

autre ex: 318562

SHL B III

A520190



L'IMPRIMERIE

Les Imprimeurs et les Libraires

A GRENOBLE

Du XV^e au XVIII^e siècle

PAR

EDMOND MAIGNIEN

Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Grenoble



GRENOBLE

IMPRIMERIE GABRIEL DUPONT, RUE DES PRÊTRES, 1

1884

PAR MOULINS PONS

3 7001 02455539 8

INTRODUCTION



IMPRIMEURS

I

L'histoire des imprimeurs et libraires de Grenoble et la liste de leurs publications seront un trait nouveau au tableau de l'activité intellectuelle de cette ville, puisque la plus grande partie des ouvrages sortis de leurs presses appartiennent à des auteurs dauphinois.

En effet, Grenoble ne fut pas, comme Paris et Lyon, un de ces centres où s'édictaient les œuvres populaires et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain ; nos imprimeurs et éditeurs, à quelques exceptions près, donnèrent des œuvres locales. C'est pour cela que les bibliographies locales offrent un intérêt tout particulier.

VIII

En parcourant notre travail, on verra que la bibliographie grenobloise du xvii^e siècle renferme principalement des ouvrages de théologie ; on y verra figurer quelques livres d'histoire, des tragédies, des poésies françaises et latines ; on y trouvera également quelques œuvres de polémique.

Les nouvelles à la main qui annonçaient les succès obtenus contre les protestants étaient avidement accueillies et reproduites par l'imprimeur Pierre Marriolles.

Si peu riche qu'elle soit, au point de vue littéraire, la bibliographie grenobloise est intéressante à étudier : elle nous révèle les habitudes, les croyances et les préjugés d'une partie de notre population et nous fait connaître pas à pas l'histoire de notre cité.

II

L'imprimerie fut introduite pour la première fois, à Grenoble, en 1490, par Etienne Foret, imprimeur nomade, appelé peut-être par le Parlement pour l'impression des *Decisiones Guidonis Papæ*. Ce ne fut que sept années après, en 1498, que parut le deuxième livre imprimé à Grenoble. Jean Belot, de Rouen, typographe ambulant, du nombre de ceux qui venaient avec leur petit bagage de caractères, de casses, de presses, offrir leurs services, surtout aux maisons religieuses, imprimait pour le clergé de notre ville le Missel à l'usage de l'Eglise de Grenoble.

Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire : c'est celui que possède notre bibliothèque (n° U. 1119). Cette extrême rareté ne surprend point, quand on songe qu'au xv^e siècle on n'imprimait qu'à un nombre d'exemplaires fort restreint.

Quoi qu'il en soit, il est presque certain que notre ville n'eut pas d'établissement typographique bien assis avant le xvi^e siècle. De toute la liturgie de l'évêché de Grenoble on ne voit imprimé que le Missel et les *Constitutiones synodales ecclesie Gratianopolitanæ*, qui sortent certainement des presses de Belot. J'y ajoute encore un petit livre de prières dont j'ai trouvé des fragments dans la garde d'un volume relié à la Grande-Chartreuse, qui contient, outre quelques gravures sur bois, les armes du chapitre de Notre-Dame. Ainsi, malgré nos nombreuses recherches, nous ne trouvons que quatre ouvrages imprimés à Grenoble au xv^e siècle.

Nous avons le regret de ne pouvoir rien ajouter, sur cette époque, aux savants travaux de nos bibliographes Vital-Berthin, Colomb de Batines et Jules Ollivier (¹), etc.

(¹) Lettre (de Colomb de Batines) à M. Jules Ollivier, contenant quelques documents sur l'origine de l'imprimerie en Dauphiné. Gap, Allier, 1835, in-8°, 16 pp.

- Lettre à M. Mermet aîné, sur l'origine de l'imprimerie à Vienne, p. 99 des *Mélanges biog. et bibl. relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, par Jules Ollivier, fasc. 1 (1837).

De l'Imprimerie en Dauphiné, par Vital Berthin, dans la *Revue de Vienne* (1839), t. II, pp. 17-27.

Documents pour servir à l'histoire de l'Imprimerie en Dau-

C'est seulement au commencement du xvi^e siècle que reparait la typographie dans notre ville, probablement par la publication du *Statutum Delphinale D. Guid. Papæ*, imprimé vers 1523, par l'imprimeur Bonin Balsarin.

M. Gariel, dans la note qu'il a communiquée à M. Deschamps pour son curieux *Dictionnaire de Géographie* à l'usage des libraires, s'exprime ainsi : « C'est le premier volume dauphinois qui, à ma connaissance, porte *simultanément* et *formellement* l'indication distincte d'un libraire et d'un imprimeur : *Venundan. Gratianopol. in officina Bonini Balsarin commoran. prope Parlamentum*, et, à la fin : *Expēs̄is hone viri Anemodi Amaberti*. Nous devons ici réparer cette erreur, car nous sommes certainement en présence d'un imprimeur-libraire et d'un éditeur. Amabert ne devait point être imprimeur ; il n'en prend le titre nulle part, tandis que Balsarin est qualifié *imprimeur* sur la rarissime affiche intitulée : *Double du rescript des foires*

phind, par Colomb de Batines. *Revue de Vienne* (1839), pp. 61-154.

Notice sur les *Editions incunables de Grenoble de 1490 à 1532*, par M. Colomb de Batines. *Ibid.*, fasc. III, p. 442 (1839).

Notes sur *François Marc, jurisconsulte dauphinois*, et sur *Anemond Amabert, imprimeur à Grenoble au xvi^e siècle*, par un bibliophile dauphinois (M. E. Chaper). Vienne, Savigné, 1877, in-8°, 9 pp.

Recherches sur les anciens Imprimeurs de Vienne (jusqu'à nos jours), par M. Leblanc, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* (188), t. v, pp. 336-359.

franches concédées es consuls, manans et habitans de Grenoble. Au bas de ce placard on lit ces mots : *Imprimé à Grenoble, par Bonyn Barsarin* (1).

Anemond Amabert était tabellion royal de Grenoble. Pouvait-il exercer à la fois et la profession d'imprimeur et les fonctions de notaire ?

Est-ce, en effet, au commencement du xvi^e siècle, quand la typographie ne faisait que pénétrer à Grenoble, qu'on peut supposer l'existence simultanée de deux imprimeries, surtout possédant les mêmes caractères ? car, en étudiant les diverses productions typographiques grenobloises de 1523 à 1532, on voit que les caractères sont identiquement les mêmes dans le *Statutum*, dans le *Mystère de saint Christofle*, et enfin, dans l'affiche dont nous venons de parler.

III

Les Mystères étaient très goûtés des Grenoblois. Une des productions de ce genre, des plus curieuses, le *Mystère de saint Christofle*, fut joué à Grenoble le 9 juin 1527 et imprimé en 1530. Les « *Hystoires* », écrites pour l'arrivée de Louis de Longueville, gouverneur du Dauphiné, par Siboud du Pré, chanoine de l'église Notre-Dame, en 1515, et le *Mystère de la Passion*,

(1) *Archives municipales de Grenoble, AA. 23.*

joué en 1534, ont-ils été imprimés? Nul ne le sait. Pour ce dernier, j'ai trouvé le reçu du receveur de la ville qui « balhe et delivre ès clerks, escripvans le *Mistère de la Passion Nostre-Seigneur*, vingt livres tournois. » D'où il est à penser qu'il n'a pas été imprimé.

Plus tard, en 1558, les consuls de la ville font copier le livre de la Cour commune en *lettres de forme*, par Jean Brun dit Mil.

C'est vers 1532, après l'impression du Missel de l'Eglise de Grenoble, que la typographie disparaît de notre ville, pour reparaitre en 1592. Elle ne fournit donc plus, pendant 68 ans, aucun ouvrage. 68 années de civilisation toujours croissante sans que l'imprimerie donne aucun signe d'existence à Grenoble. A quoi attribuer cette pénurie d'imprimeurs? La faute ne viendrait-elle pas des consuls de la ville qui refusèrent à maintes reprises l'exemption de la taille à plusieurs imprimeurs qui désiraient s'établir dans notre ville?

C'est seulement à la date de 1592 (1) que nous trouvons un imprimeur établi et exerçant sa profession pour son propre compte.

Guillaume Verdier, tige d'une famille d'imprimeurs

(1) La plaquette intitulée : *Discours de la desfaicte de l'armée du duc de Savoye, faicte par le seigneur Desdiguières, en la plaine de Pontcharra, près le chasteau de Bayard, vallée du Graisivodan, le 18^e jour du mois de septembre 1591, quoique portant « à Grenoble 1591 », n'a pas été imprimée dans notre ville. C'est certainement une impression lyonnaise.*

grenoblois, et dont on voit encore les produits en 1710, était déjà établi libraire à l'entrée de la salle du Palais, dès 1581, et, en 1592, il paraît être le seul imprimeur de notre ville jusqu'en 1599 (1).

A part quelques arrêts et les ordonnances d'Abbeville, il publia un grand nombre de plaquettes de circonstance. C'était au moment où Claude Brosse osa se faire le champion du Tiers-Etat dans ce mémorable procès des tailles qui agita si profondément le Dauphiné pendant près d'un demi-siècle. Presque tous les arrêts, règlements, etc., obtenus par Claude Brosse dans ce fameux procès, les cahiers présentés au roi au nom des communautés villageoises, furent imprimés par Guillaume Verdier.

Au commencement du xvii^e siècle, en 1626, il y avait à Grenoble trois imprimeries :

Celle de Pierre Verdier, fils et successeur de Guillaume, celle de Pierre Marniolles, enfin celle de Richard Cocson.

Dans le courant de ce siècle, Philippe Champ, François Provensal et Robert Philippes, élevèrent la typographie à un degré de perfectionnement que, dans le xviii^e siècle, les Giroud et les Verdier ne surent pas toujours maintenir.

(1) Antoine Blanc vint s'établir dans notre ville à la fin de cette année.

IV

Les ouvrages imprimés à Grenoble sont, en général, peu remarquables sous le rapport de l'illustration, sauf, toutefois : la *Vie de sainte Thérèse*, la *Décoration faite dans la ville de Grenoble pour la réception de Mgr le duc de Berry* (1701), les *Sept miracles de Dauphiné*, ouvrage orné de sept gravures dessinées par Sevin, la même année ; enfin, le *Missel de la Grande-Chartreuse*, dont nous décrirons les gravures sur bois ou au burin.

Les artistes grenoblois ou étrangers qui habitèrent notre ville aux *xvi^e*, *xvii^e* et *xviii^e* siècles (¹), n'ont pas concouru par leur burin à l'ornement des œuvres de la typographie dauphinoise. Nous n'avons guère à citer que les noms de Gilbert, Sevin et Teron.

Des bois usés ou grossiers qui décoorent ou plutôt qui déparent certains livres de piété ou autres n'ont pas été taillés en Dauphiné. Ces bois n'ont d'autre intérêt que leur naïve singularité. Un certain bois, bandeau représentant une bataille d'animaux en partie fantastiques (dans le coin de gauche, un éléphant prend avec sa trompe un rhinocéros), et certaines corbeilles de fleurs,

(¹) Parmi ces artistes peintres ou graveurs, on peut citer : Pierre Prévot; Jean Gilbert, 1381 ; Abraham Gilbert, 1602; Tanig ; Jean de Loenen; A. Van Halder et Jonas de Brisiaux, 1616.

signalés comme appartenant aux imprimeurs grenoblois par plusieurs bibliophiles et libraires, se rencontrent à Rouen, Lyon, Villefranche et dans bien d'autres villes. Du reste, il faudrait se livrer à de très longues recherches pour émettre une opinion sur la patrie de ces graveurs. Nous pensons cependant que cette industrie était spéciale à Paris, Rouen et Lyon, où nous retrouvons les mêmes fleurons, vignettes, culs-de-lampe et passe-partout employés à Grenoble.

Pour trouver dans nos livres des illustrations appartenant à l'art local, comme dessin, gravure et lithographie, il faut arriver jusqu'à nos jours; alors nous rencontrons les noms si connus de Debelle, Cassien, Rahoult et Dardelet.

v

Rien n'annonce que les imprimeurs de Grenoble aient été régis par des statuts particuliers. Il est probable qu'à l'exemple de ceux de Lyon qui, d'après l'ordonnance du 28 décembre 1541, suivaient les règlements donnés pour Paris dans l'édit du 31 août 1539, ils se réglèrent sur cette ville. Ils ne paraissent point non plus avoir été astreints à fixer leur domicile dans un quartier déterminé comme leurs confrères parisiens qui, sous peine de fortes amendes, étaient obligés d'habiter le quartier de l'Université. Nous voyons les nôtres habiter indifféremment les quartiers les plus opposés. Cependant on remarque que certaines rues leur

XVI

étaient particulièrement affectées, à savoir : la rue du Palais, la place Saint-André, la place du Mal-Conseil (aujourd'hui place aux Herbes). Leur nombre a quelquefois varié. Après avoir été, dans les xvi^e et xvii^e siècles, entre un et trois, il s'éleva successivement jusqu'au nombre de cinq. L'arrêt du conseil du 21 juillet 1704 fixa à quatre le nombre des imprimeurs de Grenoble ; mais cette limite ne fut jamais gardée à la rigueur, à raison du privilège des veuves d'exercer, leur vie durant, en dehors du nombre prescrit.

Trois imprimeries existaient à Grenoble, lorsqu'une loi de l'Assemblée Constituante rendit libre l'exercice de toutes les professions ; c'étaient : MM. Giroud, Cuchet et Allier.

LIBRAIRES

VI

Si nous trouvons à peine une imprimerie à Grenoble au commencement du xvi^e siècle , par contre les libraires y étaient plus nombreux. Il n'est pas possible d'indiquer une époque précise à l'origine de la librairie dans notre ville ; il est à présumer que cette industrie s'y exerçait à une date fort ancienne ; la nécessité de l'éducation a dû donner lieu à d'assez nombreuses transactions.

François Pichat et Barthélemy Bertholet, tous deux libraires, vendaient vers 1508 : les *Libertates per illustrissimos principes delphinos Viennenses*, etc. L'un habitait la place du Mal-Conseil et l'autre la rue du Palais. M. Deschamps, dans son Dictionnaire de géographie, et d'après M. Gariel, s'exprime ainsi au sujet de nos deux libraires :

« Quant à Pichat et Bertholet, ce sont deux noms essentiellement dauphinois ; mais étaient-ils tous deux « libraires, où l'un libraire et l'autre imprimeur ? nul « en l'état ne saurait le déterminer. » Il suffisait à M. Gariel de faire quelques recherches dans les archives municipales de Grenoble, il aurait trouvé dans les comptes de la ville qu'ils étaient tous deux libraires.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le compte de Murguet, receveur de la ville en 1516 :

Recepisse a Francisco Pichacti, librario, pro censu cressate seu ortu. VI den. A peu près la même mention pour Bart. Bertholet. Maintenant plus de doute sur nos deux libraires.

Nous trouvons encore dans un compte de l'Evêché de Grenoble pour l'année 1520, un libraire du nom de Barthélemy de la Gorge (*de Gorgia*), habitant dans la rue Moyenne, *in via Media* (aujourd'hui rue Broche-rie). En voici un extrait : « *Plus ledit jour (11 août 1520) ay payé à maistre Bartholome de la Gorge, pour la reliure des recognoyssances de Grenoble, X sols. Et cet autre nous apprend qu'il était à la fois libraire et mercier : Item, plus à Bartholomeyeu le libraire, pour deux livres demy de duet pour mettre dedans les cosans à III sols la livre, X sols.*

Cette profession de mercier n'était pas si éloignée des choses de la librairie qu'on pourrait le croire aujourd'hui; les merciers vendaient presque tous des livres.

Plus tard, de 1343 à 1350, Jean Martin, libraire, demeurant en la boutique de M. le secrétaire Pizard, près le Palais, vendait les *Constitutiones synodales* de l'Église de Grenoble et les ordonnances de la Cour de Parlement de Dauphiné; mais presque tous les ouvrages qui sortaient de sa boutique (avec son adresse), étaient imprimés à Lyon, chez Jean Pidié, *demeurant près Notre-Dame-de-Confort*.

Citons encore la famille de libraires grenoblois Jacquemet, que nous trouvons avant 1389 jusqu'en 1610, se succédant de père en fils: Durand Jacquemet, veuve Jacquemet, Durand fils, Amboise, enfin Jacques Jacquemet.

Pendant le xvii^e siècle, où le commerce et l'industrie ne se trouvaient point subdivisés, comme de nos jours, en tant de branches et de spécialités diverses, la profession de libraire, à Grenoble, embrassait tout à la fois la vente des produits de la typographie, la confection de la reliure, la papeterie et le cartonnage. Ainsi trouve-t-on souvent dans les *litteræ* des comptes de la ville, le nom d'un libraire inscrit pour fournitures de registres blancs, rames de papier, plumes, encre et reliures de livres; en outre, dans les grandes fêtes et réjouissances, et lorsqu'arrivait à Grenoble un personnage important, c'était à son libraire que le conseil de ville avait recours pour revêtir de mille couleurs et décorer l'arc de triomphe qu'il faisait dresser devant la porte du visiteur. En 1629, pour le feu de joie que la ville fit faire en ré-

jouissance de la prise de la Rochelle, c'était son libraire, Jean Nicolas, qui fournit « *quantité de seize mains de grand papier, à raison de quatre sols la main* ».

La librairie de Jean Nicolas fut la plus importante de notre ville pendant plus d'un demi-siècle. Plus tard, nous trouvons le libraire Alexandre Giroud, qui publia un Recueil de Règlements et d'Arrêts concernant l'Administration en général, et plus particulièrement celle du Dauphiné et quelques ouvrages religieux. François Champ, et après lui son fils Jean-François, éditérent quelques brochures de circonstance et des livres religieux.

VII

Dans le travail que nous présentons à l'Académie Delphinale, nous nous bornerons à faire suivre la liste des ouvrages publiés à Grenoble, par ordre chronologique ; non pas tous absolument, c'est-à-dire que nous ne donnerons pas les arrêts, déclarations, lettres patentes, mémoires judiciaires, factums ⁽¹⁾, ce qui serait,

(1) Les mémoires judiciaires, à eux seuls, exigeraient un volume d'inventaire, car ce genre d'impression fut le travail principal des presses grenobloises ; quelques-uns présentent cependant un véritable intérêt historique ; les curieux pourront consulter les immenses collections de pièces de cette nature que possède la Bibliothèque de Grenoble.

à mon avis, d'une longueur qu'aucune utilité ne rachèterait ; cependant nous en signalerons même d'insignifiants, quand il pourront servir à constater l'existence d'un imprimeur.

Notre travail formera une véritable *Bibliographie grenobloise*, dans laquelle les bibliophiles trouveront l'exactitude qu'on exige aujourd'hui plus que jamais en bibliographie. L'orthographe des titres, bonne ou mauvaise, a été fidèlement observée. A bien peu d'exceptions près, nous ne citons pas un volume que nous n'ayons vu et tenu ; nous avons exploré complètement, sous ce point de vue, la Bibliothèque publique de Grenoble et celle de M. Chaper, une des plus riches en produits dauphinois. Ce serait une ingratitude si nous n'offrions pas ici à ce savant bibliophile l'expression de notre reconnaissance pour les utiles renseignements que nous tenons de lui, et la précieuse communication de ses catalogues. Nous ne voudrions pas non plus oublier M. Prudhomme, archiviste de l'Isère et de la ville de Grenoble, pour l'importante contribution que nous lui devons ; c'est grâce à son obligeance, que nous avons pu consulter avec fruit les comptes et les documents de toute sorte qui sont confiés à sa garde.

C'est par des études aussi complètes que possible de la typographie locale, ancienne et moderne, que l'histoire de l'imprimerie pourra enfin voir le jour et que la science bibliographique atteindra son entier développement. Nous nous féliciterons si, par nos faibles travaux, nous avons apporté une pierre à l'édifice.

BIOGRAPHIE DES IMPRIMEURS

ETIENNE FORET

Imprimeur

1490

Le premier livre, imprimé à Grenoble : *Les Decisiones Guidonis Papæ*, sort des presses d'un imprimeur nomade du nom d'Etienne Foret, qui habitait, vers le commencement de l'année 1490, la place Sainte-Claire.

JEAN BELOT

Imprimeur

1497

Jean Belot, de Rouen, imprimeur nomade du xv^e siècle, exerçait son art à Lausanne, en 1493. Il fut probablement appelé de cette ville à Grenoble par l'évêque Laurent Alleman pour imprimer le *Missel à l'usage de l'Eglise de Grenoble*, qu'il termina en mai 1497. Il quitta notre ville cette même année pour Genève et imprimait, en février 1498, le *Missale ad usum Gebennensem*. Il était encore en cette ville en 1512 et donnait, en mai, les *Statuta Sabaudie*.

BONIN BALSARIN

Imprimeur-Libraire

1523-1532

Cet imprimeur-libraire, qui habitait près le Parlement, était de Lyon et fils, croyons-nous, de Guillaume Balsarin, imprimeur-libraire à Lyon, *rue Merchière près Saint-Anthoine*.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions d'Amabert ⁽¹⁾ dans notre introduction en le substituant à

(1) Nous avons été assez heureux de retrouver aux archives de la ville, dans les comptes de Paul Simond, receveur de la ville (1537-1538), n° 100, une quittance signée du notaire A. Amabert, la voici :

« L'an de grâce mil cinq cent trente-sept et le quatre jour du mois de novembre, Monsieur Maistre Guillaume Droyn, maistre es art et recteur des escolles de Grenoble, a confessé et recogneu, en la présence de moy tabellion et des tesmointz soubz nommez, havoir heu et receu de Messieurs les Consulz dudict Grenoble . . . la somme de vingt livres tournois en déduction de ses guaiges et dicelle ditte somme de vingt livres le diet maistre Droyn a quicté lesdictz consulz de cité de Grenoble . . . Faict à Grenoble, dans le couvent des Cordeliers et Frères Mineurs dudict Grenoble es chambre du gardien dudict couvent, en présence de Severin Escoffier Clerc et de Pierre

Balsarin. Nous en appelons à l'expérience des bibliophiles ; qu'ils comparent, aux archives de la ville de Grenoble, l'imprimé : *Double rescript des foires*, avec les éditions du *Mystère de Saint-Christofle* et autres que l'on prétend jusqu'ici être sorties des *presses d'Amabert*? Ils y trouveront tous les mêmes caractères, et ils n'hésiteront pas, croyons-nous, à placer le bagage typographique attribué à ce dernier, à Bonin Balsarin.

Outre la belle marque de Bonin Balsarin que nous reproduisons ici, il mettait sur le titre de ses impressions une gravure représentant les armes de France

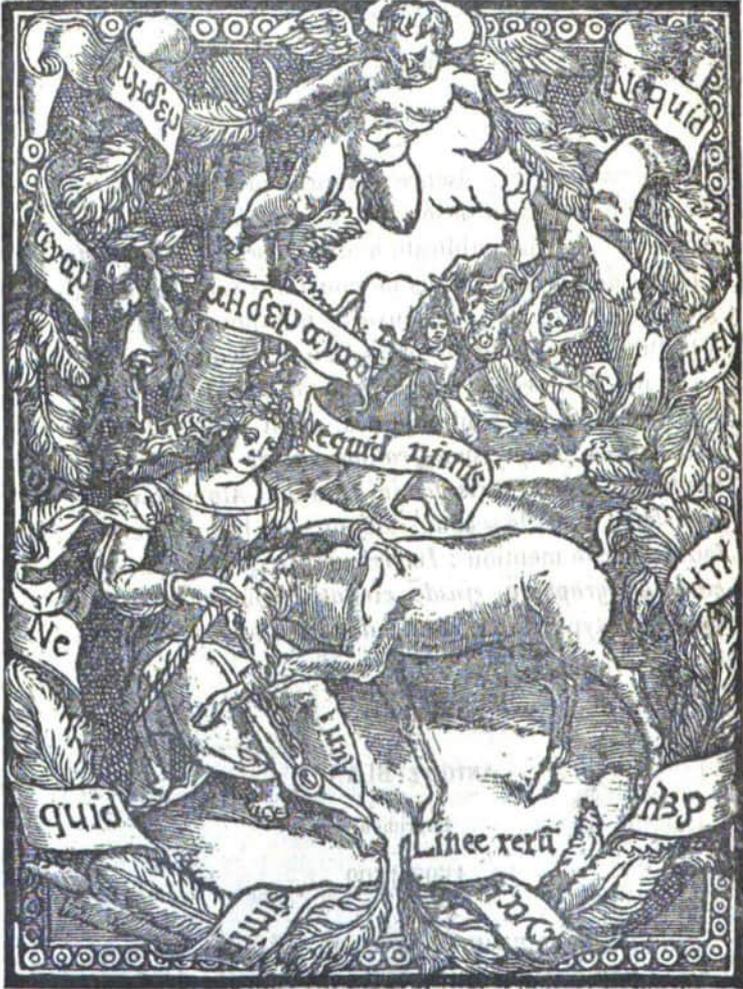
de Salletes, habitans tous deux dans Grenoble, et de moy Anne-
mond Amabert, tabellion dalphinal dudit Grenoble icy signé. »

Amabert mourut vers 1543. Voici la note que nous trouvons dans le compte de Jean Manen, citoyen de Grenoble et receveur de la taille delphinale en l'année 1543 :

« Item pluz en la rue Neufve, dudit rolle, n° 48, verso, les heretiers de Maistre Anemond Amabert et Susane Sybuete sa relaissée ont esté cotisés en cinq florins, lesquelz le dict contable na peu receivoir pour ce que lesdits heretiers et R^e sont absens de cette ville et habitent à Jarrie, comme est notoire. »

XXIV

et de Dauphiné soutenues par deux anges agenouillés
avec la devise : *Ne quid nimis*.



.....

Imprimeurs

1532

Serions-nous en présence d'imprimeurs nomades, ou bien Bonin Balsarin se serait-il associé à quelque imprimeur pour la publication du *Missel à l'usage de l'Eglise de Grenoble*? Nous ne pouvons résoudre ce problème en raison de la découverte que nous avons faite à la Bibliothèque de Grenoble d'une seconde édition, ou plutôt d'un second tirage de ce volume. Dans le premier, décrit par les bibliophiles, on lit au bas du dernier feuillet : *Impressum Gratianopoli de mandato reverendi in Christo Patris domini Laurentii Alamandi episcopi*, etc... Dans le second, toujours au bas du dernier feuillet, cette mention : *Impressum Gratianop. in officina calcographorū ejusdē civitatis*. Quelle est cette société de typographes dont on ne retrouve pas d'autre trace ?

ANTOINE BLANC

Imprimeur

1599-1609

Antoine Blanc naquit à Lyon, en 1546, se maria en 1564 à Paris, habita quelque temps la ville de Crest,

revint à Lyon, quitta cette ville après le meurtre d'Henri III, et vint demeurer à Grenoble, où il imprima non seulement une partie de ses œuvres, mais encore quelques minces plaquettes de controverses religieuses. Toutes les impressions sorties de ses presses sont très rares. Il employait une marque représentant un scorpion dans un cartouche avec la légende : MORS ET VITA.

Il y a deux bois différents, l'un est carré, l'autre de forme ovale. Cette marque lui est commune avec Louis Malcomerius, imprimeur d'Amsterdam, et avec Edouard Raban qui s'en servit pour l'impression de ses livres lorsqu'il était imprimeur à Orange.

Dans les *Fragments de ses écrits*, imprimés à Grenoble, en 1609, Antoine Blanc s'intitule : « maître imprimeur, « précepteur ès lettres et aux armes ». Il habitait près le couvent des Jacobins.



GUILLAUME VERDIER

Imprimeur-Libraire

1581-1619

Guillaume Verdier, le véritable père de l'imprimerie grenobloise, demande, le 31 mars 1581, aux consuls de Grenoble des lettres de bourgeoisie. Il habitait la *Bulle-rie* ou rue du Bœuf, à l'enseigne de Saint-Jean, et tenait une boutique de librairie à l'entrée de la grande salle du Palais. Ce n'est qu'en 1592 qu'il « fut persuadé par
« aucuns notables personnages de dresser l'art d'imprî-
« merie en cette ville, en laquelle il n'y en avoit au-
« cune, quoy qu'elle soit la capitale de la province ; à
« quoy il condescendit volontiers, à condition qu'il fust
« aydé de quelques moyens et commoditez, par l'assis-
« tance desquels il peust commodement supporter les
« fraitz dudit établissement et entre autres qu'il fust
« tenu franc des tailles qui seroient imposées dans
« ladite ville pour les biens qu'il posséderoit au terroir
« d'icelle, du moins jusqu'à la valeur de mil escus
« et sous quelques autres conditions par luy propo-
« sées » (1).

Il ne fut accordé à Guillaume Verdier une exemption de taille que jusqu'à la valeur de 500 livres. Il présenta

(1) L'arrêt imprimé dans lequel nous avons trouvé tous ces renseignements appartient aux archives de la ville, liasse de *Littera*, 1627, n° 58. C'est une impression in-4° de 4 pages, sortie certainement des presses de P. Verdier.

XXVIII

ensuite une requête à la Cour du Parlement qui, par son arrêt du 21 août 1592, lui accorda et permit l'établissement d'une imprimerie dans notre ville.

Guillaume Verdier se qualifie d'imprimeur du Roi et de la Cour dans des imprimés de 1616 à 1619, date de sa mort. Son fils Pierre lui succéda cette année même.

Une des impressions de Guillaume Verdier : *Réponse du P. Marcellin*, 1613, fait d'autant plus honneur à l'imprimeur qu'elle contient des passages grecs rendus très correctement.

Fac-simile de sa signature (1) :



PIERRE VERDIER

1619-1645

Pierre Verdier, fils de Guillaume, dès la mort de son père présenta une requête à la Cour du Parlement et obtint *décret* du 30 janvier 1619 par lequel « il fut subrogé en l'art et exercice d'imprimerie

(1) Les *fac-simile* des signatures que nous reproduisons dans notre travail sont tirés des registres paroissiaux conservés aux archives de la ville de Grenoble.

« permise à son feu père, pour en jouyr par luy, ensemble de l'exemption par luy auparavant accordée ». Les consuls de Grenoble, au lieu de laisser librement à Pierre Verdier la jouissance de l'exemption de la taille, lui firent un procès. Celui-ci, par une requête, demanda à être maintenu en sa possession d'exemption de toutes tailles pendant qu'il exercerait dans Grenoble « l'art d'imprimerie » ; il fit valoir que par divers décrets ou arrêts cette exemption lui avait été accordée « en considération de l'industrie de sa dite profession, laquelle est l'une des plus recommandables qui soit entre tous les autres arts et inventions dont les hommes se puissent servir, ainsi qu'il a ja esté reconnu par lesdits défendeurs qui avoient accordé ladite exemption pour la somme de 500 livres en fonds laquelle à toute extrémité ne luy peut estre à present desniée, puis que sous l'espérance d'icelle il s'est constitué en de grands fraiz pour l'établissement de ladite imprimerie ». Quoi qu'il en soit, M^e Bernard, avocat des consuls, remontra que la requête de Pierre Verdier était incivile et conclua au déboutement de sa requête. L'arrêt de la Cour, du 12 février 1626, fut en faveur de Verdier. Il ordonna que le demandeur jouirait de l'exemption et immunité pour les biens qu'il possède jusqu'à concurrence de la valeur de 1500 livres (1).

Comme imprimeur du roi, Pierre Verdier a mis sur la plupart de ses travaux des vignettes représen-

(1) Arrêt au sujet du procès entre Pierre Verdier et les consuls de Grenoble, 12 fév. 1626. In-4^o, s. l. n. d., 4 p. (*Archives de la ville*).

XXX

tant les armes de France et de Dauphiné. Nous connaissons au moins trois de ces vignettes : la première, employée déjà par Guillaume Verdier, représente un écusson aux armes de Dauphiné, soutenu par deux anges, surmonté d'une couronne royale d'où partent une palme et une branche d'olivier.



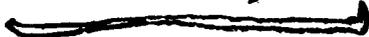
La deuxième est à peu près semblable, seulement la couronne est très élevée ; enfin la troisième représente les armes de France et de Dauphiné entourées de branches de laurier.

Pierre Verdier avait pris pour marque un soleil entouré de cornes d'abondance, avec la devise : SOLA, SOLO, SOL VERITAS.



Il imprimait fort bien ; ses livres et opuscules sont remarquable à plus d'un titre. Parmi les plus curieux et les plus rares il faut citer : les poésies d'Expilly et d'Antoine Du Boys, les essais d'Antoine Froment, un ouvrage d'Antoine Rambaud, un rarissime volume de Guillaume Camus, curé de Serres, la première édition de l'ouvrage de Gassendi contre la philosophie d'Aristote, etc.

Goerdier



PIERRE MARNIOLLES

1621-1631

Pierre Marniolles, fils de Guillaume Marniolles, imprimeur à Lyon, exerça l'art typographique dans cette ville « en la Grand'Rue, vis-à-vis la boucherie de l'Hôpital », jusqu'au commencement de 1621, époque où il vint s'établir à Grenoble avec son fils Guillaume. Sur ses premières impressions il est qualifié d'*imprimeur de Mme la duchesse de Montpensier*. Il habita d'abord rue du Palais, vis-à-vis le Palais, puis près le pont Saint-Geyme ou sur le pont Saint-Geyme. Il joignit à son commerce celui de la librairie qu'il tint en une boutique située derrière l'église de Sainte-Magdeleine (1622), et prit pour enseigne : *A la Victoire*. En 1623 il se qualifie

d'imprimeur du roi et en 1626 imprimeur de la Cour de Parlement. Il tenait à cette époque une boutique à la grande porte du Palais. Enfin il change une dernière fois de domicile et vient habiter près le grand puits. Il était, en 1629, imprimeur de l'évêque de Grenoble. Les dernières impressions sorties de ses presses portent la date de 1631.

Pierre Marniolles s'est servi de trois marques : la première représente, dans un cartouche, la Vierge assise tenant l'Enfant-Jésus à droite, et autour ces mots : *Gratia plena dominus tecum*.

La deuxième représente un dauphin entouré d'une branche de laurier avec cette devise : *Nil tellus ad astra*.



Enfin la troisième, de forme ovale, nous montre un triton sonnant dans une conque, entouré d'un serpent.

avec cette devise : *L'immortalité s'acquiert de l'estude.*



Il a édité beaucoup de ces petites publications relatives aux affaires de France, et quelques ouvrages de Salvaing de Boissieu, de Sc. Guilliet, de Cl. Balme, du curé Barruel, enfin les harangues de P. Scarron, évêque de Grenoble. Nommé imprimeur de la ville par décision du Conseil des quarante notables, du 6 avril 1628, il imprima les affiches nécessaires au besoin du moment. Voici une quittance provenant des archives municipales, relative aux impressions faites pour la ville par Pierre Marniolles :

« Parcelle des impresses que j'ay imprime pour Messieurs les consuls de cette ville, par moy Pierre Marniolles :

« PREMIÈREMENT.

30	Le reiglement de la chaire contre les bouchers.....	3 l. 4 s.
30	Le reiglement contre les revendeurs et revenderesses.....	3 l. 4 s.
30	Le reiglement contre les boulangiers pour les blés et pain.....	3 l. 4 s.
30	Le reiglement contre ceux qui revendent des poissons.....	3 l. 4 s.
400	Le grand tariffe du prix que les blés vau et ce que le boulanger en doit bailler pour un solz.....	18 l. »
200	Le passeport aux grenetiers.....	3 l. »
500	Les billetes de la santé.....	4 l. »
200	Le placard pour envoyer par la province pour la santé.....	5 l. »

« Il vous plaira de bailler le vin pour les compagnons.

« P. MARNIOLLES. »

Pierre Marniolles mourut vers la fin de 1631. Le registre du rôle de la taille de cette année porte son nom biffé, et en marge : « Rayé pour estre mort. »

Sa fille Jeanne avait épousé, le 30 août 1631, Claude Rousset, de Voiron, en présence du R. P. Claude Puthod, sacristain de l'église de Sainte-Claire, et Guigues Talin, clerc de l'église Notre-Dame.

Marniolles

CLAUDE DU VERDIER

Imprimeur ou libraire supposé

1622

Nous plaçons parmi nos imprimeurs réels cet imprimeur supposé. Il n'a jamais existé à Grenoble. Ce nom se trouve sur une plaquette intitulée : *La Conversion de toute la maison de Mgr le duc d'Esdiquières*, etc., que nous décrivons à l'année 1622.

RICHARD COCKSON ou COCSON

1625-1634

Cet imprimeur s'établit à Grenoble en 1625 et habitait la place du Mal-Conseil, à l'enseigne du Coq ou du Poulet; il changea de domicile en 1633 et on le trouve place Saint-André. Il se servit de la marque d'Antoine Blanc, à laquelle il ajouta cette devise : *Facile est inventis addere.*

Richard Cocson paraît avoir quitté notre ville dès 1634. Tous les ouvrages sortis de ses presses sont rares.

JEAN ROIZÉ

1630

Jean Roizé a-t-il habité Grenoble? — Une seule publication porte son nom au-dessous de *Grenoble*, 1630. Ce doit être un imprimeur d'Aix, sur les productions duquel on trouve : *Imprimeur de l'Université à la place des Prescheurs.*

PAUL AUBIN

Imprimeur

1632

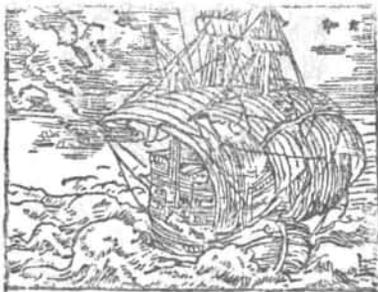
L'existence de ce typographe grenoblois n'est révélée que par une plaquette très rare de Salvaing de Boissieu sur le Mont *Inaccessible*, 1632. — Il se qualifie d'imprimeur du Roi et de la Cour du Parlement. Du reste, il ne resta pas longtemps dans notre ville ; son nom paraît à Lyon, en 1631, sur des arrêts du Conseil d'Etat du roi.

EDOUARD RABAN

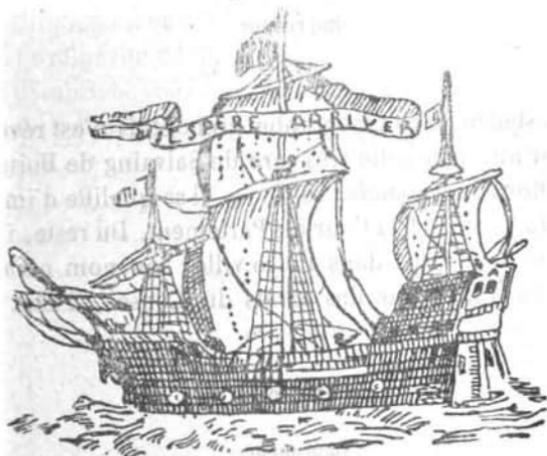
Imprimeur

1635-1642

Né en Ecosse, cet imprimeur exerça d'abord son art à Edimbourg et à Saint-Andrews, puis à Aberdeen, de là il passa à Genève, puis vint à Grenoble, en 1635, époque où il habitait sur la place Saint-André, près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire.



Il avait une autre marque représentant un navire avec cette devise : *J'espère arriver.*



Il employa une seule fois, à notre connaissance, la marque de Verdier, en 1639! : une main qui penche un vase et arrose des fleurs, avec la devise ; POCO A POCO.



Il quitta notre ville vers 1646 pour Orange, où il resta peu d'années, enfin il s'établit à Nîmes, vers 1650, où il imprima, entre autres ouvrages, le *Discours*

XXXVIII

sur le chant des psaumes de Jean Brugnier, ce qui le fit condamner, par arrêt du Conseil d'Etat du 2 février 1662, à un bannissement de deux ans et à une amende de 300 livres. Il abjura le protestantisme, le 10 novembre 1685, et vint mourir à Orange, le 3 avril 1687, âgé de 70 ans. Toutes les impressions sorties de ses presses à Grenoble sont rares.

CLAUDE BUREAU

Imprimeur

1640-1648

Claude Bureau, natif de Lyon, avait épousé, le 23 octobre 1635, Magdeleine Magnan. Il fut nommé imprimeur ordinaire du roi (par lettres patentes de 1640), du duc de Lesdiguières et de la Chambre des Comptes, et demeurait rue Porte-Train, proche du grand puits, à l'enseigne de l'*Imprimerie royale*.

Il publia un grand nombre de thèses pour les élèves du collège des Frères Prêcheurs et quelques ouvrages des PP. Th. Raynaud et P. Labbé.

Il mourut, en 1648, sans laisser d'enfants.

A handwritten signature in black ink, reading "Claude Bureau". The signature is written in a cursive style with a large, looping initial 'C'.

ETIENNE VOISIN**Imprimeur-Libraire****1643-1649**

Etienne Voisin, imprimeur-libraire, demeurait, en 1643, rue du Palais, dans la maison de M. de Manissy.

Un imprimeur de ce nom habitait Orange en 1633 ; le dernier livre sorti de ses presses dans cette ville est de 1643 ; serait-il venu s'établir à Grenoble cette même année ?

Il mourut en 1649.

VEUVE ETIENNE VOISIN**Imprimeur****1649-1653**

Elle succéda à son mari et habitait vis-à-vis le grand Puits. Elle a imprimé le traité du *Plait seigneurial*, de Salvaing de Boissieu, en 1652, et la généalogie de M. le baron d'Aubais, en 1653.

ANTOINE VERDIER**1646-1670.**

Antoine Verdier, fils de Pierre et d'Anne Pinard, imprimeur ordinaire du roi, de la Cour du Parlement et

XL

du clergé, tenait boutique en la salle du Palais. Il a publié, outre les ouvrages que nous allons citer, un grand nombre de règlements de la Cour du Parlement, des édits et ordonnances.

Il avait épousé, le 15 septembre 1652, Claudine Leve-neur, fille de Jean, orfèvre, et de Clauda Vollet, et mourut avant 1700.

A Verdier

PIERRE FREMON

Imprimeur

1648-1680

Né à Paris, Pierre Fremon vint s'établir à Grenoble au commencement de l'année 1648. Imprimeur du duc de Lesdiguières et de la Chambre des Comptes, et marié avec Magdeleine Magnan, veuve de l'imprimeur Claude Bureau, il demeurait rue du Grand-Puits, changea de domicile en 1675 et vint habiter la rue Chenoise, en l'hôtel de Chevrières. Pierre Fremon n'avait pas de marque spéciale; on rencontre sur quelques-unes de ses publications une sphère.

LOUIS VERDIER

Imprimeur de la ville

1653

Naquit le 6 novembre 1629 ; il était fils de Pierre et d'Anne Pinard.

Voici une quittance qui nous fait connaître cet imprimeur dont nous n'avons jamais rencontré le nom sur des imprimés :

« J'ay receu de Monsieur Cayol, troisième consul de
« cette ville, la somme de 3 livres pour avoir imprimé
« une conclusion prise en la maison de ville, et requeste
« ensuite contre les bouchers, de laquelle somme de
« trois livres je le quitte. Fait ce vingt neuvième jan-
« vier 1653. »

L. Verdier

PHILIPPE CHARVYS

Imprimeur-Libraire

1650-1683

Naquit à Grenoble, le 26 novembre 1623 (1). Il était fils de Pierre, libraire à Grenoble, qui, ayant fait de

(1) Son parrain a été Philippe Laignean et sa marraine Charlotte de Dorne.

mauvaises affaires, se retira à Heyrieux et donna à son fils le domaine qu'il possédait à Muriannette. Philippe Charvys habita d'abord la rue du Palais, puis la place du Mal-Conseil. Il se qualifie, sur les livres sortis de ses presses, de marchand libraire et imprimeur du roi.

Il a été associé à Charles de Sercy, marchand libraire et imprimeur à Paris, pour l'impression des *Amitiez, Amours et Amourettes* de Le Pays. Il paraît aussi avoir imprimé un certain nombre d'ouvrages pour le libraire parisien Courbé. Il mourut le 6 juin 1700 et fut inhumé au couvent des Cordeliers.



ANDRÉ GALLE

Imprimeur-Libraire

1657-1683

André Galle, fils de Pierre, naquit à Proveysieux, près Grenoble. Il a été imprimeur et libraire dans notre ville, de 1657 à 1683. Il demeura d'abord rue Brocherie, près de la Poste, dans la maison du sieur Segaud, chirurgien; vint ensuite *proche le grand puits* en 1665, puis habita la place du *Mal-Conseil*, 1668. Il publia en 1676,

avec son confrère Robert Philippes, la *Relation de l'arrivée de M^{me} la duchesse de Sault à Grenoble*. Il fut chargé, en 1680, par Dom Innocent le Masson, prieur de Chartreuse, de fournir et d'organiser le matériel typographique de l'imprimerie de la Grande-Chartreuse (la corriere) et dirigea l'impression des premiers produits. Il avait épousé, le 9 février 1658, Anne Clapier, fille de Jean Clapier, de Vif, mourut le 15 février 1702, et fut inhumé dans l'église des FF. Prêcheurs de Grenoble. Il ne laissa qu'une fille nommée Marie, qui épousa, le 21 février 1677, Claude Faure, imprimeur ordinaire du roi.

Toutes les impressions sorties de ses presses sont rares.

André Galle

VEUVE D'ANTOINE VERDIER

Imprimeur

1658-1680

Claudine Leveneur, veuve d'Antoine Verdier, en vertu du droit qu'avaient les veuves des imprimeurs-libraires de continuer le travail dans leurs imprimeries et tenir leurs boutiques, imprima sous son nom depuis 1658.

XLIV

Elle était encore qualifiée d'imprimeur du roi et de la Cour du Parlement de Dauphiné en 1679. Elle ne publia absolument que des édits, déclarations, arrêts du roi et de la Cour du Parlement. Elle vivait encore en 1704. Nous ne donnons pas dans notre travail les titres de ses nombreuses publications.

JEAN DEYME

1661-1666

Un maître imprimeur de ce nom habitait Grenoble en 1661. Il avait épousé Marie La Place.

JACQUES PETIT

Imprimeur

1661-1708

Jacques Petit, fils d'Antoine, s'établit imprimeur à Grenoble vers 1661, dans la rue du Grand-Puits, vis-à-vis les *Trois Faisans*, et se qualifie d'imprimeur de la ville en 1675. Il avait épousé, le 19 juillet 1636, Catherine de Voise, et vivait encore en 1704.

Il a publié les plaidoyers de J.-G. Basset, quelques oraisons funèbres et plusieurs ouvrages du P. Meney. Il mourut, doyen des imprimeurs de Grenoble, le 5 janvier 1708, âgé de 80 ans. Son fils Mathieu lui succéda.

Jacques Petit

ROBERT PHILIPPES

Imprimeur

1663-1689

On trouve cet imprimeur-libraire à Grenoble dès 1663. Il habitait proche le collège des RR. PP. Jésuites et avait pour enseigne : « *A la belle science* ». Il vint s'établir, en 1671, à la place Saint-André : « *Aux trois Vertus* », et garda quand même sa boutique de la *Granelle*.



On le trouve en 1680, « vis-à-vis l'église Notre-Dame » ; enfin, en 1689, il habitait proche le Palais (épiscopal?). Il fut nommé, le 1^{er} janvier 1672, imprimeur de l'évêché de Grenoble (1). Parmi ses principales

(1) Voyez les pièces justificatives, n° 3.

publications, nous citerons les ouvrages des Pères Menestrier, qui enseigna de longues années la rhétorique à Grenoble, et Meney; l'*Etat politique du Dauphiné*, de Chorier, et quelques classiques; il publia, en 1676, avec son confrère André Galle, la *Relation de ce qui s'est passé à l'arrivée de M^{me} la duchesse de Sault à Grenoble*. Sa femme, Joséphine Brun, est qualifiée *veuve* dans un acte du 20 mai 1689. (Arch. de la ville). Les produits de son imprimerie sont remarquables par la beauté des caractères. Les Jésuites lui donnèrent la clientèle de leur collège.

Robert P. G. P. P. P.

LAURENT GILIBERT

Imprimeur-Libraire

1670-1686

Laurent Gilibert s'établit imprimeur à Grenoble vers 1670, près du collège des RR. PP. Jésuites. Il a imprimé plusieurs ouvrages de Guy Allard, les arrêts de Jean-Guy Basset, quelques thèses et ouvrages religieux. Il était en outre graveur et nous a laissé : le portrait de J.-G. Basset et quelques gravures religieuses.

Il avait eu de son mariage avec Nicole Thiablemont huit enfants dont voici les noms :

1. Magdeleine, mariée le 1^{er} octobre 1687, à Jean Verdier, imprimeur.
2. Anne, née en 1671.

3. Marie, née le 12 janvier 1673, qui épousa François Champ, marchand libraire.
4. François, né le 17 janvier 1674.
5. Jean Gilibert, né le 8 mai 1676, imprimeur à Valence.
6. Louis, né le 23 juin 1678.
7. François-Laurent, né le 7 mai 1680.
8. Claudine.

Il convola, le 14 janvier 1686, avec Claudine Bertrand, fille d'Antoine et veuve d'Abel Revol, contrôleur de la chancellerie ; mourut le 4 octobre de la même année et fut inhumé au couvent des Frères Prêcheurs.



EDOUARD RAILLIANE DIT DUMON

Imprimeur-Libraire

1670-1679

Imprimeur-libraire, demeurait, en 1670, rue Marchande, puis vint habiter, en 1672, à l'entrée de la rue Brocherie près la place Mal-Conseil. Sa marque, que nous ne rencontrons que sur une seule de ses impressions : *Les divers traittez du Droit*, par M^e Beraud, 1677, représente, dans un cartouche, une pelle et une ancre

en sautoir dans une roue; au-dessus deux mains jointes sortant de nuages, placées sous le monogramme IHS; au-dessus cette devise: « SPERA ET LABORA. »



Signalons de lui quelques sermons de ministres protestants et les ouvrages de Terrasson et du sieur de la Rolandière.

E. Railliane appartenait à la religion protestante. Il avait épousé Renée Pupin, dont il eut une fille nommée Judith, née le 19 avril 1670.

FRANÇOIS PROVENSAL

Imprimeur-Libraire

1672-1712.

François Provensal, fils de Simon Provensal et de Marguerite Termet, naquit à Grenoble le 3 août 1641. Il fut,

comme son père, marchand-libraire de Grenoble, demeurait rue du Palais, et fut nommé imprimeur de l'évêché de cette ville par lettres d'Etienne Le Camus du 30 avril 1674. Il avait épousé : 1° Anne Jassoud, qui mourut le 13 mai 1736 ; 2° le 19 juin 1668, Laurence Colombat, fille de Nicolas et de Guigonne Tamin. Il a publié quelques ouvrages de Nicolas Chorier et un grand nombre de livres religieux : Catéchismes, mandements, statuts synodaux, etc. Il mourut le 28 octobre 1712, âgé de 71 ans, et fut inhumé au cimetière de Saint-Hugues.

PIERRE HUGOT

Imprimeur

1678-1708

Il avait, en 1679, son établissement en la Grand' Rue, proche le grand puits ; on le trouve, en 1691, près les révérends pères Cordeliers. Il a imprimé la Bible du P. Marc de Berulle et quelques arrêts et édits pour le recueil publié par Alexandre Giroud. On trouve

L

son adresse : « de l'imprimerie de P. Hugot » dans le bandeau des pièces n^{os} 89 et 101 du t. VIII de ce recueil (1708).

Serait-il le fils de Nicolas Hugot, de Troyes en Champagne, directeur général des hôpitaux de l'armée de Piémont, mort à Grenoble le 26 avril 1694 ?

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Hugot' in a cursive script.

HUGUES PONTET

Imprimeur

1681-1684

Né à Grenoble, Hugues Pontet épousa, le 5 avril 1684, Anne Verdier, fille d'Antoine, aussi imprimeur de cette ville.

Aucune de ses productions n'a passé sous nos yeux. Nous voyons figurer son nom dans l'arrêt du Parlement de Grenoble qui condamne au feu les livres intitulés : *Entretiens d'un père et de son fils, et Préservatif contre le changement de religion.*

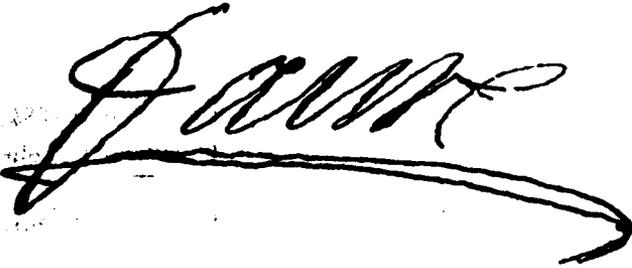
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Pontet' in a cursive script.

CLAUDE FAURE

Imprimeur-Libraire et Relieur

1678-1691

Claude Faure, fils de Pierre, libraire, et de Jeanne Chovin, marchand libraire et relieur, demeurait en 1678 à la place du Mal-Conseil, au devant de la place Claveyson. Il avait épousé, le 21 février 1677, Marie Galle, fille d'André, imprimeur, et d'Anne Clapier, dont il eut douze enfants. Nous connaissons de lui la bible de Marc de Berulle (t. II^e), publiée en 1680, et quelques ordonnances du Bureau des finances.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Faure', with a long, sweeping underline that extends to the right.**JEAN VERDIER**

Imprimeur-Libraire

1680-1710

J. Verdier, imprimeur et marchand libraire, né à Grenoble le 1^{er} février 1662, fils d'Antoine et de Claudine Leveneur, demeurait rue Neuve, et exerçait son

commerce de librairie place Saint-André. Il se qualifiait d'imprimeur du roi, du Parlement et de l'Hôtel de Ville de Grenoble. Il imprima quelques livres religieux, et, sur mauvais papier, plusieurs ouvrages de Guy Allard. Néanmoins, à cause de leur rareté, ses productions ont eu dans ces derniers temps l'honneur de belles reliures et ont été poussées fort loin dans les ventes publiques.

C'est lui qui imprima la première gazette à Grenoble, en 1697.

Nous terminons cette note par un tableau généalogique de la famille Verdier.

J. Verdier

ANTOINE FRÉMON

Imprimeur

1681-1704

Antoine Frémon, imprimeur du roi, de l'intendant, de la Chambre des Comptes et des Chartreux, habitait place Saint-André, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières. Il acheta, le 4 février 1692, la maison Dardel, située à l'angle de la rue du Palais et de la ruelle transversale. Il avait épousé Justine de Saint-Martin. Son fils, Pierre Frémon de Saint-Martin, capitaine d'infanterie au régiment de Toulouse, vendit cette maison à Antoine Bourne, maître traiteur, le 24 février 1729.

R

Claude né le 21 août 1587.	M^{de} Clémence née le 24 oct. 1611, m. le 15 sept. 1615, m. Albert Mignot.	Magdeleine	Flory libraire, 1625 ; ép. Clauđa Girard, le 5 sept. 1625
--------------------------------------	---	-------------------	---

Abraham bapt. le 24 janv. 1627.	Clauda bapt. le 16 janv. 1639.	Marguerite bapt. le 13 févr. 1642; ép., le 27 janv. 1664, Antoine Clerget, maître brodeur et peintre, fils de feu Hugues Clerget, maître chirurgien.
---	--	--

Anne née le 23 sept. 1653, ép., le 15 avril 1681, Hugues Pontet, maître imprimeur.	Gaspard né le 24 mai 1664.	Philippe né le 28 déc. 1665.
---	--------------------------------------	--

rol

Catherine née le 4 oct. 1697. m. le 18 janv. 1779.	Marie née le 14 nov. 1699.
---	---

Jacques né le 4 avril 1708.	Anne née le 18 avril 1714.
---------------------------------------	---

ANDRÉ FAURE

Imprimeur-Libraire

1689-1753

André Faure, fils aîné de Claude et de Marie Galle, naquit à Grenoble le 3 janvier 1678. Il s'établit imprimeur rue du Palais, en 1689. Intelligent et doué d'une rare activité, il sut, en très peu de temps, se créer une clientèle parmi les membres du clergé, les corporations religieuses et les confréries des Pénitents. Il publia, outre un livre fort connu : *De l'Usage des fiefs*, de Salvaing de Boissieu, quelques poésies patoises, des recueils de noëls et cantiques, les classiques grecs et latins : Lucien, Isocrate, Cicéron, Virgile, Ovide, etc. Il était imprimeur du roi, du collège Royal-Dauphin et de la Grande-Chartreuse. De son union avec Catherine Servant, de Lyon (21 juin 1709), il laissa quatre enfants : Jeanne-Marie, Catherine-Françoise, Anne et André, qui fut aussi imprimeur du roi. Il mourut le 15 mars 1753 et fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs de Grenoble.

ETIENNE BON

Imprimeur-Libraire

1690

Son exercice est constaté par la publication d'une brochure intitulée : *Lettre d'Emile Romain à Théophile...* publiée en 1690.

VEUVE CLAUDE FAURE

Imprimeur

1698

Le nom de la veuve de Claude Faure (Marie Galle), ne nous a apparu qu'une fois, au bas de la thèse suivante : *Theses de humanioribus litteris...*, à la fin : *Ex officina typographica viduæ Faure* (1698), in-4°, 15 pag.

FRANÇOIS FREMON

Imprimeur

1707

Était fils de Pierre Frémon, imprimeur. Aucune de ses productions n'a passé sous nos yeux, mais nous le trouvons en 1707, dans le Parcellaire de la ville de Grenoble, f° 33, v°, sous cette mention :

« Rue du Palais.

« Sieur François Frémon, maître imprimeur, tient
« une boutique sous les chambres de devant de la

« maison de M^e Pierre Rozier, lieutenant en la Ma-
« trise des Eaux et Forêts de cette province. »

MATHIEU PETIT

Imprimeur-Libraire

1715-1747

Mathieu Petit, fils de Jacques, naquit à Grenoble le 11 mars 1673. Il succéda à son père et demeurait, en 1721, rue des Clercs, près la Grand'Rue ; en 1727, place Claveyson ; l'année suivante, rue Pérollerie, près l'Agneau Pascal ou près la Ville de Montauban ; enfin, en 1749, il habitait place aux Herbes. Il n'a imprimé que des livres religieux, les ordonnances du lieutenant de police et une rarissime plaquette intitulée : *Les Malheurs de Grenoble en 1740*. Il avait épousé, le 1^{er} février 1707, Susanne Sylvestre, dont il eut un fils nommé Pierre-Antoine qui naquit le 7 décembre 1707. Il mourut le 18 juin 1747. Son imprimerie fut achetée par Joseph Cuchet.

Petit

GASPARD GIROUD

Imprimeur-Libraire

1708-1735

Fils aîné d'Alexandre, libraire, et de Cathorine Mollier, naquit à Grenoble le 31 janvier 1680, il fut reçu maître imprimeur le 10 décembre 1708 et nommé imprimeur-libraire de la « *Souveraine Cour du Parlement de Dauphiné* », par ordonnance du 14 janvier 1717. Il tenait boutique *en la salle du Palais*, à l'enseigne de la Justice. La bibliographie de cet imprimeur est peu intéressante. Signalons cependant la *Re'ation des réjouissances faites à Grenoble au sujet de la naissance du Dauphin, en 1729*. Comme imprimeur de l'évêché de Grenoble et celui de Gap, il a donné les mandements de ces évêques. Il avait épousé Philippine Chagnard, fille de Gaspard et de Françoise Faucherand, et mourut en 1735.

PIERRE FAURE

Imprimeur-Libraire

1722-1745

Pierre Faure, fils de Claude et de Marie Galle, naquit à Grenoble le 4 février 1687. Il imprimait dès 1722 et

habitait dans la rue Brocherie. A part deux ouvrages de Blanc la Goutte et une pièce relative au siège de Prague, tous les ouvrages sortis de ses presses sont relatifs au clergé. Il a publié, en qualité d'imprimeur de l'archevêque d'Embrun, un grand nombre de pièces relatives au concile tenu en cette ville. On le trouve associé à son frère André de 1722 à 1729. Il mourut le 7 janvier 1745 et fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs de Grenoble (1).

VEUVE DE GASPARD GIROUD

Imprimeur-Libraire

1736-1745

Philippine Chagnard, veuve de Gaspard Giroud, naquit à Grenoble en 1682. Elle obtint, après la mort de

(1) « Le 7^e janvier 1745, nous avons enterré dans le premier caveau, au bas de la table de communion, en sortant de la sacristie, M. Pierre Faure, imprimeur-libraire, âgé de 58 ans, pour lequel on a sonné cinq volées de gros clairs ; la communauté a assisté à la levée du corps, en rue Brocherie ; on a reçu le corps à la porte de l'église, du côté de la Grenette, le prêtre en chape, acolytes, la croix d'argent ; on a chanté une grande messe le jour de l'enterrement ; on a dit trois messes basses pendant le service, tendu les autels de noir avec le grand drap mortuaire au maître-autel et une neuvaine de messes. » (Registre des enterrements des FF. PP. de Grenoble ; archives de l'Isère.)

LVIII

son mari, la continuation du privilège d'imprimeur, conjointement avec ses fils, Simon et André Giroud. Elle était imprimeur de la Cour du Parlement et de l'évêque de Grenoble, et publia, par ces circonstances, des arrêts du Parlement et des mandements d'évêque ; mais aucun ouvrage important. Elle mourut le 7 février 1745 et fut inhumée aux Jacobins de Grenoble « à la sépulture de ses ancêtres ».

Jochard veuve Giroud

ANDRÉ GIROUD

Imprimeur-Libraire

1745-1767

Fils de Gaspard, fut reçu maître imprimeur le 5 juin 1745 à la place de son père. Il possédait trois presses, une grande pour les placards et les deux autres ordinaires pour l'impression des factums, édits, déclarations du roi, arrêts du Parlement, etc. Il n'a imprimé que des ouvrages de droit ou religieux, quelques almanachs et un grand nombre de factums, édits du roi et arrêts du Parlement. Il mourut le 7 janvier 1767. Le registre des enterrements des FF. Prêcheurs de Grenoble, aux Archives de l'Isère, contient cette note :

« Ce huitième jour du mois de janvier 1767, nous

« avons enterré dans le troisième caveau du cloître,
 « Monsieur Giroud, libraire et imprimeur de nos sei-
 « gneurs du Parlement, âgé d'environ 50 ans, demeu-
 « rant en la paroisse de Saint-Louis: on a sonné pour
 « luy trois grandes vollées de clairs; on a tendu le
 « maître-autel avec le grand drapt mortuaire et le pa-
 « villon à larmes les trois devants d'autels; les deux cha-
 « pelles à coté parées, la communauté a assisté au convoi;
 « le prêtre l'a receu à la porte de l'église en chappe,
 « la croix d'argent et accolytes; on a dit pour le repos
 « de son âme, pendant neuf jours, une messe basse;
 « nous avons fourny six livres de cierges. »



ANDRÉ ARNAUD

Imprimeur-Libraire

1745-1781

Pourvu, croyons-nous, en 1745, exploitait trois presses et habitait rue Brocherie, puis, en 1778 sur la place Saint-André. Il a imprimé quelques ouvrages religieux et beaucoup de mémoires et factums.

JOSEPH CUCHET

Imprimeur-Libraire

1748-1779

Joseph Cuchet, fils de Gaspard, maître gantier, et de Jeanne Moget, et frère de Claude Cuchet, provincial des Minimes de la province de Lyon, fit son apprentissage chez Pierre Faure, imprimeur, puis fut reçu à la maîtrise des imprimeurs-libraires après avoir prêté serment devant les consuls et échevins de la ville de Grenoble, le 8 février 1748. Il avait acheté l'imprimerie de Mathieu Petit, le 15 septembre 1747, au prix de 1852 livres ; elle consistait en vingt-deux quinquaux de caractères, deux presses et quelques casses. Il habita d'abord rue Pérollerie, au-dessus de la Poste (1748), puis vint s'établir en 1766 dans la rue du Palais, au coin de la place Saint-André. Il se qualifie d'imprimeur-libraire de Mgr le duc d'Orléans. Il publia quelques ouvrages de Faujas-Saint-Fond, des opuscules de circonstances, un grand nombre de factums et les prospectus de la salle des spectacles. Il acheta, en 1767, le fond de librairie de Faure, puis, le 20 janvier 1772, il céda à son fils aîné son commerce de librairie. Il avait été poursuivi en 1762, pour avoir imprimé un mémoire injurieux pour le roi, intitulé : *Procès-verbal concernant les prétentions que les habitants des mandements de la Buissière et Bellecombe ont formées sur les forêts du roi* (mémoire de 74 pages, tiré à 53 exemplaires, signé de Célisse (Louis-André Trumeau), sous-professeur de mathématiques à l'Ecole royale d'artillerie de Grenoble, arpenteur

général du département de la grande maîtrise des Eaux et Forêts des provinces du Lyonnais, du Forez et Dauphiné. L'imprimerie Cuchet occupait de huit à dix ouvriers. Il fut le premier qui ait imaginé de former à Grenoble un cabinet d'abonnement littéraire.

Voici à ce sujet un curieux passage d'un mémoire publié par lui en 1773 :

« Je puis dire (1) que j'ai contribué, par le moyen
 « de cet établissement, à augmenter la masse des con-
 « naissances, et c'est peut-être une reconnaissance que
 « me doivent les citoyens de cette capitale. Par moi, le
 « bel esprit est devenu à la mode ; la femme de qua-
 « lité a quitté les vapeurs pour s'occuper de lecture ;
 « la bourgeoise a marché sur ses traces. On a vu naître
 « tout à coup un essaim de philosophes femelles, et la
 « fille de boutique a puisé le sentiment dans Cla-
 « risse ou Julie, et le jargon dans ces romans éphé-
 « mères qui naissent et meurent dans les vingt-quatre
 « heures. Sans moi, le goût des belles-lettres serait en-
 « core au berceau dans cette capitale : la révolution a
 « été générale, et mon cabinet littéraire a porté son in-
 « fluence sur tous les états. La jeunesse a appris à
 « penser de bonne heure et à meurer ses idées ; la robe
 « a mêlé, à la gravité qui lui convient, cette aménité qui
 « la tempère et qui nous la fait aimer et respecter tout
 « à la fois ; le barreau a vu succéder le raisonnement
 « puisé dans la nature des choses, à l'ergotisme assom-
 « mant de lois, de gloses et de doctrine. Le militaire a

(1) Récis pour sieur Joseph Cuchet, imprimeur à Grenoble, contre sa femme; in-4°, 26 pages.

« porté dans les cercles ce ton léger et ces manières
 « engageantes qui lui soumettent la vertu la plus
 « rebelle. Le petit-maitre s'est examiné un moment, et
 « il a rougi de lui-même. On a lu *Emile* et aussitôt on a
 « baigné l'enfant qui sortait du sein de sa mère ; on a
 « jeté loin ces maillots qui le tenaient à la gêne ; les
 « mères n'ont plus rougi d'allaiter leurs enfants, et je
 « me plais à croire qu'au lieu de ces petites *poupées*
 « dont nos villes fourmillent, nous verrons quelque
 « jour des hommes tels que nous les représentent les
 « statues de l'antique Rome. En deux mots, j'ai con-
 « tribué à former des gens de lettres, et sans cela, on
 « est bien peu de chose. »

Ce cabinet littéraire lui produisait annuellement 3,000 livres; il le céda à son fils.

Son imprimerie était, en 1773, une des meilleures de la province, complète de toute manière et composée de caractères neufs.

Il avait épousé, le 21 septembre 1746, Magdeleine Bourne, fille de François et de Catherine Meunier, de laquelle il eut trois enfants : Geneviève-Magdeleine-Antoinette, née le 21 janvier 1748 ; Gaspard, libraire à Paris, rue et hôtel Serpente, condamné, en 1797, à la déportation, comme propriétaire du journal intitulé le *Mémorial* ; Joseph-Marie, qui fut imprimeur à Grenoble.

Cuchet

ANDRÉ FAURE (CATHERINE SERVANT, VEUVE)

Imprimeur-Libraire

1753-1777

La veuve d'André Faure (Catherine Servant), née à Lyon, le 21 juin 1709, a continué le commerce de son mari depuis 1753 jusqu'en 1768, époque où elle s'associa avec son fils André. Ses impressions sont presque exclusivement des livres de piété, quelques classiques, et des édits, lettres patentes et ordonnances royales. Elle était l'imprimeur du roi, du maréchal de Tonnerre, de l'intendant, de l'évêque de Die, de l'archevêque d'Embrun, de la Grande-Chartreuse et du Collège. Elle mourut à Grenoble, le 24 juin 1777.

ANDRÉ FAURE

Imprimeur

1754-1781

Naquit le 7 janvier 1739, et fut pourvu de l'office d'imprimeur ordinaire du roi par lettres patentes données à Fontainebleau, le 8 décembre 1754, conjointement à sa mère, Catherine Servant, sans division d'imprimerie. Il a publié quelques ouvrages religieux et de médecine, mais ce qui doit surtout illustrer son nom comme typographe, c'est le *Missel* de l'ordre des Chartreux, qu'il a donné en 1771. André Faure est le plus ancien imprimeur-libraire de qui nous ayons trouvé de petites adresses imprimées et collées sur la garde

LXIV

des livres qu'il vendait. La voici : « L'ordonnance
« du 25 mars 1776 se vend à Grenoble, chez le sieur
« Faure, imprimeur du roi, place Saint-André, dans
« la maison à balcons, faisant le coin de la place et de
« la grande rue, au 1^{er} étage. » N'oublions pas qu'il fut
un des fondateurs de la Bibliothèque de Grenoble. Il
mourut au château de la Bâtie, à Seyssinet, le 10 jan-
vier 1815.

A handwritten signature in black ink, reading 'Faure'. The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right.

ANDRÉ GIROUD (JUSTINE SOUVERAN, VEUVE)

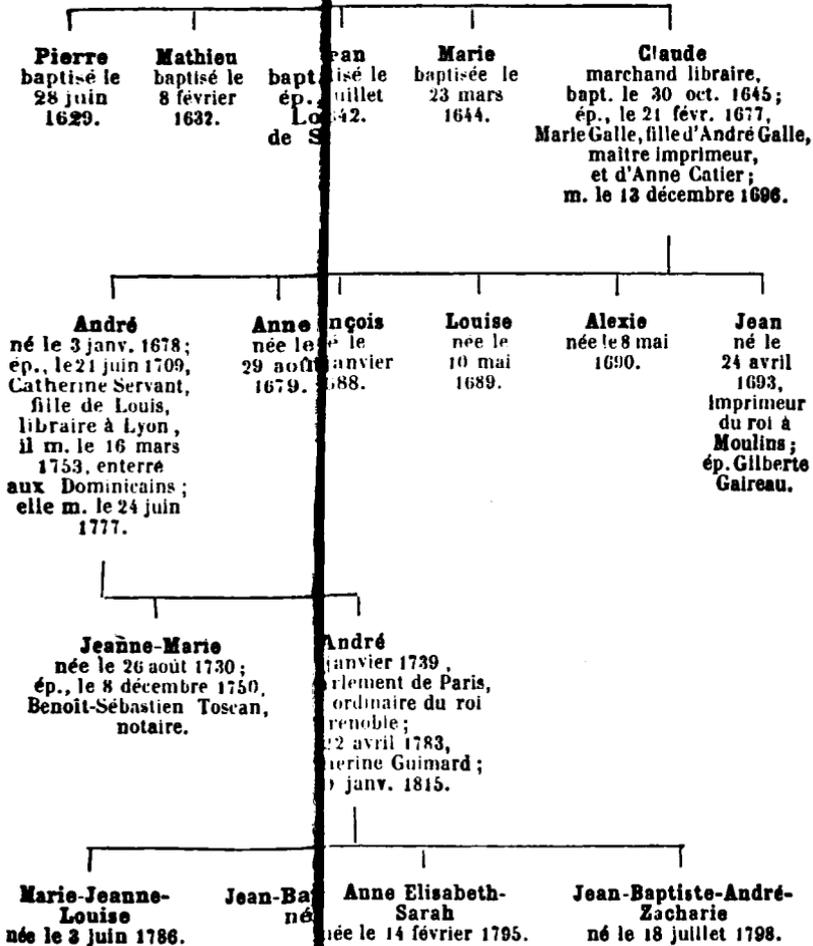
Imprimeur-Libraire

1767-1798

A continué le commerce de son mari depuis 1767
jusqu'en 1798. En 1783, elle imprimait en société avec
Jean-Louis-Alexandre, son fils aîné. Nous avons de ses
presses : *La Jurisprudence de G. Pape*, de N. Chorier
(1769). Elle imprima beaucoup de livres religieux, de fac-
tums et d'opuscules, les principaux documents publiés à
Paris et qui forment l'origine des journaux politiques de
la province.

A handwritten signature in black ink, reading 'veuve Giroud'. The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right.

vin.



178.

VEUVE JOSEPH CUCHET (MAGDELAINE BOURNE)

Imprimeur

1784

Elle succéda à son mari et nous ne connaissons d'elle qu'une seule impression, c'est le *Rôle des Frères Pénitents blancs de Grenoble*, imprimé en 1784.

JEAN-LOUIS-ANTOINE GIROUD

Imprimeur-Libraire

1781-1812

Fils aîné d'André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, et de Justine Souveran, naquit à Grenoble, le 10 août 1755. Il fit ses études au Collège royal de cette ville, puis entra dans la maison de son père, reçu imprimeur-libraire en adjonction et survivance de sa mère; il fut nommé libraire du Parlement le 22 août 1781. A part quelques ouvrages de liturgie, les travaux d'Alexandre Grand-Thoranne, les œuvres de Madame de Montanclos et Werther, de Goëthe, il ne publia guère que des brochures politiques; il imprima, en outre, les *Affiches du Dauphiné*. Ce journal est une mine à fouiller, car il abonde en documents historiques. C'est le recueil imprimé le plus précieux à consulter pour l'étude de l'histoire locale de 1774 à 1792. Il se qualifie plus tard

LXVI

d'imprimeur du Tribunal d'appel et de la Société libre d'agriculture. Il habitait place Saint-André, au Palais.

Sa marque consistait en quatre lettres initiales de son nom, J.-L.-A.-G., entrelacées dans un cartouche surmonté de trois roses. Il mourut en 1817.

J. L. A. G.



IMPRIMERIE ROYALE

à Grenoble

1781-1790

Un certain nombre d'impressions grenobloises portent simplement cette mention : *de l'Imprimerie Royale*. André Faure, qui en était titulaire, vendit son imprimerie à J. Allier, en 1781, mais garda encore son titre d'imprimeur du roi jusqu'en 1815. Ce n'est qu'en 1790 que nous trouvons sur les impressions cette adresse : *de l'Imprimerie Royale, chez J. Allier*.

es.

braire ;
m. le 22 mai 1703,
Augustins ;
minier, fille de Jean,
décembre 1709 ;
1716.

Gaspard
né le 31 janv.
1680 ; ép.
le 17 mai 1712 ;
Philippine
Chagnard,
fille de Gaspard
procureur au
Parlement,
et de François
Faucherand.

né le
imprim

Alexandre II
né le 15 janv. 1691 ;
le 23 juill. 1693.

Marguerite
née le 17 mars
1693.

Catherine
née le 2 févr.
1696 ; ép.,
le 22 déc. 1716,
Jean-François
Champ,
march. libraire
m. le 17 mars
1727.

Gaspard
né le 1^{er} juillet 1709.

André
né le 31 novemb.
ép., le 17 août 1752, J
fille d'Antoine, marchand
Détroyat ; m. le 7
fut inhumé aux

oise
c. 1722.

Mathieu
né le 15 avril 1724.

Catherine-Juste
née le 9 juin 1722
ép., le 11 oct. 1727
Louis Robin,
avocat au Parlem

Alexandre
18 déc. 1761.

Benjamin
secrétaire de
M. de Virieu,
ingénieur des mines.

Bernard-Louis-Maurice
né le 14 avril 17

JOSEPH ALLIER**Imprimeur-Libraire****1781**

Joseph Allier, fils de Joseph Allier, traiteur, et de Claudine Banquel, naquit à Grenoble le 8 novembre 1749. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites, il entra comme apprenti chez Joseph Cuchet, imprimeur et libraire, rue du Palais (27 nov. 1762 au 11 nov. 1776). Il passa ensuite à l'imprimerie de la veuve Giroud, en qualité de prote, et y resta quatre ans, de 1770 à 1775. Il travailla dans l'imprimerie de Perisse, à Lyon, d'abord en qualité de compositeur et ensuite comme prote ou directeur, puis il alla à Paris, entra comme correcteur d'épreuves dans l'imprimerie de Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie Française, et y resta quinze mois. Il revint ensuite à Grenoble, s'entendit avec André Arnaud, imprimeur, qui donna sa démission en sa faveur et lui vendit son imprimerie en mars 1781. Il se rendit ensuite à Lyon afin de subir l'examen prescrit pour la réception d'imprimeur ; il le passa le 6 août de cette année, et quelque temps après obtint son brevet (24 septembre 1781). Il était l'imprimeur de la Grande-Chartreuse, de la Société littéraire de Grenoble, dont il imprima les mémoires de 1787 à 1789, puis de la municipalité. Il habitait, en 1783, la place Saint-André, et vint s'établir ensuite Grand'Rue, cour de Chaulnes. Il

LXVIII

a publié un grand nombre de brochures politiques, les arrêtés de l'Administration centrale du département de l'Isère, les proclamations du Directoire, le Bulletin des lois, etc.

Il mourut le 10 juin 1817.

ALEXANDRE GIROUD

Imprimeur

1785-1794

Nous ne connaissons de lui que des brochures politiques : arrêtés, rapports, adresses, etc. Il habitait la place aux Herbes.

A handwritten signature in black ink, reading "Giroud Cuchet." The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

JOSEPH-MARIE CUCHET

Imprimeur-Libraire

1787-1808

Joseph-Marie Cuchet, fils de Joseph Cuchet, naquit le 9 septembre 1760. Après avoir fait ses études chez le curé Abonnel, il entra comme apprenti chez son père. En 1707, il fut nommé imprimeur de l'Assemblée Pro-

vinciale, puis de celle des Trois-Ordres de la province (1788) et des Etats. Plus tard, le 15 juillet 1790, l'Assemblée de Moirans le nomme imprimeur de l'Administration du département de l'Isère.

Cet imprimeur a publié un très grand nombre de brochures relatives aux événements de l'époque, un recueil de lettres patentes du roi et des décrets de la Convention nationale du 5 juillet 1788 au 11 prairial an II (30 mai 1794), formant 19 vol. in-4°. Le *Courrier patriotique* des départements de l'Isère, des Alpes et du Mont-Blanc (16 février 1790 au 12 mars 1798), époque où un arrêté du Directoire exécutif du 15 ventôse an VI le prohiba comme étant l'écho des feuilles les plus contre-révolutionnaires. Son imprimerie fut fermée, puis réouverte par arrêté du maire et des adjoints de la commune de Grenoble, du 15 nivose an IX (5 janvier 1801).

Joseph-Marie Cuchet avait épousé Julie Bourgeat, dont il eut plusieurs enfants, et mourut le 19 mars 1808.



Cuchet
fils

BIOGRAPHIE DES LIBRAIRES

FRANÇOIS PICHAT

Libraire

1508 ?-1545

Ce libraire vivait dans la première moitié du xiv^e siècle. Il y a aux archives municipales quelques mentions de lui. Ainsi dans le compte de Murguet, en 1515, nous trouvons :

« Plus solvit dictus Georgius (Murguet) Francisco Pichacta qui actavit librum libertates dicte civitatis de precepto consulum..... IX s. »

Puis ces deux lignes d'un autre compte de Georges Murguet (1516) :

« Recepisse à Francisco Pichacti librario pro censu..... VI d. »

Dans celui de M. Claquin, receveur de la ville, en 1522 :

« Item payé à François Pichat, pour ung petit livre que prirent MM. les cosses Giroud et Chaboud, et fut payé le xiii^e d'oust 1522 pour ce..... I s. »

Il paraît, enfin, dans un précieux registre des archives de la ville, contenant les actes de baptême de l'année 1545, dans lequel on trouve la naissance de Marguerite, fille de François Pichat, libraire.

BARTHÉLEMY BERTOLET

Libraire

1508?

Demeurait dans la rue du Palais et publia, avec François Pichat, les *Libertates per illustrissimos principes Delphinos...*

ANDRÉ PICHAT

Libraire

1516-1545

Le plus ancien registre conservé aux Archives de l'état civil de la ville de Grenoble, contient le curieux document suivant, qui nous révèle un libraire du nom d'André Pichat, habitant la place du Mal-Conseil :

« Veneris xxv mensis julii (1545) baptisatus fuit
 « Franciscus filius Andree Pichacti librarii. In manibus
 « Joh. filii Francisci Pogerii et Dionisie Bisotte. Jacet
 « in scamo mali consilii. »

BARTHÉLEMY DE LA GORGE

Marchand mercier, libraire et relieur

1517-1522

Un libraire de ce nom vivait à Grenoble en 1517; nous relevons la mention suivante dans un compte de la ville

LXXII

de Grenoble, rendu par Georges Murguet, receveur :

« Rua Media

« A Bartholomeo de Gorgia, librario X s. »

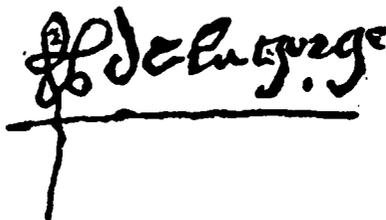
Et celles-ci aux archives de la préfecture, fonds de l'évêché. — Comptes de 1519-1520 :

« *Item*, plus à Bertholomeyen le lybraire, pour deux
« livres de duet pour mectre dedans les cossans, à III s.
« la lyvre X s. »

« Plus le dit jour (xi^e août 1520), cy payé à maistre
« Bartholome de la Gorge, pour la reliure des reco-
« gnoissances de Grenoble, recettes pour Actuhe-
« rii X s. »

Nous trouvons encore cette note dans un compte de la ville, en 1522 :

« *Item*, payé le mercredi xix^e de novembre 1522, à
« Berthomeyen de Gorge, librayre, pour ung livre que
« Mess. les cosses achetier et prirent pour les affaires de
« la ville, pour ce payé audit Berth. IX s. »

A handwritten signature in black ink, reading "B de la Gorge". The signature is written in a cursive style with a large initial 'B' and a long horizontal stroke extending to the right. Below the signature is a single vertical line that ends in a small hook.

GRÉGOIRE CHANUT

Libraire-Relieur

1528

Ce libraire ne paraît que dans les comptes de la ville de Grenoble, en 1528. Voici un extrait du compte d'Antoine Chaboud, receveur de la ville, en 1528 :

« Nos consules civitatis Gratianop. subs. vobis Anthonio Chaboudi receptori mandamus quatinus solvatis domino Gregorio Chanuti cappellate et librario octo solid. turon. sibi debitos pro religatura libri ejusdem civitatis annorum millesimum quingentesimum vicesimum tercii, quarti, quinti, sexti et sept. quibus solutis presens mandatum cum quicquid tantiam, reportando et librum ipsum in domo civitatis reducendo. » (11 déc. 1528.)

Nous lisons encore dans le même compte (24 août 1528), n° 193 :

« Mandamus... solvatis domino Gregorio Chanuti cappellano unum florenum mon. curren. pro religatura libri instrumentorum dicte civitatis. »

Chanut

ANDRÉ DE LA COUR

Libraire

1539

Ce libraire grenoblois ne nous est connu que par la quittance suivante, tirée des *Litteræ* de Paul Simon, receveur de la ville de Grenoble, 1537-1539, f. 142 (Arch. municip.).

« Nos consules civitatis Gratianopolis subsignati
 « vobis Paulo Symondi receptori dicte civitatis man-
 « damus quathinus solvatis Andree de Curia, librario
 « presentis civitatis summa triginta solid. monete sibi
 « debet. et ex conclusione nostri consillii die subscripta
 « facta solvi ordinat. pro uno libro per ipsum de
 « Curia nomine civitatis tradicto magistro Guillelmo
 « Droyni olim preceptori scollarum presentis civitatis.
 « ...Datum Gratianopoli die prima mensis februarii
 « anno domini 1539.

« De Sezerin, consul.

« Sernaudi, consul. »

JEAN MARTIN

Libraire

1545-1550

Ce nom figure sur les titres de trois ouvrages imprimés à Lyon. Il demeurait à Grenoble, près le Palais, dans la boutique de M. le secrétaire Pizard. — Voyez *Bibliog.*, les années 1545, 1548 et 1550.

JEAN LA ROCHE

Libraire

1562

Nous trouvons un libraire de ce nom à Grenoble en 1562. Un registre des archives de la ville, intitulé : « *Divers Comptes et Parcelles des habitants de Grenoble présentés aux Estats, contenant les fournitures et dépenses qu'il se avoient esté obligé de faire pour les gens de guerre dont ils demandoient les payemens,* » contient : « Les folles et doléances de Jean Laroche ,
« libraire à la porte du Palais,

« Premièrement au moys de juing et le 14^e dudit
« moys vindrent unze souldartz des compagnies du
« sieur de Maugiron, lesquels il nourrist à sa bourche
« la dimenche au soir et le lundy tout le jour, estimant
« volloyr la dicte norriture..... IIII d.

« Item les sourdartz aviont prins à la porte du Palais
« un banc plain de marchandises (probablement de
« livres) vallant..... XL l. »

Jean Laroche mourut vers 1563. C'est peut-être son fils que nous trouvons établi à Chambéry en 1583. Il est qualifié natif de Grenoble, dans les lettres de confirmation de l'état de libraire en la Chambre des Comptes de Chambéry.

LAURENS

Libraire

1564-1567

Ce libraire figure dans le rôle de la taille à Grenoble, de 1564 à 1567. Il habitait place du Mal-Conseil (Archives municipales).

HUMBERT...

Libraire

1564-1567

Nous ne connaissons que le prénom de ce libraire. Le rôle des tailles des années 1564-1567 l'appelle ainsi et laisse un espace blanc pour inscrire son nom de famille. Il le qualifie de « Filiastre de Nyveou ».

CLAUDE NICOLAS

Libraire

1564-1567

Il paraît dans les rôles des tailles à Grenoble, de 1564 à 1567. Serait-il de la famille de notre fécond libraire Jean Nicolas ?

DURAND JACQUEMET

Libraire

1573-1589

Le rôle de la taille de Grenoble, pour 1573, porte cette mention :

« Banc du Mal-conseil :

« Durand Jacquemet, librayre » VII s.

Les délibérations consulaires de la ville contiennent la radiation de Durand Jacquemet, libraire « cathollicisé », de la liste des Huguenots, 25 janv. 1577.

Aucune de ses productions n'a passé sous nos yeux, si toutefois il a édité quelques volumes.

Il mourut vers 1589.


THOMAS DAVID

Libraire

1573-1575

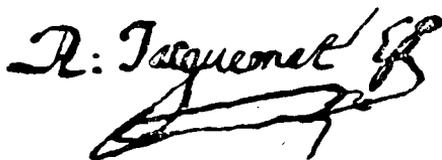
Il est porté dans le rôle de la taille de la ville de Grenoble, pour les années 1573 à 1575. Il demeurait « à la Magdelaine, près le pont. »

AMBROISE JACQUEMET

Libraire

1590-1619

Son existence et son exercice sont constatés par la quittance suivante, provenant des archives de la ville :
 « *M^e Pinard, receveur de la ville, vous payerez à M^e Ambroise Jacquemet la somme de cinquante sous, pour une rame de papier prinse chez le libraire pour employer aux affaires de la ville (1591).* » et par les trois plaquettes que nous décrivons. Ce libraire mourut à Grenoble en 1619 (rôle de la taille). Il habitait la rue du Palais.


 A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Jacquemet' followed by a large, stylized flourish.

DURAND JACQUEMET

Libraire

1601-1620

Il est signalé comme libraire dans un acte du 14 février 1601, dont voici les premières lignes :
 « Comme ainsi soit qu'honneste homme Durand Jacquemet, marchand libraire de Grenoble, eyt acquis par auctorité de justice une maison d'hault en bas qui estoit de l'hoirie de feu M^e Yves Rostaing, quand vivoit procureur en la Cour, size audit Grenoble, en rue Perrière, appellée le *Faucon* jouxte celle de Guigues

Forcat, mareschal, du couchant, M^e Ambroise Jacquemet, libraire, de l'austre cousté. (Protocole de M^e Charbot 1601, f^o 67. Archives de l'Isère, ancien n^o B 121.)

En 1609 il était receveur des rôles des tailles de la ville. Il est qualifié « marchand libraire, natif et citoyen de Grenoble ».

Son testament est du 10 août 1646. Par cet acte il désire être inhumé en l'église Notre-Dame de cette ville, donne à l'Hôtel-Dieu 18 livres, fait des legs à Marie Jacquemet sa fille, femme de Jean-Guy Basset, avocat au Parlement ; à Catherine son autre fille, et à Pierre Jacquemet son fils. Cet acte fut passé dans sa maison, en présence d'Hugues Besançon, Jacques et Soffrey Callignon et Laurent Second, tous avocats au Parlement. Il exerçait encore sa profession en 1620 et avait épousé Isabeau Matel.



JEAN NICOLAS

Libraire

1608-1677

Jean Nicolas occupe la première place dans les annales de la librairie grenobloise. Il naquit en 1587 (*)

(*) Archives de l'Isère, B. 2349.

et tenait boutique dès 1608, en la *salle du Palais*, à l'*enseigne de la Palme*.

Il joignait à son commerce de librairie (1) la profession de relieur. Il relia presque tous les livres de Reconnaissances appartenant au duc de Lesdiguières (de 1612 à 1625).

Comme éditeur il publia les ouvrages du pasteur Murat, de Videt, d'Expilly, de Salvaing de Boissieu, de Guy Allard et d'Alluys. Le plus célèbre des ouvrages qu'il ait édités est l'*Aloysia* de Chorier, dont il passe pour avoir donné la première édition. Les frais auraient été supportés par Bertrand du May, avocat général au Parlement, qui, pour éviter d'être compromis comme auteur ou éditeur de cet ouvrage obscène, ordonna des poursuites contre Nicolas ; mais, grâce à l'appui de quelques protecteurs en crédit qui étaient intéressés à ce que l'affaire ne fût pas poussée plus loin, il en fut quitte, dit-on, pour la suppression temporaire de son privilège de libraire.

M. Allut, dans ses curieuses recherches sur N. Chorier, croit que Nicolas n'exerçait plus dès 1660 et que sa boutique était tenue par le libraire Féronce. Tous ces faits sont inexacts. Si Nicolas a été obligé de fermer boutique, cette interdiction a été de très courte durée. D'un autre côté, Féronce demeurait dans la maison du sieur Nicolas et non dans sa boutique. Ce qui est bien différent ; de même, le relieur Dejour, l'un de nos meilleurs relieurs grenoblois à cette époque, demeurait

(1) M. A. Rochas, dans sa *Biographie du dauphiné*, le qualifie à tort d'imprimeur.

« en la maison du sieur Nicolas », comme l'indique le rôle des tailles des années 1673 à 1684.

Du reste, le libraire Jean Nicolas paraît dans le rôle de la taille de Grenoble sans interruption de 1608 à 1677.

En 1665 il était intendant de la maison du duc de Lesdiguières, et le rôle de la taille de cette année porte :

« Mal-Conseil :

« Sieur Jean Nicolas, libraire, sans le comprendre pour la charge qu'il a chez Monseigneur de Lesdiguières ».

Quoi qu'il en soit, on ne trouve plus de volumes portant l'adresse de Nicolas depuis 1660 jusqu'en 1668. Quel en est le motif ? nous l'ignorons ; mais il est certain que sa boutique ne fut pas fermée.

Les ouvrages édités par Nicolas furent imprimés d'abord par Pierre Frémon jusqu'en 1659, puis, en 1668, ils sortent presque tous des imprimeries de R. Philippes et de Gilibert. Frémon aurait-il été l'imprimeur de l'*Aloysia* ? Il existe une coïncidence curieuse à ce sujet, c'est que l'on ne trouve point d'ouvrages sortis de ses presses depuis 1660 jusqu'en 1669. Aurait-il été forcé de fermer ses ateliers à cause de cette publication ?

Nicolas professait la religion protestante ; il fut député, en 1659, par les marchands et bourgeois de la ville de Grenoble, au synode de Loudun, pour se plaindre de la conduite du consistoire relativement à une question de préséance (1).

(1) Aymon, *Synodes nat.*, t. 2, p. 768.

Il était déjà consul de Grenoble en 1621 ; il le fut encore en 1638, 1654, 1655 et 1656.

Guy Allard lui a consacré quelques lignes dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*. « Il connoist, dit-il, parfaitement la beauté des livres. Quelques préfaces qu'il a fait imprimer ont esté estimées. Il est l'auteur d'une petite nouvelle intitulée : « *La Belle Hollandoise* » et de la « *Relation des Eaux de Prangin*. »

En 1640, Nicolas, voulant agrandir ses magasins, acheta des héritiers de Jean Audeyer de Montbel, président au Parlement, une maison qui joignait la sienne dans la rue du Palais.

En 1662, il devint le trésorier général du duc de Lesdiguières. Il était déjà, en 1656, commis de l'Extraordinaire des guerres. De son mariage avec N. Vacher il eut deux fils, l'un nommé Louis, avec lequel il s'associa en 1650, l'autre appelé Jean ⁽¹⁾ qui fut avocat au Parlement de Grenoble, auquel on attribue la traduction française de l'*Aloisia*.

Nicolas mourut vers 1680, dans un état voisin de la pauvreté. La profession d'éditeur en province n'était guère plus facile et plus lucrative à cette époque qu'aujourd'hui.

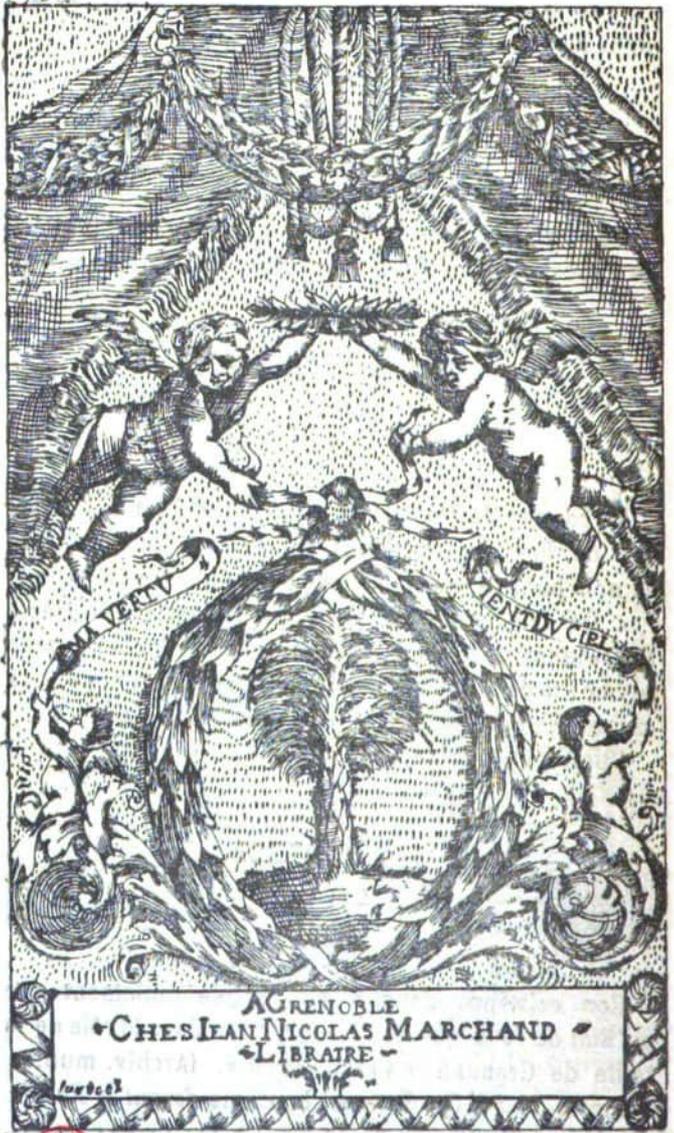
Nicolas

(1) Il avait épousé Isabeau Clavière ; un enfant naquit de cette union le 21 décembre 1687 ; il s'appelait Charlotte-Frédéric ; son parrain fut noble Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, baron de Weiltingen.

Jean Nicolas mourut à Grenoble, le 21 juin 1720, âgé de 77 ans.

Nicolas avait plusieurs marques typographiques ,
nous les reproduisons ici :





GONIN

Libraire

1608-1610

Un libraire de ce nom tenait boutique, en la salle du Palais, pendant ces deux années. (Rôle de la taille.)

JACQUES JACQUEMET

Libraire

1610

Le compte de Jérémie Mathieu, intendant de la maison de Lesdiguières, nous apprend qu'un libraire de ce nom habitait Grenoble en 1610. En voici un extrait:

« De la somme de 63 livres 10 solz, deslivrez à M^e Jacques Jacquemet, libraire de Grenoble, pour payement de la marchandize par luy fournie pour la maison de Monseigneur, du 18 aoust 1610. »

(Bibl. de Grenoble, R. 6150.)

JEAN BERTHET

Libraire

1610

Son existence nous a été révélée seulement par « l'Etat de ceux qui sont insolubles » dans le rôle de la taille de Grenoble en avril 1610 ». (Archiv. munic., comptes de 1610). Il tenait boutique *devant le Palais*.

JACQUES DURAND

Libraire

1614

Jacques Durand, libraire, laissa, d'Isabeau Matel, un fils nommé aussi Jacques (Registre de baptêmes de la paroisse Saint-Hugues, 1614).

PIERRE CHARUYS

Libraire

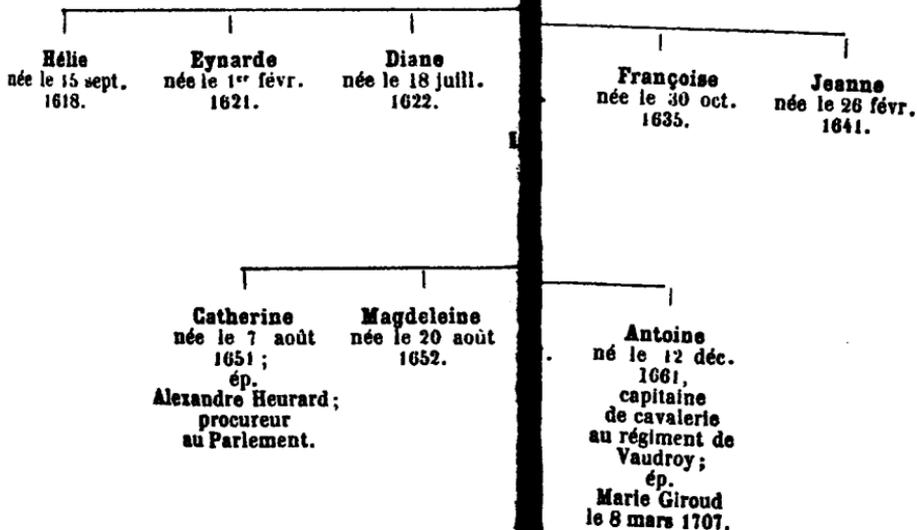
1616-1668

P. Charuys, fils de Pierre et de C. Brion, naquit à Heyrieu. Il vint s'établir libraire dans la rue du Palais, « à la botique des Paviottes » dès 1616. Il avait épousé, le 15 août de cette année, Diane, fille de l'imprimeur Guillaume Verdier, et acheta, le 10 juillet 1640, de noble Jean Audeyer, sieur de Montbel, deux arcs de boutique en la rue du Palais. L'acte fut passé en rue Villeneuve et dans la maison de Jean-Guy Basset, avocat.

Sauf les *Statuta delphinalia*, les quelques ouvrages qu'il a édités sont rares.



GÉN



PIERRE PEYRE

Libraire

1616-1617

On trouve un libraire de ce nom dans l'« Etat des absents de la ville de Grenoble » janvier 1618. Il habitait au *Bon conseil*. Il est appelé : *Piarre Piarre*, *libraire au coing de la salle du Palais* », dans le rôle de la taille de 1616.

SIMON PROVENSAL

Libraire

1624-1677

Ce libraire habitait la place du Bon-Conseil dès 1624. Il paraît dans le rôle de la taille jusqu'en 1671.

Nous avons trouvé, relativement à lui, la quittance suivante : « Monsieur Guigou, recepveur général des paouvres de l'hôpital de Grenoble, vous estes prié de payer à sieur Simon Provensal, maistre libraire de la dicte ville, la somme de cinq livres cinq sols, pour le prix d'un missel qu'il a vendu pour le service de la chapelle dudict hôpital. En rapportant le presant avec son acquit, la dite somme sera passée en vos comptes suivant la conclusion de ce jour sans difficulté.

« Faict à Grenoble, le X^e aoust 1651.

« Fustier de la Rochette. » (Archives municipales).

Il avait épousé Marguerite Thermet, de laquelle il eut plusieurs enfants. Il vivait encore en 1677 ⁽¹⁾.

FRANÇOIS HUVET

Libraire
1625-1645

Il vint s'établir en 1625 sur la place du Bon-Conseil (Rôle des tailles). Il a donné, outre quelques ouvrages religieux, *La Théorique et pratique des notaires*, du conseiller de Charency, en 1632, qu'il a dédié à Claude Expilly. On trouve ce libraire jusqu'en 1645 (Rôle des tailles). Il eut plusieurs enfants de son mariage avec Magdeleine Guyot ⁽²⁾.

(1) Nous trouvons dans les registres de décès de l'église Saint-Hugues de Grenoble cette mention : « Le 30 mai 1662 est mort Provensal, metre libraire, a été enterré dans Notre-Dame. » — Serait-ce le père de Simon ?

(2) Les registres des délibérations de l'Hôpital de Grenoble contiennent une ordonnance ainsi conçue : « 6 livres de pain à la veuve de François Huvet. 9 avril 1646. »

FLORY VERDIER

Libraire
1625

Ce libraire, peut-être un des fils de Guillaume Verdier, épousa, le 5 septembre 1625, Claua Girard, fille de François, du Genevray. (Registre de l'Etat civil.)

JEAN PROTE

Libraire
1627-1628

Ce nom figure sur les trois plaquettes imprimées en 1627 et 1628. Nous ne l'avons rencontré que là.

PIERRE FAURE

Libraire
1628-1653

La famille Faure est une de celles qui ont fait souche d'imprimeurs à Grenoble. Pierre Faure était libraire dans cette ville depuis 1628. Il demeurait rue Porte-Trainé, en la boutique de M. Francon. Il mourut en 1653, laissant, de son mariage avec Jeanne Chovin, onze enfants dont deux furent libraires et imprimeurs : Jacques et Claude Faure.



CLAUDE DE MERCADIER dit RETAILLON

Libraire

1632-1648

Claude de Mercadier dit Retaillon est qualifié « peintre libraire » dans l'acte de baptême de son fils François, le 26 mai 1632. Il habitait la rue du Palais, et continua son commerce jusqu'en 1645, époque où il fut nommé huissier et libraire de la Chambre des Comptes.

Nous trouvons dans les registres de l'Etat civil, à la date du 28 avril 1652, le mariage de Paul de Mafay, imprimeur, avec Jeanne de Mercadier, fille de Jean de Mercadier, imprimeur; elle doit appartenir à la famille de notre libraire. Les deux imprimeurs signalés dans cet acte n'étaient que des ouvriers typographes. Pour le chef d'une maison, on trouve toujours la mention: « maistre imprimeur ».

**PIERRE-MARTIN PILLION**

Libraire

1633-1681

Voici ce que nous lisons à son sujet dans un compte des archives de la ville de Grenoble : « Compte que

« maistre Jean Rivet, notaire royal, rend aux Conseils
 « des deniers du rolle de la taille. Premièrement
 « ledit maistre Rivet, comptable, a payé à maistre
 « Pillion, libraire de cette ville, la somme de une
 « livre pour avoir relié l'original et l'expédition du
 « rolle dont s'agist, comme apert du certificat et acquit
 « que ledit maistre Pillion en a fait le second jour du
 « mois de mars, année présente mil six cent soixante. »

Il habitait rue du Palais et paraît jusqu'en 1684 dans le rôle de la taille de Grenoble. Il avait épousé, le 11 janvier 1633, Benotte Lantelme, fille de Félix.



Louis NICOLAS

Libraire

1650-1680

Louis Nicolas fils de Jean Nicolas, aussi libraire, paraît avoir été associé à son père en 1650 et demeurait comme lui dans la rue du Palais. Nous ne connaissons, portant son adresse, que : *les Amours d'Abélard et*

LXLI

d'Héloïse, de Jacques Alluis (1676), et la *Seconde partie du Traité des Panacées*, de Jacques Massard (1680).

Louis Nicolas 

JOUFFREY MERCADIER

Libraire

1656

Un acte des registres de l'Etat civil, du 29 avril 1656, relate le mariage de Jouffrey Mercadier, marchand libraire, fils de Claude Mercadier, huissier en la Chambre des Comptes, et d'Angélique Guillerme, avec Angélique Cochat. Son père, Claude Mercadier, était *maître relieur*. Il mourut le 21 février 1682.

Jouffrey Mercadier

CLAUDE VOSAY

Libraire

1657-1668

Claude Vosay ou Vozan, libraire, demeurait au banc de Mal-Conseil en 1657. Il paraît dans le rôle de la taille de notre ville jusqu'en 1668.

JEAN BENIT

Libraire

1657-1665

Jean Benit est qualifié marchand libraire au Palais, dans le rôle de la taille de 1657. En 1661 il vint habiter « vers Notre-Dame ».

FRANÇOIS FÉRONCE

Libraire

1663-1665

Ce libraire habitait la rue du Palais, dans la maison de Jean Nicolas. Plusieurs bibliophiles pensent qu'il tint momentanément la boutique de J. Nicolas, poursuivi, disent-ils, pour la publication de *Aloysia*. C'est une erreur. Féronce habitait la maison que possédait ce libraire. Il mourut le 9 août 1687.

Voici ce qu'on lit dans le registre des sépultures de l'église Saint-Hugues :

« Le 9 aoust 1687, enterré dans le cimetière de
« Saint-Hugues François Féronce, ci-devant libraire,
« par l'ordre de M. de Lescot, lequel sieur Féronce n'a
« reçu aucuns sacrements, ainsi le certifie : Baume,
« vicaire. »

Son nom ne figure que sur quatre ouvrages.

PHILIPPE GIROUD

Libraire

1663-1670

La famille Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, paraît à Grenoble depuis 1663 jusqu'en 1817 sans interruption.

Philippe Giroud, fils de Jean, libraire de Lyon, habitait Grenoble dès 1663, époque où il épousa, le 25 juin, Angélique Rolland, fille de feu Jacques, de Lavars en Trièves. Il vivait encore en 1670.

JEAN DUJOUR

Libraire-Relieur

1663-1708

Jean Dujour, relieur et libraire, habitait la rue du Palais « dans la maison du sieur Nicolas », dès 1663. Il vivait encore en 1708.

JEAN-BAPTISTE HALLÉ

Libraire

1666-1671

Jean-Baptiste Hallé, libraire de Paris, vint s'établir à Grenoble vers 1666. Il épousa, le 6 mai de cette année, Claudine Michel, fille de Pierre et de Catherine

Gounet. Il était encore en notre ville en 1671. Un de ses fils, Louis Hallé, était maître relieur en 1697.

J. C. Galli

LOUIS ROUGIER

Libraire

1669-1688

Louis Rougier, de Lyon, fils de Gaspard, maître tailleur d'habits, et de Marguerite de Laye, vint s'établir marchand libraire à Grenoble vers 1669. Il épousa, le 9 février 1670, Anne Pelat, fille de Hugues et de Dimanche Dudot, en présence de Robert Philippes, marchand libraire imprimeur, et de Jean Gautier, aussi imprimeur. Veuf en 1675, il se remaria avec Françoise Drevon. Il a édité quelques ouvrages classiques et habitait devant le collège des Jésuites. Son fils Jean lui succéda.

L. Rougier

PIERRE GIRAUD

Libraire

1669-1692

Pierre Giraud, né en 1647, fils de Charles et de Catherine Chospie, était marchand libraire. Il exerçait en 1669 et habitait la rue du Palais. (Archives de la ville, rôle de la taille).

Il avait épousé, le 19 janvier 1677, Catherine Durif, de laquelle il eut :

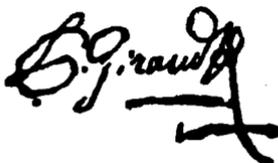
Jean, né le 6 octobre 1679.

Laurent, né le 11 mai 1682.

Marie, née le 5 février 1686,

Pierre, né le 9 novembre 1688.

Claude, né le 7 novembre 1692.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Giraud' with a stylized flourish at the end.

MERMET ROGUET

Libraire

1670-1688

Mermet Roguet, maître libraire à Grenoble en 1670, avait épousé Elisabeth Pillion, fille de Pierre, aussi libraire en notre ville. Il mourut le 24 février 1688 et fut inhumé dans le cimetière de Notre-Dame.

PHILIPPES

Libraire

1673-1676

Un libraire de ce nom vivait à Grenoble vers le milieu du xvii^e siècle. Était-il le père de notre fécond imprimeur Robert Philippes? Quoi qu'il en soit, il mourut le 13 décembre 1671 et fut inhumé dans le couvent des Frères Prêcheurs.

Sa veuve continua son commerce dans sa boutique de la rue du Palais; elle fut rayée du rôle de la taille en 1680 « attendu sa pauvreté ». Elle tenait encore sa librairie en 1708.

FRANÇOIS CHAIX LA PLACE

Libraire

1682-1685

Un arrêt du Parlement du 1^{er} juillet 1682 condamne ce libraire à 50 livres d'amende et lui interdit les fonctions de libraire, durant six mois, pour avoir vendu le livre de Jean Garcin, ministre protestant, intitulé : *Entretien d'un père et de son fils*.

Il appartenait lui-même à la religion protestante. Il quitta Grenoble à la révocation de l'Edit de Nantes, ainsi que Daniel son père, et revint dans notre ville en 1700, où il abjura le protestantisme.

Voici cet acte curieux tiré des registres paroissiaux :

« Le 22 octobre 1700, j'ai reçu l'abjuration
 « de l'hérésie de Calvin qu'ont faite en mes mains
 « selon la forme prescrite par le saint Concile de
 « Trente, sieur François Chaix dit la Place, âgé de
 « 50 ans, ci-devant marchand libraire de cette ville
 « et revenu de Suisse depuis environ quatre mois,
 « et sieur Jean-Joseph, son fils, âgé de 14 ans,
 « lequel il a ramené avec lui, et c'est après les avoir
 « instruits et examinés en particulier, sur les points de
 « controverses entre nous et les protestants, et m'être
 « assuré autant qu'il est possible de la sincérité de
 « leur conversion, leur ayant fait promettre et juré
 « qu'ils se disposeront au plus tôt à recevoir les sacre-
 « ments de Pénitence, de Confirmation et d'Eucha-
 « ristie, et que ledit sieur Chaix père ramènera au
 « plus tôt en France Antoinette et Suzanne Chaix, ses
 « filles légitimes, lesquelles il a laissées à Copet en
 « Suisse, et sont âgées: Antoinette de 21 ans et Suzanne
 « de 5; et pour Daniel Chaix, âgé de 22 ans, lequel est en
 « Angleterre depuis 12 ans; et Sébastienne Chaix, âgée
 « de 25 ans, laquelle est à Genève depuis 5 ans; et
 « Françoise Chaix, âgée de 19 ans, laquelle est en
 « Brandebourg, auprès d'Anne Biset sa tante, depuis
 « 2 ans. Il a déclaré n'avoir le moyen ni l'autorité de
 « les rappeler, mais qu'il y fera son possible. Fait en
 « présence de Messire Georges Isoard, prêtre habitué
 « de l'église Cathédrale, prieur de Risset, et de Mes-
 « siro Etienne Buisson, vicaire de cette paroisse, signés
 « avec lesdits abjurants : Isoard, Buisson, Chaix. »

BONIFACE

Marchand Libraire

1682-1694

Elle habitait place Saint-André et vendait *l'Histoire généalogique des familles de Dupuy Montbrun et de Murinais*, de Guy-Allard. Voyez: *Gilibert*, 1682. Elle était encore libraire en 1694. (Rôle de la taille.)

ALEXANDRE GIROUD

Libraire

1684-1716

Alexandre Giroud s'établit libraire vers 1684, à la *salle du Palais, à l'enseigne de la Justice*. Il était libraire du Parlement (depuis le 18 mars 1689), des évêques de Grenoble et de Gap. Il a publié une quantité considérable d'édits, déclarations, lettres patentes, de livres liturgiques et quelques opuscules relatifs à la conversion du pasteur Vigne et de l'avocat Masseron.

Alexandre Giroud avait épousé 1° Catherine Mollier; 2° le 3 février 1705, Marie Guignier. Son fils aîné Gaspard lui succéda. Il mourut en 1716.

Alexandre giroud

FRANÇOIS CHAMP

Libraire

1684-1716

François Champ, fils de Pierre et d'Antoinette Roux, surnommé le *Petit Garant*, demeurait sur la place Saint-André, à l'*enseigne des Trois Vertus*. Il exerçait sa profession dès 1684. Il publia, comme son confrère A. Giroud, un grand nombre de petites relations ou nouvelles du jour (aujourd'hui presque introuvables), qui, à défaut de journaux périodiques, donnaient au public les nouvelles de la guerre et l'annonce des événements plus ou moins dignes d'intérêt ; quelques thèses, quelques vies de saints et des ouvrages ou brochures religieuses. Il avait été nommé libraire de l'Evêché le 18 mai 1709. De son mariage avec Marie Gilibert (14 nov. 1690) il eut deux enfants : Jean-François Champ, qui fut aussi libraire, et Dorothée, née le 6 octobre 1704, mariée à Claude de Rivière, notaire.

Il mourut le 27 novembre 1716 et fut inhumé dans l'église Saint-André.

F. CHAMP**FRANÇOIS CHAIX**

Libraire

1686

Les registres de l'Etat civil de l'année 1686 contiennent, à la date du 7 février, le baptême de Jeanne

ci
Chaix, née le 6, fille de François Chaix, marchand
libraire.



PIERRE CHAIX LA PLACE

Libraire

1687

On trouve un libraire de ce nom dans le rôle de la
taille royale de Grenoble, en 1687. (*Arch. municip.*)

JEAN FAYS

Libraire

1687-1688

Jean Fays, fils de Clément et d'Etienne Escotier,
libraire à Lyon, vint s'établir à Grenoble vers 1687.
Il épousa, le 21 février 1688, Marie Jolly, fille de Jac-
ques, maître tailleur d'habits, et de Jeanne Aubrey.
(Registre de la paroisse Saint-Hugues.)

AUGUSTIN FLORY

Libraire

1687

On trouve dans les registres de l'Etat civil, à la date
du 22 juillet 1687, le mariage d'Augustin Flory, mar-
chand libraire de Grenoble, fils de François, capitaine
et châtelain de Saint-Nazaire, avec Françoise Perret.
Nous ne l'avons trouvé que là.

JACQUES FAURE

Libraire

1693-1700

Jacques Faure, fils de Pierre, figure en 1693, dans un arrêt du Parlement qui ordonne un nouveau rapport de visite et description de la maison de Lucrece Dorgeoire, veuve de Charles de Baudan (*Arch. de l'Isère*, B. 1380). Sa boutique était située dans la rue du Breuil. Il testa le 3 juin 1698 et fit diverses donations à ses sœurs Dorothee et Jeanne Jacquemet, à ses neveux Pierre et Jean Faure, fils de Claude son frère. Il mourut le 26 mars 1700 et fut inhumé dans le couvent des Frères Prêcheurs de Grenoble.

JEAN ROUGIER

Libraire

1696-1705

Jean Rougier, fils de Louis Rougier, libraire, habitait, en 1696, la rue Neuve de Bonne. Il disparaît du rôle de la taille en 1705.

FRANÇOIS BAISSIERE

Marchand Libraire

1697-1732

Il était de Toulouse, fils de Jean-Antoine Baissière et de Germaine Vocanson. Il épousa à Grenoble, le 31 jan-

vier 1697, Marie Jasier, de Crest, fille de Pierre et d'Ester Pegon. Sa boutique était dans la rue Brocherie.

Baiffière

PHILIPPE COURTOIS

Libraire

1699

Philippe Courtois, originaire de Bruxelles, était libraire à Grenoble en 1699 et habitait la rue Marchande. Il avait épousé, le 19 avril 1695, Adrienne Chevile, fille d'André et de Clauda Bosson.

Courtois

MAZUEL

Libraire

1707

Jacques Paul dit Mazuel, libraire à Grenoble, habitait dans la paroisse Saint-Louis, en 1707. Il eut une fille nommée Jeanne, de son mariage avec Françoise Miraillier (9 avril 1707).

MICHEL DUTRUC DIT LEULLIET

Relieur-Libraire

1713-1726

Fils de Mathieu Dutruc⁽¹⁾, relieur, fut lui-même relieur et libraire à Grenoble en 1713. Il avait épousé Laurence Expulson, de laquelle il eut quatre enfants : André, Laurence, Mathieu-Antoine et Claire ; il mourut en 1747.

JEAN-FRANÇOIS CHAMP

Libraire

1717-1729

Fils de François Champ, libraire, et de Marie Gilibert, naquit le 16 octobre 1698, et épousa : 1^o le 23 décembre 1716, Catherine Giroud, fille d'Alexandre et de Catherine Mollier ; 2^o Thérèse Rey.

Il était syndic du corps des libraires de Grenoble, et n'a édité que des ouvrages de piété. Il mourut le 30 mars 1755 et fut inhumé dans la chapelle de l'Ange gardien de l'église Saint-Louis. Il demeurait rue de Bonne et avait acheté, je crois, le fonds de Jean Verdier. (Rôle de la taille 1721.)

(1) Il mourut le 10 mars 1733, à quatre-vingts ans, et fut enterré aux Cordeliers.

GÉN

ép., le 14 novembre

Dorothee
née le 28 août
1691.

Jean
né le 16 janvier
1694.

nom
1704;
notaire
41.

Jean
né le 16 septembre
1717.

Ennemond
né le 22 avril 1718.

né le 16
m. le 6

Philippe-Catherine
née le 25 janvier 1725 ;
ép., le 7 avril 1763,
Jean Guion,
maître orfèvre.

Antoine
né le 10 juin 1729 ;
vicaire de l'église de
Saint-Laurent de Grenoble,
prieur de Lans.

Gaspar
né le 28 j

Marie-Catherine
née le 27 janvier 1747 ;
p., le 27 septembre 1768,
Antoine-Henri Ducoin,
de Lyon, receveur général
des Droits réunis.

JEAN PUPIL

Libraire

1720-1727

Jean Pupil naquit à Grenoble, le 21 février 1685, de Jean-Louis Pupil, maître cordonnier et marguillier de l'église Saint-André, et de Catherine Gautier. Il épousa, le 6 février 1720, Pauline Roux, fille de Jean et de Louise Finet. Il était encore libraire en notre ville en 1727.

BENOIT RICHARD

Libraire

1721-1745

Benôit Richard, marchand libraire et relieur à Grenoble, né à Lyon, fils de Claude, libraire en cette ville, et de Pierrette Fayole, épousa, le 20 juin 1721, Antoinette Faure fille de Claude, imprimeur, et de Marie Galle. (*Registres de l'état civ.*, 1721).


CLAUDE GALBERT

Libraire

1727-1747

Claude Galbert était libraire à Grenoble, en 1727. Il avait épousé Anne Rouquet, dont il eut plusieurs enfants.

ANTOINE GORGY

Libraire

1731

Antoine Gorgy, fils de Claude Gorgy, maître serrurier, et de Louise Charrin, du lieu de Claix, exerçait la profession de libraire à Grenoble en 1710. Il avait épousé, le 4 novembre 1712, Jeanne Barral, fille de Louis, vigneron de Biviers. Il vivait encore en 1731.

Un arrêt du Parlement de Grenoble de 1731 nous apprend qu'Antoine Gorgy, mari de Jeanne Barral, exerçait la profession de libraire en cette ville. (*Arch. de l'Isère*, B. 1599.)

JEAN GIRAUD

Libraire

1732-1753

Fils de Pierre et de Catherine Durif, naquit le 6 octobre 1677. Nous le trouvons parmi les examinateurs chargés de faire passer l'examen prescrit pour la réception d'imprimeur à Joseph Cuchet, en 1748.

Voici la composition du jury :

Reynaud David, marchand libraire à Valence ;		
Gilbert, maître imprimeur à Valence ;		
André Faure, maître imprimeur-syndic, à Grenoble ;		
André Giroud,	—	—
André Arnaud,	—	—
François Champ, maître libraire,		—
Jean Giraud,	—	—
Benoit Richard,	—	—

Il habitait, dès 1632, la rue Neuve; il avait épousé, le 7 avril 1712, Isabeau de Renard, fille d'Antoine et de Marianne Arnaud, et mourut le 4 février 1753.

CLAUDE MARQUIAN

Libraire

1753

Claude Marquian, libraire à Grenoble en 1753, avait épousé Thérèse Blanchet.

JEAN-BENOIT GOUJON

Libraire et Relieur

1757-1763

Jean Goujon, fils de Jean-François Goujon, relieur, et de Nicole Dominique, naquit à Paris. Relieur lui-

CVIII

même de cette ville, il vint s'établir à Grenoble en 1757. Six ans après, il adressa une requête au Parlement « tendante à ce qu'il adjoigne à son commerce de « relieur celui de marchand vendeur de vieux livres. »

Voici cette requête :

« A Nosseigneurs de la souveraine Cour de Parle-
« ment de Dauphiné, supplie humblement Jean Gou-
« jon, natif de Paris, relieur de la même ville, établi à
« présent à Grenoble.

« Le suppliant a très grosse famille avec l'espérance
« de l'augmenter, mais l'état de relieur est très peu
« lucratif à Grenoble ; il ne peut suffire à l'entretien de
« la famille du suppliant. Il est obligé de solliciter au-
« jourd'hui la permission de vendre de vieux livres
« dans sa boutique, conformément à l'usage de Paris,
« de Lyon et de toutes les villes bien policées.

« Le suppliant observe qu'à Paris on n'a jamais con-
« testé ce droit, surtout aux relieurs, et qu'il est no-
« toire qu'on accorde même à eux seuls et aux vieux
« imprimeurs le privilège du colport des livres neufs
« et utiles même aux libraires, parce qu'il excite la
« curiosité et donne, par conséquent, la tentation d'a-
« cheter les nouvelles éditions ; il est encore plus utile
« au public. Plus il y a de marchands, moins les
« marchandises sont chères. Quantité de gens vont
« prendre le goût de la lecture en voyant des vieux
« livres, qui sont pour l'ordinaire aussy utiles que
« scavants. Chez les vendeurs de vieux livres seuls on
« peut trouver des livres extrêmement rares et on y
« peut compléter, sans frais, des éditions desquelles on
« a perdu un volume. Enfin, la librairie n'est plus au-

« **aujourd'hui un secret magique, elle est rentrée dans la classe du commerce; tous les privilèges exclusifs sont heureusement abolis pour le bien public** » (1).

La permission que J. Goujon demandait lui fut accordée le 23 mars 1763, et il prêta serment en présence du lieutenant général de police Vallet, le 24 mars suivant.

Il avait épousé, le 8 mars 1757, Marguerite Dumoulin, fille de Pierre et de Geneviève Cuchet, de laquelle il eut Jean-François et Jacques, 1758-1759.

J Goujon

LAURENT EYMARD

Libraire-Relieur

1760-1792

Ce libraire-relieur habitait Grenoble en 1760. Il avait épousé Marguerite Guillermin.

Il mourut le 13 déc. 1792, âgé de 62 ans. Un de ses fils, Noël, fut relieur à Grenoble.

JOSEPH-SULPICE GRABIT

Libraire

1767-1771

Joseph-Sulpice Grabit, fils de M^e Pierre Grabit, notaire à Pont-de-Beauvoisin, résidant à Saint-Geoire, et

(1) Registre de réceptions, 1762-1770, f^{os} 20-22 (*Archives municipales*).

cx.

de Marie Cuchet, naquit dans ce lieu le 4^{or} septembre 1736. Après avoir fait ses études au collège de Grenoble, il entra en apprentissage chez Pierre et Benoît Duplan, libraires à Lyon (12 mars 1755), chez lesquels il fut le principal commis. En 1766, il revint à Grenoble, s'associa pour la librairie avec Joseph Cuchet, imprimeur-libraire; mais, quelques mois après son entrée dans cette maison, Cuchet lui fit craindre que, n'étant pas reçu libraire, une société commerciale ne pût exister entre eux, et, pour prévenir les difficultés qu'on pourrait lui élever, il le pria de signer un acte par lequel il devenait apprenti libraire pour quatre années; ce contrat fut signé le 28 avril 1765, par-devant M^e Arthaud, notaire à Grenoble; mais, par suite de difficultés survenues entre eux, il quitta son patron et se fit recevoir libraire en septembre 1766, puis s'établit à Grenoble, rue du Palais.

Peu d'ouvrages portent son nom comme éditeur. Il quitta Grenoble vers 1772 pour Lyon, où il devint imprimeur-libraire « Grande-rue Mercière, maison de Malte », où il publia plusieurs ouvrages de Servan, de 1772 à 1774. Il donna encore la *Cantatrice Grammairienne*, de l'abbé Barthélemy, en 1788, et la *Vie de J. Balsamo*, en 1791, etc.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cuchet', with a decorative flourish underneath.

FRANÇOIS BRETTE

Libraire

1773-1789

Fr. Brette, marchand libraire et syndic de la communauté des marchands libraires et imprimeurs de Grenoble, naquit en cette ville, en 1745. Il y fonda un cabinet de lecture pour les journaux, en mars 1773. Il a publié les *Eléments de Géométrie*, de M. Dupuy ; un ouvrage de Gras-Duvillard et quelques brochures de circonstances. Serait-ce notre libraire qui acheta, vers 1788, la belle bibliothèque de l'abbé Perrichon, chanoine de Saint-Paul, puis vicaire-général de l'archevêque de Vienne, et qui fut condamné à mort, le 13 décembre 1793 comme contre-révolutionnaire ?

Il avait épousé Marie Prost, dont il eut : Pierre-Louis et Marie-Lucille.


PIERRE FRANCOZ

Libraire

1777-1780

Pierre Francoz, fils de Jean-Baptiste et de Marie Bois, naquit aux Côtes-de-Sassenage ; il vint s'établir libraire à Grenoble, vers 1777, et épousa, cette même année, Marguerite Larget.

LEMAIRE

Libraire-Colporteur

1778-1799

Il s'était formé à Grenoble une société de gens sans fortune, par le moyen desquels des marchands papetiers et même des libraires faisaient entrer la nuit la majeure partie du papier dont ils avaient besoin. Lemaire se trouvait à la tête de cette société, et à part quelques brochures qu'il colportait dans le jour, il ne faisait d'autre commerce dans la nuit que celui de fraudeur. Le 15 mars 1778, il trouva le moyen de faire entrer dans la ville une grande quantité de papier qu'il devait conduire chez Cuchet, libraire, rue du Palais. Surpris par les employés des fermes, son chargement fut saisi et, quelques mois après, il fut condamné à 100 livres d'amendes (15 juin 1778).

Quelques brochures portent son adresse jusqu'en 1799.

JEAN-CHARLES FALCON

Libraire

1780-1823

Fils de Jean Falcon et de Jeanne Vallier, naquit à Chapareillan, le 4 novembre 1753. Il étudia la librairie pendant quinze ans à Paris, à Lyon et à Grenoble, où il épousa, le 1^{er} décembre 1771, Marie Coche, et demanda, le 25 octobre 1779, l'autorisation d'ouvrir une boutique et d'y vendre toutes sortes de vieux livres, ce qui lui fut accordée en 1780. Membre de la Société populaire de Grenoble dès le 28 janvier 1790, il se fit remarquer dans

les clubs. On reprochait à Falcon ses inconséquences et ses propos peu réfléchis en beaucoup d'occasions. Il était libraire de la Municipalité et des Ecoles primaires. Je reproduis ici la curieuse annonce faite par Falcon dans le *Journal patriotique de Grenoble*, n° 112, du 2 novembre 1790.

« Le sieur Falcon, libraire à Grenoble, prévient tous les manufacturiers, marchands, débitants de feuilles aristocratiques ou qui ne sont pas dans le sens de la Révolution, qu'il n'entend rien tirer de leurs magasins, et qu'excédé des envois multiples de leurs échantillons, il ne se bornera plus à les faire brûler devant la porte de son bureau, mais qu'il les leur renverra par la poste. »

Il mourut à Grenoble, le 16 juin 1830.



Nous terminons notre liste de libraires par quelques noms d'imagiers trouvés dans les registres des Archives municipales, les voici :

IMAGIERS.

Martin Clotre, 1516.

Pierre le Mère, imagier, 1516-1531.

Antoine Varnolle 1525.

CXIV

Antoine Beaufort, imagier, mort en 1684.

Joseph Blanchet, enlumineur d'images, 1684.

**Joseph Copin, enlumineur d'images, 1685, habitant
tous les deux à Saint-Laurent.**

Jacques Douville, marchand imagier, 1762.

*(Archives municipales de Grenoble : Rôle des tailles
et registres paroissiaux).*



BIBLIOGRAPHIE GRENOBLOISE

1490-1788

BIBLIOGRAPHIE GRENOBLOISE⁽¹⁾

1490-1788



1490

1. — (*Decisiones Guidonis Pape*).

Volume en caractères gothiques, à longues lignes, 34 à la page, formant un petit in-f° de 400 feuillets non chiffrés; les verso des derniers feuillets du texte et de la table des matières sont blancs.

Signatures : a IIII — A — XIII — aa — ggIII. Plusieurs de ces signatures ne se composent que de trois feuillets, et celle VII est signée fautivement VIII. La table des matières n'est pas signée.

Le volume n'a ni titre ni faux-titre. Sur le verso du premier feuillet, dont le recto est blanc, on trouve l'avertissement de l'auteur.

(¹) Sauf indication contraire, tous les ouvrages décrits dans notre *Bibliographie grenobloise*, appartiennent à la Bibliothèque de Grenoble.

Au bas du recto du dernier feuillet de l'ouvrage on lit la souscription suivante :

Hoc opus decisionū excellentissimi parlamēti Dalph. fuit Gracionopoli | per Stephanū Foreti Deo favente ante ecclesiam sancte Clare impressum | et finitū die penultima mens' aprilis Anno Dni | m^o. CCCC. LXXXX. I. D. V.

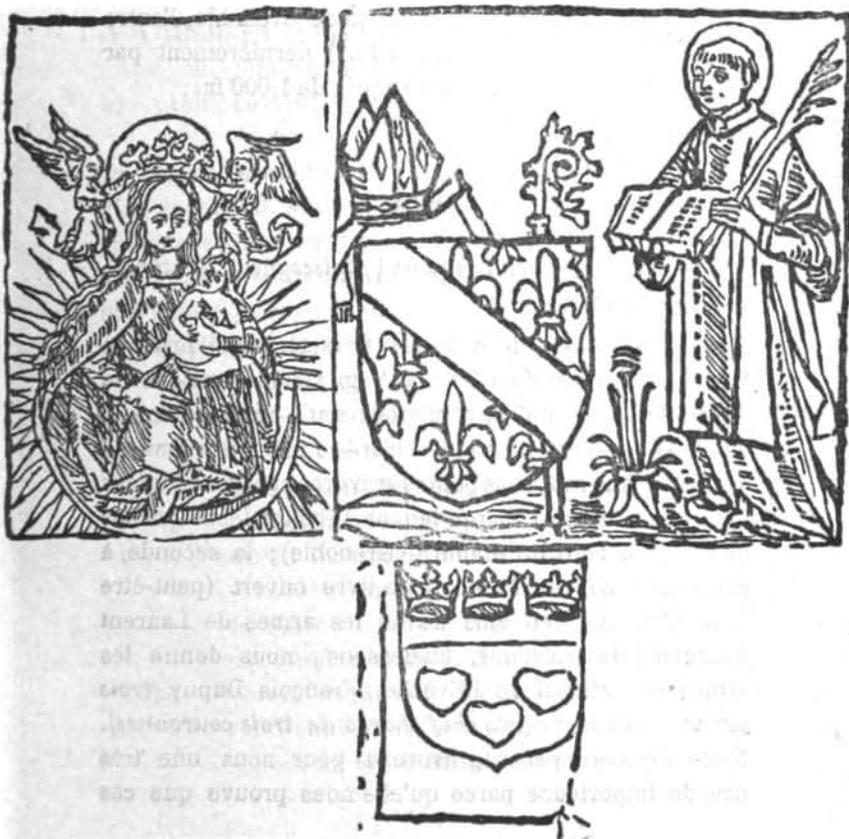
Livre d'une excessive rareté, dont on connaît deux exemplaires : l'un à la Bibliothèque de Grenoble, l'autre à la Bibliothèque Nationale, acheté dernièrement par elle de l'Hôpital de Grenoble, au prix de 1,000 fr.

1495

2. — *Statuta Synodalia nova | Episcopatus Gracionopolis.* (Impres. rouge.)

Petit in-4^o — s. l. n. n. d. — Caractères gothiques et à longues lignes, dont 30 à la page; il se compose de 60 feuillets non chiffrés et signés : a II — b III. c III — d III — e III — f III — g III — h II — i III. — Sur le verso dutitre se trouvent trois petites gravures sur bois réunies : l'une représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus (armes du chapitre de Notre-Dame de Grenoble); la seconde, à gauche, un Saint présentant un livre ouvert (peut-être saint Vincent); en face de lui les armes de Laurent Alleman; la troisième, au-dessous, nous donne les armes de l'official de l'Evêché, François Dupuy (*trois cœurs posés 2 et 1, au chef chargé de trois couronnes*). Cette dernière petite gravure a pour nous une très grande importance parce qu'elle nous prouve que ces

Statuts ont été imprimés pendant que François Dupuy était official, c'est-à-dire avant 1501, époque où il fut nommé prieur général de la Grande-Chartreuse. Quoi qu'il en soit, nous croyons ce volume imprimé par Jean Belot en 1495.



En tête du dernier feuillet on lit :

*Acta fuerūt premissa et publicata in synodo p. nos |
tenta in ecclesia grationopolitana sposa nostra : die |
XIII. mensis maii. Anno dñice incarnationis. Millesimo
| quater cētesimo nonagesimo quīto. Pntib' dñis
archi | pb'ris : canonicis : priorib' Pb'ris et aliis
ecclasticis syno | dum predictam tenentibus.*

1497

3. — *In nomine sancte et individue trinitatis Pris
et Filii et Spus Sancti. Incipit missale ad usum
grationopolitanum. Dnica prima Advētus dñi, Ad
missam. Introitus.*

In-4° à 2 colonnes, caractères gothiques, rouges et noirs, comprenant 202 feuillets paginés. 36 lignes à la page de chaque colonne. Les capitales sont rehaussées d'azur et d'or à la main. Signatures: a III — 4 III. — Les cahiers i et p ont 5 feuillets, celui signé 2 n'en a que 3, et le second feuillet du cahier 5 ne porte point de signature. Le titre du folio 1 est en rouge ainsi que la souscription suivante qui se trouve à la fin du volume, sur le recto du dernier feuillet dont le verso est blanc :

*Explicit missale ad usum ecclie
Grationopolitane ipressu Gratio-
nopolis de mādato reveredi in xpo
pris dñi Lauretii Alamadi episco-
pi z principis grationopolitani et
dnor de capitulo dicte ecclesie, per
Johane Belot rothomagen hitato
rem Grationopolis. De anno Dni
millesimo LXXXVII Die xx mēsis
Mayi.*

L'imprimeur, dans l'énonciation du millésime, a omis cccc. Il faut lire 1497.

Ce missel est précédé d'un calendrier de 6 folios non paginés. Entre les folios lxxiiii et lxxv sont intercalés 6 folios de préface et de canons, signés : † — †ii, †ii. Les caractères de plein-chant sont notés à la main. Enfin, après le 202^e et dernier folio, on trouve encore 4 feuillets non paginés mais signés A, contenant des proses. Sur le recto du dernier de ces 4 feuillets, dont le verso est blanc, on trouve une vignette sur bois coloriée en rouge, représentant les armes de l'évêque de Grenoble, Laurent Alleman.

Cet ouvrage est extrêmement rare; l'on n'en connaît que deux exemplaires : le premier se trouve à la Bibliothèque de Grenoble, le second est dans celle de M. de Terrebasse. Les filigranes du papier employé à cet ouvrage représentent soit une main, soit un calice.

Il me semble que le calendrier devrait être précédé d'un titre qui manque à l'exemplaire de la Bibliothèque de Grenoble.

1508?

4.— *Libertates per illustrissimos princi | pes delphinos
viennenses delphinalibus subdi | tis concessæ statutaqz
z decreta ab eisdem princi | pibus necnon magnificis
delphinatus presidibus quos gubernatores dicunt z
excelsum delphinalē senatū edi | ta: quibus et foren-
ses z extra iudiciales cause facile dirimi | queant formis
dudum emendatissime mandate: una cum interinatione
litteraruz dismebrationis comitatus Asten | sis a senatu*

*Mediolani, z adiunctionis dicti comitatus | insigni curie
Parlamēti delphinatus. Impensa Francisci | Pichati
et Bartholomei Bertoleti grationopolitanoruz | civium.*

(Armes de France et de Dauphiné soutenues par deux anges).

*Venales habentur hujusmodi libelli grationopoli in |
Platea mali consilii apud Franciscu. Pichatuz : et in
vico | Parlamenti apud Bartholomeum Bertoletum.*

Grand in-4° gothique à 2 colonnes de 45 lignes. Titre rouge et noir. Rare et précieux volume qui contient 4 feuillets non chiffrés pour le titre et la table, 2 feuillets non chiffrés pour la *littere regie et Delph.* de 1508. + LXXXVII feuillets chiffrés, 1 feuillet blanc + XXXVII feuillets chiffrés pour les *Statuta Delphinatus*.

Brunet (II, 1812) croit que ce livre a paru dans le courant de l'année 1508. Cette belle impression ressemble étonnamment au volume intitulé : *Perutilia ac summe in practica necessaria,* publié par Helias Olivellus, libraire de Valence. Ces impressions nous paraissent sortir des presses de Jean Belon, imprimeur de cette ville.

1529

Statutum Delphinale

Si quis.

5. — PRETEREA, *commentarii super dictum statutum*
Si | quis, domini Guidonis Pape, celeberrimi juriuz
doctoris, | huiusqz | inclyte supremæ curiæ Parla-
menti | Delphi. quondam senatoris eximii, ex pluribus |
mendis in nitorem pristinum restituti.

NECNON, statutum De consignando, Nunc primum
a | Domino nostro rege Delphino Francisco concessum.

ITEM Cōmētarium super statuto de compulsoriis, et
pre | cisis concedendis, antea nusq̄ impressum.

ADJECTUS. est preter hæc, index alphabeticus, quem
tabulam vocant, quo prima æditio carebat, cuius ope
omnia, quæ ex his | opusculis particulatim scirelibuerit,
sine labore in promptu erunt. (Armes de France et de
Dauphiné supportées par deux anges agenouillés.)

Venundan, grationopol' in officina Bonini Balsarini,
commoran. prope Parlamentum.

A la fin : Impressū grationopol' exp̄sis hone. viri Ane-
mōdi Amaberti.

Petit in-4°, 4 feuillets non chiffrés + 82 feuillets chif-
frés. Dans la marge du bas du côté opposé à la signature
+ le dernier feuillet non chiffré. Au verso les armes de
Dauphiné et la devise NE QUID NIMIS. Impression en
caractères ronds.

Ce rarissime volume que possède la Bibliothèque de
Grenoble et qui a appartenu à Cl. Expilly a été imprimé
par Bonin Balsarin, aux frais d'Anemond Amabert, tabel-
lion royal de notre ville. M. Gariel voit dans ce volume
un imprimeur et un libraire. C'est une grave erreur, qui
malheureusement a été reproduite par M. Deschamps,
dans son Dictionnaire de Géographie à l'usage du libraire.

Quelle date assignerons-nous à cette impression ?
M. Gariel donne 1523 ? Nous la croyons plutôt de 1529.
Nous sommes loin de penser et nous n'avons point de
preuve que Balsarin habitait notre ville dès 1523.

1530

6. — *S'ensuyt la vie de Saint Christofle élégamment | cōposée en rime françoise et par personnages | par Maistre Chevalet, jadis souverain maistre en | telle composition nouvellement imprimée.*

In-4^o exécuté en lettres rondes. Sur le 1^{er} feuillet, la figure de saint Christophe, gravée sur bois, au bas de laquelle on a placé par forme de titre celui que nous venons de donner. Au verso de ce feuillet, on lit un extrait du privilège du roi.

Les feuillets ne sont point chiffrés, mais distingués seulement par cahiers séparés dont les signatures sont assez mal en ordre. Le Mystère est divisé en quatre journées.

1^{re} journée. — Cahiers signés A.-N.; ces signatures sont toutes de quatre feuillets, à l'exception de la dernière qui n'est que de deux.

2^e journée. — 1^{er} feuillet représente la figure de saint Christophe, cahiers O — Z. AA — CC. Chacune de ces signatures a quatre feuillets, à l'exception de la dernière qui en a cinq. Le premier cahier de cette 2^e journée devait être signé O, mais, par une faute d'impression, il est signé P, lettre qui se trouve double.

3^e journée. — Elle commence par la même figure de Saint-Christophe — renferme les cahiers signés DD—NN (de 4 feuillets, à l'exception de la dernière qui en a 6).

4^e journée. — 1^{er} feuillet avec la figure de saint Christophe avec l'intitulé du livre tel que nous l'avons donné au commencement de cet article. — Elle comprend les signatures oo — zz — AAA — CCC; chacune est de 4 feuillets, à l'exception de la dernière qui n'en a que trois. — On lit à la fin du volume la souscription suivante :

« Icy finist le Mystere du glorieux Saint Chri | stofle,
composé par personaiges et imprimé | à Grenoble, le
vingthuit de janvier l'an cōptant à la Nativité de Nostre
Seigneur mil ciq̄ | cens trente, aux despens de maistre
Anemond Amalberti, citoyen de Grenoble. »

Finis.

Enfin on doit trouver encore un feuillet séparé et seul, représentant encore la même figure de saint Christophe accompagnée de ce quatrain :

*Voicy la fin du glorieux mystere :
Saint Christofle qui pour Dieu tant souffrit
Lequel triomphe comme martyr en gloire
Pour ce qu'il fut ferme en Jesuchrist.*

Ce volume est un des plus rares de la classe des Mystères. Les exemplaires en sont extrêmement recherchés et d'une valeur considérable.

7. — *Petit Traicté enseignant que est ce que vraye noblesse. Avec auctorité de Diogenes, de Seneque, de Bocce et Ovide. Nouvellemēt imprimé à Grenoble.*

(1530 à 1531). Petit in-8^o de 8 feuillets exécuté en lettres rondes, de B. Balsarin.

Il est cité par Brunet, *Nouvelles recherches*. t. III, p. 33.

8.— *Double du rescript des foires franches concedées es consulz, manans et habitans | de Grenoble, cité capitale du Dauphiné interiné et publié, | comment dessoubz est.*

(Donné à la Buxière le quizesme du moys de juillet l'an de grâce mil cinq cens vingt et huit.)

Et plus bas :

Double, de, la, crié, et, publication.

A la fin : *Lesquelles ont esté leues, et publiées par les carrefours de ceste cité de Grenoble par la crié, et son de trompe, en vertu de la susdicte interination au iourdhuy sammedi vingt et six de novembre mil cinq cens trente.*

Denis, Chapuis.

*Imprimé à Grenoble,
par Bonyn Barsarin.*

Placard in-folio en lettres rondes de 30 et 16 lignes.
(Archives municipales de Grenoble AA 23.)

Les *litteræ* de Robert Perrot, receveur de la ville, contiennent la quittance du payement de cette affiche. Elle fut tirée à 800 exemplaires et on a payé à l'imprimeur la somme de 3 francs.

1531

9. — *Statuta delphinalia | novissime facta per supremam curiam parlamenti presentis patriæ Delphinatus, ad mandatum eiusdem impressioni commendata. Statutz du Dauphiné | nouvellement faictz par la supreme court du Parlemet du | Daulphiné et translates*

*de latin en fraçoys pour la utilité des laicz et ruraulx
respodat de mot en mot au latin a | lencotre mis avec
aulcū̄s statutz de rechief | nouvellement faictz avec
privilège. Imprimez à Gre | noble l'an mil cinq cens
trente et ung, le vingt | et troysième du | moys | de
juing.*

Au verso du feuillet 15, la marque de Balsarin, puis
2 feuillets supplémentaires.

10. — *Libanii declamatoris Diser-
tissimi beati Joannis Cry-
sostomi praeceptoris epi-
stolae, quae vetustatis
situ conspurcatae in
nativam clarita-
tem recenter
sunt repo-
sitaē.*

*Ac recentioribus typis absqz mendis | in manus homi-
num | emissæ.*

Gratiannopoli sexto idus junii.

MD XXX I.

Petit in-4°, 86 feuillets non chiffrés. Ce volume, non cité
jusqu'ici, dont les 9 premières lignes sont imprimées en
lignes décroissantes, est sorti des presses de Balsarin
dont on voit la belle marque au verso du dernier feuillet.
Il appartient à la Bibliothèque de notre ville et provient
de la Bibliothèque du couvent des Frères Prêcheurs.

11. — *Nove decisiones sup̄reme curie
Parlam̄eti Delphina. per magnificū quōdam dominum
Franciscum Marcum illius senatorem meri-
tissimū, ac legū interpretē acutissimū æditæ,
collectæqz, necnon ad unguē emēdataæ. Præ
terea index seu tabula cuius ope om-
niū questionū quibus te parti-
cipem fieri vis summam
abqz labore depre-
hendere po-
teris.*

(Marque de B. Balsarin.)

*Cum privilegio regio, ac domini | Gubernatoris Del-
phina.*

Le 1^{er} recto est composé des lignes ci-dessus et de la grande et belle marque de Balsarin, imprimeur à Grenoble. Au verso se trouve le privilège daté de Compiègne, 13 novembre 1531, signé de François I^{er} et accordé à Annemond Amabert.

L'ouvrage est grand in-4^o en deux parties ainsi composées : le titre décrit plus haut forme le folio 1 + xci feuillets chiffrés, au recto, au verso du 91^o on lit :

EXCVDEBAT ANNE
mōdus amaberti in civitate
Gratiano. Anno a Par-
tu virgineo. M. D.
XXXI. die XVIII.
novem-
bris.

Puis 6 feuillets non chiffrés de table, et 1 feuillet dont le recto porte les armes de France et de Dauphiné, supportées par deux anges, et le verso la marque de Balsarin. Seule la seconde partie a un titre spécial qui porte encore la marque de l'imprimeur; au verso, le privilège est reproduit. Au verso du CXXIX^e feuillet on trouve l'*Excudebat* d'Amabert, mais avec la date du 27 mars 1532. Un feuillet porte au recto les armes de Dauphiné, et au verso la marque de l'imprimeur. Enfin une table de 8 feuillets n. chiffr. Tout l'ouvrage est imprimé en caractères ronds, d'un type grossier, sur deux colonnes. Le privilège accordé à Amabert pour l'impression de ce livre contient quelques phrases qui prouvent bien qu'Amabert n'était qu'un éditeur, les voici : «... receue a vous l'humble supplication de nostre bien aymé Annemond Amabert, *citoyen* de Grenoble, contenant que depuis aucun temps en ca a grans fraiz labeurs et despens *il a fait imprimer* les cas douteux et dignes de mémoyre, etc... » Et plus loin cette phrase bien significative : « mais ledict suppliant *doubte que les libraïres, imprimeurs et aultres que ceulx qui ont charge de luy,* se voulsissent ingerer de imprimer ou faire imprimer, vendre et distribuer lesdictes décisions... etc... »

1532

12. — *Missale scd'm vsum Gra | tiannopolitanum maximo tum labore, tum studio | emendatum : a pluribusqz mendis, quibus antea | scatebat in desideratum nitorem restitutum. Quod | non solum Reveredo in Christo patri.*

*D. D. Lau | rentio Alamandi secundo, episcopo et prin-
cipi | Gratiannopolitano dignissimo, verumetiam toti |
suo clero in maximum decus succedit. Id quod ad |
omnipotentis dei, optimiqz ac maximi honorem | fac-
tum sit. Cui que addita sunt index posterioris | pagine
significabit.*

*Antonii Areodi forcalqueriēsis Te | trastichon ad
Gratiannopolin civitatē | de miris laudib' Reverendi.
D. Episco | pi z principis ejusdem civitatis.*

Gratulor ipse tibi, tanto q. principe vivas :

Quem sequitur virtus, gloria, fama, fides.

Nestoreum Christo numerū vivat, quoqz clero.

Vivat nobilibus, quinetiam populo.

*Gratiānopolī an | no a partu virgineo M. D. XXXII. XIX.
Calend'. Januarii.*

On lit au bas du dernier feuillet de l'ouvrage :

*Finitur missale ad usum ecclesie | Grationopolitane.
Impressum Gra | tionopoli de mandato reverendi in |
christo patris dñi Lauretii Alamandi | episcopi z princi-
pis grationopolita | ni. Et dominorum de capitulo dicte
| ecclesie. Anno dñi M. CCCC XXXII | Die vero XIII
mensis Decembris.*

In-4°, imprimé en caractères gothiques et à deux colonnes encadrées en noir. Le titre, encadré de raies et ornements en noir, est surmonté des armes de l'Evêque de Grenoble. — 43 lignes à la page par chaque colonne. Lettres ornées sur bois. Les capitales et les titres sont en rouge. Il se compose de 241 feuillets chiffrés et signés : a — z iiij — A — GV — (la signature m. n'a que 3 feuillets et le premier n'est pas noté, plus de 16 folios prélim.

non chiffrés mais signés † iiij — †† iiij, contenant entre autres pièces un calendrier. — On trouve de la musique notée entre les folios 7-9, 63-64, 66-71, 77-88, et de plus, une gravure sur bois de la même dimension in-4° représentant Jésus crucifié (folio 89).

Ce missel est une réimpression de celui qui fut publié en 1497 par Jean Belot.

13. — *Missale scd'm usum Gra | tiannopolitanum... Gratianopoli an | no a partu virgineo. M. D XXXII XIX | calen' Januarii.*

Le colophon est conçu en ces termes: *Missale secū- dum usum Gratianopolitan. ecclesie, opti | me emen- datum, et correctū expliciit. | Impressum Gratiannop. in officina | calcographorū eiusdē civitatis. An | no dñi M CCCC XXXII. Id. Decēbris Reverendo in christo Patre D. D. | Lauretio Alamādi ij prefate ecclesie episcopo, principeqz Gratiannop. | presulante.*

In-4° semblable au précédent, sauf l'adresse des imprimeurs, de plus le feuillet 139 est paginé par erreur 141. Et à partir de ce feuillet, au lieu de lire au haut de la page simplement *prose*, on lit, folio 141 (139): *Exorcismus aque.*; au recto: *Benedictio aque*, folio 141: *Benedictio aque*. Il n'y a de changé dans ce volume que les trois derniers feuillets dont on a fait un nouveau tirage, mais différent du premier.

1545

14. — *Les Articles de la Paix accordés entre le Roy et l'Empereur, donné à Grenoble en la court de Parlement*

le vingt neufviesme de janvier 1545. (Armes de France et de Dauphiné.) Avec privilege.

On les vend à Grenoble par Jehan Martin, lybrayre, demeurant en la boutique de Monsieur le Secrétaire Pizard, près le Palays. Petit in-4° gothique de 32 feuillets non chiffrés.

Au feuillet 2 : « Permission donnée par François duc de Tousteville, comte de Saint-Pol, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, à Jean Martin, libraire de Grenoble, d'imprimer ces Articles de Paix, du jour de la Nativité 1545. » Le dernier feuillet est blanc; au verso, les armes de France et de Dauphiné.

1548

15. — *Constitutiones synodales à R. in christo P. et D. L. Alamando, Dei et Sanctæ Romanæ Domino Ecclesiæ gratia, Episcopo et Principi Gratianopolitano instauratæ* (armes de Laurent Alleman, avec sa devise : *Lætare in Domino*). *Lugduni. Venundantur* (Gratianopoli) *apud Joannē Martin, bibliopolam in vico Palatii* 1548. In-8° de 40 feuillets chiffrés.

Le 1^{er} et les 39^s et 40^e feuillets ne sont pas chiffrés. Au verso du dernier feuillet la marque de Denys de Harsy :

Impressum Lugduni apud Dionysium Hersæum typographū. Anno domini millesimo quingentesimo quadragesimo octavo.

1550

16. — *Continuation des ordonnances de la court de Parlement de Dauphiné, faictes sur le reiglement de la justice et procès, avec certains edits du Roy. Publiées en ladicte court es an et jour en icelles contenuz.*

1550.

A Lyon, par Pierre de Tours, devant nostre Dame-de-Confort, | et à Grenoble, en la boutique de M. le Secrétaire Pisard, par Jean Martin, in-4°, xcvi p. + 2 ff. n. chiffr. (Les feuillets 90 et 91 ne sont pas chiffrés) lettres rondes. On trouve aux ff. 61 à 67, de curieuses requêtes présentées au Parlement par Pierre Nachon, capitaine des prisons de Portetraine à Grenoble.

1599

17. — *Articles accordés entre les députés du Roy, et ceux du Roy d'Espagne, à Vervins, avec ceux du duc de Savoye, pour la négociation du traité de paix. (Armes de France soutenues par deux anges.) A Grenoble, pour Guillaume Verdier, 1599, avec permission. In-8°, 28 pp.*

18. — *Le plaidé des docteurs et advocats consistoriaux du Parlement de Dauphiné, defendeurs ; contre les demandes et prétentions du Tiers Estat dudit pais* (par M^e Jean Aquin, avocat à Grenoble). (Marque de A. Blanc.) *A Grenoble, par Antoine Blanc, 1599. In-4^e, 83 pp.*

Jean Aquin, célèbre avocat du Parlement de Grenoble, était fils de Sébastien, chanoine de l'église Notre-Dame de Grenoble, et de Catherine Blache. Il fut légitimé par lettres patentes de 1561, vérifiées en 1596.

Il fait l'éloge de Louis de Villeneuve, médecin de Grenoble, à la page 82 :

« Et laquelle ville a de présent pour docteur et medecin actuel, M. Loys de Ville-Neufve, nai comme dans le sein et giron de la medecine, et de majeurs qui s'estoient acquis en icelle très bonne et claire réputation, laquelle il a augmentée au grand contentement de ladite ville, de tout le pais, et autres voisins, voire avec grand honneur et celebrité de son nom, avec admirable diligence, accompagnée de douceur et de facilité de mœurs, et agreables discours, qui ne relevent moins l'impaticence des malades, que les medemens mesmes. »

Ouvrage fort rare.

1600

19. — *Conférence par escrit entre M. Pierre Cotton, jésuite, et Félix Huguet, pasteur de l'Eglise de Nions, tournée de latin en françois.*

Marque de A. Blanc, au scorpion. *S. l. n. d.* (Grenoble, A. Blanc, 1600.) 102 pp.

Dédicace à René de la Tour, seigneur de Gouvernet, signée : Félix Huguet, à Nions, ce 10 de janvier 1600. — A la suite de cette conférence, on trouve quelques lettres du père Cotton et du père Barthélemy Jacquinet, jésuite.

20. — *Reiglement concernant le fait de la police des villes, bourgs et villages du pais de Dauphiné, fait par les commissaires à ce députés par la cour du Parlement dudit pais et arrest d'icelle sur ce fait le onze de mars mil six cens.* (Ecusson aux armes de France et de Dauphiné en noir). A Grenoble, par Antoine Blanc, 1600, avec permission. In-8°, 52 pp.

21. — *Examen de la response faite par F. Gilles Renard, de l'ordre de Saint-François ; à la thèse d'un ministre de Grenoble, sur l'invocation des Saints : par André Caille, ministre du Saint-Evangile.*

Proverb. XIX :

Le souhait n'est pas bon sans science :
Et celui qui se haste, choppe.

(Marque au scorpion). *S. l. n. n.* (Grenoble, A. Blanc) 1600. In-4°, 48 pp.

La dédicace à Messieurs de la ville d'Aubusson signée, A. Caille, est datée de Lyon ce 25 août 1600.

22. — *Advertissement modeste et salutaire sur une bourde publiée n'aguères contre un ministre de Grenoble* (marque au scorpion). *S. l. n. n.* 1600 (Grenoble,

A. Blanc). In-4° 15 pp. A la fin : I. N. D. A. Fait le xv de décembre 1600.

Seraient-ce les initiales de l'auteur? ou bien ces lettres veulent-elles dire : *In nomine domini, amen?* — Quoi qu'il en soit, nous attribuons cette brochure à André Caille, ministre à Grenoble.

1601

23. — *Remonstrances aux desvoyés Isa. 48. 20; Jerem., 51, 6; Zach., 2, 6; et Apoc., 18, 4. Sortez de Babylon, mon peuple, afin que ne soyez participans de ses pechés et que ne receviez de ses playes.* (Marque de A. Blanc). 1601. In-4°, 19 pp.

La dédicace à MM. les Anciens de l'Eglise réformée de Lyon, réfugiés à Genève, est signée : I. P. P. (Jean-Paul Perrin, pasteur à Saint-Bonnet).

1602

24. — *Copie d'une lettre écrite à un conseiller du Présidial de Lyon, par un gentil-homme Lyonnais, estant à Grenoble l'an 1602. S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. d'Antoine Blanc, 1602).* In-8°, 15 pp.

Lettre au sujet des attaques du ministre Caille, portées sur le livre du P. (Cotton). *De Grenoble, le jour Saint-Thomas, 21 déc. 1601.* Signé : S. P.

25. — *Coppie de la seconde lettre d'un gentilhomme Lyonnais, écrite à un conseiller du Présidial de Lyon, sur une responce supposée par un ministre.*

S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'Antoine Blanc, 1602). In-4°, 2 feuillets non chiffrés.

Lettre signée: S. P., à Grenoble, le xx de janvier 1602.

26. — *Response d'un conseiller du Présidial de Lion, à la lettre à lui envoyée par un gentilhomme Lionnois estant à Grenoble.* S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'Antoine Blanc 1602). In-4°, 3 pp.

Cette lettre, datée de Lion ce 6 de janvier 1601, est signée : P. T.

27. — *Response aux objections que ceux de la religion prétendue réformée ont accoutumé de faire aux catholiques, sur le fait du Saint Sacrement de l'Eucharistie : prises des canons et gloses du décret, en la distinction seconde de la consécration.* S. l. n. n. 1602. (Grenoble, imp. de A. Blanc). Marque au scorpion. In-4°, 41 pp.

1604

28. — *A Monseigneur le Dauphin, illustre et royale geniture, l'imprimeur de Grenoble aux Dauphinois.* — S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'Ant. Blanc, 1604). In-4°, 4 p.

Cette lettre, dédiée à Mgr le Dauphin par Antoine Blanc, est un avertissement dans lequel il « voit arriver infinies calamitez pour le manquement de vraye charité l'un envers l'autre ». Elle est datée de Grenoble, ce 1^{er} mars 1604.

1606

29. — *Ordonnances d'Abbeville, sur le faict de la justice et abbréviation des procès des pays du Dauphiné...*

A Grenoble, on les vent chez Guillaume Verdier, marchand libraire tenant sa boutique à l'entrée de la sale du Palais. 1606. In-8°, 230 pp. et 1 feuillet non chiffré.

1607

30. — *Arrestz du Roy en son conseil privé faicts pour le soulagement des communautez vilageoises et particuliers habitans d'icelles, de la province de Dauphiné... à Lyon. [de l'imp. de Claude Morillon] et se vendent à Grenoble, en la boutique d'Ambroise Jacquemet, en la rue du Palais. 1607. In-8°, 165 pp. plus 2 pp. de table.*

31. — *Ordonnances de la court du parlement de Dauphiné, faictes sur la modération des fraiz de justice, et reiglement des procès publiées en ladicte court, le deuxiesme jour d'avril, l'an mil cinq cens quarante-sept. A Grenoble, chez Guillaume Verdier, marchand libraire imprimeur, tenant sa boutique à l'entrée de la sale du Palais. 1607. In-12, 64 pp. et 8 pp. non chiffrées.*

32. — *Les taux que prendront les gens de justice au pays de Dauphiné pour leurs vacations et labeurs, tant en parlement, bailliages, seneschaucées, que autres inférieures juridictions... A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire tenant sa boutique à l'entrée de la sale du Palais. 1607. In-12, 28 pp.*

1608

33. — *Méthode excellente et fort familière pour guarir la peste, et se preserver d'icelle, avec un opusculé contenant l'ordre qu'on doit tenir pour desinfecter les villes quand elles sont infectes, et pour eviter que la peste ne fasse progrès en icelles, composé par Guillaume de Lérisse, Dauphinois, cy-devant capitaine de santé en la cité de Grenoble ville capitale dudict pays. A Grenoble, chez Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la grand salle du Palais, imprimé pour l'auteur.' 1608. Avec privilege du Roy. In-8°, 16 feuillets non chiffrés, le dernier blanc, plus 71 pp., plus 4 feuillets non chiffrés, table et privilèges. Dans la dédicace de son livre dédié à M. Louis de Villeneuve, médecin du roy, habitant à Grenoble, il parle en ces termes : « A Lyon, en « 1586, occupé en affaires, ayant laissé ma feue femme « avec aucuns de ma famille à Chasteau-Neuf de Gallare, « dans la maison de deffunct Mgr de Montchenu, le mal de « contagion se print dans la dicte maison en une jeune « damoiselle, fille de M. de Coulaux, laquelle morut... « incontinent cet accident survenu, j'en fus averty, qui « me donna occasion predre du seigneur Charles de Vil- « leneuve vostre frère, un bon nombre de médicamens,*

« pour aller au secours de mondict seigneur de Mon-
« chenu, de ses domestiques et de madicte femme et
« famille, et partis dudict Lyon, dans un bateau, qui en
« extrême diligence me rendit bien tost près d'eux ; or,
« je les secorueus par la grâce de Dieu, leur donnant de
« mes preservatifs si à propos, que aucun d'eux n'en
« perilla. » Il raconte ensuite « qu'il fut nommé capitaine
« de santé de la ville de Grenoble, en 1597, et soigna
« avec succès les habitants atteints du terrible fléau de
« la peste. »

Après cette dédicace on trouve des pièces de vers. La première, de l'auteur, *au Docte Lecteur*, est un quatrain que voici :

Toy qui te ris de mon expérience,
Ajoutes-y ta profonde science,
Lors on dira mal-gré les envieux
Que j'ay bien faict, et toy encore mieux.

On remarque ensuite deux pièces de vers latins, l'une d'Antoine Draqui, de Gap, et l'autre d'Antoine Griffon, juge de la cour commune de Grenoble. Enfin, à la p. 22, il nous apprend qu'il est natif de Chabeuil. Ce petit traité a été réimprimé à Vienne, chez J. Poyet, en 1628.

34. — *Cayer présenté au Roy pour ceux du tiers estat de Dauphiné et repondu au conseil de S. M. tenu à Fontainebleau le 28 avril 1603. III^e édition, revue et corrigée sur plusieurs coppies cy-devant faictes à la haste... A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1608. Avec privilège. In-8°, 32 pp. ; la 28^e est blanche.*

35. — *Arrest du Roy donné en son conseil privé, le 17 juin 1608, sur les difficultés intervenues en l'exécution de ses précédents arrests, mémoires et instructions du 14 sept. 1605, etc... A Lyon (imp. de Claude Morillon), pour Ambroise Jacquemet, libraire, tenant sa boutique en la rue du Palais, à Grenoble. 1608. In-8°, 26 pp.*

1609

36. — *Cayer présenté au Roy par Sr Claude Brosse, scindic des communautz villageoises de Dauphiné, contenant plusieurs plaintes et doléances desditz communautz, respondu au conseil d'Etat de sa majesté le 23 aoust 1608... Lyon (imp. Cl. Morillon) et se vendent à Grenoble en la boutique d'Ambroise Jacquemet, en la rue du Palais. 1609. In-8°, 43 pp.*

37. — *Continuation des ordonnances de la cour du parlement de Dauphiné, faictes sur le reiglement de la justice et procès avec certains édicts du Roy, publiées en ladite cour ès an et jour en icelles contenues. A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1609. In-12°, 94 pp. et 1 feuillet non chiffré.*

38. — *Ordonnance royale sur le fait de la justice, et abbréviation des procez, donné à Villiers Costerés, l'an 1539. A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1609. In-12°, 160 pp.*

39. — *Jubilé universel concédé par N. S. P. le pape Paul V, afin d'implorer le secours De Dieu Es presentes necessitez de l'Eglise. Imprimé à Grenoble, par Guillaume Verdier (mars). 1609. In-12, 16 pp.*

A la p. 11 un nouveau titre :

« Litaniae et preces recitandæ in celebratione jubile a S. D. N. D. Paulo Divina providentia Papa V, indicti, ad divinam opem in præsentibus ecclesie necessitatibus implorandam. » (Un bois représentant le Christ en croix). *Gratianopoli ex typographia Guillelmi Verderii, superiorum permissu, 1609.* Dans le petit bois représentant le Christ en croix entouré de satellites, on remarque un personnage tenant un bouclier, énorme relativement à la gravure, chargé d'un soleil. Ne serait-ce pas la marque primitive de la famille Verdier? — Livre fort rare.



40. — *Articles des injonctions, défences et déclarations publiées en la cour de Parlement de Dauphiné,*

en mars 1543, pour l'abreviation de la justice... A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la sale du Palais. 1609. In-12, 63 pp.

41. — *Fragment des escrits d'Antoine Blanc Lionnois, M. imprim., précepteur es lettres et aux armes, à Grenoble, le 1^{er} octobre 1609. In-4^o, 8 pp.*

Pièce curieuse qui commence ainsi :

« Plusieurs scribes cachent leur seavoir, ne veulent
« estre cognus qu'après leur mort : je fai le rebours.
« Si ce que j'en auroit produit estoit assemblé, il y en
« auroit des volumes. »

1610

42. — *Arrest donné par le Roy en son conseil, le dernier jour de septembre 1610. (Ecusson soutenu par deux anges, aux armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, par Guillaume Verdier. 1610. In-8^o, 32 pp.*

43. — *Lettre escrite à Monsieur de Villeneuve, médecin du Roy, sur le subject des allégations qui se font aux discours, harangues et plaidoyez, par Rambaud, avocat au Parlement. A Grenoble, de l'imprimerie de Guillaume Verdier... 1610. In-8^o, 36 pp.*

Cette lettre est datée de Die, le dernier jour de l'an 1595.

1611

44. — *Cayer présenté au Roy par le sieur Claude Brosse, scindic des communautez villageoises de Dauphiné, contenant plusieurs plainctes et doléances desdictes communautez, respondu en conseil d'Estat de sa majesté, le 23 aoust 1608. (Armes du Dauphiné). A Grenoble, et se vendent chez Guillaume Verdier, demeurant à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1611. In-8°, 27 pp. (Bibl. de M. Pilot).*

45. — *Arrest et reglement contenant le taux des emolumens qu'on doit payer pour les expéditions de justice au baillage de Graisivodan, pour estre observé par tous les sièges royaux de Daulphiné. Publié le 11 mars 1610 en audience. Imprimé à Grenoble par Guillaume Verdier. 1611. In-12, 32 pp.*

46. — *Arrest et reglement, fait en presence de Monseigneur le mareschal de Lesdiguières par messieurs les commissaires deputez par sa majesté à la veriffication et reduction des debtes des communautez villageoises de Daulphiné sur la forme d'imposer, recevoir et exiger les sommes adjudgées aux créanciers des communautez du baillage de Graisivodan... (15 avril 1611). Imprimé à Grenoble par Guillaume Verdier, et se vendent à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1611. In-8°, 40 pp.*

47. — *Stil et reglement dressé par la cour de Parlement de Dauphiné, sous le bon plaisir du Roy, pour*

estre suivi et observé par les commissaires qu'elle a deputez à la verification des dettes des communautez villageoises (11 août 1611). (Ecuss. écart. de France et de Dauphiné soutenu par deux anges). *A Grenoble, par Guillaume Verdier, et se vendent à l'entrée de la grand'salle du Palais.* 1611. In-8°, 24 pp.

1612

48. — *Arrest de sa majesté, donné en son conseil d'Etat le dernier jour de septembre 1610, par lequel sa dicte majesté prolonge pour deux années, a commencer au jour et feste de tous les saints de la mesme année, le delay cy-devant donné aux particuliers et communautez de Dauphiné, de rachepter les biens par eux vendus et alienez... avec l'arrest de la cour de Parlement dudict pays, du 29^e janvier 1611... le tout obtenu à la poursuite du sieur Claude Brosse, scyndic des communautez villageoises dudict pays. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais.* 1612. In-8°, 28 pp. (Bib. de M. Pilot.)

49. — *Extrait du cayer présenté au roy par les gens des trois estats de Dauphiné, respondu au conseil d'Etat de sa majesté tenu à Paris, le 18^e jour de septembre 1610, signé Louis, et plus bas Phelyppeaux.* (Armes du Dauphiné). *A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais.* 1612. In-8°, 8 pp.

50. — *Arrest du roy donné en son conseil d'Estat, le 27^e jour d'octobre 1611, par lequel, entre autres choses, sa majesté a renvoyé et renvoye la veriffication des dettes qui restent à veriffier, deubes aux creanciers des communautez villageoises, desnommez en l'Estat arresté audict conseil, le dernier jour de septembre 1610, en la cour de Parlement de Dauphiné... enregistré en ladite cour de Parlement de Dauphiné, le 27^e jour de janvier 1612. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1612. In-8^o, 16 pp. (Bib. de M. Pilot.)*

51. — *Arrest donné par la cour de Parlement de Dauphiné, le XVI^e jour de février 1612 sur le faict de la veriffication des debtes des communautez villageoises dudict pays à l'instance et poursuite du scindicq desdicts villages. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1612. In-8^o, 6 pp.*

52. — *Arrest de la cour de Parlement de Dauphiné du XII^e avril 1612, par lequel est ordonné que tous ceux qui n'ont encores faict veriffier leurs debtes par devant les commissaires à ces fins deputés les feront veriffier dans trois mois pour toutes préfixions... (12 avril 1612). A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1612. In-8^o, 8 pp.*

53. — *Arrest du Roi donné en son conseil, le 23 juin 1612, portant nouvelle attribution de jurisdiction aux juges royaux et ordinaires pour la veriffication des*

communautés villageoises de cette province qui restent à vérifier. Publié à Grenoble, le V juillet 1612 (armes de Dauphiné). A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1612. In-8°, 24 pp. (Bib. de M. Pilot.)

54. — *Lettres patentes de jussion par lesquelles sa majesté a leue modifications qu'avoient esté faictes par la cour de Parlement à l'omologation de la conclusion du pays concernant le payement des arreraiges des rentes... Publié en Parlement le 14^e juillet 1612. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale. 1612. In-8°, 8 pp. (Bibl. de M. Pilot.)*

1613

55. — *Stil et reglement dressé par la cour de Parlement de Dauphiné sous le bon plaisir du roy pour estre suivy et observé par les commissaires qu'elle a deputez à la verification des debtes des communautés villageoises... (11 août 1611). A Grenoble, par Guillaume Verdier et se vendent à l'entrée de la grand' salle du Palais. 1613. In-8°, 16 pp (2^e édition.)*

56. — *Commentaire sur les coutumes de Bourgogne faict par feu M. Begat, President au Parlement de Dijon, lequel contient ce qu'il a veu observer de son temps, outre ce qui se lit dans le commentaire du chassanee sur la mesme coutume. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, par Guillaume Verdier. 1613. In-8°, 72 pp.*

57. — *Arrest du roy donné en son conseil d'Estat, le XI may 1613, par lequel entre autres choses est porte que la verification et reduction des debtes des communautez villageoises de Daulphiné sera parachevée par les commissaires cy devant depputez par la cour de Parlement dudict pais dans six mois pour toutes prefixations et délais. A Grenoble, par Guillaume Verdier. 1613. In-8°, 8 pp.*

1614

58.— *Arrest donné par la cour de Parlement, le XXIII mars 1612, par lequel est porté que .. lesdits créanciers... se retireront pour faire proceder à la verification de leurs debtes... A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1614. In-8°, 4 pp.*

59. — *Arrests et reglement donnés par le roy en son conseil, pour la verification et reduction des dettes des communautez villageoises de ceste province, depuis l'année 1600, jusques à présent obtenus à la poursuite du sieur Claude Brosse... A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais et son imprimerie en la rue du Bœuf, à l'enseigne Saint-Jean. 1614. In-8°.*

Première édition de ce recueil qui contient 18 pièces.
Voyez : Pierre Verdier, 1620.

60. — *Extrait du cayer présenté au roy par les gens des trois estats de Dauphiné, respondu au conseil d'Estat de sa majesté tenu à Paris, le dix-huictiesme jour de septembre 1610. Signé Louys et plus bas Phelipeaux. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1614. In-4°, 8 pp.*

61. — *Arrest de la cour de Parlement de Dauphiné, portant reglement pour le parachevement de ce qui reste à faire, touchant la verifcation et reduction des debtes des communautez villageoises de Dauphiné et attermoyement du payement d'icelles. A Grenoble, de l'imprimerie de Guillaume Verdier, demeurant en la rue du Bœuf, à l'enseigne de Saint-Jean, et en sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1614. In-8°, 7 pp.*

62. — *Arrest du roy donné en son conseil d'Estat, le XXII décembre 1612, sur la requeste présentée par le syndic des communautez villageoises de Dauphiné par lequel est enjoint aux evesques, abbez, prieurs... de pourvoir les parroisses des dites communautez de pasteurs et curez de bonne vie et mœurs... Enregistré au greffe de la dite cour, le 24 juin 1614. A Grenoble, de l'imprimerie de Guillaume Verdier. 1614. In-8°, 14 pp.*

63. — *Extrait du cayer présenté au roy par les gens des trois estats de Dauphiné, respondu au conseil d'Estat de sa majesté, tenu à Paris, le 18^e jour de septembre 1610. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1614. In-8°, 8 pp.*

64. — *Arrest de sa majesté donné en son conseil d'Estat, le dernier jour de septembre mil six cens dix, par lequel sa dite majesté prolonge pour deux années le délai cy devant donné aux particuliers et communautez de Dauphiné de racheter les biens par eux vendus et aliénez... le tout obtenu à la poursuite du sieur Claude Brosse. A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1614. In-8°, 20 pp.*

65. — *Cayer présenté au Roy par ceux tiers-estat de Dauphiné, répondu au conseil de sa majesté, tenu à Fontainebleau, le 28 avril 1603. (Ecusson aux armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, par Guillaume Verdier, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1614. In-8°, 48 pp.*

1615

66. — *Response du P. Marcellin, predicateur capucin, au narré du s^r ministre de Grenoble (Denis Bouterou) sur leur conference du 19 décembre 1614. A Monseigneur l'évesque de Grenoble. A Grenoble, par Guillaume Verdier, demeurant en la rue du Bœuf, à l'enseigne de Saint-Jean : et en sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais, 1615, avec approbation des docteurs. In-8°, 556 pp.*

Bernard de Bologne, dans sa *Bibl. script. capucc.* Venet. 1747, in-f°, p. 177, donne le titre de cet ouvrage en latin. Rarissime volume.

La dédicace à Mgr l'évêque Jean de la Croix, évêque de Grenoble, est datée de cette ville, ce janvier 1615. Signé : F. Marcellin, capucin..., et commence ainsi :

« Mgr vous estes aux Estats généraux, et nous
« sommes aux combats particuliers ; vous pour le bien
« et repos du royaume, nous pour la paix de l'Eglise et
« salut des âmes qui se perdent dans l'enclos de vostre
« bergerie, mais non de vostre troupeau ; ces jours pas-
« sez, Dieu par sa miséricorde, l'a accru de deux nobles
« damoiselles, dont l'une est Mlle la conseillère Du
« Faure (De Giliers), et l'autre Mlle Beins. » Au sujet de
cette dernière, il eut une discussion avec le ministre de
Grenoble qui écrivit un discours intitulé : *Narré de la con-
férence*, etc... Ce livre est la réponse à ce libelle.

Denis Bouteroue, répondit encore au livre de Marcellin par une brochure intitulée : *Réfutation du livre du sieur Marcellin*, etc., dédié au duc de Lesdiguières et imprimé à Genève, par Pierre Aubert 1615.

A la dernière page les approbations sont signées : Jean Arnoux, de la compagnie de Jésus ; Frère Dominique Saurey, docteur et prieur des Frères Prêcheurs de Grenoble, et A. de Sautereau, abbé de Boscodon, vicaire général en l'évêché de Grenoble. Elles sont du 19 janvier 1615.

67. — *Ordonnances de la cour du Parlement de Dauphiné faictes sur la moderation des fraiz de justice et règlement des procèz publiées en ladite cour, le deuxième jour d'avril l'an mil six cens quarante sept. A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1615. In-12, 72 pp.*

1616

68. — *Arrest et réglemens donnez par le Roy en son conseil, pour la verification et reduction des debtes des communautez villageoises de ceste Province, despuis l'an 1596 jusques à présent obtenus à la poursuite du sieur Claude Brosse... A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la cour, demeurant à lu rue du Bœuf, à l'enseigne de Saint-Jean.* 1616. In-8°.

69. — *Estat et denombrement des tailles ou impositions faites sur les habitans du tiers-estat de la province de Dauphiné... Puis l'année 1585, fins à l'année 1594. A Grenoble, par Guillaume Verdier.* 1616. In-8°, 8 pp.

70. — *Arrest du roy, donné en son conseil privé, le 17 juin 1608, sur les difficultez intervenues en l'exécution de ses precedens arrests, mémoires et instructions du 14 septembre 1605, 5 aoust 1606 et 3 mars 1607, au moyen des arrests obtenus par certaines communautez desadvouantes... etc... A Grenoble, par Guillaume Verdier.* 1616. In-8°, 38 pp.

71. — *Les Etats-généraux assemblez en la ville de Valence en Dauphiné, le 30 novembre 1604, avec l'arrest de la cour de Parlement dudit pays sur iceux du 2 may 1605. (Ecusson aux armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la cour, demeurant à la rue du Bœuf, à l'enseigne : S.-Jean.* 1616. In-8°, 8 pp.

72. — *Cayer présenté au Roy, par le sieur Claude Brosse, syndic des communautés villageoises de Dauphiné, contenant plusieurs plaintes et doléances des dites communautés, répondu au conseil d'Etat de sa majesté le 23 août 1608.* (Armes de France et de Dauphiné.) *A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libr. et imprimeur ordinaire du roy et de la cour, demeurant à la rue du Bœuf, à l'enseigne S.-Jean. 1616.* In-8°, 38 pp.

1617

73. — *Arrest et règlement fait en présence de Mgr le mareschal de Lesdiguières...* (Autre édition du n° 46). *A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la cour, tenant sa boutique à l'entrée de la grand'sale du Palais. 1617.* In-8°, 40 pp.

74. — *Edict du Roy Dauphin, sur la prohibition des duels avec l'arrest de verification de la cour de Parlement de Dauphiné. Publié à Grenoble, le quatorzième aoust mil six cens dix-sept.* *A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la cour. 1617.* In-12, 7 pp.

1619

75. — *Règlement fait par la cour de Parlement de Dauphiné, pour la reformation des formalitez et procédures de justice et abreviations d'icelles. Publié en*

audience, le III décembre 1618. A Grenoble, par Guillaume Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la cour, à la sale du Palais. 1619. Avec privilège. In-8°, 78 pp., la dernière non chiffrée, plus 1 feuillet non chiffré errata.

76. — *Pour bien, longuement et heureusement vivre. A Monseigneur François, sire de Créqui, seigneur de Canaples, petit-fils de Monseigneur des Diguières et fils de Mons. de Créqui, pour l'instruction de sa vie et mœurs, s. l. n. n. nd.* (Grenoble, de l'imp. d'Antoine Blanc, 1619.) In-4°, 3 pp.

Cette curieuse pièce se termine ainsi :

« Or, puisque ceste mienne première impression au-
« roit voltigé par pais, j'ai esté poussé à la mieux aorner
« sous vostre qualité de comte de Sault ; où je vous voi
« aussi peu souvent que l'envie en dispose.

« Néanmoins,

« peu de gens sortent des Jacobins (par la petite porte)
« qui ne voyent le domicile de vostre Antoine Blanc.

« A Grenoble, le I octobre MDCXIX. »

77. — *Stil et règlement dressé par la Cour de Parlement de Dauphiné.*

Grenoble, par Pierre Verdier, imp. ord. du roi et de la Cour de Parlement, à la grand'sale du Palais. 1619. In-8°, 15 pp.

78. — *Vers à la louange de Madame la princesse de Savoie, par Louis Videl.* Grenoble, P. Verdier, imp. 1619. In-8° ?

C'est un titre supposé d'une impression faite par le

seul imprimeur grenoblois à cette époque, Pierre Verdier, dont nous trouvons la mention dans la quittance des consuls de Grenoble du 15 nov. 1619 (Archiv. de la ville). « Pour les frais de l'entrée de Madame la princesse de « Piedmont au sieur Videt, l'un des secrétaires de Mon- « seigneur le Maréchal, la somme de trente livres à luy « ordonnées pour ses peines d'avoir fait des composi- « tions de vers à la louange de ladite dame qu'il a fait « imprimer. »

79. — *Règlement fait par la Cour de Parlement de Dauphiné (14 août 1618) pour la reformation des formalitez et procédures de justice et abreviation d'icelles, publié le 3 décembre 1618. Grenoble, Pierre Verdier. 1619. In-12.*

80. — *Statuta Delphinalia, hoc est, libertates per illustrissimos principes Delphinos Viennenses Delphinulibus subditis concessæ statutaque et decreta ad eisdem principibus; necnon magnificis Delphinatus præsulibus, quos gubernatores dicunt... (armes du Dauphiné) Gratianopoli impensis Petri Charrys, ejusdem urbis bibliopolæ. In vico Palatii anno salutis. 1619. Titre noir et rouge, 4 ff. n. chiff. 128 et 56 pp.*

Edition imprimée sur un papier détestable. Ce volume sort, croyons-nous, des presses lyonnaises.

C'est le même ouvrage que le suivant :

*Tractatus de Statutis Dalphinatus, etc.... Venundantur Lugduni apud J. A. Huguetan et Marc Ant. Ravaud. 1668. In-4^o, qui est évidemment du même tirage que nos *Statuta*, sauf le titre et la table (4 ff. n. chiff.).*

81. — *Cayer présenté au roy par ceux du Tiers-Estat de Dauphiné, respondu au Conseil de Sa Majesté, tenu à Fontainebleau, le 28 avril 1603, revu et corrigé sur les précédentes impressions. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1619. In-8°, 48 pp.*

1620

82. — *Allobrogum pro regis redditus.* — S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. de G. Verdier. 1620? In-4°, 3 pp.).

Pièce de vers latins, signée à la fin, Dionys. Servinus.

On trouve cinq pièces de vers latins de Denis Servin, dans : *Carmina in obitum Lodoiei de Galles.* In-4°, pp. 11 à 18.

83. — *Sermon pour la repentance et bénédiction de l'Eglise; sur les vers. XIX et XX du pseaum. LI, prononcé le XVI à l'ouverture de l'assemblée politique générale des églises réformées de France, tenue à Grenoble, par la permission de Sa Majesté, par François Murat, pasteur de l'Eglise réformée de Grenoble (cartouche portant la date 1620). Se vendent à Grenoble, par Jean Nicolas. In-8°, 66 pp.*

Non cité par E. Arnaud dans son *Histoire des Protestants de Dauphiné.*

84. — *Arrests et reglemens donnez par le roy en son conseil, pour la verification et reduction des debtes des communautez villageoises de cette province depuis l'an*

1596 jusqu'à présent (1620), obtenus à la poursuite du sieur Claude Brosse, syndic desdites communautés. A Grenoble, par Pierre Verdier, imp. ord. du roy. 1620. In-8°.

Deuxième édition de ce Recueil, publié déjà en 1614, par Guillaume Verdier. Celui-ci contient 35 pièces.

1621

85.— *Cayer présenté au roy par le sieur Claude Brosse, syndic des communautés villageoises de Dauphiné, contenant plusieurs plaintes et doléances desdites communautés, répondu au conseil d'Etat de Sa Majesté, le 23 aoust 1608. Grenoble, par P. Verdier, marchand libraire et imprimeur du roi et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1621. In-8°, 24 pp.*

86. — *Déclaration de Monseigneur le comte de Soissons, pour le restablissement du droict annuel aux offices qui sont de sa provision en son gouvernement de Dauphiné. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1621. In-8°, 8 pp.*

87. — *Lettre à Monsieur des Diguères l'exhortant à recevoir la charge de connestable et à se faire catholique en response d'un advis qui luy a esté doyné au contraire. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. ord. du roi et de la Cour de Parlement, en l'entrée de la grand'sale du Palais. 1621. In-4°, 23 pp.*

— Autres éditions : *Paris, imp. de F. Huby, joute la*

copie, imprimée à Grenoble par P. Verdier. 1621. In-8°.
(Catalogue de la Bibl. Nationale, n° 1594. Tom. I^{er},
p. 514.) — Vienne, J. Poyet. In-8°, 20 pp.

88. — *L'état du siège contre Montauban par l'armée royale de Sa Majesté contre ceux de la rebellion...*

A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libr. et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1621. In-8°, 8 pp.

89. — *Règlement concernant la police de la ville de Grenoble, fait par les commissaires à ce deputez par la Cour de Parlement, en la presence et assistance du seigneur duc des Diguières, pair et mareschal de France, lieutenant général pour le roy au gouvernement de Dauphiné, publié par les carrefours de la dite ville, le troisième mars 1621. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roy et de la Cour du Parlement, à la sale du Palais. 1621. In-8°, 23 pp. et 1 p. n. chiff.*

Voici les articles de ce règlement : « Pour les bleds et pain. Pour le vin. Pour la chair de la boucherie. Pour la voulaille, et gibier. Pour les poissons. Pour les patisiers, et cabarestiers. — Des hostes et hostelliers. Pour le bois. » Il est du 22 février 1621 et signé par : Lesdiguières, C. Frère, Ducroz, Cl. Expilly, S. Putod, H. Vulson, de Revilliac, Francon, H. de Pommat, I consul, Jassoud II consul, J. Nicolas III consul, A. Megard, IIII consul, de Bucher, de Laffrey et I. André.

90. — *La bataille de Pont-Charra et journée de Salbertrand, gagnées par Monseigneur le duc d'Esdiguières,*

pair et Maréchal de France, Maréchal général aux armées du Roy, et lieutenant general au gouvernement de Dauphiné, decrites par Messire Claude Expilly, conseiller du Roy en son conseil d'Etat, et President au Parlement de Grenoble (armes de Grenoble). A Grenoble, chez Pierre Marniolles, demeurant vis-à-vis du Palais. 1621. In-f^o, 1 f., p. le titre, † 40 pp. (Armes de Grenoble, pp. 28 et 40.) — Cette relation a été reproduite dans l'édition des *Œuvres d'Expilly* donnée à Grenoble, par P. Verdier, en 1624.

La relation en prose qui précède l'*Hymne* sur la bataille de Pontcharra est datée de Grenoble ce 12 juin 1621, tandis que, dans le vol. publié par Verdier, on trouve, à la même place, la date du 12 août 1622.

L'*Hymne* sur la journée de Salbertrand est dédié à M. de Calignon, chancelier de Navarre.

91. — *La prinse de la ville de S.-Jean-d'Angeli, rendue a l'obeissance du roy, le 25 juin 1621, où sont decrites les particularitez et la clemence de Sa Majesté, en la redition d'icelle. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. du roy et de la dite Cour de Parlement à la sale du Palais.* 1621. In-8^o, 8 pp.

92. — *Heureux succez des armées du roy contre les rebelles, arrivez en Guyenne. Ensemble la reduction de la ville de Ponts a l'obeissance de Sa Majesté* (1 juillet 1621). A Grenoble, par Pierre Marniolles, demeurant vis-à-vis du Palais. 1621. Avec permission. In-8^o, 16 pp.

93. — *Lettre du roy ecrite à Monsieur Frère, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé et premier*

President au Parlement de Dauphiné, sur les affaires des troubles presens, le 4 juillet 1621. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand lib. et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1621. Avec permission. In-8°, 6 pp.

94. — *Coppie de la lettre ecrite par Monsieur le duc des Digières à MM. de Frère et de Morges. De Castillion le 12 juillet 1621. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roi et de la Cour de Parlement, à la sale du Palais. 1621. Avec permission. Pet. in-8°, 6 pp. (Bibl. de M. Chaper.)*

95. — *Relation très-veritable de tout ce qui s'est passé aux affaires du roi depuis la prinse de S.-Jean-d'Angeli, fait à Castillion le 12 juillet 1621. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement à la sale du Palais. 1621. In-8°, 12 pp.*

96. — *Assaut donné contre la ville de Montauban, avec la défaite des troupes des sieurs de la Rochette et de Thurlinot par Monsieur le duc de Mayenne, le 26 juillet 1621. A Grenoble, par Pierre Marniolles, demeurant vis-à-vis du Palais. 1621. In-8°, 8 pp.*

97. — *Le fidèle François des Eglises réformées de France, contenant desaveu des resolutions prises à l'assemblée de la Rochette en execution des editz de Sa Majesté... Grenoble, Pierre Marniolles. 1621. In-8°.*

La dédicace est signée : A. B. (Antoine Bandoly).

Le Cat. de la Bibl. Nat., T. I, p. 522, N° 1748, dit : *Grenoble, Arnaud de St-Bonnet.* (?) C'est une erreur, un imprimeur de ce nom n'a jamais habité notre ville.

98. — *La prise et transport des blez et autres provisions des habitans de la Rochelle, par Monsieur le duc d'Espemon....* (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imp. de M. de Montpensier près le pont S.-Geyme. 1621. Avec permission. In-8°, 8 pp.

Autre édition. Paris, I. Mesnier. 1621. In-8°. (Bib. N^o.)

99. — *La prise et défaite de deux vaisseaux de guerre des habitans de la ville de la Rochelle, par Monsieur d'Esperne, gentils-homme du pays d'Onix, avec la mort du capitaine Hourlin, et de ses soldats, lesquels se sont foudroyez, et précipitez dans la mer. A Grenoble, par Pierre Marniolles, demeurant vis-à-vis le Palais.* 1621. Avec permission. In-8°, 8 pp.

100. — *La défaite des quatre cens rebelles, partie tuez, partie desarmez, et prins prisonniers ayant voulu surprendre et petardé la ville d'Esseingeauc en Vellay, par Messieurs les barons de Chalte et de la Motte Bryon. A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur de Madame la Duchesse de Montpensier, demeurant à la rue du Palais.* 1621. Avec permission. In-8°, 8 pp.

101. — *Abregé d'une lettre escrite à Messieurs le Premier President de Grenoble (Claude Frère) et de Morges, gouverneur de la dite ville, contenant l'estat dessièges de Clerac, et Montauban, et autres affaires. Escrit au camp devant Clerac, le 4 aoust 1621. A Grenoble, par Pierre Marniolles, demeurant en la rue du Palais.* 1621. P. in-8°, 8 pp.

102. — *La prise de la ville de Clerac, rendue à la discretion du roy, le 5 d'aoust, où trois des plus seditieux ont esté pendus avec leur ministre...*

Imprimé à Grenoble, chez Pierre Marniolles, vis-à-vis le Palais. 1621. Avec permission. In-8°, 14 pp.

103. — *Lettre du roy envoyée à Monsieur Frère, premier President en sa Cour de Parlement de Dauphiné, le 5 aoust 1621, sur la prinse de la ville de Clerac ensemble les parolles tenuës à Sa Majesté de la part des habitants de la dite ville. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, à la salle du Palais. 1621. In-8°, 7 pp.*

104. — *Recit veritable de ce qui s'est passé en l'armée du roy devant Montauban, depuis le 17 aoust, jusques au 2 de septembre 1621. Où se voyent plusieurs particularitez envoyées de Tholoze. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, à la salle du Palais. 1621. In-8°, 8 pp.*

105. — *Advis venu du siège de Montauban le onzieme et douzieme de septembre 1621 sur la prosperité des armes du roy. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libraire, imprimeur ordinaire du roi et de la Cour de Parlement à la salle du Palais. 1621. In-8°, 7 pp.*

106. — *Defaite du secours qui vouloit entrer dans Montauban le vingt-huictieme de septembre 1621. A Grenoble, par Pierre Verdier, marchand libr. et imp. ord. du roy et de la Cour de Parlement, dans la salle du Palais. 1621. In-8°, 6 pp.*

107. — *Ordonnance de paix en Dauphiné, donnée par Monseigneur le duc de Lesdiguières, pair et mareschal de France, lieutenant general pour le roy au gouvernement de cette province. A Grenoble, par Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du roy, à l'entrée de la grand'salle du Palais. 1621. In-8°, 11 pp.*

108. — *Reglement fait par la Cour de Parlement sur la police qu'elle veut estre observée pour l'entretienement des pauvres de la ville de Grenoble. Imprimé à Grenoble (par Pierre Verdier) pour Jean Nicolas. 1621. In-8°, 32 pp.*

109. — *Règlement fait par la Cour de Parlement de Dauphiné, sur la police qu'elle veut estre observée pour l'entretienement des pauvres en la ville de Grenoble et autres villes, et lieux de la province, afin de les empescher de mendier, et pour chasser les fui-néans, vagabons, et gens sans adveu des dites villes et villages. A Grenoble, par Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du roy et de la Cour de Parlement, à la salle du Palais. 1621. In-8°, 32 pp.*

1622

110. — *Epitaphe de Sainte Paule, excellente dame romaine, traduit et mis en françois du latin de saint Hierosme par M^e Antoine Rambaud, juge de Dye. Dédié à Mme la duchesse de Lesdiguières. (Un médaillon aux*

armes des jésuites, entouré des mots : *Sit nomen Domini benedictum.*)

A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imp. du Roy et de la Cour de Parlement, demeurant dans la salle du Palais. 1622. In-8°, 100 pp.

La dédicace à Mine la duchesse de Lesdiguières, signée Rambaud, est datée de Die, le 17 janvier 1621. — Aux pp. 75-82 une dédicace à Mgr de Lesdiguières, datée de Die 1^{er} août 1622, précède un : *Discours à Monseigneur le duc d'Esdiqières, l'exhortant à recevoir la charge de conestable et se faire catholique.* Il tient les pp. 83 à 100.

111. — *Histoire de la conversion au giron de l'Eglise catholique apostolique romaine, du haut et puissant seigneur François de Bonne, duc d'Esdiqières, pair et mareschal de France, lieutenant général pour le Roy en Dauphiné, mareschal général aux armées de Sa Majesté et conestable de France. A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imprimeur de la Cour de Parlement, dans la salle du Palais. 1622. Avec permission. In-8°, 11 pp.*

112. — *Advis salutaire à Messieurs de la religion prétendue réformée sur la bénédiction du temple de Vizille et de la première messe qui y a esté célébrée, le premier dimanche d'aoust 1622, par le commandement de Monseigneur le conestable seigneur de Vizile. A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier, imp. du Roy et de la Cour de Parlement, dans la salle du Palais. 1622. Avec permission. Petit in-8°, 16 pp. (Bibl. de M. Chaper.)*

Il y a d'autres éditions de Lyon et de Paris; il a en outre

été réimprimé par *trois bibliophiles dauphinois, Paris, Jouaust, mai 1873.*

Nous avons cherché quel pouvait bien être le nom de l'auteur qui s'est caché sous les initiales C. C. D. M. F.

C'est, ce nous semble, le R. Père gardien des Capucins de Grenoble, d'après les lignes suivantes que nous copions dans le *Lys d'allégresse*, p. 18 : « Du depuis j'ai
« seeu que Mgr le Conestable déclara qu'il désiroit que
« le susdit Père gardien des Capucins donnast l'invention
« de ce rapport, pour estre mis dans la chapelle de Vigile
« (Vizille), en mémoire du jour de sa conversion. »

113. — *Extrait des archives de l'église cathédrale de Grenoble, touchant la cérémonie de la catholization, et promotion à l'estat de conestable, et ordre de chevalier du S. Esprit de Monseigneur le duc de L'Esdiguières. (Marque de P. Marniolles.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Marniolles, à la montée du pont sur Lyzère, et en sa boutique derrière S. Magdeleine. 1622. In-8°, 16 pp.*

Cette curieuse brochure, la seule où nous rencontrons un gracieux cartouche dans lequel est représentée la Vierge portant l'Enfant Jésus, avec la devise : *Gratia plena dominus tecum*, est peut-être l'œuvre d'Etienne La Plonche-Richette, chanoine de l'Eglise de Grenoble.

114. — *La Conversion de toute la maison de Monseigneur le duc d'Esdiguières, à la foy catholique, apostolique et romaine. A Grenoble, chez Claude du Verdier. 1622. In-8°, 16 pp.*

Il n'y a point eu de libraire-imprimeur de ce nom à Grenoble. C'est une adresse supposée, comme cela se

faisait souvent pour cacher le véritable atelier. Mais dans quel but ?

115. — *La Fuite du comte Mansfeld, et de toute son armée hors les Frontières du Royaume de France, la furieuse poursuite qui luy est faite par l'armée d'Espagne ez Pays-Bas, avec le bruslement de trois cens de ses chariots.* (Armes de France.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Marniolles, proche le pont Saint-Geyme, et en sa boutique derrière l'église S. Magdeleine. 1622. Avec permission. In-8°, 13 pp.

116. — *Les Mémoires au vray de tout ce qui s'est passé en l'armée Royale, au siège de Montpellier, jusques à présent.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Pierre Marniolles, demeurant sur le pont de Lysère, et sa boutique derrière S. Magdeleine. 1622. Avec permission. In-8°, 7 pp.

Autre édit., Paris, N. Rousset, 1622. In-8°. (Bibl. Nat.)

117. — *La Réduction et triomphante entrée du Roy en sa ville de Montpellier. Avec les magnificences et cérémonies qui s'y sont passées. La réduction de plusieurs autres villes en son obéissance, et le traité d'icelles.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Pierre Marniolles, demeurant à la montée du pont de Lysère, et en sa boutique derrière l'église S. Magdeleine. 1622. In-8°, 7 pp.

Autre édit., Paris, P. Mansan, 1622. In-8°. (Bibl. Nat.)

118. — *Histoire mémorable de tout ce qui s'est fait et passé de jour en jour, tant en la ville de la Rochelle*

qu'en l'armée de Monseigneur le comte de Soissons, jusques à présent. A Grenoble, de l'imp. de P. Marniolles, tout proche le pont de Lysère, et en sa boutique derrière l'église Sainte-Magdeleine. 1622. Avec permission. In-8°, 15 pp.

119. — *Harangue faite au Roi, prononcée à Valence, le 26 novembre 1622, au nom des Trois Ordres de la province de Dauphiné, par Messire Pierre Scarron, évêque et prince de Grenoble. . . , et président perpétuel des Etats du Dauphiné. Grenoble, imp. de P. Verdier. 1622. In-8°.*

(On trouve, page 23 : « Harangue faite au roi au nom du clergé, prononcée à Grenoble, le 29^e de novembre 1622 ».)

(Bibl. Nat., *Catal. de l'Hist. de France*, 1622, N° 2415.)
Autre édit., Paris, N. Rousset, 1622.

120. — *La déffaicte des troupes du comte Mansfeld, taillez et mis en pièces, par Monsieur le Duc de Lorraine. Ensemble la prise de ses chariots et bagages. (Armes de France.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Marniolles, proche le pont de S. Geyme. 1622. Avec permission. In-8°, 13 pp.*

121. — *Chant d'alegresse à la louange de Monseigneur le Conestable. Dédié à Monseigneur le comte de Sault. Grenoble, Pierre Verdier. 1622. In-8°, 14 pp.*
(Bibl. de M. E. Chaper.)

Cette ode en vers est de Louis Baudet, secrétaire au Parlement, baptisé à Grenoble, le 18 fév. 1602, mort en fév. 1680.

122. — *Portrait de M. le duc d'Esdiguières, ou, sous le discours fait en honneur de la bien méritée réception de M^r le comte de Sault, en la charge de lieutenant général de Roy en Dauphiné, se descouvrent les traits de leur semblance, in filiis suis agnoscitur vir. Ecles. II. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, à l'entrée de la salle du Palais. 1622. In-4°, 22 pp.*

Dédicace à M^{me} la duchesse de Lesdiguières, par Valantier.

A la fin, cette devise, ou plutôt cet anagramme : « Vive qui me tue !

« G. D. F. »

123. — *La prise et réduction des villes de Lunel, Aimagues, Sommières, S. Gilles, Vauvert et autres, réduites à l'obéissance de Sa Majesté, avec la deffaicte de sept cens rebelles, par les Lansquenets. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble (Pierre Marniolles?). Prins sur la copie imprimée à Lyon. 1622. Avec permission. In-12, 8 pp.*

124. — *La grande et signalée bataille donnée entre l'armée catholique et l'armée protestate du duc Chistian de Brunsvic, évesque d'Alberstad, allant au secours du prince Palatin, en laquelle ont esté défaits quatorze mille protestans, six cens chariots et bagages gagez, tout le canon, attirail, munitions et grand nombre de prisonniers. A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier, imp. du Roy et de la Cour du Parlement, dans la salle du Palais. 1622. In-8°, 8 pp.*

125. — *La prise des deux villes basses de Thonins, et la défaite de Messieurs de la Force, par Mgr le duc d'Elbœuf, lieutenant général pour le Roy en Guyenne (15 mars), ensemble tout ce qui s'est passé depuis le 12 de mars jusques à présent. Grenoble (Pierre Marniolles), jouxte la copie imprimée à Lyon. Avec permission. In-8°, s. d. (1622), 8 pp.*

Autre édit., Paris, par E. Colin, 1622. (Bibl. Nat.)

126. — *Advis certain de la reprise faite par le Roy, des Sables Daulonne, avec la défaite du sieur de Soubize et de trois mil hommes de pied, et quelque Cavalerie, qui ont esté tuillez et mis en pièces par Sa Majesté, le sexiésme et dix-septième du present mois d'avril... A Grenoble, de l'imp. de Pierre Marniolles, imprimeur et marchand libraire, demeurant sur le pont S. Geyme. 1622. In-8°, 8 pp.*

127. — *L'Heureux et favorable succès de la victoire emportée par Messieurs le marquis de Portes et le baron du Peraut contre l'armée de Monsieur de Rohan, qui a esté poursuivi jusques aux portes de la ville d'Vsez, et ses gens tuillez en pièces. Ensemble la prise d'un traistre qui avoit rendu sept ou huit villages catholiques, lequel fut tiré à quatre chevaux; avec beaucoup d'autres particularitez remarquables. Le tout arrivé le 28 may 1622. A Grenoble (chez Pierre Verdier), jouxte la copie imprimée à Lyon. Avec permission. 1622. In-8°, 14 pp.*

A la fin un anagramme : « Sa fin trésor sacré. »

128. — *La défaite de trois mille cinq cens hommes de l'armée protestante par l'armée catholique. La prise du*

vray comte de Mansfeld, du comte Palatin de Birckenfeld, et de deux autres. Avec la desroute de l'armée Palatine, faite au Palatinat les 10 et 11 juin dernier 1622. A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Marniolles, tenant sa boutique dernier l'église de la Magdelaine. S. d. (1622.) Avec permission. In-8°, s. d., 8 pp.

129. — *Lettre de congratulation à Monseigneur le duc de L'Esdiguières, pair et connestable de France, sur son heureuse et désirée conversion à la foy catholique, apostolique et romaine. A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier. 1622. In-8°, 14 pp. (Signé Pelletier). (Bibl. de M. Eug. Chaper.)*

130. — *La dernière desroute et prise du comte Mansfeld (écusson aux armes de Grenoble). A Grenoble, de l'imp. de Pierre Marniolles, tout proche le pont S. Geyme. 1622. Avec permission. In-8°, 7 pp.*

131. — *Déclaration du Roy, par laquelle Benjamin de Rohan, sieur de Soubize, est déclaré criminel de leze majesté au premier chef ; ses biens aquis et confisquez, et réunis au Domaine de sa Majesté (15 juillet). A Grenoble, de l'imp. de Pierre Marniolles, sur le pont de S. Geyme, et en sa boutique derrière S. Magdeleine. 1622. Avec permission. In-8°, 12 pp.*

132. — *Harangue au Roy, prononcée à Béziers le 20 juillet 1622, par M. Pierre de Fenollet, evesque de Montpellier, au nom des catholiques des trois ordres de la ville et diocèse de Montpellier. A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour du Parlement, dans la salle du Palais. 1622. In-8°, 23 pp.*

133. — *Le lys d'allegresse et l'olive de réconciliation, sur l'heureuse conversion de Monseigneur le duc de Lesdiguières à la foy catholique, apostolique et romaine, avec le fidèle rapport de toutes les cérémonies qui ont été observées tant à l'acte de son abjuration de l'hérésie, qu'à la réception du collier de l'ordre du Saint-Esprit, et l'acceptation de l'espée de connestable à luy envoyée par le roy ; le tout arrivé dans la ville de Grenoble* (par Jean-François Visconti, professeur de philosophie à l'Académie de Die). *Grenoble, Pierre Verdier. 1622. In-8°.* (Catalogue Ms. de la bibl. de Guy Allard).

Videl, dans l'*Histoire du connestable de Lesdiguières*, p. 689, édition de 1649, donne quelques renseignements sur notre auteur, et nous apprend que pour le changement de religion du duc de Lesdiguières « la bonne fortune
« voulut qu'il y eust à Grenoble un professeur du collège
« de Dye, nommé le Visconte, italien, subtil, philosophe,
« qui avoit esté catholique et religieux de l'ordre de
« Saint-Dominique, mais qui, pour lors, estoit de la reli-
« gion du duc, et assez considéré de luy, tant à cause de
« son sçavoir que pour ce qu'il l'avoit autrefois défendu
« par escrit, sur quelque action de sa vie, que les mi-
« nistres prêt. réf. avoient censuré. »

133 bis. — *La dernière requeste des Deputez de Montauban, présentée au Roy, en sa ville d'Orléans, sur la résolution de son Parlement.* (Armes de France et de Navarre.) *A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, marchat Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement ; A la salle du Palais. 1622. Avec permission. In-8°, 13 pp.*

134. — *Defence pour la robe longue contre la courte, c'este cy preserec en rang par un qui porte aussi indignement la première qu'injustement, et laschement, il ha voulu faire prejudice à son rang. Traduit du latin de Janus Cavallarius, par maistre Jean Romagnon. Imprimé à Grenoble (chez P. Marniolles, vers 1622?).* In-8°, 27 pp.

1623

135. — *Adresse chrestienne pour vivre selon Dieu dans le monde, avec méditation pour chasque jour du mois : divisées en quatre sepmaines, par le P. Barthelemy Jacquinet, de la Compagnie de Jésus, reveue et augmentée. A Grenoble, pour Pierre Charvys, marchand libraire, rue du Palais. 1623. Avec approbation.* In-12, 4 ff. n. chiff. + 665 pp. + 5 ff. n. chiff. (Bibl. de M. Chaper).

Il y a des exemplaires avec un tirage du titre portant la date 1624.

136. — *Le Fantastique repentir des mal mariez, ensemble le reconfort des femmes qui se plaignent de l'absence et deffaut de leur mary.* (Marque au triton, de Marniolles.) *A Grenoble, apud Societatem tertium Minimum.* 1623. In-8°, 15 pp., et 1 p. n. chiff.

Pièce de vers, en deux parties.

Nous n'avons pu découvrir quelle était cette société des Trois Farceurs. Pièce rarissime.

137. — *Indulgence plénière concédée à perpétuité par Notre Saint-Père le Pape Grégoire XV, le jour de la*

feste de saint Ignace. A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imprimeur du Roy. 1623. Placard in-f^o, entouré d'un large bandeau, surmonté des armes des Jésuites.

138. — *Traité des élections, par M^e M. de Vulson, conseiller du Roy en la Cour de Parlement de Grenoble, avec quatre arrests notables sur cette matière des Cours de Parlement de Paris, dudit Grenoble, d'Aix et de la Chambre de l'édict, établie à Castres. A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, demeurant dans la salle du Palais. 1623. Petit in-4^o, 4 ff. n. chff. +59 pp. Au verso de la dern. n. chff. un errata.*

Dédicace à Cl. Expilly, datée de Grenoble, ce 1^{er} jour de l'an 1623.

Marc Vulson nous apprend qu'il y avait plus de vingt « ans que, sur le sujet d'une cause lors pendente en la « Chambre de l'Edict, établie à Castres, je dressay cet « escrit. » Il ne comptait pas le publier. Ce fut à la sollicitation d'Imbert Fournier, qui avait procès « où il estoit principalement en question si le fideicommiss universel servoit d'élection aussi bien que l'institution », qu'il mit au jour ce petit ouvrage, aujourd'hui fort rare.

139. — *Oraison funèbre sur le trespas du reverendissime Père en Dieu, messire François de Sales, évesque et prince de Genève, prononcée aux sœurs de la Visitation de Sainte-Marie de Grenoble, le 9 janvier 1623, par messire Artus de Lyonne, sieur d'Aouste, prebstre et chanoine en l'église cathédrale de Notre-Dame de Gre-*

noble, et cy-devant conseiller en la Cour de Parlement de Grenoble, chez P. Verdier. 1623. In-8°, 91 pp. (Catal. Charavay, 1858).

Artus de Lionne, fils de Sébastien et de Bonne de Portes, naquit le 1^{er} septembre 1583, docteur en droit, conseiller au Parlement de Grenoble (1605), chanoine de la même église, devint, en 1637, évêque de Gap et mourut à Paris le 18 mai 1663.

140. — *Remonstrances faites à la Cour de Parlement de Dauphiné, en l'audience publiquement tenue le vendredy vingt-unième juillet mil six cens vingt trois, par M^r M^o Jean Florestan Seraud, prêtre, docteur en théologie, aumosnier et predicateur ordinaire de Mgr le prince de Condé... contre les consuls, manans et habitans du lieu, et communauté de Soleyse en Dauphiné. (Marque au Dauphin.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Marniolles, imprimeur du Roy, demeurant à la montée du pont de Lysère, ou pend pour enseigne la Victoire, et de boutique derrière l'église Sainte Magdeleine. 1623. In-4°, 30 pp. et 1 f. n. chff. pour l'errata.*

141. — *Harangue à Monseigneur le comte de Soissons, à son arrivée à Grenoble, faite par Denys Bouteroue au nom de ceux qui font profession de la religion reformée en ladite ville, prononcée le 7 novembre 1623. Grenoble (Pierre Verdier). 1623. In-8°, 8 pp.*

Autre édition. Jouxte la copie imprimé à Grenoble 1633. In-8°, 8 pp.

(E. Arnaud, *Hist. des Protest. de Dauph.*, t. II, p. 377.)

1624

142. — *Les poèmes de Messire Claude Expilly, conseiller du roy an son conseil d'Etat et prezidant au Parlement de Grenoble.* (Armes d'Expilly.) *A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier, imp. du roy et de la cour de Parlement, demeurant au devant et dans la salle du Palais.* 1624. G^d in-4^o, 4 ff. n. chiff. + 461 pp. et 5 pp. n. chiff.

2^e édition.— Elle se divise en trois parties: la première, dédiée à Gabrielle d'Estrées, n'est que la reproduction du recueil publié en 1596 chez Abel L'Angelier. Elle contient, sous le titre d'*Amours*, des sonnets, des élégies, des chansons pour et en l'honneur de sa maîtresse Meraude Baro, et d'une foule de Chloris, d'Amaryllis, etc. La 2^e partie, dédiée à Lesdiguières, est presque uniquement consacrée à célébrer ses louanges et ses exploits. Et la troisième (qui paraît ici presque en entier, pour la première fois), à Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu. Dans les pièces liminaires on trouve des sonnets à Claude Expilly, de M^e Arnaud, de Du Périer, de M. Montfuron, et un petit poème de N. Richelet. Dans la seconde partie (p. 173), des vers de Gaspard de Fourbin, de Laurans Plouvier, sieur de Quais, et des stances du sieur Arnaud, avocat à Gap.

Dans la troisième, des vers sur le décès de Claude Expilly, père de l'auteur. « *De cet ouvrage* », pièce signée : P. de Recluz, procureur du roy en la seneschaussée

de Crest, des vers du sieur Arnaud, avocat à Gap. Enfin, l'éloge d'Expilly en vers latins, par Scipion Guillet.

143. — *Exercitationum paradoxicarum adversus Aristoteleos libri septem. In quibus præcipua totius peripateticæ doctrinæ fundamenta excutiuntur: opiniones vero aut novæ, aut ex vetustioribus obsoletæ stabiliuntur, Authore Petro Gassendo S. Theologiæ doctore, et cathedralis Diniensis ecclesiæ canonico theologo. Gratianopoli, ex typographia Petri Verderii typog. Regii. 1624.* In-8°, 12 ff. n. chiff., 219 pp., la dern. n. chiff. Dédicace à Vincent de Forbin. Préface déd. à Joseph Gaultier, prieur de Vallete. Dat. de Grenoble. « *In procuratione, mense februario, Priore die Bis-sextilium anno cææ Dionys.* 1624.

C'est la première édition de l'ouvrage que Gassendi entreprit contre la philosophie d'Aristote. Il resta quelque temps dans notre ville, envoyé pour les affaires du chapitre de Digne.

144. — *L'entrée du sanctuaire dressée par commandement de Monseigneur de Grenoble; et adressée aux curez de son dioceze: avec le dénombrement des évesques, et actions plus memorables faictes par eux, par Cl. Balme, docteur en theologie, curé de S. Hugues et S. Jean de Grenoble.* (Cartouche aux armes de Scarron avec sa devise: *Gradatin tendimus ad astra.*) A Grenoble, de l'imprimerie de P. Marniolles, imprimeur du Roy, de la Cour de Parlement et de ladite ville, à la descente du pont de l'Yzère, à l'enseigne de la Victoire. 1624.

Avec approbation et privilège. In-12. 6 ff. n. chiff. comprenant le titre, l'épître, dédic. de Claude Balme à Pierre Scarron, évêque de Grenoble, diverses pièces de vers à l'auteur de G. du Fau, chanoine, I. Chalvin, curé d'Huez en Oysans, et de Disdier Barruel, curé d'Entraigues. Au 6^e f., un cartouche contenant ces mots : prix 10 s. par commandement de Mgr de Grenoble, puis 240 pp. et 6 ff. n. chiff. pour la table et approbations.

« Le Catalogue des Évêques de Grenoble » commence à la p. 198, et celui des doyens et chanoines du chapitre à la p. 233.

Les approbations sont d'Antoine Baffert, chanoine de S.-André, de fr. André Assezat, de l'ordre des Frères Mineurs, de Jean Nicolas, sous-prieur des Frères Prêcheurs de Grenoble, et la permission d'imprimer, de Pierre Scarron, est du 19 oct. 1623.

145. — *Les Myrthes funestes d'Iphis ou l'Amour et la Haine, l'Espérance et le Désespoir, la Constance et l'Inconstance font paroistre leur empire. Dédié à Monseigneur le comte de Sault. A Grenoble, pour Pierre Charvys, marchand libraire, rue du Palais. 1624. Avec privilège.* In-8°, 156 pp. (Bibl. de M. Chaper.)

Les Myrthes renaissans d'Iphis et le Repentir de Livie, seconde partie. Grenoble, pour Pierre Charvys, marchand libraire, rue du Palais. 1628. Avec privilège. In-8°, 5 ff. n. chiff., 161 pp., et 2 p. n. chiff.

Dédicace à Mgr François de Créqui comte de Sault, lieutenant général pour le roy en Dauphiné. Sign. : D. M.

Ce curieux volume contient, au verso de la p. 161

(n. chiff.), une pièce de vers de Michel Pollin, notaire de Grenoble, que voici :

Sur le non de l'auteur
Anagramme.

Va (livre) par tout l'univers,
Faire voir ta prose et tes vers :
Les nations les plus estranges
Que cognoissent Mars et Cipris,
Te donneront plus de louanges,
Que les medisans de Mespris.

Qui ne cognoit pas ton Auteur,
Ne peut juger de sa valeur :
Ses vertus le feront cognoistre :
Sa plume, et son rare pinceau,
Après sa mort, le feront naistre
Et le tireront du Tombeau.

Son Luth, son accordante voix,
Son bel Esprit, ses scavans doigts,
Eterniseront sa mémoire ;
Et fairont voir en ce bas lieu
Qu'on ne peut trop donner de gloire,
A celui dont l'AME EST EN DIEV.

Après bien des recherches nous avons découvert le nom de l'auteur dans l'anagramme du dernier vers: *l'âme est en Dieu.*

C'est le sieur JEAN DU MELEZET.

Nous avons trouvé en outre, dans les registres paroissiaux de Grenoble, son acte de mariage que nous reproduisons ici :

« Du mesme jour (28 févr. 1623) a esté espousé en face

« de l'Eglise par parole de present une proclamation
« aujourd'hui faicte et avec dispense des deux autres
« par Mgr l'Evesque de Grenoble du gré et consentement
« des parents noble Jean Du Melezet, natif d'Ambrun,
« d'une part; et Damoiselle Isabeau de Cornu, fille de
« feu M^e Pierre de Cornu, conseiller du roy en la Cour
« de Parlement du pays, en présence de M^{re} Claude Ber-
« nard, procureur en la Cour, et de Jean-Pierre Rome,
« cleric habitué en l'église Nostre-Dame de Grenoble.
« Signé :

« DU MELEZET, ISABEAU DE CORNU; BERNARD,
« ROME; SAVOYE, vicaire. »

1625

146. — *Déclaration de M. David Durand, Dauphinois, jadis proposant et dogmatisant en la religion calvinique et régent du collège de Die et escolles de Nions, touchant sa conversion à la foy catholique. Grenoble....* 1625. In-8°, 21 et 3 pp.

Brochure fort rare citée par M. Arnaud dans son *Histoire des Protestants de Dauphiné*, t. II, p. 390.

147. — *La sommation faite par le marquis de Spinoia, au gouverneur de la ville de Breda. Avec la réponse dudit gouverneur à icelle sommation. Ensemble plusieurs particularitez de tout ce qui s'est passé tant en France qu'en Espagne, Italie, etc... A. Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour: tenant sa boutique à la grande porte du Palais. 1625. Avec permission. In-8°, 12 pp.*

148. — *Relation au vray de la desfaicte de six mille hommes envoyez par le duc de Feria, pour le secours de Gennes : et la prinse de la ville, et reddition du chasteau d'Ostaje, par Son Altesse serenissime de Savoye, le 9 avril 1625. A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, demeurant sur le pont de l'Yzère à l'enseigne de la Victoire. 1625. In-8°, 12 pp.*

Autre édit. Lyon, par J. Roussin. 1625. In-8°. (Bibl. Nat.)

149. — *Le faict d'armes Du Serenissime Prince de Piedmont, à la prinse de la place et forteresse de la Pieve, avec la prinse du général des Gennois, Dom Jean Jerosme Doria, le 12 may 1625. Jouxte la copie imprimée à Turin. A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour, tenant sa boutique à la grande porte du Palais. 1625. Avec permission. In-8°, 12 pp.*

150. — *Relation de l'attaque et bataille donnée par Monseigneur le Conestable contre les Espagnols, ensemble leur descampement de devant Verrue. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imp. du Roy et de la Cour de Parlement, demeurant dans la salle du Palais, avec privilège. S. d. (Nov. 1625). In-12°, 7 pp. (Bibl. de M. Chaper.)*

1626

151. — *Epos de Joanne Francisco Rainaudo J. C. Clariss. In supremo Delphinatus consistorio advocato, civitatis Gratianopolitanæ Bulentæ P. P. quo Scipio Guilietus viro justissimo justa solvebat.* (Marque au triton.) *Gratianopoli, apud Petrum Marniolles, regis ac Senatus Delphinalis typographum.* 1626. In-4°, 12 pp.

Scipion Guillet, avocat au Parlement de Grenoble, membre du Sénat de Chambéry, enfin premier correcteur en la Chambre des Comptes, mourut à Grenoble le 7 octobre 1639, et fut inhumé dans le couvent de Sainte-Claire.

152. — *Lettre du sicur de Vergnes, prieur de Sainte-Marie-de-Belleveue, à Messieurs de la province du Dauphiné, en laquelle est contenu au vray toutes les actions vertueuses et chrestiennes que le grand conestable de Lesdiquières a pratiquées en sa maladie dernière et la glorieuse et très chrestienne fin qu'il a faite en la religion catholique apostolique et romaine dont il avoit fait profession depuis l'année mil six cent vingt-deux. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imp. du Roy et de la Cour de Parlement, dans la salle du Palais.* 1626. In-12°, 24 pp.

153. — *Le catholique d'Estat, ou discours politique des alliances du roy très chrestien, contre les calomnies*

des ennemis de son Estat. Au roy, Par le sieur Du Ferrier (pseud. de Sirmond). *A Grenoble, par François Huret, marchand libraire à la place de Bon-Conseil.* 1626. *Avec permission. Joucte la coppie imprimée à Paris.* In-12, 187 pp.

Dans le catalogue de livres des Frères Périsset (1770), page 44, nous trouvons le même ouvrage avec l'adresse : *Grenoble, Pierre Marniolles.* 1626. In-12.

154. — *Copie de la lettre présentée au roy par la mère de Monsieur le comte de Chalais.* (Signé à la fin : C. D. B.) (La Comtesse de Beauville) (9 août). *A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy, sur le pont de l'Isère, à la Victoire.* 1626. *Avec privilège.* In-8°, 13 pp.

155. — *Récit véritable de l'exécution du comte de Chalais, criminel de lèse-majesté. Condamné par arrest des Commissaires députez de par le Roy, d'avoir la teste tranchée au chasteau de Nantes en Bretagne. Sa prise, les causes de son imprisonment, la suite des procédures.* (19 août). (Armes de France et de Dauphiné.) *A Grenoble, chez Richard Cockson.* 1626. *Avec permission.* In-8°, 13 pp.

156. — *Eulogie funèbre sur la glorieuse mort d'heureuse mémoire, François de Bonne, duc de Lesdiguières, pair et conestable de France, composée par le R. P. F. H. Balde, prédicateur général et religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs de Grenoble.* — « Celui qui le lira saura ce que tu es. » (Marque de P. Verdier.) *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imp. du Roy et de la*

Cour de Parlement, dans la salle du Palais. 1626. In-4°, 40 pp. — Toutes les marges de cette Eulogie funèbre, sont remplies de citations latines et grecques.

A la p. 3 : *Epistre consolatoire à Messire François de Créqui, comte de Sault, lieutenant général pour le roy en Dauphiné.* Signée : F. H. Balde.

A la p. 40, une pièce de vers intitulée : *Les Pleurs communes de la France à son monument.*

Avant le mot « *Fin* » on lit : « Il n'est pas mort comme les couïards. » 2 Reg. C. 3. Rarissime plaquette.

Hyacinthe Balde appartenait à une famille grenobloise. Son frère, Pierre Balde, sieur de la Salette, capitaine au régiment de Dauphiné en 1631, avait épousé Marie-Laure Flandin.

157. — *Histoire des exploits généreux, faits par les armées, tant du roy, que de son altesse, soit en Piedmont, sur les terres de Gennes, siège de Verrue, qu'en Dauphiné : sous l'heureuse conduite de feu Monseigneur le conestable de les Digières, son trespas et enterrement, rédigée par M. F. Bouchet, lieutenant du sieur Prévost du régiment de Monsieur le comte de Sault.* (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, par Richard Cockson. 1626. In-8°, 207 ff. + 1 p. n. chiff.

Dédicace à François de Bonne, baron d'Ose et de Vitrolles, gouverneur de l'*Embrunnois*. Dans son avis au lecteur, Bouchet s'exprime ainsi :

« Si mon discours n'est orné d'une mignarde éloquence, il l'est de la naïveté, outre qu'il a été basti à la gresle des mousquetades, en l'eschole de Mars et non parmi les Muses. » — A partir de la p. 153, l'ouvrage est

en plus petits caractères et contient l'oraison funèbre de Lesdiguières « qui fut récité par un jacopin » (le père H. Balde); puis à la p. 178, une pièce de vers latins en l'honneur de Lesdiguières, de François Guillet, fils de Scipion. P. 180, une autre pièce de vers latins sur le même sujet, de M. A. L. V. (Marc-Antoine Lambert). Enfin ce petit volume se termine par un éloge à la mémoire de François de Bonne, dont nous ne connaissons pas l'auteur.

158. — *Francisci Bonnæi Franciæ conestabilis elogium* (par Marc-Antoine Lambert). *Gratianopoli, apud Richardum Cockson, sub signo Galli*. 1626. In-12, 46 pp.

159. — *Lacrymæ Franciscæ Bonnæ uxoris Caroli Crequii pari & marescalli Franciæ ad Tumulum Francisci Bonnæi, ducis Lesdigueriarum, pari & Conestabilis Franciæ patris amantissimi (in fine)*. Dionys. Salvagnius Buessiacus eques Delphinus. *Gratianopoli, apud Petrum Marniolles regis ac senatus Delphinalis typographum*. 1626. In-4°, 9 pp. (En vers latins.)

Premier ouvrage de Salvaing de Boissieu, non cité dans la *Biographie du Dauphiné* de M. Rochas, ni dans la *Vie de Salvaing*, par M. de Terrebasse.

1627

160. — *Voix angéliques, sortons d'icy, ouyes jadis dans le temple de Jerusalem; réitérees depuis dans le temple de Grenoble, et profitablement suivies par le*

sieur Jean d'Auric, converty avec toute sa famille à l'Eglise catholique apostolique & romaine, le 30 de janvier de l'an 1627.

A Grenoble, chez François Huvet, marchand libraire à la place de Bon-Conseil, s. d. 1627. Avec approbation et privilège. In-8°, 31 pp. + 1 p. n. chiff. Les approbations sont du 30 janv. 1627. Sign.: Cl. Balme, curé de Saint-Hugues et de S. Jean, et André Assezat, doc. en théol. La permission de l'impresse, sign.: F. Bovier, doyen de Gap, vic. général.

161. — *La response des bons anges aux voix angéliques des mauvais, ou refutation d'un escrit publié sous le nom de Jean d'Auric, touchant les motifs de son apostasie le 30 janvier 1627. S. n. n. l. (Grenoble, Richard Cocson). 1627. In-8°, 80 pp.*

Cet écrit du pasteur D. Bouteroue fut condamné à être lacéré sur la place du Palais à Grenoble et ensuite jeté au feu, par arrêt du Parlement de cette année. Dans ce livre il avançait « que l'Eglise romaine approuve le parricide des rois chrétiens ».

162. — *Le ballet de Mome, dansé à Grenoble le mardy gras 16 février 1627. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. de P. Marniolles, 1627). In-8°, 8 pp. + 8 pp. pour les vers du balet (sic).*

163. — *Harangues faites par Messire Pierre Scarron, évesque et prince de Grenoble, conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privé et président perpétuel des Estats de Dauphiné, etc.*

(Dans un cartouche, armes de l'Evêque, sans devise.)

A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordi-

naire du roy et de la cour de Parlement. 1627. In-8°, 203 pp. Les pp. 103 et 104 ne sont pas chiffrées (feuille blanc) ainsi que les pp. 105 et 106 (faux-titre). 118 n. chiff., 122 d°, 125 d°, 148 d°; pp. 158, 159, 160, 175, 176 n. chiff.

Ce recueil contient :

Harangue faite au roy, prononcée à Valence le 26 nov. 1622 au nom des Trois-Ordres de la prov. de Dauphiné.

1. Harangue faite au roy au nom du clergé, prononcée à Grenoble le 29 nov. 1622.
2. Harangue faite à M. le comte de Soissons au nom des Trois-Ordres de la province du Dauph., prononcée à Vienne le 2 nov. 1623.
3. Harangue faite à M. le comte de Soissons au nom du clergé, prononcée à Grenoble le 6 nov. 1623.
4. Harangue faite aux Estats de la prov. de Dauphiné tenus à Grenoble le 13 nov. 1623.
5. Discours fait à MM. les commis du pays de Dauphiné à son arrivée dans la province.
6. Discours fait à MM. les consuls de la ville de Grenoble, à l'entrée de la ville.
7. Lettre (en latin) de F. Bruno (d'Affringes), général des Chartreux, le 21 janv. 1621, et réponse de P. Scarron, du 25 janv. 1621.
8. Discours fait à M. le maréchal de Lesdiguières lorsqu'il imposa cent cinquante livres sur chacun feu du Dauphiné.
9. Discours fait à M. le maréchal de Lesdiguières sur son départ pour aller en Cour recevoir la charge de grand maréchal des armées du roy.

10. Discours fait à M. le maréchal de Lesdiguières, au nom de la province, à son retour de Montauban.
11. Lettre de consolation à un conseiller du Parlement de Dauphiné sur la mort de son fils.
12. Discours fait à M. le comte de Sault, à sa réception de lieutenant au gouvernement de Dauphiné, au nom de la province.
13. Lettre de consolation envoyée à un prélat sur le décès d'un sien frère, conseiller au Parlement d'Aix.
14. Discours fait au roy en présentant à sa Majesté les deputez de Dauphiné.
15. Harangue faite à l'ouverture des Estats de Dauphiné tenus à Grenoble le 13 avril 1627.

164. — *Arrest du grand conseil du Roy pour sursoyer les debtes généraux des communautez villageoises de Dauphiné pour deux années, en payant les intérêts au denier seize, vérifié en Parlement le 5 may 1627. A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement. 1627. In-8°, pp.*

165. — *Imprimé veritable de l'escrit, fait au Perier par le curé d'Entraigues et le ministre de la Mure (D. Eustache), le 5 février 1626, où sont mises à part les faussetez inserées par ledit ministre dans l'imprimé qu'il publia l'an passé. . . Par D. Barruel, prestre, curé d'Entraigues. (Armes des Jésuites avec devise.) A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement. 1627. Avec approbation et permission. In-8°, 173 pp. chiff. + 3 pp. n. chiff.*

Dédicace à M. Balme, doc. en théol. et curé de Saint-

Hugues et Saint-Jean de Grenoble. A la fin, les approbations sont signées : F. Monier ; C. Durand, chanoine théol. de l'Eglise cath. de Vienne ; F. Cyrille, récollet, des 9 et 10 août 1627, et la permission d'imprimer, sign. : I. Du Faure, official, du 16 août 1627.

C'est l'imprimé de la discussion théologique faite au Périer, le soir de Sainte Agathe (5 fév. 1626), entre le sieur Eustache et le curé Barruel, en présence d'un bon nombre de personnes tant catholiques que protestantes, dans la maison du *sire Abraham Blanc*. — Ce petit vol. est divisé en cinq parties : La 1^{re} a pour titre : *Imprimé véritable*, etc.

2. P. 55. La Concorde cadmeane... passée par l'examen du sieur Eustache, ministre de la Mure, qui par sa réponse du 6 janvier n'en a contredit pas un seul mot.
3. P. 81. Passages formels de l'Escriture pour la religion catholique.
4. P. 119. La desfaiete d'onze objections faictes au curé d'Entraigues par le ministre de la Mure, le dimanche des Rameaux 1627.
5. P. 151. Les objections du ministre de la Mure contre les livres de Tobie, Judith, etc..., refutées par D. Barruel, prestre, curé d'Entraigues.

166. — *Réfutation d'un petit escrit du sieur Eustache, ministre de la Mure ; où est monstré que S. Augustin, au livre 8 de la Cité de Dieu, ch. 27, ne dit point du sacrifice pour les morts, les paroles que le ministre cite de luy, par D. Barruel, prestre, curé d'Entraigues. Au peuple catholique du mandement de Val-*

bonnois. (Armes des Jésuites avec la devise : *Nomen domini laudabile.*) A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, tout proche le grand Puits. 1627. Avec approbation et permission. In-8°, 20 pp. et 1 f. n. chiff. pour les approbations, signées : C. Balme, doc. théol. et curé de Grenoble, et F. P. Desmichels, doc. en théol., de l'ordre des Frères Prêcheurs de Grenoble, du 18 sept. 1627. — La dédicace : « Au peuple catholique du mandement de Valbonnois », se trouve au verso du titre.

167. — *Lettre de Monsieur de Canaples, maistre de camp du régiment des Gardes. A Monseigneur le Marechal de Créquy, le 9 de septembre, sur l'avitaillement, et ce qui se passe en l'isle de Ré, en l'armée du Roy et la Rochelle.* (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1627. In-8°, 6 pp.

168. — *Lettre du baron de Saint Surin à un sien amy [le sieur de la Motte], dans l'armée du Roy, écrite de la citadelle Saint-Martin-de-Ré, ce 10 septembre.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. S. d. In-8°, 8 pp.

Il y a une autre édition. Paris, J. Fusy. 1627. In-8° (Bib. Nat.), d°. — Bourdeaus, par J. du Coq. 1627. In-8°.

169. — *La lumière du chaos chimique, ou médecine spargyrique de Pierre de Vulson, sieur des Grands Prez, docteur en médecine à Dye en Dauphiné, Prov. 1.7. La crainte du Seigneur est le commencement de science* : mais les fols mesprisent sapience et instruction.

Prov. 2. 6.

Le Seigneur donne la sapience, de sa bouche sort la cognoissance et l'intelligence.

La page qui précède la théorie sert de table et fait voir le contenu en ce traicté. (Marque au scorpion avec la devise : FACILE EST INVENTIS ADDERE.) *A Grenoble, par Richard Cocson, à l'enseigne du Coq. 1627. In-4^o, 4 ff. n. chiff. + 16 pp.*

Dédicace à M. de la Lande Monchauveau, gentilhomme du Mayne, datée : à Dye, de nostre estude et laboratoire, ce 28 septembre 1627. Dans son avis « au lecteur bien-aimé », P. de Vulson nous apprend « qu'il tient « une physique toute preste, depuis plus de dix ans, « disposée par tables analytiques que je te presenteray « avec le temps, Dieu le permettant, je l'accompa- « gneray de deux pièces, scavoir : de l'*Idee générale et « pratique de médecine hyppocratique*, d'une harmonie « de plusieurs auteurs sur les urines, de mon testa- « ment ou dernières paroles à mes enfants, etc. A quoy « j'ajousteray la suite des œuvres de Basile Valentin, « lesquelles œuvres je garde chèrement, depuis vingt- « cinq ans traduites d'alemand en français, à la curieuse « sollicitation et au frais de Monsieur Le Gaigneur mon « amy intime, meritoirement secrétaire du roy par « l'honneur de sa plume. »

On trouve ensuite quelques quatrains de Bertram phylochimique, et de A. Grimaud apot., et celui-ci de l'auteur à son livre :

Va petit lumignon, esclaire le passage,
Tes trois frères gemeaux te talonent de près,
Fay voir le chemin droit, observé par le sage,
Hébète le moqueur, fay cela par exprès.

170. — *Le secours de la citadelle de Ré, envoyé la nuit du six au septième du présent mois* (octobre). (Armes de France et de Navarre.) *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imp. ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais.* 1627. In-8°, 5 pp.

Déjà imprimé à Paris, chez D. Langlois. 1626. In-8°.

171. — *Récit véritable du troisieme secours envoyé pour le Roy en l'isle de Ré, conduit par les Seigneurs et Capitaines de marques, cy-après nommez le 8 et 9 du mois d'octobre.* *A Grenoble, pour Jean Proté. Jouxte la copie imprimée à Lyon, chez Armand dit Alphonse.* 1627. Avec permission. In-8°, 14 pp. et 1 f. n. chiff.

172. — *La générale et fidelle relation de tout ce qui s'est passé en l'isle de Ré, envoyée par le Roy à la Royne mère, et imprimée par le commandement de Sa Majesté.* (Rédigé par Charles de Valois duc d'Angoulême.) *A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire.* 1627. Avec privilège de Sa Majesté. In-8°, 21 pp.

173. — *Véritable relation de la déffaitte des Anglois en l'isle de Ré, par l'armée du Roy, conduite par Mon-*

sieur le mareschal de Schomberg, dès le 8 et 9 de Novembre avec la prise du général de la Cavalerie, du milor Monjoye, frère du comte de Olande, le nombre des morts, chefs et officiers prisonniers et autres signalées remarques. (Armes de France et de Navarre) A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire. 1627. Avec permission. In-8°, 13 pp.

Un autre tirage contient de plus un « dernier avis ».

174. — *Les déclarations faites par les consuls et habitans des villes de Montauban, Castres, Briatoste, Pamiez, Mazerès, le Mas-d'Azil, Carlat, Puilaurens, la Bastide-Saint-Amand, et autres villes des comtez d'Albigeois, de Lauraguais et de Foix : Sur leur résolution de demeurer en une ferme obéissance au service du Roy, contre les armes et entreprises, tant du Roy d'Angleterre que de celle du duc de Rohan, et autres leurs adhérens. Avec la lettre des consuls de Montauban au Roy.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire. 1627. Avec permission. In-8°, 30 pp.

175. — *Lettre au Roy par Monsieur le mareschal de Schomberg sur l'heureux succez des armes de Sa Majesté contre les Rochelois.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, par P. Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy, près le grand Puits, à la Victoire. 1627. Avec permission. In-8°, 8 pp.

176. — *Brief récit de l'horrible tremblement de terre advenu le 30 juillet, en cette année 1627, en la Pouille, Province du Royaume de Naples, et des estranges effects d'iceluy. Extraict de plusieurs lettres et advis d'Italie que tous en conferment l'histoire.*

C'est l'Eternel, qui fait horriblement
Terre trembler d'un regard seulement :
Voire qui fait, tant peu les sache atteindre,
Les plus hauts monts d'ahan suer et craindre.

A Grenoble, par Richard Cocson, en la place Mal-
Conseil, à l'enseigne du Coq. (S. d.) (1627). In-8°, 13 pp.

177. — *Menippée de Francion ou response au manifeste Anglais. A Grenoble, de l'imp. de Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1627. In-8°, 14 pp.*

C'est une réimpression, comme la plupart de ces pièces politiques, déjà imprimées à Paris, chez J. Bessin, J. Brunet, et autres.

178. — *Discours à Messire Claude Expilly, seigneur de la Poepe, conseiller du Roy en son conseil d'Etat, et président au Parlement de Grenoble (par Valantier), sur le sujet de la résignation de son office. Contentus esto gloria, et sede in domo tua. 4. Reg. 14. (Armes d'Expilly.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1627. In-8°, 88 pp.*

Discours signé à la fin Valantier, et plus bas cette devise : Respice finem.

179. — *La Générale et fidelle relation de tout ce qui s'est passé en l'Isle de Ré, envoyée par le Roy à la Royne sa Mère, et imprimée par le commandement de Sa Majesté.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, par Pierre Marniolles imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire. 1627. Avec privilège de Sa Majesté. In-8°, 21 pp.

180. — *La deffaitte des troupes du duc de Rohan par Monseigneur le duc de Montmorency, avec la prise de tout son bagage et le nom des morts et blessez d'une part et d'autre. Plus la reduction de deux Villes dans le comté de Foix en l'obeyssance du Roy, nommées Saverdun et Pamies.* A Grenoble, pour Jean Proté, jouxte la copie imprimée à Lyon. 1627. In-8°, 12 pp.

181. — *L'Amour insensible, balet.* (Marque de P. Verdier.) A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, dans la salle du Palais. 1627. In-8°, 24 pp.

1628

182. — *Relation véritable de tout ce qui s'est fait et passé en Languedoc, depuis l'arricée de Mgr le Prince jusques à present, sur les mauvais sucez qu'on eu les armes et les desseins des rebelles.* (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour du Parlement, près le grand Puits, à la Victoire. 1628. In-8°, 16 pp.

183. — *Project des catecheses catholiques qu'on peut faire es lieux atteints d'irreligion, par le R. P. Jacques Isnard, de la Compagnie de Jésus.* (Marque de Pierre Verdier, imprimeur.) A Grenoble, chez Pierre Charvys, marchand libraire en la rüe du Palais. 1628. Avec approbation et privilège. In-8°, 16 ff. n. chiff. et 448 pp.

Dédicace à Mgr de Créquy, duc de Lesdiguières, lieutenant général en Dauphiné, dans laquelle J. Isnard nous apprend que, pendant son séjour à Grenoble, il a prêché « Sermons de l'Advent et Caresme ». L'approbation du 20 octobre 1627 est signée : Jacques Gaultier, Gilbert Oltran, Benoist Peschier, et le permis d'imprimer, signé : Pierre, évêque de Grenoble, du 25 janvier 1628. Le privilège est donné à Grenoble, le 20 novembre 1627, par Estienne Binet, provincial de la Compagnie de Jésus.

184. — *Recit véritable de l'entreprise de M. de Rohan sur la ville et citadelle de Montpellier, le mercredi matin 19 janvier 1628. A Grenoble, pour Jean Proté, marchand libraire.* 1628. In-8°, 6 pp.

185. — *La defaite d'un secours de vingt vaisseaux que les Anglois vouloient faire entrer dans la Rochelle. Ensemble quelques particularitez très remarquables arrivées en Languedoc ce présent mois de février 1628, concernât les desseins de M^r de Rohan, et l'intelligence et union des rebelles. avec les Anglois.* (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1628. In-8°, 7 pp.

186. — *Relation véritable de ce qui s'est passé au Siège et à la prise de Realmond, par Myr le Prince, avec les articles accordez aux Capitaines, Soldats et Habitans, et le nombre des Gentils-hommes et autres qui ont esté exécutez.* (Armes de France et de Navarre.) *A Grenoble* (par P. Marniolles), *jouste la copie imprimée à Tolose, par la veffe de Jacques et Raymond Colomiez, impr. et libraires ordinaires du Roy.* 1628. In-8°, 8 pp.

187. — *Lettre du Roy à Monseigneur le mareschal de Créquy, sur la relation véritable de la retraite des Anglois qui estoient venus au secours de la Rochelle (19 mai).* (Armes de France et de Navarre.) *A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour du Parlement, près le grand Puits, à la Victoire.* 1628. *Avec privilège de Mond. seigneur le Mareschal.* In-8°, 8 pp.

188. — *Véritable relation de la retraite des Anglois, qui estoient venus au secours de la Rochelle, envoyée par le Roy à Myr le mareschal de Créquy (19 mai).* (Armes de France et de Dauphiné.) *A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire.* 1628. *Avec privilège de Mond. seigneur le Mareschal.* In-8°, 6 pp.

189. — *Contract fait et passé entre le Roy et le Clergé de France, assemblé par permission de Sa Majesté en la Ville de Fontenay-le-Comte, le 17 jour du mois de juin 1628.* (Armes de France et de Navarre.) *A Grenoble,*

chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy, près le grand Puits, à la Victoire. 1628. Avec permission. In-8°, 15 pp.

190. — *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au siège de la Rochelle, de part et d'autre, tant par mer que par terre, avec la prise d'un grand Vaisseau chargé de femmes qui s'en alloient en Angleterre, et quatre cens mille livres dans un autre Vaisseau, et autres particularitez très remarquables. Finalement, l'arrivée de Dom Ferreceque, Admiral de l'armée Espagnole au siège de la Rochelle, et les noms des seigneurs qui y commandent à présent.* (Armes de France.) A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire. 1628. In-8°, 7 pp.

191. — *Le crayon de l'apostasie, sous la prosoposie de ces transfuges dereglez et effrenez, qui, ayant forcé les cloistres de leurs monastères, se jettent en l'azile des novateurs. Tiré de l'original apporté de Prague à la Rochelle.* S. l. n. n. (Grenoble, P. Marniolles). 1628. In-4°, 10 pp.

Pièce de vers français et latins. La marque de P. Marniolles se trouve sur le titre : un épi entouré d'un dauphin.

192. — *Epiniçia Lodoico justo Francorum et Navarrearum regi christianissimo, pio, felici, inclyto, victori, triumphatori, ac semper Augusto, ob expugnatos fortiter feliciterq., perduelles Rupellanos; Rheam insulam strenuè propugnata; auxiliare Britannos terra mu-*

riq. Profligatos : Scipio Guillictus consiliarius regius, et in suprema præfectura rationum fisci Delphinalis Comes et Corrector primarius Epodico et amobæo carmine concinebat ad illustrissimum Cardinalem de Richelieu. (Armes de France et Dauphiné.) *Gratianopoli (Apud P. Marniolles).* 1628. In-8°, 1 f. n. chiff. p. le titre, 8 pp. (lettre au cardinal). 100 pp., 1 f. n. chiff. p. l'errata. — *L'Epinicia* commence à la p. 3.

La « lettre écrite par le sieur Guilliet à Mgr l'émminentissime et illustrissime cardinal de Richelieu », p. 1 à 8, est datée de Grenoble, le 20 d'aoust 1631. Pièce de vers latins au sujet de la rebellion de la Rochelle.

193. — *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets, par le R. P. en Dieu, F. N. Coeffeteau, de l'ordre des Frères Prescheurs, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et nommé par Sa Majesté à l'Evesché de Marseille. Edition dernière, revue et augmentée. A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand Puits, à la Victoire.* 1628. In-8°, 12 ff. n. chiff., 403 pp. et 2 ff. n. chiff. pour la table.

Dédicace : « *Au Roy.* »

194. — *Œuvres du sieur Théophile, nouvellement revu et corrigé, et augmenté de plusieurs pièces de l'auteur, non cy-devant imprimées. Edition dernière, divisée en quatre parties. A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, rue Portetraine, à la Victoire.* 1629. In-8°, en deux parties :

1^{re} partie, 20 pp. n. chiff. et 280 pp. chiff. :

2^e partie. Recueil de toutes les pièces faites par Théophile, depuis sa prise jusqu'à sa mort, mises par ordre comme vous verrez à la table suivante. 1628. 160 pp.

A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy. 1627. Avec privilège de Sa Majesté. 12 pp. n. chiff. et 148 pp. chiff.

(Bibl. de M. Chaper.)

195. — *Dion. Servini Delphinatis in obitum Francisci Flehardi, vice comes de Ferrieres, baronis d'Arlande. Domini de Montmiral, Epicedium. — S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Verdier. 1628.) In-4^o, 4 pp.*

François de Flecard testa le 26 août 1628 et mourut probablement cette année. Le couvent des Minimes de Tullins avait été fondé par sa grand'mère Virginie de Bonne. Il y élit sa sépulture.

196. — *Arrest donné par le Roy pour le payement des indemnitez et arreragez de tailles contre les nobles et exempts, au proffit du Tiers Estat de Dauphiné.*

Grenoble, Pierre Marniolles. 1628. In-8^o, 11 pp.

(Bibl. de M. Chaper.)

197. — *Conversion de Monsieur de la Trimouille, duc et pair de France. A la religion catholique apostolique et romaine, au camp devant la Rochelle, en présence du Roy, de Monseigneur le cardinal de Richelieu, du duc d'Angoulesme et autres grands seigneurs. (Armes de France et de Navarre.)*

A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, près le grand

Puits, à la Victoire. 1628. Jouxte la coppie imprimée à Lyon. In-8°, 13 pp.

198. — *Récit véritable de la prise de la ville de Pamies, capitale du païs de Foix, par Mgr le Prince de Condé, ensemble de Beaufort, Lieutenant Général, du duc de Rohan, de Dauros, Gouverneur de Mazères, et desroutte de toutes les Troupes de Foix. (Armes de France et de Navarre.)*

A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, à la Victoire. 1628. Avec permission de la Cour. In-8°, 15 pp.

199. — *L'eslection ou de la jurisdiction des esleus, sous un bref discours des finances, et officiers d'icelles (par Claude Le Brun, de la Rochette, avocat à Lyon).*

A Grenoble, par Richard Cocson. 1628. In-8°, 92 pp.

Dédicace à M. Mignot, sieur de Bussy, esleu conseiller du Roy en l'eslection du Beaujolois. Signée : LE BRUN, le 1^{er} jour de l'an 1628.

Ce traité a été souvent réimprimé.

200. — *Le courbeau du ministre d'Embrun, englué sur la tour de Babel, composé par messire Guilhelme Camus, archiprestre du Rosanois et curé en la ville de Serres. Dédié à Monseigneur de Frère, premier président au Parlement de Dauphiné. (Marque de Verdier.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement. 1628. Avec approbation.*

1629

201. — *Harangue faite au Roy au nom des Trois-Ordres de la province de Dauphiné, prononcée à Grenoble le 14 février 1629, par Messire Pierre Scarron, évesque et prince de Grenoble, conseiller du Roy en ses conseils et président perpétuel es Estats de ladite province. (Armes de Scarron avec sa devise.) A Grenoble, par Pierre Marniolles, imprimeur de moult seigneur évesque et prince de Grenoble. 1629. In-8°, 24 pp.*

202. — *Discours véritable de ce qui s'est passé en la prise des barricades et de la ville de Suze en Piedmont (6 mars). A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1629. In-8°, 8 pp.*

203. — *Histoire Rocheloise, où tous les triomphes, victoires, & actions dignes de remarque, arrivées depuis la descète des Anglois en l'isle de Ré, jusques à la prise de la Rochelle, sont particularisez. Dédie au Roy, par François Gerson, docteur en théologie, conseiller et prédicateur ordinaire de Sa Majesté, chanoine théol. de l'église royale de Saint-Quentin et vicaire gén. de l'illust. et rever. archevesq. de Roüen. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1629. In-8°, 3 ff. n. chiff. pour la dédicace au Roy, datée de Grenoble ce*

3 d'avril 1629, 91 pp. et 2 ff. n. chiff. pour la table et le privilège.

Citations grecques, latines et françaises dans les marges de ce précieux volume.

204.— *Harangue prononcée par Messire Jean Audeyer, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat & privé, et troisième président au mortier en la Cour de Parlement, aydes & finances de Dauphiné, à l'ouverture dudit Parlement, de douzième du mois de novembre mil six cens vingt-neuf. A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement. 1629. In-8°, 20 pp.*

205. — *Lettre des magistrats, consuls et habitans de Puylaurens au Roy, l'asseurans de leurs obéissance et fidélité. A Grenoble, par P. Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy. 1529 (sic) 1629. In-8°, 8 pp.*

206. — *Le pourtrait de l'homme, mis à son jour, et rehaussé en vives et esclatantes couleurs par Jean Rodolph Le Ferre, docteur es droicts et advocat au Parlement de Dauphiné, auquel est depeint tout ce qui est de plus rare, curieux, et utile au monde... A Grenoble, chez Richard Cocson. 1629. in-8°, 4 ff. n. chiff. + 104 pp.*

Dédicace à M. (Claude) Tonnard, conseiller du Roy, et à M. d'Izon (Charles Tonnard), conseiller du Roy et chambre de l'Edict de Grenoble, son fils.

207. — *La théorie et pratique des notaires, ensemble la pratique judiciaire de M^e Antoine Faber,*

conseiller d'Etat et premier président au souverain senat de Savoie... enrichi de plusieurs belles et doctes remarques faites par l'auteur touchant les principaux points de la pratique. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, pour Pierre Charvys. 1629. In-8°, 261 pp. + 3 pp. table + 101 pp. pour la pratique judiciaire et civile.

Dédicace à Messire Claude de Cimiane, seigneur de Montbivou, conseiller du roy et président en sa cour de Parlement de Dauphiné. Signé : P. C. (P. Charvys).

(Ce volume sort certainement des presses de Richard Cocson.)

208. — *Remèdes souverains contre la peste et la mort soudaine. Avec des prières pour cet effect, dediez à Messieurs de la ville et sainte cité de Vienne, par le R. P. Estienne Binet de la Compagnie de Jésus, reveu et augmenté de nouveau par l'auteur en cette troisième édition.* (Armes des Jésuites.) A Grenoble, pour François Huvet, marchand libraire en la place du banc de Mal-Conseil. 1629. In-12, 280 pp., 2 ff. n. chiff. pour le titre et la dédicace à Messieurs de Vienne + 280 pp. + 1 f. n. chiff. pour la table. Ce volume dont le titre est cartonné, n'a pas été imprimé à Grenoble.

Il est dédié à Messieurs (les consuls) de Vienne. — E. Binet nous apprend que la ville de Vienne a été jusqu'ici bien nette. « Vous avez, dit-il, tant d'anges et de saints gardiens, cette ville est si sainte que par surnom elle se nomme *Vienne la sainte*. Est-il pas raisonnable que dans la ville des saints, tous les habitans soient sains?... Ce livret donc revivra pour consoler ceux qui sont dans le mal, et pour fortifier ceux qui sont

dans la crainte. » Ouvrage purement ascétique, dont on connaît deux éditions, publiées en 1628; l'une, à *Bourgen-Bresse*, par *Jean Tainturier*; l'autre à *Vienne*, par *Jean Poyet*.

209. — *Institutiones D. Justiniani imperatoris ad usum forensem accommodatæ : lectura nobilis et doctissimi Foelcis Basseti, in Curia Parlamenti Consiliiarii Regii, et in Cancellaria Delphinatus Procancellarii ; ad Andream filium tunc juris studiosum, nunc autem in dicta curia Consiliarium Regium, et in Cancellaria Procancellarium. Lugduni, Sumptibus Claudii Chastellard in vico mercatorio. 1634 (Grenoble 1629). Cum privilegio regis christianiss. In-4°, 9 ff. n. chiff. + 515 pp.*

Après les ff. limin. le portrait (non encore cité) de Félix Basset, en tête les armes des Basset, dans le bas ces vers latins :

Bassetum ut noscas, vidisse in imagine vultum
Non satis est svera hic mentis imago deest;
Ingenii fœtus opus est evolvere : in illis
Depictum propria se dedit ipse manu.

Le privilège du roi donné à Valence le 2 avril 1629, permet à Pierre Marniolles, marchand libraire et imprimeur de Grenoble, d'imprimer cet ouvrage. Il est certain que ce volume sort des presses de Marniolles (probablement en 1629, date du privilège); tous les fleurons appartiennent à son imprimerie. Il n'y a que le titre et le premier feuillet (*ad Lectorem*) qui soient d'une impression lyonnaise.

1630

210. — *Les lettres de tous les princes chrestiens envoyées au roy de France avec la responce du roy à l'empereur, au roy d'Espagne et au duc de Savoye. A Grenoble, chez Jean Roizé, imprimeur ordinaire de l'Université. 1630. In-8°, 16 pp.*

211. — *Rituel pour l'office divin selon l'ordre sacré des Frères Prêcheurs, le tout colligé et romassé selon les anciennes et modernes rubriques, par un religieux du même ordre. A Grenoble, chez François Huvet, au banc de Mauconseil. 1630. In-8°. Frontispice gravé.*

Nous ne connaissons que le frontispice gravé de ce livre.

212. — *La première et seconde Savoisiene où se voit comme les ducs de Savoie ont usurpé plusieurs Estats appartenans aux Rois de France: Comme les Rois de France en ont eu plusieurs pour cruels ennemis, voire mesme tous ceux qui ont esté les plus proches dans leur Alliance, comme l'Eglise en a receu de grandes offenses; les frintes propositions de Paix qui se faisoient à Paris, Lion, Suze, Pignerol et ailleurs, pour tromper le Roy, faire périr ses Armées et assujétir l'Italie, sans moyen de s'y pouvoir opposer, et par conséquent la nécessité de cette dernière guerre. Plus, une description-sommaire de tous les Princes de cette maison, jusques à l'An 1630*

(3 septembre). *Grenoble, par P. Marniolles. 1630. In-8°, 2 ff. non chiff. pour le titre et l'avis au lecteur, et 92 pp.* — *La seconde Savoissienne, traduite de l'italien de F. R. A. R. V. par un bon et vray François. 1630. 2 ff. non chiff. (titre et avis au lecteur), 323 pp. et 1 f. non chiff. pour l'errata.*

La première Savoissienne est d'Antoine Arnaud, d'après Samuel Guichenon; la seconde Savoissienne est attribuée par Mathieu de Morgues à Paul Hay, sieur du Chastelet, et par d'autres à Bernard de Rechignevoisin, seigneur de Guron.

213. — *Les remonstrances faites l'an MDLXXIV au feu roi Henri III par Monseigneur le duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France, pour lors gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté de là les Monts : sur l'advis qu'il eut que sadite Majesté vouloit aliéner de sa couronne les villes de Pignerol, Savillan, et la Perrouze pour les bailler à Monsieur le duc de Savoye. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1630. In-8°, 64 pp.*

214.— *Sciomanthia Scipionis Guilleti consiliarii regii, et in suprema ærarii, et rationum fisci Delphinalis præfectura Comitum, et Correctoris primarii. De Petri Terrallii Equitis Bayardi tumulo. Ad V. C. Carolum Faium Spessæum. (Armes de France et de Dauphiné.) Gratianopoli apud Petrum Verderium Regis ac Supremæ curiæ typographum. 1630. In-4°, 17 pp.*

215. — *Relation du combat arrivé le 10 de juillet 1630 entre les troupes du roi et celles du duc de Savoye jointes*

à celles que le marquis Spinola avait envoyées audit duc. A Grenoble, chez Richard Cocson. 1630. In-8^o.

(Cat. de la Bibl. Nat., t. 1^{er}, p. 581, n^o 2783.)

1631

216. — *Almanach, ou prédictions véritables, contenant les divers changemens qui doivent arriver durant le cours des douze Mois de la présente année 1631...*, par l'illust. et sereniss. seigneur Tychobrae, astrologue, prince Danois et très-exact observateur des causes secondes. Balet dancé à Grenoble le dimanche gras de ladite année. 1631, S. n. d'imp. (Grenoble, P. Verdier). In-4^o, 45 pp.

Les principaux acteurs sont : MM. le comte de Rochefort, de Manissy, Rous, de la Bastie de Chaunes, Coste, de Colombinière, le comte de Grignan, M. de Crolles. La dédicace « aux dames » et signée : Tychobrae.

Pièce rarissime.

217. — *Turris Alexipharmacos vulgo sine veneno dicta in agro Vocontiorum Delphinatum gratianopolitano, Silva Dionysii Salvagnii Boessii equites Delphinatis. Ad illustrem virum Claudium Gasparem Buchetum Mezeriacum. Gratianopoli ex typogr. Petri Marniolles. 1631.* In-4^o, 8 pp.

Pièce rarissime non citée par M. Rochas ni par M. de Terrebonne dans son *Histoire de Salvaing de Boissieu*.

218. — *Les sept pseumes de la pénitence de David, tournez et paraphrasez (par Monsieur de Quaiiz).*

A Grenoble, chez Pierre Marniolles, imprimeur ordinaire du Roy. 1631. In-4°, 2 fl. non chiff. (titre et avis au lecteur) + 47 pp.

A la fin de l'avis au lecteur on lit : « Lecteur, si vous estes membre de cette Eglise (catholique), je vous en recognois pour juge, et pour vous oster toute occasion de pécher en vostre jugement par faveur, par haine, ou par envie, je vous cache mon nom ». Guy Allard, dans le Catalogue Ms de sa bibliothèque, attribue cet ouvrage à Pierre Frère, conseiller au grand conseil, fils de Claude Frère, 1^{er} président au Parlement de Grenoble.

De la page 41 à 47, on trouve le « Récit (en vers) de la peste de l'année 1629. »

219. — *Lettre patente du Roy en faveur de la noblesse de Dauphiné contenant confirmation des prérogatives de ladite noblesse. A Grenoble, chez François Heuvel, marchand libraire, à la place Mal-Conseil.* 1631. In-8°, 8 pp.

220. — *La Faye de Sassenage (par Jean Millet). Grenoble.* 1631. In-4°.

Pièce fort rare dont nous n'avons jamais vu d'exemplaire. (Brunet, *Nouvelles recherches*, t. II, p. 428. Catal. Falconnet, de Lyon, t. II, n° 11704, p. 73.)

1632

221. — *Nouvelle théorique et pratique des notaires, ensemble une ample déclaration de la doctrine de l'art, avec un Formulaire de tous contrats, très utile et nécessaire à toutes sortes de personnes. Et une table par alphabet de tout ce qui est contenu dans ce livre, Composé par le feu sieur de Charency, Conseiller du Roy en la Cour de Parlement de Grenoble, divisé en sept parties. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez François Huvet, marchand libraire, demeurant à la place Mal-Conseil. 1632. Avec privilège du roi. In-8°, 7 ff. non chiff. + 692 + 10 ff. non chiff. pour la table.*

Dédicace du libraire « à Messire Claude Expilly ». Au recto du titre se trouve l'*achevé d'imprimer* le cinquième janvier 1632. Il y a d'autres éditions de Lyon. A. Olier. 1656 et 1665.

Guillaume Charency, juriconsulte, conseiller au Parlement de Grenoble, avait épousé, vers 1605, Clémence de Villeneuve, fille de Louis de Villeneuve, célèbre médecin de Grenoble.

222. — *Mons inaccessibilis apud Vocontios Triviensis in Delphinatu. Silva Dionysii Salvagnii Boesii ad V. C. Carolum Faium Spessæum in sanctiore Christianissimi Regis consistorio Comitem. Gratianopoli, apud Paulum Aubinum regis ac supremæ curiæ typographum. 1632. In-4°, 11 pp., les 6 premières pages non fol.*

223. — *Statuts, réglemens et ordonnances des Frères Pénitens blancs de la ville de Grenoble, fondés à l'instar de ceux de la grande société de Notre-Dame-du-Confalon de Rome. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy. 1632. In-8°. (Bibl. Nationale.)*

1633

224. — *Cayer présenté au roy par ceux du tiers estat de Dauphiné, respondu au conseil de Sa Majesté tenu à Fontainebleau le 28 avril 1603. Grenoble, P. Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, à la salle du Palais. 1633. In-8°, 48 pp.*

225. — *Pastorale et tragicomédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédié à Monseigneur le président de Pourroy, par J. Millet. (Armes de Grenoble.) A Grenoble, par Richard Cocson, demeurant à la place S. André, à l'enseigne du Pouillet. 1633. Avec permission. In-4°, 121 pp. ; les cinq premiers feuillets ne sont pas chiffrés, la pagination commence à la page 5 ; le verso de la page 121 n'est pas chiffré et contient la permission d'imprimer, du 11 mai 1633.*

Dédicace à Mgr Sébastien de Pourroy, président du Parlement de Dauphiné. Dans les pièces liminaires on trouve des sonnets et quatrains, signés : S. D. P. (Séb. de Pourroy) V. H. ; C. D. R., CL. L., B. F. B., F. M., et L. D. F. Au verso de la dédicace qu'il adresse à son

protecteur Séb. de Pourroy, on trouve le sonnet suivant, en patois, que nous reproduisons ici :

Pare du bon meyna à qui je recomando
Lo motet de Tracloutra et tou sou compagnon,
Marchié à vostron ombra ou cuuri mou rognon
De vostra coiffi eyet tout ce que je demando.
Me refusa pas ren le flou que je vo mando,
Inco qu'elle ne sont fille du Ven mignon,
Mais puisque lo brut court d'ici en Avignon,
Que ma Musa per vo fat ce que je commando,
Faites en un boquet à tou voustrouz ami,
Et je prieray Dieu que voustrouz ennemi
Devenon rebutti comme soular de Mougi,
Que vo pizi longtem lez eypiece u mortié,
Et que chacun après vostra grand rauba rougi
Coreize comme dindo à l'honou du meytié.

I. MILLET.

Cette première édition, plus connue sous le nom de pastorale de *la Lhauda*, a eu un grand nombre d'éditions. La dernière page porte la signature autographe de Millet.

Jean Millet, marchand de Grenoble, avait épousé Anne Ravanat, dont il eut un fils nommé Jean-Baptiste, né le 20 janv. 1657.

226. — *Dionysii Salvagnii Boessii equitis Delphinatis. Ludovici XIII, regis Francorum et Navarræ christianissimi ad Verbanum VIII. P. M. oratoris. Oratio habita Romæ in aula regia Vaticana 25 junii 1633. Carolo Crequio Lesdigueriarum Duce, Poesii Principe, Franciæ Pari et Marescallo, eidem Summo Pontifici Regis nomine obedientiam præstante.* (Armes de France et de

Navarre.) *Gratianopoli, apud Petrum Verderium. 1633. Cum privilegio. In-4°, 23 pp.*

Cette édition n'est citée ni par M. de Terrebasse ni par M. A. Rochas. Il existe une traduction de cette pièce (par Louis Videl), publiée à Lyon chez Cl. Cayne. 1633. In-8°.

1634

227. — *Ordonnance de la Cour sur les articles présentés par le procureur des trois estats de ce pays de Dauphiné: Publiée le 20 décembre 1560. Grenoble, Pierre Verdier. 1634. In-8°, 40 pp.*

228. — *Liquidation d'intérêts ou denier dix, douze, quinze et seize. Reveu et corrigé de nouveau outre les précédentes impressions. (Marque de Verdier.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy, en la salle du Palais. 1634. In-8°, 16 pp.*

1635

229. — *La pastorale de la constance de Philin et Margoton, dédiée à Monseigneur le comte de Sault, par I. Millet. (Armes du comte de Sault.) A Grenoble, par Edouard Raban, demeurant à la place Saint André,*

près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1625. Avec permission. In-4°, 132 pp.

Armes de Grenoble au verso du titre. Les pp. 3 à 7 sont consacrées à la dédicace « à François de Bonne de Créquy comte de Sault, lieutenant général en Dauphiné. » Un sonnet (en patois) audit seigneur. L'argument et la permission datée de Grenoble, le 8 fév. 1635, J. Ollivier, dans les *Mélanges biog. et bibl. relatifs à l'histoire du Dauphiné*, t. I, p. 198, cite une édition d'Ed. Raban, 1636.

Voici le sonnet en patois de la p. 4 :

Cesteu jardin n'et pas un jardin de superba,
Mon esprit sen estudo (à falta de chalou)
N'y at poi deiterra que quoque pore flou
Talle qu'u mey de mar sont le pipe din l'herba,
Vo donq qui merita le Rose de Malerba,
Ne pourri pa souffri ceste flou sen sintou,
Ni la voey de ma Musa enruma de la tou,
Mi qu'un gran de Millet vo set offert per gerba,
Gnat pa granda substanci en un gran de Millet,
Qui (falta de labou) se produit tout solet.
Pamoin puisque tout vin d'un cour que je voz ouvro,
(Inco que je n'ay rendu pere sen colet,
Ni du complimentou qui frequenton lo Louvro)
Vo prendri (si vo plaist) le presen tan qu'ul ét.

230. — *Gazette, balet dansé à Grenoble le jedy premier mars 1635. S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imprimerie de P. Verdier, 1635). In-4°, 14 pp.*

231. — *De Belgio armis vindicando ad V. C. Caroli Farii spessæi comitis consistoriani epistolam scotosæi no*



mine nuper editam Scipionis Guillieti Delphinatis Paræneticon. (Dans une cartouche les armes du Dauphiné.) *Gratianopoli, Excudebat Eduardus Rabanus, 1635.* In-4°, 12 pp.

1636

232. — *La nouvelle deffaicte de deux mille impériaux, avec la prise de leur général, de douze cornettes et quatre à cinq cens prisonniers, par le marquis de la Force, du 25^e mars 1636. A Grenoble, par Edoüard Raban, demeurant à la place S. André, près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1636.* In-8°, 8 pp.

233. — *Relation des combats faits par l'armée du Roy en Italie, sur la rivière du Thesin: et de la victoire obtenue sur l'armée Espagnole du 21 juin dernier, tirée d'une lettre escrite du camp, sur l'emboucheure du Naville, le 24 dudit mois. A Grenoble, par Edoüard Raban, demeurant à la place S. André, près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1636.* In-8°, 16 pp.

Parmi les Dauphinois tués ou blessés, on trouve : le sieur de Bonne, lieutenant-colonel, blessé ; les sieurs de S. Ange, la Passa et chevalier de Ponat, capitaines, blessés ; le sieur Calignon, blessé ; le sieur des Orres, capitaine, tué ; le sieur de Vinay, tué. Cette lettre est datée du camp du Tesin, ce 24 juin 1636.

234. — *Arrest, portant defences de prendre et debiter aucuns liards faux ; et règlement des payemens qui se doivent faire desdits liards* (13 sept. 1636). A Grenoble, par Edouard Raban, demeurant à la place S. André, près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1636. In-8°, 5 pp.

235. — *Cantus passionum secundum quatuor Evangelistas, et lamentationum Jeremiæ Prophetæ, pro majori hebdomada, quarum Modulatio correctæ et concinnata. Opera et studio Guillelmi-Gabrielis Nivers, christianissimi regis capellæ musices organistæ nec non christianissimæ reginæ musices præfecti. Gratianopoli, ex officina Petri Faure, in vico qui dicitur Brocherie.* 1636. In-4°, 1 f. n. chiff. + 143 pp.

236. — *La défaite de cent Espagnols à la prise du moulin de Corbie, par le sieur de Beaufort* (Dauphinois), *et la reprise de Roye en Picardie, par Monsieur sur les mesmes ennemis : avec les articles de sa reddition.* A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy. Jouxte la copie imprimée à Paris. In-4°, s. d. (1636), 4 pp.

Alexandre de Beaufort accomplit au siège de Corbie un acte de bravoure que nous avons raconté dans nos « *Généalogies Dauphinoises* », p. 270. (Grenoble, X. Drevet, 1870-1878.)

1637

237. — *Règlement pour les gens de guerre, fait par Monseigneur le comte de Sault, lieutenant général pour le Roy en Dauphiné, le 20 may 1637, à la requisition de M. le Procureur du Pays. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur du Roy, en la salle du Palais. 1637. In-8°, 8 pp.*

238. — *Requête présentée au Roy et à Nosseigneurs de son conseil par la noblesse de l'une et de l'autre robe comprenant les officiers du Parlement, Chambre des Comptes et bureau des trésoriers de France et de Dauphiné, 1637. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la salle du Palais. 1637. In-4°, 9 pp.*

239. — *Relation de ce qui s'est passé en la reddition du Fort Real de l'Isle Sainte Marguerite; suivant les articles accordez par la capitulation avec la lettre escrite des Isles sur la reprise de l'Isle S. Honnorat. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez P. Verdier, imprimeur du Roy en la salle du Palais. 1637. Jouxte la copie imprimée à Aix. In-8°, 13 pp.*

240. — *Floræ Basilica seu coronarius Hortus, illustrissimi, ac reverendissimi Domini D. Petri Scarron, episcopi, et principis gratianopolitani singulari magnificentiâ ad Planitiem, cum adjacente viridario eleganter consitus Carmen Panegyricum. (Armes de P. Scarron.)*

Gratianopoli, typographus Eduardus Rabanus, sub insigni navis. 1637. In-4^o, 1 f. n. chiff. pour le titre + 23 pp.

Sur le titre de l'exemplaire de la Bibl. de Grenoble, on lit cette note manuscrite : « *Cantor hujus libri est reverendus Duseu Jesuista vir magni ingenii.* »

C'est la description en vers latins du château de la Plaine, près Grenoble, résidence des Evêques de notre ville à cette époque.

1638.

241. — *Illustrissimi D. Domini Caroli de Crequy, ducis, paris et marescalli galliæ elogium funebre. Authore P. Labbé societatis Jesu. (Marque de P. Verdier.) Gratianopoli excudit Petrus Verderius, Regis Typographus. 1638. In-4^o, 6 pp.*

242. — *Remonstrance à la noblesse de France qui fait profession de la religion prétenduë reformée, où sont examinés les fondemens de sa separation de l'Eglise, par Messire Alexandre Allemand, vicomte de Pasquiers, dédiée par Alexandre de Pressins, son petit-fils, à Sa Majesté. (Marque de Verdier.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la sale du Palais. 1638. In-4^o, 3 ff. n. chiff. + 66 pp.*

243. — *L'image d'une noblesse parfaitement chrétienne proposée aux honneurs funèbres de feu Messire Alexandre Allemand, seigneur de Pasquiers et de la*

Cluze, vicomte de Triefres, etc. Dans l'église de Pasquiers, le vingt-troisième de novembre 1637, par le P. Andoche Morel, de la Compagnie de Jésus. (Marque de P. Verdier.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la sale du Palais. 1638. In-4°, 59 pp. (La marque de Verdier à la dern. p.)

Dédicace à Madame la baronne de Pressins (fille et héritière d'Alex. Allemand). Aux pp. 56-59, note sur Louis Allemand, cardinal de Sainte-Cécile et archevêque d'Arles. Ouvrage fort rare.

244. — *Clavis jurisprudentia: sive, brevis ac methodica institutionum Justiniani explicatio, etc.* Anthore Joh. Rodolpho Fabro J. V. D. et in Augustissimo Senatu Gratianopolitano Advocato, cum triplici indice... (Marque au Vase.) Gratianopoli, ex officinâ Eduardi Rabani, typographi sub signo navis. 1638. In-4°, 16 ff. n. chiff. + 334 pp. + 1 f. n. chiff. portant au recto l'adresse de Raban dans un cartouche, et au verso les armes de Grenoble.

Dédicace à Guichard Deageant, président de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

245. — *Dionysii Salvagnii Bocessii Equitis, sacri consistorii consiliarii Sylvæ quatuor, de totidem Delphinatus miraculis. Accedit ejusdem et Elizabethæ Deagentiæ epithalamium. Autore Scipione Guilleto regio consiliario, et in suprema rationum Delphinalium curia primario correctore: in quo nonnullæ res in eadem provincia memorabiles recensentur. Adjuncta sunt item Salvagniorum Delphinatum qui tum armis tum doctrinâ quatuor retro seculis præcipuè claruerunt epita-*

phia. Nec non series magistrorum equestris templariorum ordinis nunc primum edita. (Armes des Salvaing.) *Gratianopoli, ex officina Eduardi Rabani typographi, sub signo navis.* 1638. In-4°, 64 pp.

Au verso du titre les armes des Salvaing soutenues par deux aigles, avec les devises : « Que ne ferois je pour elle. » — « A Salvaing le plus gorgias. »

A la p. 35, armes de Salvaing.

A la p. 60 (n. chiff.) on lit dans un cartouche : *Gratianopoli ex officina Eduardi Rabani typographi, sub signo navis.* Anno 1638.

Cette édition, qui ne renferme que quatre silves ou petits poèmes sur autant de merveilles du Dauphiné, passe pour la première. (Pour la 2°, voy : Ph. Charvys, 1656).

A la p. 61 : *Epicedium in Elizabetham Deagentiam uxorem V. C. Dionysii Salvagnii Boessii comitis consistoriani Scipione Guilleto consiliario Regio concinente.*
A la p. 64 : Inscription gravée sous son effigie (de Dame Elis. Deagent) en l'église de Vourey.

246. — *Secret curieux mis en lumière tout de nouveau par vostre serviteur J. Capella. Grenoble, chez Ed. Raban, demeurant à la place S. André, près la porte du Palais, à l'enseigne du Navire.* 1638. In-8°, 14 pp.

1639

247. — *Essais d'Antoine Froment, avocat au Parlement de Dauphiné, sur l'incendie de sa patrie, les sin-*

gularitez des Alpes en la principauté de Briançonnois avec plusieurs autres curieuses remarques sur le passage du Roy aux Italies, ravage des loups, pestes, famines, avalanches, et embrasemens de plusieurs villages, y survenus de suite. A Grenoble, par Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la sale du Palais. 1639. In-4°, 1 f. n. chiff. pour le titre, 130 pp. (1 f. bl.) et 65 ff. n. chiff. à partir de la sixième journée.

Tous les exemplaires connus du livre de Froment portent la trace d'une mutilation. C'est la suppression de quatre feuillets au moins, qui devaient constituer la suite et la fin du chapitre intitulé : « Sur le passage du Roy par le Briançonnois ». Cette suppression fut-elle l'œuvre de l'auteur ? Il est difficile d'émettre aucune conjecture à cet égard. (Note de M. Albert.)

Les *Essais* d'A. Froment ont été réimprimés par les soins de M. Aristide Albert. Grenoble, E. Allier. 1868. (Tiré à 200 exempl. dont 30 sur papier hollandaise et numérotés à la presse.)

248.— *L'Hermaphrodite, poème ou l'événement d'une fable commune est décrit avec tous les ornemens de la poésie, imité du Préty* (par le sicur de Rampalle). *A Grenoble, imprimé chez Edouard Raban, où ils se vendent, à l'enseigne du Navire. 1639. In-8°, 24 pp.*

Très rare pièce de vers qui n'est autre que le récit en *Alexandrins* de la fable antique d'Hermaphrodite.

Raban a placé sur ce volume la marque de Morillon, imprimeur à Lyon : une main qui penche un vase et arrose des fleurs, avec la devise : *Poco á poco*. (Bibl. de M. E. Chaper.)

249. — *L'ordre qu'il faut observer en l'usage des eaux minérales acides ; et sur tout de celles des Auriol-en-Trièves, et du Monestier-de-Clermont. Item à quelles personnes elles sont profitables, et à qui elles sont totalement préjudiciables, par P. de Vulson, sieur des grands Prez, docteur en médecine, aggregé du collège des médecins à Grenoble. I. Corint, 13, 4. La charité n'est point envieuse. A Grenoble, chez Edouard Raban, à la place S. André, à l'enseigne du Navire. 1639. Petit in-8°, 28 pp.*

Dédicace à M. de Vulson, seigneur de Saint-Maurice et de la maison forte de la Touche, conseiller et secrétaire du Roy et premier greffier civil en sa Cour de Parlement de Dauphiné. Datée de Grenoble, ce 14 may 1639.

Voici un passage de sa dédicace :

« Or, comme naturellement nous chérissons les lieux de nostre nativité, en ce bon rencontre je fus meu ces années passées d'exalter les vertus de la fontaine ou fontaines qui se trouvent entre les Auriolz, comme estans proches de Vulson, lieu et maison de nostre naissance, et de nostre nom, et situées au pied du penchant de la montagne appelée Puy de Vulson, appartenant à cet illustre sénateur mon oncle et vostre cousin, Monsieur le conseiller de Vulson sieur du Colet, l'honneur des nostres, et l'exemplaire de piété parmy tous. »

250. — *Discours sur l'entre veue de Louys le Juste, roy très-chrestien de France et de Navarre : et de Madame royale Chrestienne sa sœur, tutrice et régente de*

Charles Emmanuel, duc de Savoie, prince de Piedmont, et roy de Cypre. Dédié à Madame Royale. (Armes de Grenoble.) Grenoble, chez Ed. Raban, demeurant à la place S. André, proche la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1639. In-4°, 7 pp. Signé à la page 7: F. B. R.

A la dernière page, la marque de Raban, au Navire avec la devise : *J'espère arriver.*

251. — *Reglement fait par le Roy entre les Trois-Ordres de sa province de Dauphiné et interpelation et modifications des arrêts et reglemens donnez en son conseil le dernier jour de may 1634, 9 janvier 1636, 23 may 1637 et 6 avril 1639, sur les différens meus entre les Trois-Ordres de ladite province pour le fait des tailles, le 24^e jour d'octobre 1639. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la sale du Palais. 1639. In-8°, 12 pp.*

1640

252. — *Relation véritable de ce qui s'est passé en la conversion miraculeuse de Monsieur de S. Martin (Pierre de Chevalier), gentil-homme provençal, de la religion prétendue réformée, à la foy catholique apostolique et Romaine et en sa profession de foy faite dans l'église de Saint-Sauveur d'Aix en Provence le jour des Roys, sixième janvier 1640. A la fin : A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, en la sale du Palais. Jouxte la copie imprimée à Aix. 1640. In-4°, 4 pp.*

253. — *Harangue prononcée dans l'hostel de ville de Marseille, pour la réception de Monsieur François de Damians, sieur du Vernegue, en la charge de viguier de ladite ville... par le sieur Mascaron.* (Marque au Navire et devise.) A Grenoble, chez Edouard Raban, demeurant à la place S. André, proche la porte du Palais, à l'enseigne du Navire. 1640. In-4^o, 16 pp.

254. — *Relation des magnificences faites à l'entrée et réception de Madame Royale de Savoye dans Turin, accompagnée de Monsieur le comte d'Harcour, et autres chefs de l'armée.* (Marque au Navire avec devise.) A Grenoble, chez Edouard Raban, demeurant à la place S. André, à l'enseigne du Navire. 1640. In-8^o, 7 pp. Au verso du dernier feuillet, les armes de Grenoble.

255. — *Prière publique de l'Eglise* (par Marc Vulson). A Grenoble, par Edouard Raban, demeurant à la place S. André, à l'enseigne du Navire. 1640. In-8^o, 7 pp.

Nous ne connaissons pas cette impression signalée par Martin, abbé de Clausone, dans son : *Inscription en faux, contre le livre intitulé : « De la puissance du Pape, par Marc Vulson. »* Grenoble, P. Verdier. 1640.

G. Martin nous apprend, p. 31, que Marc Vulson en est l'auteur, et ajoute : « J'ay veu que le dit Raban a mis les « affiches de cette fausse et hérétique prière, en lieu « public, à la porte de sa boutique, ce qu'il ne peut ny « doit faire, et mérite chastiment, et ceux qui le luy font « faire ».

256. — *L'office du très saint sacrement de l'Autel pour dire le jour de la feste et durant l'octave, tiré du breviaire romain, suivant le saint concile de Trente pour l'usage des Frères Pénitens de la ville de Grenoble fondez à l'instar de la grande Société du Confalon de Notre-Dame-de-Rome. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy. 1640. Avec permission et approbation. In-4°, 2 ff. n. chiff. et 204 pp., la dern. n. chiff.*

257. — *Inscription en faux, par messire Gabriel Martin, abbé de Clausone, contre le livre intitulé : « De la puissance du Pape et des libertez de l'Eglise gallicane, mis en lumière par le sieur Marc Vulson, jadis conseiller en la Chambre de l'Edict de Grenoble. Vous êtes enfans de Satan, d'autant qu'avez l'humeur à la menterie et à l'homicide. Joan., c. 8. — A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy. 1640. Avec permission et approbation. In-8°, 314 pp. et 1 n. chiff.*

Dédicace « à très haute et très puissante Marie, royne du ciel et de la terre. » Puis : « Advis charitable pour Monsieur le conseiller Vulson. » Enfin, p. 16 : *Au lecteur.* Les approbations, signées : Fr. Fleury Datuel et Fr. Dominique Blardon, sont du 14 mai 1640, celle du dernier feuillet est signée : Bernard, chanoine, et Jean B. Hacquet, docteur en théologie de l'Ordre des Fr. Prêcheurs, du 24 janvier 1641 (*sic*).

La dépense de l'impression de ce volume a été faite par le président du Faure et par M. Le Blanc, président de la Chambre des Comptes. Voy. p. 194. .

Marc Vulson mourut « pendant que l'on travailloit à l'impreſſe de cet œuvre », p. 197.

M. Rochas, dans sa *Biog. du Dauph.*, cite de cet auteur, d'après Guy Allard, un *Diurnal à l'usage des catholiques* qu'il ne connaît pas, t. II, p. 126.

Voici ce que nous trouvons à ce sujet, p. 35 : « J'aymis en lumière le *Diurnal à l'usage des catholiques*, contenant l'anatomie ex acte de la confession de foy des ministres, » et il ajoute : « *Diurnal* auquel tous les ministres tant « passez, présens que futurs ne sçauroient respondre, « je les en défie à perpétuité. »

258. — *Arc de triomphe dressé à la gloire du S. Sacrement par le R. P. Alexandre Fichet, de la Compagnie de Jésus, victorieux pour la troisième fois du M. Eustache et des prétendus sur le sujet de la communion sous une seule espèce, et dédié à Monseigneur le Dauphin en présage de ses conquestes par L. M. P., Th. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy en la salle du Palais. 1640. In-4^o, 4 ff. n. chiff. + 151 pp., suivi de : Trofé dressé à la gloire du Saint-Siège, au combat du R. P. Alexandre Fichet, de la Compagnie de Jésus, preschant à Saint André de Grenoble contre les faussetez du livre du sieur Vulson, calviniste, de la Puissance du Pape, etc., et dédié au Pape par L. M. P., Th. S. l. n. d. Grenoble, P. Verdier. 1640. In-4^o, 6 ff. n. chiff. + 64 pp.*

Le R. P. Fichet, dit Gabriel Martin, « le vray fléau de « l'hérésie et la terreur des ministres, rare esprit de « notre siècle, c'est luy quy a commencé et très doctement de répondre au livre du sieur Vulson en chaire « avec grande édification de tous les catholiques » (1).

(1) Inscription en faux contre le livre de la *Puissance du Pape*, de Marc Vulson, p. 192.

259. — *Articles de la capitulation faite pour la reddition de Turin*. A la fin : *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy*. 1640. In-4°, 5 pp.

260. — *Sonnets à Monsieur le comte d'Harcourt sur la prise de Thurin* (par Bollain, l'abbé de Bruc et La Motte du Broquart). A la fin : *A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur, ruë Porte-Treine, à l'enseigne de l'Imprimerie Royale*. 1640. In-4°, 3 pp.

261. — *Epiphaniï, Paulus secundus, historiola insignis, pridem ex Bibliotheca Vaticana, interprete Petro de Monte Episcopo Ruciensi, luce donata; nunc redonata, ex bibliotheca V. Cl. Philippi Viverii Gratianopolitani Prætoris Grisivoudanii, cum multiplici illustratione a R. P. Theophilo Reynaudo, Societatis Jesu theologo*. (Marque au Navire.) *Gratianopoli, ex officinâ Eduardi Rabani, typographi, sub signo Navis*. 1640. In-8°, 37 pp.

(2^e Partie) : *Ad Epiphaniï Paulum secundum; illustrationes Theophili Reynaudi, Societatis Jesu theologi, quibus, præsertim peregrinæ christi in Euchuristia apparitiones, discussæ*. (Marque au Navire.) *Gratianopoli ex officinâ Eduardi Rabani, typographi, sub signo Navis*. 1644. In-8°, 79 pp. + 1 p. n. chiff. pour les approbations des docteurs données à Chambéry, le 8 octobre 1640, par Jean Berlye et Georges Chappuis, chanoines de la Sainte-Chapelle de Chambéry.

Dédicace à Philippe du Vivier, vice-bailli du Graisivaudan, dans laquelle Th. Reynaud s'exprime ainsi : « Reddo tibi tuum Epiphanium vir amplissime. Quem

« enim in favissa tua reperi thesaurum neque aliis ex in-
« vidia absconsum, neque mihi ex avaritia usurpatum
« volui... » — Puis la dédicace de Pierre du Mont à Nico-
las cardinal du titre de Sainte-Croix. Dans le *Periocha*
libelli Epiphanii de la seconde partie, Th. Reynaud dé-
crit le livre qu'il fait réimprimer et ajoute : « Et æque po-
« terat memorare apologiam pro concilio Pisano, quam
« unâ cum libro de monarchia editam, legi Gratianopoli,
« suppeditante V. Clarissimo Philippo L'Aigneau, è sua
« divite librorum non vulgarium penu. Nisi si libri de
« invidioso argumento, mentionem consulto refugit pos-
« sevinus. De lucubratione autem Epiphanii ab hoc Præ-
« sule latinè facta, altum apud eum, et cæteros catalogo-
« rum concinnatores silentium. Libellum itaque, vel sua
« raritate commendabilem a viro amplissimo atque Doc-
« tissimo Philippo Viverio, Præctore Grisivoudanio, com-
« municatum scrutatus, inscriptionis ab interprete adhi-
« bitæ, haud satis plenæ, inadæquationem cum scriptio-
« ne, deprehenhi. »

1641

262. — *Conclusiones Thomasticæ*. (Armes de France et de Navarre.) *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, Typographum Regium, sub signo Regali*. 1641. In-4°, 12 pp. + 1 f. n. chiff.

Dédicace à Louis Frère, président du Parlement, par les élèves de philosophie du collège des Fr. Prêcheurs.

« A la fin : « Has theses tuebuntur, auspice Deo scientiarum Domino, et præside R. P. F. Petro Jammino sacræ theologiæ, professore, in collegio Gratianopolitano fratrum prædicatorum die (7) mensis (aug.) anni 1641. Hora prima pomeridiana.

Ignatius de la Baulme,	Joannes Baptista Barral,
Franciscus Giraud,	Hugo Brun,
Joannes Vincent,	Petrus Lombard,
Claudius Basset,	Marius Combe,
Laurentius Villat,	Philippus Chovin.

263. — *Propositiones ex universa philosophia de-promptæ*. (Armes de France et de Navarre.) *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, Typographum, Regium, sub signo Regali*. 1641. In-4°, 24 pp.

Dédicace à Louis XIII. A la fin : « Has propugnabit Franciscus de Chailliol, Brianconensis, in aula collegii Ebredunensis Societatis Jesu. Die mensis julii. Hora de meridie prima. Anno 1641. »

264. — *Conclusiones ex universa philosophia Thomastica* (Armes de Pierre Scarron, évêque de Grenoble) (par François Moret). *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, Typographum Regium, sub signo Regali*. 1641. In-4°, 18 p. et 1 f. n. chiff. Dédicace à Pierre Scarron, évêque de Grenoble.

265. — *Harangue en forme de remontrance faite au Roy, par messire Pierre Scarron, evesque et prince de Grenoble, conseiller du Roy en ses conseils, et président perpétuel des Estats de Dauphiné, au nom de l'assemblée*

du clergé de France, tenuë à Mantès, en l'année 1641. Pronocée dans la ville d'Amiens, le 30 aoust de la mesme année. (Cartouche aux armes de P. Scarron, sans devise.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy, de la Cour de Parlement, et de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble. 1641. In-4^o, 20 pp. — Le verso de la 15^e page n'est pas chiffré et porte, dans son milieu, la marque de Verdier, entourée de curieux bandeaux. A la p. 17 : « Harangue en forme de très humble remercimet fait à Mgr l'Em^{mo} Cardinal. »

266. — *Le Basilic de Rouen tiré par le miroir de sa déclaration propre, chargée des infamies de sa cheute honteuse, de son apostasie scandaleuse, des menteries de sa plume faussaire, des friponneries de sa vie, des folies de son esprit, des faiblesses de son jugement, des manquemens de raison et de science et de ses grands et véritables péchez : mais singulièrement par les armes de lumières d'Armand, cardinal duc de Richelieu, tirées de l'arsenal de la défense de la foy; et dédié au mesme prince eminentissime de l'Eglise et ministre unique de la couronne de France par l'un de ces très humbles serviteurs.* A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur, rue Porte-Treine aboutissant au banc de Bon-Conseil, à l'imprimerie Royale. 1641. In-8^o, 78 pp. Au dernier feuillet, verso, les armes de Grenoble. (Bibl. de M. E. Chaper.)

267. — *Conclusiones ex universa philosophia Thomastica Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typographum regium, sub signo Regali.* (Armes de France et de Navarre.) 1641. In-4^o, 18 pp. + 1 f. n. chiff. sur lequel

on lit : « Joannes Verdecy suprema favente triade, meri-
« tium illuminatrice, de præfæctis phylosophicis assertis,
« responsurus sedebit. Præerit a. R. P. F. Joannes Bap-
« tista Hacquetus, ordinis prædicatorum, sacræ theolo-
« giæ magister, et regens, in collegio gratianopolitano,
« die... mensis... anno 1641. »

1642

268. — *Pastorale et tragicomédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à Monseigneur le président de Pourroy. A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à l'enseigne de la Palme. 1642. Avec permission. In-8°, 144 pp. (Cat. de la Bibl. Solenne.)*

269. — *Verité triomphante, contre l'estrange nouveauté des ministres, où est clairement monstré que leurs dogmes fondamentaux sont injurieux à la justice et miséricorde de Dieu : Et qu'en leur doctrine ils sont confondus par l'Escriture, et n'ont rien de commun avec l'antiquité, par Jacob Chalier, docteur-médecin, autrefois ministre et à présent converty à la foy Cathol., Apost. et Rom. A Grenoble, chez Claude Burrau, imprimeur de Monseigneur le duc, et de la Chambre des Comptes. 1642. Avec approbation des docteurs. In-8°, 42 ff. n. chiff. + 335 pp. Après la préface et à la p. 42 : Armes de Grenoble. Au recto de la dernière page, les armes de P. Scarron, évêque de Grenoble.*

Dédicace de l'auteur à Louis Frère, 1^{er} président au

Parlement de Grenoble. L'approbation du 12 février 1641 est signée : Bernard, théol. de la cathédrale, et F. Jean-Baptiste Hacquet, doc. en théologie de l'ordre des Frères Prescheurs. Elle nous apprend le lieu de naissance de J. Chalier, « natif, dit-elle, d'Veaux (Usseaux) en « Briançonnois, autrefois ministre et maintenant converti à la foy de l'Eglise catholique. »

Il habitait Grenoble à cette époque. On trouve dans les registres paroissiaux de Saint-Laurent, à la date du 7 mai 1642, le baptême de Christine, « fille de Jacob « Chalier et d'Olympe Cresson. »

Livre très rare.

270. — *Traité fait entre madame Royale de Savoye et les princes ses beaux-frères*. Signez : Chrestienne (Christine), *V. Piscina de S. Thomas* (24 juillet 1642). *A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Porte-Treine aboutissant au ban de Bon-Conseil*. 1642. In-4°, 4 pp.

271. — *Les pensées du peuple de Grenoble sur le retour de Monseigneur le duc de Lesdiguières à Madame la duchesse*. A la fin : *A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Porte-Treine aboutissant au banc de Bon-Conseil*. 1642. In-4°, 7 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

272. — *Christianus Patris christi et matris ecclesie per Baptismum filius Cerei Agni a christi Vicario consecrati symbolica imagine expressus a R. P. Theophilo*

*Raynaudo Societatis Jesu Theologo. Gratianopoli, excu-
debat Eduardus Rabanus, typ. sub signo Navis. 1642.*
In-8°, 644 pp.

De Backer. Bibl. des Ecriv. de la Compagnie de
Jésus, t. III, p. 64, n° 35. — Ouvrage reproduit dans
les œuvres de Th. Raynaud. Ed. de Lyon, 1665. —
T. X, pp. 644 et suiv.

273. — *Pratiques des indulgences et du S. Jubilé...
œuvre remplie de piété et de doctrine... dédié à très
illustres et vénérables dames de Mont-Floy, religieuses
de l'ordre de S. Dominique, par H. E. L. B. A Greno-
ble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le
duc et de Messieurs de la Chambre des Comptes. 1642.*
Avec approbation et permission. In-8°, 4 ff. n. chiff. +
87 pp.

Dans la dédicace, notre auteur anonyme s'exprime
ainsi : « Ce petit discours ayant esté travaillé dans vostre
maison (de Montfleury), il me semble que de droict il
« vous appartienne. » Et plus loin : « Depuis que j'ay
« l'honneur de pratiquer vostre royal monastère, je con-
« nois une estroite liaison entre la mélodie et la spiri-
« tualité : j'y suis venu musicien, et m'en retourne
« dévot. »

Les approbations du 7 août 1642, sont signées : Ber-
nard, chanoine th. de N.-D. de Grenoble ; R. P. Nicolas
Jacquet, prieur des Frères Prêcheurs, et F. Pierre
Jammy, professeur en théologie de l'ordre des Frères
Prêcheurs.

Nous attribuons cet ouvrage à H. E. Le Bas, fils ou frère
de Thomas Le Bas dit de Laye, « joueur d'instruments, »

né à Grenoble..., qui avait épousé, le 5 janv. 1647, Françoise Billard, ou plutôt à H. E. Leboys, frère de F. C. Leboys, dominicain du couvent de Grenoble.

1643

274. — *Vita Margaretæ comitis albonensis, ante quingentos annos pietate florentis. Scriptore Guilielmo ecclesiæ gratianopolitanæ canonico, nunc primum ex Delphinatis rationalium curiæ scriniis edita. Cura Dyonisii Salvagnii Boesii, equitis, sacri consistorii consiliarii et in eadem curia præsidis primarii. Gratianopoli, apud Cl. Bureau, typographum Dom. ducis Lesdiguerii et camera computorum. 1643. In-4^o, 24 pp.*

Cette vie, écrite, croyons-nous, par Guillaume Chaunais, chanoine de l'Eglise de Grenoble, est précieuse pour les renseignements qu'elle fournit sur la généalogie des Dauphins de la première race.

Elle a été réimprimée dans l'*Amplissima collectio*, de D. Martine et Durand, t. VI, et dans les *Opuscula quatuor* de P. F. Chifflet, p. 122.

275. — *L'assemblée faite à S. Germain, de la Reine, des princes du sang, des ministres de Sa Majesté, du Parlement et des autres principaux officiers de ce royaume, le 20 d'avril 1643, pour entendre la déclaration de Sa Majesté, sur le gouvernement de ses Estats. A Grenoble, chez Cl. Bureau, imprimeur de Mgr le duc et de NN. de la Chambre des Comptes, proche le grand Puy. 1643. Jouxte la copie imprimée à Paris. In-4^o, 7 pp.*

276. — *Déclaration du Roy en faveur de ses sujets de la religion pretendue reformée, confirmative des édits de pacification. . . vérifiée en Parlement le 3 aoust 1643. A Grenoble, par Etienne Voisin. Jouxte la copie imprimée à Paris. Se vendent chez Jean Nicolas, marchand libraire, demeurant proche le Palais, à la Palme. 1643. In-8°, 7 pp.*

277. — *Séance du Roy Louis XIV, tenant son liect de justice en son Parlement, le 18 may 1643. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le gouverneur et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. 1643. Avec permission. Jouxte la copie imprimée à Paris. In-4°, 8 pp.*

278. — *Conclusiones Thomisticæ. (Armes de France et de Navarre.) Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typographum Dom. ducis Lesdiguerii, et Cameræ computorum. 1643. In-4°, 10 pp.*

A la fin : « Has theses tuebuntur, auspice deo scientiarum domino, et præside R. P. F. Petro Jammino sacre theologiæ, professore, in collegio gratianopolitano fratrum predicatorum die. . . mensis anni 1643, hora prima pomeridiana. Sorte locati.

« Petrus de la Tivolière. « Ludovicus de Calignon.
« Leontius Peloux. « Joannes Bout, Desorres.
« Petrus Duchenev, Costensis. « Claudius Garnier.
« Petrus de la Porte, Suessio-« Johannes Crenel.
« Anthonius Vincent. [nœus. « Franciscus de Morges. »

279. — *Arrest du conseil d'Etat du Roy portant suppression et cassation du droict de subvention et sol pour livre. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de M. le duc et de NN. de la Chambre des Comptes, proche du grand Puys. 1643. Jouxte la copie imprimée à Paris. In-8°, 8 pp.*

280. — *Les larmes et soupirs de la France et des bons François, sur la mort et trépas de Louis XIII, roy de France et de Navarre, décédé en son chasteau de Saint Germain en Laye, le quatorzième may 1643, jour de l'Ascension, ensemble tout ce qui s'est fait et passé à sa mort. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement, en la sale du Palais. S. d. (1643). In-4°, 3 pp.*

Autre édition de Paris, chez F. Beauplet. 1643. (Bibl. Nat.)

281. — *Testament de Monseigneur le cardinal duc de Richelieu. (Du 23 mai 1642.) A la fin : A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement. 1643. In-4°, 14 pp.*

282. — *Lettre du Roy escrite à Nosseigneurs de la Cour de Parlement de Dauphiné, sur le sujet de l'emprisonnement du duc de Beaufort. A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1643. Avec privilège. In-4°, 4 pp.*

283. — *L'éloge funèbre et le tombeau royal de Louis XIII, roy de France et de Navarre, par Monsieur de*

Iaverzac. Et p. 5 : *Epitaphes sur la mort de Louis XIII, roy de France et de Navarre* (3 sonnets). A la fin : *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la sale du Palais*. 1643. In-4^o, 6 pp.

284. — *Le recit véritable des cérémonies faites à Saint Denys en France, aux pompes funèbres et réception du corps très-glorieux et invincible monarque Louys XIII surnommé le Juste : le mardy 19 may 1643*. A la fin : *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement*. S. d. (1643). In-4^o, 3 pp.

Autre édition à *Paris, chez F. Beauplet*. 1643. In-8^o.

285. — *Sur l'heureuse entrée de la Reyne à Paris. Stances. Son ange parle*.

A la fin : *A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la sale du Palais*. 1643. In-4^o, 4 pp.

286. — *Tractatulus de reformanda eremitarum vita, in quo de singularissimæ hujus vitæ natura, spiritu, sactitate, potioribusque mediis ad propositum spectantibus agitur per Michaelem a S. Sabina presbyterum, instituti Anachoretarum sub invocatione divi Joannis Baptistæ restaurati directorem et visitatorem. Dicatus illustrissimo et reverendissimo domino D. Petro Scarron episcopo et principi Gratianopolitano. Propositus, universis ecclesiæ dei præsulibus*. (Armes de Scarron, évêque de Grenoble, avec sa devise.) *Gratianopoli, ex typo-*

graphia Petri Verderii Regis et D. Episcopi ac principis Gratianopolitani, Typographi. 1643. In-4^o, 20 pp.

287. — *Déclaration du Roy, sur la régence de la Reyne, verifiée en Parlement, le 21 avril 1643. A Grenoble, chez Pierre Verdier, inprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la sale du Palais. 1643. In-4^o, 7 pp.*

1644

288. — *A Monsieur du Faur, théologal de l'église cathédrale de Die. Monsieur... S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys). In-4^o, 2 ff.*

Lettre datée de Grenoble, ce 6 décembre 1644, signée : F. Dominique Pescheur, au sujet de la lettre que M. Du Faur avait fait imprimer sous le nom et sous la date dont D. Pescheur s'était servi dans une lettre qu'il avait supprimée, touchant la grâce et la prédestination.

289. — *Les transactions d'Imbert Dauphin de Viennois, prince du Briançonois, et marquis de Sezanne; avec les syndics et procureurs des communautés de la principauté du Briançonois en Dauphiné, etc... contenant les franchises, libertez et privilèges desdits Briançonois, etc., le tout recueilly par Claude Desponts, conseiller et procureur du Roy audit Briançonois, et Jean Estienne Rossignol, député de ladite principauté, et, depuis, reveu et corrigé par Jean Prat sieur de la Bastie des Vignaux, conseiller du Roi et receveur de ses finances;*

Louis Cheronier, premier syndic, et Gaspard Jallin, député de la dite principauté. (Armes de Dauphiné.)

A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Porte-Treine, aboutissant au ban de Bon-Conseil. 1644. In-f^o, 1 f. n. chiff. titre + 89 pp.

290. — *Declaratio stilli sigillati curiæ Delphinalis Cobeolli antiquissimis temporibus in eadem curia visitati & etiam observati . . . Déclaration du stile de la Cour de Chabeuil en Dauphiné. Imprimé sous Jean Bernard du Vache, conseiller du Roy, capitaine chastelain et juge de Chabeuil audit Dauphiné. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, proche du grand Puyjs. 1644. In-8^o, 23 pp.*

A deux colonnes à partir de la p. 7.

291. — *Theses ex universa philosophia. (Armes de France et de Navarre.) Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typographum regium, Domini ducis Lesdiguerii, & cameræ computorum. 1644. In-4^o, 15 pp.*

A la fin : « Has theses tuebitur, auspice Deo, scientiarum Domino. Et præside R. P. F. Petro Jammino sacre theologiæ professore. Petrus Duchenev, costentis in collegio Gratianopolitano Fratrum prædicatorum die (15) mensis (julii) anni 1644, hora secunda pomeridiana. »

291 bis. — *Theses ex universa philosophia. (Armes de France et de Navarre.) Gratianopoli, apud Claudium Bureau, Typographum Regium, Domini ducis Lesdiguerii, & cameræ computorum. 1644. In-4^o, 15 p. A la*

fin : *Has theses tuebitur, auspice Deo, scientiarum Domino. Et præside R. P. F. Petro Jammino sacræ theologiæ professore. Franciscus de Morges, in collegio Gratianopolitano Fratrum prædicatorum die (22) mensis (julii) anni 1644, hora secunda pomeridiana.*

292. — *La sainte vie, et l'heureuse mort, du Reverend Père en Dieu, M^{re} Jean-Baptiste Gault, evesque de Marseille, avec les belles paroles par luy dittes, & les actions qu'il a pratiquées, servans d'instruction à un chacun pour vivre et mourir en vray chrestien. Dédié à Monseigneur le président (Sébastien) de Pourroy, par Messire Gaspard Augeri, prieur. (Armes des Jésuites dans un soleil.) A Grenoble, chez Pierre Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement. 1644. Avec permission. In-8°, 20 pp.*

1645

293. — *Amplissimo, illustrissimoque viro Petro le Goux Equiti, comiti consistoriano, jam antea apud Burgundiones, nunc verò in supremo Delphinatium senatu, de principatu ad primogenitum ex sacra progenie Regia Delphinum destinato, primati præsidum, D. de la Berchère, Boncour, Vosne, et Flagey, marchioni de Dinterille, baroni de Thorsi, Sypierre, etc. Ode dicolos distrophos ab Antonio à Bosco, in eodem senatu Patrono, dedicata I Januarii 1645. (Ecusson aux armes de France et de Navarre.) Gratianopoli, apud Petrum Verderium, regis ac supremæ curiæ typographum. S. d.*

(1645). In-4°, 7 pp. — Son vers, dit A. Rochas, à l'article Antoine du Bois, d'une latinité toujours facile, souvent élégante, ne manque pas de mouvement poétique. Voici quelques extraits de cette ode :

Draco furenti volvitur impetu :
Effusus agris vix Isaræ sinus
Mutatur hinc, illinc : et horti
Undique frugiferi virescunt.

Turris veneni cernitur innocens,
Fons sulphuratus flammeus evolat,
Et mons inaccessus recurvo
Culmine sideribus reclinat.

Il termine son ode par une sortie violente à l'endroit des huissiers, qu'il nomme sangsues, tigres, serpents, loups rongant les entrailles du pauvre.

Hi sanguisugæ, tigrides, aspides,
Lupi rapaces viscera pauperum
Rodunt : feroces, christianos,
Carnifices laniant ut agnos.

Dans la dédicace de son *Traité des devoirs et observations pour les sergents*.. à Denis le Goux de la Berchère, il rappelle que lorsque son frère « fut eslu pour estre premier président en ce Parlement, » il composa une ode sur les merveilles de cette province. C'est celle dont nous venons de citer quelques passages.

Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Claire de Grenoble, le 25 janvier 1664.

294. — *Diptycha Mariana quibus manes beatissimæ Virginis prærogativæ, plerisque novis scriptionibus vul-*

gatae, a probatis et veris apud Patres, theologosque receptis solide et accurate secernuntur. (A Th. Reynaudo). Gratianopoli, apud Claudium Bureau. 1645. In-4°.

Réimp. dans les œuvres de Th. Reynaud, édit. de Lyon. 1665. T. VII, p. 1-240.

295. — *Les transactions d'Imbert Dauphin de Viennois, prince du Briançonnois et marquis de Sezanne, avec les syndics et procureurs des communautés de la principauté du Briançonnois en Dauphiné... le tout recueilly par les syndics, commis et deputez de ladite principauté. (Armes de France et de Navarre). S. l. n. n. 1645. (Grenoble, Claude Bureau, imprimeur). In-f°, 1 f. n. chiff. titre + 95 pp.*

296. — *Illustrissimis sapientissimisque Dominis sacratissimi Parlamenti Delphino-Gallici. Carmen ab Antonio du Boys in eodem parlamento Patrono oblatum mense maii 1645. (Armes de France et de Dauphiné.) Gratianopoli, apud Petrum Verderium, Regis ac supremæ curiæ Typographum. 1645. In-4°, 8 pp.*

297. — *Clarissimis ampl'issimisque Dominis supreme rationum fisci apud Delphinates Curiaë. Carmen. Ab Antonio Du Boys, in Parlamento Delphinatum patrono, dicatum mense junio 1645. (Armes de France et de Dauphiné.) Gratianopoli, apud Petrum Verderium, regis ac supremæ curiæ typographum. 1645. In-4°, 8 pp.*

298. — *Les Mystères amoureux, par G. Préaud... Grenoble, Claude Bureau. 1645.*

Ouvrage dédié à Séb. Pourroy. Nous ne connaissons que cette sommaire description de ce volume que nous trouvons dans une lettre écrite par M. de Terrebasse à J. Ollivier, 27 avril 1839. (Bibl. de Grenoble.)

298 bis. — *Harangue prononcée en la Chambre des Comptes et Cour des Finances du Dauphiné, sur la présentation des lettres de provisions de Monseigneur le duc de Sully, de la charge de lieutenant général pour le Roy audit pays de Dauphiné. (Par J. Guy Basset). S. l. n. d. (Grenoble... 1645). In-4^o, 19 p.*

Maximilien François de Bethune, duc de Sully, fut nommé lieutenant général du Dauphiné en 1644.

1646

299. — *Ordonnances d'Abeville, sur le fait de la justice et abreviation des procès au pays de Dauphiné... (1539). Reveues de nouveau et collationnées sur le vray original. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement. 1646. In-8^o, 112 pp. + 1 f. n. chiff. table.*

Première impression d'Antoine Verdier.

300. — *Eloge funèbre de très-haute et très-illustre Dame Claude de Ghissé, comtesse de S. Vallier, baronne de Clerieu, d'Ornacieu, de Chevrières, etc.*

Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus. Proverb. cap. 31, vers. 8.

A Grenoble, par Etienne Voisin. 1646. In-4^e, 47 pp.

Front. représ. au verso les armes des Lacroix-Chevrière.

301. — *Hommage fait en la Chambre des Comptes de Dauphiné par M. Francois de Clermont-Tonnerre, chevalier, 1^{er} baron, connestable et grand maistre héréditaire de Dauphiné. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le duc de Lesdiguières et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. 1646. In-f^o, 40 pp.*

302. — *Les pscaumes de David, fidellement tournez en vers François, suivant leur plus vraye interpretation, par Messire Jean-Pierre de Reviglias comte de Celles, seigneur du Barroulx, dédiéz à la Reyne. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur. 1646. Avec privilège du Roy. In-8^e, 6 ff. n. chiff. + 274 pp. + 1 f. n. chiff.*

Permis d'imprimer du 10 avril 1645.

303. — *Heteroclitia spiritualia, et anomala pietatis; caelestium terrestrium et infernorum... — I. Quæ circa Deum, Christum, ac caelites, et præcipuè Deiparam, Etc. A R. P. Theophilo Raynardo societatis Jesu theologo. (Armes des Jésuites, avec la devise : In nomine Jesus flectatur.) (Gratianopoli, apud Claudium Bureau,*

typographum dom. ducis Eesdiguerii et cameræ comptorum. 1646. In-4^o, 10 ff. n. chiff. + 528 pp.

Dédicace à Guichard Deageant, président de la Chambre des Comptes de Grenoble. Dans les pièces liminaires nous trouvons une ode latine de Gabriel Ferrand S. J. et une pièce de vers de G. Gallien S. J., intitulée : *Cur potissimum illustrissimo Domino Deageant hic liber deditur.*

Réimpr. dans les œuvres de Th. Raynaud, édit. de Lyon, 1665. — T. XV et XVI, pp. 528. Mis à l'index par décret du 18 déc. 1646.

304. — *Arrest du Conseil d'Etat du Roy du treizième décembre mil six cens quarante-cinq portant défense à la Cour des Aydes de Vienne de connoistre des jugemens rendus par les commissaires députez par Sa Majesté, pour l'exécution de l'arrest et règlement du vingt-quatrième octobre mil six cens trente-neuf. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. 1646. In-4^o, 5 pp.*

304 bis. — *Mardikum captum. — Prosopopeia Dunkerkæ.* (Par Pierre Labbé.) A la fin : *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typog. S. D. (1646). In-4^o, 4 p.*

1647

305. — *Les beautés de Grenoble en platte-peinture, ode burlesque, dédié à Madame de Revel, par L. T.*

A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à l'enseigne de la Palme. 1647. In-4°, 22 pp.

Il nous a été impossible de découvrir l'auteur de cette rarissime plaquette.

A la p. 4, on lit ces vers :

Ouy, médisans, c'est moy, je vous l'adroue,
Moy nommé tel, moy qui vous fais la moue,
Moy vers-faisant, sans reigle ni compas ;
Car pour mon nom vous ne le scaurés pas ;
Ou si seavoir mon nom il vous importe,
Soyés certains que maint livre le porte,
Maint imprimeur en a pris des extraits.
Maintes maisons en gardent les portraits.
(Cela soit dit comme par parentaise,
Je n'en suis pas pourtant plus à mon aise.)

306. — *Henrici Borbonii principis Condæi morientis, exhortatio parænetica ad principes filios. Et p. 3 : Henrici Borbonii principis Condæi epitaphium.* (Pièces de vers par Pierre Labbé S. J.) In fine : *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typographum, 20 janu. ann. 1647. In-4°, 4 pp.*

307. — *De stigmatissimo, sacro et profano, divino, humano, Dæmoniaco, tractatio R. P. Theophili Raynaudi, societatis Jesu theologi.* (Armes des Jésuites avec devise.) *Gratianopoli, apud Claudium Bureau, typographum. 1647. In-8°, 473 pp.* Armes de Grenoble au verso du dernier feuillet.

Dédicace de l'auteur à Philippe de l'Aigneau. La per-

mission d'imprimer à Claude Bureau est du 18 juillet 1645.

Réimp. dans les œuvres de Th. Raynaud, éd. de Lyon 1665, t. XIII, p. 453.

308. — *Illustrissimo et reverendissimo domino D. Petro Scarron ecclesie gratianopolitanæ præsuli et principi. — Elogium ætatis. S. l. n. n. n. d. 1647. (Grenoble, de l'imp. de Claude Bureau.)* In-4°, 3 pp. n. chiff. En tête, dans un cartouche, les armes de P. Scarron. — Pièce de vers latins, sign.: PETRUS. Paris.

309. — *Amplissimis vigilantissimisque viris D. D. consulibus gratianopolitanis Judith. Drama comico-tragicum. Dabitur (auspice Deo) a philomusis gratianopolitanis, in area gymnasii, apud FF. Prædicator. Die 10 junii 1647.* In-f° placard (de l'imp. de Pierre Verdier). En tête les armes de Grenoble.

1648

310. — *Pastorale et tragi-comédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble. Dédiée à Monseigneur le président de Pourroy, par J. Millet. A Grenoble, chez Claude Bureau, imprimeur ordinaire du Roy. Pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à l'enseigne de la Palme. 1648. Avec permission.* In-8°, 144 pp.

Au verso du titre les armes de Grenoble dans un cartouche.

La dédicace de l'auteur à Séb. de Pourroy est suivie d'un sonnet en patois. La permission d'imprimer est du 11 mai 1633.

311. — *La Pazzia del Dottore Budelazzo, rappresentata pubblicamente nella citta di Grenoble.* (Marque des Verdier, POCO A POCO.) *In Grenoble appresso la vedova Antonio Verdier, stampatore Regio.* 1648. In-12, 15 pp.

Dédicace à Séb. de Lionne, conseiller d'Etat et intendant de justice, police et finances à Casale et dans Montferrat, par l'auteur Charles-Pompée Carcano, dit le docteur Budelazzo. Rarissime plaquette.

312. — *L'Hérésie chassée de son dernier retranchement, où les abois des ministres sont fidèlement exposez au public, sous les personnes des sieurs Cuchet et Murat, pasteurs de la religion pret. reformée, par Messire Giles le Feron, prestre, docteur en théologie, et és saints décrets; prédicateur de la propagation de la foy.* (Armes de Grenoble.) *A Grenoble, par Pierre Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue du Grand-Puits.* 1648. Avec privilège et approbation. In-4^e, 2 ff. n. chiff. + 142 pp. et 1 ff. n. chiff. Advis au lecteur.

Dédicace à Monseigneur le duc de Lesdiguières. — Les attestations, à la p. 142, sont signées : Théophile du Chemin, baron de Lauract, vicaire général de l'évêque de Valence, et Chaleraç, chanoine de Saint-Pierre du Bourg de Valence, des 7 et 3 nov. 1648.

Giles de Feron, à la p. 65, renvoie le lecteur à la *Profession de la foy des catholiques* qu'il a fait réimprimer par deux fois à Grenoble. Nous ne connaissons pas ces impressions.

A la p. 97, il rapporte, en parlant de Cuchet, Murat, La Faye et Bouteroue : « qu'il n'a point trouvé des ministres qui soient plus féconds qu'eux, à la moindre occasion qui se présente d'outrager le pape. J'ay vu Bouteroue et Murat à Grenoble, en venir jusques aux larmes, lorsqu'ils voyoient que la fureur n'excitoit pas assez leur auditoire : et plusieurs bons catholiques ont vu La Faye écumer là-dessus comme une personne qui seroit saisie d'épilepsie. »

A la p. 132, il nous donne le titre de la réplique faite par les ministres Cuchet et Murat, à son manifeste : *Le Feron convaincu.*

Enfin, à la p. 141, après nous avoir appris qu'il avait eu conférence avec plusieurs ministres, le sieur Bourel, le sieur Félix, et Rudel, et par écrit avec le ministre Maillefait de Saint-Marcellin, le ministre du Marche, de Beaumont, il rapporte que Murat et Cuchet ont fait imprimer « un libelle portant le titre de la conférence que j'ay euë avec eux, lequel n'est rien moins qu'elle ; veu qu'ils ont retranché malicieusement jusques à plus de 200 lignes de la première partie et on ajouté en la 2, 3 et 4 séances jusques à plus de 400 lignes. Chacun peut connaître cette vérité puisque cette conférence a esté imprimé immédiatement après sur l'original, signé de la main du ministre et qu'elle se vend chez M. Guillaud, marchand à Romans ; et chez Monsieur Muguet, marchand libraire à Valence. »

313. — *Déclaration du Roy portant règlement sur le fuict de la justice, police, finances et soulagement des subjets de Sa Majesté vérifiée en Parlement, le vingt quatrième jour d'octobre mil six cens quarante-huict. A Grenoble, chez Jean Nicolas, rue du Palais, à la Palme, et Pierre Fremon, imprimeur, rue du Grand-Puits. Avec permission. S. d. (1648). In-8°, 16 pp.*

Mazarinade. — Edition non citée par Moreau.

1649

314. — *Histoire du connestable de Lesdiguières, contenant toute sa vie, avec plusieurs choses mémorables, servant à l'histoire générale, par Louis Videt, secretaire dudit connestable. II^me édition revue et augmentée. (Marque de Nicolas, écusson au Palmier.) A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire en la ruë du Palais, à la Palme. 1649. Avec privilège du Roy. In-8°, 16 ff. n. chiff. + 944 pp. + 9 ff. n. chiff. de table. Au bas du dernier feuillet on lit : Achevé d'imprimer le 18 juillet 1649. A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Fremon, rue du Grand-Puits. 1649.*

Dédicace du libraire à M. de Lionne, seigneur de Laissins, conseiller du Roi, imprimée, par une particularité assez rare, seulement sur les rectos des feuillets. Le privilège et permission de faire réimprimer la *Vie de Lesdiguières* est du 18 mai 1648.

Il y a des exemplaires où la marque de Nicolas est entourée d'un cartouche ou de doubles filets.

315. — *Laus brevitatis per dictyaca de brevitatis et longitudine in divinis, humanis, et naturalibus antirrheticis expressa. A. R. Patre Theophilo Raynaudo, societatis Jesu theologo.* (Armes des Jésuites avec la devise: *In nomine Jesu flectatur.*) Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum dom. ducis Lesdiguerii, et cameræ computorum. 1649. In-8°, 3 ff. n. chiff. + 466 pp. + 5 ff. n. chiff.

Dédicace à Vincent Carralla, général de l'ordre des Jésuites, signée : P. D. L.

Ouvrage reproduit dans les œuvres de Th. Raynaud. Edit. de Lyon, 1665, t. X, p. 387-520.

316. — *Relation véritable contenant ce qui s'est passé aux exorcismes d'une fille appelée Elizabeth Allier, natifée de la Coste S. André en Dauphiné, possédée depuis vingt ans par deux démons nommez Orgueil et Boniface et l'heureuse délivrance d'icelle fille, après six exorcismes faits au couvent des FF. Prêcheurs de Grenoble par le R. P. François Farconnet, religieux du mesme ordre, avec quelques raisons pour obliger à croire la possession et la délivrance. Jointe la coppie imprimée à Grenoble. A Paris, chez Pierre Sevestre, en la cour d'Albret. 1649. In-4°, 15 pp.*

Nous ne connaissons pas la 1^{re} édition de Grenoble, imprimée peut-être chez P. Fremon.

Le père Etienne Meney, dans son *Calendrier des Saints de Dauphiné*, p. 81, rapporte cette histoire en ces termes :

« Ce même jour (lundi 22 août) de l'an 1649 que l'on « célébroit dans cette église la feste de S. Iacinthe, le

« père Farconnet, docteur en théologie, et maistre des
« novices de ce couvent, chassa par la force de ses
« exorcismes, trois démons qui possédoient une pauvre
« fille native du village de Saint-Hilaire, proche la Coste-
« Saint-André, nommée Elizabeth Alier. Monsieur de
« Boissac l'Esprit, Monsieur de Boissieu, premier pré-
« sident de la Chambre des Comptes, et une infinité
« d'autres scavans et beaux esprits furent témoins de
« tout ce qui se passa dans les exorcismes, et furent con-
« vaincus de la vérité de la possession. Ceux qui en vou-
« dront scavoir le détail n'ont qu'à lire l'histoire qui en
« fut imprimée en ce temps-là. Le susdit R. P. Farcon-
« net mourut au couvent de Maubec, en opinion de sa
« sainteté, après avoir prévu et prédit le jour de sa
« mort. »

Il mourut le 12 juin 1681.

317. — *La renommée sur la détention du sieur Boulon aux prisons de Grenoble, poursuivy à mort par sa femme. A Grenoble, de l'imprimerie de la vefve Estienne Voisin. S. d. (1649?). In-4°, 9 pp. ●*

Charles Boulon était lieutenant des mines de France en Normandie; il était accusé d'avoir enlevé Marguerite Cotin. — Son procès fut plaidé à Grenoble.

1650

318. — *Lettre du Roy envoyée au Parlement de Grenoble, sur le sujet de la détention de Messieurs les princes*

de Condé et de Conty et duc de Longueville. A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1650. In-4°, 20 pp.

Datée du 21 janvier. C'est un des documents les plus importants de la Fronde ; Omar Talon en parle fort longuement, p. 380 de ses Mémoires (coll. Michaud). Il dit qu'elle procédait de la main du cardinal Mazarin, lequel l'avait concertée avec Lionne.

Cette édition n'est pas citée par Moreau, *Bibl. des Mazarinades*.

319. — *Colendissimo, ac sapientissimo M. N. Petro Chemin, doctori Theologo, prædicatorum Franciæ provinciali Dignissimo. Anagramma.*

*Petrus Chemin
Per hunc Themis.*

Epigramma. A la fin, signé : *Joannes Couzin Rhetor gratianopolitanus.* 1650. In-1°, 1 f. — S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Antoine Verdier. 1650.)

320. — *Encomium Gratianopolis, pro xenio datum.* In-4°, s. l. n. n. n. d. 7 pp.

C'est l'éloge en vers latins des conseillers du Parlement de Grenoble. Il est signé : I. F. Boerius D. M., et suivi de la traduction en vers français avec ce titre, p. 3 : Louange de Grenoble.

Il termine par ces vers :

Cularone autrefois appelée on te treuve,
Grenoble astheure est ton nom fleurissant,
Tant d'habitans illustres nourrissant,
Te convient mieux le nom de Rome neuve. Etc.

Aux consuls de ladite ville :

Cet éloge d'honneur que je chante en mémoire,
Des biens que je pretend de dedans vostre cité,
Messieurs les directeurs, elle a bien merité
Qu'il soit mis en lumière pour vostre honneur et gloire.

I. BOERY D. M.

vostre plus que très humble et très obeyssant serviteur.

Cette rarissime plaquette nous paraît être sortie des presses d'Antoine Verdier, vers 1650.

321. — *L'Hyver à monseigneur le mareschal de Créqui. Ode.* (Signée, à la p. 9 : A. Isnard.) — *A Monsieur le comte de Sault pour le jour de l'an. Ode.* (Signée, à la p. 12 : Isnard.) S. l. n. d. (Grenoble, vers 1650.) Pet. in-4°, 12 pp.

A la p. 6 on lit :

Tout le soleil n'est qu'une ombre,
Et Grenoble un enfer d'ennui
De qui l'Isère est le cocite...

323. — *Archange, ou le Capucin escossois. Histoire de nostre temps, très-dévoté, et très-divertissante. Tirée de l'italien de l'archevesque de Fermo (Rinuccini), par Louis Videl. A Grenoble, chez Philippes Charvoys, mar-*

chand libraire, en la ruë du Palais. 1650. In-12, 4 ff. prélim. n. chiff. et 450 pp.

Dédicace à Mme la connestable d'Esdiignières, par le libraire Ph. Charvys.

Cet ouvrage a eu plusieurs traducteurs. Le P. François Barrault, proc. gén. des Pères de la doc. chrétienne, en donna une traduction sous le titre de : *Le Capucin escossois*, en 1664.

323. — *Les œuvres de M^o Simon d'Olive, sire du Mesnil, conseiller du Roy en la Cour de Parlement de Tolose, divisées en deux volumes. Le premier, contenant les questions notables du droit décidées par divers arrêts de la Cour de Parlement de Tolose ; le deuxième, contenant les actions Forenses, les lettres et notes sur lesdites actions Forenses. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée. A Grenoble, chez Jean Nicolas père et fils, marchands libraires, rue du Palais, à la Palme. 1650. In-4^o, 12 ff. n. chiff. + 494 pp. pour le 1^{er} volume.*

Pour le second, 4 ff. n. chiff. + 396 pp. (Marque de Nicolas.)

Bibl. de M. Eug. Chaper.

324. — *Histoire du chevalier Bayard, et de plusieurs choses mémorables advenues sous le règne de Charles VIII, Louis XII & François I^{er}. Avec son supplément par M^{re} Claude Expilly, président au Parlement de Dauphiné, et les annotations de Théodore Godefroy, augmentées par Louis Videl. Nouvelle édition. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, en la rue du Palais, à la Palme. 1650. In-8^o, 8 ff. n. chiff. + 480 pp. + 7 ff. n. chiff. + 125 pp. A la fin. A Grenoble, de l'im-*

primerie de P. Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc de Lesdiguières et Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, et Bureau des finances de Dauphiné.

Dédicace de J. Nicolas, à Monseigneur de Boissieu, premier président en la Chambre des Comptes.

Voici quelques notes intéressantes que nous trouvons dans ce volume : p. 41. Des annotations sur la vie du chevalier Bayard, par Th. Godefroy et Louis Videt. Au sujet de Guignes Guiffroy de Boutières, L. Videt rappelle que M. Pourroy de l'Auberivière « doit particulariser les « actions de ce chevalier, dans les éloges qu'il fait des « hommes illustres du Dauphiné. »

P. 43. Eloge en vers latins de Guignes Guiffroy de Boutières, par Estienne Pascal de Valantier, conseiller au Parlement de Dauphiné.

P. 105 à 120. Poème (en vers latins) de Scipion Guillet, correcteur en la Chambre des Comptes, de *Petri Terrallii Equitis Bayardi tumulo*.

Enfin, p. 121. Épitaphe de Bayard qui se trouvait au couvent des R. P. Minimes de la Plaine, par un gentilhomme de Dauphiné (Scipion de Polloud).

M. de Terrebonne, dans sa *Relation des principaux événements de la vie Salvaing de Boissieu*, au sujet de cet ouvrage, rapporte que M. de Boissieu a préféré qu'il parût sous le nom de Louis Videt plutôt que sous le sien, afin d'être plus à son aise pour le forcer de tout ce qu'il avait rêvé de sa famille. Il faut donc, dit-il, se tenir en garde contre la plupart des pièces rapportées dans les nouvelles annotations de cette édition, où le texte de l'ancien historien de Bayard est d'ailleurs tronqué et complètement modernisé.

325. — *Theses ex universa logica*.....

Dédicace à Sébastien de Pourroy, président au Parlement. S. l. n. n. d. (*Grenoble, Pierre Fremon, 1650.*) In-4°, 8 pp. (En tête les armes du président de Pourroy sur 1 feuillet non chiffré.)

A la fin : *Hæc, Deo juvante, propugnabuntur in Lyceo Verderensi Minimitano à R. P. Andrea Fayolle, relig. Min. Bacchalaureo, moderante R. P. Marco Antonio Ferotin, Theol. Professore.*

326. — *Illustrissimo, ac reverendissimo Domino, D. Petro Scarron, episcopo et principi gratianopolitano, palatii pontificii Urbani et campestris restitutori, Diaceseos reformatore, Galliarum anteridi, Delphinatus angelo tutelari, regi christianissimo a consiliis, abbati Sⁱ Martini de Miseriaco, Decano sabaudie, in Allobrogum comitiis præsidi, Episcopalis conclavis umbram impolito et demorsos ungues minimè sapienti carmine effigiatum derovet obsequentissimus collegii Accusiorum Prædicatorum orator P. F. Ludovicus Doublet, conventus Boni nuntii Rhedonensis. Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typogr. Reg. pro D. duce de Lesdiguières, et DD. Camerae computorum. 1650. In-4°, 15 pp. Pièce de vers latins à l'éloge de P. Scarron : Description du jardin épiscopal du château de la Plaine, anagrammes sur le nom de l'évêque, etc., etc.*

327. — *Poème à l'honneur du vœu sacré de virginité et de continence, avec plusieurs remarques et avis pour le salut des âmes et conversion des desvoyez, par Jacques Avond, prestre de la ville de Dye, et sacristain d'Aouste*

en Dyois... ensemble deux arrestz insérez à la fin d'icelles remarques, donnez l'un au Parlement de Paris et l'autre au Parlement de Bretagne, par lesquels défenses sont faites aux prestres et moines apostats de se marier, sus les peines y portées. A Grenoble, chez Pierre Fremont, rue du Grand-Puits. 1650. Avec approbation. In-4°, 10 ff. n. chiff. + 102 pp., la dern. n. chiff.

Dédicace de l'auteur à « son prieur noble Michel Aymon, chanoine de l'église N. D. de Grenoble, prieur des prieurés de Saillans, Aoste et S. Sébastien. » Avond nous apprend qu'il a été « invité à composer ce livre, pour ravir de l'esprit des hérétiques... de la ville de Dye, sa chère patrie, la très pernicieuse erreur qu'ils ont que la continence est impossible... »

Parmi les pièces liminaires citons une pièce de vers latins de Reynaud, curé de Moras, — et une poésie anagramme sur le nom de l'auteur par J.-Th. Vincent, avocat.

Les approbations sont signées :

M. A. Vincent, J. Morel, prieur de S. Jean, agrégé en théologie, abbé de Saou, J. Baptiste, curé de Mirmande. De Crest, ce 7 janvier 1647.

Balestie, prêtre, doc. en th., prédicateur missionnaire de la propag. de la foi, député en ce pays de Dauphiné pour travailler à la conversion des hérétiques. De Saillans, ce 12 janv. 1647.

Bernard, th. de la cathédrale de Grenoble, et A. Baffert, théol. de la collégiale. De Grenoble, ce 27 janv. 1648.

La permission d'imprimer est accordée à Michel Aymon, chanoine de N.-D. de Grenoble, par Pierre Scar-

ron, évêque de cette ville, le 12 févr. 1648. La p. 122 n. chiff., contient deux épigrammes, l'une au chanoine Aymon, l'autre à l'auteur, sign. : D'Armand.

328. — *L'esprit du christianisme, enseignant à servir Dieu, comme il veut estre serry, en esprit et en vérité. Œuvre excellente pour l'instruction de quiconque veut profiter de la vie spirituelle, et en acquérir la perfection. Tirée du latin du R. P. de Nîeremberg, de la Compagnie de Jésus, par Louis Videl. Se vendent à Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1650. Et à la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de P. Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc de Lesdiguières et Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. In-8°, 4 ff. n. chiff. pour le titre et la dédicace : « A la Mère du Roy des Roys » + 446 pp. + 5 ff. n. chiff. Le privilège est donnée le 18 mai 1648. L'approbation est signée : C. Bernard et A. Baferd, chan. Théol. L'acheté d'imprimer, au verso de l'avant-dernier feuillet, « pour la première fois le 25 juin 1650 ».*

Rarissime volume.

329. — *A Monseigneur Hervart, seigneur et baron du Haut et Bas Lansern en Alsace, conseiller ordinaire au conseil d'Etat du Roy, et intendant des finances de France, ayant le département des affaires et finances de Sa Majesté en sa province de Dauphiné. A la fin : A Grenoble, chez A. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de Nosseigneurs de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1650. In-4°, 14 pp.*

Discours de J.-G. Basset, avocat, pour le remercier

des bontés qu'il a eues envers les consuls de la ville de Grenoble.

Jean-Guy Basset, doyen des avocats, mourut le 20 août 1681 et fut inhumé dans le tombeau de sa famille, en l'église Sainte-Claire de Grenoble.

330. — *Colendissimo ac sapientissimo M. N. Petro Chemin, doctori theologo prædicatorum Franciæ Provinciali dignissimo. Ode à P. d'Amblérieu tertiano gratianop.* 1650. S. l. n. d. (Grenoble, Pierre Fremon, s. d.) In-f°. Placard encadré.

331. — *Du lever et du coucher du soleil pendant l'année. Tables en feuilles, par O. Féronce.* Grenoble, Jean Nicolas. 1650?

(D'après une note du Catalogue Mss. de la bibliothèque de G. Allard.)

Ozias Féronce, l'un des plus célèbres astronomes de France avec Gassendi et Boulliau, était simple jardinier du cométable de Lesdiguières, au château de Vizille ; il avait épousé Suzanne Guillibaud et testa le 2 juin 1654. Il eut trois fils : Jean et Daniel, fleuristes du duc de Lesdiguières à Vizille, et Jacques. Pierre Féronce, neveu et héritier de Daniel, en 1714, avait quitté le Dauphiné après la révocation de l'édit de Nantes et habitait Genève.

1651

332. — *Histoire du chevalier Bayard, par Louis Vidal.* 1651. Le titre seul a été changé. C'est l'édition de 1650.

333. — *A Monseigneur l'Evêque et prince de Grenoble.* — (Pièce signée à la fin : J. Guy Basset). In-4°, 29 pp. Le feuillet de titre, n. chiff. et imprimé au verso, contient l'avis au lecteur et l'adresse de l'impr. : *A Grenoble, chez Pierre Fremon, imprimeur du Roy pour Monseigneur le duc de Lesdiguières et Nosseigneurs de la Chambre des Comptes.* S. d. (1651).

J.-Guy Basset s'y excuse d'avoir plaidé pour son beau-frère, Augustin Basset, chanoine sacristain dans l'église de Saint-André de Grenoble, contre le cardinal Le Camus.

Il nous apprend que dans le palais épiscopal, récemment réparé par les soins de cet évêque, on y admire les raretés « que vous avez eu soin, dit-il, de rechercher non seulement de la belle Italie, mais du profond de l'Égypte ou de l'Arabie, et des plus reculez endroits de la terre ». A la p. 29, J.-Guy Basset fait un jeu de mot sur son prénom. « C'est pourquoi, Monseigneur, comme il n'est « chose dans le monde qui soit estimée en se putré-
« fiant, que le seul GUY, que nos anciens prestres les
« Druydes avoient en vénération autant pour cela que
« pour tout autre Sujet, je vous en offre un, Monseigneur,
« en ma personne, qui vous doit toucher le cœur à le
« recevoir, par un respectueux anéantissement de soy-
« mesme, pour mériter aussi l'honneur d'estre à jamais,
« comme il est de votre grandeur, etc. . . »

334. — *Deux plaidoyez ; et l'arrest du Parlement de Dauphiné, concernant la sacristie de l'église collegiale et Royale Saint-André de Grenoble, où plusieurs belles questions furent traitées et jugées touchant les fondations, les collations, l'estat, les qualitez, les unions, les*

suppressions des bénéfices et leurs changemens. (Marque de L. Durand.) *A Lyon, par Laurent Durand.* 1651. In-4^o, 4 ff. n. chiff. + 54 pp. + 1. f. n. chiff. pour l'arrest.

La dédicace à Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné, datée de Lyon, ce 30 décembre 1651, est signée de l'éditeur Laurent Durand, libraire à Lyon, qui y rappelle avoir publié les arrêts du président Expilly, et nous apprend qu'il est Dauphinois: « J'ai cru vous devoir offrir cet hommage que je vous rends, MESSEIGNEURS, comme aux juges souverains du País de ma naissance. »

Dans cette brochure il n'y a que les 4 ff. n. chiff. qui soient d'une impression lyonnaise.

Les deux plaidoyés sortent de l'imprimerie de Pierre Fremon. Les bandeaux à la *Dompteuse* appartiennent à cet imprimeur.

335. — *Les pseumes de la pénitence de David, mis en vers François par le sieur de Porchères d'Arbaud, gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy.* (Marque de Nicolas.)

A Grenoble, chez Jean Nicolas, rue du Palais, à la Palme. (Imp. de P. Fremon.) 1651. Pet. in-12, 83 pp. + 1 p. n. chiff. La dédicace de l'auteur à François Adhemar de Monteil, abbé d'Aiguebelle, est datée de Marseille le 20 déc. 1650.

336. — *Augustissimo et sapientissimo publici boni assertori amplissimo grationopolitano senatui Carmen. A Ferdinando Podio humiliter decantatum.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Ant. Verdier. 1651.) In-4^o, 6 pp.

336 bis. — *Amplissimæ atque ornatissimæ Gratianopoli in publicum munus dabitur Josephus e scrobe ad alterum canopi essedum erectus, a selectissima juventute collegii Prædicatorum, sub auspiciis D. Baronis de Marcieux. Authore R. P. Ludovico Doublet, conventus Rhedonensis, Rhetorices professore, apud prædicatores Gratianop. die 1651. In-fº, placard encadré.*

Voici les noms des acteurs : Bertrand Durand, Henri Coulaud, Jean Bolloud, Pierre Dobert, Jean de Repelin, Laurent Guers, Pierre Le Guay, Jean-Louis Mayence, Octave et Balthazard de Marcieux, Guillaume Alluis, etc.

1652

337. — *Traité du plaît seigneurial et de son usage en Dauphiné, contenant diverses questions en matière de droitz seigneuriaux, par Messire Denys de Salvaing, chevalier, seigneur de Salvaing et de Boissieu, conseiller du Roy en son conseil d'Etat, premier président en sa Chambre des Comptes de Dauphiné. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire à la rue du Palais, à la Palme. 1652. Et de l'imprimerie de la vefve d'Estienne Voisin. In-8º, 4 ff. n. chiff. + 272 pp. — La pagination recommence à tort à la p. 100 après la p. 199.*

Les pp. 161 et 179 sont cartonnées.

338. — *La vie d'Eynard, prince souverain de Clermont, IIº du nom, surnommé le défenseur de la foy. Grenoble, par P. Fremon. 1652. In-4º, 7 pp.*

339. — *Description du cabinet de la Chambre episcopale, fait de l'invention et aux frais de Messire Pierre Scarron, evesque et prince de Grenoble.* (Armes de l'évêque, avec sa devise.) *A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble.* 1652. In-4°, 8 pp.

Après une description des peintures de ce cabinet, représentant les quatre saisons et les quatre éléments : le feu, la terre, l'air et l'eau, on trouve, p. 8, la liste des personnages les plus illustres du Dauphiné, qui y étaient peints *au naturel*. D'abord les grands maîtres du Temple et de Malte, puis Caplorat, Montoisson, Arces, Molard, Bayard, le chevalier de Boutières et le connétable de Lesdiguières.

Autres éditions : 1657, 1666. Le titre seul a été changé.

1653

340. — *Recueil de quelques lettres très importantes escrites sur la condamnation des cinq propositions de Cornelius Jansenius. Fait par le commandement de Monseigneur l'illustre evesque de Grenoble pour l'instruction de son diocèse.* (Par Claude Bernard, chanoine théologal.) (Armes de P. Scarron, évêque de Grenoble.) *A Grenoble, chez Ant. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de mon dit seigneur.* S. d. (1653). In-8°, 149 pp.

Dédicace : « A Messieurs les curez du diocèse de Grenoble. »

341. — *Sanctissimi in Christo Patris, ac D. N. D. Innocentii divina providentia papæ X, constitutio, qua declarantur, & definiuntur quinque propositiones in materia fidei.* (Armes d'Innocent X.) Gratianopoli, jussu illustriss. & reverend. Domini Episcopi et principis Gratianopolitani, per Antonium Verderium regis, & supremæ Parliamenti Curix typographum. Juxta exemplar Romæ editum in typ. rever. cam. apost. 1653. In-4^o, 8 pp.

342. — *Balet. Dispute pour la bienséance des habillemens entre les nations.* A la fin: *A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc de Lesdiguières et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes.* 1653. In-4^o, 4 ff. n. chiff.

343. — *Generalia philosophicarum disputationum comitia solemniter indicta in gratiam veritatis, ubi thesese x universa philosophia selectas, Deo auspice propugnabit Stephanus de Burtio gratianopolitanus in templo collegii gratianopolitani societatis Jesu. Die vigesima quinta julii, hora de meridie tertia anno 1653.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys. 1653.) D'après les bandeaux usités par cet imprimeur. In-4^o, 36 pp.

Après le titre une gravure représentant les armes de de Godefroy de L'Estrade à qui cette thèse est dédiée.

Etienne Burtio, fils d'Alexandre Annibal et d'Isabeau d'Aragon, fut religieux Augustin; il avait été baptisé à l'église de Saint-Hugues, le 27 déc. 1636.

344. — *Illustrissimo nobilissimoque Domino D. Dionysio Legoux de la Berchère, marchioni de Santenay,*

ordinario regis in omnibus consiliario et in senatu Delphinatu præsidi primario. seneca. (A Petro Labbé). S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Pierre Fremon, d'après le fleuron de tête.) In-4°, 8 pp.

345. — *De la généalogie de Mr le baron d'Aubais* (par Deyron), seconde édition. Grenoble, de l'imp. de la veſtre d'Estienne Voisin, demeurant vis-à-vis le grand Puy. 1653. In-8°, 82 pp. et 1 tableau général.

L'épître dédicatoire à M. Charles de Baschi est signée : Deyron. Au second feuillet les armes du baron d'Aubais. — On trouve aux pp. 81 et 83 des poésies provençales de Peyre Bermon et de Clara d'Andusa.

346. — *Recueil des privilèges octroyez à l'ordre S. Jean de Hierusalem, par les papes, empereurs, roys, princes et potentats de la chrestienté. III édition, revue, corrigée... par le sieur chevalier Desclozeaux, agent général dudit ordre en France. A Grenoble, pour Philippes Charvys, marchand libraire, demeurant en la place de Malconseil.* 1653. In-4°, 4 f. p. le titre et 184 pp.

C'est l'extrait d'un ouvrage beaucoup plus important publié à Paris par F. de Hardsius des Clozeaux, dont la 2^e édition est de 1649.

347. — *La nouvelle theorique et pratique des notaires, ensemble la pratique judiciaire de M^e Antoine Faber, conseiller d'Etat et premier président au souverain sénat de Savoye.... 3^e édition. A Grenoble, pour Philippes Charvys, marchand libraire, demeurant en la place de Mal-Conseil.* 1653. In-8°, 2 parties. — 262 pp., la dernière n. chiff. et 1 f. n. chiff. + 101 pp.

La dédicace « à M^{re} Claude de Cimiane, seigneur de Montbivou, conseiller du Roi et président en la Cour de Parlement de Dauphiné, » est signée: P. C. (Philippe Charvys).

1654

348. — *Eloge funèbre de M^{re} Pierre Le Goux de la Berchère, conseiller du Roy en tous ses conseils, premier président au Parlement de Bourgogne, et depuis en celuy de Dauphiné, chevalier, marquis de Dinterville, etc..., prononcé le XIII de décembre 1653, au service solennel célébré pontificalement par Mgr l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble, dans l'église du monastère de Sainte Claire, en présence de Mgr le duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Dauphiné.... par un religieux de l'observance Saint François (Le père Michel Martin, confesseur des dames de Sainte-Claire). A Grenoble, chez Pierre Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc de Lesdiguières et Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. 1654. In-4^o, 3 ff. n. chiff. + 44 pp.*

La dédicace à Madame la première présidente de la Berchère (Louise Joly) est signée: F. M. M., religieux de l'observance Saint-François. L'adresse de l'imprimeur est répétée à la fin de cette pièce, p. 44.

Autre édition, ou plutôt changement de titre, avec l'adresse de J. Nicolas. 1654.

Pierre Le Goux de la Berchère avait étudié le droit à

Padoue, sous le jurisconsulte Pacius ; « le maistre se donna au disciple, qui le mena en France où il est mort, occupant une chaire à Valence » (p. 13).

Le Goux de la Berchère mourut à Grenoble, le 29 novembre 1653, âgé de 52 ans. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Claire et son cœur fut placé à Dijon, dans la sépulture de sa famille.

L'auteur de la *Béatification de S. Rose de Lima solennisée à Montfleury* en 1669, fait l'éloge du père Martin en ces termes, p. 42 : « . . . Cet homme de qui la délicate et pieuse éloquence a paru tant de fois avec tant d'éclat et de succès devant des compagnies souveraines, et dans des premières chaires du royaume. »

Michel Martin était né à Rennes ; il fut le confesseur des Dames de Sainte-Claire pendant quarante-deux ans, et mourut à Grenoble, le 21 mars 1680.

349. — *Les consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort, avec les dispositions et préparations nécessaires pour bien mourir, par Charles Drelin-court. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. (Marque de Nicolas.) (Imp. de P. Fremon.) 1654. In-8°, 15 ff. n. chiff., 872 pp. et 3 ff. n. chiff. pour la table.*

Dédicace de l'auteur à Madame la Landgrave de Hesse.

350. — *Défense de la conception toute pure, et sans tache, de la Sainte-Vierge, et des raisons que l'on a, d'en espérer de l'Eglise une dernière définition, par le sieur de Cabiac, prestre, docteur en théologie. (Petite grav. représ. les bustes du Christ et de la Vierge.) A Grenoble, et se vendent chez Jean Nicolas, marchand*

libraire, rue du Palais, à l'enseigne de la Palme. Avec approbation. 1654. (De l'imprimerie de P. Fremon, d'après les divers fleurons de ce livre.)

In-8°, 14 ff. n. chiff. + 356 pp.

Dédicace à M. du Faure, seigneur de la Rivière et de Tensin [sic], conseiller du Roi et président au Parlement.

L'approbation du 14 juillet 1653 est signée : C. Bernard, chanoine théologal de la cathédrale, et A. Baffert, chanoine th. de la collégiale.

Cabiac est le pseudonyme d'Henri Alby, jésuite, ancien recteur du collège de Grenoble.

351. — *Assertiones ex universa logica selectiores.* (Armes de France et de Navarre.) *Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium pro D. duce de Lesdiguières et D. D. Cameræ computorum.* 1654. In-4°, 8 p.

A la fin : « Has (Deo duce et sub auspiciis R. P. F. Josse philosophiæ professoris) tueri conabitur [sic]. F. F. Dominicus Ville, et Hyacinthus Videt, in collegio D. Thomæ Gratianopolitano, FF. Prædicatorum, die (28) mensis maii anni Domini 1654. »

Hyacinthe Videt appartenait au couvent des Frères Prêcheurs de Paris quand il mourut le 24 décembre 1682.

352. — *Theses ex universa logica.* S. l. n. d. (Grenoble, Pierre Fremon, imp. 1654). In-4°, 5 pp. (Armes au verso du titre.)

A la fin : « Has duce et auspice scientiarum Domino & preside R. P. F. Petro Josse tueri conabitur Stephanus

Mourand, Valloysensis in collegio Divi Thomæ. Grati-
nop., apud FF. PP., die 10 mensis August. anno 1654,
hora postmeridiam secunda. »

353. — *Theses ex universa logica.* (Au verso du titre
les armes de Séb. Pourroy, président au Parlement.)
S. l. n. n. d. (*Grenoble, Pierre Fremon, 1654*). In-4°,
5 pp.

A la fin : « Has duce et auspice scientiarum Domino &
præsidi Reverendo P. F. Petro Josse, tueri conabitur
Franciscus Garnier, Gratianop. in collegio Divi Thomæ,
Gratianop. apud FF. PP. die (9^a) mensis (Augusti) anno
1654, hora postmeridiam secunda. »

354. — *Theses ex universa logica Divo Hyacintho
ordinis prædicatorum, polonorum apostolo et nostri
temporis tomaturgo.* S. l. n. n. d. (*Grenoble, P. Fre-
mon, 1654*). In-4°, 5 pp.

Au verso du titre une gravure représentant S. Hya-
cinthe. (Moncornet ex.)

A la fin : « Has duce et auspice scientiarum Domino &
præsidi Reverendo P. F. Petro Josse tueri conabitur
Melchior Bergeron Turrispinensis, in collegio Divi
Thomæ Gratianop. apud FF. PP., die 6 mensis Augusti
anno 1654, hora postmeridiam secunda. »

355. — *Œuvres poétiques dédiées à Myr Georges
d'Aubusson, archevêque et prince d'Embrum, par P. F.
B.* (Le père François Bertrand, curé de Villevielle en
Queyras).

Grenoble, chez P. Fremon, 1654. In-8°, 36 pp. + 18
+ 8 pp. n. chiff. + 70 pp. et 1 p. n. chiff.

Dans le cahier de 8 ff. n. chiff. on lit : au lecteur,

Si vous voulez scavoir le nom et la demeure
De l'auteur de ces vers ;
Vous les pourrez trouver aux suivans à cette heure
Ayant les yeux ouverts,

Les vers suivans sont des stances accrostiches dans lesquelles on trouve : par le R. R. D. (révérend) père Bertrand, curé de Villevieille (en Queyras).

(*Petite Revue des Bibliophiles Dauphinois*, p. 108.)

356. — *Laurentii Crozat, antecessoris Valentini eju-
latio academica, in obitu illustrissimi viri domini Petri
Le Gour, domini de la Berchère, baronis de Toisy et de
Sypierre, comitis de la Rochepot, marchionis Dinteville,
sanctoris consistorii comitis, principis senatus gratia-
nopolitani integerrimi. Recitata Valentiae Cavarum.*

*Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typ. reg. pro D.
duce Lesdiguierio, et D. D. Cameræ computorum. 1654.
In-8°, 21 pp.*

357. — *Eloge funèbre de M^{re} Pierre Le Gour de la
Berchère.... premier président au Parlement.... par un
religieux de l'observance Saint-François. A Grenoble,
chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à
la Palme. 1654. In-4°, 3 ff. n. chiff. + 44 pp.*

Voyez ci-dessus, n° 348. Le titre seul a été changé.

1655

358. — *Thèses theologicæ de Deo uno et trino.* (Corbeille de fleurs accostée de deux coqs.)

Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium pro D. duce de Lesdiguières, et D. D. Cameræ computorum. 1655. In-4°, 6 pp.

A la fin : « Has theses propugnabit (Deo Dante). F. Franciscus Felix, ord. FF. Prædic. in collegio Gratianop. ejusdem ordinis, die (13^o) mensis Augusti, hora 2^a pomeridiana. 1655. »

François Félix, dominicain, né à Grenoble, professa la philosophie dans le couvent de Grenoble et mourut vers 1684. On a de lui un petit ouvrage rédigé à l'usage de ses élèves, intitulé : *Totius doctrina philosophicæ compendiosa tractatio... Voy.* 1667.

359. — *Theses theologicæ de Deo uno et trino.* (Corbeille de fleurs accostée de deux coqs.) *Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium, pro D. duce de Lesdiguières, et DD. Cameræ computorum.* 1655.

Dédicace : « *Deiparæ Virgini Mariæ, Divinæ et humanæ sapientiæ parenti D. D. D. (dat, dicat, dedicati).* *Theologiæ Thomasticæ gratianopolitane candidati.* »

A la fin : « *Quarum in certamine patrocinium profitebitur (Deo juvente). Joannes Rostolan, presbyter Neva-chiensis Gratianop. in Palæstra Thomasticæ FF. Prædic... die... mensis Augusti anno 1655, hora de meridie 2^a.* »

360. — *Lettre du Roy escrete à Monseigneur le duc de Lesdiguières sur ce qui s'est passé es vallée de Luzerne, Angrongne, S. Martin, et autres lieux voisins.*

A la fin : A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. S. d. (1655). In-4°, 4 pp.

361. — *Relation de ce qui s'est passé en la vallée de Luzerne, en l'an mil six cens cinquante-cinq, avec les raisons de Son Altesse royale de Savoie, contre les rebelles de Luzerne ses sujets, et leurs adherans.* S. l. n. n. d. (Grenoble, Ant. Verdier. 1655). In-4°, 8 pp.

362. — *Sommaire des raisons et motifs qu'a ev Son Altesse royale de Savoie, de defendre à ceux de la religion pretendue reformée de la vallée de Luzerne ses sujets, d'habiter hors des limites où ils sont tollerez.* A Grenoble, chez Ant. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy, par commandement de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble. S. d. (1655). In-4°, 8 pp.

363. — *Gratian empereur, tragédie dédiée à Myr le duc de Lesdiguières, par les escoliers du collège de la Compagnie de Jesus de Grenoble.* A Grenoble, de l'imprimerie de Philippe Charcys, imprimeur et libraire, en la place du Mal-Conseil. 1655. In-4°, 3 ff. n. chiff. + 30 pp. et 1 f. n. chiff. pour un sonnet au duc de Lesdiguières, et au verso les armes de Grenoble. Front. grav. représ. les armes du duc de Lesdiguières soutenues par deux sauvages au naturel.

La dédicace à Monseigneur le duc de Lesdiguières est signée : *Les Escoliers du collège de la Compagnie de Jésus*. L'argument en vers français est d'Antoine de Sautereau.

Les acteurs de cette tragédie, furent : Antoine de Sautereau, Jean B. de Sautereau de la Tour, Pierre de Ponnat de Saint-Sauveur, Octavian de Marcieu de Talaru, Balthazar de Marcieu de Noaly, François Baudet, Jean-B. de Cheurier, Claude Espié, Henri Guerin, Antoine Guerin, Antoine Morel, Joseph de Sautereau du Rosay, Pierre-Félix de la Croix de Chevrières, Joseph de la Bastie de Chaulne, Hercule de Cassard de Belle Chambre, Jean Bapt, Roux de Masserange, Joseph-Henri Patin, Ennemond de Virieu, Aymar de Marnais, François Amabert, Pierre Marquian, Gaspard de Romette.

A la p. 25 : *La décadence de l'Empire Romain. Diver-tissement.*

364. — *Lettre d'Agathange à Philarque, sur la divine élection de N. S. P. le pape Alexandre VII, avec le prognostique de la paix générale entre les princes chrétiens.* A la fin : *A Grenoble, chez Philippes Charvys, imprimeur et libraire.* 1655. In-4°, 12 pp.

1656

365. — *Petite chronologie ou Mémorial de l'Ordre des Frères Mineurs, depuis son commencement jusques en l'année 1656, avec le nombre des provinces, couvents et*

religieux, par Jacques Arbaleste, de Beaune, recollect. Grenoble, chez Ant. Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement de Dauphiné. S. d. (1656). In-8°, 76 pp.

Dédicace de l'auteur à M. de Boffin, docteur en sainte théologie, prieur de Croysil, de Corps, etc., datée « de votre Hermitage de S. Eynard, ce 1 janvier 1656. »

La deuxième édition, augmentée et corrigée, est de Lyon, *Benoit Coral*, 1656. In-8°, 131 pp. + 12 pp. de prières.

On lit à la p. 47 « que le 25 juin 1629, Hieronne de Comdrieu, prédicateur capucin, fut martyrisé par les hérétiques, entre le Poussin et Privas, et que son corps ayant été trouvé, sept jours après, percé de coups d'épée, fut enterré dans le couvent des capucins de Valence. »

J. Arbaleste, né à Beaune, fut supérieur de Saint-Eynard, maison de son ordre, proche Grenoble. On a encore de lui une *Vie des saints et saintes personnes du Tiers-Ordre de saint François-d'Assise*. Lyon, 1668.

366. — *Bref de nostre Saint Père le pape Alexandre VII, sur le sujet des cinq propositions de Jansenius. . . S. l. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys, 1656). In-4°, 12 pp.*

367. — *Des anciens bastimens de Nismes, par le sieur d'Eyron. . . A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, 1656. In-4°, 4 ff. n. chiff. + 88 pp. + 4 f. n. chiff., table.*

Serait-ce la première édition ? . . Les délibérations consulaires de Nimes, du 7 octobre 1656, nous apprennent que Deyron, conseiller politique et ordinaire de cette ville, offrit son ouvrage aux consuls. « Et sera ledit sieur

Deyron assuré que notre Communauté conservera chèrement le souvenir de ce bienfait. »

Nous connaissons une autre édition de ce livre, publiée à Nîmes, par J. Plasses, en 1663. In-4°, 155 pp.

368. — *Septem miracula Delphinatus ad Christinam Alexandram Serenissimam Suecorum Gothorum et Vandalorum reginam, unicam magni Gustavi Sobolem, natura superantis se se miraculum.* (Par Denys de Salvaing de Boissieu.) *Gratianopoli, apud Ph. Charvys, bibliopolam et typographum regium in foro mali consilii, 1656.* In-8°, 1 f. n. chiff. pour le titre + 157 pp. (Le feuillet 129-130 est blanc.)

Autre édition, ou plutôt changement de titre avec cette nouvelle adresse : *Gratianopoli, apud Philippum Charvys, mercatorem librarium in foro mali consilii, 1656.*

Salvaing de Boissieu a fait précéder chacun de ses petits poèmes d'une introduction dans laquelle l'érudition du savant rivalise avec l'élégance du poète. On y trouve de nombreuses citations latines et grecques, et un relevé de nos plus précieuses inscriptions lapidaires.

Salvaing de Boissieu présenta cette pièce à la reine Christine, lorsqu'il eut l'honneur de la complimenter à son passage par Valence en Dauphiné, au mois d'août 1656.

369. — *Soyez toujours appareillez à répondre avec douceur et reverence à chacun qui demande raison de l'espérance qui est en vous...* (Discours par François Pean de la Croullardière.) *Grenoble, par Ph. Charvys, 1656.* In-4°, 8 pp.

(Questions religieuses sur la confession, adressées aux ministres de la R. P. R.) Il y a d'autres éditions de cette pièce, à Paris, chez *Le Boulanger*, s. d., et ailleurs.

370. — *Profession de la foy catholique* (par François Peau de la Croullardière). *Grenoble, par Ph. Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy.* 1656. In-4°, 8 pp.

Cette *Profession de la foi* fut publiée à Paris, chez Louis Boulanger, la même année.

371. — *Traité des devoirs et observations pour les sergents et autres officiers exploitans en la province de Dauphiné, suivant l'usage d'icelle, et de plusieurs autres du royaume de France...*, composée par Antoine du Boys, advocat en Parlement. A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy. 1656. Avec privilège de Sa Majesté. In-4°, 14 ff. n. chiff. et 321 pp.

Dédicace à Denis Le Goux de la Berchère, premier président au Parlement de Dauphiné.

Au chapitre XCIII, p. 122, Du Boys décrit ainsi les montagnes du Dauphiné : « Es montages proches de la ville de Briançon, laquelle, au dire des geometriens et mathematiciens, est la plus eslevé du monde, presque dans la moyenne région de l'air, en quelques-unes de l'Embrunois, d'Oysans, Chartreuse et autres, on y voit de martagons, tulippes, violettes et autres fleurs des plus belles et des plus bigarées qu'on puisse voir, qui ne sont produites que par la nature, sans culture ny semence. Les arboristes y viennent de Montpellier et d'ailleurs pour y cueillir des simples... Presque partout il y a des

bestes faves : cerfs, biches, fans, ours, loups, castors, cheurveys, gelinotes, faisans, perdrix, des grives grosses comme des poules... , etc... »

372. — *Traité des saisies, gagemens, criées ou inquam et deslivrance des choses saisies, avec les formalitez sur ce necessaire, et de ce qu'il faut observer en l'instruction des matieres civiles et criminelles... A quoy a esté adjousté l'usage de l'ordonnance des criées pour les decrets en Dauphiné, avec un traité de la juridiction, pouvoir et exercice des chastelains, composé par Ant. du B. (Antoine du Boys), advocat au Parlement. A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy. 1656. In-8°, 28 pp. n. ch., + 321 + 6 ff. n. chiff.*

Dédicace à M. Denis Le Goux de la Berchère, président du Parlement de Dauphiné.

Même édition que la précédente, titre changé seulement.

373. — *De l'usage et de la forme de procéder par les huissiers et sergents, en la province de Dauphiné, suivant l'ordonnance des criées faite par Henri II, le troisième sept. 1551, et réduit en ordre par Antoine du Boys, advocat en Parlement. A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire, 1656. In-8°, 4 ff. n. chiff., + 55 pp. + 3 ff. n. chiff. pour la table.*

Dédicace à M. Nicolas de Prunier, marquis de Virieu, président du Parlement de Dauphiné, et à N.-Gabriel Prunier, baron de Saint-André, conseiller au même Parlement.

Dans cette dédicace, Ant. Du Boys nous apprend que, « en la baronnie de Vaubonnais, au-dessus d'un lieu

nommé La Chalp, outre les admirables sources d'eau et jets merveilleux que la nature y a construits, s'y trouve une source qui dore les cailloux, voire l'escaille des truites qui y abondent. »

374. — *De la juridiction, pouvoir et exercice des chastelains, en la province de Dauphiné, le tout traité en titres, par Antoine Du Boys, advocat en Parlement. A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire, 1656. In-8°, 55 pp.*

A la p. 31, Du Boys raconte le fait suivant qu'il nous semble curieux de reproduire ici :

« La presente année 1655, dans nostre vallée de Gray-
« sivodan, tant en la plaine, qu'ès lieux montueux cir-
« convoisins, ont esté veus plusieurs petits pourceaux,
« danser, se tenir debout, d'autres devenir enragés, la
« plus part avec les reins tortus, les jambes entortillées,
« ne pouvant marcher des deux pieds derrière, gron-
« deurs extraordinairement. »

1657

375. — *Traité des tailles et autres impositions ou sont contenues les decisions des matières des tailles aydes. ... par Antoine Desprez, avocat en ladite Cour (de Montpellier). A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire à la rue du Palais, à la Palme. 1657. Avec privilège, 6 ff. n. chiff. + 268 pp.*

Dédicace de l'auteur à M. de Schomberg. La 1^{re} édition avait été imprimée à Toulouse, par Colomieu, en 1643.

376. — *L'Eschole de Salerne, en vers burlesques* (par Louis Martin), et *Poema macaronicum, de bello Huguenotico* (par R. Belleau, publié par Jean Henault). (Marque de Nicolas, avec la devise : *Onerata renitor.*)

A Grenoble, chez Jean Nicolas, rue du Palais, à la Palme. 1657. In-12, 59 pp. (chiffrées seulement à partir de la p. 49).

Dédicace à Monsieur (Guy) Patin, doct. en médecine, signée : Jean Henault, libraire de Paris.

L'édition originale, *Paris*, 1650, in-4^e, est ornée du portrait de Martin.

377. — *Quinque propositiones a summo pontifice Innocentio X, damnatae juxta doctrinam divi Thomae.*

Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium pro D. duce de Lesdiguières et DD. Camerae computorum. 1657. In-12, 46 pp.

378. — *Les plaisirs innocens. Boutade.* *A Grenoble, chez Philippes Charrys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, à la place de Mal-Consail.* 1657. In-4^e, 10 pp.

Pièce ou boutade en cinq entrées, jouée par MM. de Vausserre, de Rivole, de Clermont, de Ferrière. Déageant, de Montbive et du Bouchage.

379. — *Carolus quintus Galliae Delphinus primus. Drama.* (Armes de France et de Dauph.) *Gratianopoli, ex typographia Antonii Verderii, regis ac supremæ Parliamenti Curiae typographi.* S. d. (1657?). In-4^e, 12 pp., la dernière non chiff.

Ce drame, en trois actes, fut joué par les élèves du collège de la Compagnie de Jésus, dont les noms suivent :

Pierre de Ponnat, de Grenoble ;
François Sirand, de Grenoble ;
Jean-Baptiste de la Tour de Sautereau, de Grenoble ;
Balthazard de Noailly, du Touvet ;
Octave de Talaru de Marcieu, du Touvet ;
Joseph du Rosey de Sautereau, de Grenoble ;
Jean-Baptiste de Cheurier, du Touvet ;
Claude Baffert, de Grenoble ;
Louis du Molard, de Barraux ;
Louis de Montagnes, de Grenoble ;
Jean La Place, de Grenoble ;
Jean Souquet, de Tréminis ;
Pierre Treillard, de Rives ;
Etienne Chaléon, de Vizille ;
Marthe Rostaing du Poncet, de la Côte ;
François Flavans, de Voiron ;
Pierre Larrivé, de Saint-Theudère.

On retrouve à peu près les mêmes noms dans la tragédie *Gratian*, jouée en 1655.

380. — *Les Bacchantes ou loix de Bacchus, prince de Nise en Arabie, roy d'Egypte et des Indes, et Dieu des buccurs., ensemble l'Eloge du Tabac, tiré des Burlesques du sieur La Garenne.* (Grenoble), chez André Galles, imprimeur, rue Brocherie, proche le bureau de la poste. 1657. Avec permission et privilège. In-4°. Réimprimé à Valence, par Chenevier et Chavet, en 1870. In-8°, 63 pp.

Golat La Garenne avait épousé une jeune fille admirablement belle nommée Françoise de la Motte, *belle brune*. Les registres paroissiaux de l'église Saint-Hugues nous donnent les baptêmes de trois de ses enfants : le 8 février 1659, baptême de Jean-Louis La Garenne ; le 21 mars 1660, baptême de Jean, âgé de trois ans et six mois ; et, le 21 mars 1669, baptême de Marie-Françoise, âgée de quatorze ans, fille de feu noble Humbert de la Garenne de Golat et de Françoise la Belle brune. Son parrain fut François de Bonne, gouverneur du Dauphiné ; sa marraine, Marie du Faure, épouse du président de Saint-André.

L'intérêt de cette dernière note porte sur les mots : « *Feu Humbert de la Garenne.* » Ils prouvent qu'il était mort avant 1669, au lieu de 1675, comme l'avancent Guy Allard et M. A. Rochas.

381. — *Augustissimæ Virgini Mariæ incarnati Verbi marri integerrimæ scientiæ ac sapientiæ parenti fecundissimæ, logicæ, et primæ physicæ auscultationis libri, selectas assertiones in munus offert cliens addictissimus Michael de la Martellière quas deo duce, et mariæ auxiliatrice turbitur sub moderamine R. P. F. Claudii Lyonnardi licentiati theologi in lyceo FF. Predicatorum. Die Augusti, 1657. Hora de meridie secunda. Gratiæ-nopoli, apud Philippum Charvys mercatorem bibliopolam et typographum regium in foro mali consilii. 1657. In-4°, 6 pp.*

1658

382. — *Eloge funèbre de feu illustre seigneur Messire Francois Rover, Saint-Severin, marquis de Verel, comte de Dullin des barons de Bressioue, seigneur du Pont-de-Bauvoisin...*, prononcé par le révérend père Joseph du Fornel, supérieur de la commanderie de S. Antoine de Chambéry..., au service solennel célébré dans l'église de Lemen, le 15 d. cembre 1657. A Grenoble, chez Philippes Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, demeurant à la place Mal-Conseil. 1658. In-4°, 32 pp.

Dédicace à Madame la marquise de Saint-Severin. Au verso du titre, portrait grav. avec légende et armoiries.

383. — *Estats des conseils du Roy avec la liste des personnes qui les composent, ensemble le département de messieurs les intendants des Finances pour les années 1658 et 1659. (Armes de France et de Navarre.)* A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour de Parlement en la salle du Palais. 1658. avec privilège du Roy. In-4°, 10 pp.

384. — *Plaidoyez* (de J. Guy Basset père et fils, avocats) *et l'arrest du Parlement de Dauphiné où plusieurs belles questions furent traitées et jugées touchant les pensions ecclésiastiques...* A Grenoble, par André Gules, imprimeur. 1658. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 38 pp.

Dédicace à D. Jean Pegon, prieur de la Grande-Char-

treuse, par Philippe Chovin, recteur de la chapelle S. Marc dans l'église N.-D. de Grenoble, et éditeur de la présente brochure.

385. — *Récit des dernières heures de Monsieur du Moulin, décédé à Sedan, le 10 mars 1658. A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1658. In-12, 31 pp.*

386. — *La géographie royale, présentée au très-chrétien Roy de France et de Navarre Louys XIV, par le P. Philippe Labbe, de la Compagnie de Jésus, avec le tableau de la France et une table très exacte de tous les mots du royaume, pais, peuples, provinces, etc., qui se rencontrent en cet ouvrage. 4^e édition, revue, corrigée et augmentée. A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1658. In-8^o, 26 ff. n. chiff. + 490 pp. + 48 ff. n. chiff. pour la table.*

Dédicace de l'auteur « Au Roy. »

Frontispice gravé représentant la marque de Nicolas : Un palmier dans un médaillon soutenu par deux anges, avec cette devise : *Ma vertu vient du ciel.* (Gravé par Jordot.) Seul ouvrage édité par Nicolas avec cette marque.

387. — *La cité permanente ou deux sermons sur ces paroles de l'epistre aux Hébreux. Chap. 13, vers. 14. Nous n'avons point icy de cité permanente, mais nous recherchons celle qui est à venir. Ensemble des prières sur divers sujets et mesmes pour le matin et le soir, par François Murat, pasteur en l'Eglise reformée de Grenoble. II^e édition. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1658. In-16, 328 pp. La pagination commence à la p. 13.*

Dédicace à Mine la Marquise d'Arzeliers (Suzanne de Perrin), baronne de Mison, dame de Château-Neuf, de Pépin, de Savornon et autres places.

La plus belle édition Elzévirienne sortie des presses grenobloises.

388. — *Les dernières paroles de Monsieur Gigord, pasteur de l'Eglise reformée de Montpellier, recueillies par Pierre Prunet, étudiant en théologie. A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1658. In-12, 55 pp.*

389. — *Theses selectæ ex universa logica. Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium pro domino duce de Lesdiguières, et DD. Camerae computorum. 1658. In-4^o, 3 ff. n. chiff.*

A la fin : *Præfatarum positionum veritatem tuebatur (Deo juvante) Franciscus Thomé a collegio Gratianop. FF. Prædicat. die 24ⁱ mensis (Augusti) an. 1658, hora postmerid. 2^a.*

390. — *Ecordia et instituta congregationis sanctissimi sacramenti.* (Petit bois représentant deux anges soutenant un calice.) *Gratianopoli, apud P. Fremon, typogr. reg. pro D. duce de Lesdiguières, et DD. Camerae computorum. 1658. In-12, 360 pp.*

391. — *Boëce, tragedie.* (Marque de Verdier.) *A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement de Dauphiné, en la salle du Palais. 1658. In-4^o, 7 pp.*

Cette tragédie, en trois actes, fut jouée par Antoine d'Anpierre de Sautereau, J.-B. de la Tour Roux, Fran-

çois de Sainte-Jay, François de Lot Galien, Jacques Vion, Charles Trouilleur, Georges Rochas, Gilles Beatrix-Robert, Antoine Dagonneau, Claude Bois, Hercule de Cassard, Barth. Vincent, Pierre du Rif et Philippe Giraud.

392. — *Reflexions historiques et chrestiennes sur la sainte épine de la couronne de N. Seigneur Jesus-Christ qui est dans la vénérable église cathédrale de Valence en Dauphiné.* par M. Le Feron, prestre et prédicateur. Grenoble, Ph. Charvys. 1658. In-18, 28 + 6 pp.

(Notes bibliog. de J. Ollivier, à la Bibl. de Grenoble.)

393. — *Nouvelle pratique judiciaire, tant criminelle que civile, receuë et observée au Parlement de Dauphiné, et autres cours inférieures de ladite Province, composé par feu Mr Charency, conseiller audit Parlement, revue et corrigée par un ancien avocat...*

A Grenoble, chez Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, demeurant en la place Mal-Consail. 1658. In-8°, le titre + 3 ff. n. chiff., 455 pp. et 4 ff. n. chiff. pour la table.

Dédicace à M. J.-B. de Gallien de Chabons, conseiller du Roi et procureur général au Parlement de Grenoble, signée Charvys. — L'avis du libraire au lecteur nous apprend que feu M. Charency exerça la charge de conseiller au Parlement de Grenoble durant plus de 25 ans et qu'il fut rapporteur du grand procès qui existait entre Albert, archiduc de Flandres, et le duc de Wittemberg, sur quelques seigneuries enclavées dans leurs terres. Un exemplaire de cet ouvrage, à la Bibl. de Grenoble, porte sur une des gardes cette curieuse note manuscrite :

« Ce livre m'a esté donné par le sieur Charvys, auquel
« j'avois remis l'original, escrit à la main que j'avois heu
« de l'auteur en mes jeune sans, et mon fils et moy avons
« fait toutes les corrections de l'impression. Mon fils a
« fait l'épistre liminaire (à M. Jean-B. de Gallien de Cha-
« bons) à cause de M. le procureur général qui est nostre
« amy, et moy j'ay fait celle du libraire au lecteur.

« J. Martinon, advocat en la Cour. »

394. — *Project charitable pour la subsistance générale des pauvres de Grenoble*. S. l. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys, 1658.) (D'après le bandeau, tête égypt. aux lettres: E. G.) In-4°, 15 pp.

A la p. 15 on trouve les noms de MM. les directeurs et consuls de l'*Hostel-Dieu* de la présente année 1658. Nous croyons que ce *Projet charitable* est l'œuvre de l'abbé Lambert, recteur de l'hôpital.

395. — *Lettre du Parlement de Dauphiné, écrite au Roy sur le sujet des désordres commis à Voyron*. (Grenoble, Ph. Charvys, 1658.) In-4°, 7 pp.

Cette lettre du 7 avril 1658 est reproduite dans les *Mémoires de Claude Pelot*, publiés par O'Reilly, t. I^{er}, p. 207.

396. — *Requête présentée au Parlement de Dauphiné, tendante à commission pour informer contre le sieur Pellet, intendant près des troupes en ladite province, sur le sujet de la condamnation à mort, et exécution d'une femme grosse*. S. l. n. n. (Grenoble, Ph. Charvys, 1658. In-4°, 40 pp.

Reproduite dans les *Mémoires de Claude Pellet*, par O'Reilly, t. I^{er}, p. 496.

397. — *Traité de l'origine des parroisses et des curez et de l'obligation qu'il y a d'ouir la messe de paroisse les dimanches, tiré du latin de Jean Filesac, docteur de Sorbonne. A Grenoble, chez Philippes Charvys, imprimeur libraire ordinaire du Roy, demeurant en la place Mal-Conseil. 1658. Petit in-12, 6 ff. n. chiff. + 82 pp.*

1659

398. — *Veritates de auxilio gratiæ, ab erroribus et falsis opinionibus vindicatæ, quas defendunt theologiæ Gratianopolitanæ candidati, Augustinianis et Thomasticis armis instructi, præside P. F. Petro Jammy, doctore theologo, ordinis FF. Prædicatorum. (2 parties.) Gratianopoli, apud Petrum Fremon, typographum regium pro D. duce Lesdiguiariarum, et D. D. Camere computorum. 1659-1658 (sic). In-12, 6 ff. n. chiff., 446 pp. et 5 ff. n. chiff. — 2^e partie: 478 pp. et 1 f. n. chiff.*

Le père Pierre Jammy enseigna longtemps la théologie dans le collège des Frères Prêcheurs. Il mourut le 23 octobre 1688? C'est par ses soins et par son travail infatigable que nous avons l'impression des œuvres d'Albert le Grand, en 21 vol. in-f^o.

399. — *Commencement, institution, règles et statuts de la Congrégation de l'ecclatation Sainte-Croix, pour la propagation de la foy, conversion des hérétiques et confirmation des nouveaux convertis à la foy, établie en cette ville de Paris, le quatorzième septembre de l'année*

mil six cent trente-deux. . . . A Grenoble, chez Pierre Fremon, imprimeur ordinaire de Monseigneur le Duc. 1659. In-8°, 4 ff. n. chiff. + 158 pp.

400. — *Lettre du Parlement de Dauphiné au Roy, en remerciement de la réunion de la Cour des Aydes audit Parlement. A Grenoble, chez Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, à la place Mul-Conseil. 1659. Avec permission. In-4°, 48 pp.*

La Cour des Aides de Vienne avait été séparée depuis 1638, après une union de quatre siècles.

401. — *Le devot catholique à la solemnité annuelle de la feste du vray corps et sang de Jésus-Christ, adorables en l'Eucharistie, suivant sa sainte parole, creance de ses apostres et de leurs successeurs. . . A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, en la salle du Palais. 1659. Avec permission. In-4°, 1 f. pour le titre + 28 pp. (La dernière est chiffrée par erreur 21.)*

L'auteur de cet « abrégé » est Antoine Du Boys, avocat au Parlement. A la p. 21, on trouve deux hymnes à l'honneur du Saint-Sacrement et de saint Thomas « paraphrasez » en vers français.

A la p. 21 (lisez 28), le nom de l'auteur et les approbations de Bernard, chanoine théologal, de Pierre Jamin, de l'ordre de Saint-Dominique, et de l'abbé de Simiane, vicaire général, datées des 26, 27 et 28 mai 1659.

402. — *Traité de paix entre les couronnes de France et d'Espagne, conclu et signé par Monseigneur le cardinal de Mazarin, et le seigneur dom Louis Mendez de Haro, plénipotentiaires de leurs Majestez très chrestienne*

et catholique en l'isle dite des Faisans, en la rivière de Bidassoa, aux confins des Pyrénées, le 7 novembre 1659. A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, en la salle du Palais. S. d. (1659). In-4^o, 42 pp.

403. — *Question si un ou plusieurs particuliers plaidans contre leur communauté, en demandant ou deffendant, doivent contribuer aux frais et despenses que cette communauté fait contre eux. . . (Par Jean-Antoine Patin.) A Grenoble, par André Gales, imprimeur. 1659. In-8^o, 56 pp.*

Avant la conclusion du 19 décembre 1657, à Grenoble, « en l'assemblée du Pais », on trouve, page 45, cette curieuse note en marge : « Les consuls de Chabeuil, en haine de ce que sieur Jean Courtois, de Chabeuil, leur avoit déclaré par acte, qu'il ne vouloit plus être conseiller de la maison de ville, parce qu'il y voyoit passer et délibérer des choses préjudiciables au public, et contre sa conscience, lui suscitèrent un procès criminel, le traitèrent inhumainement dans les prisons dudit Chabeuil, l'ayant accusé d'avoir contrefait l'évesque lorsqu'il fust élu abbé des Vignerons dans ledit lieu ; de laquelle accusation il a été absous avec despens, par arrest de la Cour du 12 février 1659, en la 3^e chambre, au rapport de Monsieur de Marnais. »

404. — *Conférences des edicts de pacification des troubles esmeus au royaume de France, pour le fait de la religion et traittez en reglemens faicts par les roys Charles IX et Henri III, et de la déclaration d'iccu.e. du*

roy Henri IV de France et de Navarre, publié en Parlement le 25 février 1599... , par M. Pierre de Beloy, conseiller du Roy, et son avocat au Parlement de Tholose. (Marque de Nicolas).

Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, à la Palme. 1659. Avec privilège du Roy. In-8°, 587 pp.

405. — *Pastorale et tragi-comédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à Monseigneur le président de Pourroy, par J. Millet. Dernière édition revue et corrigée par l'auteur. A Grenoble, par André Gales, imprimeur.* 1659. Petit in-8°, 120 pp.

M. A. Rochas donne 126 pp. C'est une erreur d'impression sans doute ?

406. — *Lettres patentes du Roy, portant commission pour procéder à la revision générale des feux de la province de Dauphiné du 28 octobre 1653, vérifiées en la Cour de Parlement, aydes et finances dudit pays, le 17 juin 1659, et en la Chambre des Comptes, le 23 dudit mois et an. A Grenoble, chez Philippes Charrys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et des trésoriers généraux de France.* S. d. (1659). In-4°, 11 pp.

407. — *Elévations et affections à Jésus-Christ, au mystère du Très-Saint Sacrement, pour toutes les heures de la journée, par Antoine Godeau, évesque de Vence. A Grenoble, chez Philippe Charrys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, demeurant en la place Mal-Consail.* 1659. Avec permission et privilège. In-12, 6 ff. n. chiff. + 310 pp.

Dédicace de l'imprimeur à l'Evêque de Grenoble, et,

Avis « Au lecteur », du même, dans lequel nous lisons : « Le pieux dessein qu'a Mgr de Grenoble d'établir, en l'église de Sainte-Claire de cette ville, l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, m'a donné celui de produire en public ce petit ouvrage. »

408. — *Statuts, reglemens et ordonnances de la Compagnie des Penitens blancs de Grenoble, sous le vocable de Notre-Dame, nouvellement reveuës et augmentées. A Grenoble, par Philippe Charvys, imprimeur et libraire ordinaire du Roy. 1659. Avec permission et approbation.* In-8°, 7 ff. n. chiff. + 55 pp. + 2 ff. n. chiff.

Approbations de F. Louis Manis, défin. général de tout l'ordre de Saint-François, du 20 avril 1659, et de Fr. Dominique Bardon, prieur du couvent des FF. Prêcheurs de Grenoble, 12 nov. 1659.

Ces statuts et règlements sont reproduits dans tous les bréviaires à l'usage des pénitents de Grenoble, imprimés en 1717, 1735, 1757, 1781, 1817.

La confrérie des Pénitents Blancs dans Grenoble est fort ancienne. Elle obtint, le 28 juin 1627, des lettres patentes du roi Louis XIII qui confirmèrent leur société et confrérie. Elle acheta, le 24 mai 1656, dans la rue Neuve de Bonne, pour construire une chapelle, une maison et un jardin appartenant au sieur Pierre Paturel, au prix de 3,900 livres.

1660

409. — *Lettre circulaire des vertus de feu sœur Jeanne Gasparde Meney, religieuse au devot monastère de la*

Visitation de Grenoble. S. l. n. n. d. (1660). (A Grenoble, Jacques Petit.) In-4^o, 1 f. titre + 50 pp.

Cette lettre circulaire est datée de Grenoble, « ce 5 janvier 1660. » A la p. 33, on trouve : « *Les pensées et affections de feu nostre chère sœur, trouvées escrites de sa main.* »

Gasparde Meney, fille de M. Meney, marchand de Grenoble, et de Jeanne Termet, mourut le 1^{er} juin 1659. Elle était sœur d'Etienne Meney, dominicain de Grenoble, et de N. Meney, récollet (en religion frère Ferdinand), mort à Grenoble, le 3 avril 1693.

410. — *Préparation à la mort, à l'imitation de Jésus-Christ mourant, avec la dévotion au crucifix, par le R. P. B. de Bus.* D. l. C. d. I. [de la Compagnie de Jésus].

A Grenoble, chez Philippe Charvys, i-Libraire (sic) et imprimeur du Roy. 1660. In-12, 5 ff. n. chiff. + 190 pp.

411. — *Préparation à la mort, à l'imitation de Jésus-Christ mourant* (par le P. de Bus). A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy, à la place Mal-Conseil. 1660. In-12, 5 ff. n. chiff. + 190 pp.

Même ouvrage que le précédent, le titre seul a été changé.

412. — *La Vie de Messire Claude Expilly, chevalier, conseiller du Roy en son conseil d'Estat, et président au Parlement de Grenoble, par M^r Antoine Boniel de Cathlon, conseiller du Roy et advocat de S. M. en sa Chambre des Comptes et Cour des Finances de Dauphiné.* A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur or-

dinaire du Roy, à la place Mal-Conseil. 1660. In-4º, 166 pp. Portrait d'Expilly après le titre. A la p. 147 : « Jaccobi Philippi Tomasini Patavini episcopi Aemoniensis elogia. »

« Jacques Philippes Tomasin, évêque de Cita-Nova (nous dit Boniel, p. 110), a écrit en latin sa vie et fait son éloge, qu'il a mis avec sa représentation en taille douce, dans le second volume des *Eloges de ses hommes illustres.* »

Antoine Boniel de Catilhon, fils de François, avocat au Parlement, et d'Ysabeau de Catilhon, fut baptisé à Grenoble, le 6 déc. 1614 ; il épousa, le 28 avril 1647, Anne Thomas.

413. — *Les Harangues faites au Roy, à la Reine, à Monsieur et à Son Eminence, dans la ville d'Aix, par Alexandre d'Ize, ministre de la parole de Dieu à Grenoble, député du Synode national tenu à Loudun, avec le sieur de Foissac, ancien du consistoire d'Usez, 1660. Et se vendent à Grenoble, chez l'imprimeur et libraire du Roy, dans la salle du Palais (Antoine Verdier). In-4º, 12 pp.*

414. — *La vénérable abbaye de Bongouvert de Grenoble, sur la réjouissance de la paix et du mariage du Roy, par J. Millet. Grenoble, imp. d'André Galle. 1660. In-4º, 20 pp. + 4 autres pages pour le titre, et l'avis au lecteur (Rochas, Biog. du Dauph.).*

415. — *Discours à Son Altesse Monseigneur le duc d'Espéron, sur la paix du royaume, sur le mariage du Roy, et sur son heureux retour dans son gouvernement de Guienne, par Monsieur Du Faur de Saintcaraille,*

théologal de l'église cathédrale de Die. (Ecusson aux armes de France et Navarre.)

A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1660. In-4^o, 25 pp.

Ce discours est daté de Die, ce 12 de janvier 1660. Du Faur termine en disant : « Je ne scavois plus ce que c'estoit que la joye, Monseigneur, tant il y a de temps que je n'en ay plus l'usage; les continuelles disgraces de ma vie me l'avoient ostée, lorsque tout à coup ce nouvel esclat de vostre gloire me l'a rendue, mais avec tant d'effet, que cette joye ne se contente pas d'épanouir mon cœur, elle a ouvert mon esprit, et denoué ma langue, pour tirer des paroles de celle-cy et des pensées de l'autre, qui feront croire que, parmy les neiges de Dauphiné l'on trouve les feux de Gascogne. Vous avez eu souvent la bonté de louer hautement mes ouvrages; mais vous me ferez justice en aimant singulièrement celui-cy; il ne tient pas son prix de mon merite, mais de ma passion, qui fait connoistre au public que je suis de Vostre Altesse, etc... »

Du Faur, prédicateur du Roy et théologal de Die, avait déjà publié à Lyon, en 1654, un Discours sur la vie et la mort de Mgr de Leberon, évêque de Die et de Valence, intitulé : *Le Prélat courageux*. Cette rare plaquette, dédiée à Mgr le cardinal Barberin, est datée du 2 juillet 1654, du château du Péron, où, dit-il, « la solitude du Peron est à present le lieu de ma tristesse, après avoir esté le divertissement de Vostre Eminence. »

416. — *Tarif sur lequel doit estre pris le pied du déchargement de feux des communautez de la province de Dauphiné, à cause des biens et héritages affranchis, par édict du mois d'octobre 1658, etc..., dressé par ordre*

des sieurs Commissaires. A Grenoble, chez Philippe Charrys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy, au banc de Mal-Conseil. 1660. In-4^o, 12 ff. n. chiff.

417. — *Deux marques de l'erreur du calvinisme, la présomption et l'infidélité, découvertes juridiquement dans l'écrit d'un de ses ministres [par Marc-Antoine Calemar, de Die, jésuite, missionnaire de la vallée de Fenestrelles]. (Marque au soleil.) A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1660. In-4^o, 20 pp.*

Cet imprimé contient : copie du verbal fait par M. le lieutenant de Briançon (Jean Prat), sur le refus du ministre de Fenestrelles, de conférer de vive voix avec le P. Jésuite, missionnaire de la vallée de Pragellas (5 oct. 1659).

Lettre de M. Calemar à M. de Joux, ministre de Fenestrelles (Mentoules, 5 oct. 1659).

Lettre de M. de Joux à M. Calemar (22 oct. 1659).

Réfutation de la response de M. de Joux, par Marc-Antoine Calemar.

Voy. *Notice hist. et bibl. sur les imprimeurs de l'Académie protestante de Die*, par E. Arnaud, p. 25.

418. — *Traité de paix entre les couronnes de France et d'Espagne, conclu et signé par Mgr le cardinal Mazarin et le seigneur dom Louis Mendez de Haro... , le 7 nov. 1659. A Grenoble, chez Ph. Charrys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy, à la place Mal-Conseil. 1660. In-4^o, 65 pp.*

419. — *Discours fait par Monsieur l'advocat général de Veycilieu (Jean de Rabot), pour requérir la publication et l'enregistrement des articles de la paix générale, fait au Parlement de Grenoble, en audience publique, toutes les chambres assemblées, le 25 may mil six cens soixante.*

A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement de Dauphiné, en la salle du Palais. S. d. (1660). In-4°. 1 f. n. chiff. titre + 30 pp.

420. — *La Victoire de la paix, tragi-comédie dédiée à Mgr le premier Président (Le Goux de la Berchère), par les escoliers du collège des Jésuites. (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1660. In-4°, 15 pp.*

La dédicace à M. de la Berchère commence ainsi :

« Les avantages que la paix et le mariage du Roy apportent à tout le royaume sont si grands, que nous ne pouvons nous dispenser d'en témoigner nostre joye et d'en donner des marques sensibles à tout le monde. »

Cette tragédie en cinq actes a été jouée par les élèves du collège dont les noms suivent :

Nicolas Coulaud, Antoine Joachim de Chaulnes, Etienne Groussin, Fr. Michel, Nicolas Charbot, François Joubert, Joseph de Surville, Ennemond de Virieu, Claude de Rossan, d'Arces-Morard, Joseph de Pina, Pierre de Chantarel, Charles de Villiers, Hugues de Grattet de Dolomieu, Jean Basset de Saint-Nazaire.

A la p. 13 : *Le Triomphe de l'Amour*, joué par Philippes Emery, Guy Perrot, Laurens Thomé, Nicolas de la Robi-

nière, Jean Besson, Jean Prat de la Bessée, Balth. de Pesieu, François de Morges, Philippes Faure, etc...

Rarissime plaquette.

421. — *Relation exacte de tout ce qui s'est passé dans la ville de Grenoble pour la publication de la paix* (Armes de Grenoble), par Guy Allard. Grenoble, de l'imprimerie d'André Gales, imprimeur. 1660. In-4°, 23 pp. (Réimp. par M. Gariel, dans la *Bibl. du Dauphiné*, Grenoble, 1864, t. I, pp. 2 à 25.

422. — *Formulaire des exercices qu'on a accoustumé de faire en la Congrégation de l'Assomption de Notre-Dame, dans la ville de Grenoble*. Grenoble, 1660. In-4°. (D'après l'Inv. Mss. de la Bibl. de Guy Allard.)

423. — *Aloysiæ Sigæ Toletanæ satyra sotadica de arcanis et amoris et veneris: Aloysia hispanice scripsit: latinitate donavit Joannes Meursius, I. C.* (S. l. n. d.) (Grenoble, Nicolas, vers 1660). 2 part. In-12.

Cette première édition n'a que 6 dialogues.

Ouvrage attribué à Nic. Chorier, et publié, dit-on, à Grenoble, par le libraire Nicolas. C'est un recueil de dialogues dans lesquels deux dames se racontent des obscénités ou prennent part à des scènes du plus effréné libertinage.

1661

424. — *Traitté historique des querelles faites autrefois aux pères de l'Eglise, sur leur doctrine et leur conduite, recueilly par le sieur de Sainte Iréné.* (Le

P. Andoche Morel.) *A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy.* 1661. Avec approbation. In-8°, 24 ff. n. chiff., 210 pp. et 1 f. n. chiff. d'errata.

Dédicace à MM. de la congrégation de N.-D., sous le titre de la Purification, au collège des Pères Jésuites de Grenoble. De Backer, dans sa *Bibl. des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, donne à cet ouvrage un titre latin.

425. — *Balet de la puissance des Richesses. Dansé à Romans, dans la galerie de M. l'abbé de Leyssins, le 1^{er} mars 1661.* S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'Ant. Verdier.) In-8°, 9 pp.

Charles de Lionne, dit l'abbé de Lesseins, s'occupait beaucoup de peinture. Il fit dans son voyage à Rome, en 1655, l'acquisition de plusieurs tableaux originaux dont il orna la belle galerie de sa résidence à Romans et plus tard de son château de Triors.

426. — *Discours sur le sujet de l'aubaine prononcé par Monsieur l'avocat général de Vessillieu (Jean de Rabot), sur une cause pendante au Parlement de Grenoble, entre les sieurs de Rivoire, demandeurs en requeste, tendante à ce que la succession du sieur des Abrets leur fut adjugée comme plus proches parens regnicoles, d'une part; et les enfans du sieur de Beaumont Cara, défenseurs, d'autre; avec l'arrêt du Parlement.* A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais. 1661. In-4°, 46 pp.

427. — *A Monseigneur le comte de Sault, sur sa réception en la charge de lieutenant général pour le Roy en cette province, en l'absence, et à la survivance de Monseigneur le duc de Créqui, son père.* (Nov. 1661.) S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Antoine Verdier.) In-4°, 6 pp.

Ce discours est signé à la fin : (Louis) Videt.

428. — *Journal des conversions qui ont été faites et des graces dont Dieu a favorisé la Compagnie de la Propagation établie à Grenoble, durant le cours de l'année mil six cens soixante-un.* (S. l. n. n. n. d.) (Grenoble, Ph. Charvys, 1661.) In-4°, 20 pp.

Ce journal a dû paraître quelques années. Nous ne connaissons que ce numéro.

C'est une revue mois par mois des principales conversions faites en Dauphiné, et dont voici un extrait :

Février : 10. — Bertrand Perol, officier en la citadelle d'Orange.

Mars. — Jean Bouffier, du Monestier-du-Percy; Frédéric Apiarius, imprimeur, né à Heidelberg; François Janvier sieur Dufresne, fils de Janvier, ministre à Beau-repaire.

Mai. — Jacques Regnier, ministre converti, de Sedan.

Juin. — Pierre, étudiant à Die.

Août. — Philippes, Moyse, Pierre et Guillaume Emé frères, d'une famille considérable de Molinez en Queyras.

Décembre. — Susanne de Renard, femme de M. de Rozans (François d'Yse), conseiller en la Chambre de l'Edit. — Françoise Le Blanc du Perce, femme de M. de la Chabodières (Louis de Micha), seigneur d'Orcières.

A la p. 49. — Les indulgences plénières accordées par Alexandre VII aux membres de la Confrérie de la Propagation de la Foi, le 27 juillet 1661.

429. — *La religion historique de Charenton, avec l'anathème fulminé par le sieur Gache, ministre de la religion prétendue réformé contre sa confession de Foy, à Paris.* (Grenoble, imp. de A. Verdier.) S. d. (1661). In-4°, 4 pp.

430. — *Procope martyr, tragédie dédiée à Myr le premier président, par les Rhetoriciens du collège de la Compagnie de Jésus de Grenoble.* (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1661. In-4°, 11 pp.

Dédicace à M. le 1^{er} président de la Berchère.

Cette tragédie en cinq actes fut jouée par Joseph de Charbonneau, Philippes Giraud, Jean Faure, Claude de Charra, Antoine Gerente, Jacques-Benoit de la Croix de Sayve, Louis Durif, Joachim Rossignol, Pierre de Leysaud, Paul Rochas, Jean de Voissan, Claude Ravier et François de la Porte de Saint-Hilaire.

431. — *Traité des controverses, où il est montré par les propres principes de la religion prétendue qu'elle n'est pas la bonne religion, par André Gerard, de la Compagnie de Jésus.* A Grenoble, chez Philippes Charvys. 1661. In-12.

D'après la *Bibl. des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, par A. de Backer, t. 1^{er}, col. 2089.

432. — *Galliæ Delphinatusque panegyricus VI ID. decemb. an. MDCL VIII dictus coram illustrissimo pro-*

topræsides Delphinatus (Denys Le Goux de la Berchère)
A R. P. F. *Claudio Lyonnard philosophiæ professore,
et licentiato theologo, in collegio Gratianopolit., FF.
Prædicatorum. Gratianopoli, ex typis Jacobi Petit,
typographi. 1661. In-12, 6 ff. n. chiff. + 40 pp.*

Dédicace de l'auteur au président D. Le Goux de la Berchère.

Claude Lyonnard, dominicain, naquit à Paris le 11 juin 1640; il enseigna pendant plusieurs années la philosophie à Grenoble, dans la maison de son ordre. Sur la fin de sa vie il revint à Paris où il mourut de mort subite, le 21 déc. 1681.

433. — *In præmaturam mortem Patris Paulini carmen.* (A. Petro Labbe S. J.) *Gratianopoli, A. Verdier. 1661. In-4^o.*

D'après de Backer, *Bibl. des Ecriv. de la Compagnie de Jésus*, p. 562, t. II.

434. — *Horoscopus Delphini ex parentum aspectu. Gratianopoli, an. 1661, 12 déc.*

Pièce de vers latins, sign.: Petrus Labbé.

A la fin : GRATIANOPOLI, ex typographiæ ANTONII VERDERII, Regis ac supremæ Curie Parlamenti Typographi et bibliopolæ. In-4^o, 3 pp.

Réimprimé dans les *Elogia sacra. Grenoble, Ph. Charvys, 1664, pp. 163, 164.*

435. — *Histoire générale de Dauphiné, par Nicolas Chorier.*

A Grenoble, chez Philippes Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1661. Avec privilège de

Sa Majesté. (T. I^{er}. In-f^o de 17 ff. n. chiff., 874 pp. et 33 ff. n. chiff. p. la table.) (Titre rouge et noir.) Sur le titre une gravure, signée : NB. f., représente l'histoire du Dauphiné personnifiée, très mal habillée d'une robe semée de dauphins, marchant nu pieds, une main sur la hanche et l'autre tenant un miroir, au milieu d'une campagne coupée de précipices et bordée de montagnes.

Dédicace à Monseigneur de Lionne, ministre d'Etat. En tête ses armes. Ce volume est précédé de nombreuses pièces à la louange de Chorier, par Claude Gratte, Boniel, Guy Allard, Pellisson, de Nantes, T. de Lorme, Boissat, etc... La plus importante est une ode en vers alcaïques, du P. Menestrier, qui n'a pas moins de 21 strophes, et qui se termine ainsi :

Nectet coronas, milleque vocibus
Benè ominosi prodiga murmuris,
Ferret per urbes eruditæ
Mentis opes, placitumque nomen.

L'achevé d'imprimer (collé après coup) pour la première fois, est du 10 décembre 1661. On trouve des pages cartonnées : 5^e feuillet de l'épître, ff. 12 et 13 n. chiff.

C'est à Lyon, en 1672, que Chorier fit imprimer le tome 2^e de son histoire. *Lyon, Jean Thioly.* In-f^o.

Dédicace de l'auteur au cardinal de *Bouillon*, grand aumônier de France. Les pièces liminaires les plus remarquables sont deux sonnets à la louange de Chorier, l'un de Le Pays, l'autre de Moreri, suivis d'un madrigal de ce dernier en Italien. — On y trouve en général la généalogie de la maison de Sassenage. 5 ff. n. chiff. + 86 pp.

Ces 2 volumes, qui n'ont pas de tomaisons, sont : le

premier commun, le second fort recherché et très rare.

« De tous les historiens que j'ai jamais ouverts, dit l'abbé d'Olivet, je n'en connais point de moins exact que Chorier. » *Hist. de l'Académie*, t. II, p. 414 de l'édit. de Livet.

Nous signalerons encore une ode à Nicolas Chorier (tirée des *Pièces choisies des Œuvres de M. le Pays*, La Haye, 1681) pour l'engager à renoncer à des travaux historiques qui ne le feront vivre qu'après sa mort. « Il est temps, lui dit-il,

Il est temps de nous détromper ;

Cherchons à mieux nous occuper.

Beaucoup de bons auteurs, dans un temps si contraire,

Ne sont qu'auteurs de leur misère.

436. — *La brève methode pour faire l'oraison mentale*, par le P. Rodolphe, dominicain, traduit de l'italien par le P. Meney. Grenoble, de l'imp. de Pierre Fremon. 1661. In-12, 192 pp.

Il n'existe à notre connaissance qu'un seul exemplaire de ce rarissime ouvrage, il appartient à la bibliothèque du couvent des Frères Prêcheurs de Vienne (Autriche). M. Rochas, dans sa *Biog. du Dauph.*, cite ce précieux volume, mais ne connaissait ni le nom de l'imprimeur, ni la date de l'impression. Voyez à l'année 1671.

1662

437. — *Jours feriez observez en la souveraine Cour de Parlement de Dauphiné et autres inférieures dudit pays...* Grenoble, Ant. Verdier. 1662. In-f°, placard, avec encadrement orné.

438. — *Oraison funèbre de feüe Anne Baillif dame de Pisançon, décédée à Grenoble le second jour de juillet 1662, prononcée le dixième du même mois dans l'église des Dames de la Visitation du Monastère d'en haut, où elle a choisi sa sepulture, par M. Laurens de Bressac, Docteur en Théologie, Conseiller et Ausmonier du Roy. (Armes des Jésuites.) A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur à la rue du Palais. 1662. In-4°, 15 pp.*

Anne Bailly, fille de Jean, conseiller au Parlement, et d'Olympe Alleman, avait épousé, vers 1610, Jean de La Croix, seigneur de Pisançon.

439. — *Arcanum linguæ Italicæ reseratum. per D. Dionysium Ferry, sacerdotem ex Burgundia. Gratianopoli, apud Jacobum Petit, typographum in vico Palatii. 1662. 4 ff. n. chiff. † 75 pp.*

Dédicace à Jean de La Croix, président au Parlement de Dauphiné.

Au verso du titre les armes des La Croix de Chevières avec leurs sept quartiers, surmontées d'une couronne de marquis, d'un casque avec le mortier, et pour cimier une tête de cheval portant une petite bannière aux armes des La Croix. Au-dessus la devise: INDOMITUM DOMUERE CRUCES, et plus haut le cri: GUERRE.

440. — *Lettre du Roy escrite à Mrs les consuls de Grenoble, de l'heureuse naissance de la princesse. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, à la rue du Grand-Puys. 1662. In-4°, 4 pp.*

441. — *Epitome propositionum philosophicarum propositiones logicæ. Gratianopoli, apud Antonium Verderium regis, ac supremæ Curix parlamenti, typographum et bibliopolam. 1662. In-12, 198 pp.*

(Bibl. de M. E. Chaper.)

442. — *Elogium divi Augustini. Umbra Augustini. Epitaphium novæ doctrinæ Elogium Alberti Magni. Elogium divi Thomæ. Elogium divi Bonaventuræ. Elogium Bellarmini; Elogium Molinæ. Authore R. P. Petro Labbé S. J. (Armes des Jésuites.) Gratianopoli, apud Antonium Verderium, regis ac supremæ Curix Parlamenti typographum et bibliopolam. S. d. (1662). In-4º, 1 f. n. chiff. pour le titre et 25 pp.*

Dédicace de l'auteur à Alexandre Du Pilhon, conseiller au Parlement de Grenoble.

443. — *Illustrissimo nobilissimoque domini D. Dionysio Le Goux de la Berchère, marchioni de Santhenay, ordinario regis in omnibus consiliario, Seneca. (Par Pierre L'Abbé, de la Compagnie de Jésus.) S. l. n. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys, 1662?) In-4º, 8 pp.*

Cette pièce, en prose latine, a été reproduite dans les: *Elogia sacra, etc.* de P. Labbé. Grenoble, chez Charvys en 1664, pp. 95-100.

444. — *Recueil de diverses pièces faites à l'ancien langage de Grenoble, par les plus beaux espritz de ce temps là (par Laurent, de Briançon). A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1662. In-12, 74 pp.*

Ce volume renferme quatre petits poèmes; les trois

premiers, *Lo Banquet de la Faye, La Vientenanci du Courtisan, Lo Batifel de la Gisen*, sont de Laurent, de Briançon; le quatrième, *La vieille Lavandière de Grenoble*, est anonyme.

Ce recueil est devenu fort rare.

445. — *Principes de sapience, tirez de la parole de Dieu et approuvez par la raison, par Pierre Borel, advocat au Parlement de Grenoble.*

A Grenoble, chez André Galles, imprimeur. 1662. In-8°, 6 ff. n. chiff. + 324 pp.

Dédicace à M. de Ruvigny (Henri de Massue), lieutenant général des armées du Roy et député général des Eglises reformées de France, datée de Grenoble, ce 15 déc. 1661.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres : des Choses, des Mœurs et du Discours.

446. — *Conclusion des principes de sapience, où il est pleinement déclaré, quel est le vray et le parfait repoz de l'homme, et quel est le moyen d'y parvenir, par Pierre Borel, advocat au Parlement de Grenoble. A Grenoble, chez André Gales, imprimeur. 1662. In-8°, 199 pp. et 2 ff. n. chiff.*

447. — *Vita et Elogia B. Virginis. Authore Petro L'Abbé, Soc. Jesu.* (Un bois représentant la Vierge debout, couronnée, tenant l'Enfant Jésus.) *Gratianopoli, apud Andream Galle, tipographum (sic) et bibliopolam. 1662. In-4°, 54 pp.*

A la p. 3, on trouve l'Eloge latin de Denys de Salvaing, des épigrammes latines sur Notre-Dame de

l'Osier. A la p. 11, la vie et éloge de la Vierge, etc.

Cette vie a été reproduite dans les *Elogia sacra, etc.*, de Pierre Labbé. Grenoble, Charvys, 1664, pp. 2 et suiv.

448. — *Triomphe du bien-heureux François de Sales, ou éloges et poésies, qui ont esté faites dans Grenoble, en la solemnité de sa beatification.* (Médaillon aux armes des Jésuites, entouré de la devise : *Nomen domini laudabile.*) A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en rue Brocherie, proche la Poste. 1662. In-4°, 48 pp.

A la p. 3 : « L'imprimeur au lecteur » raconte brièvement les fêtes de Grenoble à ce sujet et dit que ce recueil a été imprimé par ordre des RR. Mères de la Visitation. La première de ces pièces de vers est signée : *Tous les Grenoblois.* — A la p. 13: Eloge du bienheureux François de Sales, traduit du latin en français du père Labbé.

449. — *Dissertation historique et politique sur le traité fait entre le Roy et le duc Charles, touchant la Lorraine* (par Nicolas Chorier). 1662. S. l. n. n. (Grenoble). In-4°, 2 ff. n. chiff. + 40 pp.

Impression de l'imp. de Charvys, d'après le bandeau à la tête *Egyptienne*, accostée des lettres M. B.

450. — *Mémoires de M. D. L. R.* (de la Rochefoucauld), *sur les brigues à la mort de Louys XIII, les guerres de Paris et de Guyenne, et la prison des princes.* Cologne (à la Sphère). 1662. Pet. in-12, vél.

Cette édition est une contrefaçon très bien réussie de l'édition de Foppens. Elle a été exécutée très probablement à GRENOBLE, car elle porte au commencement un

fleuron d'en-tête qu'on retrouve dans des livres publiés au nom de divers libraires de *Grenoble*.

451. — *La princesse de Montpensier* (par Mad. de La Fayette). Paris, Th. Joly. 1662. Pet. in-12 de 106 pag., chiff.

Cette édition, fort rare du reste, et qui porte la même date que l'édition originale, est une contrefaçon de *Grenoble* bien caractérisée. Le format est un peu plus petit que celui de la bonne édition, et les caractères sont plus usés et bien moins gros que dans l'originale. Page 7, on remarque un fleuron représentant une bataille d'animaux en partie fantastiques; dans le coin de gauche un éléphant prend avec sa trompe une espèce de rhinocéros. Ce fleuron, ainsi que celui qui précède l'avis du *libraire au lecteur*, sont particuliers aux contrefaçons de *Grenoble*.

1663

452. — *Epistola R. Patris magistri Joannis Nolano ordinis predicatorum ad Patrem Martin, conventus Rhedonensis ejusdem ordinis priorem*. S. l. n. n. d. (*Grenoble*, Jacques Petit, imp., 1663.) In-4°, 5 pp.

453. — *Tarif pour la liquidation des loits à toutes sortes de deniers avec l'explication d'iceux composé par M^e Charles Rey, syndic et doyen des M^s escrivains de Grenoble. Et se vendent à Grenoble chez Jaques Petit, imprimeur, à la rue du Grand-Puys. 1663. Avec permission de la Cour.* In-12, 24 pp.

Les exemplaires de cet ouvrage portent la signature manuscrite de l'auteur au verso du titre.

454. — *Arrest de la Cour de Parlement de Paris, portant que les propositions contenues en la déclaration de la Faculté de théologie de Paris, touchant l'autorité du Pape, seront enregistrées au greffe de la dite Cour, et envoyées aux bailliages et universitez du ressort.* (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, proche le Grand-Puys. Avec permission. S. d. (1663). In-4°, 7 pp.

455. — *Opusculum de vero sensu composito et diviso, compositum ab uno ex studiosis scholæ Tholosanæ, conventus S. Thomæ Aquinatis, ordinis Predicatorum.* (Peut-être Pierre Jammy, élève à cet époque du collège des Frères Prêcheurs de Toulouse, et plus tard professeur au collège de Grenoble.) (Armes des Jésuites.) *Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam.* 1663. *Cum approbatione et superiorum permissu.* In-4°, 2 ff. n. chiff., 22 pp.

456. — *Second avis charitable, à Messieurs de Genève, confirmatif du premier, touchant la vie du sieur Jean Labadie, prestre apostat, à présent ministre audit Genève...* (Par François Mauduict.) A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en rue Brocherie, prophe (sic) la Poste. 1663. In-8°, 32 pp.

Cet avis est daté de Grenoble, ce 20 janvier 1663. Le premier intitulé: *Avis charitable à Messieurs de Genève touchant la vie du sieur Jean Labadie...* a été imprimé à Lyon, chez Antoine Ollray, en 1662.

457. — *Lucesse mourante, a son mary Collatin. Harangue poétique, dédiée à Mademoiselle de Villefranche Mombrun.* (Par Louis Puch, prieur de la Tour de Bevons.) *A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en ruë Brocherie, proche la Poste.* 1663. In-8°, 4 ff. n. chiff., 15 pp. et 1 p. n. chiff.

Dans les pièces liminaires, on trouve un madrigal de T. de Lorme, et un sonnet à l'auteur, signé: F. Chardon.

458. — *Discours à mon neveu (M. de Thesar), pour ses mœurs et pour sa conduite.* *A Grenoble, le 9 mars 1663* (Par Denys Le Goux de la Berchère, premier président au Parlement de Grenoble.) S. l. n. d. (Grenoble, 1663.) In-4°, 55 pp. (Tiré à 30 exempl.)

459. — *Histoire de la guerre de Flandre, écrite en latin par Flamianus Strada, de la Compagnie de Jésus, mise en françois par P. Du-Ryer.* *A Grenoble, chez François Feronce, rue du Palais, à la maison du sieur Nicolas.* 1663. 6 vol. in-12.

T. I^{er}, 1 décade, 4 ff. n. chiff. + 398.

T. II, 1 décade, de la p. 337 à 849.

T. III, 1 décade, 332 pp.

T. IV, 2 décade. T. I^{er}, 4 ff. n. chiff. + 531.

T. V, 2 décade. T. II, 447 pp.

T. VI, 2 décade. T. III, 481 pp.

460. — *Serenissimorum principum Caroli Emanuelis ac Franciscæ Borboniæ ducum Sabaudix, Pedemontii, et Cypri Regum epithalamion. Chronicon Anni. O fortis aMor! DVos LIgus In Carne Vna! Gratianopoli, Execu-*

debat Robertus Philippes, typographus. 1663. In-4^o, 14 pp.

La dédicace « Augustissimo Allobrogum senatui » est signée : Albert-Eugène de Lancelle de la Grancour. A la p. 12 : Chronicon anni.

eCCe CLarVs aMor saVCIos, et soCIos feCIit.

Pièce de vers latins sur le mariage de Charles-Emmanuel de Savoie avec Françoise de Bourbon.

C'est le seul opuscule imprimé à Grenoble, contenant des chronogrammes dans lesquels on trouve l'année 1663.

461. — *Arrest de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, contenant verification du bail à ferme de la douane de Lyon et douane de Valence, au profit de Jean Bourgoing, bourgeois de Paris, adjudicataire d'iceluy, portant modification sur ledit bail. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur, proche le collège des RR. PP. Jesuites, à la belle Siance (sic). 1663. In-4^o, 26 pp. + 1 f. n. chiff.*

(Une des premières impressions de R. Philippes.)

462. — *Tarif ou tables proportionnelles, pour les interets au denier 10, 12, 14, 15, 16, 18 & 20 par an, par mois, & par jour, etc. . . , par maistre Charles Rey, scindic et doyen des maistres écrivains de la ville de Grenoble. A Grenoble, chez Philippes Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy, et se vendent chez l'auteur. 1663. Avec permission de la Cour. In-4^o, 40 pp.*

Dédicace à « Messieurs de Grenoble », dans laquelle Charles Rey nous apprend qu'il a l'honneur d'être Grenoblois, et il ajoute : « J'ay commencé jeune à donner mes

travaux à l'éducation de vos enfans : j'ay continué ce soin avec affection, et s'il m'est permis de donner quelque chose à l'amour-propre, je diray que je suis en estat de vous rendre plus de service que je n'ay jamais fait ; les essais de ma main que j'estale tous les jours au public, font voir que mes ouvrages ne sont pas tout à fait à mépriser. » Tous les exemplaires de ce petit ouvrage portent la signature autographe de C. Rey au verso du titre. Pour la 2^e édit., voy. 1675.

463. — *Au Roy.* (Lettre n. s., datée de Grenoble, le 29 décembre 1663.) S. l. n. n. d. In-4^o, 45 pp.

Panegyrique du Roi, commençant par ces mots :

« Au Roi, sire, il n'est pas raisonnable que nous demeurions dans le silence... »

Cette pièce a été imprimée à Grenoble, par Ph. Charvys. Le bandeau chargé d'une tête égyptienne accostée de lettres M. B., est spécial à cet imprimeur.

1664

464. — *Discours d'un fidèle sujet du Roy, touchant l'establissement d'une compagnie Françoise pour le commerce des Indes Orientales : adressé à tous les François.* (Par François Charpentier, de l'Académie Française.) A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, proche le Grand-Puys, 1664. In-4^o, 4 f. n. chiff. pour le titre + 44 pp.

465. — *Les Commentaires de César, de la traduction de N. Perrot sieur d'Ablancourt* (2^e édition). *Nouvelle édition augmentée de la table des matières. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1664. Avec permission. In-12, 15 ff. n. chiff. y compris le faux-titre + 518 pp. + 25 ff. n. chiff. p. la table.*

466. — *La nouvelle théorique et pratique des notaires, ensemble la pratique judiciaire de Maître Antoine Fabert, conseiller d'Etat et premier président au souverain sénat de Savoie... Quatriesme édition. A Grenoble, chez Philippes Charrys, libraire et imprimeur du Roy, en la place de Mal-Conseil. 1664. In-8^o, 254 + 2 + 95 pp.*

467. — *Nazarius et Celsus tragoedia. Illustrissimo et reverendissimo D. D. Petro Scarron ecclesiae Gratianopolitanae praesuli et principi.* (Armes de P. Scarron, dans un cartouche et sans sa devise.) *Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam. 1664. In-4^o, 10 pp., la dern. n. chiff.*

La dédicace à Pierre Scarron est signée : « Humillimi et addictissimi servi humaniste colleg. Gratian. Soc Jesu.

La dernière page nous donne les noms des acteurs : Joseph de Serrières, de Chambéry; François de la Poype Saint-Jullin, Grenoblois; Laurent Videt, Grenob.; Ant. Pison, de Tencin; Esprit Dalmas, de Grenoble; Pierre Dorival; Caude de Nantes; Thomas Boffin d'Argenson; Guigues Perrot; Pierre Lestelley; Honorat Ripert, Greno-

blois; Claude Chorier, de Vienne (fils de Nicolas Chorier), etc.

Au bas de la page on lit :

Du 30 januarii an. 1664.

468. — *Le Travail, comédie à Messieurs les consuls de la ville de Grenoble.* (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en rue Brocherie. 1664. In-4°, 8 pp.

La dédicace à Messieurs les consuls : M. de Monteynard, sieur de Leyssaud, M. Allemand, M. Perier et M. Freynet, est signée : *Les Rhetoriciens du collège de la Compagnie de Jésus.*

Les élèves qui jouèrent cette comédie furent : Louis Lestelley, Pierre de Bourchemu, A.-B. de Longuecombe de Peysieu, de Morges de Ventavon, Charles Sibut, Nic. La Robinière, Jean de Fontlager, Claude Lombard, A. de Boniot de Chenicourt.

Au bas de la dernière page on lit : du 22 février 1664.

469. — *Oraison funèbre de Messire Artus de Lyonne, évesque seigneur, comte de Gap et de Charance, prononcée dans la cathédrale de Gap, par l'ordre et en présence de Messire Pierre Marion son successeur... par Monsieur le prieur de Charmes. Dédicée à Monseigneur de Lyonne, marquis de Berny... secrétaire et ministre d'Etat.* A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en rue Brocherie. 1664. In-4°, 37 pp.

470. — *Déclaration du Roy, pour l'establissement de la compagnie du commerce des Indes Orientales* (août

1664). (Armes de France et de Dauphiné.) *A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, en la salle du Palais.* S. d. (1664). In-4^o, 1 f. n. chiff. titre + 18 pp.

471. — *L'Allemagne au Roy.* (Par Denys Le Goux de la Berchère, premier président au Parlement de Grenoble.) *A Grenoble, 3 mai 1664.* S. l. n. d. (Grenoble, R. Philippes, 1664.) In-4^o, 46 pp.

472. — *Epistola* (a Petro Labbé) *de antiquo statu Lugduni. Gratianopoli.* (Ph. Charvys.) 1664. In-8^o.

(De Backer, *Bibl. des Ecriv. de la Compagnie de Jésus.* t. II, p. 562.)

473. — *De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux en Dauphiné, par Messire Denis de Salvaing, chevalier seigneur de Salvaing et de Boissieu, conseiller du Roy en ses conseils, et premier président en sa Chambre des Comptes de Grenoble. Première partie contenant plusieurs remarques incidentes servans à l'histoire de Dauphiné.* *A Grenoble, chez François Ferron, marchand libraire, rue du Palais, à la maison du sieur Nicolas.* 1664. Avec privilège. In-8^o de 8 ff. n. chiff. (le dernier blanc.) + 581 pp. + 33 ff. n. chiff. pour addition et table.

474. — *Response à un escrit anonyme intitulé : Très humbles remonstrances à Nosseigneurs de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, touchant les lettres patentes obtenus par les Reverends Pères Jésuites*

de Grenoble, le 6 décembre 1664, dont ils poursuivent la verification (par Marc-Jean de Nantes, avocat à Grenoble, mort en cette ville le 29 avril 1702, âgé de 80 ans.) S. l. n. n. d. (Grenoble, Rob. Philippe, 1664.) In-4, 35 pp.

475. —

PETRI L'ABBÉ.

E. societate Jesu,

sacra.

Theologica

et

Philosophica.

regia.

Eminentia.

illustria.

Historica.

Poetica.

Miscellanea.

Elogia :

Gratianopoli, apud Philippum Charvys, Regis Typographum, in foro Mali-Consilii. 1664. Cum Privilegio Regis. In-fº, 6 ff. n. chiff., 468 pp. et 2 ff. n. chiff.

Le privilège donné à Philippe Charvys est du 12 juin 1664. — Les pp. 265, 269, 271, 369, 375 sont cartonnées; entre les pp. 270 et 271 un feuillet ajouté contient un éloge adressé au prévôt des marchands et consuls de Lyon.

L'auteur était de Clermont, mais avait habité Grenoble où il fut quelque temps recteur du collège des Jésuites. Un bon nombre de pièces de ce recueil en vers latins, en prose latine et même en vers français sont adressées à

des Dauphinois. On y remarque une dédicace à Salvaing de Boissieu, les éloges et les épitaphes d'Abel Servien, « d'Arthus de Lyonne » évêque de Gap, de Le Goux de la Berchère; une longue dissertation est consacrée au passage d'Annibal.

Le livre second (p. 61), est dédié à M. Alexandre du Pillon, conseiller au Parlement de Grenoble. Enfin, à la 444, on trouve l'éloge de Pierre Scarron, évêque de Grenoble, et (p. 445) une pièce de prose latine intitulée: *Nob. et illust. DD. præsilibus, et consiliariis senatus Delphinatensis supplic. libellus*. Signée à la fin: *Humilissimæ et addictissimæ et addictissimæ Musæ collegii Gratianopolitani, anno domini 1664*.

« C'était, dit Chorier, un des amis de Pierre Boissat; mais ce savant Dauphinois ne pouvait souffrir sa manière d'écrire. Qui pourrait, en effet, le lire sans dégoût? Soit qu'il fit de la prose ou des vers, il courait sans cesse après les pointes. Il semblait qu'il n'écrivait que pour plaire aux enfants et pour donner des nausées aux gens instruits. Boissat l'appelait le *Père pointu*, et cette plaisanterie ne l'offensait pas, car il y avait en lui beaucoup de bonté, et il ne savait pas ce que c'était que de se mettre en colère... »

476. — *Amitiez, amours, et amourettes. Recueil contenant diverses pièces en Prose et en Vers: Composées par M^r Le Pays. A Grenoble, chez Philippes Charvys, Imprimeur et Libraire du Roy, à la place Mal-Conseil, et se vendent à Paris chez Ch. de Sercy, au Palais, au sixième pilier de la grand'salle, vis-à-vis la montée de la Cour des Aydes, à la Bonne Foi couronnée. 1664. Avec*

privilege du Roy. In-12, 20 ff. n. chiff., 468 pp. + 6 ff. n. chiff.

Front. grav. par N. Auroux, représentant quatre amours écrivains sous un portique aux armes de MM. Caset, Le Blanc et des Alluz, conseillers du Roi, à qui est dédié le volume. Autour deux amours soutenant une banderolle chargée des mots : *Amitiez, Amours et Amourettes.*

Le privilège du Roi, donné le 30 janvier 1664 à Le Pays, est suivi de cette mention : « Et ledit sieur Le Pays a cédé et transporté le droit de son privilège à Charles de Sercy, marchand libraire et imprimeur à Paris, et à Philippes Charvys, marchand libraire et imprimeur à Grenoble. »

Plus bas on lit : « Achevé d'imprimer pour la première fois, le 15 mars 1664. » Bruzen la Martinière s'est donc trompé en disant, dans les « *Particularitez de la vie des auteurs françois qui ont écrit des lettres,* » p. 110, que *les libraires de Lyon qui les imprimèrent les premiers* (ses amitez, etc.), lui dédièrent pour l'en remercier *Les Œuvres de Théophile.*

Dans notre première édition les feuilles préliminaires contiennent une série de pièces encomiastiques. L'une, en vers latins, est de François Boniel; d'autres sont signées : L. P. D. G. (Le Président de Chaulnes); L. D. S. F. L'abbé de Saint-Firmin (Alphonse de Simiane); Tiger, conseiller du Roi, consul de France en Egypte et ami de Le Pays, etc.

En deux ans, ce volume eut plus de quinze éditions.

Plusieurs lettres ou dédicaces de Le Pays, qui était chevalier de Saint-Maurice, sont signées ainsi : L. C. L. P. (Le Chevalier Le Pays.)

Né à Nantes en 1636, Le Pays fut nommé fort jeune directeur général du Gabellier de Dauphiné et de la Provence. Il habitait tantôt à Grenoble, tantôt à Valence.

Le Pays a écrit des lettres sur tout et à propos de tout : sur la paix de 1639, sur ses médecins, ses maîtresses, ses désespoirs amoureux ; il n'a pas oublié d'en écrire sur les pays qu'il a vus ou habités.

Voici un extrait de sa lettre XL du livre second, p. 245, dans laquelle il décrit Grenoble :

« Sa situation extraordinaire m'a donné un estonnement dont je ne suis pas bien revenu, et que ne trouverez point estrange, quand je vous auray dit qu'elle est située dans un valon entouré de montagnes si prodigieuses que, quand on y est, on croit estre dans un monde particulier. L'on ne sçait presque pas où l'on y a pu entrer, par où l'on en pourra sortir, ny par où avoir commerce avec le reste du monde. Cependant, ce valon, ces montagnes et ces rochers qui sembloient destinez du ciel pour servir de demeure aux ours et aux bestes sauvages, sont habitez par les gens du monde les plus civilisez et les plus polis. Les hommes y ont de l'adresse et de l'esprit infiniment. Les femmes y sont bien faites, et, quoique montagnades, ne peuvent point passer pour des bestes farouches, car, si ce que l'on dit est vray, elles n'ont point l'humeur ny d'ourses, ny de tigresses, et l'on n'a point encore veu qu'elles ayent estranglé ny déchiré personne. Au reste, quoy qu'on soit ici loin de Paris, l'humeur de Paris ne laisse pas d'y regner. On y aime la propreté, l'éclat et la magnificence. La galanterie et l'esprit y paroissent plus qu'en lieu du monde. On dit mesme que, parmy les hommes, il s'en trouvent beaucoup qui escrivent admirablement bien en prose et en vers, et, parmy les dames, quelques-unes qui s'en meslent, et plusieurs qui en connoissent la beauté et la délicatesse. On dit, de plus, qu'en l'un et l'autre sexe, il se fait grand commerce de fleurettes et de soupirs, et qu'on y a une si grande connoissance de ces deux sortes de marchandises, qu'on y juge si les fleurettes sont de bale, ou façon de

maistre de la Cour ou de la Province. Pour les soupirs, on y connoist les degrés de leur ardeur, mieux que chez les chimistes ceux de la chaleur du feu. . . . »

1665

477. — *Amitiez, Amours et Amourettes, par Monsieur Le Pays, troisième édition augmentée du portrait de l'auteur. A Grenoble, chez Philippes Charrys, imprimeur et libraire du Roy, en la place Mal-Conseil, et se vendent à Paris chez Charles de Sercy... (Ut supra.) 1665. Avec privilège du Roy. In-12, 48 ff. n. chiff., 477 pp. + 7 ff. n. chiff. pour la table. Frontispice grav. par Pinchard. La dédicace est adressée « A mes plus chers amis ».*

A la p. 433, un nouveau titre : *Portrait de l'auteur des Amitiez, Amours et Amourettes, envoyé à Son Altesse Madame la duchesse de Nemours. A Grenoble, chez Philippes Charrys, imprimeur du Roy, à la place Mal-Conseil. 1665. Avec privilège du Roy.*

Autre édition (3^e). Même titre. 1665. In-12, 17 ff. n. chiff. + 477 pp. + 14 ff. n. chiff. pour la table et 69 p. pour le *Portrait de l'auteur*.

478. — *Reflexions ou sentences et maximes morales (de la Rochefoucauld). A Paris, chez Claude Barbin, vis-à-vis le portail de la Sainte-Chapelle, au signe de la Croix. 1665. Avec privilège du Roy. In-12, 23 ff. n. chiff. + 135 pp. + 8 pp. n. chiff. pour la table et le privilège.*

Cette première édition a été achevée d'imprimer le 27 octobre 1664 et sort (peut-être) des presses de Ph. Charvys. Elle contient des variantes non citées par les bibliographes.

479. — *Histoire des guerres civiles de France contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de quatre Roys: François II, Charles IX, Henry III et Henry IV surnommé le Grand, jusques à la paix de Vervins inclusivement, écrite en italien par H. C. Davila et mise en françois par L. Baudoin. A Grenoble, chez François Feronce, rue du Palais, à la maison du sieur Nicolas. 1665. 6 vol. in-12, (le 6^e vol. porte la date 1664.) Titre rouge et noir.*

T. I^{er}, 22 ff. n. chiff. + 527 pp. — T. II, 700 pp. — T. III, 624 pp. — T. IV, 528 pp. — T. V, 705 pp. — T. VI, 607 pp. Voyez à l'année 1668.

480. — *Copie d'une lettre écrite par un père jésuite du collège d'Embrun à M. de Ponnat, conseiller au Parlement de Grenoble, sur le sujet des comètes apparues es mois passés de décembre et janvier. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1665. Avec permission. In-8^o, 18 pp.*

Cette lettre, datée d'Embrun ce 4 mars 1665, est signée à la fin : V. L. (Vincent Leotaud).

481. — *La canonisation de S. François de Sales, représentée en seize discours, par le P. Andoche Morel, de la Compagnie de Jésus. (1^{re} édition.) A Grenoble, chez*

Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP Jésuites. 1665. Avec privilège et approbation. In-8°, 12 ff. n. chiff. + 428 pp. + 1 f. n. chiff. errata. Le privilège est du 16 avril 1665.

482. — *La canonisation de S. François de Sales, représentée en seize discours, par le P. Andoche Morel, de la Compagnie de Jésus, seconde édition reveüe, augmentée, et corrigée par l'auteur. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1665. Avec privilège et approbation. In-8°, 12 ff. n. chiff. + 461 pp. + 1 f. n. chiff. Errata. (Il faut réellement 441 pp.) Il y a une erreur de pagination à la p. 240, lisez : 220.*

Dédicace à Madame Louise de Clermont de Montoyson, baronne d'Uriage, dans laquelle on lit: « Tous ceux de ma robe, de qui vostre nom est connu, scavent combien vous chérissiez nostre compagnie, et chacun d'entr'eux est informé de la bienveillance que vous avez pour nostre maison de Grenoble. Nous voulons vous en rendre d'immortelles graces, et déjà quelques uns ont rendu publique leur gratitude en publiant vos libéralitez. »

Le père Menestrier fait l'éloge de ce livre en ces termes, dans la description de l'appareil dressé pour la cérémonie de l'octave de S. François de Sales à Grenoble. *R. Philippes. 1666.*

P. 2: « Cependant, pour satisfaire leur empressement, à peine eurent elles (les religieuses de la Visitation de Grenoble) receu les premières nouvelles que leur père estoit mis au nombre des saints, qu'elles employèrent aussitôt une des plumes les plus éloquentes de ce siècle pour

publier partout la gloire de sa canonization; et cet ouvrage qui parut d'abord, fut comme la première disposition à cette cérémonie. »

483. — *Lettres de Monsieur Arnaud d'Andilly, dédiées à Monseigneur l'archevêque de Lyon.* (Marque de Ch. Mathevet.) *A Grenoble, et se vendent à Lyon, chez Charles Mathevet, en la rue Merciere, à S. Thomas d'Aquin.* 1665. In-12, 11 ff. n. chiff. + 547 pp. Titre rouge et noir. Frontispice gravé représentant les armes de Camille de Neufville à qui l'ouvrage est dédié.

A la dernière page on lit : *Imprimé à Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur, proche le collège des RR. PP. Jésuites.*

Mathevet, dans sa dédicace, loue l'archevêque de Lyon de l'importante réforme du clergé qu'il a faite dans son diocèse, et du soin avec lequel il a supprimé les abus qui s'y commettaient; s'il a mis le nom du vénéré Pasteur à l'entrée de ce livre, c'est parce qu'il ne pouvait choisir à l'auteur un protecteur plus illustre.

484. — *Discours sur la comète, qui paroît à present avec sa figure, sa situation dans le ciel, et les bons ou mauvais effets qu'il presage. Suivant les observations de plusieurs scavans astronomes. Recueillies en faveur des curieux, par le sieur de Montalègre* (Claude-Antoine Rubat, écuyer, seigneur de Montalègre), *amateur des sciences mathématiques. A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, à la ruë du Grand-Puits, vis-à-vis les Trois Faisans.* 1665. Avec permission. In-4°, 12 pp. « Figure du comète » au verso du titre. A la p. 5 : « Discours sur le comète qui paroît à Lyon en l'an 1664. »

485. — *Aristippe ou de la Cour, par Monsieur de Balzac. A Grenoble, chez Philippes Charvys, libraire et imprimeur du Roy, en la place du Mal-Conseil. 1665. In-12, 172 pp. et 10 ff. n. chiff. pour la table.*

486. — *Les histoires d'Herodote mises en françois par P. du Ryer, 3^e édition, revue, corr. et augm. d'annotations en marge.*

A Grenoble, chez Ph. Charvys, libraire et imprimeur du Roy, à la place Mal-Conseil. 1665. 3 vol. in 12. T. I, 6 ff. n. chiff. et 462 pp. — T. II, 524 pp. et 9 ff. n. chiff. — T. III, 623 pp. et 8 ff. n. chiff.

Dédicace du libraire Courbé à Mgr Fouquet.

La Bibliothèque de Grenoble possède un exemplaire exactement semblable à celui-ci, à la seule différence que l'adresse du libraire est changée : *A Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, dans la petite salle, à la Palme. 1665. 3^e édition. On sait, du reste, que Ph. Charvys imprimait pour le compte de Courbé.*

487. — *La ville de Grenoble, à Monseigneur le comte de Sault. (Par Boniel de Catillon?) (Armes de la ville.) A Grenoble, chez Pierre Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc de Lesdiguières. 1665. In-4^o, 7 pp.*

488. — *La nouvelle carrière de l'honneur, ouverte à Monseigneur le comte de Sault en sa réception à survivance du gouvernement de Dauphiné: Ballet. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1665. In-4^o, 7 pp. n. chiff. + 25 pp.*

La dédicace au comte de Sault est signée : *Les Escoliers*

du collège de Grenoble de la Compagnie de Jésus. (Ce ballet est attribué au père Menestrier.) Après le titre, les armes du Président de la Berchère.

489. — *La Bourgeoisie de Grenoble, comédie dédiée à Monseigneur le comte de Sault, par Jean Millet. A Grenoble, chez Philippe Charvys, libraire et imprimeur du Roy, à la place Mal-Consail. 1665. Avec permission de la Cour. In-12, 11 ff. n. chiff., 145 pp. et 3 pp. n. chiff.*

Cette pièce fut composée pour célébrer la prise de possession du gouvernement de Dauphiné par le comte de Sault. Les douze feuillets préliminaires renferment les titre et faux titre, la dédicace, l'argument et une pièce intitulée : *La Fai de la Bastilli à Monseignor lo comte de Sault*. C'est un long prologue dans lequel la fée de la Bastille complimente le comte sur sa réputation, ses talents et ceux de ses ancêtres.

Ce volume est extrêmement rare.

A la fin, une *chanson* sur les femmes de Grenoble, que voici :

Le fene de Grenoble	<i>bis.</i>
Son de mau contenta,	
Faut avey bonna bursa	<i>bis.</i>
Et la fare tinta,	
Si comme mouche jaune	<i>bis.</i>
On le vou arresta,	
Faut din lou jardinageo	<i>bis.</i>
Souven le banquetta,	
Quand i sont à de nopce	<i>bis.</i>
Lour faut tout chapota,	

lour et not en carrochi E le faut charronta,	<i>bis.</i>
I grondont à la couchi Si ne sont bien monta,	<i>bis.</i>
Viront lo cu uz homme Ne font que repita,	<i>bis.</i>
Iusqu'à tant que per terra I louz ayont jitta,	<i>bis.</i>
Quand lour chambe sont lasse Lou pied lour faut gratta,	<i>bis.</i>
Quand la son lez attaque Faut vito chuchuta,	<i>bis.</i>
Quand lo jour le réveille D'œu frais lou faut porta,	<i>bis.</i>
A la moda novella Le faut attifetta,	<i>bis.</i>
Per disna faut attendre Qu'ell' ayont bigotta,	<i>bis.</i>
Et qu'après lour servente Lez ayont tempesta.	<i>bis.</i>
A le carte, à la danze Lour faut tout supporta.	<i>bis.</i>
Bien-heurou sont louz home Qui le layssont cyta.	<i>bis.</i>

490. — *L'Escole d'amour ou les héros docteurs, par M. D. L. C.* (par Jacques Alluys, avocat au Parlement de Grenoble, d'après G. Allard). A Grenoble, chez Robert

Philippe, imprimeur et libraire proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1665. Petit in-12, 11 ff. et 171 pp.

Dédicace à M. le comte de Sault.

Volume rare, mélangé de prose et de vers.

491. — *Les Métamorphoses sacrées, naturelles, morales, divines, tirées de l'Écriture sainte. Avant prêché à Paris, dans la paroisse (sic) de Saint-André-des-Arcs, par Fr. Léon, religieux de l'observance des Carmes de Rennes, provincial de la Terre-Sainte, assistant général, et prédicateur ordinaire de leurs Majestés très-chrétiennes.*

A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et marchand libraire, proche le Grand Puits. 1665. Avec privilège du Roy, permission et approbation. In-8°, 6 ff. n. chiff. + 567 pp.

Dédicace de l'auteur au cardinal Grimaldi. Le privilège est du 29 déc. 1649. L'achevé pour la première fois, du 21 octobre 1665, et les approbations, du 20 août 1665, sont signées : Bernard, chanoine théologal, et Henry Desgorges, professeur en théologie, des FF. PP. de Grenoble.

Le Père Nicolas, de Dijon (Peltret), mourut à Lyon en 1694.

492. — *A Monsieur le comte et Madame la comtesse du Bouchage. Epithalame (par René Le Pays). S. l. n. d. A Grenoble, Ph. Charvys. 1665. In-4°, 49 pp.*

Cette pièce, relative au mariage de François de Gratet, comte du Bouchage, avec Philippine de Micha, a été reproduite, avec des changements, dans *Les Nouvelles Œuvres de M. Le Pays* (Lettre 24 du livre second).

493. — *Hungaria ad principes christianos. — Protrepiticum lyricum ad Francos. — Protrepiticum heroicum, ad gallos.* S. l. n. d. (A Grenoble, Philippe Charvys, 1665?) In-4°, 8 pp.

Pièces latines, prose et vers, signées : P. L. (Petrus Labbé).

Elles sont reproduites dans les *Elogia sacra* de P. Labbé. Grenoble, P. Charvys, 1664, pp. 412-418.

1666

494. — *Abrégé de la vie et des miracles de S. François de Sales, évêque et prince de Genève, avec diverses manières de l'honorer. Les indulgences appliquées à ses médailles. Et quantité d'autres prières qu'on peut adresser à ce saint, par un P. de la Compagnie de Jésus* (peut-être le P. Andoche Morel). Grenoble, chez R. Philippes, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1666. In-12, 47 pp.

495. — *Etablissement de la maistrise et statuts des maistres apotiquaires de la ville de Grenoble* (21 fév. 1666). Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche le Grand Puits. 1666. In-4°, 10 pp.

Ce règlement porte les signatures de : E. Coulaud, doyen et juré ; A. Roux, juré ; C. Pelissier, I. Repara, P. Berard, I. Massard, I.-B. Didier, A. de Saint-Ours, I. Baron, A. Coulaud, etc.

496. — *Le nouvel astre du ciel de l'Eglise. Dessain de l'appareil dressé dans le premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annessy, à l'occasion de la première solennité faite pour la canonisation de saint François de Sales, évesque et prince de Genève, fondateur de l'institut de la Visitation, depuis le 9 may de l'année 1666, jusques au seisième du mesmè mois* (par le P. Menestrier). A Grenoble, chez R. Philippes, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1666. In-4°. Avec privilège du Roy. 1 f. n. chiff. titre, avec une gravure représentant le buste de S. François de Sales, dans une auréole entourée de la devise :

VISITAVIT NOS ORIENS EX ALTO

1 f. n. chiff., pour l'épître à Madame Royale. 87 pp., 3 pp. n. chiff. pour l'« *Advis* » et *description du Rétable* (cette dernière page est cartonnée) . 4 pl. (de J. de Lamonce); la 3^e donne les 32 quartiers de S. François de Sales; la 4^e, in-folio, représente la « *Fassade du portail et décoration de l'église de la Visitation d'Annessy* ». Quelques notes en marges en langues latine et grecque. Dans son *advis*, p. 87, le père Menestrier se plaint des plagiaires en ces termes : « Après cet *advis* (dans lequel il fait l'éloge du peintre et du sculpteur : M. de la Monce et le sieur Sévin), je suis obligé d'en donner un autre qui me regarde, et le dessein que j'ay de recueillir un jour en un corps tous les sujets de diverses décorations, dont on m'a fié la conduite depuis dix ans, m'engage à dire que celui qui a fait l'appareil d'un des monastères de Paris, s'est servi d'une vintaine de devises, et de quelques emblèmes que j'avois faits il y a quatre ans,

pour la béatification de ce saint, sous le titre du feu des vestales renouvelé, pour la ville de Chambéry. »

« Néanmoins, comme il s'est servy de celles de quelques autres autheurs dans le dessein ingénieux qu'il a donné au public, je ne croy pas qu'il ait voulu estre plagiaire, et l'advis que j'en donne, est moins pour me plaindre de ce qu'il n'a pas cité les endroits dont il les a empruntées, que pour me justifier quand on verra dans quelques années que je donneray au public ce que d'autres auront fait paroistre en leurs ouvrages. On me fit la même chose à Bourdeaux, il y a près de 8 ans, ou celui qui fit danser un ballet devant le Roy, mit au bout de son ouvrage les règles du ballet que j'avois fait imprimer quelques mois auparavant, en pareille occasion. A Langres on imprima, pour la publication de la paix, une partie des devises que j'avois faites à Lyon pour le Roy, l'an 1658. A Paris, on a gravé une feuille de l'art du blason, tirée de mon abrégé méthodique et de ma méthode héraldique : et si l'on continue à me rendre ces bons offices, je me trouveray bien-tost dépouillé du peu que j'ay pu faire jusqu'icy. »

497. — *Relation des cérémonies faites à Grenoble dans les deux monastères de la Visitation, avec les deux desseins, l'un de saint François de Sales, l'ouvrage de la grâce en sa vie, et sa conduite en l'établissement de la Visitation ; et l'autre, les transfigurations sacrées. Grenoble, R. Philippes. 1666. In-4^o. (D'après M. P. Allut. Recherches sur les œuvres du P. Menestier, p. 145, n^o 48.)*

498. — *Relation des cérémonies qui se sont faites à la feste de la canonization de S. François de Sales, dans*

l'église des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Chambéry, depuis le dimanche 23 jusques au 30 may de l'année 1666, fait par I. D. L., dit Campegz, prestre. A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche le Grand Puits. In-4^o, 18 pp.

499. — *R. Patris, F. Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis ordinis Prædicatorum. Triumphus crucis, sive de veritate fidei, lib. IV, recens in lucem editus curâ reverendi P. Fr. Stephani Meney, ordinis Prædicatorum. Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam. 1666. Cum approbatione doctorum. In-12, 12 ff. n. chiff. pour : le titre, la dédicace à Alexandre de Bérenger, seigneur du Gua, de la Perrière, de Vif, etc...; les approbations données en mai et juin 1666, par Bernard, chanoine de l'église cathédrale; Roufflé, curé; Dominique Blardon et Jacques des Bleyns, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Pièce de vers de Jean Pic la Mirandole en l'honneur de H. Savonarole, le « Typographe au lecteur », enfin l'index, + 308 pp.*

500. — *Relation des cérémonies faites à Grenoble, dans le premier monastère de la Visitation, à l'occasion de l'octave de la canonisation de S. François de Sales, évesque et prince de Genève, fondateur de l'institut de la Visitation Sainte-Marie. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche les RR. PP. Jésuites, à la belle Siance. 1666. Avec privilège du Roy. In-4^o, 1 f. n. chiff. titre + 36 pp.*

Cette relation à Monsieur de..... est signée : Claude-François Menestrier. Relation curieuse des fêtes célébrées dans ce monastère du 6 au 17 septembre 1666.

Voici les noms des religieux qui prononcèrent des discours à cette occasion dans l'église de Sainte-Marie :

Le 8 septembre, un père de la Compagnie de Jésus.

Le 9, l'abbé de Saint-Jullin, grand vicaire du diocèse (panégyrique de saint François).

Le 9, le R. P. Alexandre, supérieur des RR. PP. Carmes déchaussés (panégyrique du même saint).

Le 10, M. Moret, chanoine du chapitre Saint-André.

Le 11, le père Candide de Clermont, gardien des Récollets.

Le 12, le père Laurent Duclot, augustin déchaussé.

Puis le R. P. Farconnet, prieur des FF. Prêcheurs, chanta une grand'messe, après laquelle le R. P. Hyacinthe Laugier, professeur en théologie, prononça un panégyrique.

Le 13, discours des PP. Martin, doct. en théol., confesseur des dames de Sainte-Claire, et de Berulle, ex-provincial des RR. PP. Conventuels.

Le 14, discours du R. P. Basset, correcteur des RR. PP. Minimes.

Le 15, discours du R. P. Symphorien de Clermont, prédicateur capucin.

Le 16, prédication de M. Bertin, prédicateur célèbre.

501. — *Description de l'appareil dressé pour la cérémonie de l'octave de S. François de Sales, à l'occasion de la solennité de sa canonisation, célébrée dans l'église du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie de Grenoble, qui est le quatrième de l'Institut : Depuis les premières vespres du 8 septembre, jusques après les dernières du 17 du mesme mois. A Grenoble, chez Robert Philéppes, imprimeur et libraire, proche le collège*

des RR. PP. Jésuites. 1666. Avec privilège du Roy. In-4^o, 4 ff. n. chiff. (y compris le titre et 1 f. blanc), † 52 pp.

Dédicace au duc de Lesdiguières, par C.-F. Menestrier, de la Compagnie de Jésus.

Le P. Menestrier rapporte à la p. 3 que la bénédiction de la première pierre de l'église de ce monastère fut faite par Madame Royale de Savoie, qui passait par Grenoble avec saint François, pour aller en Piémont, en 1619, et que sur cette pierre on grava les mots suivants : *Joannes a Cruce episcopus Gratianopolis lapidem istum posuit anno 1619.*

A la p. 7, il donne une notice biographique sur les religieuses de *condition* de ce monastère :

Marie-Angélique de Monteynard, veuve de M. de Saint-Julien, second président au Parlement de Grenoble, entra dans les ordres en 1628, et mourut en odeur de sainteté le 6 déc. 1629. (Sa vie a été écrite par la mère de Chaugy.)

Anne-Elisabeth de Villars, veuve de M. de Bourges, trésorier de France, entra en religion à 86 ans.

Marie-Angélique de Prunier, fille du président de Saint-André (1624), mourut en 1625.

Anne-Catherine de Sautereau.

A la p. 16, *Alliances du saint avec les familles de Dauphiné*. La p. 21 est occupée par un *navif* généalogique.

Les pp. 23 à 53 sont consacrées à la description des peintures de l'église.

502. — *Les Commentaires de César* (traduits de Nic. Perrot d'Ablancourt), avec des remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, tirée des Commentaires de César, par le Sr Sanson d'Abbeville, 3^e édition. Grenoble, chez

Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1665-1666. 2 vol. in-12, front. gravé, signé : I. Fayneau fecit. Dédicace à Mgr le Prince. —12 ff. n. chiff. pour le titre et l'épître; 6 ff. n. chiff., préface, et 1 f. pour la permission. Puis ce faux titre : Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, par le Sr Nic. Perrot d'Ablancourt, 3^e édition. 3 ff. n. chiff. pour le titre et l'avis au lecteur. 137 pp. + 388 + 32 pp. et 13 pp. de table.

Tome 2^e : A le même frontispice, 235 pp. et remarques sur la traduction, 94 pp. + 13 pp. de table.

Le frontispice gravé qui se trouve en tête de chaque volume est très médiocre. Il représente Mercure et Minerve debout soutenant un médaillon de J. César. Au bas la devise : *Ex utroque Cæsar.*

503. — *Reglement général du XX aoust mil cinq cens un, fait au Parlement de Grenoble et Chābre des Comptes assemblées, pour le faict des rentes en grains de la province de Dauphiné, le lieutenant général pour le Roy en icelle y séant, et du consentemēt des Trois-Ordres, traduit du latin par sieur Nicolas Durand, capitaine chatelain royal de Pinet, et syndic des communautz villageoises de la d. province, ensemble un sommaire des principaux poincts de contestation, decidez par ledit reglement et arrest, pour la comodité et profit de ceux qui entendent et font raison, ou ne veulent procès. A Grenoble; chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour, en la salle du Palais. Jourte la copie imprimée à Paris. S. d. (1666). In-4^e, 8 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)*

504. — *L'escole d'amour ou les heros docteurs.* (Par Jacques Alluis.) *A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites.* 1666. Avec permission. In-12, 24 pp. n. chiff. + 192 pp. (Bibl. de M. Chaper.)

C'est à tort que ce volume a été placé, dans le catalogue Falconnet (n° 11710), parmi les ouvrages en patois ; il ne contient que des pièces françaises.

505. — *Les Graces pleurantes sur le tombeau de la reine très chestienne Anne-d'Autriche, dessein del'appareil funebre dressé dans Veglise du collège des Pères de la Compagnie de Jésus à Grenoble.* (Par le Père Menestrier.) *A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites, à la belle Siance* (sic). 1666. In-8°, 16 pp.

A la p. 16, on trouve les noms des écoliers qui ont affiché les emblèmes, les devises et les inscriptions, parmi lesquels nous citerons : André de Virieu, Pierre de Marnays, François de la Croix Chevrières, Nicolas Platel, Maurice Mandrin, Joseph de Grammont, Jos. de Valin, J.-Bap. et Jean de Boffin de la Sône, Antoine de Blainville, Oronce de S. Didier, André Guillot, Alphonse de la Baume, etc.

506. — *La naissance du Heros, dessein du feu d'artifice dressé à Chambéry dans la place du Chasteau, par les soins de Monsieur le marquis de S. Maurice, pour la naissance de Monseigneur le prince de Piedmont.* (Par le P. Menestrier.) *A Grenoble, chez R. Philippes, impri-*

meur et libraire, proche des RR. PP. Jésuites. 1666. In-4°, 8 pp., 1 pl.

L'avis, est signé C. F. M. La planche représentant le feu d'artifice est placée en tête, elle porte au bas ces mots : « Cette machine à trente cinq piedz d'hauteur. J. de la Monce, inv. et délin. »

Jean de la Monce, premier peintre et architecte du roi de Bavière, travailla beaucoup en Dauphiné et en Savoie.

507. — *Relation des cérémonies faites dans la ville d'Annessy, à l'occasion de la solennité de la canonisation de S. François de Sales, évesque et prince de Genève, fondateur de l'Institut de la Visitation Sainte-Marie.* (Par le P. Menestrier.) A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1666. Avec privilège du Roy. In-4°, 2 ff. n. chiff. pour l'épître au prince de Piémont, 40 pp., les 4 dernières contiennent la relation des cérémonies faites au second Monastère.

508. — *Le panégyrique de la Sainte Vierge, par le sieur Puch.* (Grav. s. bois représ. la Vierge debout couronnée.) A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche le Grand Puits. 1666. Avec approbation des docteurs et privilège. In-4°, 8 ff. n. chiff. + 60 pp.

1^{re} dédicace : « Au Verbe incarné ; » — 2^e : « A Monseigneur le cardinal de Grimaldy, archevêque d'Aix ». Signée : Puch. Préface au lecteur.

Madrigal signé T. L. et deux quatrains signés T. de Lorme.

Requête de l'imprimeur au Parlement, pour avoir la permission d'imprimer ce panégyrique « en vers

héroïques », et le permis d'imprimer du 24 sept. 1666. Enfin, approbation et permission de M^r la Poype S. Jullin, vicaire général.

Louis Puch était prieur de la Tour de Bovons et de S. Julien (en Provence), depuis 1648.

509. — *Discours prononcé pour la profession religieuse de la sœur Magdeleine Angélique de la Croix, fille de Monsieur le président de Chevrières, dans l'église du premier Monastère de la Visitation Sainte-Marie de Grenoble, le 24 octobre, qui estoit le 19 dimanche après la Pentecoste.* (Ecusson aux armes des Lacroix Chevrières, entouré de palmes et surmonté d'une couronne de Marquis.)

A Grenoble, chez R. Philippes, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1666. In-4^o, 4 ff. n. chiff. + 32 pp.

Dédicace à M^{re} Jean de la Croix, président au Parlement de Dauphiné, signée : Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus.

Il y a des éditions qui portent sur le titre un écusson du président de Chevrières, avec tous ses quartiers, surmonté du mortier, et deux chevaux pour supports; au dessus, le cri: *Guerre*, dans une banderole, puis la devise: *Indomitum domuere cruces.*

1667

510. — *La nouvelle naissance du Phenix. Dessein de la solemnité de Saint François de Sales dans la ville d'Embrun, par les Dames religieuses de la Visitation Sainte-Marie. A Grenoble, chez R. Philippes, impri-*

meur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1667. In-4^o, 3 ff. n. chiff. pour l'épître dédicatoire à Mgr Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque et prince d'Embrun + 27 pp.

511.— *Vive Jésus. — Ma très chère et honorée sœur.* — Lettre signée à la fin : *Sœur Barbe-Seraphique de Chevrières, de la Visitation Sainte-Marie. De nostre premier monastère de Grenoble*, le 15 avril 1667. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, R. Philippes.) In-4^o, 12 pp.

Dans cette lettre, sœur de La Croix de Chevrières remercie tous ceux qui ont pris une part aux fêtes de la canonisation de saint François de Sales. (Le père Menestrier, le père Andoche Morel, etc.) Elle termine par une notice biographique sur sœur Marie-Justine Odde de Boniot.

512. — *R. Patris F. Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis, ordinis Prædicatorum, De simplicitate christianæ vitæ, libri quinque verè aurei, recens in lucem editi cura R. Patri Fr. Stephani Meney ord. Prædicatorum. Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam, è regione Putci majoris.* 1667. *Cum approbatione Doctorum.* In-12, 6 ff. n. chiff. + 162 pp. + 3 ff. n. chiff. pour l'index.

Dédicace à François de Ponnat, baron de Gresse, doyen des conseillers au Parlement de Grenoble.

Les approbations sont signées : Bernard, chanoine ; Roufflé, curé ; Henri Desgorges et Dominique Bardon, des Frères Prêcheurs de Grenoble. (Des 17 et 21 avril 1667.)

513. — *Les véritables et principales circonstances de la mort déplorable de Madame la marquise de Ganges, empoisonnée et massacrée par l'abbé et le chevalier de Ganges, ses beaux-frères, le 13 mai 1667 ; écrites par un officier de Languedoc, voisin du lieu de Ganges, à un gentil-homme de ses amis résidant à la Cour. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1667. In-4°, 28 pp.*

Brochure signée à la p. 23 : D. q. L. S. G. E. M. N. Les pp. 26, 27 et 28 contiennent des bouts rimés et des sonnets sur la mort de la marquise de Ganges.

Diane de Joannis, fille de Gabriel de Joannis, seigneur de Roussant, veuve du marquis de Castellane, avait épousé en deuxièmes noccs Charles de Vissec de laTude marquis de Ganges. Elle fut assassinée par ses beaux-frères, Henri de Vissec, dit l'abbé de Ganges, et Bernardin, chevalier de Malte.

514.— *Les Transfigurations sacrées de S. François de Sales, ou le Thabor de sa gloire. Dessain de l'appareil de la solemnité de sa canonisation, fait dans le second monastère de la Visitation Sainte-Marie de Grenoble. Avec le journal des cérémonies depuis le 19 may jusques au 27. (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1667. In-4°, 3 ff. n. chiff. + 62 pp. (La page 39 est cartonnée.)— Dédicace à Messieurs les consuls de la ville de Grenoble : noble François Dorcières, avocat au Parlement de Dauphiné ; M^e Ennemond Bauline, proc. au même Parlement ; sieur Jacques Massard,*

maître apothicaire; sieur Antoine Cousin, marchand, signée : Cl. Fr. Menestrier. Il les remercie de la protection qu'ils accordent aux religieuses de la Visitation « et de le faire mettre pour éternelle mémoire dans les registres de vostre ville. »

Les pp. 1 à 23 sont consacrées à la description « du dessein de l'appareil » de la canonisation de S. François. — « Les peintures estoient de la main du sieur Larjot et du sieur Philippe, qui firent des merveilles en cette occasion. »

Dans l'église, sur le milieu de l'autel, on avait placé une statue du Saint, élevé par des anges. Elle était en stuc argenté, et de la main du sieur Germain, sculpteur et domestique de S. A. R. Mademoiselle de Montpensier.

Le journal des cérémonies commence à la p. 23-55.

Le 19 mai 1667. — Panégyrique du Saint, par un père Jésuite (le P. Menestrier).

Le 20. — Panégyrique, prononcé par l'abbé (de la Poype) S. Jullin, vicaire général, et M. Rouffié, chanoine de la cathédrale.

Le 21. — Prédications de M. Moret, chanoine de S. André, et de R. P. Odile, gardien des Récollets.

Le 22. — Prédications du R. P. Dury, minime.

Le 23. — Du R. P. Laurent Duclot, augustin déchaussé, et du R. P. Félix, des FF. Prêcheurs.

Le 24. — Du R. P. Martin, confesseur des Dames de Ste-Claire.

Le 25. — Des R. P. François d'Aouste, capucin, et de M. Bertin.

Le 26. — de M. l'abbé Chappuis.

Le 27. — Du R. P. Barrême, de la Compagnie de Jésus.

De la p. 56-62, on trouve un abrégé de la vie de Laurence de Ferrus, dame de Granieu, et des lettres que S. François de Sales lui écrivit.

515. — *Le cours de la sainte vie ou les triomphes sacrez du grand S. François de Sales, carrousel représenté par les escoliers du collège de la Compagnie de Jésus à Grenoble.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Robert Philippes, 1667.) In-4^o, 26 pp.

Ce carrousel est du père F. Menestrier.

Voici quelques noms des élèves qui jouèrent « ces quadrilles » : Denis de Rivolles, Antoine Martin, Jacques Berard, Antoine Sirand, François Peloux, J.-B. Cuchet, Marc du Clos, Gaspard d'Orcières, Jean la Robinière, Charles Richier, Paul de Nave, Jean du Mas, Pierre Charonnier, Claude de S. Guillaume de Bucher, Blaise de Marnais, J.-B. de Nantes, Alexandre du Plantier, Joseph de Monteynard de Leyssaut, François de Gautheron, Antoine Bouffier, Charles de Vaux de Planieu, Ferréol Jaquemet, Aymar Fresney, Pierre de Ferrus de S. Victor, François Vion, Charles Rey, etc.

Reproduit dans son *Traité des Tournois.* Lyon 1669, sous le titre de: *Le Triomphe des vertus de S. François...* pp. 378 à 399.

516. — *A Son Altesse serenissime Dominique Ottoman, religieux de l'ordre sacré des FF. Prescheurs, fils aîné dusultan Ibrahim, empereur d'Orient.* Madrigal. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, P. Fremon, 1667.) In-4^o, 1 f.

Cette pièce de vers est anonyme, elle a été composée par Jacques Alluis, avocat au Parlement de Grenoble, à l'occasion de l'arrivée à Grenoble, le 17 août 1667, du R. P.

Dominique Ottoman, de l'ordre des Frères Prêcheurs, fils d'Ibrahim, empereur des Turcs, et frère de Mehemet IV et de Soliman III, empereur d'Orient.

517. — *A Son Altesse le serenissime père Dominique Othoman, fils aîné du Sultan Ibraïm, empereur d'Orient.* A la fin : *A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche le Grand-Puits. 1667. In-4^e, 8 pp.*

Cette lettre anonyme est de Louis Puch.

L'imprimeur au lecteur nous apprend que c'est une deuxième édition. « Il vouloit attendre de réimprimer cette lettre afin de la pouvoir adjoûter à l'histoire de ce prince que le sieur de Puch donnera bien-tost au public, mais je n'en ai pû refuser une seconde impression aux personnes de mérite qui me l'ont demandée. »

Nous ne connaissons pas cette vie imprimée peut-être à Grenoble, par A. Galle.

518. — *Totius, doctrinæ philosophicæ compendiosa tractatio...* (Par François Félix, dominicain de Grenoble.) *In gratiam studiosæ juventutis in collegio gratianopolitano FF. Prædicatorum, philosophicæ Thomisticæ candidatæ. Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam. 1667. Cum super. permissu.* In-12, 474 pp. + 3 ff. n. chiff. pour l'*index rerum*.

Véritable édition Elzévirienne. M. Rochas, *Biog. du Dauphiné*, à l'article Félix (Fr.), décrit ce livre avec la date 1669?

519. — *Mémoires pour examiner les infractions faites aux édicts et déclarations du Roy par ceux de la*

R. P. R. (Autour d'un cartouche en forme de légende : *Jouxte la copie imprimée à Paris.*) A Grenoble, chez Antoine Verdier, imp. ord. du Roy et de Messieurs du clergé et en salle du Palais et par permission de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble. MDCLX7 (sic) (1667). In-4°, 22 pp.

520. — *Jubilé universel concedé par N. S. P. le Pape Clément X pour implorer au commencement de son pontificat les grâces nécessaires pour le gouvernement de la sainte Eglise catholique.* A Grenoble, chez Antoine Verdier, impr. ord. du Roy et du clergé. 1667. In-24°, 36 pp.

521. — *Traitté des droits de la reyne très-chrestienne sur divers estats de la monarchie d'Espagne* (par Antoine Bilain), avec la lettre du Roy très chrétien envoyée à la Reyne d'Espagne. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et marchand libraire près le collège des RR. PP. Jésuites. 1667. Avec permission et privilège. In-12°, 321 pp. Le recto de la dern. n. chiff. et 1 ff. n. chiff.

Ouvrage déjà imprimé la même année à Paris, par Séb. Cramoisy, et à Lyon, par Antoine Jullieron.

522. — *La théorique et pratique des notaires avec une novellé pratique tant civile que criminelle, par I. P. M., fameux advocat, très utile et necessaire à tous magistrats, juges, avocats, procureurs.... enrichy et augmenté en cette nouvelle édition de plusieurs belles et curieuses remarques.* A Grenoble, pour R. Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1667. In-8°, 1 f. n. chiff. titre, 212 pp. ? + 2 ff. n. chiff. table.

(L'exemplaire de la Bibl. de Gr. se termine à la p. 222. Il doit manquer quelques pages.)

523. — *Officium sancti Theuderii abbatis et confessoris duplex vixit sæculo post Christum natum, sexto ac demum sancto Gregorio magno summo pontifice Viennæ Allobrogum sanctissime vita functus in cælum migravit 29 mensis octobris, quo die festum ipsius celebratur, in eiusdem ecclesiæ collegiali. Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. (sic) et bibliopol., prope collegium societatis Jesu. 1667. Cum licentia superiorum. Pet. in-4^o, 30 pp. + 1 f. blanc. Très rare. (Bibl. de M. Chaper.)*

524. — *Poesie chrestienne de M^e Puch, prieur de Bevens. A Grenoble, chez Pierre Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc de Lesdiguières, et Messieurs de la Chambre des Comptes. S. d. (1667 ?) Avec permission. In-8^o, 16 pp.*

Ce petit volume contient : des stances sur l'hymne : *O gloriosa Domina*; sur les misères de l'homme, l'éducation, les compagnies, la lecture; des quatrains (XIV), dixains, sonnet, épitaphe, etc.; enfin, un sonnet sur le livre de M. Gaspard Augeri, intitulé : *Le Solitaire Provençal*.

1668

525. — *L'adieu au monde, ou les dernières heures des S^{rs} du Plessis, Rivet, Gigord et du Moulin (par Pierre Prunet). (Marque de Nicolas.) A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1668. In-8^o, 2 ff. n. chiff. + 20 pp. + 84 pp. + 1 ff. n. chiff. Le titre est cartonné.*

526. — *R. Patris F. Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis ordinis Prædicatorum, meditationes in psalmos misere in te domine speravi, et qui regis Israel, liber recens editus à R. P. Fr. Stephano Meney ord. Præd. Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. et bibliop., prope colleg. societ. Jesu. 1668. In-12, 4 ff. n. chiff. et 216 pp.*

Portrait de Savonarole. Dédicace à Jean-Louis de Ponnat de Garcin de Combes.

527. — *Le Courtisan parfait, tragicomédie, par Monsieur D. G. L. B. T. (De Gilbert.) A Grenoble, chez Jean Nicolas, libraire, rue du Palais. 1668. Avec privilège. In-12, 2 ff. n. chiff. + 78 pp.*

528. — *Le duel fantasque ou les valets rivaux, comédie [en vers]. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1668. Avec permission. In-12, 4 ff. n. chiff. + 37 pp.*

La dédicace à Messire Sébastien de Lionne, conseiller du Roi, gouverneur de Romans, est signée : Rosimond. Il y a des passages très drôles dans cette pièce dont l'intrigue est nulle et les vers souvent très mauvais.

C'est le premier ouvrage mis au jour par Rosimond. A la scène XIV, p. 31, on trouve 33 vers avec la même rime.

Jean-Baptiste Dumenil ou Dumesnil, acteur et auteur connu au théâtre sous le nom de Rosimond, comédien de la troupe du Marais, entra dans la troupe du Palais-Royal en 1673 et remplaça Molière dans l'emploi du haut comi-

que à manteau. Lérès, *Dic. des théâtres*, l'appelle Claude La Rose, sieur de Rosimond.

Le Duel fantasque est cité dans le Cat. Soleinne, n°1424, avec l'adresse : *Grenoble, P. Fremon. 1668. In-12.* C'est la plus rare des pièces de l'auteur.

529. — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers français, par P. Corneille. Se vendent à Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1668. Avec privilège et approbation. 3 vol. in-12, 12 ff. n. chiff., 263 pp. + 407 + 137 pp.*

(Bibl. de M. E. Chaper.)

530. — *Histoire de la guerre de Flandre, écrite en latin par Famianus Strada, de la Compagnie de Jésus, mise en François par P. Du-Ryer. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1668. 6 vol. In-12, titre rouge et noir.*

1 décade, T. I, 4 ff. n. chiff., 398 pp.

1 décade, T. II, 4 ff. n. chiff. + pp. 357 à 849.

1 décade, T. III, 332 pp.

2 décade, T. I, 4 ff. n. chiff., 531 pp.

2 décade, T. II, 447 pp.

2 décade, T. III, 481 pp.

531. — *Lettre pastorale de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque, baron et comte de Caors (Alain de Solminihac), touchant les usures, et interests, avec un arrest du Parlement de Paris rendu contre les usuriers. Dare mutuum, nihil inde sperantes. Luc. 6. A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche de Grand-Puits. 1668. In-8°, 22 pp.*

532. — *Histoire des guerres civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus memorable sous le règne de quatre roys : François II, Charles IX, Henry III et Henry IV surnommé le Grand, jusques à la paix de Vervins inclusivement, ecriste en italien par H. C. Davila et mise en françois par J. Baudoin... A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1668. 6 vol. in-12.*

Titre rouge et noir. C'est l'édition publiée par le libraire Féronce en 1665 dont on a fait un nouveau titre.

533. — *La découverte de l'isle de Pines ou le véritable recit de cette isle, l'une des quatre isles inconnues du p̄s du Sud... Grenoble, 1668. Jouxte la copie imprimée à Amsterdam. In-12, 12 pp.*

534. — *Plaidoyez de maistre Jean Guy Basset, advocat consistorial au Parlement de Grenoble, ensemble divers arrests et reglemens du Conseil et dudit Parlement sur plusieurs notables questions & matières beneficielles civiles et criminelles, divisé en deux parties. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez Jacques Petit, imprimeur, à la rue du Grand-Puys. 1668. Avec privilège du Roy. In-f°. Portrait de J.-G. Basset. 26 ff. n. chiff., 294 pp. — 2^e partie: 316 pp. + 110 pp. + 17 ff. n. chiff. Titre rouge et noir. — Dédicace de l'auteur à M. de Lionne, avec en-tête à ses armoiries surmontées de la devise: *Scandit fastigia virtus*. Ce même bois avait déjà servi à l'édition de l'*Histoire du Dauphiné* de Chorier.*

535. — *L'accommodement de l'esprit et du cœur* (par J. Alluis), seconde édition, revuë, corrigée et augmentée

de nouveau par l'auteur. A Grenoble, chez R. Philip-
pesses, imprimeur et libraire, proche les RR. PP. de la
Compagnie de Jésus. 1668. In-12, 16 ff. prél. et 50 pp.

Dédicace à M. D. T. (de Torches), sign. A. (Alluis.)

536. — *La Franche-Comté conquise par le Roy très
chrestien. A Grenoble, chez Robert Philipesses, impri-
meur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites.*
1668. In-4°, 14 pp. C'est le récit de la prise de Dôle.

(Bibl. de M. E. Chaper.)

537. — *Mémoires de Monsieur Déageant, envoyez à
Monsieur le cardinal de Richelieu, contenant plusieurs
choses particulières arrivées depuis les dernières années
du Roy Henry IV, jusques au commencement du minist-
ère de Monsieur le cardinal de Richelieu.* (Publ. par
Ad. de Roux de Morges, son petit-fils, conseiller au Par-
lement de Grenoble.) A Grenoble, chez Philipesses
Charvys, marchand libraire, à la place Mal-Conseil.
1668. In-12, le titre + 3 ff. n. chiff. de préface, 396 pp.,
l'avant-dernière est chiffrée 335 au lieu de 395, la der-
nière n'est pas chiff., + 1 f. privilège du roi et errata.

L'achevé d'imprimer pour la première fois est du
1^{er} janvier 1668.

Ce volume contient en outre (pp. 331 à fin), *la Relation
de Messire Guillaume d'Hugues, archevesque d'Embrun,*
sur une mission dont il fut chargé en Angleterre en 1624,
et quelques lettres de M. le duc de Bouquikan [sic].

538. *Caractères chrestiens, ou Dieu et le Monde, avec
leurs expressions, par Messire Laurens de Bressac, doc-
teur en theologie, conseiller et aumosnier du Roy. A*

Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège. 1668. Avec privilège, permission et approbation. In-8°, 6 ff. n. chiff., 140 pp. et 3 ff. n. chiff. pour la table.

C'est un recueil de sonnets. Dédicace à Monseigneur le duc de Lesdiguières ; épigramme au même. Le privilège est du 1^{er} fév. 1668. — La permission, signée : La Poype S. Jullin, vic. général, est de la même date ainsi que l'approbation, signée : Bernard et Roufflé.

539. — *Le pontife de la justice, ou éloge funèbre de Messire Pierre Scarron, evesque et prince de Grenoble, prononcé dans l'église cathédrale de Nostre Dame de Grenoble, le 13 février 1668, par le R. P. Nicolas, de Dijon, capucin. A Grenoble, chez R. Philippes, proche les RR. PP. Jésuites. 1668. In-4°, 2 ff. n. chiff. (titre et argument) + 50 pp.*

Le père Nicolas, de Dijon (dans le monde N. Peltret), était gardien des Capucins du couvent de Grenoble, en 1669.

540. — *L'arbitre charitable, et un moyen facile pour accorder les procez promptement, sans peine et sans frais... Dédié à Monseigneur Colbert, evesque de Luçon, par le prieur de Saint-Pierre. (Alexandre de la Roche.) A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, proche le Grand-Puits. 1668. Avec permission. In-12, 12 ff. n. chiff. pour l'épître et la table + 491 pp.*

Par un arrêt du 4 juin 1668, l'imprimeur A. Galle fut condamné à l'amende de 10 livres payable avant son élargissement des prisons, « ordonnant que ledit livre,

« comme diffamatoire et séditieux, sera lacéré en audience
« publique par l'un des huissiers de la Cour et les exem-
« plaires supprimés ; et fait défense audit Galle et à tous
« autres, d'imprimer par cy-après aucun livre sans per-
« mission du Roy ou de la Cour, et à tous marchands de
« les débiter à peine de punition exemplaire, et a con-
« damné ledit Galle aux dépens. »

Ce petit livre, tiré à 400 exemplaires sur un modèle que lui donna Lambert, prêtre de Grenoble, était destiné aux curés du diocèse. On ne vendit que 23 exempl. à des curés durant le synode et on en donna 4. Il devait être vendu 15 sous relié en basane et 12 sous relié en parchemin. (Archives de l'Isère, registre d'arrêts, 1668.)

Ce même ouvrage a paru à Lyon en 1669, chez *Charles Matheret, rue Mercière*, et chez *Jean-Baptiste de Ville*. — In-12, 12 ff. n. chiff. + 216 pp. et 1 f. pour les approbations qui sont des 2 et 10 déc. 1668.

541. — *Questions notables du droit, par feu Noble Scipion Du Perrier, avocat au Parlement de Provence.* (Chiffre de Nicolas, en taille douce.) *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1668. *Avec privilège du Roy.* In-4°, titre rouge et noir. 16 ff. n. chiff. pour le titre, le « *Au lecteur* », la table et l'errata, 1 f. blanc, 413 pp. + 2 ff. n. chiff. pour le privilège (accordé à Jean Nicolas, libraire).

A la p. 413, on lit : *A Grenoble, de l'imprimerie de Robert Philippes, proche le collège de la Compagnie de Jésus.*

A la fin du privilège : *Achevé d'imprimer le premier juin 1668.*

542. — *R. Patris F. Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis ordinis Prædicatorum meditationes in psalmos miserere, in te domine speravi, et qui regis Israel, liber recens editus à R. P. Fr. Stephano Menej, ordinis Prædicatorum. Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. et bibliop., prope colleg. Societ. Jesu. 1668. Cum permissu superiorum. In-12, 5 ff. n. chiff. + 1 f. blanc + 216 pp.*

Portrait de Savonarole. Dédicace à Jean-Louis de Ponnat de Garcin, conseiller au Parlement de Dauphiné. Approbations des docteurs : Bernard, chanoine ; Sanguin, chanoine théol. de S. André ; Rouffié, curé de N.-D., et de Pierre Berford, de l'ord. des Frères Prêcheurs, des 22 et 28 août 1668.

A la p. 117, un nouveau titre : *R. P. Fratris Hieronymi Savonarole Ferrariensis ordinis Prædicatorum Dialogus, cui titulus, solatium itineris mei. Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. et bibliop., prope colleg. Societ. Jesu. 1668.*

543. — *Ordre de la ceremonie qui sera observé durant huit jours pour la solemnité de la beatification de sœur Rose de Sainte-Marie, religieuse de l'ordre de S. Dominique, dans l'église des FF. Prêcheurs de cette ville de Grenoble (3 oct. 1668). (S. l. n. n.) (Grenoble, André Galle). In-f° (Placard).*

544. — *De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux, par Messire Denis de Salvaing, seigneur de Salvaing et de Boissieu, conseiller du Roy en ses conseils, et premier président en sa Chambre des Comptes de*

Dauphiné. Seconde édition, augmentée de la seconde partie et du traité du plait seigneurial; avec plusieurs remarques servant à l'histoire. A Grenoble, chez Robert Philippes, proche le collège des RR. PP. Jésuites, à la belle Sciance (sic) 1668. Avec privilège du Roy. Faux titre et titre rouge et noir. In-f°, 8 ff. n. chiff., 494 pp., 1 f. blanc + 23 pour la table et 75 pour le Traité du Plait.

L'achevé d'imprimer est du 17 novembre 1668.

Dans les feuillets préliminaires, après la table, on trouve une « *Elegia Authoris de Seipso* ».

C'est un résumé poétique de sa vie et de ses travaux littéraires, composé de vers hexamètres et pentamètres d'une élégante versification et contenant de précieux renseignements biographiques. Il est reproduit par M. de Terrebasse, dans sa *Vie de Salvaing de Boissieu*, pp. 87-95.

545. — *Abrégé de la vie, vertus et miracles de la bienheureuse sœur Rose de Sainte-Marie, religieuse du Tiers-Ordre de saint Dominique, avec la relation des cérémonies qui se sont faites dans l'église de S. Pierre de Rome, le 15 du mois d'avril 1668... A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, en la place Mal-Consail. 1668. Avec approbation et permission. In-4°, 28 pp. — L'approbation est du 15 déc. 1668 et signée : F. Henry Desgorges.*

Henri Desgorges, professeur en théologie du couvent des FF. PP. de Grenoble, était natif de Flandres. Il mourut à Grenoble, le 25 nov. 1678, âgé de 69 ans.

1669

546. — *L'Adoration de la chambre de Jésus-Christ. A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et du clergé.* 1669. In-12, 80 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

547. — *Francisci Stephani D. a Sancto Joanne de Saliis et de Montfuron, olim in summa, apud Aquenses curia præsidis, decisiones, vel ejusdem curiæ placita, ipso collectore cura et labore Gabrielis. D. de Montfuron in ordinem congesta. Editio tertia. Gratianopoli, apud Joannem Nicolas, bibliopolam è vico Palatii.* 1669. In-4°, 5 ff. n. chiff., 555 pp. + 13 ff. n. chiff. Titre rouge et noir.

548. — *Mémoires de Messire Gaspar de Colligny, seigneur de Chastillon, admiral de France.* (Traduit du latin de Jean de Serres). *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1669. In-12, 2 parties, 156 pp. (Caractères Elzéviriens.)

Autre édition, voy. n° 575.

549. — *Le Mespris du monde, augmenté de plusieurs traittez, trouvez après le décès de l'auteur* (par Charles Drelinecourt). (Chiffre de Nicolas.) *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1669. In-12, 6 ff. n. chiff. (Titre et avis du libraire au lecteur) + 561, + 1 p. n. chiff. Table des matières. Titre noir et rouge.

550. — *L'Astronomie journaliere, ou Miroir des astres. Où il est succinctement traité tant de la forme et situation des planètes, que du lever et coucher des estoiles fixes, et de leurs différens effets durant le cours de l'année, suivant les remarques qui en ont esté faites par divers auteurs. Ensemble quelques pronostics pour tous les jours de l'année.* (Sphère). A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc de Lesdiguières et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, à l'entrée de la Brocherie. 1669. Avec privilège. In-12, 7 ff. n. chiff., 94 pp., et une table des signes du zodiaque.

Dédicace de l'auteur à Messire Sébastien de Lionne, gouverneur de la ville de Romans, sign. F. V. (François Vinay), de laquelle nous citerons ce passage intéressant :

« Il ne faut que jetter les yeux sur ces somptueux et
« superbes ouvrages d'architecture dont vous avez em-
« belly les bords de nostre Isère, qui peuvent passer pour
« une huitième merveille du Dauphiné. C'est dans ces
« prodiges de l'art où l'on peut voir à mesme temps ce
« qu'il y a de plus riche dans la peinture, de plus curieux
« dans l'optique, et de plus miraculeux dans les mathé-
« matiques, et où il semble que la gloire de l'art fait
« honte à la nature. »

Au f. 7, deux pièces de vers à l'auteur de T. de Lorme, dont je cite la première :

Je ne seay, merveilleux auteur,
Ce qu'on doit louer d'avantage,
Le mérite de ton ouvrage,
Ou le choix de ton protecteur.

L'un prouve ton sçavoir sublime,
Et l'autre t'attire l'estime
Des gens les plus judicieux,
Ainsi tous conviennent sans peine,
Qu'un volume curieux
Estoit digne d'un tel mecène.

T. DE LORME.

551. — *Projet de l'histoire généalogique des familles nobles de Dauphiné, par Guy Allard, avocat en Parlement. A Grenoble, chez Robert Philippes, impr. et marchand libraire, proche les RR. PP. Jésuites. 1669. In-4^o, 14 pp.*

552. — *Journal de l'Expédition de Monsieur de la Fueillade pour le secours de Candie, par un volontaire. Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1669. In-12, 108 pp.*

553. — *Journal de l'expédition de M. De la Fueillade, pour le secours de Candie, par un volontaire. Grenoble, Robert Philippes. 1669. In-12.*

(Catal. Saturnin Léotard, mars 1880.)

Il y a une autre édition, la même année, à Paris, chez Jean Thioly, rue Mercière, à la Palme. Elle contient, de plus que l'édition grenobloise, une carte du siège de Candie.

554. — *Histoire généalogique de la Maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lion et de Forests, par Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Dauphiné. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1669. Avec permission. In-12, 18 ff. n. chiff.*

+ 542 pp. Les pages cartonnées sont les suivantes : 119, 149, 221, 237, 297, 371, 385, 397, 411, 433, 441, 459.

Dédicace de Chorier à M. de Boissieu, premier président en la Chambre des Comptes. — On trouve, à la page 523, la généalogie de la maison de Morges. Une réimpression de cette généalogie est ordinairement jointe à la fin du deuxième volume de l'*Histoire de Dauphiné*. 1672. In-f°.

Guy Allard, dans le catalogue manuscrit de sa bibliothèque, p. 192, dit : « Il faut remarquer que, bien que Nicolas Chorier soit icy nommé autheur de ce livre, c'est pourtant M. le Président de Boissieu qui l'a composé. »

555. — *Proprium sanctorum insignis ecclesiæ cathedralis Diensis, ad formam breviarii Romani, ex decreto sacro sancti consilii Tridentini, restituti, redactum, et ex antiquis ejusdem ecclesiæ Breviariis excerptum impensis DD. Ludovici de la Baume Pluvinet decani ejusdem ecclesiæ et regis in supremâ Delphinatus curiæ consiliiarii. Gratianopoli, A. Galle. 1669. In-8°, 148 pp.*

(D'après une note bibl. de J. Ollivier.)

556. — *Bref contre les Turcs, du 4 février 1669, et mandement du vicaire général de Grenoble, le siège vacant, du 28 mars suivant. Grenoble, A. Galle. (Placard in-f°.)*

557. — *R. Patris F. Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis ordinis Prædicatorum expositio orationis dominicæ, sive in eam lectio, oratio, meditatio, contemplatio, et ejusdem sermo in vigiliam nativitatæ Domini. Liber recens editus à R. P. Fr. Stephano Meneij ordinis Præ-*

dicatorum. Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. et bibliop., prope colleg. Societ. Jesu. 1669. Cum permissu superiorum. In-12, 153 pp.

L'approbation, du 21 mai 1669, est signée : Bernard et Rouffié. A la p. 87 (n. chiff.) un nouveau titre : « *R. Patris F. Hieronymi Savonarolæ... orationis dominicæ, Pia et erudita explanatio... Liber recens editus a R. P. F. Stephano Meney.* »

Gratianopoli, apud R. Philippes, typograph. et bibliop., prope colleg. Societ. Jesu. 1669. Cum permissu superiorum.

558. — *Le Chat d'Espagne nouvelle* (par Jacques Alluis, avocat au Parlement de Grenoble). (Chiffre de Nicolas.) *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1669. In-12, 12 ff. n. chiff. Dédicace à Madame la marquise de Virieu (Anne de la Croix de Chevrières, femme de Gabriel Prunier), et préface terminée par ce quatrain :

L'un lit ce livre pour apprendre,
L'autre le lit comme envieux.
Il est bien aise de reprendre ;
Mais mal-aisé de faire mieux.

258 pp. + 2 ff. n. chiff. (Supplique de J. Nicolas et permission donnée le 21 juin 1669.)

De la p. 145 à 181, le titre change : *Le Langage des mains à Alicante*, pour reprendre son titre primitif : *Le Chat d'Espagne*, à la p. 182.

559. — *La Béatification de soeur Rose de Sainte-Marie, de Lima, religieuse du Tiers-Ordre de Saint Dominique,*

solennisée durant huit jours au royal monastère de Montfleuri, le mois de juillet 1669. A Grenoble, chez Philippe Charvys, marchand libraire, à la place de Bon-Conseil. S. d. (1669). In-4°, 3 ff. n. chiff. + 50 pp.

Epître dédicatoire à M. le duc de Lesdiguières, par les religieuses du monastère de Montfleury.

Cette relation contient de curieux détails; elle nous apprend que c'est le sieur Larjot, l'un des meilleurs peintres de Grenoble, qui a décoré le grand autel de leur église; que Germain, sculpteur de la ville de Grenoble, a fait le buste en rond de bosse d'Humbert Dauphin, leur fondateur. « Ce buste exquis estoit ingénieusement enchassé dans un cadre en exagone, tout de fleurs. »

A la p. 15, nous trouvons la description des armes de ce monastère: « un dauphin allant ou nageant avec cette devise: *Securior ibo.* »

Voici les noms des religieux qui firent des discours ou sermons durant ces huit jours :

Le P. Claude-François Menestrier, fit un panégyrique de Rose de Lima;

R. P. Louis Merle, du couvent des dominicains de Grenoble;

Moret, chanoine de Saint-André;

Jacques des Blains, pricur des FF. Prêcheurs de Grenoble;

R. P. François, religieux de l'ordre des Hermites de Saint Augustin;

R. P. Ambroise, prieur des Carmes déchaussés de Grenoble;

R. P. Nicolas de Dijon, gardien des Capucins de Grenoble.

560. — *Propositiones Rhetoricæ propugnatae, a Francisco de l'Isle, Gratianopoli in æde sacra collegii societatis Jesu, die (16) augusti ann. 1669 hora de meridie (2).* (Armes des Jésuites, avec la devise : « Nomen domini laudabile. ») *Gratianopoli, apud Jacobum Petit, typographum, in vico magni Putei.* (1669). In-4°, 1 f. n. chiff. p. le titre + 8 pp.

561. — *Les divins cantiques des plus beaux noels nouveaux sur la naissance de Jésus-Christ Notre Seigneur, mis sur les plus beaux airs de ce temps.* (Marque au soleil.) *Grenoble, Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy et de la Cour du Parlement. Avec approbation.* S. d. (1669). In-8°, 8 pp. n. chiff.

1670

562. — *Bijou du Parnasse, par Mademoiselle de Morville, comedienne du Roy, dans la troupe royale de Chambord.* (Marque de Nicolas.) *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1670. Avec permission et privilège. In-12, 4 ff. n. chiff. + 147 p. Dedicace au duc de Lesdiguières. C'est un recueil de poésies, madrigaux, stances, sonnets, etc.

563. — *Liber secundus sententiarum de deo creatore ad meritum scoti tractatus duo de legibus, et de jure, Auctore P. M. de Berulle, tomus VI. Editio secunda.* *Gratianopoli, apud Robertum Philippes, typogr. et*

bibliopolam, prope collegium societatis Jesu. 1670. In-12, 5 ff. n. chiff. et 197 pp. (Nous ne connaissons que le 6^e vol. de cet ouvrage.)

564. — *La grâce et la paix souhaitée au fidèle, ou sermon prononcé à Gap à l'ouverture du Synode (le 12 sept. 1669, par Philibert de Joux, pasteur à Die). (Sphère.) A Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur, rue Marchande. 1670. In-12, 5 ff. n. chiff. + 62 pp.*

Dédicace à M. de Perissol Allemand, seigneur d'Allières, conseiller du Roi et président à mortier au Parlement de Grenoble, par le commissaire nommé par le duc de Lesdiguières au synode tenu à Gap, datée de Corps, 1670.

565. — *Traité des motifs qui ont obligé le sieur Alexandre Videt, docteur en médecine, d'abjurer la religion prétendue réformée, pour embrasser la foy catholique, apostolique, romaine, où sont examinez les principaux passages de la sainte Ecriture, dont se servent ceux de la religion prétendue réformée, pour appuyer leur Doctrine... A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche les RR. Pères Jésuites. 1670. Avec permission et approbation. In-8°, 4 ff. n. chiff. + 274 pp. + 1 f. n. chiff. errata.*

Dédicace à Georges d'Aubusson, comte de La Feuillade, archevêque d'Embrun.

L'approbation, donnée à Grenoble le 29 nov. 1669, est signée : Bernard, chanoine de la cathédrale ; Laloe Dupille, prestre.

La permission est signée : Jean-Pierre de Longuecombe de Pesieu, doyen de l'église cathédrale de Grenoble.

. Le premier chapitre adressé à *Messieurs de la Religion prétendue réformée des vallées de Piedmont*, a fourni à M. Rochas les éléments de sa notice sur Alexandre Videt. *Biog. du Dauph.*, t. II, p. 476.

566. — *Edict du Roy servant de reglement pour la Chambre des Comptes de Grenoble, vérifié en ladite Chambre, le 7 déc. 1669. A Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur, rue Marchande. 1670. In-4°.* (Une des premières impressions de R. Dumon.)

567. — *Ancien et nouveau établissement de Messieurs les présidents, trésoriers généraux de France, grand voyers en la généralité de Dauphiné, et des autres officiers du bureau des finances dudit pays; avec l'abrégé de leurs privilèges, sceance et presceance... Le catalogue de mesdits seigneurs selon les edits de creation de leurs charges, les dattes de leurs provisions... Le tout tiré de plusieurs auteurs et des registres de Messieurs du Parlement... par les soins de Charles Doucet, conseiller secrétaire du Roy et de ses finances, premier greffier audit bureau. A Grenoble, chez Antoine Verdier, imprimeur ordinaire du Roy, en la sale du Palais. 1670. In-4°, 2 ff. n. chiff. + 28 pp.*

Dédicace de l'auteur à Messieurs les officiers du bureau des finances de Dauphiné. « Recevez, dit-il, ce petit recueil fait par une personne qui a l'honneur d'avoir esté trente-cinq ans officier en vostre compagnie ».

Recueil intéressant pour l'histoire du Parlement de Grenoble.

568. — *La vie de Marguerite de Bourgogne, femme de Guy VIII, comte Dauphin, fondatrice du monastère*

royal des Hayes, ordre de Cisteaux, décédée le 8 février 1163. Grenoble, André Galle. 1670. In-8°, 35 pp.

Dédicace à l'abbesse des Ayes, Espérance de Girard de S. Paul (par un Père Carme, dont on ignore le nom).

A la p. 34, la liste des révérendes abbesses de ce monastère.

Rarissime plaquette. (Bibl. de M. Gauduel.)

Autre édition. — Lyon, Guichard Tronson. 1671. Pet. in-12, 73 pp.

Autre édition, chez le même libraire. 1674. Pet. in-12, 86 pp.

569. — *Vive Jesus. Ma très honorée sœur. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, R. Philippes. 1670.) In-4°, 18 pp.*

Lettre circulaire signée : « Marie-Antoinette de Villiers, de la Visitation Sainte-Marie. — De nostre second monastère de Grenoble en Troiscloistre, ce 15 may 1670. » C'est la biographie de sœur Marie-Magdeleine de Granieu, religieuse de ce monastère, décédée le 7 fév. 1670, à 52 ans.

570. — *Sermon de Charles Icard, ministre de l'Eglise réformée de Nismes. Sur ces paroles : ayant ouï ces choses, ils furent touchez de componction en leurs cœurs. Act. 2, v 37. Prononcé à Montpellier, le dimanche 4 may 1670, par ordre du Synode. A Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur, rue Marchande. 1670. In-12, 5 ff. n. chiff. + 117 pp.*

Dédicace d'Icard à M. Bornier, conseiller du Roy, lieutenant particulier au siège présidial de Montpellier, datée de Nimes, ce 30 juillet 1670.

571. — *Sine labe conceptæ Virginî. Theses de humanioribus literis.*

(In fine) : *Has propugnabit Joannes de Lange, Marcellinopolitanus, in æde sacra collegii Gratianopolitani Societatis Jesu, die 25 Augusti, hora de meridie 2^a, anno 1670. Gratianopoli, ex typographia, L. Gilibert, prope collegium Societatis Jesu. 1670. In-4^o, 10 pp.*

572. — *Reveille-matin à double montre, une qui guide au précipice, et l'autre à la gloire, par le son duquel ceux qui font profession de la religion prétenduë reformée doivent s'éveiller, du sommeil de la mort, auquel ils sont lethargiquement endormis et charitablement conviez d'entrer au sein de l'Eglise Romaine, seule espouse de Jesus Christ, pour y chanter d'un ton uniforme les loüanges de son époux; par frère illuminé Faverot, de Turin, recollect, de la province de S. Thomas apôtre en Piemont, lecteur, predicateur, et jadis missionnaire apostolique en la vallée de Luzerne.*

A Grenoble, chez André Galle, imprimeur et libraire, à la place Mal-Conseil. 1670. Avec approbation et permission. In-8^o, 12 ff. n. chiff., 434 pp. + 6 ff. n. chiff. + 1 f. blanc. + 1 f. n. chiff. errata.

Livre très rare.

Dédicace à D. Riguin Rovero, comte de Sciolze. Approbations des docteurs des 12 juin, 17 nov. 1670, sign. : Sanguin, chanoine de S. André; Rouffié, curé de Grenoble; Marc de Berulle; Michel Martin, confesseur au monastère de Sainte-Claire; Dupille, prêtre, aumônier du Roy. Enfin, permission signée : De Pesieu, doyen, vicaire général de Grenoble.

573. — *Règles et privilèges des sœurs de Sainte-Claire*, par Sébastien Dupasquier. Grenoble. 1670. (D'après G. L. Grillet, t. III, p. 460.)

574. — *Mémoires de Messire Gaspar de Colligny, seigneur de Chastillon, amiral de France*. (Par Jean de Serres.) A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1670. In-12, 156 pp. C'est l'édition de 1669, le titre seul a été changé.

575. — *Beatissimæ semperque Virgini Mariæ ob altare in novo sacello a RR. PP: ordinis Prædicatorum in suo prædio Vivi recenter erectum. Epigramma. — Divo Hyacintho. A la fin : Claudius Prestot Vivi curatus ponebat. — Gratianopoli, apud Antonium Verderium. Regis ac sup. Curix typographum. S. d. (1670?) In-^o. Placard encadré et surmonté d'une petite grav. repré. la Vierge debout couronnée, tenant l'Enfant Jésus et un globe.*

Claude Prestot était déjà curé de Vif en 1649. Il avait ondoyé cette année, Charles Le Goux de la Berchère, né à Vif, fils de Pierre Le Goux, premier président au Parlement de Grenoble, et de Louise Joly. Charles Le Goux fut successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Arles, d'Alby et de Narbonne ; il mourut le 2 juin 1719.

1671

576. — *Juris utriusque clavis et œconomia edita per Franciscum de Thyerry Hibernum Corcagiensium juris utriusque doctorem, in gratiam cupidæ legum et cano-*

num juventutis. Gratianopoli, apud Robertum Philippes, typograph. et bibliop., in platea S. Andreæ. 1671. In-12, 6 ff. n. chiff. + 108 pp. (Bibl. de M. Chaper.)

François de Thierry, de la ville de Cork (Irlande), avocat au Parlement de Grenoble, avait déjà publié à Lyon, en 1649, un ouvrage (non cité par Pericaud), intitulé : *De Beneficiis et Pensionibus ecclesiasticis erothematicum enchiridium*, dédié à Claude d'Albon, abbé de Savigny.

La famille de Thierry vint à Grenoble vers 1665. Noble Guillaume Thierry, frère de François, avait épousé Christine Comine, de laquelle il eut, le 27 octobre 1688, un fils nommé Robert Nicolas.

377. — *Les Secrets de la médecine des Chinois, consistant en la parfaite connoissance du pouls, envoyez de la Chine par un François de grand mérite (Louis-Augustin Alemand, avocat, né à Grenoble en 1653). A Grenoble, chez Philippes Charvys, marchand libraire en la place de Mal-Conseil. 1671. Avec privilège du Roy. In-12, 6 ff. n. chiff., 135 pp. + 3 ff. n. chiff. pour la table.*

Ce livre est dédié par l'imprimeur Charvys aux médecins du collège de médecine de Grenoble. Il forme la seconde partie de l'*Histoire de la Cour du Roy de la Chine*, etc., publié à Grenoble, chez F. Champ, 1699.

578. — *Litanies pour tous les jours de la semaine, par E. de Girard de Saint-Paul, abbesse des Ayes. Grenoble, A. Galle. 1671. In-12. (A. Rochas, Biogr. du Dauph.)*

Espérance de Girard de Saint-Paul fut nommée abbesse de ce monastère en 1659; elle mourut le 8 avril 1690.

579. — *Nobiliaire de Dauphiné, ou discours historique des familles nobles qui sont en cette province, avec le blason de leurs armoiries, par Guy Allard, avocat en Parlement. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et marchand libraire, à la place S. André, près le Palais, aux Trois Vertus. 1671. Avec privilège. In-12.*

Armes de Salvaing de Boissieu au verso du titre (1 f.)
+ 7 ff. n. chiff., 416 pp. et 8 pp. d'additions.

Les pages suivantes sont cartonnées : 3, 29, 63, 105, 165, 189, 191, 303. La feuille K n'a que 5 feuillets.

Dédicace à Denis de Salvaing de Boissieu, président en la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Dans sa préface, Guy Allard nous apprend « qu'il travaille à l'*Histoire des Chevaliers dauphinois que l'ordre de Saint-Jean de Hierusalem, et celui des Templiers ont eus.* » Cette histoire est restée manuscrite ; elle appartient à la Bibliothèque de Grenoble.

580. — *Nobiliaire de Dauphiné, ou discours historique des familles nobles qui sont en cette province, avec le Blason de leurs Armoiries, par Guy Allard, avocat en Parlement. Se vend à Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, en la rue du Palais. 1671. Avec privilège du Roy. In-12, 8 ff. n. chiff. (le 8^e blanc), 416 pp. et 8 pp. d'additions et errata.*

Cette édition diffère de celle de Robert Philippes, par le feuillet du titre et la disposition des lettres, le fleuron, le nom du libraire qui ont été changés et, de plus, le privilège accordé à Guy Allard, le 15 avril 1671, a remplacé, au verso du titre, le blason aux armes de Salvaing de Boissieu.

581. — *Theses rhetoricæ, ab Orontio Finé de Brianville Briançonnensi propugnatae, in æde sacra collegii Gratianopolitani, societatis Jesu die (6) mensis (7 bris) 1671 (hora 2^a). Gratianopoli, apud Laurentium Gilibert, typographum, prope collegium societatis Jesu. 1671. In-4^o, 20 pp.*

Oronce Finé de Brianville, né à Briançon, vers 1656, entra dans l'Ordre de Cîteaux en 1678, et fut nommé, le 11 février 1688, abbé de Pontigny; il mourut le 30 avril 1708, dans l'abbaye de Chalis (dioc. de Senlis).

582. — *L'état politique de la province de Dauphiné, par Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Grenoble. (Marque de R. Philippes.) A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et marchand libraire, à la place S. André, et à la Grenette au.c Trois Vertus. 1671. Avec permission. 3 vol. in-12.*

T. I^{er}, 23 ff. n. chiff. et 1 f. blanc, 357 pp., 10 ff. n. chiff.

T. II, 1 f. n. chiff., 397 pp., 4 ff. n. chiff.

T. III, 3 ff. n. chiff., 695 pp. + 2 ff. n. chiff.

Les 23 premiers feuillets du t. I^{er} contiennent : épître dédicatoire à Mgr le duc de Lesdiguières ; sonnet de François Boniel au duc de Lesdiguières ; madrigal au même, signé : Alluis, et une table des XIX chapitres de cet ouvrage.

Les pages cartonnées sont : au t. I^{er}, pp. 71, 185, 285, 313. — T. II, pp. 29, 53. — T. 3, p. 461.

Voyez François Champ, 1697, et, pour le supplément (4^e volume), voyez à l'année 1672 et 1697.

583. — *Illibato virginitalis flori B. Aloysio Gonzaga humaniorum litterarum flores humillimus cliens Antonius Bertrand, grationopolitanus D. D. D. Gratianopoli, apud Laurentium Gilibert typographum prope collegium Societatis Jesu. 1671. In-4^o, 31 pp.*

584. — *Les Commentaires de César, nouvelle traduction, tome premier, avec les remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, tirée des Commentaires de César, par le sieur Sanson d'Abeville, géographe du Roy. Suivant la copie imprimée. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche le collège des RR. PP. Jésuites. 1671. Avec permission. In-12.*

T. I^{er}, 30 ff. n. chiff. + 388 et 32 pp.

T. II, 235 pp. pour la fin des Commentaires + 94 pour les Remarques sur la traduction + 13 pp. de table.

585. — CEUVRES DIVERSES. — *Lettre de l'autre monde. — Response. — Lettres galantes. — Responses. — Recueil de poésies. — Le Mariage de l'Amour désintéressé avec l'Amitié généreuse, par M. L. C. D. P. (Le chevalier du Plessis), (René Le Pays). A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et marchand libraire, à la place S. André, et à la Grenette aux Trois Vertus. 1671. In-12.*

Recueil en prose et en vers, de René Le Pays, sieur de Plessis-Villeneuve, chevalier des Ordres de Son Altesse Royale de Savoie, et directeur des Gabelles de Dauphiné et Provence.

586. — *Le Mariage de l'Amour des-intéressé avec l'Amitié généreuse, nouvelle allégorique, avec plusieurs*

autres pièces galantes, par M. L. P. (M. Le Pays). A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et marchand libraire, à la place S. André, et à la Grenette aux Trois Vertus. 1671. In-12, 47 pp.

587. — *Briève méthode pour l'oraison mentale, par le P. Rodolphe, dominicain, traduit de l'Italien par le P. Meney. A Grenoble, Fr. Provensal. 1671. In-12.*

(Catal. des frères Périsset, à Lyon, 1770, n° 4024, p. 233.)

588. — *Israël sous la tente, au sortir de la terre d'Égypte, sermon sur : Exod, XX, 2. Ego sum dominus Deus tuus qui eduxi te de terra Aegypti, de domo servitutis. A Grenoble (sans nom d'imprimeur). 1671. Pet. in-12 de 42 pp.*

Au verso du titre est une dédicace à M. le marquis de Perrinet d'Arzeliers, datée de Grenoble, ce 25 d'octobre 1671, et signée : S. P. S. D. R. M. d. s. E. (Salomon Piffard, sieur du Rif, ministre du saint Evangile, pasteur à l'Albenc).

589. — *Estienne par la patience divine, évesque et prince de Grenoble, etc., à tous les doyens, chanoines, chapitres, prieurs, curez, etc. . . . S. l. n. n. n. d. [Grenoble, Ph. Robert, 1671]. In-4°, 7 pp.*

Lettre pastorale d'Etienne Le Camus, donnée le 9 déc. 1671, confirmant les ordonnances de ses prédécesseurs sur le règlement de vie des ecclésiastiques.

1672

590. — *Estienne par la patience divine, evesque et prince de Grenoble.....* (Nomination d'imprimeur de l'Evêché, en faveur de Robert Philippes, du 1^{er} janvier 1672). S. l. n. n. d. (*Grenoble, R. Philippes, 1672*). In-4°, 2 pp. Voyez aux pièces justificatives.

591. — *Histoire généalogique des familles de Simiane, Boffin, Arces, Morard, Galle, Du Pillhon, Thiennes, Mons, Vaux, Chandieu. Deuxième volume, par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble, et duché de Chamsaur, et généalogiste de Dauphiné.*

A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, et de l'imprimerie de Laurent Gilibert. 1672. Avec privilège du Roy. In-4°, 2 ff. n. chiff. + 236 pp. Avec les armoiries gravées des Simiane, des Boffin, des d'Arces, des Morard.

Le privilège donné à Guy Allard est du 15 avril 1671, et l'achevé d'imprimer, pour la première fois, du 20 septembre 1672.

Dédicace de l'auteur à François de Simiane de la Coste, président au Parlement de Grenoble.

592. — *Histoire généalogique des familles de Simiane, de Boffin, d'Arces, de Morard, de Galle, du Pillhon, de Thiennes, de Mons, de Vaux, de Chandieu. A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, et de l'imprimerie Laurent Gilibert. 1672. In-4°.*

593. — *Histoire généalogique des familles de Simiane, Boffin, Arces, Morard, Galle, Du Pilhon, Thiennes, Mons, Vaux, Chandieu. Deuxième volume, par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble, et duché de Chamsaur, et généalogiste de Dauphiné. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1672. In-4^o, 8 ff. n. chiff. + 224 pp., et 1 f. n. chiff. d'errata, blasons.*

Dédicace à M. François de Simiane de la Coste, président au Parlement de Grenoble.

594. — *Advis donnez aux confesseurs, par saint Charles Borromée, archevêque de Milan, imprimé par le commandement de Mgr l'évêque de Grenoble. A Grenoble, chez François Provençal, marchand libraire, rue du Palais. S. d. (1672). In-12, 89 pp., la dernière n. chiff. + 16 pp. pour : « registre de l'estat des âmes, et règlement pour les maistres d'escole. »*

595. — *Addition aux instructions des confesseurs, qui contient des advis particuliers pour les curez, imprimé par le commandement de Mgr l'évêque et prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provençal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1672. In-12, 96 pp.*

Ce petit volume contient les instructions de saint Charles Borromée, et, à la p. 52, une lettre de saint François Xavier au Père Gaspard Barzé, de Goa, cc 7 avril 1549.

596. — *Supplement à l'estat politique du pays de Dauphiné, de Nicolas Chorier, par lequel plusieurs choses*

importantes sont rectifiées, ajoutées, retranchées, par lui-mesme. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, à la place S. André. 1672. Avec permission. In-12, 14 ff. n. chiff., 360 pp. + 1 f. n. chiff.

7 ff. n. chiff. contiennent une pièce de vers latins de Chorier à François du Gué.

597. — *Sermons prononcez en Languedoc et Dauphiné. — Se vendent à Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur, rue Brocherie. 1673. (Faux titre).*

Sermon sur le verset 28 du chapitre XX du livre des Actes des Apôtres : « Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques... », prononcé par René Berthau, ministre de l'Évangile dans l'Église réformée de Montpellier, à l'imposition des mains, de M. Pérol. A Grenoble, pour François Bourly, marchand libraire à Montpellier. 1672. In-8°, 104 pp.

Ce recueil contient, de plus : Sermon de Ch. Icard, et un sermon prononcé à Gap, à l'ouverture du synode.

598. — *Description et relation fidèle de la nature, propriétés et usage de la fontaine minérale nouvellement découverte au terroir de la ville de Dye, par P. Terrasson, docteur en médecine. A Grenoble, chez Edoüard R. Dumon, imprimeur, à l'entrée de la rue Brocherie. 1672. In-8°, 3 ff. n. chiff. + 70 pp.*

Dédicace à François de Bonne, gouverneur du Dauphiné.

Paul Terrasson nous apprend, p. 59, que c'est aux pressantes sollicitations de sa parente Jeanne Terrasson, qu'il fit imprimer ce mémoire. Il cite, pp. 36 à 46, de

nombreux cas de guérisons produits par l'emploi de ces eaux : « le fils du président Du Cros ; le R. P. Louis Pétremant, gardien du couvent de Saint-François de Die ; le R. P. Nicolas de Gauverit ; le R. P. Antoine Bueis ; M^{me} de Saint-Ferréol, supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Die ; le sieur Fiquel, imprimeur de l'Académie de Die ; Borel, avocat ; le capitaine Dupuy ; le sieur André, régent de septième au collège de Die ; M. Trabaud, curé de cette ville, ainsi que l'abbé Du Pillon, chanoine de N.-D. de Die, etc., etc. — Il termine, p. 61, par des « Remarques sur le traité de la nature, vertus et qualitez de nostre fontaine (de Th. Terrisse), imprimé à Dye, chez J. Fiquel. » Ce petit livre est extrêmement rare.

599. — *Avis pour les curez, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques du diocèse de Grenoble. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire ordinaire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évêque et prince de Grenoble, à la place S. André, aux Trois-Vertus. 1672. In-12, 56 pp.*

600. — *Ordonnances synodales, avec le prosne, pour le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux (par Claude Rufier, évêque de Saint-Paul, du 2 mars 1666). (Marque de Philippes.) A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur ordinaire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évêque et prince de Grenoble, et du Séminaire, à la place Saint-André, aux Trois-Vertus. 1672. In-8°, 120 pp.*

601. — *Histoire généalogique des familles de Bonne, de Créquy, de Blanchefort, d'Agout, de Vesc, de Montlor,*

de Maubec et de Montauban, par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble et duché de Chamsaur, et généalogiste de Dauphiné (T. I^{er}). A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1672. Avec privilège du Roy. In-4^o, 8 ff. n. chiff. + 224 pp. + 1 f. n. chiff., errata (blasons).

Dédicace de l'auteur à François de Bonne, gouverneur du Dauphiné.

Préface : *Tetrastichon* [2] et *Heptastichon*, par Denys de Salvaing de Boissieu. — *Guidoni Allardo eximio genealogo*, par Antoine Boniel de Catilhon, avocat général. Enfin, *Decastichon*, G. Allardo, de François Boniel, prieur de Treffort.

Le privilège est du 15 avril 1671, et l'achevé d'imprimer du 4 juin 1672.

Des exemplaires portent le même titre, avec ces adresses : A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais, et de l'imprimerie de Laurent Gilibert. 1672. Avec privilège du Roy.

A Grenoble, chez Ph. Charvys.

602. — *Abrégé de la Vie de S. François de Borgia, premièrement duc de Gandie, et puis général de la Compagnie de Jésus, canonisé par le pape Clément X, le 21 d'avril de l'année 1671* (par Nicolas Talon, jésuite). A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur, demeurant rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1672. Avec permission, privilège et approbation. In-12, 159 pp. + 1 p. d'approb. (Bibl. de M. E. Chaper.)

603. — *Ratramne, autrement Bertram, prestre du corps et du sang du Seigneur, en latin et en françois.* (Chiffre de Nicolas.) *Se vendent à Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais.* 1672. In-8°, 73 pp. *avertissement* + 113 pp.

Cette traduction est de Marc-Antoine de la Bastide.

604. — *Le Compartiment historique et céleste, divisé en trois parties* (par François de Vinay). *A Grenoble, chez P. Fremon, imprim. du Roy, pour de (sic) Monseigneur le duc de Lesdiguières et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Chenoise, à l'hostel de Chevrières.* 1672. *Avec permission et approbation.* In-12, 7 ff. n. chiff. et 175 pp.

Dédicace de l'auteur à M. de Ponnat de Garcin, seigneur de Combes, coseigneur de Seissins, conseiller du Roy et maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes de Dauphiné.

Aux pp. 67, 71, 86 et 92, on trouve la description de la maison de campagne de M. de Ponnat à Seyssins.

François de Vinay naquit à Grenoble, le 23 mai 1627; il avait épousé, le 3 août 1661, Louise Guirinand, fille de Pierre, procureur au Parlement, et de Jacquenaz Mary. Il était fils de Léonard Vinay et de Claudine de Jacquelin.

605. — *Recueil de prières pour les malades, par François Pillion, prestre natif de la ville et duché d'Alençon, curé de la ville de Nions en Dauphiné.* Grenoble, A. Galle. 1672. In-16 (2^e édition). (D'après M. Lacroix, *Bullet. de la Soc. d'archéol. de la Drôme*, liv. 66, p. 330.)

1673

606. — *Saint Bernard, de la considération au pape Eugène, par le commandement de Monseigneur l'illustriss. et révérend. évesque et prince de Grenoble.* (Marque de Philippes.) A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire de Mondit, seigneur, demeurant à la place S. André, aux Trois-Vertus. 1673. In-8°, 4 ff. n. chiff. + 251 pp. et 5 pp. n. chiff. pour la table.

Texte latin et français en regard.

607. — *Le faut rendre compte qui est le pis, poeme en forme de dialogue, où le seigneur fait rendre compte à ses serviteurs, suivant la parole de l'Evangile en S. Matt., C. 25, V. 14, par M^e Christophle Bonnet, prestre et curé, au Mont-S.-Martin.* A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy, et de M. le duc de Lesdiguières. 1673. Pet. in-12 de 8 ff. n. chiff., 250 pp., et 1 f. pour les approbations. Volume extrêmement rare qui contient un sonnet signé : Dupille, doct. en théologie.

(Bibl. de M. E. Chaper.)

Autre édition, ou plutôt changement de titre, avec cette adresse : « *Se rendent à Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur, rue Chenoise, en l'hostel de Chevrières, 1673.* »

608. — *L'accommodement de l'Esprit et du cœur* (par J. Alluis), *seconde edition, reveue, corrigée et augmentée de nouveau par l'auteur.* A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire, proche les RR. PP. de la Compagnie de Jésus. 1673. In-12, 10 ff. n. chiff. + 50 pp.

609. — *Atrium juris canonici per quæsitæ et responsa traditum, authore Francisco de Thyerry Hiberno Corcagiensi, juris utriusq.; doctore professore, et in suprema Delphinatus curia, in nobile advocatorum seminarium relato. Gratianopoli, apud R. Philippes, typographum et bibliopolam illustriss. et reverend. Episcopi et principis Gratianopolitani in platea Sancti Andreæ, ad insigne Trium Virtutum. 1673. Cum approbatione et permissione.* In-12, 7 ff. n. chiff. + 360 pp.

Dédicace de l'auteur à Etienne Le Camus, évêque de Grenoble.

Aux 6^e et 7^e ff. pièces de vers latins en l'honneur du même Prélat: anagramme, épigramme, etc. La f. 7^e est ornée des armes de l'évêque; les approbations, du 10 mars 1673, sont signées Marc de Berulle et Michel Martin.

610. — *Les Victoires du Roy, sur les estats de Hollande, en l'année 1672, par P. Corneille. Sur la copie imprimée à Paris, avec permission, à Grenoble, chez L. Gilbert, imprimeur, proche les RR. PP. Jésuites. 1673.* Pet. in-12 de 40 pp.

Les 21 premières pages sont occupées par le poème de Corneille; la p. 22 est blanche; de la p. 23 à la p. 40, un poème en vers latins adressé à Louis XIV (*Post expeditionem Batavicam*), par Charles de la Rue, jésuite.

611. — *Ratramne, autrement Bertram, prestre du corps et du Sang du Seigneur, en latin et en françois.* (Traduction de Marc-Antoine de la Bastide.) *A Rouen, et se vendent à Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur,*

rue Brocherie, près la place Mal-Conseil. 1673. In-12 de 84 pp. pour l'avertissement, 1 f. n. chiff. et 122 pp.

(Bibl. de M. E. Chaper.)

612. — *Zizimi, prince ottoman, amoureux de Philippine Helene de Sassenage, histoire dauphinoise.* (Initiales entrelacées de Nicolas.) *A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1673. Avec privilège. In-12, 11 ff. n. chiff. dont un blanc + 382 pp. et 1 p. pour l'extrait du privilège.*

Dédicace à M. d'Avrilly (Pierre Larcher, conseiller du Roi en tous sçs conseils), signée : L. P. A. (Le Président Allard.) La permission d'imprimer est du 15 juillet 1673.

Voici deux curieuses lettres de Guy Allard, au sujet de la publication de *Zizimi* :

A Pernon (1),

« Je suis fâché que mon livre ait paru à Lyon en d'autres mains que les vostres, et celuy qui l'a fait imprimer m'a fait grand tort de n'avoir pas préparé jusques à hier les exemplaires qu'il devait me donner, parce que je n'ai pu, auparavant, vous envoyer celuy que je vous ai promis, et que vous avez eu raison d'attendre il y a long-temps ; enfin, je vous l'envoie par le messenger. Vous y trouverez un léger portrait de l'aimable Pernon en la page 347, soubz le nom de Georgette de Montchenu, et vous pourrez, dans la 307^e, lire une lettre qui est la première que j'ai eu l'honneur de vous escrire (25 avril 1673). J'ay voulu, par là, immortaliser quelques qualitez de celles de ma bonne amie, et consacrer au temple de Mémoire

(1) Mademoiselle Sauge, nièce de l'abbé Bertin.

les premières marques que je lui ay données de mon souvenir. Je ne scay si ce petit ouvrage sera de vostre goust et s'il aura le bonheur de vous plaire. Vous m'en direz vostre sentiment. Je seray extremement content s'il peut vous divertir et vous faire oublier vos douleurs... (1) (23 août 1673).

A Monsieur d'Aurilly, conseiller du Roi en ses conseils
(26 déc. 1673).

... *Zizim* n'est pas mal receu en cette province, mais je suis bien plus glorieux de ce qu'il n'a pas desplu à Paris, et qu'il a eu le bonheur de divertir Madame la duchesse de Sully et Madame la comtesse de Guiche, que de tout l'encens de notre province. J'appréhende pourtant que tout cet avantage ne me vienne plutôt du mecenas que de l'ouvrage, et que l'on ne respecte plutôt vostre nom qu'une histoire ancienne écrite par un Provincial. Ainsy, je dois vous en avoir toute l'obligation... (1).

613. — *Histoire des amours du prince Zizimi et de Philippine-Hélène de Sassenage* (par Guy Allard). *Grenoble, J. Nicolas. 1673. In-12* (Barbier, *Dic. des Anonymes*, n° 7809).

(C'est l'édition de 1672 avec un nouveau titre.)

1674

614. — *Histoire de Dauphiné abrégée, pour Monseigneur le Dauphin* (par Nic. Chorier). *A Grenoble, chez*

(1) Ms. de G. Allard, Bibl. de Grenoble, U. n° 496, f° 33.

(2) Guy Allard, *Recueil de Lettres*. (Bibl. de Grenoble, U. n° 496, p. 49.)

Philippe Charvys, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. Avec privilège du Roy. 2 vol. in-12. 1^{er} vol., 20 ff. n. chiff. (les ff. 19 et 20 sont tirées sur un papier beaucoup plus fort que les autres) + 218 pp.; 2^e vol., 377 pp. + 2 pp. de privilège et 1 p. blanche.

Autre édition (2^e). Tout à fait différente de la première comme caractères, fleurons, composition des pages, etc. 18 ff. n. chiff., 314 pp. et 375 + 3 pp. d'errata. Les pages 101 à 108 forment des tableaux généalogiques des Dauphins.

On reconnaît immédiatement la 2^e édition à ce qu'elle n'a pas d'errata ; le nombre des pages est de 318 et 377 au lieu de 314 et 375, et, sur le titre, les *U* de la première édition sont remplacés par des *u* ordinaires. Les tableaux de la 1^{re} édition ont servi pour la 2^e. On s'en aperçoit à une erreur de pagination. En outre, les erreurs des errata de la 1^{re} ont été corrigées dans cette seconde, qui est beaucoup plus rare.

Cet ouvrage est dédié à Mgr le Dauphin, et contient une pièce de vers à la louange de Chorier, par son ami Franç. Boniel, prieur de Treffort, datée de janv. 1674.

615. — *Reglemens des conférences ecclésiastiques ordonnez par Monseigneur l'Evesque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. In-12, 21 pp.*

616. — *Ordonnance de Monseigneur le cardinal Grimaldy, archevesque d'Aix, receue et autorisée pour le diocèse de Grenoble, dans le synode tenu à Grenoble, le 17 may 1674. Cas ordinaires auxquels les confesseurs doivent refuser ou différer l'absolution. A Grenoble,*

chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble. S. d. (1674). In-^o, placard. (En tête les armes de M. Le Camus.)

617. — *Instructions familières sur le sacrement de confirmation, imprimées par commandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. In-12, 12 pp.*

618. — *Reglemens pour les archiprestres ruraux du diocèse de Grenoble (par Etienne Le Camus, évêque de Grenoble, du 18 avril 1674). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. In-12, 21 pp.*

619. — *Reglemens des conférences ecclésiastiques, ordonnez par Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (Etienne Le Camus). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. (Du 18 avril 1674.) — In-12, 21 pp.*

620. — *Sujets de doctrine pour les conférences ecclésiastiques sur le Sacrement de Pénitence. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, en la rue du Palais. 1674. In-12, 21 pp.*

621. — *Dissertation en médecine et décision des questions agitées en faveur des femmes enceintes et accouchées. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1674. In-4^o, 21 pp.*

1675

622. — *Les regles de la sainte Confrerie des Agonizans, avec les exercices spirituels qu'elle pratique. 3^e édition, reveüe et corrigée.* (Petit bois reprès. le Christ en croix.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble. 1675. Avec approbation.* In-12, 4 ff. n. chiff. + 39 pp.

Cette confrérie existait dans l'église Saint-André de Grenoble. Elle fut approuvée par Pierre Scarron, évêque de Grenoble, le 21 octobre 1656.

623. — *Sujets de doctrine pour les conferences ecclésiastiques du diocèse de Grenoble, sur le sacrement du mariage, pour l'année 1675 et 1676.* (Par Etienne Le Camus, évêque de Grenoble.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble, et du clergé, rue du Palais. 1675. In-12, 24 pp.*

624. — *Méditations sur l'histoire de la concorde des Evangiles, par M. F. D. D. S.* (Mathieu Feydau, docteur de Sorbonne.) *Divisées en deux volumes.* (Petite grav. sur bois représentant le couronnement de la Vierge.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble. 1675. Avec approbation et permission.* 2 vol. in-12.

1^{er} vol., 8 ff. n. chiff. + 462 pp.

2^e vol., 6 ff. n. chiff. + 478 pp. — Le titre porte en plus pour l'adresse du libraire : *rue du Palais* et la même date.

625. — *Tarif ou tables proportionnelles, pour les intérêts au denier 10, 12, 14, 15, 16, 18 et 20, par an, par mois et par jour... Avec un petit abrégé de la différence des mesures et de quelques anciennes monnoyes, par Maître Charles Roy, syndic et doyen des maistres-escrivains de la ville de Grenoble. A Grenoble, chez Philippes Charvys, marchand libraire, rue du Palais. 1675. Avec privilège. In-4^o, 36 pp.*

2^e édition. Sans la dédicace et l'avis au lecteur, de la première qui est de 1663.

626. — *Ordonnances du Roy portant reglement pour le logement et payement de la gendarmerie, cavalerie légère et dragons, pendant l'hyver prochain. Du 10 octobre 1675, à Versailles. A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy pour Monseigneur le duc de Lesdiguières, rue Chenoise, en l'hôtel de Chevrières. 1675. In-4^o, 8 pp.*

627. — *Entretiens sur les questions décidées dans la nouvelle dissertation en médecine. A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy pour Monseigneur le duc de Lesdiguières, et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Chenoise. 1675. In-4^o, 21 pp.*

C'est une réponse à la *Dissertation en médecine en faveur des femmes enceintes* publiée chez Laurent Gilibert en 1674. Il a été publié à ce sujet une autre brochure intitulée : *Response à une lettre écrite sur les questions agitées par un manuscrit, et par deux imprimez, au sujet*

des femmes accouchées. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, P. Fremon.) In-4°, 46 pp.

628. — *L'apologie du lys des estangs, communement appelé Nymphaea, ou la verité reconnue en bonne médecine, sur les entretiens courans.* (Par Monin, médecin de Grenoble.)

A la fin : *Achevé d'imprimer chez I. Petit, ce 12 février 1685.* In-4°, 24 pp.

Louis Monin, docteur en médecine, agrégé au collège de Grenoble, mourut en cette ville, le 12 déc. 1718, à l'âge de 87 ans.

629. — *Dissertation sur les commandes des abbayes : Au Roy, par un abbé commandataire.* (Nicolas Chorier.) S. l. (Grenoble). 1675. In-12, 4 ff. n. chiff., 491 pp.

Attribué par *Barbier* à *Cholier*, avocat, avec renvoi à l'édition in-12 des *Mém. de Marrolles*, t. III, p. 259, où on lit par erreur *Cholier* au lieu de *Chorier*.

En septembre 1674, Chorier passa quelques mois à Lyon. Claude Basset, secrétaire de l'archevêché, un de ses amis, lui apporta *L'Abbé commendataire de François Delfau*, publié sous le nom de l'abbé des *Bois-Francs*. Chorier fit cette réfutation qu'il publia en mars de l'année suivante.

630. — *Les Vies de François de Beaumont, baron des Adrets, de Charles Dupuy, seigneur de Montbrun, et de Soffrey de Calignon, chancelier de Navarre, par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Graisivodan et duché de Chamsaur.* (Lettres entrelacées de Nicolas.) A Grenoble, chez Jean Nicolas, marchand

libraire, rue du Palais. 1675. In-12, 6 ff. n. chiff. + 91 + 91 + 66 pp. Chaque vie a une pagination séparée.

Autre. — Changement de titre avec la date 1676.

A l'article Soffrey de Calignon, Guy Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, p. 54, s'exprime ainsi : « J'ai composé l'histoire de sa vie que j'ay donnée au public. » Une note manuscrite du temps, placée en marge de cet ouvrage, nous donne cette curieuse indication : « Cela est faux, c'est M. Videt qui l'avoit composée et feu M. de Lionne, doyen de la Chambre des Comptes, me l'avoit prêtée manuscrite, qu'Allard a fait imprimer sous son nom. »

1676

631. — *Traité du Saint Sacrement de l'Eucharistie qui explique le vray sens des paroles de l'institution de ce mystère de nôtre foy... Par André Vial, ministre à Ganges.* (Marque de Nicolas.)

Se vendent à Grenoble, chez Jean Nicolas, libraire, rue du Palais. 1676. In-12, 18 ff. n. chiff. + 346 + 6 ff. n. chiff. pour les tables, errata et approbations.

Dédicace de l'auteur à M. de Masclary, conseiller, ministre du Roi, datée de Ganges, le 23 mars 1676. Ce volume a été imprimé par Antoine Verdier, dont on trouve la marque *Au Soleil* aux pp. 245 et 319.

André Vial présenta cet ouvrage au synode de Saint André de Valborgne, qui, sur le rapport d'Antoine Boutin, ministre à Alais ; Charles Grougnot, ministre à Aulac, et

Pierre Du Cros, ministre à Manoublet, lui permit de le faire imprimer : (1^{er} juillet 1673).

Il parut à Grenoble, sous le titre que nous venons de donner.

632. — *Traité des maladies du temps, où l'auteur explique en général les causes des pleuresies, fievres catharales et autres qui ont régné cet hyver, conformes à la propriété du temps et de la saison, et qui regnent à présent, à cause de quelques dependences qu'elles ont des corps superieurs.*

Il resout la difficulté des saignées en ces maladies courantes.

Il décide encore la question très difficile, s'il faut saigner au bras ou au pied les femmes atteintes de ces maux, pendant le flux de leurs mois ou de leurs lochies.

Il combat et détruit l'opinion de la circulation universelle du sang.

Ensuite, il décrit en général la nature, causes et effets des fievres véritablement malignes qui règnent à présent. et propose la méthode très facile de les guérir.

Par A. Gigard, docteur en médecine.

A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseign^r le duc de Lesdiguières et Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Chenoise, en l'Hostel de Chevrières. 1676. In-4^o.

5 ff. n. chiff., comprenant le titre, la dédicace de l'auteur « à Messeigneurs du Parlement de Dauphiné, l'avis au lecteur, » qu'il termine ainsi : « Mon langage corrompu, à cause de ma longue absence hors du Royaume, choquera les oreilles délicates; j'espère d'être excusé

par ceux qui désirent des effets auxquels j'ay tasché de m'attacher plus qu'aux paroles. »

+ 44 pp.

A la p. 35, A. Gigard nous apprend qu'il écrivit : « il y a quelques années, à la fin d'un livre de consultes, que je mis au jour un traité de maladies malignes conformes à celles qui règnent à présent, intitulé : *Avis général touchant la nature, cause et effets des fièvres malignes, et de la manière qu'il faut les traiter.* »

A la p. 44, il s'exprime ainsi : « Au reste, il est seur que, pour connoistre et guérir parfaitement les maladies astrales, il faut se servir des lumières de l'astrologie, qui a esté l'étoile polaire du sieur Louis Gigard, pour les extirper, en tous les lieux où ses ordonnances sont arrivées : sans cette guide, aucun n'en viendra jamais à bout. »

Notre auteur appartenait à une famille de médecins grenoblois, dont on trouve Henri Gigard, docteur en médecine et agrégé du collège de Grenoble, en 1673, et son frère Jean-Louis, aussi médecin, qui mourut en cette ville le 4 fév. 1706.

633. — *Sujets de doctrine pour les conférences ecclésiastiques du diocèse de Grenoble, sur les censures et irregularitez, pour l'année 1676 et 1677* (par Etienne Le Camus). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustriss. et reverendiss. Evesque et Prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1676. In-12, 24 pp.

634. — *Censure du livre intitulé : « Eclaircissement sur le légitime commerce des intérêts, » composé par le*

P. André de Colonia, minime (Grenoble, 17 fév. 1676) (par Etienne Le Camus). *A Grenoble, chez Fr. Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illust. et rev. Evêque et Prince de Grenoble.* In-f°, placard. (En tête, les armes de Le Camus.)

635. — *Examen de conscience pour les ecclésiastiques, imprimé par le commandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de mondit seigneur, en la rue du Palais.* 1676. In-12, 48 pp.

636. — *Première (et seconde) lettre pastorale de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évêque d'Arras (Guy de Rochechouart) aux pasteurs, vicaires et confesseurs de son diocèse, touchant l'administration des sacrements de Pénitence.* 3^e édition. *Imprimé par le commandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, en la rue du Palais.* 1676. In-12, 90 pp.

637. — *Les amours d'Abelard et d'Heloyse* (par Alluis). *A l'Aube-pin, pour Louis Nicolas.* 1676. In-12, 6 ff. n. chiff. + 128 pp.

638. — *Statuts publiez dans le synode tenu à Grenoble, le 22 d'avril 1676, par Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble* (E. Le Camus). *A la fin : A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur (sic) l'Evêque et Prince de Grenoble, en la rue du Palais.* S. d. (1676). In-4°, 7 pp.

639. — *Pastorale et tragicomédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à Mgr le président Pourroy. A Grenoble, chez Edouard R. Dumon, imprimeur, rue Brocherie, près la place Mal-Conseil. 1676. Avec permission. Pet. in-8°, 127 pp.*

Edition d'une jolie exécution typographique; elle est précédée d'un avertissement de l'éditeur R. Dumon. (*Catal. de la Bibl. Solcinne.*)

640. — *Mémoire du procez extraordinaire contre la dame de Brinvilliers, exécutée par arrest du Parlement de Paris, le 17 de juillet 1676, ensemble l'arrest donné contre ladite dame de Brinvilliers. Sur la copie imprimée à Paris, et se vendent à Grenoble, chez la veuve d'Antoine Verdier, imprimeur et libraire du Roy et de la Cour de Parlement, en la salle du Palais et à la place Saint-André. 1676. In-4°, 1 f. pour le titre + 8 pp. à 2 col.*

641. — *Notables arrests de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, recueillis par M^e Jean-Guy Basset, advocat consistorial en lad. Cour, divisez en neuf livres, tome II. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1676. In-f°. Titre rouge et noir. Port. in-f° de J.-G. Basset, signé : Gilibert, fec. Basset est en robe, buste de 3/4; D. Dans un ovale, au-dessous duquel sont quatre vers latins de Chorier.*

20 ff. n. chiff. + 534 pp. + 1 p. chiffrée, 531 + 13 ff. n. chiff. pour la table des matières.

Nous croyons les mots : « *Tome II* » qu'on lit sur ce volume, imprimés après coup, ou plutôt, comme on ne

peut distinguer la trace d'une impression à la main, nous croyons le titre refait pour y mettre ces mots et l'ajouter à l'ouvrage qui a bien été publié complet en un seul volume. Il y a des exemplaires où la p. 531 se trouve deux fois à des états différents. Cela provient de ce que l'on s'est aperçu qu'on avait oublié un chapitre lorsque la dernière page 531 du texte était déjà imprimée; on a ajouté le chapitre comme carton et cela a donné les pp. 531, 532, 533 et 534, que l'on a substituées à l'ancienne dernière page.

La première page de la dédicace a été cartonnée dans cette édition.

642. — *Le Jeu de l'Homme. Sur l'imprimé. A Grenoble, chez Jean Nicolas, à la rue du Palais, et se vend à Lyon, chez Jean-Baptiste de Ville. S. d. (1676). Pet. in-42, 45 pp.*

643. — *La vieille Lavandière de Grenoble, représentée en un ballet, revue et corrigée par l'auteur. (Laurent, de Briançon.) A Grenoble, pour Jean Nicolas, marchand libraire, à l'Enseigne de la Palme. S. d. (1676?). In-4°. (Bibl. Nat.)*

644. — *Relation de ce qui s'est fait et passé à l'arrivée de Madame la Duchesse de Sault dans la ville de Grenoble, le seizième de septembre mil six cents septante-six, par le sieur François Boniel P. de Treffort. (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez André Galle et Robert Philippe, imprimeurs et libraires. 1676. In-4°, 3 ff. n. chiff. + 55 pp.*

Dédicace à Madame la Duchesse de Retz, mère de la

duchesse de Sault (Marguerite de Gondy), par F. Boniel, datée de Grenoble, 1^{er} nov. 1676.

Boniel nous apprend, p. 26, que les arcs de triomphe furent peints par Toussaint Larjot, peintre de la ville de Grenoble, « de qui les ouvrages éclatent dans les églises, assisté de Philippe Agnès, honneste homme de mesme dans son art merveilleux ». Il passe en revue tous les personnages qui furent présentés et qui prononcèrent des discours à la duchesse. Il nous fait connaître le talent de M. Guignier, peintre et quatrième consul, qui venait d'achever les portraits « de M^{me} la Duchesse de Sault, de la charmante spirituelle M^{me} Mistral, de la toute bien faite M^{me} du Bouchage, et celuy de la modeste et gracieuse fille la D^{lle} Roux l'ainée. »

Il donne, à la p. 38, les vers récités par M. Baudet, premier secrétaire civil du Parlement de Dauphiné, et les membres du clergé qui lui furent présentés : M. de Pizieux, doyen du chapitre N.-Dame ; M. Moret, prévôt de Saint-André ; le R. P. Laurent Vallier, prieur des Dominicains ; le R. P. Louis Lafortest, correcteur des Minimes de la Plaine ; le R. P. Michel-Ange, religieux de Saint-François ; le R. P. Martin, supérieur du couvent de Sainte-Claire ; le P. Pierre Guerin, recteur du collège de la Compagnie de Jésus ; le R. P. Berard, gardien des Récollets ; le R. P. Natal de Pointières, grenoblois ; le R. P. Mansuet de S. Hélène, prieur des Augustins déchaussés ; le R. P. Mathieu du Saint-Esprit, prieur des Carmes déchaussés ; le R. P. Severin de la Vigne, prieur de l'Hôtel-Dieu ; enfin M. de la Mirande, supérieur des prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, etc.

645. — *Constitutiones Urbanæ fratrum ord. Min. conv. S. Francisci.*

A la fin : *Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam. 1676. In-12, 334 pp. et 13 ff. n. chiff. pour l'index, beau frontispice gravé par Gilibert. A la p. 20, une gravure représentant les « Stemmata religionis », c'est-à-dire les armes et les sceaux des Frères Mineurs conventuels. Celui du milieu est soutenu par deux anges. Au bas on lit : « Gilibert Fec. »*

Belle édition en caractères elzéviriens.

646. — *Traicté de la precaution et guerison de la peste, dédié à Mgr le Mareschal de Créqui, par noble Pierre de Vège, docteur en medecine. Grenoble, J. Nicolas. S. d. (1676). Pet. in-8°.*

(D'après le *Catalogue de la Bibl. de M. Randin, de Lyon, n° 793.*)

M. E. Chaper possède dans sa bibliothèque un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Petri de Vege, Gratianopolitani medici Tractatus duo : 1° Pestes.....; 2° Puz doymaticorum cum sparpyrius. Coloniae Allobrogum. J. de Tournes. 1628. In-24, 72 pp.*

1677

647. — *Oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur Messire François de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté dans la province de Dauphiné,*

prononcée à Grenoble dans l'église cathédrale de Notre Dame, le 21 janvier 1677. Par Messire Laurent de Bressac, docteur en théologie, conseiller et aumônier du Roy. A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur de l'Hôtel de Ville, proche le Grand-Puys. 1677. Avec permission. In-12, 55 pp.

648. — *Poesies chretiennes sur les mystères et sur les devoirs de la religion auxquelles ont esté ajoutées quelques pièces sur diverses personnes illustres, par le sieur de la Rolandière. (Benjamin Marin, de Chatenay.) A Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur et libraire, rue Brocherie, près la place Mal-Conseil. 1677. In-4^e, 4 ff. n. chiff. + 44 pp. Les deux approbations datées de Grenoble, le 7 mars 1675, sont signées: l'une, P. S. (Pierre Saurin, ministre à Grenoble); la seconde, A. V. M. à G. (Alexandre Vigne, ministre à Grenoble).*

649. — *Conferences ecclesiastiques des années 1677 et 1678 du sacrement de l'Eucharistie et du sacrifice de la messe au mois de may. (Par E. Le Camus.) A Grenoble, chez F. Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble, rue du Palais. S. d. (1677) In-12, 24 pp.*

650. — *Ratio missarum (et) Rubricæ generalis. Gratianopoli, apud Franciscum Provensal, bibliopolam et typographum illustrissimum et reverendissimum episcopi et principis Gratianopolis, in vico Pulatii. 1677. 6^d in-f^o, placard encadré.*

651. — *Divers traittez du droit, contenant plusieurs questions fort singulières, et de l'invention de l'auteur, avec la decision de plusieurs autres qui sont le plus contestées entre les scavans du siècle, par M. André Beraud, docteur et ancien advocat consultant ès cours de Nismes. (Marque de Dumon.) Imprimé à Grenoble, chez Edoüard R. Dumon ; et se vendent à Nismes, chez Pierre Roquette, marchand libraire. 1677. In-4^o, 16 ff. n. chiff. pour le titre, l'errata, la dédicace à Fr. de Rochemaure, la préface, la table et 3 pièces de vers + 395 + 34 ff. n. chiff. pour les tables.*

A la p. 295, un nouveau titre différent du premier par l'adresse du libraire et la date : *A Grenoble, chez Edouard R. Dumon, imprimeur, rue Brocherie, près la place Mal-Consail. 1676. Avec privilège.*

652. — *Le chemin du vrai chrétien, par P. Gaillard, doct. en théologie. Grenoble, J. Nicolas. 1677. In-12.*

D'après le catalogue de livres qui se trouvent à Lyon chez les Frères Perisse. Lyon (vers 1770), p. 47, n^o 791.

Ce petit livre est cité par A. Rochas dans sa *Biog. du Dauphiné*, mais sans nous faire connaître le format ni le lieu d'impression.

Pierre Gaillard, conseiller et aumônier du Roi, chanoine de N.-D. de Gap, naquit à Grenoble. Il était fils de Jean-Baptiste Gaillard, conseiller du Roi, maire de Goncelin, et de Guillaumette Charneil. Son frère Jacques, secrétaire en la Chambre des Comptes de Dauphiné, épousa, le 28 juillet 1699, à Grenoble, Magdeleine Borel.

653. — *La province de Dauphiné à Monseigneur le duc de Lesdiguières, pair de France, son gouverneur. Grenoble, V^e A. Verdier. S. d. (1677). In-4^o.*

Pièce signée : L. P. A. (Le président Allard.)

654. — *La Cour de la Reine du Saint Rosaire avec l'abrégé du triple Rosaire, contenant l'explication des quinze mystères, par forme d'oraison jaculatoire, très courte et fort profitable pour le dire, soit en particulier, soit en public. A Grenoble, chez L. Gilibert, imprimeur, proche les RR. PP. Jésuites. 1677. In-f^o. Placard.*

Gravure représentant le Rosaire, sig. : Gilibert, fec.

1678

655. — *Sujets de doctrine pour les conférences ecclésiastiques du diocèse de Grenoble, sur les sacrements en général, pour les années 1678 et 1679. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur V'illustr. et rever. évesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1678. In-12, 24 pp.*

656. — *Factum circa propositiones libri cui titulus: « Le Miroir de la piété chrétienne, où l'on considère avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la prédestination et de la grâce de Dieu ; et leur alliance avec la liberté de la créature, par Flore de Sainte-Foy. (D. Gerberon.) A Liège, chez Pierre Bonnard. 1677. » Ex quibus fideliter extractis, et collectis.*

collatisque cum Jansenianâ doctrinâ, clarè patet... Authore D. Andrea Sanguin, præbitero canonico theologo ecclesiæ collegiatæ et regiæ Sancti Andreæ Gratianopolis.

Gratianopoli, typis Claudii Faure, bibliopolæ, in foro Mali-Consilii. 1678. Cum approbatione et permissu. In-fº, 1 f. n. chiff. pour le titre + 27 pp. + 1 f. n. chiff. approb.

Condamné par lettres d'Etienne Le Camus du 8 sept. 1678, comme libelle *scandaleux, séditeux, téméraire et calomnieux !!*

657.— *Factum circa propositiones libri cui titulus : « Le Miroir de la piété chretienne... par Flore de Sainte Foy. (D. Gerberon.) A Liège, chez Pierre Bonnard. 1677. » Ex quibus fideliter extractis, et collectis collatisque cum Jansenianâ doctrinâ, clarè patet, ... tribus columnis digestum opus, Authore D. Andrea Sanguin, præbitero canonico theologo ecclesiæ collegiatæ et regiæ sancti Andreæ Gratianopolis. Gratianopoli, typis Claudii Faure, bibliopolæ, in foro Mali-Consilii. 1678. Cum approbatione et permissu. In-4º, 2 ff. n. chiff. + 44 pp.*

Les approbations sont de Marc de Berulle, doc. professeur en théol. de l'ordre des Frères Mineurs conventuels de S. François, et de Michel l'Ange, définitiveur de l'ordre des Mineurs conventuels de S. François, à Grenoble, le 18 juillet 1678.

Impression sur 3 colonnes de la p. 4 à 38.

P. 43: *Appendix extractum ex thesibus propugnatis Gratianopoli, die 29 augusti anno 1677.*

Il termine par cette tirade :

Vide lector, et ingemisco, quousque proruperit hære-

tica licentia. Vide quem sequaris? An ecclesiam et Augustinum? An calvinum et fautores? Vide utra sententia sit catholica, an hæretica? An Augustinianâ an quæ continetur in Thesi? Hæc nimirum exposcunt justæ censurae severitatem.

658. — *Censures de Monseigneur l'illustrissime evesque et prince de Grenoble, contre un livre qui a pour titre: « Le Miroir de la piété chrétienne. » A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1678. In-4°, 3 pp.*

659.— *Censures du Miroir de la piété chrestienne (par Flore de Sainte Foy, pseud. de D. Gerberon), et d'un livret qui a pour titre: Factum circa, etc. (de M. Sanguin, chan. de Saint-André de Grenoble.) A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. (Octobre) 1678. In-12, 25 pp.*

Don à Grenoble, le 8 septembre 1678 et le 18 août 1678.

660. — *Censure de Monseigneur l'Evêque de Grenoble (Etienne le Camus) des livres intitulés: Le Miroir de la piété chrétienne, et le Factum contre ledit livre. (Par Flore de Sainte Foy.) (Du 8 sept. 1678.)*

Autre édition: *Jouxte la copie imprimée à Grenoble (chez Laurent Aubin, libraire, rue Mercière à Lyon.) (1678.) In-8°, 14 pp.*

661. — *Monseigneur l'Evêque de Grenoble ayant eu avis qu'on publioit des copies manuscrites falsifiées des propositions et réponses du P. Begat, les a fait imprimer.* (S. l. n. d.) Grenoble. 1678. In-4°, 4 pp.

Ces propositions ont été publiées en juin 1678. Le P. Begat avait prêché à Saint-André de Grenoble la même année.

662. — *Monseigneur l'Evêque de Grenoble ayant eu avis qu'on publioit des copies manuscrites falsifiées des propositions et réponses du P. Begat, les a fait imprimer. Propositions dont on demande retractation ou desaveu, ou justification au R. P. Begat, jésuite, prédicateur de Saint-André de Grenoble en l'an 1678.* S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. de Robert Philippes, 1678.) In-12, 6 pp.

663. — *Histoire généalogique des familles de la Croix de Chevrières, de Portier, d'Arzac, de Chissé, de Sayve et de Rouvroy. (Par M. Guy Allard.) A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur et marchand libraire, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1678. Avec privilège du Roy.* In-4°, 2 ff. n. chiff. + 122 pp.

Dédicace de l'auteur « à Monseigneur le comte de S. Valier, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat. » (Blason.)

A la p. 100 : « Les trente-deux quartiers de Messire J.-B. de la Croix de Chevrières. » (Tableau.)

De la p. 101 à 122, généalogie de la famille Lattier, non citée dans le titre et sans *blason gravé*.

664. — *La vie de la séraphique mère sainte Therese de Jesus, fondatrice des Carmes déchaussez et des Carmélites déchaussées; en figures et en vers françois et latins, avec un abrégé de l'histoire, une reflexion morale, et une resolution chrestienne sur chaque figure; reveue, augmentée et corrigée. A Grenoble, chez Laurens Gilibert, imprimeur et marchand libraire, en ruë Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1678. Avec privilège et permission. In-8°, 6 ff. n. chiff. + 2 ff. bl. + 386 pp. + 5 ff. n. chiff. table + 2 ff. bl.*

Frontispice grav. représentant, dans un médaillon soutenu par deux figures allégoriques, le buste de sainte Thérèse. Autour du médaillon, cette légende : *Seraphica V. S. Teresia carmel. discal. fundatrix.*

La dédicace à sainte Thérèse est signée : F. H. D. L. A. G. D. (Frère Hyacinthe de l'Assomption, carme déchaussé.) 55 figures.

Les explications et probablement les vers qui accompagnent ces figures sont du P. Martial de S. Paulin, provincial des Carmes déchaussés de la province de Lyon... C'est la réimpression d'une édition faite à Lyon en 1670, mais avec d'autres figures.

665. — *Traitté de paix fait, conclu et arrêté à Nimègue, le 10 du mois d'aoust 1678, entre les ambassadeurs et plenipotentiaires de Sa Majesté très chrestienne d'une part; et les ambassadeurs et plenipotentiaires des seigneurs Estats généraux des provinces unies du Pays-Bas de l'autre... A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, demeurant chez Monsieur de Servien, proche le Grand-Puys. 1678. Avec permission. In-4°, 8 pp.*

666. — *L'histoire généalogique de la famille de Langon, par M^e Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble. S. l. n. n. n. d.* (Grenoble, de l'imp. de E. R. Dumon.) 1678 ? In-4^o, 11 pp. Les 3 premières pages ne sont pas chiffrées, la pagination commence à la p. 4. (Vente de Rozières 1879. — 73 fr.)

Autre édition. — Même titre sur lequel il y a en plus le blason gravé de la famille de Langon, puis 1 f. paginé 1 et 2 avec ce titre: *Histoire de la Famille par tradition*; à droite et à gauche du bandeau de tête, le nom de l'imprimeur : E. R. (et son adresse): IMP.
DU ruë
MON Br.

(Edouard Raillane Dumon, imprimeur, rue Brocherie.)
(Bibl. E. M.)

667. — *Requestes sur la conduite de Jaques Boulogne du lieu de Livron, en la collecte des Tailles, qu'il y a exercée depuis l'année 1644, recueillie sous le nom des consuls du même lieu, par ses plus zelez et intelligens habitans; et condamnée par arrest du 13 juillet 1678 au Parlement de Dauphiné.* (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble. 1678. In-4^o, 2 ff. n. chiff., 28 + 27 + 62 + 20 + 14 pp. et 1 f. in-4^o pour l'arrêt, 1 carton à la p. 21 de la première pièce.

Recueil de pièces publiées par les consuls de Livron. On lit dans l'*Avis au lecteur* ce qui suit : « Dieu te garde, amy lecteur, de tomber en de semblables malheurs, puis que rien, comme tu vois, n'échappe à sa justice. Boulogne a remué le ciel et la terre pour faire solliciter

pour luy ; cependant, après sept ou huit années de poursuites, il luy a enfin fallu subir les peines qu'il a méritées. »

Jacques Boulogne était accusé de malversations dans l'exercice de sa charge de receveur des tailles à Livron. Il fut condamné, le 13 juillet 1678, à 300 liv. d'amende.

1679

668. — *Lettre de M. l'abbé de la Trape (Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé) à M. le maréchal de Bellefond (30 nov. 1678). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1679. Avec permission. In-12, 24 pp.*

669. — *Continuation de l'ouvrage sur la sainte Bible, composé par le R. P. Marc de Berulle, docteur et professeur en sainte théologie, de l'ordre des Frères Mineurs conventuels de S. François, etc., gardien des Cordeliers de Grenoble. T. III^e, dans lequel se trouvent : 1^o tout le Nouveau Testament ; 2^o la Bible interprétée des mots hébreux, caldéens, etc. ; 3^o la concordance des passages qui semblent opposés ; 4^o la Bible chronologique, et 5^o la Bible géographique avec préface de tout l'ouvrage (les premier et second tomes n'estant encore achevz d'imprimer). Première édition. A Grenoble, chez Pierre Hugot, maître imprimeur, en la Grand'Rue, proche le Grand-Puys. 1679. Avec approbation et privilège du*

Roy. In-f° en 6 parties. 1 f. n. chiff. titre + 138 + 140 + 61 + 75 + 64 + 60 pp.

Le t. I^{er} de ce grand ouvrage a été publié par Claude Faure, en 1680.

670. — *Défense de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, ou réflexions sur un factum qui a pour titre : « Advertissement pour sieur Louys Rivail, deffendeur en prétendu ecccz contre M. le procureur du Roy au baillage de Saint-Marcellin, demandeur ».* (Par Etienne Le Camus, évêque de Grenoble.) A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1679. Avec permission. In-12, 120 pp.

Louis Rivail, de la R. P. R., avait soutenu dans un cabaret, en présence de quatre catholiques, que la Vierge avait eu des enfants de S. Joseph après la naissance du Christ. Il fut condamné, par arrêt du Parlement du 23 mars 1679, à 60 liv. d'amende, pour être employées à l'achat d'une statue de la Vierge, qui fut mise dans une niche au-dessus de la grande porte de l'église de Saint-Marcellin, avec cette inscription: *Pos partum Virgo inviolata permansisti*; et au bas les armes du Roi.

671. — *Instruction pour la confection des papiers terriers des domaines du Roy. A Grenoble, chez E. R. Dumon, imprimeur libraire, vis-à-vis la place Claveyson.* 1679. Sur cop. avec permission et privilège.

672. — *Sujets de doctrine pour les conférences ecclésiastiques du diocèse de Grenoble pour les années 1679*

et 1680. (Par Et. Le Camus.) A la fin : *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1679.* In-12, 24 pp.

673. — *Oraisons devant et après la communion sur chaque mystère du S. Rosaire pour le vœu des quinze samedis et pour toute l'année, par un religieux de l'ordre des FF. Prêcheurs (le père Etienne Meney). (Une petite gravure représente l'Annonciation.) A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur, rue Chenoise. 1679.* In-12, 48 pp.

Le père Etienne Meney naquit à Grenoble en 1631, et mourut le 20 octobre 1694.

674. — *Oraison funèbre de Charles-Louis Alfonse, baron de Sassenage, par Laurent de Bressac. Grenoble, Laurent Gilibert. 1679.*

(D'après le catalogue manuscrit des livres de la Bibl. de Guy Allard.)

675. — *Statuts publicz dans les synodes tenus le 27 avril 1678 et le 19 avril 1679, par Monseigneur l'Evesque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1679.* In-4°, 8 pp., la dern. n. chiff.

676. — *Supplice et dernières paroles des cinq jésuites exécutez à Londres, le trantième juin dernier. 1679. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur en rue*

Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. Avec permission et privilège. In-4°, 8 pp. et 1 f. n. chiff.

677. — *Arrests, reglemens, instructions, formules et ordonnances pour le papier terrier du domaine du Roy en Dauphiné.*

A Grenoble, de l'imprimerie de Laurens Gilibert, et se vendent au Palais. 1679. Avec privilège. In-4°, 2 ff. n. chiff. + 51 pp.

Au verso du titre est imprimée une ordonnance d'Henri Lambert, seigneur d'Herbigny, intendant du Dauphiné, qui défend aux libraires et imprimeurs autres que le nommé A. G., d'imprimer, ni faire imprimer les arrêts du Conseil. — Fait à Grenoble, le 7 juillet 1679.

678. — *L'arrivée de Monsieur de Chavigny, resident pour Sa Majesté dans la ville de Genève, avec la relation de ce qui luy est arrivé et à quatre RR. PP. Chartreux après avoir dit la sainte Messe dans la chapelle domestique de M^r le resident, et du tumulte arrivé en cette rencontre à Genève, le 4 décembre 1679. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. Avec privilège et permission. 1679. In-4°, 10 pp.*

679. — *Traité des panacées ou des remèdes universels augmenté d'une seconde partie et d'un traité des abus de la médecine ordinaire (faux titre).*

Panacée, ou discours, sur les effets singuliers d'un remède expérimenté et commode pour la guérison de la plupart des longues maladies, même de celles qui sem-

blent *incurables*. Par Jaques Massard, docteur en médecine, *aggrégé au collège des médecins de Grenoble*. Avec un *traité d'Hypocrate de la cause des maladies et de l'ancienne médecine*, traduit en françois par l'auteur. A Grenoble, chez l'auteur, rue Brocherie. 1679. (Imp. de P. Fremon.) In-12. Après le titre, une fig. de Gilibert représentant, dans un médaillon, une plante dardée par les rayons du soleil, en haut cette devise : *Vigorem luce ciebis*, et au-dessous ce quatrain :

En vain mon ennemy me presse,
Qui peut abbatre ma vigueur ?
Ta lumière venant des esprits dans mon cœur
A me relever s'intéresse.

Puis 2 ff. n. chiff. pour la dédicace de l'auteur à M^{me} la conseillère de la Martelière, dame de Laval (Marie-Anne Eyraud, femme de M. de Rosset de la Martelière, conseiller au Parlement).

2 ff. n. chiff. pour la préface + 1 f. sonnet signé : J. N. (Jean Nicolas). Table, 3 ff. n. chiff.; enfin, lettre de M. de Blegny à M. Massard (et), extrait du *Journal de Médecine* du mois d'août 1681, p. 378. Nouveautez, 5 ff. n. chiff. + 200 pp.

1680

680. — *Seconde partie du traité des panacées ou des remèdes universels, avec un traité de la médecine ordinaire*, par Jaques Massard, docteur en médecine, *aggrégé au collège des médecins de Grenoble*, et les

avis de Vanheltmont sur la composition des remèdes, traduits en françois par l'auteur. A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc, etc., et se vendent chez Louis Nicolas, marchand libraire, rue du Palais. 1680. Avec permission. In-12. 6 ff. n. chiff., 116 pp., la dernière n. chiff.

Après le titre, une gravure de Gilibert représentant un médaillon chargé d'une ruche d'où sortent des abeilles, entouré de ce vers de Virgile sur une banderole :

Iguavum fucos pecus a præsepibus arcent.

VIRG. GEORG. 4.

Et, au-dessous, ce quatrain :

Jama's leur justice n'endure,
Ceux qui dans leur état commettent mille maux,
Dont le vol, la paresse et l'insolent murmure,
Ne pourroient que corrompre et piller leurs travaux.

Dédicace à Messieurs du Parlement de Dauphiné.

681. — *Nouvelle relation, envoyée à Monseigneur l'Evesque et Prince de Grenoble, contenant tout ce qui s'est passé à Genève avant et depuis l'émotion et la grâce accordée par Sa Majesté (par de Chavigny). A Grenoble, chez Fr. Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque et Prince de Grenoble et du clergé. 1680. Avec privilège et permission. In-4°, 19 pp.*

682. — *Instruction chrestienne pour les confrères du S. Rosaire ordinaire et perpétuel de la Sainte Vierge,*

mère de Dieu. . . (par le Père Etienne Meney). *A Grenoble, chez P. Fremon, imprimeur du Roy, pour Monseigneur le duc de Lesdiguières et de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes. 1680. Avec permission et approbation.* In-12, 7 ff. n. chiff. + 310 pp. et 1 f. n. chiff. pour l'approbation, donnée le 4 juin 1680, par F. Dominique Pescheur et F. Pierre Berford, du couvent des FF. Prêcheurs de Grenoble.

Ce volume contient 33 gravures :

1. Frontispice représentant le *Rosaire*, signé : Gilibert, fec.;

2. Planche aux armoiries de M. de la Croix Chevières;

3. Page 6, la Montagne du Seigneur, gravure signée : Gilibert, F. Gratianop.;

4. P. 72, Saint Dominique, Burel, F.;

5. P. 74, Sainte Agnès du Monpolitien (chez Landry);

6. P. 76, Sainte Marguerite, id.;

7. P. 78, Saint Raimond, id.;

8. P. 80, Saint Louis Bertrand, id.;

9. P. 82, Saint Gonzale, id.;

10. P. 84, Sainte Catherine de Sienne, id.;

11. P. 86, Sainte Rose de Sainte-Marie, id.;

12. P. 88, Sainte Marguerite de Savoye, id.;

13. P. 90, Jacques de Bevanna, id.;

14. P. 92, Saint Herman, id.;

15. P. 94, Saint Vincent, id.;

16. P. 96, Saint Pierre, id.;

17. P. 98, Saint Hyacinthe, id.;

18. P. 100, Alain de la Roche (avant toute lettre);

19. P. 156, L'Annonciation, id.;

20. P. 158, La Visitation, id.;

- | | |
|---|-----------------------|
| 21. P. 160, La Nativité, | (avant toute lettre); |
| 22. P. 162, La Présentation, | id.; |
| 23. P. 164, Jésus au Temple, | id.; |
| 24. P. 166, Jésus au Jardin des Oliviers, | id.; |
| 25. P. 168, La Flagellation, | id.; |
| 26. P. 170, Le Couronnement d'épines, | id.; |
| 27. P. 172, Portement de la croix, | id.; |
| 28. P. 174, Le Crucifiement, | id.; |
| 29. P. 178, La Résurrection, | id.; |
| 30. P. 180, L'Ascension, | id.; |
| 31. P. 182, La Pentecôte, | id.; |
| 32. P. 184, L'Assomption, | id.; |
| 33. P. 186, Le Couronnement de la Vierge. | id. |

683. — *Académie des Dames, ou les Entretiens galants d'Aloysia (Grenoble)*. 1680. 2 vol. pet. in-12.

On attribue cette traduction de l'*Aloysia*, de Chorier, à Jean Nicolas, fils du libraire de Grenoble qui donna la première édition du texte latin vers 1660. (A. Rochas, *Biog. du Dauphiné*.)

684. — *L'Héroïne incomparable de notre siècle, représentée au naturel dans la belle Hollandaise par M^{lle} S^{***}* (Jean Nicolas, libraire à Grenoble). Grenoble. 1680. In-12. (D'après Querard, *France Littéraire*.)

Il existe une édition de La Haye, Duré. 1713. In-8°.

685. — *Oraisons et litanies du glorieux saint Hyacinthe, de l'Ordre sacré des Frères Prêcheurs, grand favori de la mère de Dieu, refuge des malades et consolateur des affligés. pour demander à Dieu ce de quoy on aura besoin, chacun selon sa condition*. S. l. n. d. (A Grenoble,

par P. Fremon.) In-8°, 8 pp., 1 grav. représ. saint Hyacinthe, debout, signée : Moncornet, et, au-dessous : A Grenoble, par Pierre Fremon, rue du Grand Puits.

686. — *Les hommes illustres de l'ancienne Rome, par Sextus Aurelius Victor, traduction nouvelle, avec le latin à côté. Joucté la copie imprimée. A Grenoble, chez Robert Philippes, marchand libraire, vis-à-vis l'église Notre-Dame.* 1680. In-12, 208 pp. (Bibl. de M. Chaper.)

687. — *De Petri Boessatii equitis et comitis Palatini viri clarissimi, vita amicis que litteratis. Libri duo. Nicolai Chorerj Viennensis I. C. ad Franciscum Duguceum, Regi ab intimis consiliis virum illustrem. Gratianopoli, apud Fr. Provensal, bibliopolam typograph. Dom. illustr. et rever. Præsulis ac Principis Gratianop., in via Palatii. Cum superiorum permissu.* 1680. In-12, 291 pp. + 1 p. n. chiff. errata.

688. — *De Dionysii Salvagnii Boessii Dalphinatis, viri illustris, vita, liber unus. Nicolai Chorerii Viennensis J. C. ad Philippum Porroyum Lauberiverium, virum clarissimum. Gratianopoli, apud Fr. Provensal, bibliopolam typographi. Dom. illustr. et rever. Præsulis ac Principis Gratianop., in via Palatii. Cum superiorum permissu.* 1680. In-12, 175 pp. et l'errata d'une p.

Cette vie, écrite par N. Chorier, a paru trois ans avant la mort de Salvaing. Dans ce panégyrique, le style est aussi facile qu'élegant.

689. — *Nicolai Chorerii Viennensis, J. C. Carminum. Liber unus. Ad Franciscum Boniellum Treffortii prio-*

rem, amicum suum. Gratianopoli, apud Fr. Provensalis bibliopolam typograph. Dom. illustr. et rever. Præsulis ac Principis Gratianop., in via Palatii. Cum superiorum permissu. 1680. In-12, 100 pp. et 1 f. n. chiff. d'errata.

690. — *Dionysius Salvagnus Boessius de suo cum musis in gratiam reditu ad Nicolaum Chorerium. S. l. n. n. d. (Grenoble, Laurent Gilibert?) In-4°, 4 p.*

Pièce de vers latins. A la fin: *Vorei (Vourey), kal. sept. anno 1680.*

691. — *Abrégé de la vie de saint Grégoire d'Armenie, patron de l'église de Tallard, par Dupille, docteur en théologie, prêtre agrégé en l'église cathédrale de Grenoble. Grenoble, J. Verdier. 1680. In-12.*

(D'après les *Notes bibliog. mss.* de J. Ollivier.)

Jean Dupille, secrétaire de l'Evêché de Grenoble, avait puisé ses matériaux dans une légende manuscrite où étaient racontés la vie et les miracles du bienheureux Grégoire. On ne sait ce qu'elle est devenue, non plus qu'un *Recueil des Miracles opérés au tombeau de saint Grégoire*, qui avait été composé par M. Carre, prieur de Tallard. L'abbé Nicolle a publié, en 1837, à Gap, chez J. Allier, un extrait de cet ouvrage, in-18 de 108 pages.

On trouve encore de J. Dupille, un cantique en 18 couplets: *Ad Beatam Rosam. S. l. n. d. (Grenoble)*. Placard in-f°, surmonté d'une gravure représentant Catherine de Sienne à mi-corps.

692. — *Explication de la Ste Bible, selon le sens littéral, par le R. P. Marc de Beralde, docteur et professeur en théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs conven-*

tuels de Saint François... Tome premier, première édition. A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur, marchand libraire, à la place Mal-Conseil 1680. In-f°, 7 ff. n. chiff., 570 + 136 pp. Voyez les publ. de 1679.

693. — *L'Explication selon le sens littéral des cinq livres de la Sagesse... par le R. P. Marc de Berulle... Première édition (tome II). A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur et marchand libraire, à la place Mal-Conseil. 1680. In-f°, 464 pp.*

Le tome III a été imprimé chez Pierre Hugot, en 1679.

694. — *Histoire généalogique des familles de Revilasc, Gandil, Fussion, Precomtal, Saint-Marcel Vausserre, Bardonnenche, Merindol, Baudet, Yse, Lancellin, La Baume-de-Suze, Beaumont (3^e volume). A Grenoble, chez Laurens Gilibert, imprimeur et libraire, rue de Bonne, proche les RR. PP. Jésuites. 1680. Avec privilège du Roy. In-4°, 4 pp. + 232 pp.*

Dédicace de l'auteur (Guy Allard) à Monseigneur Anne Tristan de la Baume-de-Suze, évêque de Saint-Omer. (Sans blasons.)

695. — *Saint-Marcel (Généalogie de cette famille, par Guy Allard) et Vausserre (sic). S. l. n. n. d. (Grenoble, Laurent Gilibert. 1680.) In-4°, 25 pp. (Blasons.)*

696. — *La Bibliothèque de Dauphiné, contenant les noms de ceux qui se sont distingués par leur savoir dans cette province, et le denombrement de leur ouvrages depuis XII siècles, dressée par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble. A Grenoble, chez Laurens Gilibert, imprimeur et libraire, rue de Bonne,*

proche les RR. PP. Jésuites. 1680. Avec permission et privilège. In-12, 12 + 224 pp.

Ce rarissime volume contient 459 articles biographiques.

Il y a des exemplaires avec un autre tirage du titre. On a corrigé les deux fautes d'orthographe qui existent dans le titre des exemplaires du premier tirage, au mot *Bibliothèque* et au mot *leur* qui précède le mot *ouvrages*.

Les pages 55, 183 sont cartonnées.

697. — *Assertiones ex utraque philosophia propugnatae ab Ennemundo Musy Gratianopolitano, in aula collegii Gratianop. societatis Jesu. Gratianopoli, apud Laurentium Gilibert, Regis et Academiae typographum. 1680. In-12, 1 f. n. chiff. pour la dédicace à Nic. de Prunier, président au Parlement de Dauphiné, et 24 pp.*

Le frontispice gravé de cette rarissime plaquette représente une renommée soufflant dans une trompette aux armes des Prunier.

Ennemond Musy, juge de Grenoble, fut baptisé à Grenoble, le 9 sept. 1664. Il était fils de Jean Musy, lieutenant en la judicature de Grenoble, et de Catherine d'Estienne de Clelles. Le 5 fév. 1697, il épousa Emerantiane Brunet. Il mourut le 3 juillet 1745, âgé de 81 ans, et fut inhumé à l'église de Sainte-Claire.

1681

698. — *Recueil de plusieurs notables arrêts de la Cour de Parlement de Grenoble, recueillis par maistre Jean Guy Basset, advocat consistorial en ladite Cour, divisez*

en neuf livres. T. second. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque et Prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1681. In-f^o, 20 ff. n. chiff. + 534 pp. + 13 ff. n. chiff. pour la table.

699. — *Instructions nécessaires pour ceux qui font le vœu, appelé communément des quinze samedys, en la chapelle du sacré Rosaire. Qui elucidant me ritam æternam habebunt. Eccl. 24. Jouxte la copie imprimée à Tolose. A Grenoble, chez Jacques Petit, imprimeur, proche le Grand Puits. 1681. In-12. 5 ff. n. chiff. + 100 pp. et 15 fig. grav. (12^e édition), d'après ce qu'on lit auf. 5: « Le debit de ce petit ouvrage, qui fait rouler la presse pour la douzième fois, découvre sa valeur et son prix. »*

Il y a des exemplaires sans gravures.

700. — *Traité de la comédie, imprimé avec la permission de Monseigneur de Grenoble. (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chez Fr. Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque et Prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1681. In-12, 80 pp.*

701. — *M. Tullii Ciceronis, epistolarum selectarum, liber tertius. Gratianopoli, apud Philippum Charvys, bibliopolam in vico Palatii. 1681. Pet. in-4^o, 32 pp.*

Dans le milieu du titre, une petite gravure représentant, dans un médaillon, le monogramme IHS; sur la barre de l'H, l'Enfant Jésus debout, entouré d'une auréole. Au-dessous, une couronne d'épines et un cœur traversé de clous.

702. — *Oraison funèbre de haut et puissant seigneur Messire Emmanuel François de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur et lieutenant général en la province de Dauphiné, prononcée en l'église cathédrale de Grenoble, le 11 juillet 1681, par le père Brenier de la Compagnie de Jésus. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur et marchand libraire, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites. 1681. Avec permission.* In-4^o, 27 pp.

Emmanuel François de Bonne mourut le 3 mai 1681.

Le Père Brenier aurait prononcé l'oraison funèbre du cométable de Lesdiguières en 1626, d'après Lelong, assertion que répète M. Rochas, dans sa *Biographie du Dauphiné*, t. I^{er}, p. 175. Il y aurait une 2^e édition en 1681. Cela est inexact. Claude Brenier n'a fait imprimer que l'*Oraison funèbre* précitée.

Celle du cométable a été prononcée par le Père Jean Grillot, jésuite, mort à Grenoble le 3 septembre 1647; mais elle n'a jamais été imprimée.

(Voyez F. Bouchet, *Histoire des Exploits généreux*, p. 152, et Videt, *Histoire de Lesdiguières*, in-f^o, p. 477.

703. — *Articles proposez par les preteurs, consuls et magistrat de la ville de Strasbourg, le 30 septembre 1681. A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur, à l'entrée de la rue Brocherie. (1681.)* In-4^o. 2 ff. n. chiff.

1682

704. — *Considerations sur la devotion à la sainte Epine de Nostre Seigneur. A Grenoble, chez Jacques*

Petit, imprimeur de la ville, demeurant à la rue du Grand-Puys. 1682. In-f°. Placard.

Humbert II obtint, en 1352, qu'on détachât une épine de la couronne déposée dans la sainte chapelle, et la remit lui-même à Jeanne de Lignières, seconde prieure du monastère de Montfleury.

705. — *Lettre à Nosseigneurs les archevesques, evesques, et du clergé de France assemblez à Paris par l'autorité du Roy ; à nos freres séparez de l'Eglise catholique par le schisme de Calvin pour les inviter à une sincère conversion à la reunion et à la paix.* (Armes de E. Le Camus.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustris. et reverendissime evêque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1682. In-4°, 16 pp.* (Latin et français.)

706. — *Lettre de Sa Majesté très-chrétienne, à Monsieur l'Evesque de Grenoble, pour engager ceux de la R. P. R. à revenir dans l'Eglise catholique.* (Armes de Le Camus.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1682. In-42, 34 pp.*

707. — *Statuts du synode tenu à Grenoble le 15 avril 1682.* (Par Et. Le Camus.) *A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1682. Pet. in-4°, 7 pp.*

708. — *Lettre circulaire de Messire Estienne Le Camus, eveque et prince de Grenoble, aux archipretres de son diocèse.* Du 12 août 1682. In-12. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, imp. de F. Provensal, 1682.) 39 pp.

A la p. 29 : Statuts du synode tenu à Grenoble le 15 avril 1682.

709. — *Lettre circulaire adressée à tous les archipretres promoteurs ruraux, pour être communiquée à tous les curez du diocèse de Grenoble.* (Par Etienne Le Camus.) Chartreuse, le 12 août 1682. A Grenoble, chez Fr. Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque et prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1682. In-4^o, 8 pp.

710. — *Second livre des Metamorphoses d'Oride.* (Texte latin et français en regard.) A Grenoble, chez Ph. Charvys, m^d libr., rue du Palais. 1682. In-12 de 81 pp. pour le texte latin et 81 pp. pour le texte français.

Les numéros des pages sont disposés de telle sorte que le recto de chaque feuillet porte le même chiffre que le verso du feuillet précédent qui lui fait face ; comme l'ouvrage est une traduction avec le texte en regard, chaque page du texte latin a le même numéro que la page correspondante de la traduction.

711. — *Histoire généalogique des familles de Dupuy-Montbrun et de Murinais, par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble.* A Grenoble, de l'imprimerie de Laurent Gilibert. Se vendent chez la Boniface, marchande libraire, à la place S. André.

1682. *Avec privilège du Roy*. In-4^o, 2 ff. n. chiff. + 68 pp. (Blasons.)

Dans son *avis*, G. Allard nous apprend qu'il a déjà publié quatre volumes de généalogies. Celui-ci serait-il le cinquième? Il doit en exister six, d'après une lettre qu'il écrivit à un membre de la famille de la Baume-Pluvinel, et dont voici un passage intéressant: « J'ay dressé la généalogie (des La Baume) il y a plus de quatre mois, et si elle estoit imprimée je l'enverrais à M. le Chancelier qui m'a demandé toutes celles que j'ai données au public; il en a déjà reçu SIX VOLUMES, j'achève le SEPTIÈME et vostre généalogie y doit estre; cependant, si vous ne me donnez pas d'autres ordres, elle restera longtemps en mon cabinet. J'ay cru devoir vous donner cet avis en qualité de, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« ALLARD. »

712.—*Illustrissimo nobilissimoque domino D. Dionysio Le Goux de la Berchère, marchioni de Saunthenay, ordinario Regis in omnibus consiliario, et in senatu Delphinatus presidi primario*. Seneca.—A la fin: *Gratianopoli, apud Andream Galle, typographum et bibliopolam*. S. d. (1682?) In-4^o, 32 pp. Cette plaquette de Pierre Labbé, de la Compagnie de Jésus, contient, p. 4: *Dissertatio de itinere Annibalis*; p. 18: *Elogium Annibalis* (en vers latins); p. 20: *De Delphinatu et Delphinis ad eundem illustrissimum protopræsidem*; p. 22: *Devises*; p. 23: *Vaticinium de Delphino futuro*; p. 25: *Horoscopus Delphini ex parentum aspectu*; p. 27: *Votum pro Delphino ut similis sit parenti*; p. 30: *Elogium funebre D. Petri*

Le Goux de la Berchère, primarii præsidis in senatu Delphinatus.

Dans les *Elogia sacra*, publiés à Grenoble, chez Ph. Charvys en 1664, Pierre Labbé donne, dans *l'Eloge funèbre de Pierre Le Goux*, la date de sa mort (1653), tandis que, dans la pièce qui nous occupe, cette date est en blanc.

713. — *Directoire pour la cérémonie de l'amende honorable qui est faite devant le très-saint sacrement de l'autel, le 1 vendredy de chaque mois, en la chapelle de l'Exaltation de la Sainte Croix, de la Compagnie de la Propagation de la foy establee dans la ville de Grenoble. Dressé par le commandement de Mgr l'Evesque et Prince de Grenoble. (Le Camus.) A Grenoble, de l'imprimerie de Philippes Charvys, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. S. d. (1682). In-4^o, 11 pp.*

714. — *Admodum Reverendo Patri Bonaventuræ a sancta Juliana FF. Augustinensium discalceatorum in Delphinatu provinciali meritissimo. S. l. n. n. d. (Grenoble, Ph. Charvys, d'après les bandeaux et fleurons.) (1682.) In-4^o, 21 pp.* En tête le portrait de S. Augustin.

A la fin: « *Hasce theses propugnabunt in Lyceo Villararis Benedicti philosophi Augustinenses. F. Hilarion a sancta Ursula Delphinus.* »

« *F. Bruno S^{va} Catharina Lugdunensis arbiter erit Cyprianus à Costa.* »

715. — *Dissertation sur les rentes de Dauphiné* (par de Combebrune) (GUY ALLARD). *S. l. n. d.* (Grenoble, 1682.) In-4^o, 16 pp. Sur l'exemplaire de la Bibl. de Grenoble, on lit cette note manuscrite: « *J'ay fait cette dissertation. Allard.* »

1683

716. — *Observations sur l'arrest du conseil obtenu à la requête du syndic du clergé du Diocèse de Grenoble, le 23 février 1683, ou Supplement à la Dissertation sur les rentes de Dauphiné* (signé: de Combebrune) (Guy Allard). S. l. n. d. (Grenoble, 1683.) In-4°, 4 pp.

L'exemplaire de la Bibl. de Grenoble porte ces mots : « J'ay fait ces observations. Allard. »

717. — *Entretiens sur les sciences, dans lesquels, outre la méthode d'étudier, on apprend comme l'on se doit servir des sciences, pour se faire l'esprit juste, et le cœur droit, et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importans à ceux qui vivent dans des maisons ecclésiastiques. A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, rue Brocherie. Avec permission et approbation. S. d. (1683). In-12, 10 ff. n. chiff. + 404 pp. + 24 pp.*

Dédicace à « Mgr Estienne LeCamus, evesque et prince de Grenoble, » datée de Grenoble, ce 10 février 1683.

A la p. 381 : Lettre (et seconde lettre) de Théodore à Eugène, imprimées en caractères plus petits que le reste de l'ouvrage.

L'approbation, signée : Roufflé, curé de Grenoble, est du 10 avril 1683. Enfin, une (3^e) lettre de Théodore à Eugène, 24 pp.

1^{re} édition des *Entretiens de Bernard Lami*, prêtre de l'Oratoire, dont la 7^e parut en 1724.

Ils avaient été composés pour l'instruction des jeunes gens de la congrégation de l'Oratoire.

B. Lami fut privé de sa chaire de philosophie pour avoir enseigné avec trop de zèle les opinions de *Descartes* ; on le persécuta à Saumur et à Angers et on le relégua à Saint-Martin-de-Miséral, près de Grenoble. Le cardinal Le Camus l'associa au gouvernement de son diocèse et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire.

718.— *Exercices très-utiles pour se préparer à la mort, contenant les actes nécessaires pour bien disposer l'âme à ce dernier passage avec les recommandations de l'âme, en français.* Beati servi illi... A Grenoble, chez Jacques Petit, imprimeur, proche le Grand-Puys. 1683. In-12, 54 pp. + 1 f. blanc. (Bibl. de M. E. Chaper.)

719. — *Prières que l'on fait tous les jours dans l'hospital des religieuses hospitalières de l'ordre de S. Augustin de la ville de Grenoble.* Beatus qui intelligit... A Grenoble, chez Jacques Petit, imprimeur, proche le Grand-Puys. 1683. In-12, 56 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

720. — *Les anciennes inscriptions de la ville de Grenoble, recueillies par M. Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de la mesme ville.* (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Jean Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement en la salle du Palais. 1683. In-8°. (Bibl. Nationale.)

Réimprimé dans la *Bib. Hist. du Dauphiné*, 1864, pp. 47 à 60.

On trouve dans le *Journal de l'abbé de la Roque*, un article bibliographique sur cet écrit de Guy Allard. Il a

été reproduit dans les *Nouvelles de la République de^s lettres*, mai 1684, t. I, pp. 306-308.

721. — *Second livre des Métamorphoses d'Ovide. A Grenoble, chez L. Rougier, marchand libraire, devant le collège. 1683.* (Titre changé de l'édition impr. par R. Philippes en 1682.) In-12, 81 ff. (Bibl. de M. E. Chaper.)

722. — *Harangue prononcée à Monseigneur le premier président de S. André, à la mise de la première pierre de l'église des Carmes dechaussez de Grenoble, le 9 may 1683, par le R. P. H. D. L'A. P. D. C. D.* (Le révérend père Hyacinthe de l'Assomption, prieur des Carmes.) *A Grenoble, chez Laurent Gilibert, imprimeur et libraire, en rue Neuve, proche les RR. PP. Jésuites.* S. d. (1683). In-4^o, 6 pp. et 1 f. n. chiff. reproduisant l'inscription de la première pierre de l'église des RR. PP. Carmes déchaussés de Grenoble, en ces termes :

D. O. M.

SEDATE IN PONTIFICATV

INNOCENTIO XI.

REGNANTE IN GALLIA

LVDOVICO MAGNO XIV.

ILLVSTRISSIMVS AC AMPLISSIMVS D.

D NICOLAUS DE PRUNIER,

D. DE SAINT ANDRÉ, MARQVIO DE VIRIEV

Regi ab omnibus consiliis, in supremâ Delphinatus Curiâ

PROTOPRÆSES,

TOTIVSQUE PROVINCIÆ PRO REGE, MODERATOR AC RECTOR,

Necnon et apud Venetos Exlegatus Excellentissimus.

HVNC PRIMVM LAPIDEM
ECCLESIE SANCTÆ MARIE DE MONTE CARMELO,
ET SANCTI JOSEPH CARM. DISCAL.
In perpetuum Pietatis ac Benevolentiae.
MONIMENTVM
IN ANGULO MAIORIS CAPELLLE POSVIT,
anno Domini M. DC. LXXXIII. Die 9 maii.

723. — *Edict du Roy (Louis XIV) concernant les isles, islots, atterrissemens et accroissemens, droits de pesche, peages, passages, ponts, bacs, batteaux, moulins et autres edifices et droits sur les rivières navigables.* (Avril 1683.) Grenoble, Laurent Gilibert. 1683. In-4°, 7 pp.

724. — *Ordonnance du Bureau des finances de la generalité de Dauphiné en interpretation de celle du 14^e avril mil six cens quatre vingts trois dans laquelle entre autres choses sont marquées les grandes routes de la province et la largeur qu'elles doivent avoir.* A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur, marchand libraire et relieur, à la place Mal-Conseil. 1683. In-4°, 1 f. n. chiff. + 8 pp.

725. — *Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Dauphiné, sur le fait de la voirie du 14^e avril 1683, fondée sur les edicts de Sa Majesté...* A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur, marchand libraire et relieur, à la place Mal-Conseil. 1683. In-4°, 1 f. n. chiff. pour le titre + 27 pp.

726. — *Arrest du conseil d'Etat pour l'exécution de la declaration du mois d'avril dernier, concernant la*

propriété et jouissance des isles, islots... Du 6 juillet 1683. Grenoble, Laur. Gilbert. 1683. In-4°, 8 pp.

727. — *Lettre sur le Promenoir et la Cloche du Jardin* (de Grenoble) (par Jean-Guy Basset, avocat). *Grenoble, le 10 juillet 1683. Pet. in-4°, 12 pp.*

(A. Rochas, *Biog. du Dauphiné.*)

L'auteur de cette rarissime brochure nous apprend que, lorsque le Jardin de la Ville fut terminé, la maison de Lesdiguières, à qui il appartenait alors, l'ouvrit au public. On abusa de cette permission, et de grands désordres eurent lieu. Bientôt une ordonnance régla la fermeture du Jardin, entre neuf et dix heures du soir, par le son d'une cloche. Les promeneurs furent très mécontents de cette mesure de police; c'est probablement pour apaiser quelques murmures que cette lettre fut publiée :

« Ce n'est pas qu'il soit, dit-il, du sentiment de ces dévots indiscrets, de ces mères sévères et de ces maris jaloux, qui croient le Promenoir un écueil à la piété et un piège à la fragilité des filles ou à la vertu des femmes; il est, au contraire, persuadé que....., malgré les fleurettes, les douceurs, les compliments et les soupirs, la pureté n'y reçoit aucune atteinte....., d'autant plus qu'on y est en vue de tout le monde, et qu'il n'y a aucun cabinet, aucun berceau, aucun taillis où l'on puisse se concerter pour des intrigues. »

« Des femmes s'y distinguent par des parures extraordinaires; elles portent, par exemple, des peignoirs aussi longs que des mantes, des capes lourdes et chaudes, quoique ce lieu soit destiné à se rafraîchir, et de petits bâtons qu'elles manient comme des sceptres, et dont elles donnent des coups qu'elles font passer pour des faveurs. ■

« Des hommes se guinent tout bouffis d'orgueil, et croient que toute l'allée n'est faite que pour eux..... D'autres, fanfarons de profession, se font faire place par l'accrochement de leur épée.

« De jeunes godelureaux, à peine sortis du collège, veulent y commencer à débiter des fleurettes. »

« Si l'on suit des femmes ou des filles seules, on les entend se plaindre de n'avoir point d'hommes avec elles..... Enfin, l'on rencontre des galans entièrement absorbés par les soins qu'ils mettent à la recherche d'une maltresse. »

« On l'est un peu plus (surpris) de ce que de jeunes tonsurés préfèrent la conversation du Jardin à la lecture de leur bréviaire, et le Promenoir à la méditation. Ces singuliers personnages semblent servir par semestre : l'hiver, ils sont tout à Dieu ; l'été, tout au monde. »

728. — *De par le Roy, amnistie pour les religionnaires de la province de Dauphiné* (Sept. 1683). A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur de Monseigneur l'Intendant, à la place S. André, à l'entrée de l'Hôtel de Lesdiguières. In-4°, 4 ff. n. chiff.

729. — *Relation de la victoire remportée sur les Turcs et les Tartares, devant Vienne, par le Roy de Pologne. Extrait de la lettre qu'il a écrite à la Reyne, du camp et des tentes du Grand Vizier, le 25^e septembre 1683.* A la fin : A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, à la rue du Grand Puys, demeurant chez Monsieur d'Argençon. Avec permission. In-4°, 4 pp. à 2 col.

730. — *Les colonnes de l'Eucharistie inébranlables aux attaques de leurs adversaires...*, par Ant. Chambeau, prestre..., cy-devant ministre de la R. P. R.; Grenoble. 1683. In-12, 56 pp.

(D'après M. Arnaud, *Notice sur les Controverses religieuses en Dauphiné*, p. 59.)

731. — *Généalogie de la maison de Salvaing* [par D. de Salvaing de Boissieu]. S. n. n. l. n. d. (Grenoble, 1683). In-12, 180 pp. (Sans titre.)

Voici la note écrite par Guy Allard, dans le *Catalogue* manuscrit de sa bibliothèque :

« Composée par le docte et le scavant Denys de Salvaing, seigneur de Boissieu, 1^{er} président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, la gloire de sa patrie, l'ornement de sa famille, l'oracle de son temps et mon ami intime; il est mort le 10 d'avril 1683. »

1684

732. — *Ordonnance de Monseigneur de Grenoble* (Etienne Le Camus), *concernant la closture de Montfleury* (du 5 avril 1684). S. l. n. n. n. d. (Grenoble, imp. de Fr. Provensal. 1684.) In-4^o, 13 pp.

733. — *La prise de Luxembourg avec les articles de capitulation. Se vendent par le Petit Garantus, à la porte du Palais* (Juin 1684). In-4^o, 5 pp. (En tête, les armes de Lesdiguières.)

Le *Petit Garantus* est le sobriquet de François Champ, libraire à Grenoble.

734. — *Le discernement véritable de la religion prétendue réformée par ses propres principes. Seconde édition, revue et augmentée par C. B. Lemaître, de la Soc. de S. S. à Paris.*

A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, dans la salle du Palais et dans sa boutique, contre l'église S. André. 1684. Avec permission. In-8°, 66 pp. + 3 ff. n. chiff.

Approbations du 28 juin 1667, sign. : G. de Mechatin, doc. en th., chanoine de l'église de Lyon, nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Gap; et de Vial, doc. de Paris.

735. — *Combats donnez entre les Imperiaux et les Turcs, le 17 et 27 juin dernier, où les Turcs ont perdu les villes de Vicegradt et de Weitzen. Et se vendent chez le Petit Garantus, à la porte du Palais, le 10 août 1684. In-4°, 2 ff. n. chiff.*

736. — *Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Dauphiné, sur les fonctions de ses commis à la grande et petite voirie... Publiée l'audiance tenant le 14 août 1684. A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur, à la place Mal-Conseil. 1684. In-4°, 1 f. n. chiff., titre + 16 pp.*

A la fin : répétition de l'adresse de l'imprimeur.

737. — *Histoire de la vie de Charles de Créquy de Blanchefort, duc de Lesdiguières, Pair et Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roy et Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné (par Nicolas Chorian). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Mons^r l'illustriss. et reverendis. Eveque et Prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1684. In-12, en 2 parties, 12 ff. n. chiff. + 274 pp. + 1 f. n. chiff. d'errata + 288 pp.*

Deux dédicaces de N. Chorier, l'une à Mgr le duc de Lesdiguières (François-Emmanuel de Créqui, fils de Paule-Marguerite de Gondy, duchesse de Retz), pair de France, et l'autre à M^{me} la duchesse de Lesdiguières, sa mère.

Dans cette seconde dédicace, Chorier s'exprime ainsi : « Le Dauphiné a eu le bonheur de vous garder quelques mois. Ce fut en ce tems bienheureux où les peuples voyoient avec joye, la Maison de Lesdiguières, portée par vostre mariage, au plus haut point de sa félicité et de sa gloire. J'estois alors du nombre de ceux qui vous regardoient avec tout le respect qui est deu à vostre naissance..... Mais je ne paroissais point dans la foule; mon peu de mérite ne vous permettoit pas de m'y discerner. »

La permission d'imprimer est du 11 mars 1683.

On trouve des exemplaires de cet ouvrage avec des titres portant les millésimes de 1683 (*Catal. des livres doubles de la Bibl. de Lyon*, n° 6010), de 1695 (Paris, Colombat) et de 1699; mais c'est l'édition donnée par Provensal. Quelques-uns ont, au livre second, un titre ainsi conçu : *Livre second, contenant l'Histoire de la vie du Maréchal de Créquy, depuis l'an mil six cens trente jusques à sa mort, arrivée l'an mille six cens trente sept* (Lisez 1638). A Grenoble, etc...

738. — *Arrest du Conseil d'Etat concernant les engagistes et autres detempteurs des domaines de Sa Majesté, du 19 septembre 1684. Grenoble, L. Gilbert. 1684. In-4°, 7 pp.*

739. — *Sujets de doctrine pour les conférences ecclésiastiques du diocèse de Grenoble, pour les années 1684*

et 1685. *Continuation du cinquième commandement. (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chés François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Mons^r l'illustris. et reverendis. Evéque et Prince de Grenoble et du clergé, ruë du Palais. 1684. In-12, 23 pp.*

(Armes de Le Camus à la p. 23.)

740. — *Lettre à l'auteur du « Mercure galant », sur la conversion du sieur Vigne, ministre de Grenoble.*

*Seconde lettre à l'auteur du « Mercure galant », sur l'abjuration du sieur Vigne (par Guy Allard). S. I. (Grenoble). 1684. In-4^o, 4 et 4 pp. (Barbier, *Dict. des Anonymes.*)*

1685

741. — *Méthode facile et certaine pour faire toutes sortes de contributions au sol la livre. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1685. In-4^o, 24 pp.*

742. — *Nouvel abrégé de l'arithmétique, contenant les quatre premières règles qui se peuvent apprendre aisément sans maistre. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1685. In-4^o, 28 pp.*

743. — *Nouveau tarif utile et curieux, pour servir à l'usage de toutes sortes de comptes. A Grenoble, chez Alex. Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1685. Avec privilège. In-4^o, 16 pp.*

744. — *Lettre de J. Falconi, de N.-D. de la Mercy. Grenoble, J. Petit. 1685. In-12, 20 pp.*
(*Catal. Menu, 1880, n° 6315.*)

745. — *Abregé de la doctrine chretienne, imprimé par le commandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. Seconde édition (Armes de Le Camus). A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendis. Evêque et Prince de Grenoble et du clergé, ruë du Palais. 1685. In-12, 24 pp.*

746. — *Traité des quartes légitime, trebellianique et falcidie; avec la table pour la liquidation d'icelles: où l'on trouvera le patrimoine légitime des enfans depuis un jusques à douze. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1685. Avec permission et privilège. In-4°, 20 pp.*

On trouve dans le catalogue des livres impr. et manuscrits du cabinet de Guy Allard, f. 329, la mention de l'ouvrage suivant :

Table de la légitime des enfans, par Severin de Lubac, mathématicien de Romans en Dauphiné. Grenoble, Alexandre Giroud. 1685. In-4°.

Ce doit être celui que nous venons de citer.

747. — *Lettre d'un docteur en theologie (Pierre le Lorrain de Vallemont) à un seigneur de la Cour, sur la conversion de Monsieur Vigne, ministre, et sur les cérémonies de son abjuration, reçue par Monseign. l'evêque de Grenoble. (De Grenoble, ce 1^{er} janvier 1685.) A Gre-*

noble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1685. Avec approbation et privilège. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 107 pp.

L'approb. signée Rouffier, doc. en théol., curé de Grenoble, est du 16 janv. 1685. Les permissions d'imprimer des 17 et 19 janv. de la même année sont signées : Bertrand (Du May), avocat général, et Prunier de Saint-André.

Alex. Vigne abjura *ses erreurs* le 15 déc. 1684, entre les mains de l'évêque Le Camus, dans la cathédrale de Grenoble ; il était accompagné du père Lami, de l'Oratoire. Les membres du Parlement et de la Chambre des Comptes y assistèrent en corps. On remarquait dans l'assistance: l'Intendant, le duc Mazarin et un prince de la maison de Wurtemberg. L'évêque de Grenoble prononça un discours touchant la mission des auteurs de la prétendue Religion, dont on trouve un extrait de la p. 75 à 103. Alex. Vigne fut baptisé dans cette cérémonie, son parrain fut M. Prunier de Saint-André, premier président au Parlement, et Madame la comtesse de Clermont fut sa marraine.

748. — *Lettre de Monsieur Vigne, cy-devant ministre de Grenoble, à Messieurs de la religion prétendue réformée, où il propose les principaux motifs de sa conversion, et prouve aux protestans, par leurs propres principes, qu'il n'y a rien dans la croyance, dans le culte et dans le gouvernement de l'Eglise, qui lui donne un juste sujet de séparation...* A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur de Nosseigneurs de la Chambre des Comptes, en la place S. André, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières.

1685. *Avec approbation et privilège.* In-4°, 2 ff. n. chiff.
+ 76 pp.

L'approbation donnée le 7 mars 1685, et signée : Lescot, official général, commence ainsi : « Rien de plus glorieux pour l'Eglise que d'être défenduë par ceux qui l'attaquoient et de voir l'épée de Goliath contribuer à ses triomphes. »

Alexandre Vigne, à la première page de cette lettre, nous apprend qu'il a donné des marques publiques du dessein que Dieu lui avait inspiré : « Le plus scavant theologien de votre communion a pris le soin de faire imprimer, dans Genève même, deux volumes d'*Entretiens* que j'avois composé, ou, quoy que je ne paroisse pas embrasser tous les sentiments de l'Eglise Romaine., on découvre clairement que je ne parle pas comme un homme qui veuille demeurer dans le schisme. » Ce sont : *Les Entretiens de Philaethe et de Philerene*, publiés en 2 vol. in-12, avec l'adresse : *Cologne, P. Marteau* (Genève). 1682.

749. — *Lettre de M. Vigne aux nouveaux catholiques où il leur fait voir la justice de leur reunion à l'Eglise apostolique et Romaine. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Mgr l'illustrissime et reverendissime evesque et prince de Grenoble, en la salle du Palais.* 1685. In-8°, 6 ff. prélim. + 47 pp.

750. — *Motifs de la conversion du sieur Masseron, avocat au Parlement de Dauphiné, demeurant à Gap, à Mgr Henri, nommé par le Roy, évêque et comte de Gap. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais.* 1685. In-8°, 27 pp.

751. — *Lettre à l'auteur du « Mercure Galant » sur le pronostic du sieur de la Rivière, medecin du roi Henri IV, concernant la religion protestante en France.* (Par Guy Allard.) S. l. (Grenoble.) 1685. In-4^o, 4 pp.
(Barbier, *Dic. des Anonymes.*)

752. — *Lettre à l'auteur du « Mercure Galant » concernant le temple de Grenoble.* (Par Guy Allard.) S. l. n. d. (Grenoble, 1685.) In-4^o, 4 pp.
(Barbier, *Dic. des Anonymes.*)

753. — *Sentiment de S. Augustin sur la conduite qu'on doit tenir avec les hérétiques. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évêque et prince de Grenoble, à la salle du Palais.* 1685. Avec permission. In-4^o, 8 pp.

754. — *Compendium institutionum Justiniani elementa præcipuasque antiquæ et novæ jurisprudentiæ decisiones mira brevitate complectens.* Gratianopoli, apud A. Fremon, typograph. in platea sancti Andreæ et in basilica Lesdigueria. 1685. In-12, 4 ff. n. chiff., 72 pp. et 1 f. errata.

C'est un petit résumé de titres ou de memento à l'usage des étudiants en droit.

755. — *Seconde relation de tout ce qui s'est passé de plus remarquable en la ceremonie de l'abjuration faite par le roy d'Angleterre, en presence du duc d'York. Se vendent à Grenoble, par le Petit Garantus, à la porte du Palais.* Avec permission. In-4^o, 4 pp.

Relation datée de Paris, 27 fév. 1685.

756. — *Harangue faite au Roy, par le doge de la République de Gènes, accompagné de ses quatre senateurs, avec la reponse du Roy à leurs harangues, à Paris, le vingt-deuxième may 1685. A Grenoble, chez Fremon. Avec permission. In-4°, 2 ff. n. chiff.*

757. — *Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant demolition des temples de Grenoble, Dye, S. Paul Trois Châteaux, Nismes et du Mans. (30 juin 1685.) A Grenoble, chez I. Verdier, imp. et lib. ord. du Roy et de Noss. de la souv. Cour de Parlement, Aydes et Finances de Dauphiné et de l'Hôtel de Ville, en la salle du Palais. (1685.) In-4°, 4 pp.*

758. — *Discours de Monsieur Vidal, ministre de la rel. pret. ref., à Monsieur Foucault, intendant dans la province de Bearn, de la part des religionnaires de la ville de Pau, sur leur conversion à la foy catholique, apostolique et romaine. (Juillet 1685.)*

A la fin: A Grenoble, chez A. Fremon, imp. de Monseigneur l'intendant, en la place S. André, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières. Avec permission et privilège. (1685.) In-4°, 4 pp. n. chiff.

759. — *Recueil des pièces, factums, memoires et instructions qui ont été employés au procez de M^r l'evêque et prince de Grenoble au Parlement de Dijon, contre les prieure & religieuses de Montfleury de l'ordre de Saint Dominique et le R. P. Vallier, leur provincial; appellans comme d'abus de son ordonnance de clôture de leur monastère; avec l'arrest qui s'en est ensuivi le trentième*

juillet 1685. A Dijon. (Grenoble, Provensal.) S. d. (1685.)
Avec privilège. In-4°, 2 ff. n. chiff. + 218 pp.

Ce recueil a été certainement imprimé à Grenoble, d'après les fleurons qui appartiennent tous à l'imprimerie de F. Provensal.

760. — *Profession de la foy catholique, extraite du concile de Trente, et prescrite par le pape Pie IV, en sa bulle de la profession de foy, mise à la fin de ce concile, sous lequel et par lequel a esté conclu et confirmé ledit concile.* (Publ. par Gilles le Feron, prêtre.) A Grenoble, chez Fr. Provensal, marchand libraire et impr. de Monseig. l'ill. et rever. évesque et prince de Grenoble, ruë du Palais. 1685. Avec permission (de P. Scarron, du 5 août 1647). In-16, 88 pp.

761. — *Les Elements de géométrie, ou de la mesure du corps, par le P. Bern. Lamy de l'Oratoire. Paris, A. Pralard.* (Grenoble.) 1685. In-8°, fig.

Catalogue des livres des Frères Pèrisse, de Lyon (1770), n° 1693, p. 99.

762. — *Moyen court et très facile pour l'Oraison que toutes personnes peuvent pratiquer très aisément et arriver par là, en peu de temps, à une haute perfection.* (Par M^{me} Guyon.) Grenoble, 1685. In-12. (Barbier, *Dic. des Anonymes.*)

1686

763. — *Theses Logicæ.* — Au bas: *Has theses deo favente et auspice Deipara Tueri conabuntur Claudius*

de Pina, et Stephanus Morel Gratianopoli, die 1^a Februarii anno 1686 à 2^a ad 4^{am}. In scholis Angelicis FF. PP. Gratianopoli. In-f^o, placard encadré.

En tête une gravure représentant S. Thomas à mi-corps, tenant un livre ouvert de la main. G. — Grav. signée : Gilibert, f. Gratianop.

764. — *Seconde relation veritable, contenant tout ce qui s'est passé dans les trois attaques contre les rebelles de Lucerne, Saint-Martin, d'Angrougne et de la Perouse, depuis le 22 avril (1686) jusques à present, avec la prise de cinq mille de ces mutins. (Médaillon ovale représentant un écusson chargé de deux épées passées en sautoir la pointe en bas.) Se vendent (à Grenoble), par le Petit GARANTUS, à la porte du Palais. Avec permission. In-4^o, 8 pp.*

765. — *Panegyrique de Louis le Grand, prononcé par le R. Père Fciac, professeur en théologie et prieur du couvent des Frères Prescheurs de Caën, au sujet de la statue que les habitans de cette ville ont élevée à Sa Majesté. (Armes de France et de Navarre.) A Grenoble, chez Claude Faure, imprimeur, marchand libraire et relieur, à la place Mal-Conseil. 1686. In-4^o, 18 pp.*

766. — *Abregé de la doctrine chrestienne avec l'explication des mystères, commandemens, sacremens, prières et devoirs particuliers de chacun, et les pechez les plus ordinaires que l'on y peut commettre pour pouvoir se confesser là dessus; reveu, corrigé et augmenté des citations aux marges, imprimé par le commandement de Mgr l'Evesque de Grenoble. A Grenoble, chez*

François Provensal, marchand libraire et imprimeur de mondit seigneur, en la rue du Palais. 1686. In-12, 65 pp.

767. — *Recueil de plusieurs notables arrêts de la Cour de Parlement, Aydes et Finances de Dauphiné, recueillis par maistre Jean-Guy Basset, advocat consistorial en ladite Cour, divisez en neuf livres. Seconde édition. A Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire et imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque et Prince de Grenoble et du clergé, rue du Palais. 1686. Avec permission du Roy. In-f^o, 20 ff. n. chiff. + 534 + 13 ff. n. chiff. pour la table.*

Cette prétendue seconde édition a été bientôt faite : on a enlevé à celle de l'année 1676, publ. par L. Gilibert, son titre et le portrait de Basset, on a collé à la place, dans des exemplaires déjà reliés, le titre que nous venons de relever, sauf la mention T. second qui a été remplacée par *seconde édition*. On a laissé subsister le privilège de 1675 accordé à L. Gilibert ; on n'a pas même enlevé le carton de la page 531 qui se trouve à la page 534. En un mot, le titre seul a été changé ; ce n'est donc nullement une édition nouvelle.

768. — *Prières que chaque chef de famille doit faire ayant assemblé ceux de sa maison. A Grenoble, chés François Provensal, imprimeur de Son Eminence Monseig. le cardinal Le Camus, evêque et prince de Grenoble, à la rue du Palais. S. d. (1686?) In-f^o, placard encadré et orné, vers le milieu, d'une fig. représentant le Christ en croix.*

769. — *Methode pour reciter le Rosaire très-utilement, prenant un point à chaque Ave Maria* (par le P. Etienne Meney, dominicain de Grenoble). (Petit bois représentant les bustes de la Vierge et de J.-Christ.) *A Grenoble, par Jacques Petit, imprimeur de la Ville, proche le Grand-Puys.* 1686. In-12, 24 pp.

770. — *Les devoirs du chrétien, dressez en forme de catechisme, par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime père en Dieu, Claude Joly, évêque et comte d'Agen, imprimez par l'ordre de M. Estienne Le Camus, évêque et prince de Grenoble, et augmentez d'un catechisme en cantiques...* *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseigneur l'illust. et reverend. Evêque et Prince de Grenoble, en la place du Palais.* 1686. In-12, 12 ff. n. chiff. + 394 pp.

771. — *Sujets de doctrine pour les conferences ecclesiastiques du diocèse de Grenoble, pour les années 1686 et 1687, continuation du VII^e commandement : Le bien d'autrui ne retiendras.* *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire de Monseigneur l'illustriss. et reverendiss. Evêque et Prince de Grenoble, à la salle du Palais.* 1686. In-12, 24 pp.

Sign. à la fin : Estienne (Le Camus), évêque de Grenoble.

772. — *Lettre d'un serviteur de Dieu* (Le P. de la Combe), *contenant une brève instruction pour tendre sûrement à la perfection chrétienne.* *Grenoble.* 1686. In-16. (Catal. manuscrit des Barnabites.)

773. — *Le catechisme en cantiques qui contient les principales veritez de la foy et de la morale chrestienne, et qui repond au catechisme d'Agen imprimé cy-dessus. Imprimé par l'ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverend. evêque et prince de Grenoble, en la salle du Palais. S. d. In-12, 153 pp. + 2 pp. n. chiff.*

(Imprimé vers 1686, mais ne sort pas des presses grenobloises.)

774. — *Défenses des elections de Dauphiné contre la pretendue superiorité du bureau des finances de la même province. (Par Guy Allard, président en l'élection de Grenoble.) S. l. n. d. (Grenoble, 1686.) In-4°, 24 pp.*

1687

775. — *Instructions chrestiennes et orthodoxes en forme de catechisme, ou sont expliqués les principaux articles de la Foy catholique et les points controversez avec l'exercice journalier du chretien, et des prières pour dire avant et après la confession et la sainte communion. Dressées par ordre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Louis Aube de Roquemartine, évêque et comte de Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour l'instruction de la jeunesse et des nouveaux convertis de son diocèse, par le R. Père Charles Bouquin, docteur en théologie de l'ordre des Frères Prêcheurs. A Grenoble, chez A. Fre-*

mon, imprimeur de Monseign. l'Evêque et comte de S. Paul, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières. 1687. In-12, 8 ff. n. chiff. + 246 pp.

Charles Bouquin, né à Tarascon, fut préfet du couvent des Dominicains du Buis, et y mourut le 14 fév., âgé de 76 ans.

776. — *Le nouvel Adam, ou l'excellence de la Rédemption des hommes par Jésus-Christ, l'obligation qu'ils ont de l'aymer, et la nécessité de renoncer à eux-mêmes, expliquées en dix dialogues, par un prêtre de l'Oratoire de J.-C. N. S. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence Mons. le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble, à la salle du Palais. Avec approbation et permission. 1687. In-16, 8 pp. n. chiff. + 206 pp. + 1 f. n. chiff. pour l'approbation.*

La dédicace « à Son Altesse Royale Madame la Duchesse douairière d'Orléans » (Marguerite de Lorraine), est signée : F. M.

777. — *Cantique spirituel sur la sainte Espine de N. Seigneur Jésus-Christ, reverée dans le monastère Royal de Mont-Fleury, sur l'air des Frondeurs (par M^{me} Françoise de Clérieu, prieure de Montfleury). A Grenoble, chez Jacques Petit, imprimeur, proche le Grand-Puys. S. d. (1687). In-f°. Placard. Cinq couplets dont voici le dernier :*

Cette Providence adorable
Destine ce MONT vénérable,
Ce saint et devôt MONT FLEURY,
Pour que son espine y fleurisse :
Que dans ce lieu du ciel chery,
A tout jamais on le benisse.

778. — *Apparatus ad biblia sacra* (par le R. P. Bernard Lami, de l'Oratoire). *Gratianopoli, ex typis Antonii Fremon, typographi regis pro suprema Camera computorum. Achevé d'imprimer pour la première fois le 10 janvier 1687.* Plus bas : *Apud Franciscum Provensal, bibliopolam.* In-f°, composé de 21 tableaux encadrés et n. chiff.

C'est la première édition de l'ouvrage de Lami : *Introduction à l'Écriture sainte*, qui fut souvent réimprimé et traduit en 1696, 1709, etc. Ce volume, ou plutôt cet atlas contient des cartes ou tables des principaux faits contenus dans la Bible, et des règles propices à guider les élèves du Séminaire de Grenoble dans l'étude de l'Écriture Sainte.

779. — *Règlement de la Cour de Parlement de Dauphiné, contenant la reformation des formalitez, procédures de justice et abreviation des procez, publié en audience publique le jour des arrêts vingt-deuxième mars 1687.* A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de Nosseigneurs de la souveraine Cour de Parlement, en la salle du Palais. (1687.) In-8°, 12 pp.

780. — *Lettre de M. le cardinal Le Camus, evesque et prince de Grenoble* (du 20 avril 1687), *aux curez de son diocèse, touchant la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des nouveaux convertis.* A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble, et du clergé, à la salle du Palais. 1687. In-4°, 4 pp.

Cette lettre montre que la conduite de Le Camus à

l'égard des protestants et des nouveaux convertis fut relativement modérée ; il s'efforça de les réunir à l'Eglise romaine par l'emploi de la douceur plutôt que par celui de la contrainte.

Une curieuse correspondance de ce prélat avec son collègue Barillon, évêque de Luçon, publiée il y a peu d'années, semblerait cependant prouver que la modération envers les réformés fut chez Le Camus un moyen habile de les gagner à son Eglise, à peu près autant que le fruit d'une sincère charité. (*Bull. de la Soc. de l'Hist. du Prot. Franç.*, t. III, pp. 576 et suiv.)

781. — *Justification du culte de l'Eglise catholique sur le terme d'adorer et sur l'usage de la genuflection, où l'on donne la véritable idée de ce terme et de cette pratique, par A. Vigne... Grenoble. 1687. In-12, 48 pp.*

D'après E. Arnaud. *Notice sur les Controverses religieuses en Dauphiné*, p. 60.

782. — *Lettre à un nouveau converti sur le dessein qu'il a de se retirer dans les pays étrangers (par A. Vigne). Grenoble. S. d. (1687?). In-12, 63 pp.*

D'après E. Arnaud. *Notice sur les Controverses religieuses en Dauphiné*, p. 60.

1688

783. — *La vie de saint Estienne, evesque de Dye, tirée de Surius et d'un manuscrit trouvé dans les archives de l'Evêché de Dye, avec la traduction d'une lettre écrite*

par un archevêque de Vienne (Jean de Bernin) et par ses évêques suffragans, à Gregoire IX, Souverain Pontife, pour la canonisation de ce saint. Un extrait d'un procès verbal, touchant l'état où fut trouvé son corps, tiré des registres d'un notaire du siècle passé (M^e Dermenon) et la Chronologie des évêques de Dye (par Louis de Gilbert). A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur du Roy et de la Cour, au Palais. Avec permission et approbation. S. d. (1688). In-12, 190 pp.

La Dédicace, à Mgr Armand de Montmorin, évêque et comte de Die, est signée : Louis de Gilbert. L'approbation, datée de Grenoble le 28 fév. 1688, est signée : C. Canel, chanoine à Saint-André, et N. Canel, abbé de Valcroissant et de Bonlieu.

Après la p. 70, 1 feuillet blanc ; la p. 71 n'est pas chiffrée, c'est un titre spécial dont voici la teneur : *Traduction de la lettre écrite par l'archevesque de Vienne... à Grégoire IX pour la canonisation de saint Estienne... A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, en rue Neuve, et en la salle du Palais.*

784. — *La descendance de la famille de Grolée au bailliage de Saint-Marcellin* (blason). (Par Guy Allard.) S. l. n. d. (Grenoble, Jean Verdier, 1688?) In-4°, 8 p.

785. — *Histoire généalogique de la maison de Grolée, par M. Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble.* A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de la Cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné, en la salle

du Palais. 1688. In-4°, 1 f. n. chiff., 67 pp. (Blason.)

Dédicace à M. Charles de Grolée, gouverneur de Montélimar.

786. — *Le Petit Missionnaire de la campagne chrétienne, divisé en trois parties, par le R. P. Antoine Chenois, de l'ordre des FF. PP. A Grenoble, chez Alex. Giroud, libraire de Son Eminence et du clergé, à la salle du Palais*. 1688. In-12, 321 pp. et 2 ff. n. chiff. pour les approbations.

787. — *Journal de tout ce qui s'est passé de plus remarquable à Rome depuis le 9 janvier, jusques au 28 du même mois 1688. A Grenoble, et se vendent par le Petit Garantus, avec permission*. 1688. In-4°, 4 pp.

788. — *Preservatif contre toutes sortes de nouveautez et d'heresies. A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur de l'Hotel de Ville, proche le Grand-Puys*. 1688. Avec approbation et permission. In-8°, 3 ff. n. chiff. + 89 pp. + 6 pp. n. chiff.

Dédicace au R. Père de la Chaize, de la Ci^e de Jésus, par I. T. (Jaques-Thomas) Allemand, auteur de ce livre. L'approbation de Lescot, official, est du 17 oct. 1687 ; le permis d'imprimer, du 17 oct. 1687.

789. — *Préparations des chefs principaux de visite. A Grenoble, chez R. Philippes, imprimeur et libraire ordinaire de Monseigneur l'illustr. et reverend. Evesque et Prince de Grenoble, à la place S. André, aux Trois Vertus*. S. d. In-f°, placard encadré.

790. — *Histoire de Humbert II, Dauphin de Viennois, par Guy Allard. Grenoble, J. Verdier. S. d. (1688?). Petit in-12, 110 pp.*

La vie d'Humbert II est suivie de l'Histoire de la fondation du monastère de Montfleury par ce prince, en 1342, et du dénombrement des religieuses qui y ont pris le voile jusq'en 1688.

Dans une lettre inédite de Guy Allard à M^{me} Laurence de Clermont de Geyssans, supérieure de Montfleury, « qui lui avait envoyé des confitures », il est question de ce petit volume :

« Je suis bien ayse que le R. P. Pré ait travaillé à copier l'ouvrage que j'ay fait à la gloire de vostre royal Monastère. J'espère que ce sera un monument éternel, non seulement pour apprendre à la postérité la plus éloignée quelles illustres religieuses l'ont habité, mais combien d'empressement j'auray eu pour l'élever. Vous verrez bien tost votre fameux fondateur sur les rangs, et la nouvelle vie que je vays luy donner fera connoistre à tout le monde qu'elle est digne de tous vos souhaits et de toute mon application, aussy j'espere d'y réussir, puisque d'ailleurs on ne peut jamais faillir quand il s'agist de travailler pour les héros et pour plaire à des dames d'autant de mérite et de vertu qu'en ont celles de Montfleury. »

21 nov. 1678. (Bibl. de Grenoble, Ms de Guy Allard, U. n° 496, p. 131.)

791. — *Traité de la legitime, de la quarte trebellianique, et de la falcidie; avec les authoritez, et une table pour la liquidation de la legitime, depuis un enfant, jusques à dix. [Par Guy Allard.] A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de Nosseigneurs de la Cour de Parlement. 1688. Et se vendent par F. Champ, à la Perrière, vis-à-vis l'enseigne*

*du Faucon. Avec permission et privilège. In-4°, 18 pp.
+ 1 f. n. chiff. (Arrêt du Parl^t.)*

(L'exemplaire de la Bibliothèque de Grenoble porte sur le titre cette note de la main de Guy Allard : « J'ay compillé ces Traitez en 1688. »)

1689

792. — *Raisons que le roy d'Angleterre a eues de se retirer de Rochester, ecrites de sa propre main et publiées par son ordre avec la lettre de Sa Majesté aux seigneurs et autres de son conseil privé. (Marque de J. Nicolas.) A Grenoble, chez Francois Champ surnommé le Petit Garantus, derrière S. André. In-4°. S. d. (1689.) 6 ff.*

793. — *Directoire à l'usage des confrères et sœurs du Saint Rosaire, pour scavoir les festes et les jours de l'année dans lesquels on gagne les indulgences, soit pour les confrères, soit pour tous les fidèles, dans l'église des FF. Prêcheurs de Grenoble cette année 1689, avec un calendrier des Saints de Dauphiné... (Par le père E. Meney.) A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur de la Ville, proche le Grand-Puys. In-12, 3 ff. n. chiff. + 140 pp.*

Ce curieux *Calendrier des Saints du Dauphiné* contient des renseignements précieux, des notes sur les faits et les hommes remarquables de notre province ; en voici un extrait :

« Mai 9, mardy: Ce jour, 1562, les Huguenots abbatirent
« tous les autels et toutes les images de l'église des FF.

« Prescheurs de cette ville, et traînèrent l'image de S. Christophe, attachée par le cou avec une corde, par toute la ville, et massacrèrent ceux qui les reprochoient et qui estoient scandalisez de leur impiété. »

« Août, 17: Ce jour, dans cette église, on fait l'anniversaire des 300 illustres et braves Dauphinois qui moururent glorieusement à la journée de Vernueil en Normandie, donnée contre les Anglois sous Charles VII, l'an 1424, que les trois Estats de la province fondèrent pour le repos de leurs âmes, et les firent peindre tous armés avec les blasons de leurs armes et leurs noms dans l'ancienne église. »

« Novembre, 30 : L'an 1651, l'Isère enfla si prodigieusement, qu'elle inonda tout Grenoble, et vint jusques au grand autel de cette église : abbatit le pont de pierre et la tour de l'horloge, qui estoit un des plus beaux ouvrages de France. »

« Décembre, 18: Le B. H. Jean Chabas, profez du couvent de Die, de l'ordre de S. Dominique, martyrisé par les Huguenots. »

Autre édition. — Elle ne diffère de la première que par l'en-tête du chapitre du f. 2, où, au lieu de lire simplement *Protestation*, on lit: *Protestation du R. P. E. Meney, directeur de la Confrérie du Rosaire.*

794. — *Conduite spirituelle pour bien pratiquer la devotion des Trezains ou des treze vendredis, à l'honneur de S. François de Paule. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le Palais.* 1689. In-12, préface 4 ff. n. chiff. et 220 pp.

795. — *La Psalmodie intérieure de l'office des morts, par F. Innocent Le Masson, prieur de Chartreuse. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur et libraire. 1689. Avec approbation et privilège du Roi. In-12, 4 ff. n. chiff., 648 pp. + 16 ff. n. chiff.*

796. — *Les ceremonies qui ont esté faites à S. Germain, à l'entrevuë du Roy et celuy d'Angleterre, avec la lettre écrite au Roy par la Reyne d'Angleterre. A Grenoble, chez François Champ surnommé le Petit GARANTUS, derrière S. André. S. d. (1689.) In-4°, 2 ff. n. chiff.*

797. — *Relation véritable de tout ce qui s'est passé à l'arrivée du Roy d'Angleterre en France. A Grenoble, chez Fr. Champ surnommé le Petit GARANTVS, derrière S. André. Avec permission. In-4°, 2 ff.*

798. — *Relation du combat donné par les vaisseau du Roy, commandez par le comte de Chasteaurenault... contre la flotte angloise, commandée par le vice amiral Herbert. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, derrière S. André. Le 3 juin 1689. In-4°, 4 ff. n. chiff.*

1690

RECUEIL GIROUD

789. — *Le Recueil des Edits et Déclarations du Roi...* publié par la famille Giroud, pendant un siècle, de 1690 à

1790 (connu sous le nom de *Recueil Giroud*), forme une série de 27 volumes in-4°, contenant un nombre inégal de pièces. Il a été publié de 1690 à 1712, par *Alexandre Giroud*. (10 vol.)

De 1720 à 1731, par *Gaspard Giroud* son fils, qui a repris la collection des 10 premiers volumes et y a placé un nouveau titre à son adresse portant la date 1720. (T. 1^{er} à 14.) (8 vol.)

De 1735 à 1745, par la veuve de *Gaspard Giroud*. (T. 19 à 21.) (3 vol.)

De 1751 à 1759, par *André Giroud*. (T. 22 et 23.) (2 vol.)

De 1767 à 1790, par la veuve d'*André Giroud* (Justine Souveran). (T. 24 à 27.) (4 vol.) Voyez 1720.

Voici la description sommaire des dix volumes publiés par Alex. Giroud :

T. I^{er}. *Recueil des édits et déclarations du Roy, lettres patentes et ordonnances de Sa Majesté, arrest et reglemens de ses conseils et du Parlement de Grenoble...*

A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire ordinaire du Parlement, à la salle du Palais. 1690. Avec permission. In-4° de 16 pp. + 823 pp.

Titre rouge et noir. — Dédicace au premier président Nicolas de Prunier. L'ordonnance d'Abbeville commence à la p. 3. Seul volume à pagination continue.

T. II^e. *Suite du précédent Recueil des édits, etc. . . A Grenoble, chez Alexandre Giroud. . . 1697. — 4 pp. + 12 pp. + 130 pièces. — Titre noir. — Dédicace au président de Berulle.*

T. III^e. *Idem.* — Même année, même dédicace. 4 pp.

(titre et dédicace). Puis p. 13 à 20 pour la table, enfin les pièces numérotées : 131 à 221.

T. IV^e. *Idem.* — 1699. — Titre et table, 24 pp. Pièces du n^o 222 au n^o 289. Le n^o 222 est paginé p. 41 à 48.

T. V^e. *Idem.* — 1702. Titre et table, 10 pp. Pièces portant les n^{os} 290 à 376 + une table de 8 pp.

T. VI^e. *Edits et Déclarations du Roy, arrests de son conseil et du Parlement de Grenoble de 1702, 1703 et 1704. Sizième volume. A Grenoble, chez Alex. Giroud...* 1705. In-4^o. Titre et table, 12 pp. + pièces n^{os} 1 à 55.

T. VII^e. Même titre que le volume 6. — *Grenoble, chez Alex. Giroud...* 1706. 1 f. pour le titre et 13 pp. pour la table, pièces n^{os} 1 à 92.

T. VIII^e. Même titre. — *Grenoble, chez Alex. Giroud...* 1709. 1 f. n. chiff. titre, *table générale* 84 pp. + 102 pièces. La pièce n^o 101, *Edit du Roy, etc.*, a été imprimée chez *P. Hugo [sic]*, ce qui nous fait croire que l'imprimeur Hugot a imprimé une partie des pièces du *Recueil A. Giroud*.

T. IX^e. *Idem.* — 1712. Titre 1 f. + table (suite de l'année 1708), 9 pp. + 76 pièces.

T. X^e. *Edits, etc...* de 1710, 1711 et 1712. *A Grenoble, chez Alex. Giroud.* 1712. Titre, table 9 pp. + 73 pièces.

Le t. XI^e a été édité chez *Gaspard Giroud*. (Voyez l'année 1720.)

800. — *Recueil des ordonnances synodales du diocèse de Grenoble, publié dans le synode tenu à Grenoble; par Monseigneur l'eminentissime et reverendissime Cardinal*

Le Camus, évêque et prince de Grenoble, le 16 avril 1687. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus et du clergé, à la salle du Palais. 1690. In-12 de 24 et 522 pp.

Portrait du card. Le Camus (N. Hubert, sculp.)

Il y a une autre édition conforme pour le texte, avec cette différence dans le frontispice : *Ordonnances synodales du diocèse de Grenoble, par Mgr l'Éminentissime et Reverendissime Evêque et Prince de Grenoble. Paris, A. Pralard. 1690. In-12, 12 et 360 pp. avec un portrait du Cardinal.*

801. — *Relation du combat donné par l'armée navale du Roy, commandée par le comte de Tourville, vice-amiral de France, contre les flotes d'Angleterre et de Hollande, à huit lieues du cap de Bevezier sur la côte d'Angleterre, le dixième juillet 1690; avec l'avis que l'on a eu de ce qui s'est passé en la bataille du prince d'Orange en Irlande. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1690. In-4°, 8 pp.*

802. — *Tarif des nouvelles monnoyes. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1690. In-4°, 3 pp.*

803. — *Relation de la bataille gagnée par l'armée du Roy, commandée par le maréchal duc de Luxembourg, sur celle des États généraux des provinces unies et des alliés, sous les ordres du prince de Waldeck. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire, à la salle du Palais. 1690. In-4°, 6 pp.*

804. — *Exercice que le Roy a réglé pour toute son infanterie, tant françoise qu'étrangère. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, derrière S. André.* (1690.) In-12, 24 pp., la dernière n. chiff.

Sur le titre une petite gravure reprès. un canon.

805. — *Offices à l'usage des religieuses de Notre Dame de la Charité, avec les commemoraisons des Saints de l'ordre de notre père saint Augustin. A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur de l'Hôtel de Ville, proche le Grand-Puy.* 1690. In-4°, 224 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

806. — *Offices solennels de l'année pour l'usage des religieuses de Notre Dame de la Charité, avec les commemoraisons des Saints de l'ordre de notre père saint Augustin.* (Armes des Jésuites.) *Et se vendent à Grenoble, par Jaques Petit, imprimeur de l'Hôtel de Ville, proche le Grand Puy.* 1690. In-4°, 225 pp. à 2 col.

Autre édition. — Quelques changements dans l'adresse de l'imprimeur. In-4°, 369 pp. (Bibl. de M. Chaper.)

807. — *Abregé des règles et devoirs qui se doivent pratiquer au Rosaire perpetuel. A Grenoble, chez Jaques Petit, imprimeur, à la ruë du Grand-Puys, vis-à-vis les Trois Faizans.* S. d. (1690.) In-f°. Placard. — En tête une gravure sur bois représentant la Vierge du Rosaire accostée à droite et à gauche de S. Dominique et de S^{te} Catherine de Sienne. Au-dessous, sur deux lignes, on lit : « HIC CVM PROLE PIA CASTAM VENERARE PARENTEM ET DE SINCERO PECTORE FVNDE ROSAS. »

1691

808. — *Ordonnances synodales du diocèse de Grenoble, seconde édition, augmentée et corrigée.* (Armes de Le Camus dans un écusson en accolade.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence Monseig. le cardinal Le Camus et du clergé, à la salle du Palais.* 1691. In-12, 48 pp., 3 ff. et 549 pp.

Le permis d'imprimer est daté de Grenoble, le 25 janvier 1690.

809. — *Methode pour dire le Rosaire avec la definition des vertus qu'il faut imiter sur chaque mystère, accompagnée d'une sentence, reflexion et aspiration.* (Par le P. Etienne Menev, dominicain de Grenoble.) *A Grenoble, par Jaques Petit, imprimeur de l'Hôtel de Ville, à la rue Grand-Puys.* 1691. In-12, 60 pp.

810. — *Saint Bernard, de la consideration au Pape Eugène. Par le commandement de Monseigneur le cardinal Le Camus, evesque et prince de Grenoble.* (Armes de Le Camus.) *Grenoble, chez François Champ, aux Trois Vertus.* 1691. In-8°, 4 ff. n. chiff., 251 pp. + 2 ff. n. chiff. pour la table.

811. — *Relation de l'Embrassement d'Alicant fait par l'armée navale du Roy, commandée par Monsieur d'Estrées sur la mer Méditerranée.* *A Grenoble, chez Fr. Champ, marchand libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus.* 1691. In-4°, 3 pp. Avec permission.

812.— *De par le Roy. Ordonnance contenant les matières dont la connaissance est attribuée aux officiers des eaux et forêts par l'ordonnance du mois d'avril 1669. A Grenoble, chez Claude Faure, au devant de la place de Clareson. 1691. In-fº. (Placard.)*

813. — *Arrest du conseil d'Etat du Roy, du 6 oct. 1691, servant de reglement entre les officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes et du Bureau des finances de Grenoble. Grenoble, P. Hugot, imprimeur, près les Reverends Pères Cordeliers. 1695. In-4º.*

Nous donnons ici le titre de cette impression, parce que c'est la seule que nous commissions avec l'adresse d'Hugot : près les RR. PP. Cordeliers.

814. — *Prière pour demander à Dieu la conservation de la sacrée personne de Sa Majesté, de toute la maison royale, et pour la prospérité de ses armées. Jouxte la copie imprimée à Paris, chez François Muguet, impr. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. S. d. (1691). In-12, 24 pp.*

815. — *Ludovico magno nec pluribus impari nec regnis, nec hostibus panegyricum epinicion dicit Jacobus Donys decanus collegii Gratianopolitani. D. medicorum. Gratianopoli in ædè sacræ nosocomii regii exercitus charitatis dicti. Die lune 26 februarii penultimo festivitatis hilariorum dierum anni 1691. Apud Jacobum Petit, typographum in vico magni Putei (1691). In-4º, 41 pp.*

Jacques Donys mourut à Grenoble le 25 février 1735, à l'âge de 80 ans, et fut inhumé dans le couvent de Sainte-Claire.

1692

816. — *Lettre de Monsieur le mareschal duc de Luxembourg au Roy, sur ce qui s'est passé au combat de Steenkerque, du camp de Hoënes, le 4 aoust 1692. A Grenoble, chez A. Fremon, impr. du Roy et de Noss. de la Chambre des Comptes, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières.* In-4^o, 8 pp.

817. — *De par le Roy Dauphin. Lettre circulaire sur la victoire de M. le duc de Luxembourg. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. (Août 1692.)* In-4^o, 2 pp.

818. — *La défaite de l'armée du Prince d'Orange par l'armée du Roy, commandée par M^r de Luxembourg, en Flandre. (Grand fleuron, aux armes de France, soutenues par deux canons mis en sautoir, signé: C. B.) A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire. (Août 1692.)* In-4^o, 4 pp.

819. — *Bataille gagnée en Flandre par M. de Luxembourg sur les troupes des alliez commandées par le Prince d'Orange, le 3 aoust 1692. A Grenoble, chez Alex. Giroud, libraire, au Palais et à la place S. André. 1692. Avec permission.* In-4^o, 3 pp.

820. — *Sur la promotion de Monsieur Pucelle en la première présidence du Parlement de Grenoble. (11 déc. 1692.) S. l. n. n. d. (Grenoble, Jac. Petit, impr.)* In-4^o, 1 f. Pièce de 14 vers.

821. — *Abregé de la vie et miracles de S. Jean de Capistran, religieux de l'observance de S. François, beatifié par Paul V le 29 octobre 1618 et canonisé par Alexandre VIII le 19 octobre 1690. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. 1692. In-12, 23 pp.*

822. — *Abregé de la vie et miracles de S. Pascal Baylon, religieux de l'ordre des Frères Mineurs, beatifié par Paul V le 29 octobre 1618 et canonisé par Alexandre VIII le 19 octobre 1690. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. 1692. In-12, 16 pp.*

823. — *Lettre d'un François à un seigneur Flamand, sur le changement des affaires des Pays Bas par la nomination de M. l'Electeur de Bavière pour en estre gouverneur général. Sur l'imp. à Paris. A Grenoble, chez Fr. Champ, marchand libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. (1692.) In-4^o, 8 pp.*

824. — *L'Année sainte ou le Catechisme catolique (sic) par demandes et par reponses. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence Monseig. le cardinal Le Camus, en la salle du Palais. 1692. In-12, 9 ff. n. chiff. + 304 pp.*

825. — *Sujets de doctrine pour les conferences ecclesiastiques du diocèse de Grenoble. Imprimés par ordre de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble. A Grenoble, chez Alex.*

Giroud, libraire de Son Eminence, en la salle du Palais et à la place S. André, venant du Grand Puits. 1692. In-12, 7 ff. n. chiff. + chiff. de 3 à 345 + 7 pp. n. chiff.

826. — *Les Plaisirs innocents et amoureux de la campagne, contenant le Traité des mouches à miel...., avec la Methode d'élever, nourrir et guerir toutes sortes d'oiseaux de ramages, et un Traité des chasses. Sur l'imprimé à Amsterdam. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1692. Avec permission. In-12, 4 ff. n. chiff. + 220 pp.*

La Méthode d'élever, nourrir et guérir toutes sortes d'oiseaux (p. 131), est de César Mancini, traduite en français par A. S. D. L. P. M. D. C. E. S. — A la p. 178, on lit : « Voici un livre traduit et imprimé en trois semaines, je ne scay quelle approbation il aura; mais enfin

Peu importe qu'on le meprise,
Je viens about de mon souhait;
S'il peut aller jusqu'à Do**
Pour l'amour de qui je l'ay fait.

827. — *Relation du combat d'Anguien, où l'on voit le nombre, la qualité des morts, des blessés et des prisonniers. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire, au Palais et à la place S. André. 1692. Avec permission. In-12, 1 f. n. chiff. titre + 43 pp.*

828. — *Relation de tout ce qui s'est passé à Rome depuis la mort d'Alexandre VIII jusques à l'élection d'Antoine Pignatelly, Innocent XII, pape de ce nom, etc....*

A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. (1692.)
In-12, 20 pp.

829. — *Examen général pour aider à faire une bonne confession générale. Grenoble, Giroud. 1692. In-12.*

(Cat. de livres qui se trouvent chez les frères Perisse, à Lyon (1770), n° 2016, p. 116.)

1693

830. — *Nouveau Recueil de Secrets, les plus rares et admirables de tous les effets, que l'art et la nature sont capables de produire..., par le sieur d'Emery. Dernière édition. A Grenoble, chés François Champ, marchand libraire, à la place Saint-André. 1693. Avec permission. 3 parties. In-12.*

1^{re} partie : 12 ff. + 120 pp.

2^e partie : Le titre change : *Recueil des Nouveaux Secrets, concernant les arts, et les maladies des animaux, composez par le sieur d'Emery.* (Une renommée.) *Suivant la copie de Paris, à Leyde, chez Pierre Vender, marchand libraire. 1693. 11 + 156 pp.*

3^e partie : Le titre de la 1^{re}, mais l'adresse du libraire varie. *Suivant la copie de Paris, à Grenoble, chez François Champ, etc... 316 pp.*

La première édition imprimée à Leyde en 1685, 2 parties, contient de nombreuses grav. sur cuivre.

831. — *Journal de tout ce qui s'est passé à la prise de Charleroy, par l'armée du Roy, commandée par Monseigneur le maréchal de Luxembourg en Flandre. A Grenoble, chez Fr. Champ, marchand libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. 1693. In-4°, 4 pp.*

832. — *Dissertation physique dans laquelle il est démontré clairement que les talens qu'on attribue à l'homme à baguette (Jacques Aymar), de suivre à la piste les meurtriers, les voleurs et les transplanteurs de limites; de trouver de l'eau, l'argent caché, les mines d'or, d'argent, de fer, etc., sont tous talens supposez, par Monsieur de *** (Jean Chastelain, professeur à Montpellier). A Grenoble, chez J. Verdier, imprimeur et libraire, en rue Neuve. 1693. Petit in-12, 84 pp.*

833. — *Relation de tout ce qui s'est passé à la prise de la vallée de Barcelonnette, du 26 juin 1693. A Grenoble, chez Fr. Champ, marchand libraire, à la place S. André, aux Trois Vertus. 1693. In-4°, 4 pp.*

834. — *Dernière Relation de la défaite de l'armée du duc de Savoie avec la liste des morts, des blessez et des prisonniers de marque, au camp de la Marsaglia, le 5 oct. 1693. A Grenoble, chez J. Verdier, impr. et libr. ord. du Roy, rue Neuve et en la place S. André. In-4°, 2 ff.*

835. — *Relation véritable de tout ce qui s'est passé à la bataille de Marsaille en Piémont, remportée par l'armée du Roy..., le 4 octobre 1693. A Grenoble, chez Fr. Champ, m. libr., à la place S. André, aux Trois Vertus. 1693. In-4°, 4 pp.*

1694

836. — *Passage de la rivière du Ter, ou la victoire remportée par l'armée du Roy sur l'armée d'Espagne, en Catalogne, le 27 may 1694. A Grenoble, chez Fr. Champ, libr. à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. 1694. In-4°, 4 pp.*

837. — *Relation veritable de la bataille remportée par l'armée du Roy, commandée par Monsieur le marechal de Noüailles, en Catalogne, sur l'armée Espagnole. A Valence, le 31 may 1694. A Grenoble, chez Franç. Champ, libraire, à la place S. André. 1694. In-4°, 2 ff.*

838. — *La relation du siège et de la prise de la ville de Gironne en Catalogne, par l'armée de Sa Majesté, commandée par Monsieur le Marechal de Noailles. A Grenoble, chez François Champ, libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. 1694. In-4°, 4 pp.*

839. — *Nouvelles de Catalogne, du camp devant Barcelone, ce 15 juillet 1697. De l'imprimerie de Jean Verdier, imprimeur et libraire, à la place Saint André, joignant l'église. A Grenoble, ce 24 juillet 1694. In-4°, 8 pp.*

840. — *Decret fait par la Congregation générale de la sainte Eglise Romaine dans le Palais apostolique du Mont Carmel par devant le très saint Seigneur notre seigneur Innocent, par la Providence divine Pape Inno-*

cent XII..., contre une insigne heresie. Romæ e.c. typ. Rever. Camera apostolicæ. 1694. A Grenoble, chez François Champ, libraire. In-4°, 3 pp.

841. — *La guerre des Suisses, traduite du 1^r livre des Commentaires de Jules Cesar, par Louis XIV, Roy de France et de Navarre. Sur l'imprimé à Paris de l'imprimerie Royale. A Grenoble, chez François Champ, à la place Saint André, à l'enseigne des Trois Vertus. MDCLIV (lisez 1694). In-12, 72 pp. (Portrait de Louis XIV.)*

842. — *Généalogie de la famille de Menze. (Blason.) Par M. Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble. 1694. (Grenoble, J. Verdier, impr.) In-4°, 7 pp.*

843. — *Histoire généalogique de la famille de Chaponay, par maître Guy Allard, ancien conseiller du Roy, president en l'élection de Grenoble. (Blason.) 1694. (Grenoble, impr. de J. Verdier.) In-4°, 24 pp.*

844. — *Lettre de Monsieur de *** sur un livre qui a pour titre : Traduction entiere de Petrone, suivant le nouveau manuscrit trouvé à Bellegarde en 1688. (Un petit cartouche contenant trois fleurs de lis, au milieu desquelles on trouve le mot : Non.) A Cologne, chez Pierre Groth. (Grenoble, François Provensal?) 1694. In-12, 9 ff. n. chiff. + 252 pp.*

Papier avec filigrane au Dauphin couronné.

Voir sur ce volume une curieuse dissertation de l'abbé d'Artigny dans ses *Nouveaux mémoires*, t. 1^{er}, pp. 246 et 376.

Le Catalogue des livres de la bibl. de la M^l^{se} de Pompadour, Paris, 1765, p. 226, n^o 1936, donne à ce livre le titre suivant :

Traduction entière de Petrone, avec des remarques par Fr. Nodot sur le Ms trouvé à Bellegarde en 1688. Cologne. (Grenoble.) 1694. 2 vol. in-8^o.

845. — *Apologie de M^l l'abbé de la Trappe* (Armand le Bouthilier de Rancé). (Par l'abbé J.-B. Thiers.) Grenoble? 1694. In-12, 511 pp.

Bien des biographes font sortir ce volume des presses grenobloises. Voici à ce sujet une curieuse note tirée d'un Ms de la Grande-Chartreuse. (Bibl. de Grenoble, Y, 324, pp. 162-163.) Elle nous laisse croire qu'il a été imprimé à Lyon :

« Il y avait 3 ou 4 ans qu'un benedictin réformé avoit fait un libelle contre M. de la Trappe, le plus satyrique qui eut jamais esté fait... Un docteur de Paris nommé M. Thiers, connu par quantité d'ouvrages très doctes qu'il a composé, grand ami des benedictins, et surtout du père Mabillon qui l'avoit beaucoup aydé dans la composition de ses livres, s'indigna tellement qu'il fit une reponse à ce libelle. Il porta lui même son manuserit à M. de la Trappe, croyant lui faire plaisir ; cet abbé, au contraire, fit son possible pour lui persuader de ne pas le rendre public ; mais n'ayant pu rien gagner sur cet esprit, il en avertit les pères Benedictins de Saint Germain, qui firent si bien qu'aucun imprimeur de Paris ne voulut se charger de l'imprimer. »

« Cela porta ce docteur à envoyer un des ses amis à Lyon pour le faire imprimer. Il se trouva qu'un des garçons de l'imprimerie avait servi longtems à l'imprimerie du R. Père, qui luy avoit donné, lorsqu'il s'en retourna à Lyon, quatre louys d'or par dessus ses salaires, à cause qu'il n'avoit point encore trouvé d'imprimeur qui l'eut si bien contenté. »

« Ce bon garçon, voyant qu'on faisoit cette impression avec bien du secret, et que dès qu'il y avoit une feuille tirée, on en emportoit tous les exemplaires qu'on cachoit dans de vieux tombeaux d'une ancienne abbaye, à présent sécularisée, il en mettoit à part une feuille qu'il envoyoit au R. Père toutes les semaines. »

« Le Chancelier averti, envoya ordre à l'Intendant à Lyon, d'aller chez l'imprimeur et en même temps d'aller en cette abbaye où l'on se saisit de tous les exemplaires et même du manuscrit de l'auteur, dont il n'y avoit plus qu'une feuille à imprimer. »

« Le docteur est mort en 1703, on dit qu'en mourant il a laissé de l'argent pour faire réimprimer sa réponse, et l'on croit que cela a esté malheureusement exécuté. »

1695

846. — *L'Agriculture et la Ménagerie des champs et de la ville. Grenoble, Giroud. 1695. In-12.*

(Catalogues des frères Perisse (1770) et de la bibl. de M. Yémeniz.)

847. — *Office de la Vierge Marie... A Grenoble, chez Jacques Petit. 1695? In-12, 72 pp.?*

Le titre manque à notre exemplaire. Il contient les 8 gravures suivantes, de J. Sevin, grav. par F. Cars de Lyon. 1694.

P. 12: S. Dominique en prières. F. Cars F. Lugdun.

P. 28: Couronnement de la Vierge.

P. 32: Les quarante martyrs du Japon de l'ordre de S. Dominique. P. Sevin. Inv. 1694. F. Cars F.

P. 38: Clément IX à son lit de mort. P. Sevin. Inv. 1694. F. Cars F.

P. 42: Le baptême de Robert, 4^e fils de S. Louis, par Humbert, de Romans en Dauphiné, 5^e général de l'ordre des FF. Prêcheurs.

P. 46: L'Assomption de la Vierge.

P. 64: Sept Dominicains ressuscités par une Sainte?

P. 72: Mort de S. Dominique. (Bibl. de M. E. M.)

848. — *Les présidens uniques et premiers présidens du conseil Delphinal ou du Parlement de Dauphiné, par M. Guy Allard, ancien conseiller du Roy, president en l'élection de Grenoble. A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur, en l'hôtel de Lesdiguières. 1695. In-12, 4 ff. n. chiff. + 59 pp.*

Dédicace à M. de Berulle, premier président au Parlement de Grenoble.

Réimprimé dans la *Bibl. historique de Dauphiné*, par M. Gariel, t. I^{er}, p. 65.

849. — *Statuts et reglements de l'Eglise collegiale de S. Sauveur de Crest. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseigneur Séraphin de Pajot du Plouy, évêque et comte de Die, à la salle du Palais. S. d. (1695.) In-4^o, 64 pp.*

1696

850. — *Cathechisme, contenant les instructions en faveur de ceux qui aspirent à la tonsure, et des clercs du diocèse; avec une brève methode pour le plain-chant. A Grenoble, chez François Provensal, libraire et imprimeur de Son Eminence Monseigneur le cardinal*

Le Camus, évêque et prince de Grenoble, en la rue du Palais. 1696. Avec permission. In-12, 92 pp.

851. — *Scènes françoises de la Comédie Italienne, intitulée: « La Foire S. Germain ».* (Par Jean Fr. Regnard et Charles Rivière du Fresny.) A Grenoble. S. n. . . 1696. In-12, 54 pp.

852. — *Recueil de vers spirituels, sur plusieurs passages de l'Écriture et des Pères, pour être accommodés au chant. Présenté aux Dames du royal monastère de Montfleury, par M^{re} Henri Guichard sieur d'Herapine, conseiller du Roy en ses conseils, cy-devant intendant et ordonnateur général des batimens de Sa Majesté, et de Son Altesse Royale Monsieur. A Grenoble, chez Jean Verdier, imprimeur et libraire, à la place S. André, joignant l'église.* 1696. In-4^o, 49 pp.

Dans sa dédicace aux dames du royal monastère de Montfleury, l'auteur nous apprend qu'il a fait ce recueil en 1695, sur la fin d'une maladie qui l'obligea de garder le lit pendant deux mois. — M. Farinel, maître de chant du monastère, les mit en musique « pour les faire servir aux recreations spirituelles ».

La première pièce de vers de cet opuscule est intitulée : « *Pour les Dames de Montfleury* » ; en voici le début :

Sur ce charmant coteau, dans ce séjour heureux,
Où des sermens sacrez ont assuré vos vœux,
Vierges vous approchez des anges
En vous éloignant des mortels,
Et faites votre soin de chanter les louanges
D'un Dieu qui de vos cœurs fait ses plus beaux autels.

Rarissime plaquette.

1697

853. — *Statuts et reglements de l'Eglise cathedrale de Die sur le service Divin, vie, mœurs et discipline ecclesiastique, faits par Monseigneur Seraphin du Ploüy, eveque comte de Die.* (Armes.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence et du clergé, à la salle du Palais. (1697.) In-4^o, 88 pp.

854. — *Le nobiliaire de la province de Dauphiné, par Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Grenoble.* Grenoble, chez François Champ, libraire, à la place S. André, à l'enseigne des Trois Vertus. 1697. 4 vol. in-12.

C'est l'édition de l'*Estat politique de la province de Dauphiné*, impr. par R. Philippes, en 1671, à laquelle on a changé le titre.

855. — *Recueil de tous les traitez de la paix generale conclus à Riswick le 20 sept. et le 30 oct. 1697.* A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. S. d. (1697). In-12. Portrait de Louis XIV, 8 pp. + 4 + les sept pièces suivantes :

1. Traité de paix entre la France et la Savoie (20 août 1696), 36 pp.

2. Contrat de mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec M^{me} la princesse de Savoie (25 sept. 1696), 47 pp.

3. Traité de paix entre la France et l'Espagne (20 sept. 1697), 56 pp.

4. Traité de paix entre la France et l'Angleterre (20 sept. 1697), 52 pp.

5. *Traitez de paix entre la France et les Etats généraux des Provinces unies des Pais Bas* (21 sept. 1697), 60 pp.

6. *Traité de commerce, navigation et marine, entre la France et les Etats généraux des Provinces unies des Pais Bas* (21 sept. 1697), 75 pp.

7. *Traité de paix entre l'Empereur, la France et l'Empire* (30 oct. 1697), 108 pp.

856. — *Traité de paix entre la France et l'Espagne, conclu à Ryswick le 20 septembre 1697. A Grenoble, chez Fr. Champ, marchand libraire, à la place S. André. 1697. In-4°, 19 pp.*

857. — *Gazette de Grenoble* (avec cette mention en titre): *Toutes les nouvelles s'impriment et se vendent chez J. Verdier, joignant l'église S. André. In-4°, 104 n^{os}. (1697-1699.)*

Cette feuille, premier journal imprimé à Grenoble, paraissait tous les sept jours par n^o de 8 pages.

Elle ne contient aucun article relatif à la province du Dauphiné; elle était exclusivement consacrée aux nouvelles de Paris et de l'étranger. Ne serait-ce pas une réimpression déguisée de la *Gazette*?

Le n^o 1 est du 10 janvier 1697.

Le n^o 52 de la deuxième année est du 2^e janvier 1699.

1698

858. — *Theses de humanioribus litteris et interrogationibus varis. de rethorica, poetica et philologia ad quas respondebunt rhetores Camberiensis. Amatus Cornutus;*

Guillelmus Morel, etc..... In aula collegii Camberiensis societatis Jesu. Horâ post meridiem (2^a) die (10) sept. 1698. Gratianopoli, apud Franciscum Champ, bibliopolam, urbis in platea Sancti Andreæ, ad insigne Trium Virtutum. 1698. A la fin : Ex officina typographica viduæ Faure. In-4^o, 15 pp.

859. — *Généalogie de la famille de Montchenu. (Blason): De gueules à la bande engrêlée d'or, les cadets brisent d'un aigle d'argent au chef de la bande. Par M. Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble 1698. (Grenoble, impr. de J. Verdier). In-4^o, 1 f. n. chiff. + 5 + 23 pp.*

860. — *La Généalogie de la famille de La Bruyère en Dauphiné (par Guy Allard). S. l. n. n. d. [Grenoble, imp. de J. Verdier, vers 1698.] In-4^o, 6 pp.*

861. — *Ordonnances synodales du diocèse de Die, par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Seraphin de Pajot du Plouy, comte de Die, conseiller du Roy en tous ses conseils d'Etat et privé. (Armes.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseig. l'illustriss. et reverend. Seraphin de Pajot Duploux, évêque de Die. 1698. Avec privilège. In-8^o, 370 pp. + 2 ff. n. chiff. pour les privilèges.*

Après la page 149, ce titre : « *Entretiens d'Ariste et de Théophraste sur la règle dont Dieu se sert pour conduire les fidèles et sur la tradition.* » A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Mgr, etc... 1698. 3 ff. n. chiff. titre et avertissement + pag. chiffrée : 151 à 370.

862. — *Instructions et méditations pour la retraite annuelle de dix jours avec un discours aux prêtres.* (Traduit de l'espagnol en français de Jean Avila, prêtre.) Imprimées par ordre du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble. (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais. 1698. Avec privilège. In-12, 4 ff. n. chiff. + 340 pp.

863. — *Direction pour se former avec ordre et tranquillité au saint exercice de l'Oraison.* Quatrième édition, revue et augmentée. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur et libraire. 1698. Avec approbation et privilège du Roi. In-12, 37 pp. + 7 ff. n. chiff. + 296 pp. + 16 pp. : Addition à la *Direction pour se former au saint exercice de l'Oraison* + 12 ff. n. chiff. table.

L'« Avertissement important aux vénérables Sœurs en Jésus-Christ » est signé : F. I. P. D. C. (Frère Innocent (Le Masson), prieur de Chartreuse.)

864. — *Lettre d'Eusèbe Romain à Theophile François sur le culte des saints inconnus.* A Grenoble, chez Estienne Bon, imprim. et marchand libraire. 1698. In-12, 88 pp. Titre rouge et noir, fig. dans le texte.

Cette traduction est, suivant le P. Baizé, d'un nommé de Boin. Barbier ajoute : « Il y en a une imprimée à *Gratianopoli vel potius Turone*, que l'on croit du Père du Busc, théatin. »

865. — *La descendance de la famille de Grolée au baillage de St Marcellin* (Blason), (par Guy Allard). S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. de J. Verdier, 1698?) In-4°, 8 pp.

1699

866. — *La Psalmodie intérieure de l'Office de la Sainte Vierge, tant selon l'usage Romain que selon le monastique. A Grenoble, par André Faure, imprimeur libraire. 1699. Avec approbation et privilège du Roy. In-8°, 8 ff. n. chiff. + 986 pp. + 1 ff. n. chiff.*

La dédicace aux vénérables religieuses Chartreuses est signée : F. I. P. D. C. (Frère Innocent (Le Masson), prieur de Chartreuse).

867. — *La Psalmodie intérieure de l'Office des morts. (Par Innocent Le Masson, prieur de Chartreuse.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur et libraire. 1699. Avec approb. et privilège du Roy. In-12, 4 ff. n. chiff., 648 pp. + 16 ff. n. chiff. p. la table.*

868. — *Pratique de la bénédiction et consecration des vierges selon le pontifical Romain et les usages de l'ordre des Chartreux, avec des considérations et réflexions pour s'y bien préparer. A la Correrie (Grenoble), par André Faure, imprimeur et libraire à Grenoble. 1699. In-8°, 1 f. + 91 pp. — Le titre de ce livre, les prières et le plain-chant sont imprimés en rouge et noir.*

869. — *L'Histoire de la Cour du Roy de la Chine, des Princes, des Ministres et des Dames qui la composent, avec les secrets de medecine d'où les Chinois se guerissent, par un nouveau voyageur François. (L.-A. Allemand, avocat.) A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. Avec permission. 1699. In-12, 127 + 135 pp. et 3 ff. n. chiff. pour la table.*

La deuxième partie de cet ouvrage a été publiée par Ph. Charvys, en 1671, sous le titre de : *Les Secrets de la Médecine des Chinois*.

870. — *Déclaration de Quintilien. Traduction du sieur Du Teil, avocat en Parlement. Ouvrage nécessaire à ceux qui parlent en public et qui font des harangues, des plaidoyers et autres pièces d'éloquence, tant pour l'invention des matières que pour la beauté des pensées. A Paris, chez J. Bapt. Loyson, et à Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. 1699. In-8°, 8 pp. n. chiff. et 466 pp.*

(Bibl. de M. E. Chaper.)

871. — *Prolusiones historicæ poeticæ philologicæ. Pro-ludent auditores humanioris scholæ.*

<i>Andreas de Vermenelle,</i>	<i>Antonius Morel,</i>
<i>Claudius de Montange,</i>	<i>Claudius Drogat,</i>
<i>Joan. Bapt. Flandy,</i>	<i>Josephus Gravier,</i>
<i>Ludovicus Morel,</i>	<i>Petrus de Ruinat.</i>

Gratianopoli

in collegio Regio Delphinensi societatis Jesu. Die 25 mensis Augusti, horâ de meridie tertiâ. Anno 1699. (S. l. n. n.) (Grenoble, Antoine Fremon.) In-4°, 16 pp.

La Dédicace, « à Enemond de Chaponay, président au Parlement de Dauphiné, » est signée : Andreas Vermenelle.



1700

872. — *Pastorale et tragicomédie de Janin représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à Monseigneur de Pourroy (par Jean Millet). A Grenoble [Faure?] 1700.* In-8°, 119 pp.

Cet exemplaire est sans titre et faux titre. (Bibl. de Grenoble.) J. Ollivier cite encore une édition de Grenoble, 1706. Nous ne connaissons pas ce volume.

873. — *Rituel Romain avec le prône à l'usage du diocèse de Grenoble, imprimé par ordre de S. E. Monseigneur le cardinal Le Camus. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais. 1700.* In-24, 392 pp. + 3 ff. n. chiff. pour la table.

874. — *Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Gap (Charles-Bénigne d'Hervé) aux nouveaux catholiques de son diocèse (du 12 nov. 1699). (Avec la marque, mise à l'envers, de Guillaume Desprez, libraire à Paris.) Sur l'imprimé à Paris, et se vendent à Grenoble, chez François Provensal, marchand libraire, rue du Palais. 1700. Avec permission.* In-12, 1 f. n. chiff. pour le titre + 110 pp.

875. — *Histoire du Dauphiné abrégée pour Monseigneur le Dauphin. (Par N. Chorier.) Grenoble, Fr. Champ. 1700.* In-12. (Notes de J. Ollivier.)

1701

876. — *Décorations faites dans la ville de Grenoble, capitale de la province de Dauphiné, pour la réception de Monseigneur le duc de Bourgogne, et de Monseigneur le duc de Berry, avec des réflexions et des remarques sur la Pratique et les Usages des Décorations.* (Par le père Menestrier.) Une gravure représente une médaille (avers et revers), d'un côté Louis XIV représenté en Apollon, assis sur le globe de la Terre; de l'autre ses trois petits-fils, et en exergue S. P. Q. G^{tes} O. D. 1701. (Senatus populus que Gratianop^{lis} O. D.) Au-dessus deux dauphins, en bas trois roses. *A Grenoble, chez Antoine Frémon, imprimeur du Roi; par Monseigneur l'Intendant, en la place S. André, à l'entrée de l'hôtel de Lesdiguières. 1701.* In-f^o, 70 pp., 7 planch. gravées.

P. 6. L'arc de triomphe de la Porte-de-France.

P. 26. Le phare carré élevé sur le pont de l'Isère.

P. 30. Seconde face du phare.

P. 36. Ares dressés sur la place S. André, devant l'hôtel de Lesdiguières.

P. 42. La porte de la Justice.

P. 44. Arc de la porte de l'hôtel de Lesdiguières.

P. 48. Feu de joie dressé au milieu de l'Isère. (Pl. double.) (P. Sevin, inv. et pinxit; — M. Ogier, sculp. Lugduni, 1701.) Il y des exemplaires qui ont une pagination différente et l'écu des armes de Grenoble gravé à la fin. (Bibl. de M. de Terrebasse.) On trouve à la suite : — *Remarques et Réflexions sur la pratique des décorations pour*

les entrées solennelles et receptions des princes dans les villes. 24 pp.

877. — *Les Sept Miracles de Dauphiné, présentés à Monseigneur le duc de Bourgogne et à Monseigneur le duc de Berry par les Pères Jésuites du college Rogal-Dauphin de Grenoble.* (Par le P. Menestrier.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs de Parlement, à la salle du Palais. 1701. In-4^o, 20 pp. Orné de sept gravures à l'eau-forte, représentant les sept merveilles de Dauphiné, dess. par Sevin. (Bibl. de M. E. Chaper.)

878. — *Instruction nécessaire pour gagner le grand jubilé de l'année sainte, dressée en forme de catéchisme, par ordre de Son Eminence.* (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais. 1701. Avec privilège. In-32, 30 pp.

879. — *Instruction nécessaire pour gagner le grand jubilé de l'année sainte, dressée en forme de catechisme.* (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, place S. André. 1701. In-12, 82 pp. + 1 f. n. chiff. pour la table.

1702

880. — *Questions notables et maximes de droit tirées de l'usage des textes, du sentiment des docteurs et la jurisprudence des arrêts,* par M. "*****", célèbre avocat au

Parlement de Provence (Hyacinthe Boniface). *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, seul libraire ordinaire de Nosseigneurs de la Cour de Parlement, Aides et Finances de Dauphiné, à la salle du Palais.* 1702. In-4°, 10 ff. n. chiff. + 450 pp. — Dédicace du libr. A. Giroud à M. de Berulle, président au Parlement de Dauphiné. — Titre rouge et noir.

1703

881. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions du diocèse de Grenoble, ouvrage très utile aux âmes qui veulent s'entretenir dévotement avec Dieu. Imprimé par ordre de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus.* (Armes.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de S. E. Monseig. le cardinal Le Camus, à la salle du Palais.* 1703. Avec privilège du Roy. In-12, 84 pp. + 2 ff. n. chiff. pour la table et le catalogue des livres de dévotion qui se vendent chez Alex. Giroud.

882. — *Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter (sic) aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, tirée de l'Écriture sainte, des saints Pères, etc... Septième édition. Imprimée par ordre de S. E. Monseigneur le cardinal Le Camus, pour l'usage des missions.* (Armes de Le Camus.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais.* 1703. In-12, 4 ff. n. chiff. + 298 + 191 + 43 pp.

883. — *Catéchisme historique contenant en abrégé l'Histoire sainte de l'ancien et du nouveau Testament,*

et sur chaque chapitre un abrégé de la Doctrine chrétienne par demandes et réponses... (Armes.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais. 1703. Avec privilège. In-12, 7 ff. n. chiff. + 109 pp.

1704

884. — *Les gouverneurs et les lieutenans au gouvernement de Dauphiné. Extrait de l'histoire de cette Province, composée par Guy Allard, ancien conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble.* (Armes de Grenoble.) A Grenoble, chez Jean Verdier, seul imprimeur ordinaire du Roy, à la place S. André. 1704. Avec privilège. In-12, 6 ff. n. chiff. et 76 pp.

Dédicace à M. le duc de La Feuilliade. Réimprim. dans la *Bibl. Hist. du Dauphiné*, en 1864.

885. — *Recueil d'édits, déclarations, arrests, reglemens et concordats, concernant la juridiction, les privilèges et les exemptions de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné. Imprimé par l'ordre de Nosseigneurs dudit Parlement.* (Armes de Dauphiné.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1704. Avec privilège. In-f^o, 3 ff. n. chiff. + 240 pp.

C'est le recueil appelé vulgairement Code *Guiliet*, du nom de son auteur, Sébastien Guillet, conseiller au Parlement de Grenoble.

886. — *Les devoirs du chrétien, dressez en forme de catéchisme, par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Père en Dieu Claude Joly, évêque et comte d'Agen : en faveur des cures et fidèles de son diocèse... Approuvé (sic) et imprimé par ordre de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble, pour l'usage de son diocèse. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la grand' salle du Palais. 1704. Avec privilège du Roy. In-12, 12 ff. n. chiff. + 508 pp., la dern. n. chiff.*

(Livre imprimé probablement à Lyon.) Il y a des exemplaires avec cette adresse : *A Lyon, chez Benoist Vignieu, rue Belle-Cordiere. 1704.*

887. — *Le Catechisme en cantiques, qui contient les principales vérités de la foy et de la morale chrétienne et qui repond au catechisme d'Agen.... Imprimé par l'ordre de Myr l'Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, en la salle du Palais. (1704). In-12, 153 pp. + 2 pp. n. chiff. table. (Impression non grenobloise.)*

888. — *Catéchisme de la Tonsure, contenant une instruction en faveur de ceux qui aspirent à la tonsure, et des cleres du diocèse de Grenoble. Approuvé (sic) et imprimé par ordre de Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble; pour l'usage de son diocèse. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la grand'salle du Palais. 1704. Avec privilège du Roy. In-12, pagin. de la p. 411 à 500.*

889. — *Récit de ce qui s'est passé à l'entrée de Monseigneur le duc de La Feuillade dans la ville de Grenoble, et à sa réception au Parlement. A la fin : Imprimé par l'ordre de Monseigneur le duc de La Feuillade. A Grenoble, chez Antoine Fremon, imprimeur de Monseigneur le duc, ce 20 mars 1704. In-f^o, 8 pp.*

Louis, vicomte d'Aubusson de La Feuillade, entra dans la ville de Grenoble le 7 janvier. On trouve dans ce Récit, p. 6, une allocution du président de Valbonnais. Il est signé, à la fin : Expilly, et termine par ces quelques lignes : « Je me suis *apliqué* à faire ce recit avec soin et « régularité, afin de transmettre à la postérité les hon- « neurs qui ont été rendus à Monseigneur le duc, mon « bienfaiteur, et luy marquer, par cette attention, ma très « humble reconnoissance, de l'honneur qu'il m'a fait de « me choisir pour son avocat, à son entrée au Parlement « et à la Chambre des Comptes, des lettres de noblesse « qu'il m'a fait accorder par Sa Majesté, et de toutes les « graces dont sa bonté et sa générosité me comblent tous « les jours. »

François Expilly, avocat au Parlement, fils d'Honoré, procureur au Parlement, et de Marguerite de Claveson, avait épousé, le 3 février 1693, Isabeau Pelissier, fille de Pierre, marchand de Grenoble. (*Reg. paroiss.*)

890. — *Les Grenoblois à Mgr le duc de Lafeuillade, sur l'exemption du logement des gens de guerre, qu'il leur a procurée. Stances irrégulières. (Par Guy Allard.) Grenoble, Jean Verdier. S. d. (1704?) In-4^o, 4 pp.*

891. — *Epistola ad sanctissimum Patrem Clementem Papam XI. Beatissime Pater...* (Lettre écrite en latin,

dans laquelle Louis-Augustin Allemand demande, pour lui et sa famille, la bénédiction et des indulgences apostoliques.) Lettre signée : *Ludovicus Augustinus Allemandus, Gratianopolitanus, doctor in V. J. advocatus consistorianus in senatu Delphinensi et a Prorege liberatus a metatis. Gratianopoli, non. jun. anno salutis 1704. S. l. n. d.* (Grenoble, 1704.) In-4°, 2 pp.

L'exemplaire de cette rarissime plaquette, de la bibl. de M. E. Chaper, contient, au verso de la p. 2, une liste des ouvrages manuscrits inédits de L.-A. Allemand :

La Jurisprudence particulière de cette Province ;
Les Senatus-consultes de Dauphiné ;
Les principaux articles de nos règlements et arrêts généraux ;

Les Maximes de notre Province sur les fiefs ;

Un Traité des Juridictions de cette Province ;

Le Baronage de cette Province ;

Le Monasticon de Dauphiné ;

Histoire du Clergé séculier de Dauphiné ;

Alemania. 20^{me} n° — ou lettre de M. Alemand l'ainé, avocat au Parlement de Grenoble, à Mr...., au sujet de la branche des Alleman de Rochechinard. In-8°, 10 ff.

Louis Allemand mourut à Grenoble le 14 avril 1728 (et non le 14 août, comme l'indique M. A. Rochas, *Bibliog. du Dauph.*)

892. — *A Monseigneur le Premier Président de Berulle. Monseigneur,....* (Placet adressé à M. de Berulle par Louis-Augustin Allemand l'ainé, avocat, dans lequel il demande l'exemption du logement des gens de guerre.

Il rappelle qu'il a 34 ans de matricule « et compose, dit-il, quelques ouvrages concernant le Palais, l'état présent de cette Province, où il se prépare à parler amplement de votre auguste personne et de votre illustre maison ». *S. l. n. n. d.* (Grenoble, 1704). In-4°, 2 pp.

« Ce placet fut renvoyé à M. de La Feuillade pour accorder cette exemption. » (Note inscrite sur l'exemplaire de la bibl. de M. E. Chaper.)

893. — *A Monseigneur le duc de la Feuillade. Monseigneur,....* (Dans ce deuxième placet, L.-A. Allemand nous apprend qu'il est un des plus anciens avocats du Parlement, ayant été reçu en 1670; il donne la liste de ses ouvrages et demande l'exemption du logement des gens de guerre. *S. l. n. d.* (Grenoble, 1704.) In-4°, 2 pp.

« Le duc de Lafeuillade accorda sur-le-champ cette exemption » (d'après une note manuscrite de l'exemplaire de la bibl. de M. E. Chaper).

894. — *Remède du Prieur de Cabrières pour les descentes. Donné au public par la bonté du Roy. A Grenoble, chez A. Fremon, imprimeur, en la place S. André, à l'entrée de l'hotel de Lesdiguières. S. d. (1704?)* In-4°, 3 pp.

1705

895. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions du diocèse de Grenoble.... A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de S. E. Monseigneur le cardinal Le*

Camus, à la salle du Palais. 1705. In-12, 86 pp. + 1 f. p. la table. Ce petit ouvrage contient : (la Journée du chrétien, à la p. 67, et l'Abrégé de la doctrine chrétienne, à la p. 81.)

896. — *Réflexions proposées au R. P. Daniel sur la lettre adressée au T. R. P. général de l'ordre de Saint Dominique contre le R. P. Serry. Grenoble. 1705. In-12, 59 pp.*

De Backer. *Bibl. des Ecrivains de la Comp^s de Jésus*, t. II, p. 1516, n° 19.

897. — *Mandement de Mgr l'Evêque comte et seigneur de Gap F. Berger de Malissol, pour la publication de la constitution de Notre Saint-Père le pape Clément XI, du 16 juillet 1705, contre le Jansenisme. (Armes de l'Evêque de Gap.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, marchand libraire de Monseigneur l'Evêque comte et seigneur de Gap. 1707. In-4°, 20 pp.*

1706

898. — *Etat des feux, ou portions de feu, auxquels chacune des communautés de la province de Dauphiné a été fixée à raison des fonds nobles, ou exempts de tailles, taillables et affranchis des tailles ; en consequence du règlement du 24^e octobre 1639, situez dans lesdites communautés. Publié en Parlement le 23 juillet 1706. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1706. In-f°,*

1 f. n. chiff. titre + 8 pp. encad., la dernière n. chiff. + 55 pp. élection de Grenoble + 29 pp. élection de Vienne + 18 pp. élection de Romans + 14 pp. élection de Valence + 26 pp. élection de Gap + 36 pp. élection de Montélimar.

899. — *Abregé de la doctrine chrétienne pour l'usage des classes inférieures du college royal de Grenoble, augmenté de plus d'un tiers, et mis en meilleur ordre par un Père de la Compagnie de Jésus.* (Armes des Jésuites.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs de Parlement, à salle (sic) du Palais (sic). Avec permission.* 1706. In-12, 82 pp. + 1 f. n. chiff. contenant le même titre, un peu modifié, et, au verso, une réclame de librairie classique.

900. — *Relation de ce qui s'est passé à la sortie de la garnison du fort de Montmeillan et de l'état auquel on a trouvé cette place.* *A Grenoble, chez François Champ, libraire, en la place S. André.* S. d. (1706). In-4°, 4 pp. n. chiff.

1707

901. — *Examen général pour aider à faire une bonne confession générale.* *Imprimé par ordre de Monseigneur l'émminentissime et reverendissime cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble.* (Armes.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais.* 1707. In-12, 96 pp.

902. — *Catechisme historique, contenant en abrégé l'histoire sainte de l'ancien et du nouveau Testament.* (Armes de Le Camus.) A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminence, à la salle du Palais. 1707. In-12, 116 pp.

1708

903. — *La Fée bienfaisante, comédie composée par M... , ornée de danses et de musique; représentée à Grenoble par l'Académie Royale de musique, le 7 juillet 1708.* Grenoble, François Champ. 1708. Petit in-12, 56 pp. (Cat. de la Bibl. Lyonnaise de M. Coste, t. II, p. 536.)

1709

904. — *Reflexions de piété pour honorer utilement la sainte Epine de la couronne de N. S. Jésus-Christ, et une petite partie du bois de la sainte Croix, qui sont conservez et reverez dans l'église et monastère des religieuses de Sainte-Claire de Grenoble, avec des prières sur la passion...* Grenoble, J. Verdier. 1709. Pet. in-12, 59 pp. (Catalogue Randin, de Lyon, n° 73.)

905. — *Ordonnance concernant les dispenses du carême de mille (sic) sept cent neuf.* A Grenoble, chez François Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble. S. d. (1709.) In-1°. Placard.

906. — *Ode à Monseigneur le duc de Berwic, maréchal de France... général des armées de Sa Majesté en Dauphiné* (par d'Anthon). A Grenoble, chez André Faure, imprimeur-libraire, rue du Palais. 1709. In-4°, 8 pp.

« Le père d'Anthon, jésuite de Grenoble, connu par son talent pour la poésie, fit une ode à la gloire du maréchal de Berwick en 1710. » *Clef du Cabinet*, juillet 1710, p. 11. On y a inséré la première et la dernière strophe.

1710

907. — *La Guerre littéraire. Ballet. Pour la distribution des prix proposez par Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble aux écoliers du collège de la Compagnie de Jésus, le 29 août 1710, à 3 heures après midy.* (Armes d'Enn. Allemand, év. de Grenoble.) A Grenoble, de l'imprimerie de J. Verdier, imprimeur libraire, place S. André. (1710.) In-4°, 8 pp.

A la p. 6, on trouve les noms des acteurs, écoliers du collège :

Louis de Vaux de Palanin, Cl.-Franç. de Tençin, Charles Masseron, Franç. Victor de Musy, Marc-Joseph de Quinsonnas, Jean Bonnot, Jacques d'Yse de Rosans, Jean Chenavas, Ambroise-Benoît de Beaumont, etc.

908. — *Catéchisme de la Confirmation et de l'Eucharistie, où sont contenuës les principales vérités qu'on*

doit apprendre à ceux qui désirent d'être confirmés, ou faire leur première communion, tiré du catéchisme du Concile de Trente. Imprimé de l'ordre de S. E. Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminance, à la sale du Palais. 1710. Avec privilège de Sa Majesté. In-12, 48 pp.

909. — *Abregé de la doctrine chretienne*. Imprimé par le commandement de S. E. Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble. Dernière édition. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Son Eminance (sic), à la sale du Palais. 1710. Avec privilège de Sa Majesté. In-12, 24 pp.

910. — *Pensez-y bien ou reflexions sur les quatre fins dernières* (par le R. P. Paul de Barry). Imprimé par ordre de Mgr de Montmartin, évêque et prince de Grenoble. Cinquième édition corrigée et augmentée. A Grenoble, chez François Champ, lib. de mondit seigneur, à la plare S. André. 1710. In-16, 3 ff. n. chiff. et 210 pp.

1711

911. — *La Perfection des femmes ou la femme rétablie et la vérité remise sur son trône avec éclat, à la confusion de l'auteur anonime du Dialogue ou satyre contre les femmes*. Imprimé à Cologne, l'an 1695. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1711. Avec approbation et permission. In-12,

30 pp. + 1 f. n. chiff. pour les approbations de F.-Thomas Rossignol, prieur des FF. Prêcheurs de Grenoble, et de F. de Mont-Ferra, professeur en théologie de l'ordre des FF. Prêcheurs. (Sept. 1710.)

912. — *Les Plaisirs de la Tronche, comédie nouvelle composée par M^{me} L. Ch. D. E. B.* (M. le chevalier de la Barre). *Représentée à Grenoble par la troupe italienne de M. Dominique, le 5 février 1711. Grenoble, A. Faure.* S. d. (1711.) In-12, 60 pp. (Catalogue Soleinne, n° 3977.)

913. — *Jésus souffrant ou explication littéraire, mystique et morale du texte sacré en forme d'homélies et d'entretiens sur toute la passion de Jésus-Christ, selon les sentimens des pères de l'Eglise, et des plus savans interprètes. Dédié à Monseigneur Allemand de Montmartin, evesque et prince de Grenoble, par le R. P. Jean Chrysostôme, augustin déchaussé. Ouvrage de piété et de doctrine, divisé en trois parties.* (Armes de l'Evêque de Grenoble.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais.* 1711. In-12, 16 ff. n. chiff., 412 pp. — 2^e partie : 418 pp. + 6 pp. n. chiff. — 3^e partie : 234 pp. + 2 ff. n. chiff. (Chaque partie a un titre.)

914. — *Ordonnances de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble* (E. Allemand de Montmartin), *publiées dans son synode diocésain de 1711. A Grenoble, chez F. Champ.* S. d. (1711.) In-12, 58 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

915. — *Ordonnance concernant les dispenses du careme de mil sept cent onze. A Grenoble, chez François*

Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble. (1711.) In-f°. Placard.

Il a été publié des *Ordres* semblables pour les années 1712-1713-1714.

916. — *Officia propria sanctorum in ecclesia cathedrali et diœc. Gratianop. de præcepto recitanda illustrissimi ac reverendissimi Episcopi et Princip. Gratianop. appositis quibusdam recentibus ad Breviarium Romanum spectantibus. Editio novissima.* (Armes de J. de Caulet.) *Gratianopoli, apud viduam Gasparis Giroud, typographi illustrissimi ac reverendissimi D. D. nostri episcopi et principis; in aula Palatii, sub signo Justitiæ. 1711. Cum privilegio Regis.* In-12, 85 pp.

Ce petit ouvrage est une compilation de Pierre Gras-Duvillard, chanoine de S. André de Grenoble.

M. Rochas, dans sa *Biog. du Dauphiné*, cite l'édition de 1730 comme étant la première; celle que nous décrivons n'est peut-être que la seconde. Voyez les années 1730 et 1740.

1712

917. — *Ordonnances synodales du diocèse de Gap, publiées en l'année 1712 par F. Berger de Malissoles, évêque de Gap.* (Armes.) *A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de M. l'Evêque de Gap. (1712.)* In-12, en 2 parties, de 300 et 263 pp.

918. — *Catechisme où les principales veritez de la Doctrine chrétienne sont expliquées. Imp. par ordre de l'Evêque de Grenoble (E. Allemand de Montmartin). A Grenoble, chez F. Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque de Grenoble, à la place Saint André, aux Trois Vertus. 1712. In-12, 14 ff. n. chiff. + 512 pp. et 4 ff. n. chiff. pour les tables.*

919. — *La mendicité abolie dans la ville de Grenoble par l'hospital général ou maison de charité. Avec la réponse aux principales objections que l'on peut faire contre cet établissement. A Grenoble, chez François Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, à la place S. André. 1712. In-8°, 56 pp.*

920. — *Abregé de la vie de S. Onesime, serviteur de S. Philemon et ensuite de l'apotre S. Paul, patron des domestiques de Grenoble. A Grenoble, chez François Champ, libraire de mondit Seigneur, à la place S. André. S. d. (1712?) In-12, 35 pp.*

1714

921. — *Constitution de nostre Saint Père le pape Clément XI, du 8 de septembre 1713. En latin et en françois, portant condamnation de plusieurs propositions extraites d'un livre imprimé en françois et divisé en plusieurs tomes, intitulé : « le Nouveau Testament en*

françois, avec des réflexions morales sur chaque verset, etc... » A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement, au Palais. 1714. Avec privilège de Nosseigneurs. In-4°, 34 pp.

C'est la fameuse bulle *unigenitus*.

1715

922. — *Inventaire des livres à vendre dans la ville de Romans, chés Monsieur Brenier, conseiller du Roy, juge Royal de la dite ville. Gratianopoli, ex typis Gasparis Giroud, in foro Frumentario. 1715. Pet. in-4°, 47 pp.*

(C'est l'inventaire de la bibl. de Philippe du Vivier, second Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, qui fut vendue par M. Brenier, juge de Romans, muni d'une procuration de Justin-Bruno Duvivier, lieutenant-colonel au régiment de dragons de Sommery, petit-fils de Philippe.)

923. — *Oraison funèbre de très haut, très puissant et excellent prince Louis XIV^e du nom, roy de France et de Navarre, prononcée à Grenoble le 2 décembre 1715, en présence des compagnies supérieures de la province par le R. P. Maniquet, Provincial de l'ordre des Minimes. A Grenoble, chez Gaspard Giroud fils, imprimeur libraire, à la place Grenette. Avec permission. 1715. In-4°, 27 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)*

924. — *Methode pour traiter les bestiaux, tant ceux qui sont malades que ceux qui paraissent en santé, ordonné par le Sr Drouin, chirurgien des gardes du corps du Roy. A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur libraire, à la rue des Clercs, près la Grand'ruë. Avec permission...* (S. d.) (1715?) In-4°, 4 pp.

1716

925. — *Déclaration du Roy donnée à Paris le 27^e jour de juin 1716, concernant le recouvrement des impositions et droits de Sa Majesté : registrée en Parlement.* A la fin : *Fait à Grenoble, le 14^e août 1716. A Grenoble, chez Alexandre Giroud, libraire de Nosseigneurs de Parlement, au Palais.* In-4°, 8 pp.

Dernière impression, portant l'adresse du libraire Alex. Giroud.

926. — *L'Embaras de la foire de Beaucaire, en vers burlesque, avec la misère de plusieurs laquais touchant les conditions du tems present. Sur l'imprimé, à Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. 1716. Et se vendent à Beaucaire, aupres de la grande Eglise.* In-12, 24 pp.

Très rare. — Il existe une ancienne édition de cet ouvrage burlesque en patois : *L'Embaras de la feiro de Beaucaire en vers burlesques.* (Par Jean Michel, de Nîmes.) Amst. Par Daniel Pain. 1700. In-8°.

927. — *Harangue prononcée par M. Amelot à Messieurs des treize cantons suisses. A Grenoble, chez François Champ, marchand libraire, à la place S. André. S. d. (1716.)* In-4°, 4 pp.

928. — *Recueil de Noëls composez en langue de Grenoble. Par M^{me}. Grenoble, François Champ. S. d. (1716?)* In-12. (Catal. de la *Bibl. Nationale.*)

929. — *Examen général pour faire une bonne confession et gagner le jubilé. Imprimé par l'ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. (Armes d'Allemagne de Montmartin.) A Grenoble, chez François Champ, libraire de Mondit seigneur, à la place S. André. 1716.* In-16, 48 pp.

1717

930. — *Petit catechisme, ou l'on a joint les prières publiques qui se font chaque jour dans les églises du diocèse de Gap et les cantiques que l'on y chante, principalement dans les missions. 5^e édition, revue, corrigée et augmentée. (Armes de François Berger de Moydieu, év. de Gap.) A Grenoble, chez Jean-François Champ, libraire de mondit Seigneur, à la place S. André. S. d. (1717.)* In-12, 186 pp. et 3 ff. n. chiff. — La préface, donnée à Gap, le 1^{er} août 1717, est signée : François, évêque de Gap.

A la page 150, cantique en patois sur l'air de la *Pas-*

toureleto. A la page 155 : *Exhourtatien au peccadou, per lou porta à sourti de soun pecca.*

P. 158 : *Sentimens d'un peccadou converti à Diou.*

P. 175 : *Priero per demander à Diou la conversion et la graci de profiter de sa santo paraulo.*

Enfin, p. 180 : *Lou son de la Trompetto qu'anonçara lou dernier jugeament.*

Non cité dans la *Bibliographie des Patois du Dauphiné*, par Colomb de Batines.

Voici un extrait du cantique : *Lou son de la Trompetto qu'anonçara lou dernier jugeament*. Quelques-uns de ces vers patois nous ont paru dignes d'être reproduits à titre de curiosité :

Auzés la Trompetto esclatanto,
Que diz ça ça mouerts levaz-vous
Et que dins un clin duëil d'une voix foudrouyanto,
Au Tribunal de Diou vous assembleras tous.

Auzés la Trompetto sonanto,
Que diz ça ça mouerts levas-vous.

Auzés la Trompetto que l'Angi
Fara retentir dins leis airs,
Qu'aqueou son es perçant qu'aqueou brut es estrangî,
L'on l'auze dins lou Ciel, sur la terro, eis enfers.

Auzés, etc.

Auzés la Trompetto que crido
O mouërts levaz-vous promptament,
Vous même jugeas vous changeas
Changeas de vido,
Et naurés ren à cregne au dernier jugement
Auzés, etc.

931. — *Breviaire à l'usage des Pénitens blancs de Grenoble, selon la réformation ordonnée par notre Saint-Père le pape Pie V et depuis confirmé par les papes Grégoire XIII, Clément VIII et Urbain VIII, contenant l'office de la Sainte Vierge, celui du S. Sacrement, selon le Breviaire Romain, et autres offices des principales fêtes, les hymnes et antiennes propres des dimanches, fêtes et jours feriez de l'année.* (Armes de l'archevêque de Lyon, C. de Neuville.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1717.* In-4°. Titre rouge et noir.— 7 ff. n. chiff., pag. 9 à 1066 + LXXX pp. + 64 pp. + 4 ff. n. chiff. table et privilège (du 22 mai 1715).

Dédicace d'André Faure à C. de Neuville, archevêque de Lyon.

932. — *Breviaire à l'usage des Pénitens blancs de Grenoble, selon la réformation, etc.* (ut supra). (Armes de C. de Neuville.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1717. Avec privilège du Roy.* Petit in-4° de 8 ff. n. chiff., 56 pp. + 796 + 120 + 148 pp. + 312 + 6 ff. n. chiff. table et privilège.

Dédicace d'A. Faure à l'archevêque de Lyon. Titre rouge et noir.

Autre édition petit in-4°, 8 ff. n. chiff. + 56 pp. + 598 pp. + cxx pp. + 312 pp. + 4 ff. n. chiff.

1718

933. — *Virgini Dei-paræ. Quæstio Theologica...* (A la fin): *Hæc Theses Deo Duce, auspice Dei-paræ, et favente*

Doctore Angelico, tueri conabitur D. Antonius Gaude Gratianopolitanus, prior sanctæ Annæ. Die (9^a maii) anno Dom. 1718, à secunda ad versperam, in scholis Doctoris Angelici. (Grenoble, A. Faure.) In-f^o, placard. Texte encadré. En tête, la Vierge debout tenant l'Enfant Jésus.

934. — *Abregé de la dévotion du saint Rosaire qui renferme l'origine, l'exercice, l'excellence, l'utilité et les indulgences accordées à cette confrérie. Avec la methode de le dire... Nouvelle édition revue et augmentée.* A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1718. In-12, 87 pp. 13 grav. sur bois avant toute lettre. (Bibl. de M. E. M.)

Autre édition. A Grenoble, chez Andre Faure, etc. S. d. ni gravures.

1719

935. — *Catechisme pour les enfants que l'on prepare à la confirmation ou à la première communion. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble.* (Armes d'Enn. Allemand de Montmartin.) A Grenoble, chez Jean-François Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, à la place Saint-André, aux Trois Vertus. 1719. Avec privilège du Roy. In-12, 59 pp.

936. — *Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Grenoble, sur son Mandement du 20 mars 1719.* (A l'occasion des troubles et divisions qui commençaient

à s'élever dans ce diocèse.) (Armes d'E. Allemand de Montmartin.) *A Grenoble, chez Jean-François Champ, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, à la place Saint-André, aux Trois Vertus.* S. d. (1719). In-4^o, 8 pp.

937. — *Manifeste sur les sujets de rupture entre la France et l'Espagne.* *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais.* 1719. In-4^o, 22 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

938. — *Directoire spirituel du Tiers-Ordre du seraphique patriarche saint François, contenant la règle, les statuts, l'office et les prières de cet ordre....*, par le Père *** de l'ordre de saint François (le Père Nicolas, de Grenoble). *Divisé en deux parties.* *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais.* S. d. (1719?) *Avec approbation et privilège.* In-12, 18 ff. n. chiff. + xvi pp. + 384 + 6 ff. n. chiff. table + 14 pp. (Office de la Vierge) + 60 pp. (Office des morts). Entre la 1^{re} et la 2^e partie 3 ff. n. chiff. L'approbation, donnée à Grenoble le 17 sept. 1719, est signée : Fr. Ange, et Fr. Basile, tous deux anciens gardiens du couvent de Grenoble.

1720

939. — *Recueil des édits et déclarations du Roy, lettres patentes et ordonnances de Sa Majeste, arrest et reglemens de ses conseils et du Parlement de Grenoble...*

T. 1^{er}. — *A Grenoble, chez Gaspard Giroud, imprimeur libraire de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné, au Palais. 1720. In-4^o.*

Titre rouge et noir. Dédicace d'Alexandre Giroud à Nicolas de Prunier, 1^{er} président au Parlement de Grenoble.

Pp. 1 à 9 (il manque les pp. 7 et 8), 16 pp. table + 821 pp.

T. II. — *Id., id. 1720. Dédicace à M. de Bérulle, sign. : Alex. Giroud.*

Même que l'édition d'Alexandre Giroud de 1697.

T. III. — *Id., id. 1720. Commence à la p. 13 pour la table et à la p. 25 pour les arrêts. Pièces nos 131 à 221.*

Dans ce volume, on trouve des pièces à l'adresse d'Alexandre et de Gaspard Giroud.

T. IV. — *Id., id. 1720, Titre et table, 24 pp. Pièces 222 à 289.*

T. V. — *Id., id. Titre rouge et noir. Pièces nos 290 à 376 + 10 pp. table chronologique + 8 pp. table alphab.*

T. VI. — *Id., id. 1720. Table des matières, 12 pp. Pièces nos 1 à 102.*

T. VII. — *Id., id. 1720. Titre rouge et noir. 1 f. titre, 12 pp. table. Pièces nos 1 à 92.*

T. VIII. — *Id., id. 1720. 1f. titre, table générale 84 pp. + 102 pièces.*

T. IX. — *Id., id. 1720. 1 f. titre + 8 pp. table + 83 pièces. Il y a, en outre, des pièces 31 bis, 36 bis et 68 bis.*

T. X. — *Id., id. 1720. 1 f. titre. Table des années 1710-1711 et partie de 1712, 7 pp. + 84 pièces. Après le n^o 35, une pièce (n^o 1). Nouvelle instruction pour faire les déclarations pour le payement du Dixième, + 62 bis, 70 bis.*

T. XI. — *Recueil des edits et declarations du Roy...*
T. XI^e. A Grenoble, chez Gaspard Giroud, imp. libraire
de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné, au Palais.
1720. Titre rouge et noir. Table 4 pp. + 33 pièces.

T. XII. — *Recueil des Edits et Déclarations du Roy...*
1720. 1 f. titre, table des années 1714 et 1715, 8 pp. +
39 pièces.

T. XIII. — *Id., id.* 1720. Titre rouge et noir. Table
10 pp. + 64 pièces. Dans ce vol., il y a quelques pièces
réimprimées chez André Giroud en 1766.

T. XIV. — *Id., id.* 1720. Titre r. et noir. Table du 14^e
vol. contenant la suite de l'année 1717 et les années 1718,
1719 et partie de 1720, 6 pp. + 87 pièces.

T. XV. — *Id., id.* Titre rouge et noir. 1722. Table des
années 1720, 1721, 1722, 6 pp. + 57 pièces.

Il y a, après la 1^{re} pièce, une autre pièce non numérotée
(n^o 2), plus les pièces 2 *bis*, 2 *ter*, 2 *quater*, 2 *quinquies* et
29 *bis*.

T. XVI. — *Id., id.* 1724. 1 f. titre + 4 pp. Table des
années 1723 et 1724 + 42 pièces + pièce 7 *bis*. —
Le n^o 47 non folioté, intitulé : Modelles [*sic*] des registres
journaux, à 6 ff. n. chiff., grand in-f^o, et un 37 *bis*.

T. XVII. — *Id., id.* 1727.

Le titre + table des années 1725, 1726 et 1727. — 4 pp.
+ table du supplément [*sic*]. 4 pp. + 36 pièces + 41 pié-
ces suppl.

T. XVIII. — *Id., id.* 1731. 1 f. titre + 2 ff. non chiff.
Dédicace de Gaspard Giroud à M. Artus-Joseph de la
Poype S^t Julien de Grammont, premier président au Parl^t
de Dauphiné. Table contenant les années 1728-29-30 et
1731, 2 ff. n. chiff. + 38 pièces.

T. XIX. — *Recueil des Edits et Déclarations du Roi, lettres patentes et ordonnances de Sa Majesté, arrêts et reglemens de ses conseils, et du Parlement de Grenoble.* Tome XIX^e. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné ; au Palais. 1735. Avec permission de Nosseigneurs. In-4^o, 1 f. pour le titre (rouge et noir). Table generale (alphabétique) deuxième, des matières contenues dans le 9^e au 19^e vol., 20 pp. + 41 pièces. Imprimées chez Gaspard et André Giroud.

T. XX. — *Id., id.* 1740. 1 f. p. le titre + dédicace d'André Giroud fils à M. de Barral, second président à mortier au Parlement de Dauphiné. 2 ff. n. chiff. + table années 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 7 pp. + 36 pièces + 37, 38, 39 au suppl.

T. XXI. — *Id., id.*, 1745. 1 f. titre + dédicace d'André Giroud à M. Honoré-Henri de Piolenc, premier président du Parlement, 2 ff. n. chiff. (au verso du 2^e feuillet, les armes de M. de Piolenc) + table des années 1740 à 1744, 9 pp. + 62 pièces + 4 pièces suppl.

T. XXII. — *Recueil des Edits et Déclarations du Roi, lettres patentes et ordonnances de Sa Majesté, arrêts et reglemens de ses conseils et du Parlement de Dauphiné.* T. XXII^e. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné ; au Palais. 1751. Avec privilège de nosdits Seigneurs. In-4^e, 1 f. titre rouge et noir + dédicace d'André Giroud à M. Gaspard-François de Berger de Moydieu, procureur général au Parlement. 2 ff. n. chiff. + table des années 1745 à 1750, 6 pp. + 83 pièces. Le n^o 47 a 6 pp. n. chiff. form. tabl.

T. XXIII. — *Id., id.* 1759. 1 f. n. chiff. titre + dédicace

de A. Giroud à l'Evêque de Grenoble Jean de Caullet, 4 ff. n. chiff. (Au recto du 4^e, les armes de l'Evêque) + table des années 1751 à 1758, 7 pp. + 59 pièces.

T. XXIV. — *Recueil des Edits et Déclarations du Roi.*
T. XXIV. *A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud.* 1767. In-4^o, 1 f. titre + 4 ff. n. chiff. Dédicace de Justine Souverant, veuve d'André Giroud, et ses trois fils (Jean-Louis, Benjamin et Alexandre), à M. Amable-Pierre-Thomas de Berulle, premier président au Parlement. (Au recto du f. 4, les armes de Berulle) + table des années 1759 à 1765, 8 pp. + 90 pièces + 3 pièces supplémentaires.

T. XXV. — *Id., id.* 1773. 1 f. titre + 8 pp. table des années 1766 à 1772 + 117 pièces + 1 pièce supp^{re} + le règlement pour le poids, la qualité et le prix du pain, 22 pp. + lettres patentes du Roi (26 avril 1771) concernant le logement de M. le commandant et le 1^{er} président au Parlement. — *Grenoble, veuve Giroud.* 1771. In-4^o, 8 pp.

T. XXVI. — *Id., id.* *A Grenoble, de l'imprimerie de veuve Giroud et fils, imprim. libr. de Noss. de Parlement de Dauphine, au Palais.* 1783. *Par permission de Nosseigneurs.* In-4^o, 1 f. titre + dédicace de la veuve Giroud et fils à M. Amable-Pierre-Albert de Berulle fils, 1^{er} président en survivance en la Cour de Parlement. (En caractère de civilité.) 2 ff. n. chiff. + table des années 1773 à 1781, 8 pp. + 120 pièces + 16 pp. contenant divers actes relatifs à la famille de Roux des comtes de Larie, quatre blasons et une marque de notaire + table alphabétique des volumes 20 à 26, 32 pp. Il y a des pièces 37 bis, 114 bis avec un tableau, 115 bis, 117 bis,

le n° 118 est accompagné de pièces justificatives, pp. 1-43.
Le n° 111 est suivi d'un tableau in-f°.

T. XXVII. — *Id.*, *id.* (Le plus rare de toute la collection). 1790. 1 f. titre + table des années 1790 à 1789, 7 pp. + 82 pièces + 3 pièces supplémentaires.

Voici un extrait de l'inventaire des effets du commerce de libraire de la veuve Giroud, commencé le 15 juillet 1732, relatif au RECUEIL GIROUD :

« Le premier volume de ce recueil est épuisé, il n'en reste que 4 exemplaires; prix estimatif, à 3 liv. l'exemplaire, ci..... 12 liv. »

Les autres volumes, jusques et compris le 20^e, sont d'un debit fort lent; il ne s'en place qu'un exemplaire tous les trois ans.

Il se vend aussi des pièces détachées, mais, calcul fait, la recette de ces ventes en corps ou par pièces est absorbée au delà par des frais de magasin et de réimpression qu'il faut faire chaque année de quantité de pièces actuellement en déficit.

En sorte que le fonds de ces 19 vol. n'a de valeur que sur le pied de papier à plier du poivre ou du beurre. On ne le peut pas même porter à la valeur ordinaire de ces sortes de papiers, car un tiers au moins du papier de ce fonds est gâté depuis longtemps par les rats ou pour la pourriture de l'humidité. Il ne saurait être évalué au delà de 13 liv. le quintal, il y en a 73 quintaux, cy..... 1.125 »

Le fonds des 21, 22, 23, 24 et 25^e vol. a une valeur

A reporter... 1.137 liv. »

23 »

Report... 1.137 liv. »

au-dessus des autres vol., en ce qu'il n'y a pas autant de réimpression de pièces à faire, en ce qu'il se vend en collection quelques exemplaires de plus que les précédents, et en ce qu'il se vend un peu plus des pièces détachées qui composent ces volumes. Cette valeur, estimée très raisonnablement, est de 32 liv. par quintal. 18 quintaux..... 576 »

Le 26^e volume n'a pas encore paru, mais qui paraîtra bientôt, d'une valeur au-dessus de celle de chacune des autres, parce qu'on est assuré d'un placement de cent exemplaires lorsqu'il paraîtra. Ces 10 exemplaires serait vendus 3 liv. chacun en feuilles, on les porte icy à 4 liv. chacun, distraction faite des frais d'assemblage, numérotage, etc., cy..... 400 »

Et ensuite les exemplaires restans de ce volume produisent 4 quintaux 1/2, à 36 liv. le quintal 162 »

2.275 liv. »

(Bibl. de M. E. Chaper.)

940. — *Mandement de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque de Marseille* (F. de Belzunce, du 22 oct. 1720). *Sur l'imprimé à Marseille, à Grenoble, chez Gaspard Giroud, à la salle du Palais.* 1720. In-4°, 4 pp.

941. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Comte de Dye, pour une procession générale et des prières de quarante-heures.* (Armes de Gabriel de Cosnac.) *Donné à Grenoble, le 21 octobre 1720. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire de Monseigneur*

l'illustrissime et reverendissime Evesque et Conte de Dye. 1720. In-4^o, 7 pp.

942. — *Reglement de la ville de Grenoble fait par le Conseil de Santé, établi de l'autorité de Monsieur le comte de Médavy, commandant dans les provinces de Dauphiné et Provence; et de M. d'Orsay, intendant de Justice, Police et Finances dans ladite province de Dauphiné, suivant le pouvoir à eux donné par l'arrêt du conseil d'Etat du Roy, du 14 septembre 1720.* (Armes de Grenoble.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais.* 1720. In-f^o, 37 pp.

943. — *Remède contre la peste et les fievres malignes, avec la manière de prevenir ces maladies.* *A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur libraire, à la rue des Clercs, près la Grand'Rue.* S. d. (1720.) In-8^o, 12 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

1721

944. — *Sommaire des biens, revenus, charges et depenses de l'hospital general de Grenoble en l'année 1721.* (I. H. S.) *A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur, rue des Clercs.* S. d. (1721.) In-4^o, 19 pp.

945. — *Dissertation sur la nature de la peste en général, dans laquelle on examine quelle est la cause de la peste qui ravage actuellement la province, quels en sont les preservatifs et les remèdes qu'on doit employer pour*

la guérison de ceux qui en sont attequez ; par M. Beylié, docteur en medecine de la Faculté de Montpellier, conseiller medecin ordinaire du Roy dans la ville de Grenoble et ressort du Bailliage. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1721. In-f°, 29 pp.

Dédicace à M. le comte de Médavy.

Jacques Beylié, docteur en médecine, agrégé au collège de Grenoble, naquit en cette ville le 22 nov. 1696, et mourut le 5 janvier 1764.

946. — *Reflexions sur l'idée outrée qu'on donne de la contagion de la peste, par M. J. (Joubert). A Grenoble, Gaspard Giroud. 1721. In-8°. (Barbier, Dic. des Anonymes.)*

947. — *Ordonnance de Monseigneur l'Evesque et Comte de Dye, portant défenses aux ecclesiastiques de chasser avec armes à feu. (Armes de G. de Cosnac.) (Donnée à Grenoble, le 20 déc. 1720.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et réverendissime Evesque de Dye, rue du Palais. 1721. In-4°, 7 pp.*

1722

948. — *Contrôle des actes. Instruction pour faciliter aux commis à la perception des droits de contrôle des actes des notaires..., du 26 nov. 1722. A Grenoble, chez André & Pierre Faure, imprimeurs libraires, rue du Palais. 1722. In-4°, 4 ff. n. chiff.*

1723

949. — *Thea carmen*. (Par Pierre de Burle de Champclos.) Grenoble, Faure. 1723. In-4°.

Poème assez curieux sur le thé. (*Anonymes et pseudonymes de la Provence*, par R. Reboul, p. 374, n° 2086.)

950. — *Lettre à son amy, du vingt deuxième octobre 1723, sur la réjouissance faite au Bourg d'Oysans, à l'occasion de la naissance du comte de Sault, fils du marquis d'Alincourt, arrière-petit-fils de M. le marechal de Villeroy. S. l. n. n. d.* (Grenoble, Pierre Faure? 1723.) In-8°, 18 pp.

L'exemplaire, probablement unique, de cette brochure appartient à M. Buquin, notaire à Grenoble.

1724

951. — *Lettre du roy Philippe V, sur l'abdication qu'il a faite du royaume d'Espagne, au roy Louis I son fils, traduite fidelement sur l'original espagnol, écrit de S. Ildephonse (le 14 janv. 1724). A Grenoble, chés Gaspard Giroud, imprimeur-libraire de Nosseigneurs de Parlement.* In-4°, 4 pp.

952. — *Lettre de Madame la marquise de Buons à une dame de ses amies, contenant les motifs de sa conversion. A Grenoble, chez Gaspard Giroud, imprimeur*

libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la sale du Palais. S. d. (1724.) Avec permission. In-12, 12 pp.

Louise-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun avait épousé, en 1699, Jean-François-Elzearde Pontevès, comte de Buons. Elle abjura le protestantisme; mais, comme on faisait courir le bruit qu'elle ne s'était convertie que par *politique*, l'ancien évêque d'Apt, Jacques Desmarets, exigea qu'elle écrivait les motifs de sa conversion, et les fit imprimer à Grenoble.

953. — *Antiphonarium Romanum. Gratianopolit., Faure. 1724. In-4^o. (Catal. des Frères Perisse, de Lyon, 1770.)*

954. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la doctrine chrétienne pour les enfans, et les prières du soir et du matin. Imprimé par l'ordre de Mgr l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, pour être enseigné seul dans son diocèse. (Armes de Paul de Chaulnes.) A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur, à la rûe des Clercs, et chez Jean-François Champ, libraire, à la place Saint-André. 1724. Avec privilège du Roy. In-12, 4 ff. n. chiff. + 126 pp. + 2 ff. n. chiff. privilège.*

Les ff. 2, 3, 4, contiennent le mandement de Paul de Chaulnes au sujet du catéchisme (30 octobre 1724). — A la fin, le privilège du Roi à Paul de Chaulnes pour l'impression des livres à l'usage de son diocèse, du 26 juin 1722. Enfin, la cession de ce privilège à Mathieu Petit, imprimeur, et à Jean-François Champ, libraire, du 9 nov. 1724.

1725

955. — *Constitution de Notre Saint Père le Pape Benoît XIII. Pour les Tierçaires de l'ordre de saint François.* (Armes du Pape.) A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur libraire, place Clavaison. S. d. (1725.) In-f^o, 12 pp.

1726

956. — *Pour les chapitres, corps ou communautez seculières et régulières de l'un et de l'autre sexe. Extrait.* A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit. S. d. (1726.) In-f^o, 12 pp.

Pour les Curés. Extrait des Avis. A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit. In-f^o, 8 pp.

957. — *Paraphrase ou reflexions chrétiennes en forme de prières, sur chaque verset des sept psaumes de la Pénitence, par le P. Louis Lipsin, docteur en théologie, de l'ordre des Frères Conventuels, etc. Seconde édition.* A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur et libraire, rue du Palais. 1726. Avec aprobation et privilège du Roi. In-4^e, 6 ff. n. chiff. + 427 pp. + 4 pp. n. chiff.

L'approbation de M. Coméau, chanoine et docteur en théologie de l'Eglise cathéd. de Grenoble, « chargé de la librairie et imprimerie de ce payz », est du 18 janvier 1725, et le privilège du roi, accordé à Pierre Faure, du 16 septembre 1725.

La première édition de cet ouvrage, dont le titre porte cette adresse : *A Bruxelles, chez Gaspard Migeot, 1716*, nous paraît avoir été imprimée à Grenoble. La permission d'imprimer est donnée à Briançon, le 22 oct. 1715, par F. Chérubin Monier, et les *approbations des docteurs* sont signées : F. François Roulx, doct. en théol. et gardien du couvent des Frères Mineurs conventuels de St François d'Embrun, et de F. François Emeric, doct. en théologie.

958. — *Pour les abbayes, prieurés, chapelles et autres benefices simples. Extrait des Avis et Observations données par l'assemblée du clergé de France de 1726, sur la manière dont les déclarations doivent être fournies par MM. les archevêques et évêques, etc... A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit. S. d. (1726). In-f°, 12 pp.*

959. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et comte de Die pour demander par des prières publiques la bénédiction de Dieu sur la résolution que le Roy a prise de gouverner l'Etat par lui-même. (Du 12 juillet 1726.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et comte de Die. S. d. (1726.) In-f°. (Placard.)*

1727

960. — *S. François Xavier de la Compagnie de Jesus, apôtre des Indes et du Japon, ou Abregé de sa vie, sa neuvaine et les prières qu'on dit en la faisant. (Armes*

des Jésuites.) *A Grenoble, chés Gaspard Giroud, imprimeur libraire du College, à la sale du Palais. 1727. Avec approbation et permission. In-12, 36 pp.* La dernière, non chiffrée, contient : les approbation, de C. Gérente, curé de Saint-Hugues, du 22 février 1712, et permission d'imprimer ce livre, signée : Aubert, du 23 février 1712, « à la charge qu'il n'excèdera pas deux feuilles en caractères dits *cicero* ». Frontispice gravé, représentant S. Fr. Xavier conduit par un pèlerin. (Bibl. E. M.)

961. — *Jubilé de l'année sainte pour la ville et le diocèse d'Embrun, accordé par notre Saint Père le Pape Benoist XIII, avec le mandement de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun.* (P. Guerin de Tencin, du 8 février 1727.) *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Mons. l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1727. Avec privilège du Roi. In-12, 16 pp.*

962. — *Instruction en forme de catéchisme pour le jubilé. Imprimé par ordre de M. l'Archevêque d'Embrun.* (Armes de G. de Tencin.) *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1727. Avec privilège du Roy. In-24, 27 pp.*

963. — *Jubilé de l'année sainte pour la ville et le diocèse de Grenoble, accordé par notre Saint Père le Pape Benoit XIII, avec le mandement de Monseigneur l'Evêque de Grenoble et les Prières pour les stations en latin et en françois.* (Armes de J. de Caulet.) *A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur, place Claveison, et chez Jean-*

François Champ, libraire, place Saint André. S. d. (1727.) In-12, 70 pp. + 1 f. n. chiff.

964. — *Instructions et Exercices pour la confrérie du Sacré Cœur de Jésus, établie dans l'église du collège des Pères de la Compagnie de Jésus de la ville de Grenoble. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. Imprimé par ordre de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble. S. d. (1727.) In-12, 117 + 2 pp. n. chiff. table.*

965. — *Instructions pour les confrères du Sacré Cœur de Jésus, établie dans le second monastère de la Visitation de Sainte Marie de Grenoble, rue Trois-Cloîtres, avec les bulles de notre Saint Père le Pape. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. (Armes de Caulet.) A Grenoble, chez Jean-François Champ, marchand libraire, place S. André. S. d. (1726.) In-12, 12 pp. + 31 pp. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de M. Petit.*

Les pages 3 à 10 contiennent les indulgences accordées à la Confrérie par Benoit XIII, le 21 avril 1727.

966. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Gap (Berger de Malissoles), du 16 juin 1727, pour ordonner des prières au sujet de la grossesse de la Reine. (Armes.) A Grenoble, au Palais, de l'imprimerie de Gaspard Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque de Gap. 1727. In-4°, 8 pp.*

967. — *Arrêt du conseil d'Etat du Roy, du trentième juin mil sept cent vingt sept, qui maintient et confirme*

Gaspard Giroud dans sa qualité d'imprimeur du Parlement de Grenoble, avec défense à André Faure, imprimeur de la même ville, et à tous autres, de le troubler. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, impr. de G. Giroud. 1727.) In-4°, 6 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

968. — *Ordonnance du Roy portant rétablissement et nouveaux réglemens sur les estapes, du treizième juillet 1727.* (Armes de France.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1727. In-f°, 29 pp. + 6 pp. n. chiff. pour tableaux.

969. — *Lettre de Son Eminence Monseigneur le cardinal Lercari, secrétaire d'Etat, à Mgr l'Archevêque d'Embrun (et bref et lettre du Pape Benoît XIII sur le concile d'Embrun).* (31 juillet et 26 août 1717.) Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum. D. D. illustrissimi ac reverendissimi Archiepiscopi Principis Ebreduensis. 1727. In-4°, 4 pp. n. chiff., à 2 col. Texte italien et français.

970. — *Discours prononcé par Monseigneur l'Archevêque d'Embrun (P. Guerin de Tencin), dans la première session publique après l'arrivée des seigneurs évêques voisins, invitez à venir prendre séance au concile le lundi 8 septembre.* A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1727. In-4°, 4 pp.

971. — *Extrait des actes du Concile provincial d'Embrun (du 21 sept. 1717).* Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum D. D. illustrissimi ac reverendis-

simi Archiepiscopi Principis Ebredunensis. 1724. In-4^o, 14 pp.

972. — *Prima oratio* (P. Guerin de Tencin), *Archiepiscopi Principis Ebredunensis ad RR. comprovinciales habita in 1^a congregatione generali die 16 augusti ann. 1727. Secunda oratio* (P. Guerin de Tencin) *ad patres concilii habita in 1^a congregatione generali post adventum RR. Episcoporum et vicinioribus provenciis die octava mensis septembris ann. 1727. Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum D.D. illustrissimi ac reverendissimi Archiepiscopi Principis Ebredunensis. 1727. In-4^o, 4 pp.*

973. — *Exhortation au peuple, prononcée par Monseigneur l'Archevêque d'Embrun après l'Évangile de la messe solennelle du Saint Esprit, qu'il celebra le jour de la première session du concile provincial. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1727. In-4^o, 6 pp.*

974. — *Epistola synodica concilii Ebredunensis ad reverendissimos galliæ episcopos.* (Par Pierre Guerin de Tencin.) *Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum D.D. illustrissimi ac reverendissimi Archiepiscopi Principis Ebredunensis. 1727. In-4^o, 3 pp. n. chiff.*

975. — *Discours prononcé par Monseigneur l'Archevêque d'Embrun* (P. de Guerin de Tencin), *à la dernière session. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur de*

Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1727. In-4°, 2 ff. n. chiff.

976. — *Decreta concilii Provincialis. Ebredunensis, Ebreduni habita ab illustrissimo et reverendissimo Domino Petro de Guerin de Tencin, archiepiscopo Ebredunensi. Anno Domini 1727, mensibus augusti et septembris. (Armes.) Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum et bibliopolam D. D. illustrissimi ac reverendissimi Archiepiscopi Principis Ebredunensis. 1727. In-4°, 39 pp.*

Pierre Guerin de Tencin naquit à Grenoble, le 22 août 1679, et non 1680 comme l'indique M. Rochas dans sa *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 433. (Voyez *Regist. paroiss. de Saint-Hugues* à cette date, Arch. de la ville de Grenoble.)

977. — *Bref de N. S. P. le Pape (Benoit XIII), de la propre main de S. S., à M. l'Archevêque d'Embrun au sujet du concile d'Embrun. Romæ, 20 oct. 1727. Gratianopoli, apud Petrum Faure, typ. et bibl. D. D. illust. ac reverend. Archiepiscopi Ebredunensi. 1727. In-4°, 2 pp. à 2 col.*

978. — *Extrait des registres du greffe de la Chambre ecclésiastique du diocèse de Grenoble (du mercredi 17 déc. 1727). Ordonnance adressée aux bénéficiers et communautés séculières et régulières du diocèse, de l'un et de l'autre sexe... pour remettre entre les mains du syndic dans le courant de six mois la déclaration de leurs biens et revenus et modèle de déclaration. A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit. S. d. (1727.) In-f°, 2 ff. n. chiff.*

979. — *Prières à l'usage des confrères du Sacré Cœur de Jesus. Imprimé par ordre de J. de Caulet, Evêque et Prince de Grenoble. (Armes.) A Grenoble, chez Jean-François Champ, marchand libraire, place S. André.— A Grenoble, de l'imprimerie de M. Petit. S. d. (1727.) In-12, 39 pp.*

Ce petit livre a été réimprimé à Grenoble en un seul volume, en 1760. In-12, 71 pp. — Nous avons entre les mains un exemplaire de ce dernier, mais il manque le titre.

1728

980. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, imprimé par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble (Jean de Caulet), pour être enseigné seul dans son diocèse. (Armes.) A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur, rue Perolerie, près l'Agneau Pascal, et chez Jean-François Champ, libraire, place Saint André. S. d. (1728.) Avec privilège du Roy. In-12, 8 ff. n. chiff., 410 pp. + 56 pp. pour l'abrégé de l'Histoire sainte.*

981. — *Catéchisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la doctrine chrétienne pour les enfans et les prières du soir et du matin. Imprimé par l'ordre de Mgr l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, pour être enseigné seul dans son diocèse. (Armes de J. de Caulet.) A Grenoble, chez Mathieu Petit,*

imprimeur, à la place Claveison, et chez Jean-François Champ, libraire, à la place Saint André. 1728. Avec privilège du Roy. In-12, 1 f. titre + 56 pp.

982. — *Catéchisme du diocèse de Grenoble, imprimé par l'ordre de Monseigneur Villustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, pour être enseigné seul dans son diocèse.* (Armes de J. de Caulet.) A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur, rue Perolerie, près l'Agneau Pascal, et chez Jean-François Champ, libraire, place Saint André. S. d. (1728.) Avec privilège du Roy. In-12, 8 ff. n. chiff. + 53 pp.

Les ff. 3 à 8 contiennent le Mandement de J. de Caulet pour l'impression d'un Catéchisme, du 10 juillet 1728.

A la fin: « Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit.

983. — *Epitome Antiphonarii Romani seu Vesperale pro Dominicis et festi in quo continentur Antiphonæ, psalmi, capitula hymni, orationes, commemorationes et completorium ex breviario Romano ad usum chori.* Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum et bibliopolam in vico Palatii. 1720. Cum approbatione et privilegio. In-12, 9 ff. n. chiff., 500 pp. + 8 ff. n. chiff. pour l'index et le privilège.

984. — *Mémoire sur le concile d'Embrun, où l'on fait voir la justice du jugement rendu contre M. de Senz.* (Armes de G. de Tencin, arch. d'Embrun.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1728. In-4°, 51 pp.

Le R. P. Maniquet, provincial des Minimes, auteur de ce Mémoire anonyme, assista au concile d'Embrun comme l'un des docteurs de M. l'archevêque de Tencin.

985. — *Lettre des évêques qui ont assisté au concile d'Embrun, au Roy (1728), au sujet de celle que quelques évêques ont écrit à S. M. contre ce concile (4 avril 1728).* A la fin: *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque et Prince d'Embrun.* 1728. In-4^o, 2 ff. n. chiff.

986.—Thèses de MM. Santerre et Bozonnat. *Grenoble.* 1728.

Nous ne connaissons pas ces impressions, mais voici ce que nous trouvons dans les Archives municipales, comptes de la ville du 31 septembre 1728 :

Fournis à Messieurs les consuls-échevins de la ville par François Champ, libraire de Grenoble, les livres suivants dont la ville a fait présent à Messieurs Santerre et Bozonnat fils, à l'occasion des Thèses dédiées à l'Hôtel de Ville.

<i>Les Essais de Morale</i> de M. Nicole, 20 vol.....	40 liv.	»
<i>L'Histoire de France</i> , par le P. Daniel, 9 vol.....	32	
Pour avoir fait pousser les armes aux deux côtés des- dits livres	7	5 s.
	<hr/>	
	79 liv. 5 s.	

987. — *Lettre de M. l'Archevêque d'Embrun* (P. Guerin de Tencin), à *M. l'Evêque de Senez*, du 4 janvier 1728. A la fin: *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue du Palais.* 1728. In-4^o, 4 ff. n. chiff.

988. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Grenoble pour les permissions du carême (14 janvier 1728). A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit. (1728.)* In-f°. (Placard.)

989. — *Lettre des évêques qui ont assisté au concile d'Embrun, au Roy, au sujet de celle que quelques évêques ont écrit à S. M. contre ce concile. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque et Prince d'Embrun. 1728.* In-4°, 2 ff.

990. — *Mandement de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun (G. de Tencin), portant condamnation de l'écrit intitulé : « Consultation des avocats du Parlement de Paris, au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'Evêque de Senes » (du 25 août 1728). (Armes de l'Archevêque.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun. 1728. Avec privilège du Roy.* In-4°, 4 ff. n. chiff.

991. — *Concilium Provinciale Ebreduni habita anno Domini 1727 mensis augusto et septembri.* (Armes du cardinal de Tencin.) *Gratianopoli, apud Petrum Faure, typ. et bibliopolam illust. ac reverend. Domini Archiepiscopi Principis Ebredunensi.* 1728. In-4°, 268 pp. et 1 f. pour le privilège. Titre rouge et noir.

992. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Gap (Berger de Malissolles, du 16 octobre 1728), portant con-*

damnation d'un écrit intitulé : « Consultation de Messieurs les avocats du Parlement de Paris, au sujet du jugement rendu à Embrun contre Mr l'évêque de Senez. » A Grenoble, chez Gaspard Giroud, imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et comte de Gap, à la sale (sic) du Palais. (1728.) In-4^o, 8 pp.

993. — *Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, adressée aux archiprêtres de son diocèse (8 nov. 1728). (Armes.) A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur libraire, rue Perolerie, près l'Agneau Pascal, et chez Jean-François Champ, marchand libraire, place Saint André. Avec privilège du Roy. (1728.) In-8^o, 2 ff. n. chiff. + 75 + 1 f. n. chiff. pour le privilège.*

1729

994. — *Catechisme du diocèse de Grenoble. Imprimé par l'ordre de Mgr l'illustrissime et reverend. Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet), pour être enseigné seul dans son diocèse. A Grenoble, chez Jean-François Champ, libraire, à la place Saint André. 1729. In-12, 8 ff. n. chiff. et 410 pp.*

995. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abregé de la doctrine chrétienne pour les enfans, et les prières du matin et du soir. Imprimé par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble. Pour être enseigné seul dans son*

diocèse. (Armes de J. de Caulet.) *A Grenoble, chez Jean-François Champ, libraire, à la place Saint André. 1729. Avec privilège du Roy. In-12, 1 f. n. chiff. titre + 56 pp.*

996. — *L'Office de la Semaine sainte selon le messel et breviaire Romain ; avec la concordance du messel et breviaire de Paris.* (Petite grav. reprès. deux clefs en sautoir surmontées d'une tiare.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, et Pierre Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1729. In-8°, 3 ff. n. chiff. + 814 pp. Titre rouge et noir ; texte encadré.*

997. — *Supplementum ad Breviarium Romanum, seu officia Sanctorum quorundam in Breviario Romano apponenda, de quibus fit officium in insigni ecclesiæ Diensi, et in omni diœcesi. De mandata illus. ac rev. D. Gabrielis de Cosnac, episcopi comitis Diensis.* (Armes de l'Evêque.) *Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum et bibliopolam illustrissimi ac reverendis. Episcopi comitis Diensis, in vico Palatii. 1729. Cum privilegio Regis. In-12, 152 pp.*

998. — *Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun* (P. Guérin de Tencin, juillet 1729), *sur les jugemens définitifs de l'Eglise universelle, et sur la signature du formulaire.* (Armes.) *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1729. Avec privilège du Roy. G^d in-4°, 4 ff. n. chiff. + 114 pp.*

999. — *Quatrième lettre de M. l'Archevêque d'Embrun à M. l'Evêque de Senes, communiquée aux ecclesias-*

tiques du diocèse d'Embrun pour leur instruction. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Mgr l'illust. et rev. Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1729. Pet. in-f^o, 36 pp.

1000. — *Épître en vers, en langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances qu'on y a faites pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. A Mademoiselle ... (Par Blanc dit la Goutte.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur-libraire, rue du Palais. 1729. Avec permission. In-4^o, 22 pp.*

1001. — *Lettre du Roy (et) Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour ordonner des prières en actions de grâces de la naissance de Monseigneur le Dauphin. 14 sept. 1729. A Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit, rue Perolerie, près la Ville de Montauban. (1729.) In-4^o, 3 ff. n. chiff.*

Autre édition. In-f^o. (Placard.)

1002. — *Lettre de... à M^{me} ... (28 sept. 1729), au sujet des réjouissances faites à Grenoble à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, et Pierre Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1729. Avec permission. In-4^o, 2 ff. n. chiff.*

1003. — *Relation des réjouissances faites à Grenoble au sujet de la naissance de Monseigneur le Dauphin, avec l'explication des emblèmes, devises et inscriptions posées sur les fontaines de vin et celles qui ont orné le feu d'artifice fait sur l'Isère, rivière qui traverse la ville : Ensembles une estampe représentant le dessein et l'elevation*

du feu d'artifice, achevée de graver le 28 octobre 1729. Le tout par ordre et les soins de Messieurs les consuls-echevins. A Grenoble, de l'imprimerie de Gaspard Giroud, imprimeur ordinaire de la ville, à la sale du Palais. 1729. Pet. in-fº, 14 pp.

Pièce rare, accompagnée d'une gravure représentant le dessin du feu d'artifice.

1730

1004. — *Officia propria sanctorum in ecclesia cathedrali et dioc. Gratianop. de Præcepto recitanda ex mandato illustrissimi et reverendissimi D. D. Joannes de Caulet, episcopi et principi Gratianop. Editio postrema auctior et emendatior* (par P. Gras Du Villard). *Gratianopoli, apud Matheum Petit, typog., in vico Peroleria, prope urbem Montauban. 1730. In-8º, 5 ff. n. chiff. + 99 + 3 pp.*

1005. — *La Rosalinde imitée de l'Italien* (du chevalier Bernard Morando). (Par M. de Fontanieu.) *S. l. n. n.* (Grenoble.) 1730. In-4º, 5 ff. n. chiff. + 323 pp. Titre noir et rouge; texte encadré.

Ouvrage tiré à 15 exemplaires, d'après l'abbé Lenglet.

1006. — *Règlement concernant le poids et prix du pain blanc et rosset, fait suivant l'ordonnance de Messieurs les commissaires députés par la Cour au fait de la Police de la ville de Grenoble en l'assemblée tenue le 9 may 1620. A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur-libraire de Messieurs de la Police. 1730. In-4º, 6 pp.*

1007. — *Cinquième lettre de M. l'Archevêque d'Embrun* (P. Guerin de Tencin, du 25 janvier 1730), à M. l'Evêque de Senez, communiquée aux ecclésiastiques du diocèse d'Embrun pour leur instruction, dans laquelle il continue de réfuter l'instruction Pastorale de ce Prélat sur l'autorité infallible de l'Eglise. (Armes.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1730. Avec privilège du Roy. In-4°, 15 pp.

1008. — *Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun* (P. Guerin de Tencin, du 2 mai 1730), dans laquelle il réfute les fausses conséquences que les appellans prétendent tirer de la diversité des opinions sur l'expression règle de foi par rapport à la constitution. (Armes.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1730. Avec privilège du Roy. In-4°, 10 pp.

1009. — *Instruction pastorale et ordonnance de Monseigneur l'archevêque d'Embrun* (P. Guerin de Tencin, du 10 août 1730), portant défense de lire et de garder divers écrits publiez sous le nom de M. l'Evêque de Montpellier. (Armes.) A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur-libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1730. Avec privilège du Roy. In-4°, 52 pp.

1731

1010. — *Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun sur un écrit signé par 40 avocats et intitulé : « Mémoire pour sieur Samson, curé d'Olivet, Couët, curé de Darvoi, Gaucher, chanoine de Jargeau, diocèse d'Orléans, et autres ecclésiastiques de différens diocèses, appellans comme d'abus; contre M. l'Evêque d'Orléans et autres Archevêques et Evêques de différens diocèses, intimez sur l'effet des arrêts des Parlemens, tant provisoires que définitifs, en matière d'appel comme d'abus des censures ecclésiastiques. » A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque Prince d'Embrun, rue du Palais. 1731. Avec privilège du Roy. In-4°, 70 pp. + 2 ff. n. chiff.*

1011. — *Ordonnances de Police* (commençant par ces mots) : *De par le Roy et de l'autorité de Monsieur le lieutenant général de Police* (Jacques Rigo)... S. l. n. n. n. d. (Grenoble, de l'imprimerie de Mathieu Petit.) In-4°, 163 pp.

Ce recueil contient les ordonnances de police de la ville de Grenoble, depuis le 5 septembre 1728 jusqu'au 17 mars 1731.

1012. — *Glose de Ste Thérèse après la communion. Traduite par M. de La Monnoye, de l'Académie Fran-*

quoise. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1731. Avec permission. In-12, 41 pp.

1013. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, imprimé par ordre de Monseigneur Jean de Caulet, Evêque et Prince de Grenoble, doyen du decanat de Savoie, et pour être seul enseigné dans son diocèse.* (Armes.) A Grenoble, chez Gaspar (sic) Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, à la salle du Palais. 1731. Avec privilège du Roy. In-12.

1014. — *Tarif des droits de controle des actes des notaires et insinuations laïques, arêtés au conseil en conséquence de la déclaration du Roy du 29 septembre 1722, et arrêt du conseil du 17 nov. 1722, en interpretation de l'art. 111 dudit tarif pour le contrôle...* A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. S. d. (1731.) In-4°, 52 pp.

1015. — *Mandement de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun contre un écrit intitulé : « Arrêt du Parlement de Paris qui condamne un imprimé intitulé : « Lettre de M. l'ancien évêque d'Apt » à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, et ordonne que deux imprimez, l'un intitulé : « Instruction pastorale, » et l'autre : « Mandement de M. l'Archevêque d'Embrun, » seront supprimés* (de.... août 1731). A la fin : A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque et Prince d'Embrun, rue du Palais. 1731. Avec privilège du Roy. Grand in-4°, 7 pp.

1016. — *De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux, par Messire Denys de Salvaing, seigneur de Bois-sieu, conseiller du Roy en ses conseils et premier président en sa Chambre des Comptes en Dauphiné. Dernière édition, revue, corrigée et augmentée. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1731. In-f°, 6 ff. n. chiff. + 326 pp. Seconde partie: 7 ff. n. chiff. et 252 pp. 3^e partie: 74 pp. Titre rouge et noir.*

C'est la plus belle des trois éditions de cet ouvrage.

1732

1017. — *Almanach Dauphin pour l'an de grace 1732. A Grenoble, chés Gaspard Giroud, imprimeur libraire de Nosseigneurs de la souveraine Cour de Parlement, Aydes et Finances de Dauphiné, au Palais. In-24.*

G. Giroud a publié cet Almanach pendant les années 1732, 1733, 1734 et 1735.

1018. — *Règlement général des commissaires du Roy, députés par lettres patentes du 14 novembre 1724 pour la réformation des eaux et forêts de la province de Dauphiné. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1732. In-8°, 153 pp. (Titre rouge et noir.)*

1019. — *Cantus diversi ex graduali Romano, pro singulis solemnitatibus Dominicis, festis, et feriis per annum. Gratianopoli ex officina Petri Faure, in vico Brocherie. 1732. Cum privilegio Regis. In-12, 190 + 107 + 3 pp. n. chiff. pour la table et 2 ff. pour le privilège.*

La seconde partie du volume, qui a une pagination séparée 1 à 107, commence par : « *Trois méthodes faciles pour apprendre le plein (sic) chant.* » La plus grande partie de l'ouvrage est composée de musique imprimée.

1020. — *Ordonnance de Louis XIV sur le fait des eaux et forêts, du mois d'août 1669.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, A. Faure. 1732.) In-8°, 251 pp. + 4 pp. n. chiff.

1021. — *Lettres patentes qui ordonnent la réformation des bois de la province de Dauphiné, et nomment des commissaires pour ladite réformation. Donnée à Versailles le premier mai 1732.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, A. Faure. 1732.) In-8°, 12 pp.

1022. — *Arrêt du conseil d'Etat du Roy qui regle les formalitez à observer pour la coupe des bois propres pour la marine, du 21 septembre 1700.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, A. Faure. 1732.) In-8°, 7 pp.

1023. — *Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet), au sujet des obsèques du Roy Victor-Amédée dans l'église paroissiale (sic) de Saint Leger (10 décembre 1732).* S. l. n. d. (Grenoble, Gaspard Giroud.) In-f°, 4 pp.

1733

1024. — *Eloges de quinze illustres chanoines de l'église de Saint André de Grenoble (en style lapidaire, en latin), contenant quelques antiquités de la même église, par Pierre Gras du Villars.* S. l. (Grenoble.) 1733. In-4°.

Ces éloges forment la première livraison, la seule qui ait paru du *Grassiana*, ou œuvres diverses de Gras du Villars. (*Bibliographie du Dauphiné* de M. Rochas et notes de J. Ollivier.)

1025. — *Motifs des résolutions du Roy* (mars 1733). A la fin : A Grenoble, de l'imp. d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roy. 1733. In-4°, 14 pp.

1026. — *L'Office de la semaine sainte en latin et en françois, selon le Messel et Breviaire Romain, augmenté des Stations de Jesus-Christ crucifié et d'une nouvelle methode pour se bien disposer à faire une bonne confession générale.* Grenoble, P. Faure. 1733. In-12, 551 pp. (Bibl. de M. L. Chaper.)

1027. — *Grenoblo malherou* (à Monsieur^{***}), (par Blanc dit la Goutte). A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure. 1733. Avec permission. In-4°, 26 pp.

1734

1028. — *Lettre du Roy* (et) *mandement de Monseigneur l'Evêque de Grenoble* (J. de Caulet), pour ordonner des prières en actions de grâces des bénédictions que Dieu a répandu sur les entreprises de Sa Majesté et des heureux succès de ses armes (2 janv. 1734). A Grenoble, de l'imp. de Gaspard Giroud, imp. lib. de Monseigneur l'Evêque de Grenoble, au Palais. (1734.) In-4°, 6 pp.

1029. — *Lettre du Roy* (et) *mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble* (J. de Caulet), pour

ordonner des prières en actions de grâces de la prise de Philisbourg par les troupes de Sa Majesté (3 août 1734). S. l. n. n. [A Grenoble, chez Gaspard Giroud, imp.] (1734.) In-4^o, 7 pp.

1030. — *La conduite du chrétien dans tous ses exercices spirituels, soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quel-qu'autre chose, faites le tout à la gloire de Dieu.* 1. ad. cor. 10, 11. Imprimé pour l'usage des missions des RR. PP. Capucins. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1734. Avec approbation et permission. In-12, 135 pp. et 1 p. d'approb. (Bibl. E. Chaper.)

1735

1031. — *Catéchisme ou abrégé de la Doctrine chrétienne sur le sacrement de Confirmation.* Imprimé par l'ordre de Monseigneur Daniel-Joseph de Cosnac, évêque et comte de Die, pour être seul enseigné dans son diocèse. (Armes de J. de Cosnac.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Comte de Dye, rue du Palais. 1735. In-12, 28 pp.

Le Mandement de l'évêque de Die pour la publication de ce Catéchisme, pp. 3 à 13, est du 24 janv. 1735.

1032. — *Breviaire à l'usage de la confrérie des Penitens blancs de S. Laurent-lez-Grenoble, érigé sous le vocable du très auguste et très Saint Sacrement de l'autel,*

et autres confreries de la province de Dauphiné, selon la reformation ordonnée par notre saint Père le Pape Pie V et depuis confirmée par les papes Grégoire XIII, Clément VIII et Urbain VIII, contenant l'office du très Saint Sacrement, l'office de la Sainte Vierge, l'office de la Semaine sainte, les hymnes et antiennes propres des dimanches, fêtes et jours feriez que les Penitens sont tenus dire pendant le cours de l'année. A Grenoble, chez Andre Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1735. Avec approbation et privilège du Roy. In-8°, 786 pp. + 10 ff. pour la table et le privilège.

Un frontispice gravé, assez curieux, précède le titre. Ce gros volume contient, de plus, 2 grav. sur bois : l'une à la p. 164, l'autre à la p. 494.

1033. — *L'office du très auguste et très Saint Sacrement de l'autel pour dire ès compagnie des Penitens blancs, très utile et nécessaire à tous ceux qui sont de la confrérie. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1735. In 8°, 308 pp.*

1034. — *Assises de la maistrise des eaux et forests de Grenoble. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1735. In-12, 40 pp.*

1736

1035. — *Déclaration du Roy contenant la forme de tenir les registres de baptesmes, mariajes, sepultures... Donnée à Versailles le 9 avril 1736.... A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire de Nossei-*

gneurs de la souveraine Cour de Parlement, Aydes et Finances de Dauphiné, au Palais. (1736.) In-4^o, 24 pp.

1036.— *Publii Virgilii Maronis Aeneidos, liber secundus.* (Armes des Jésuites.) *Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum et bibliopolam, in vico Palatii.* 1736. In-12, 42 pp.

1037.— *Publii Virgilii Maronis Aeneidos, liber nonus.* *Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii.* S. d. (1736.) In-8^o, 25 pp.

1038.— *M. Tullius Cicero seu Cato major de senectute...* *Gratianopoli, apud A. Faure, typ. ord. Regis et bibliopolam, in vico Palatii.* S. d. (1736.) In-12, 59 pp.

1039.— *Recueil historique des merveilles que Dieu a opérées à Notre-Dame du Laus, près de Gap en Dauphiné, par l'intercession de la Sainte Vierge, et des principaux traits de la vie de Benoite Rencurel, surnommée la Bergère du Laus.* *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais.* 1736. Avec permission et privilège du Roy. In-12, 153 pp. + 3 ff. n. chiff.

Autre édition. *A Grenoble, chez André Faure.* 1736. In-12, 4 ff. n. chiff., xxx pp. + 181 pp. + 4 ff. n. chiff. Un front. grav. par E. de Poilly, représente l'apparition.

Autre édition. 1736. xxiv + 122 pp. + 10 pp. n. chiff. — 1736. xxiv + 121 pp. + 11 pp. n. chiff. et 1 fig. sur bois représentant la vierge du Laus et Benoite Rencurel. Dans cette édition, la p. 120 est chiff. 110.

1040. — *La conduite du chrétien dans tous ses exercices spirituels, imprimé pour l'usage des missions des RR. PP. Capucins. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1736. In-12, 126 pp. + 1 f. approbat.*

Autre édition. Voyez 1741.

1041. — *Petit catechisme ou abrégé de la Doctrine chrestienne, imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque comte de Die, pour être seul enseigné dans son diocèse. A Grenoble, chez André Faure. 1736. In-12, 338 pp. + 6 ff. n. chiff. (Bibl. de M. E. Chaper.)*

1737

1042. — *Almanach Dauphin pour l'année de grace 1737. A Grenoble, de l'imp. de la v^e Giroud. In-24, 15 ff. n. chiff., 81 pp. et 1 f. n. chiff. pour la table.*

Almanach, etc. 1738. — Même format, même nombre de pages. Jusqu'à cette année, inclusivement, tous les feuillets préliminaires de l'*Almanach-Dauphin* sont encadrés de filets fleurdelisés.

1043. — *Recueil des déclarations et ordonnances du Roy, concernant les substitutions de 1690 et 1712, les donations et insinuations des donations de 1731 et les testaments de 1735. Registrées au Parlement. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, au Palais, chez la v^e Giroud. 1737. Avec privilège de Nosseigneurs du Parlement. In-12, 166 pp. Titre rouge et noir.*

1044. — *Petit Catechisme où l'on a joint les prières publiques qui se font chaque jour dans les églises du diocèse de Gap ; un abrégé de l'Histoire sainte ; et les cantiques que l'on y chante principalement dans les missions. 7^e édition. Revue, corrigée et augmentée.* (Armes de Berger de Moydieu, évêque de Gap.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque comte et seigneur de Gap. 1737. In-12, 150 pp. + 2 ff. n. chiff. pour la table.

Pour la 5^e édition, voyez n° 930.

1738

1045. — *Discours prononcé par Monsieur Lefranc, avocat général de la Cour des Aydes de Montauban, à l'ouverture des audiences en robes rouges, le 18 nov. 1737, sur l'intérêt public.* A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Giroud, libraire de Monseigneur l'illustrissime et réverendissime Evêque et Prince de Grenoble. 1738. In-4^e, 9 pp.

1046. — *Discours prononcé par Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet), en bénissant, dans son église cathédrale, les drapeaux du bataillon de Valenceau du régiment de Royal artillerie, le 4 juin 1738, veille du jour de la Fete Dieu.* S. l. n. n. (Grenoble, v^e Giroud. 1738.) In-4^e, 6 pp.

1047. — *La Vie de saint François Regis, de la Compagnie de Jesus, apotre du Velay, du Vivarez et des Cevenes, par le P. D. D. C. (le Père Dominique de Colonia, jésuite.) A Grenoble, chez Pierre Faure, impr. libr., rue Brocherie. 1738. In-12, 96 pp.*

1048. — *Concilium provinciale Ebreduni habitum ab illustrissimo et reverendissimo Domino D. Petro de Guerin de Tencin, miseratione Divinâ Archiepiscopo Principe Ebredunensi Sancti Romani imperii Principe et tricamerario throno pontificio assistente, regi ab omnibus consiliis. Anno Domini 1727. Mensibus augusto et septembri. Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum et bibliopolam illustrissimi ac reverendissimi Domini Archiepiscopi Principis Ebredunensis. 1738. Cum privilegio Regis. In-4^o, 268 pp. + 1 f.*

1049. — *Instruction pastorale et ordonnance de Monseigneur l'Archevêque Prince d'Embrun, portant condamnation, d'un livre qui a pour titre: « Histoire du Concile de Trente » (14 août 1737). A Grenoble, chez André Faure, imp. de Mgr l'illust. et rev. Archevêque d'Embrun, rue du Palais. 1738. In-4^o, 1 f. n. chiff. titre, 60 pp. + 2 ff. n. chiff. table et privilège.*

1050. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abregé de la doctrine chretienne pour les enfans; les prières du matin et du soir. Imprimé par ordre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Jean de Caulet, evêque et prince de Grenoble, doyen du décanat de Savoie..., pour être enseigné dans son diocèse. (Armes.)*

A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire de Monseigneur, à la sale du Palais. 1738. Avec privilège du Roy. In-12, 79 pp.

1739

1051. — *Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant reglement pour les differentes sortes de papiers qui se fabriquent dans le royaume, du 27 janvier 1739. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1739. In-1^o, 13 pp.*

1052. — *Noels nouveaux sur les airs des cantiques de la celebre mission de M. Bridaine. Seconde partie, contenant les Noels qui se peuvent chanter depuis le jour de Noel jusqu'aux Rois, par un Frère du Tiers-Ordre de Saint-François. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1739. Avec permission. In-12, 58 pp.*

1053. — *Lettre écrite à une religieuse, contenant la relation de la procession faite à Grenoble le 15 mars 1739, pendant la mission de M. Bridayne, missionnaire du Roy. Grenoble, 24 mars 1739. S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. v^o Giroud.) In-4^o, 8 pp.*

1054. — *Relation de la mission de Grenoble, adressée à M. le President de***. [A Grenoble], de l'imprimerie de la v^o Giroud, libraire, au Palais. (1739.) In-4^o, 51 pp. (Très rare.) (Bibl. de M. E. Chaper).*

1055. — *Lettre du Roy (et) Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble pour ordonner des Prières en actions de graces de la paix.* (11 juin 1739.) *A Grenoble, de l'imp. de la v^e Giroud, libraire de M. l'Evêque et du clergé, au Palais.* (1739.) In-4^o, 8 pp.

1056. — *Règlement pour la qualité, le poids et le prix du pain chez les boulangers et panetiers, du 17 novembre 1739.* A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Giroud, libraire ordinaire de la ville, au Palais.* S. d. (1739.) In-f^o, 1 f. n. chiff. pour le titre + 41 pp.

Autre édition. S. d. (1739.) In-4^o, 24 pp.

1057. — *Noels nouveaux, composez à l'honneur de Jesus naissant, sur les plus beaux airs du temps.* *A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie.* Avec permission. S. d. (1739?) In-12, 12 pp.

1740

1058. — *Officia propria sanctorum in ecclesia cathedrali et diœc. Gratianop. de Præcepto recitanda. Ex mandato illustrissimi ac reverendissimi Episcopi et Princip. Gratianop. appositis, quibusdam recentibus ad breviarium Romanum spectantibus...* (Par Gras du Villard.) *Editio novissima. Gratianopoli, apud Viduam Gasp. Giroud.* 1740. In-12, 87 pp.

(Bibl. de M. E. Chaper.)

1059. — *Le Mediateur, comedie en vers et en un acte, de M. Artigues Hebert.* *A Grenoble, chez André Faure,*

imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1740. Avec permission. In-8°, 26 pp.

1060. — *Abregé des particules, contenant ce qui est de plus difficile et de plus nécessaire pour composer correctement en latin. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en meilleur ordre, avec augmentation. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. S. d. (1740?) Avec permission. In-12, 82 pp. + 1 f. n. chiff. pour la table.*

1061. — *Les malheurs de Grenoble : poëme à l'occasion de l'inondation arrivée dans cette ville sur la fin de l'année mil sept cens quarante. A Grenoble, chez Mathieu Petit, imprimeur-libraire, place aux Herbes. S. d. (1740.) Avec permission. In-4°, 41 pp. Pièce rarissime.*

1741

1062. — *Coupi de la lettera scritta per Blanc dit la Goutta a un de ses amis u sujet de l'inondation arriva à Garnoblo la veille de Saint Thomas, 20 decembro 1740. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Faure. 1741. Avec permission. In-4°, 7 pp.*

1063. — *Grenoblo inonda ou recit circonstanciado du malheurs qu'a causa l'inondation arriva le vingt-un decembro mil sept cens quarante. Poëmo patois per le sieur A. R. (Antoine Reinier-Pieraud). A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. 1741. Avec permission. In-8°, 18 pp.*

Antoine Reinier-Pieraud, maître d'école, demeurait sur la place Grenette ; il avait épousé Françoise Chatillon, de laquelle il eut : 1^o Louise-Marguerite, née le 20 juillet 1725 ; 2^o Françoise, née le 11 sept. 1726 ; 3^o Jean-Laurent, né le 10 août 1728 ; 4^o Etienne, né le 24 janv. 1734. Il est qualifié, dans ces divers actes, de « maître grammairien », ou « tenant école ». Sa sœur avait épousé Joachim Massu, notaire à Grenoble. (*Registres paroissiaux de Saint-Hugues et de Saint-Louis de Grenoble.*)

1064. — *Reflexions sur les inondations arrivées dans la ville de Grenoble le 15 septembre 1733 et 21 decembre 1740, avec les observations sur les differens sentimens touchant les réparations qu'il convient de faire contre l'Isère pour éviter ces malheurs. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1741. Avec permission. In-4^o, 1 f. n. chiff. titre + 33 pp.*

1065. — *Musæ Regio-Delphinenses, sive opera poetica a selectis rhetoribus collegii Regio-Delphinensis Gratianopolitani soc. Jesu, elaborata. Anno MDCCXXXIX.* (Par Flodoard Leonard Bally du Perce et Flodoard Sebastien Bally de Clairivaux, Melehior Provensal, etc.) *Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum ordinarium Regis ac collegii, in vico Palatii. 1741. In-8^o, 48 pp.*

1066. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet) pour les permissions du Carême (30 janv. 1741). A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire ordinaire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. In-f^o, 2 ff. n. chiff.*

1067. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble au sujet de la consecration de l'Eglise du séminaire, le 10 avril 1741. A Grenoble, de l'imp. de la v^e Giroud, libraire ordinaire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la sale du Palais.* In-4^e, 6 pp.

1068. — *Reglement et Statut des maitres tailleurs d'habits de la ville, faux-bourgs et banlieues de Grenoble, verifiés, examinés et aprouvés par Monsieur le lieutenant general de Police de la dite ville, pour être exécutés suivant leur forme et teneur, du 20 oct. 1741. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie.* 1741. In-4^o, 6 pp.

1069. — *Recueil de poesie en langage vulgaire de Grenoble, contenant l'Epitre à Mademoiselle ***, sur les réjouissances à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin. Grenoblo malherou, et le Jacquety de la comare.* (Par Blanc dit la Goutte.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur du Roy, rue du Palais.* S. d. (1741.) In-8^o, 36 pp.

1742

1070. — *Etablissement d'un bureau de conseil et prêt charitable, avec ses statuts en forme de reglement (1742).* A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire au Palais.* S. d. (1742.) In-4^o, 1 f. p. le titre + 20 pp. + 2 pp. n. chiff.

1071. — *Règlement de la Chambre des Comptes de Dauphiné, du 28 avril 1742, concernant les droits du greffe. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire ordinaire de Nosseigneurs de la dite Chambre, au Palais. (1742.) In-4^o, le titre n. chiff. + 14 pp.*

1072. — *Officium hebdomadæ sanctæ secundùm missale et breviarium Romanum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, Clementis VIII et Urbani VIII, auctoritate recognitum. Gratianopoli, eæ officinâ Petri Faure. 1742. Cum permissu. In-12, 474 pp.*

1073. — *Siège de Prague.* — Dans le bandeau de la 1^{re} page : *Eæ officinâ Petri Faure.* Et à la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie de Pierre Faure, rue Brocherie. Avec permission. S. d. (1742.) In-4^o, 7 pp.*

1074. — *Règlement et statuts de l'hôpital général du Saint-Esprit de la ville d'Embrun. Grenoble, André Faure. 1742. In-f^o.*

1075. — *Petit Catechisme catholique, composé par Pierre Canisius, docteur théologien de la Compagnie de Jésus, et, depuis, mis en françois avec le latin correspondans l'un à l'autre. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy et du collège (sic), rue du Palais. 1742. In-16, 112 pp.*

Ce Catéchisme eut une vogue incroyable; il fut traduit dans presque toutes les langues.

1743

1076. — *Méthode générale pour traiter les maladies qui regnent dans cette province, sous le nom de rhume* (par Beylié, médecin à Grenoble). *Se vend, à Grenoble, chez la veuve Giroud, libraire du Parlement, au Palais.* 1743. In-8°, 20 pp.

1077. — *Discours prononcé par l'Evêque de Grenoble, Jean de Caulet, dans l'église de S. Leger de Chambery, au sujet du Te Deum chanté en action de grâces de l'entrée de l'infant Dom Philippe..... à Chambery, le 6 janvier 1743. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire ordinaire de Monseigneur l'Evêque et du clergé.* (1743.) In-4°, 7 pp.

1744

1078. — *Instructions sur la manière dont on doit traiter (sic) les bœufs et les vaches attaqués des maladies épidémiques qui règnent dans plusieurs provinces de France, et surtout en Franche-Comté, données par M. Helvetius, conseiller d'Etat, premier médecin de la Reine. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais.* 1744. In-f°.

1079. — *Office de la Miséricorde pour le premier dimanche de juillet, à l'usage de la Confrérie de la Misé-*

ricorde, établie en la ville de Grenoble. A Grenoble, chez Pierre Faure, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1744. In-8°, 184 pp.

Au milieu du titre, une gravure sur bois représentant, dans un cartouche ovale, la tête de saint Jean, avec cette légende : SOCIETAS MISERICORDIE.



1080. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, au sujet du mariage de Mgr le duc de Chartres (10 janv. 1744). A Grenoble, de l'imp. de v^e Giroud, libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. (1744.) In-4°, 5 pp.*

1081. — *Ordonnance de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque, comte et seigneur de Gap* (Caritat de Condorcet), du 8^e avril 1744, portant deffense à tous les prêtres de son diocèse d'en sortir sans exeat, et à ceux qui en sont sortis, ordre d'y rentrer. (Armes.) A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque, comte et seigneur de Gap, au Palais. 1744. In-4^o, 13 pp.

1082. — *Lettre du Roy (et) Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour ordonner des prières* (13 mai 1744). S. l. n. n. (Grenoble, v^o Giroud.) In-4^o, 6 pp.

1083. — *Lettre du Roy (et) Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour ordonner des prières en actions de grâces de la prise du Comté de Nice* (24 mai 1744). A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, libraire ordinaire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. (1744.) In-4^o, 6 pp.

1745

1084. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin* (10 mars 1745). S. l. n. n. n. d. (Grenoble, v^o Giroud. 1745.) In-4^o, 7 pp.

1085. — *Harangue faite par le lord Taylord, au nom du Parlement d'Ecosse, au prince royal Charles-Edouard d'Ecosse et d'Irlande, sous Edimbourg, le 15 sept. 1745,*

traduite par M. Ohalon. A la fin : A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy. S. d. (1745.) In-4^o, 4 pp.

1086. — *Tarifs des droits de controlle (sic) des actes et insinuations des donations en conséquence des déclarations du 29 septembre 1722 et février 1730, avec des instructions sur la perception desdits droits et sur ce qui doit être observé en exécution desd. déclarations. A Grenoble, au Palais, chez A. Giroud. 1745. In-4^o, 58 pp.*

1087. — *Instructions sur le jubilé 1745. A la fin : A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé. (1745.) In-12, 25 pp.*

1746

1088. — *Almanach diocésain pour l'année de grâce 1746. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Mgr l'Evêque et du clergé, au Palais. 1746. Avec privilege du Roy. In-12, 20 ff. n. chiff.*

Au 5^e feuillet : Notice sur le R. P. André Bozonnier, religieux cordelier conventuel, ancien secrétaire du Roi au Parlement de Dauphiné ; puis quelques cérémonies remarquables faites en la cathédrale dans le courant de 1745. A la fin : « Les morts en 1745, » parmi lesquels on remarque M. Morel d'Arcy, avocat général de la Chambre des Comptes ; l'abbé de Sautereau, prieur de Moirans ; François de Manissy, lieutenant du roi de la province de Dauphiné, le 5 août 1745.

Cet Almanach était publié déjà en 1735. Gras du Villard,

dans ses : *Inscriptions mises dans le cloître de S. André de Grenoble*, nous apprend, p. 3, que M. Delorme, chanoine de la cathédrale, publia l'Almanach du diocèse de Grenoble en 1735.

1089. — *Almanach Dauphin pour l'année de grace mil sept cent quarante-six. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur de Nosseigneurs du Parlement. Avec privilège de nosdits Seigneurs.* In-16, 109 pp. + 2 pp. n. chiff. pour la table. Publié par A. Giroud, de 1746 à 1767. Nous connaissons les années :

- 1752. — 130 pp. + 2 pp. n. chiff. pour la table.
 - 1754. — 130 pp. + 1 f. pour table. Texte encadré.
 - 1755. — 130 pp. + 2 ff. n. chiff. table.
 - 1757. — 132 pp. + 2 ff. *id.*
 - 1758. — 132 pp. + 2 ff. *id.*
 - 1759. — 132 pp. + 1 f. *id.*
 - 1760. — 134 pp. + 2 pp.
 - 1762. — 134 pp. + 2 pp.
 - 1763. — 134 pp. + 2 pp.
 - 1764. — 134 pp. + 2 pp.
 - 1765. — 134 pp. + 1 f. n. chiff. Texte encadré.
 - 1767. — 134 pp. + 2 ff. n. chiff.
- Pour la suite, voyez 1768 et années suivantes.

1090. — *Catechisme du diocèse de Grenoble. Grenoble. 1746.* In-12. (Notes de J. Ollivier.)

1091. — *Instructions pour le jubilé, publiées par l'ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet.) (Armes.) A Grenoble, chez André Giroud, im-*

primeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1746. Avec privilège. In-12, 20 pp. Titre encadré.

1092. — *Jubilé accordé par N. S. Père le Pape Benoit XIV, avec le Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet, du 4 janvier 1746), et les prières pour les stations en françois et en latin. (Armes de Caulet.) A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1746. In-12, xxxiv + 52 pp., la dern. p. n. chiff. Armes de Benoit XIV au recto du titre.*

1093. — *Jubilé accordé par le Pape Benoit XIV (avec le Mandement de l'Evêque de Die, du 4 fév. 1746). (Armes de G.-A. des Augiers.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur et libraire de Mgr l'illustrissime et reverendissime Evêque Comte de Die. 1746, Avec privilège du Roi. In-8°, 84 pp. + 1 f. pour le privilège.*

1094. — *Discours prononcé par l'Evêque de Grenoble, J. de Caulet, aux obsèques du roi Phillippe V, dans la royale sainte Chapelle de Savoie, le 9 août 1746. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, André Giroud. 1746.) In-4°, 8 pp.*

1095. — *Relation du passage du Pô et du combat donné le 10 août sur le Tidon, contre l'armée combinée de France et d'Espagne et l'armée autrichienne. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, imprimeur libraire du Roy. 1746. In-4°, 4 pp.*

1096. — *In L. Catilinam ad quirites Oratio II. Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum ordinarium Regis et collegii Regio-Delphinensis. 1746. In-8°, 23 pp.*

1097. — *M. Tulli Ciceronis in L. Catilinam in senatu Oratio XIX. Grationopoli (sic), apud Andræam Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii. S. d. (1746?) In-8°, 24 pp.*

1747

1098. — *Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble, au sujet de la canonisation des bienheureux Fidèle de Signiaringue et Joseph de Léonisse, de l'ordre des Capucins. (29 mai 1747.) A Grenoble, chez André Giroud, imp. lib. de Mgr l'Evêque et du Clergé, à la salle du Palais. In-4°, 7 pp.*

1099. — *Lettre du Roy (et) Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble au sujet de la victoire remportée par Sa Majesté à Lawsfelt (26 juillet 1747). A Grenoble, chez André Giroud, imp. lib. de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, à la sale du Palais. In-4°, 8 pp., la dern. n. chiff.*

1100. — *Copie d'une lettre de M. de Lowendalh à M. le marechal de Saxe, du 17 septembre 1747. A la fin : A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. S. d. (1747.) In-4°, 4 ff. n. chiff.*

1101. — *Relation des siège et prise de Berg-op-Zoom (1747). A la fin : A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. (1747.) In-4°, 4 pp. n. chiff.*

1102. — *Lettre. A Gènes, le 15 decembre 1746. Monsieur...* (Au sujet de l'expulsion des Autrichiens de cette ville et diverses nouvelles.) *A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1747. In-4°, 8 pp.*

1103. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais. Nouvelle édition. A Avignon, et se vend à Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy. 1747. In-8°, 176 pp. + 2 ff. n. chiff.*

1104. — *In L. Catilinam tertia ad quirites Oratio XXI. Gratianopoli (sic), apud Andream Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii. S. d. (1747?) Cum permissu. In-8°, 24 pp.*

1105. — *In L. Catilinam quarta habita in senatu. Gratianopoli (sic), apud A. Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii. S. d. (1747.) Cum permissu. In-8°, 23 pp.*

1748

1106. — *Discours prononcé par Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caullet), en benissant les drapeaux du bataillon de St Clair du régiment Royal d'artillerie, dans son eglise cathedrale le 29 avril 1748, à la veille du départ de ce bataillon pour l'Italie. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Mgr l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1748. In-4°, 7 pp.*

1107. — ΙΣΟΚΡΑΤΟΥΣ πρὸς Δαμόνιον παρηνεσις. *Isocratis ad Demoniacum parienesis sive oratio hortativa, Hieronimo Wolfio (Etingensi interprete cum verborum accurato indice. Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam collegii Regio-Delphinensis societatis Jesu, in vico Palatii. 1748. Cum permissu. In-8°, 62 pp.*

1108. — *La maison de charité établie dans la ville de Gap, par noble Jean de Girard sieur des Horres. Poëme heroique. Grenoble. 1748. In-4°, 8 pp.*

(Bibl. de M. de Terrebasse.)

1109. — *Instruction et Exercices pour la confrérie du Sacré Cœur de Marie, érigée dans l'Eglise du premier monastère de la Visitation de S. Marie dans la ville de Grenoble. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, imprimeur ord. du Roy, rue du Palais. (1748.) Petit in-12. (Catal. Raudin, n° 74.)*

1110. — *État des donations et des legs que Son Eminence Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble, a faits, tant par des donations entre vivans, que par son testament et par son codicile. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, 1748.) In-4°, 8 pp.*

Cette brochure contient une notice sur le cardinal Le Camus; elle a pour auteur Pierre Gras du Villard, chanoine de Saint-André de Grenoble.

Voyez *Oraison funèbre de Le Camus*, par le P. Molinier, p. 44. Ms. Bibl. de Grenoble. (Q. 615.)

1749

1111. — *Ordo divini officii recitandi... pro anno Domini MDCCCLIX... De Mandato... D. D. J. de Caulet, Episcopi et Principis Gratianopoli... Direxit F. Paulin unus à Presb. eccl. Gratianop.* (Armes de J. de Caulet.) *Gratianopoli, apud Andræam Giroud, typ. et bibliop. D. D. Episcopi et Principis, in aula Palatii. 1749. Cum privilegio Regis.* In-12, 96 pp. Le plus ancien Ordo que nous connaissions du diocèse de Grenoble.

1112. — *Requête à Noss. de la Cour de Parlement de Dauphiné pour J.-Pierre Didier Dubarry, chanoine de l'Eglise de Vienne* (libelles diffamatoires). *Grenoble, A. Arnaud, impr. lib., rue Brocherie. (1749.)* Grand in-f°, 90 pp.

1113. — *Motifs de l'abjuration que le sieur Jean Arnaud dit du Perron, ministre calviniste, a fait du calvinissime, entre les mains de Monseigneur l'Evêque de Grenoble, le 16^e août 1748.* (Armes de G. de Plan des Augiers, évêque de Die.) *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Comte de Dye, ruë du Palais. 1749.* In-8°, 6 ff. n. chiff. + 54 pp.

Dédicace de J. Arnaud à G.-A. de Plan des Augiers, évêque de Die, dans laquelle il nous apprend qu'il est né dans le diocèse de Die : « La Suisse, dit-il, me reçut

« comme un partisan de la Réforme... Après avoir étudié
« trois ans à Lauzane, on me crut assés instruit pour
« revenir dans ma patrie y exercer les fonctions de
« ministre. Je m'en acquittai avec zèle, particulièrement
« dans le synode de Gigors. Arrêté (près de Montvendre,
« le 14 juillet 1748) et conduit dans les prisons de Gre-
« noble, c'est de là qu'instruit par un jésuite, je conjure
« Votre Grandeur de vouloir bien accepter les marques
« de ma soumission... »

1114. — *Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble sur le sacrement de Pénitence et sur la Communion* (du 1^{er} août 1749). (Première partie.) *A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. 1749.* In-4°, 2 vol. (1^{re} partie). 1 f. n. chiff. titre + vi + 271 + vj pp. Addition à la 1^{re} partie, 1 f. n. chiff. titre + ij pp. + 164 + ij pp.

Seconde partie: 1 f. n. chiff. titre + vi + 382 + ij pp. *fautes à corriger.*

Autre édition. — Même date. 1 f. titre, vi + 382 + ij pp. *fautes à corriger* + 1 f. n. chiff. privilège du roi.

1115. — *Code Louis XV, ou nouveau Recueil des principaux reglemens et ordonnances de Sa Majesté, tant sur la justice, police et finance, que sur la juridiction ecclésiastique et sur toutes sortes de matières intéressantes; rangé par l'ordre des temps. A Grenoble, chez André Giroud, libraire imprimeur du Parlement, à la salle du Palais. 1749. Avec privilège.* 2 vol. in-12. T. 1^{er}. 8 ff. n. chiff. dédicace et table + 591 pp. T. 2. Le titre change: *Code Louis XV..., concernant les donations,*

les insinuations, les testamens, les baptêmes, mariages et sépultures, etc... 4 ff. n. chiff. + 396 pp.

Dédicace de l'imp. A. Giroud à M. Vidaud de la Tour, proc. général au Parlement.

1116. — *Les rudimens de la langue latine, avec des règles pour apprendre facilement et en peu de tems à bien décliner et conjuguer.... Avec un abrégé des particules, par François Bistac.* (Bois représentant une renommée soufflant dans une trompette.) *Sur l'imprimé à Langres. Dernière édition. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy et du collègue, libraire, rue du Palais. S. d. (1749?) Avec permission.* In-8°, 268 pp. + 4 pp. de table. (Bibl. E. M.)

1117. — *Luciani selecti mortuorum dialogi cum interpretatione latina, et grammatica singularum vocum explanatione in usum juventutis φιλελλονος.* (Par Etienne Moquot, de la Compagnie de Jésus.) *Gratianopoli, apud Andræam Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam collegii regio Delpinensis (sic) societatis Jesu, in vico Palatii. 1749.* In-4°, 79 pp.

1118. — *Cantus diversi ex graduali Romano. Gratianopoli, Faure. 1749.* In-12. (Catal. des livres des frères Perisse, à Lyon. 1770.)

1750

1119. — *Prières pour l'adoration du très Saint Sacrement, qui se disent pendant les quarante heures, à l'usage de la congregation de l'Assomption de Notre-*

Dame. A Grenoble, chez Joseph Cuchet, imprimeur-libraire, rue Pérolerie, au-dessus de la Poste. S. d. (1750.) In-12, 60 pp. (Bibl. E. M.)

1120. — *Jugement portant commission pour procéder sur les lieux aux visites privées et estimation du domaine d'Allevard (cédé par le Roi à Marguerite Brachet, en échange des maisons, jardins, terres... sis à Choisy et ès environ), du 5 sept. 1750. Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. In-4°.*

1121. — *Remède pour la gravelle, colique néphrétique, ardeur d'urine et rétention d'urine. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur libraire, rue du Palais. S. d. (Vers 1750.) In-4°, 3 pp.*

1122. — *Recueil des ordonnances du Roy, concernant la discipline de l'art militaire. (Armes de France.) A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1750. In-8°, 62 + 54 + 233 pp.*

(Trois pièces : ordonnances concernant les crimes et délits militaires ; sur le maniement des armes ; concernant les gouverneurs et lieutenants généraux.)

1751

1123. — *Jubilé universel accordé par N. S. Père le pape Benoit XIV à la ville et diocèse de Grenoble, ainsi qu'à tout le monde chrétien..., avec le Mandement de Mons. l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet, du 20 mai 1751.) (Armes.) A Grenoble, chez André Giroud, impri-*

meur libraire de mondit Seigneur et du clergé, à la salle du Palais. (Armes de Benoît XIV au verso du titre.) 1751. In-12, 95 pp. Titre encadré.

1124. — *Instruction et catechisme pour le jubilé, imprimés par ordre de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble. (Armes.) A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1751. Avec privilège. In-12, 24 pp. Titre encadré.*

1125. — *Cantiques nouveaux sur divers sujets de morale, composez pour la retraite qui se fait toutes les années à l'hôpital général depuis le jour de l'Ascension jusqu'à la dernière fête de la Pentecôte, sur des airs les plus beaux et les plus connus. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur-libraire, rue du Palais. S. d. Avec approbation (sic) et permission. In-8°, 48 pp.*

1126. — *Noels nouveaux à l'honneur de la naissance de Jésus-Christ, sur les plus beaux airs. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur du Roy, rue du Palais. Avec permission. S. d. (1751?) In-12, 12 pp.*

1127. — *Avis au sujet des ecoles chretiennes et gratuites tenues par des frères, sous la direction de plusieurs messieurs et dames de cette ville de Grenoble. A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur libraire, rue Brochérie. S. d. (1751.) In-4°, 8 pp.*

1128. — *Noels nouveaux à l'honneur de la naissance de Jesus. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. S. d. (1751?) In-12, 12 pp.*

1129. — *Die XVI junii in festo S. Joannis Francisci Regis societatis Jesu. Gratianopoli, And. Faure. 1751. In-4°, 3 pp.*

1130. — *Officia propria sanctorum Ebredunensis diocesis novissime recognita de mandato illustrissimi ac reverendissimi D. D. Bernardini Francisci Fouquet, archiepiscopi principis Ebredunensis. Gratianopoli, And. Faure. 1751. In-12, 55 pp.*

(Bibl. de M. E. Chaper.)

1752

1131. — *De Imitatione Christi libri quatuor (Auctore Th. à Kempis). Gratianopoli, typis Andreæ Giroud. 1752. In-32, 534 pp. + 9 pp. n. chiff. Texte encadré.*

1132. — *Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent Prince Louis de Bourbon, duc d'Orleans, premier Prince du sang, prononcée au Service solennel qu'a fait faire la ville de Grenoble dans l'église collegiale et chapelle royale de S. André, le 26 avril 1752, par l'abbé de Baratier, chanoine de la même église et curé de S. Laurent de Grenoble. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, libraire imprimeur de la ville, à la salle du Palais. 1752. In-4°, 30 pp. — En tête, une grav. repres., dans un médaillon, Louis de Bourbon, buste de 3/4, avec cette légende : LUDOVICVS-DELPHINAT. GVBERNAT. A droite et à gauche, un brûle-parfum.*

Au-dessus, cette devise : IN MEMORIA ÆTERNA ERIT
IVSTVS.

Lettre ornée aux armes des Bourbons.

Très belle impression.

Louis de Baratier, curé de S. Laurent de Grenoble et
chanoine de S. André, né à Valence en 1704, mourut à
Grenoble, le 20 mars 1764.

Les archives de l'Isère (fonds de l'intendance), nous
fournissent : « l'état de l'impression faite de l'Oraison fu-
nèbre de M. le duc d'Orléans, de l'ordre de Messieurs les
consuls-échevins de la ville de Grenoble, par André Gi-
roud, imprimeur-libraire de la ville. »

En voici un extrait :

IMPRESSION.

Pour 1,000 exemplaires in-4° sur du grand papier raisin fin, dont
24 sur papier d'Hollande, le tout imprimé avec beaucoup de soins,
contenant 30 pages d'impression, caractère moyen, à onze sols pièce
l'un dans l'autre, monte, cy..... 550 liv. »

Frais indépendans de l'impression :

Pour la gravure en taille douce du portrait du Prince
et de la première lettre de l'Oraison funèbre, payé au
graveur, cy..... 54 »

Pour l'envoi à Lyon du paquet de la première feuille,
pour l'impression des deux gravures, frais de voiture et
toile cirée, payé, cy..... 7 »

Pour l'impression en taille douce des mille exem-
plaires des deux gravures, payé 5 liv. 10 le cent, cy. 55 »

Pour l'envoi d'un paquet de Lyon qui contenait 100
exemplaires, frais de voiture, payé, cy..... 2 5

A reporter... 668 liv. 5

	Report...	668 liv.	5
Pour le retour du surplus, frais de voiture, cy.....		3	5
Pour la couverture en papier argenté de 250 exemplaires, payé trois sols la feuille, cy.....		37	10
Pour la couverture de 750 exemplaires en papier marbre noir de Paris et Lyon, rouge, à 1 l. 6 d. la feuille l'un dans l'autre, cy.....		56	5
Pour la reliure de deux exemplaires en maroquin noir, argenté sur tranche, sur le dos et sur le plat, payé au sieur Richard, relieur, douze livres, cy.....		12	,
Pour la reliure d'un exemplaire en maroquin noir pour M. l'Evêque, doré sur tranche, sur le dos et sur le plat; deux signets en soye et garde de papier argenté, cy.....		6	,
(La Bibl. de Grenoble possède cet exemplaire)			
Pour la reliure de huit exemplaires en façon de veau, argenté sur tranche avec deux signets en soye et garde de papier argenté, à 3 liv., cy		24	,
		806 liv. 25	

Les consuls de Grenoble envoyèrent à Louis-Philippe d'Orléans, fils de Louis de Bourbon, un exemplaire de cette Oraison funèbre; il les remercia par une lettre datée du 17 juin 1752. Voyez Champollion-Figeac, *Chroniques Dauphinoises*, 1884, p. 76.

1133. — *Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble au sujet de la béatification de la vénérable mère Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie* (27 mars 1752). S. l. n. n. (Grenoble, A. Giroud.) 1752. In-4°, 7 pp.

1134. — *Conclusiones Philosophicæ*. A la fin : *Has theses Deo duce, et auspice Dei-Parâ, tueri conabuntur FF. Romanus Poncet ex oppido Valbonnais, et Ennemundus Lamotte Gratianop. Aug. reform. sub moderamine P. Cyrilli Trouillon, philosophiæ professoris. Die 16 mensis maii, horâ secundâ post meridiem, ann. 1752, in ædibus sacris FF. August. Gratianop.* In-fº, placard. En tête, une gravure représentant le Christ en croix. Texte entouré d'une guirlande de dauphins. Dans le bas : *Ex officina Andreæ Arnaud, in vico Brocherie.*

1135. — *Histoire de la pieuse bergère Dumont de Parmenie, ou la vie de la sœur Louise, fondatrice de la maison des retraites de Notre-Dame de Croix, dans le diocèse de Grenoble.....* (Par Gras du Villard, chanoine de S. André.) *A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur-libraire, rue Brocherie, et se vend à Grenoble et à Parmenie. 1752. Avec approbations et permission.* In-12, 6 pp. n. chiff. + xii pp. + 186 pp. chiff. seulement jusqu'à la p. 168; c'est-à-dire que les feuilles P et Q ne sont pas chiffrées.

Dédicace à la très sainte Vierge.

Dans d'autres éditions, la p. 168 n'est pas chiffrée, et la lettre du P. Cherubin de Noves n'est pas la même dans les deux éditions: dans la première, elle est datée du 28 déc. 1752, et contient, en plus, un avertissement de 3 pp. n. chiff.

D'autres ont 22 pp. n. chiff. (à partir de la p. 167), et la lettre du P. Cherubin est du 31 mars 1751.

1136. — *Nouveau recueil des édits et déclarations, arrêts et reglemens du Conseil, rendus au sujet des gens*

de la religion prétendue réformée. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1752. Avec privilège du Roy. In-4°, 10 ff. n. chiff. titre, dédicace et table + 401 pp. et 1 f. n. chiff. pour le privilège.

Dédicace d'André Faure à Honoré-Henri de Piolenc, premier président du Parlement de Dauphiné. Ce recueil a été imprimé pour le compte de Pierre Prault, impr.-libraire à Paris. La cession de son privilège à André Faure est du 20 décembre 1751. Il contient 234 édits, déclarations ou arrêts, de 1662 à 1751.

1137. — *Pratique de la dévotion du Calvaire. Grenoble, 1752. In-12.*

(Catal. des livres qui se trouvent chez A. Giroud, à Grenoble, p. 55.)

1138. — *Prières en forme d'entretiens avec Jésus-Christ, auxquelles on a joint l'office et les litanies du Saint-Sacrement. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1752. Avec approbation et permission. xvi + 20 pp., la dernière n. chiff.*

1139. — *Epitome antiphonarii Romani, seu vesperale pro dominicis et festis: in quo continentur antiphonæ, psalmi, capitula, hymni, orationes, commemorationes universæ et sanctorum recentium, et completorium. His accedunt antiphonæ feriales ad magnificat pro tempore adventus et pro quadragesima, ex breviario Romano, ad usum chori. Gratianopoli, apud Andream Faure, typographum et bibliopolam, in vico Palatii. 1752. Cum*

approbatione et privilegio. In-12, 1 f. n. chiff + 530 pp. + 9 ff. n. chiff. pour l'index et le privilège.

Autre édition : 10 ff. n. chiff. + 484 pp. + LXXX pp.

1753

1140. — *Proprium sanctorum brevarii Romani, ad usum canonicorum regularium S. Augustini ordinis S. Antonii Viennensis* (Armes des Antonins), *sub auspiciis illustrissimi ac reverendissimi D. D. Stephani Galland, ejusdem ordinis abbatis, superioribus generalis. Gratianopoli, excudebat Andreas Faure, Regis typographus ordinarius, in vico Palatii.* 1753. *Cum approbatione et permissu Regis.* 18 ff. n. chiff. + de la p. 647 à 1122 + 15 + x + 1 f. n. chiff.

1141. — *Breviarium Romanum, ad usum canonicorum regularium S. Augustini ordinis S. Antonii Viennensis, in quo omnium festorum officia a summis Pontificibus tam universæ ecclesiæ, quam prædicto ordini hucusque concessa, suis locis inserta sunt. Sub auspiciis illustrissimi ac reverendissimi D. D. Stephani Galland, ejusdem ordinis abbatis, superioris generalis.* (Armes des Antonins.) *Gratianopoli, excudebat Andreas Faure, Regis typographus ordinarius, in vico Palatii.* 1753. *Cum approbatione et permissu Regis.* In-12, 18 ff. n. chiff., 1122 pp. + 8 pp. + CXLII pp.

1142. — *Breviarium Romanum, cæ decreto sacro sancti concilii Tridentini restitutum. Ad usum diœcesis*

Ebredunensis. Editio recens... Jussu D. D. Bernardini Francisci Fouquet, archiepiscopi, principis Ebredunensis. (Armes de Fouquet.) Gratianopolii (sic), excudebat Andreas Faure, Regis typographus ordinarius, ac illustrissimi et reverendissimi D. D. Archiepiscopi, in vico Palatii. 1753. Cum approbatione et permissu. In-12, 32 pp. n. chiff. + 1044 pp. + cxxvi pp.

1143. — *Copie de la lettre écrite par M. le Comte d'Argenson. A Grenoble, chez A. Faure. (1753.) 1 f.*

1144. — *Epitome gradualis Romani, seu missarum cantus pro diebus dominicis et festivis totius anni, cum missa regia dom. H. Dumont, missa imperiali, missa sanctissimi nominis Jesu. Processionalis et cantus diversi loco, accessere antiphonæ hymni responsoria, etc... In diebus purificationis B. M. V. Dom. palmarum, sancti Marci, rogationum, et corporis Christi; juxta usum Romanum. Gratianopoli, And. Faure. 1753. In-12, 4 ff. n. chiff. + 604 pp.*

1145. — *Epitome antiphonarii Romani; seu vespérale pro Dominicis et festis; in quo continentur antiphonæ, psulmi... Gratianopoli, apud viduam Andræ Faure, typographi ordinarii Regis, in vico Palatii. 1753. In-12, xi ff. n. chiff. + 484 pp. + lxxx pp.*

1146. — *Mémoire pour parvenir à la conservation des grains. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1753. In-4°, 16 pp.*

1754

1147. — *S. Augustin contre l'incrédulité* (par l'abbé Troya d'Assigny). A Paris, chez Augustin Martin Lottin, libraire et imp., rue S. Jacques, au Coq, et à Grenoble, chez André Giroud, imp. lib. du Parlement, au Palais. 1754. 2 vol. in-8°.

T. I^{er}. — 1 f. n. chiff. f. titre. CXLVIII + 402 pp. + 2 ff. n. chiff.

T. II. — 1 f. n. chiff. f. titre + LXXVI + 474 pp. + 1 f. n. chiff. approbation.

1148. — *Code de Louis XV ou nouveau Recueil des principaux reglemens et ordonnances de Sa Majesté, tant sur la justice... que sur la jurisdiction ecclesiastique... Nouvelle édition (2^e), corrigée et considérablement augmentée, où l'on a joint le Traité des légitimes suivant le droit Romain. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, à la sale du Palais. 1754. Avec privilège.*

2 vol. in-12 : 1^{er} vol., 2 ff. n. chiff., VII + 454 pp. — T. II, 2 ff. n. chiff., VIII + 412 pp.

1149. — *Catalogue des livres qui se trouvent à Grenoble, chez André Giroud, libraire-imprimeur du Parlement, à la sale du Palais. S. l. n. d. (1754). In-8°, 79 pp. (et) Premier supplément au Catalogue des livres d'André Giroud, acquis dans le cours de l'année 1755 et partie de 1756. In-8°, 15 pp.*

Dans ce Catalogue, un des premiers publiés par un imprimeur grenoblois, les livres sont classés par ordre alphabétique. On y remarque, comme impressions grenobloises, les *Arrêts de Basset* (1668), la *Bible*, de M. de Berulle, 3 vol. in-f° (1696), *Code de Louis XV* (1754), *Histoire du Dauphiné*, de Chorier (1661), les ouvrages de Valbonnais, les *Poèmes* d'Expilly, etc. (Bibl. E. M.)

1150. — *Recueil des actes, pièces et procédures, concernant l'Emphitéose perpétuelle des dixmes du Briançonnais.* (Faux titre.) — *Recueil des actes, pièces et procédures concernant l'Emphitéose perpétuelle des dixmes du Briançonnais, avec un Mémoire historique et critique pour servir de préface, par M^e Jean Brunet, seigneur de l'Argentière, conseiller du Roi, ancien commissaire des guerres, receveur des tailles, et député du Briançonnais.* S. l. n. n. 1754. (Grenoble, imp. d'André Giroud.) In-4°, 2 ff. n. chiff. + 152 pp.

L'auteur termine ainsi sa préface sur le Briançonnais (pp. 1-37) :

« J'ai cru que ce mémoire, qui servira de préface au
« recueil de toutes ces pièces, pourroit un jour être utile
« au public, et je souhaite que mes recherches historiques
« engagent les zélés patriotes d'en faire de plus étendues
« sur un pays qui mérite d'être plus connu. »

1151. — *Prières pour chaque jour de la neuraine en l'honneur de la Ste Epine de la couronne de N. S. J.-C., et d'une petite partie du bois de la Ste Croix, conservés dans l'église du monastère des Dames religieuses de Montfleuri, dont l'ouverture se fait le 7^e mai de chaque année. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimerie.*

meur ordinaire du Roi, rue du Palais. Avec permission.
S. d. (1754). In-12, 4 ff. n. chiff. + 46 pp. + 1 f. n. chiff.

L'approb. est du 26 fév. 1709, et la permission d'imprimer du 7 mars 1754.

Il y a dans les feuillets prélim. une *Notice* sur les reliques des épines de la vraie croix..., conservées aux monastères de Montfleury et de Ste-Claire de Grenoble.

1755

1152. — *Absalon, tragédie. L'homme de Prométhée, comédie, seront représentés par les pensionnaires du collège (sic) royal-dauphin de Grenoble, de la Compagnie de Jésus. La seconde représentation sera suivie de la distribution des prix, qu'on fait trois fois chaque année à Messieurs les Pensionnaires, le jeudi 6^e et samedi 8^e février 1755. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi et du collège, rue du Palais. 1755. In-4^e, 7 pp.*

1153. — *Catéchisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la Doctrine chrétienne pour les enfans, les prières du matin et du soir. Imprimé par ordre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque et Prince de Grenoble, pour être enseigné seul dans son diocèse. (Armes de J. de Caulet.) A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1755. Avec privilège du Roi. In-12, xi pp., 1 f. n. chiff. privilège du roi + 60 pp. + 51 pp. pour l'abrégé de l'Histoire Sainte.*

1154. — *Recueil d'edits, déclarations, arrêts, réglemens et concordats, concernant la juridiction, les privilèges et les exemptions de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné. Réimprimé à Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la sale (sic) du Palais. 1755. Avec privilège. In-f°, 1 f. n. chiff. titre + 239 pp. + 2 ff. n. chiff. p. la table. (C'est le Code Guilliet.)*

1155. — *Instruction pour la procédure, tant en matière civile que criminelle, tirée des ordonnances de 1667 et 1670. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, à la sale du Palais. 1755. Avec permission. In-12, 140 pp. + 46 pp. pour l'instr. pour la procédure criminelle.*

1156. — *Cantiques pour la mission de Grenoble, à l'usage des Capucins. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1755. Avec permission. Pet. in-8°, 87 pp.*

1157. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions des RR. PP. Carmes déchaussés de Grenoble... A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, à la salle du Palais. (1755?) Avec permission. In-12, 47 pp. (Bibl. E. M.)*

1756

1158. — *Testament de Messire Abel-François de Loras, seigneur de Bellacueil, du 13 juillet 1721. (Grenoble, v° Faure, 1756.) In-f°, 4 pp.*

1159. — *Arrêts, arrêtés et remontrances du Parlement de Dauphiné au Roi, au sujet des entreprises du Grand Conseil, du 10 avril 1756. Ensemble ses observations sur la noblesse commerçante.* S. l. n. n. [Grenoble, de l'imp. d'André Giroud.] 1756. In-12, 56 pp.

1160. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour la rédemption des captifs (22 juillet 1756). A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé.* (1756.) In-4°, 3 pp.

1757

1161. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet), dans son église cathédrale, le dimanche 30 janvier 1757, avant de célébrer une messe solennelle pour remercier Dieu de la conservation de la personne sacrée du Roi (Attentat de Damiens). A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, impr. lib. de Mgr l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais.* 1757. In-4°, 19 pp.

1162. — *Lettre contenant la relation du supplice de Robert François Damiens, exécuté à Paris, le 28 mars 1757, (et) Arrest de la Cour de Parlement de Paris contre la famille de Robert François Damiens (du 29 mars 1757). A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Faure, rue du Palais.* 1757. In-4°, 2 ff. n. chiff.

1163. — *Breviaire à l'usage des Penitens blancs de Grenoble, selon la reformation ordonnée par Notre Saint Père le pape Pie V, et depuis confirmée par les papes Grégoire XIII, Clement VIII et Urbain VIII, contenant l'Office de la Sainte Vierge. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1757. Avec approbation et privilège du Roi.*

Dédicace de A. Faure à l'Archevêque de Lyon.

In-4° de 8 ff. n. chiff. + 40 pp. (chiff. seulement à partir de la p. 9) + 988 pp. + lxxxxi pp. + 5 pp. n. chiff. + 64 pp. + 2 ff. n. chiff. + 24 pp. + 6 pp.

Autre édition in-8°, 8 ff. n. chiff. + 56 + 148 + 598 +
♦ cxx + 312 + 5 ff. n. chiff. table et approb. + 166 pour
l'Office du Très Saint-Sacrement. Titre rouge et noir.

1164. — *Instructions et pratiques de la dévotion du Saint Scapulaire, appelé (sic) vulgairement le petit habit de Notre Dame du mont Carmel. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi. 1757. In-12, 110 pp. + 1 f. n. chiff. pour la table. — Une grav. sur bois représente la Vierge au verso du titre.*

1165. — *Breviarium sacri ordinis Cartusiensis curâ et jussu Reverendi Patris domni Michaelis, Prioris Cartusie, et totius ordinis generalis moderatoris correctum, et impressum.*

(Une petite gravure reprès. saint Bruno agenouillé; devant lui, la Vierge tient l'Enfant Jésus. Au-dessus, les armes de la Grande-Chartreuse.)

Gratiunopoli, ex officina viduæ Andree Faure, typographi ordinarii Regis, ac sacri ordinis Cartusiensis,

Sumptibus majoris cartusie. 1757. Cum privilegio Regis.
In-f^o, 24 ff. n. chiff. + 944 + CVII pp.

1166. — *Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet), pour sa seconde visite générale (1757). A Grenoble, de l'imp. d'André Giroud, imp. lib. de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais.*
In-4^o, 9 pp.

1167. — *Mandement de Mgr Pierre Annet de Pérouse, évêque de Gap (Paris, 8 oct. 1757), pour ordonner des prières en actions de grâces de la naissance de Mgr le comte d'Artois. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé de Gap, à la sale du Palais. (1757.)*
In-4^o, 4 pp.

1168. — *Plan de la religion expliquée et démontrée dans ses points fondamentaux, par saint Augustin..... (Par l'abbé Troya d'Assigny.) A Paris, chez Aug. Lottin, et à Grenoble, chez André Giroud, imp. lib. du Parlement, au Palais. 1757. In-8^o, LXXVI + 474 pp.*

1169. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la doctrine chrétienne pour les enfans, les prières du matin et du soir, avec un abrégé de l'histoire sainte et des fêtes de Notre Seigneur Jesus-Christ, et de tous les saints. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque, pour être enseigné seul dans son diocèse. (Armes de J. de Caulet.) A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1757. Avec privilège du Roi. In-12, x pp., 1 f. n.*

chiff. (Privilège du roi, permission d'imprimer les livres du diocèse du 1^{er} juillet 1745, et cession du privilège à Giroud, 1^{er} août 1749) + 60 pp. + 51 pp. pour l'abrégé de l'*Histoire Sainte*.

1758

1170. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble, en benissant dans son eglise cathedrale le drapeau et le guidon du regiment des volontaires de Dauphiné, le 4 juin 1758, immédiatement après son augmentation. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imprimeur libraire de Mons. l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1758. In-4^o, 5 pp.*

1171. — *Representations à MM. les Directeurs de l'hôpital général de la ville de Grenoble, de la part des maitres apothicaires de la même ville. Grenoble, de l'imprimerie de J. Cuchet, imprimeur libraire ordinaire du public. S. d. (1758). In-4^o, 26 pp.*

1172. — *A Mgr l'Intendant de la province de Dauphiné. (Requête des fermiers de l'octroi de la ville de Grenoble, sur les droits d'entrée sur les vins étrangers.) Grenoble, J. Cuchet. 1758. In-f^o, 12 pp.*

1173. — *Arrêté et remontrances du Parlement de Dauphiné au Roi, sur la distratation des habitans de la province, du ressort de leurs juges naturels, du 20 juin 1758. S. l. n. n. (Grenoble, imp. André Giroud.) 1758. In-12, 23 pp.*

Autre édition. 1758. 23 pp.

1759

1174. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour les permissions de carême (4 janv. 1759). A Grenoble, de l'imp. d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. (1759.) In-4°, 7 pp.*

1175. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet), en bénissant dans son église cathédrale les drapeaux du bataillon de Carcassonne, milices du Languedoc, le 13 mai 1759. A la fin : A Grenoble, de l'imp. d'André Giroud, imp. lib. de Mgr l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1759. In-4°, 5 pp.*

1176. — *Mandement de Mgr l'Evêque, comte de Gap (P. A. de Perouse, 23 juillet 1759), pour indiquer la visite générale de son diocèse. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque comte de Gap, à la salle du Palais. 1759. In-4°, 8 pp.*

1177. — *Jubilé universel accordé par N. S. Père le Pape Clément XIII, avec le mandement de Monseigneur l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet, du 24 sept. 1759). (Armes.) A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire de mondit Seigneur et du clergé, à la salle du Palais. 1759. In-12, 107 pp. (Armes de Clément XIII au verso du titre.)*

1178. — *Jubilé accordé par Notre S. P. le Pape Clément XIII.* (Armes de l'évêque de Die.) Avec le mandement de G.-A. de Plan des Augiers, évêque de Die, du 25 sept. 1759. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque, comte de Die. 1759. Avec privilège du Roi. In-12, 80 pp.

1179. — *Jubilé accordé par Notre S. P. le Pape Clément XIII.* (Armes.) Avec le mandement de Fr. Fouquet, archevêque d'Embrun, du 20 octobre 1759. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi et de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Archevêque et Prince d'Embrun. S. d. (1759.) Avec privilège du Roi. In-12, 40 pp.

1180. — *Jubilé universel accordé par Notre Saint Père le Pape Clément XIII.* (Armes du Pape et d'Annet de Perouse, évêque de Gap). A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque, comte et seigneur de Gap, au Palais. 1759. In-4°, 23 pp.

1181. — *Observations sur les effets du port de la vaiselle à la Monnoie.* A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve d'André Faure, imprimeur du Roi, rue du Palais. 1759. In-4°, 7 pp.

1760

1182. — *Almanach diocésain pour l'année bissextile MDCCLX.* A Grenoble, chez André Giroud, impr. libr.

de Myr l'Evêque et du clergé, au Palais. 1760. Avec privilège. In-12, 23 ff. n. chiff.

On y remarque la Chronologie des évêques de Grenoble.

1183. — *Code Municipal ou le recueil des principaux edits, reglemens et ordonnances du Roi, qui interessent en général et en particulier les officiers municipaux et de police des villes et communautés, avec leurs privilèges et prerogatives; ensemble les arrests d'enregistre-mens et le règlement du Parlement de Dauphiné sur le fait des tailles. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire choisi par le Parlement pour l'impression des ordonnances enregistrées en cette Cour. 1760. Avec privilège. 2 vol. in-12. T. I^{er}, 2 ff. n. chiff. + iv + LVI + 356 pp.; t. II, ff. n. chiff. + xv + 442 pp.*

Dédicace de l'imprimeur à MM. les consuls en exercice : Romand, Perreton, Troussel et Giroud.

1184. — *Epitome gradualis Romani, seu missarum cantus pro diebus dominicis et festis totius anni, cum missa regia dom. H. Dumont, missa imperiali, missa sanctissimi nominis Jesu et missa nostræ Dominæ pietatis, in fine processionalis et cantus diversi loco, accessere antiphonæ, Hymni, responsoria... in diebus purificationis B. M. V. Dom. Palmarum, sancti Marci, Rogationum, et corporis Christi juxta usum Romanum. Gratianopoli, apud viduam Andreæ Faure. 1760. Cum privilegio Regis. In-12, 4 ff. n. chiff. + 604 pp.*

1185. — *Eloge de Daguesseau, par M. Thomas. A Grenoble, de l'imp. d'André Giroud, imprimeur libraire. 1760. In-8°.*

(D'après l'inv. ms. de la librairie de la veuve Giroud, 1782.)

1186. — *Les Sr^s consuls ne doivent point se mêler de la Police.* (Par Vallet, lieut. general de Police.) S. d. (Janvier 1760.) A la fin : *De l'imprimerie d'André Giroud, depuis la page 37 jusqu'à la page 50.* In-8^o, 50 pp.

En l'année 1760, le lieutenant général de police fut dans le cas de faire imprimer certain ouvrage tendant à fixer l'étendue de sa juridiction ; il craignit un refus de la part des imprimeurs et le prévint par une requête qu'il présenta à la Cour du Parlement.

Elle nous paraît assez curieuse pour en détacher quelques passages :

« Le 26 août dernier, les sieurs consuls ont présenté à la Cour un mémoire dans lequel ils forment des plaintes ou des accusations contre le suppliant, pour avoir le prétexte de conclure à la rétractation de la modification que la Cour a mis à l'arrêt du Conseil du 1^{er} mars 1757. Le suppliant a fait une réponse à ce mémoire (c'est l'imprimé ci-dessus décrit). Le suppliant a proposé à chacun des quatre imprimeurs de cette ville de l'imprimer, il s'est réduit à leur proposer d'en imprimer chacun une feuille, tous ont refusé : l'un a répondu : « Je suis imprimeur de la ville, mon état est libre ; » l'autre : « J'ai des raisons d'intérêt à ménager les sieurs consuls, et si on veut me forcer à imprimer cet ouvrage, je dirai que je ne puis le commencer d'un mois. » Les autres ont dit : « Nous craignons la colère des sieurs consuls, on n'a qu'à donner la préférence à d'autres. » C'est ainsi qu'on a eu la hardiesse de ballotter le suppliant, juge de l'imprimerie.

« Il est étonnant que des personnes qui exercent un art, autrefois confié aux seuls gentilshommes, et qui jouissent même encore de la noblesse personnelle, puissent oublier jusqu'à ce point leur état, leur serment et les principes d'humanité, et qu'ils osent ainsi sacri-

lier honteusement les devoirs de la justice à ceux de la politesse.

« Par la liberté de la presse on entend :

« *Celle qu'on les auteurs en ce libre métier*

« *De perdre impunément leur encre et leur papier.*

« On entend même, si l'on veut, la liberté qu'a un imprimeur de refuser, dans certains cas, d'imprimer des ouvrages de pure littérature; mais, à l'égard des plaideurs, un imprimeur n'a que la liberté, ou de fermer boutique, ou de prêter son ministère à ceux qui le reclame. En effet, il serait singulier qu'un imprimeur eût plus de privilèges qu'un avocat.

« Pour abrégé et prévenir tous les prétextes, les faveurs, et diviser, s'il se peut, les ressentiments et le fiel qu'on prête mal à propos aux sieurs consuls, il *plaira à la Cour*, Nosseigneurs, ordonner que chacun des quatre imprimeurs sera tenu d'imprimer, moyennant honoraires, dans la huitaine, la feuille du mémoire dont il s'agit, qui lui sera présentée par le suppliant, en tel caractère et forme qu'il désirera, à peine d'interdiction et de cinq cents livres d'amende et de tous dépens.

• VALLET, lieut. de police. •

Le lendemain, par ordre de la Cour, les quatre imprimeurs de Grenoble commencèrent à imprimer l'ouvrage de Vallet (8 janvier 1760). Il se compose de 5 feuilles, imprimées avec le même caractère, mais sur un papier différent, par André Arnaud, J. Cuchet, veuve d'André Faure et André Giroud.

Cette petite brochure, assez rare, est intéressante pour l'histoire municipale de Grenoble.

Paul-Joseph Vallet, lieutenant de police à Grenoble, fils d'Antoine, procureur au Parlement, et de Marguerite Rosset, naquit en cette ville, le 13 mars 1722, et mourut le 22 janvier 1781 (et non en février 1781, comme l'avance M. Rochas, dans sa *Biog. du Dauph.*, t. II, p. 468).

Une lettre du duc de Choiseul à M. Vidaud, procureur général au Parlement, contient ce passage relatif à Vallet :

« On me l'a peint comme un esprit dangereux qui se plaît à semer la dissension et qui n'a aucune des qualités que demande une place telle que la sienne, de manière que la police de Grenoble ne sauroit être en de plus mauvaises mains que dans les siennes. C'est ce que je laisse à vos réflexions, et je serai bien aise d'avoir à ce sujet votre sentiment. Il y a quelques années qu'il eut un *reniat*, et s'il évita la punition qu'il méritoit, il ne dut cet acte d'indulgence qu'à la commiseration de M. le duc d'Orléans, qu'il avoit eu la témérité d'offenser. » (Fontainebleau, 30 sept. 1767.) (Lettres de la Cour, 1767, f° 194, Ms. R. 73 bis, Bibl. de Grenoble.)

Vallet donna sa démission le 24 août 1768.

1187. — *Traité entre le Roi et le roi de Sardaigne, conclu à Turin le 24 mars 1760, enregistré au Parlement de Grenoble. A Grenoble, de l'imp. d'André Giroud, imp. libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1760. In-4°, 44 pp.*

1188. — *Ordonnance du Roi concernant les armoiries, du 29 juillet 1760. A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e d'André Faure, imp. ordinaire du Roi, rue du Palais. 1760. In-4°, 12 pp.*

1189. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné au Roi, au sujet de l'Edit du mois de février dernier et de la Déclaration du 3 du même mois, de l'Edit du mois d'août 1758, celui du même mois 1759 et Lettres patentes en conséquence de ce dernier edit, du 24 juillet 1760. S. l. n. n. (Grenoble. André Giroud, imp.) 1760. In-8°, 43 pp.*

Chapitre intéressant l'impôt sur les cuirs et la ganterie, pp. 36-38.

Autre édition. S. l. n. n. d. (Grenoble, Giroud. 1760.)
In-12, 30 pp.

Autre édition. *Id.*, *id.* 1760. In-8°, 43 pp.

1190. — *Itératives remontrances du Parlement de Dauphiné au Roi* (sur l'Edit du mois de fév. 1760, portant établissement d'un nouveau vingtième, deux sols pour livre, etc.) (A Grenoble, ce 18 août 1760.) S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'impr. d'André Giroud, 1760.) In-12, 9 pp.

On lit, p. 7, ces quelques lignes qui intéressent notre commerce grenoblois : « L'Edit du mois d'août 1759, Sire, renferme dans son exécution des difficultés presque insurmontables ; les gênes auxquelles les ouvriers sont soumis anéantiront la préparation des cuirs et peaux, la fabrication des gants qui fait subsister dans cette ville plus de 3,000 habitans, sera détruite si les nouveaux droits sont restitués lorsque les peaux seront envoyées à l'Etranger, et les ouvriers, réduits à la misère et forcés à s'expatrier, seront autant de citoyens perdus sans retour pour l'Etat. »

1191. — *Itératives remontrances du Parlement de Dauphiné, du 18 septembre 1760, sur l'édit du mois de fevrier dernier, portant établissement d'un nouveau vingtième, 2 sols par livre, et d'une double capitation, et les lettres de Jussion des 2 et 25 août dernier.* S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. 1760.) In-8°, 16 pp.

1192. — *Iteratives remontrances du Parlement de Dauphiné, du 15 octobre 1760, sur l'édit de fevrier der-*

nier, portant établissement d'un nouveau vingtième, 2 sols par livre, et d'une double capitation, et les lettres de Jussion des 2, 25 août et 30 septembre derniers. (Fait en Parlement, le 15 octobre 1760.) S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. 1760.) In-8°, 14 pp.

Réimp. dans les deuxièmes et troisièmes *Itératives remontrances du Parlement* (1760). In-12, p. 15.

1193. — *Deuxièmes et troisièmes itératives remontrances du Parlement de Grenoble*. (L'une au sujet de l'édit du mois de février et des lettres de Jussion des 2 et 25 août 1760; l'autre au sujet de l'édit de février, portant établissement d'un nouveau vingtième, des 18 sept. 1760 et 15 octobre 1760.) S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. 1760.) In-12, 23 pp.

1194. — *Rémontrances du Parlement de Dauphiné, du 20 novembre 1760, au sujet de ce qui s'est passé le 12 du même mois, avec les arrêtés qui ont précédé et suivi*. S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. 1760.) In-8°, 44 pp.

1761

1195. — *Lettre du Roi à Monseigneur l'Evêque de Grenoble* (J. de Caulet), ordonnant des prières en action de grâces des avantages remportés par l'armée française sur les troupes du duc de Brunswick et les troupes prussiennes (2 avril 1761) (et) *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble, pour ordonner des*

prières en action de grâces des avantages remportés par l'armée commandée par M. le maréchal de Broglie (du 14 avril 1761). A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. (1761.) In-4°, 7 pp.

1196. — *Cantus diversi ex antiphonario Romano, pro nativitate Domini, item, pro ultimo triduo majoris hebdomadæ, ad matutinum editio nova, accuratior. Accendunt principia ediscendi cantum. Gratianopoli, apud Viduam Andreæ Faure, typographi Regis et bibliopolæ, in rico Palatii. 1761. Cum privilegio Regis. In-8°, 4 ff. n. chiff. + 336 + 93 + 3 pp. (Principes de plain-chant.)*

1197. — *Principes pour apprendre le plain-chant, avec divers chants très utiles et propres pour s'y exercer... Nouvelle édition. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1761. Avec privilège du Roi. In-8°, 93 pp. + 3 pp. n. chiff. p. la table.*

1198. — *Ordonnances de Louis XIV. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire choisi par le Parlement pour l'impression des ordonnances enregistrées en cette Cour, au Palais. 1761. In-12, 3 ff. n. chiff. + 256 pp. + 122 + 2 ff. n. chiff. table + 148 + 103 pp.*

Recueil d'ordonnances divisé en quatre parties, avec titre et pagination différents. Il a été fait un tirage à part de chacune de ces ordonnances.

1762

1199. — *Pratique de la Dévotion du Calvaire*. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur du Roy, rue du Palais. 1762. In-12, 95 pp.

1200. — *Discours prononcé par Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet) dans l'église cathédrale, le 6 juin, dimanche de la Trinité, pour la benediction des drapeaux de la milice bourgeoise*. A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, impr. libr. de Mgr l'Evêque, au Palais*. 1762. In-4°, 6 pp., les 2 premières et la dernière non chiff.

1201. — *Lettre du Roi (et) Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet) pour ordonner des prières en action de grâces des avantages remportés en Hesse par les armées de Sa Majesté (15 sept. 1762)*. A Grenoble, de l'impr. d'André Giroud, imp. lib. de Mgr l'Evêque. 1762. In-4°, 6 pp.

1202. — *Ordonnance du Roi concernant la cavalerie (du 21 décembre 1762)*. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1763. In-8°, 56 pp.

1203. — *Catéchisme du diocèse de Grenoble contenant l'abregé de la Doctrine chrétienne*. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1762. In-12, 60 pp.

1204. — *Litanies de Jesus-Christ pour les pécheurs et penitens, tirées de l'Ecriture Sainte. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur du Roi, rue du Palais. (1762?) Avec permission. In-12, 24 pp. Texte encadré. (Bibl. E. M.)*

1763

1205. — *Lettre philosophique en vers à M. de Voltaire, sur la possibilité des mystères du Christianisme. A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1763. Avec approbation et permission. In-8°, 36 pp.*

La dédicace au T. R. P. Fortuné Couturier, vicaire général des Augustins réformés, est signée : Fr.-Claude Morin, lecteur de Theol.

1206. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné, au Roi, au sujet de l'Edit du mois d'avril dernier et de la Déclaration du 24 du même mois (du 17 août 1763). S. l. n. n. (Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud.) 1763. In-8°, 29 pp.*

« Le 16 sept. 1763, M. du Mesnil, lieutenant général de la province, fit mettre pour quinze jours l'imprimeur du Palais en prison, pour avoir imprimé les *Remontrances* du mois d'août, après avoir employé toutes sortes de finesses pour en arracher l'aveu, quoiqu'il l'eût assuré qu'il ne lui arriverait rien pourvu qu'il lui dit la vérité. » *Un Episode de l'Hist. du Parlement de Grenoble*, par Fauché-Prunelle. (*Bull. de l'Acad. Delph.*, t. III, p. 593.)

1207. — *Arrêtés, Procès-Verbaux et Arrêt du Parlement de Grenoble, concernant le décret de prise de corps décerné contre M. le marquis Dumesnil, lieutenant general des armées du Roi, et lieutenant general commandant en Dauphiné (des 6, 7, 10, 13, 14 octobre, et lettre au roi « des gens tenant la Cour de Parlement » (du 15 octobre 1763). S. l. n. n. [Grenoble, de l'imp. d'André Giroud.] 1763. In-8°, 28 pp.*

1208. — *Les Rudimens de la langue latine, avec des regles pour apprendre facilement et en peu de temps à bien décliner et conjuguer... Avec un abrégé des particules. Nouvelle édition (par Garnier). Sur l'imprimé a Langres, à Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, à la salle du Palais. S. d. (1763?) Avec permission. In-8°.*

1764

1209. — *Almanach diocésain pour l'année bissextile MDCCLXIV. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. 1764. Avec privilège du Roi. In-12, 19 ff. n. chiff.*

Il contient le tableau des professeurs du nouveau collège, dont l'ouverture des classes avait été faite le 3 nov. 1763. — Parmi les morts de cette année, on trouve : M. de Bally, vic. général du diocèse, prévôt de Saint-André, prieur de Rives, et possesseur d'une fort belle bibliothèque.

1210. — *Délibération extraordinaire des charbonniers de la communauté de Quaix en Dauphiné, au sujet du retour du Parlement, du vendredi 2 mars 1764.* (Par Vallet.) A la fin : *A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur-libraire, rue Brocherie.* (1764.) In-12, 27 pp.

1211. — *Officium in honorem sancti Andreæ apostoli, ad usum insignis ecclesiæ collegiatæ seu capellæ Regio-Delphinensis, olim a serenissimo recolendæ memoriæ Andrea Delphino Gratianopoli erectæ et fundatæ.* (Peut-être par Pierre Gras du Villard.) *Gratianopoli, apud viduam Andreæ Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii.* 1764. *Cum approbatione et permissu.* In-4°, 50 pp.

A la fin : *Cum licentiâ J. de Caulet, episcopi Gratianop., datâ die 9 aprilis 1764.*

1212. — *Objets de remontrances du Parlement de Dauphiné* (du 7 sept. 1764, pour la suppression de la commission de Valence). S. l. n. n. n. d. (Grenoble, de l'impr. d'André Giroud. 1764.) In-8°, 14 pp.

1213. — *Eptre à M. Piron.* *A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur-libraire du Parlement, au Palais.* 1764. In-8°, 15 pp. Texte encadré. A la fin : *Permis d'imprimer. A Grenoble, le 9 octobre 1764. Vallet, lieut. de police.*

(Eptre sur la nomination de M. le maréchal de Clermont-Tonnerre à la lieutenance générale et au commandement de Dauphiné, par le P. Morin, augustin.)

1214. — *Épître à M. de Voltaire en lui envoyant la Lettre philosophique sur les Mystères, par le même* (le P. Morin). S. l. n. d. (Grenoble, André Giroud. 1764.) In-8°, 4 pp. Texte encadré.

1215. — *Le Livre des enfants ou idées générales et définitions des choses dont les enfants doivent être instruits. Ouvrage très-utile pour l'éducation et pour l'usage des collèges. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1764. Avec approbation et permission.* Petit in-12, 141 pp. + 3 pp. n. chiff. table. (Bibl. E. M.)

1216. — *Histoire de la pieuse bergère du mont de Parménie, ou la vie de la sœur Louise...*, par M. l'abbé Gras du Villard, chanoine de Saint André de Grenoble. Deux parties. A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1764. Avec approbation et permission. In-12, 3 ff. n. chiff. + LXVI + 199 pp. + 14 pp. n. chiff.

Au recto du titre, une fig. sur bois représentant Notre-Dame de Parménie.

D'autres éditions ont, à la fin, 17 pp. n. chiff. 3 pp. en plus contiennent le précis du testament réciproque de la sœur Louise et de M. Roux, premier recteur de la maison de Parménie.

1765

1217. — *Compte rendu aux Chambres assemblées, le onze decembre 1764... sur les moyens convenables pour l'establissement d'une université et sa formation à Grenoble, par M. de Sausin, conseiller en la Cour. Ensemble le mémoire sur la nécessité de l'establissement d'une université dans la ville de Grenoble, présenté au Roi par le Parlement de Dauphiné, en execution de son arrêté du 20 mars 1765. A la fin : Imprimé par ordre de la Cour, à Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1765. In-4^e, 62 pp.*

Précis intéressant pour l'histoire des universités de Grenoble et de Valence.

Louis de Sausin, conseiller au Parlement de Grenoble, naquit à Orange le 13 janvier 1719, et mourut à Grenoble le 10 septembre 1786.

1218. — *Code de Louis XV, ou le Recueil des principaux reglemens et ordonnances du Roi.... Troisième édition, augmentée d'une table generale et analytique des matieres, et de differentes pièces interessantes où l'on a joint le traité des legitimes suivant le droit Romain. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1765. Avec privilège. In-12. T. I^{er}, 2 ff. n. chiff. + VI + VIII + 526 pp.; t. II, 2 ff. n. chiff. + XI + 509 + CVIII pp. Entre les pp. 480 et 481 on a placé un : Supplément d'une*

autre pièce, enregistrée après l'impression de ce volume.
4 ff. n. chiff.

Dédicace de l'impr. A. Giroud à M. Vidaud de la Tour, avocat général au Parlement de Dauphiné. (En caractères de civilité.)

1219. — *Instruction que le Roi a fait expédier pour régler provisoirement le service dans les places, du 1^{er} mai 1765. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1765. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 259 pp.*

1220. — *Compliment. — Prologue en vers fait à l'occasion de la réception de Monseigneur le maréchal de Clermont-Tonnerre, chevalier des ordres du Roi, au commandement de la province de Dauphiné, par M. Monvel fils. Représenté par les comédiens, à Grenoble, le 29^e juin 1765. A Grenoble, de l'imprimerie de J. Cuchet, imprimeur-libraire, rue du Palais, vis à vis la Chambre des Comptes. 1765. Avec permission. In-8°, 11 pp.*

1221. — *Objets des remontrances arrêtées le 18 juin 1765, par le Parlement de Dauphiné, sur l'état actuel des parlemens séants à Pau et à Rennes. S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. d'André Giroud. 1765.) In-8°, 15 pp.*

1222. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet) dans l'Eglise paroissiale et royale de Saint-Louis, en commençant les Prières qui ont été faites dans cette eglise pour le retablisement de la santé de Monseigneur le Dauphin, le dimanche 24 novembre*

1765. A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imp. lib. de Mgr l'Evêque. 1765. In-4°, 10 pp.*

1223. — *Description de la maladie epidemique du Villard-de-Lans, à quatre lieues de Grenoble, par M. Chabert, docteur de la Faculté de Montpellier, membre du collège des medecins de cette ville. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Arnaud, imprimeur libraire, rue Brocherie. 1765. In-8°, 15 pp.*

Permis d'imprimer, du 11 déc. 1765.

Jacques Chabert naquit à Grenoble le 15 mai 1733; il était fils de Louis Chabert, apothicaire, et de Marie Leveneur.

1224. — *L'Hermaphrodite, ou lettre de Grandjean à Françoise Lambert sa femme, suivie d'Anne de Boulen, à Henry VIII, roi d'Angleterre, son époux. Heroïde nouvelle et de deux idilles. (Par Edouard-Thomas Simon.) A Grenoble, et se vend à Paris chez Cailleau. 1765. In-8°, 48 pp.*

1225. — *Association du Sacré Cœur de Jesus, etablie dans l'église des Reverends Pères Jésuites, par Mgr Jean de Caulet, Evêque et Prince de Grenoble. A Grenoble, chez André Arnaud, imprimeur libraire, rue Brocherie. S. d. (1765?) In-8°, 8 pp.*

1766

1226. — *Almanach diocésain pour l'année de grace MDCCLXVI. A Grenoble, chez André Giroud, impr.*

libr. de Mgr l'Evêque et du clergé, au Palais. In-12, 20 ff. n. chiff.

Parmi les morts de 1764 et 1765, on trouve: M. de Lemps, chan. de la cathédrale; M. de Nantes, chan. hon. de la cathédrale; de Chaléon, grand vicaire de Meaux.

1227. — *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent Prince, Mgr Louis Dauphin, mort à Fontainebleau, le 20 déc. 1765, prononcée dans l'église collégiale et chapelle Royale-Delphinale de S. André de Grenoble, le 1^{er} fév. 1766, par l'abbé Bally, prévôt du chapitre, vicaire général et official du diocèse. A la fin: Grenoble, de l'imprimerie de la v^e André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1766. In-4^o, 21 pp.*

Marc-Joseph Bally, fils de François-Joseph de Bally, premier président en la Chambre des Comptes, et de Françoise Pourroy, naquit à Grenoble, le 18 février 1730. Prévôt de S. André le 1^{er} mars 1755, il fut nommé abbé de Bonnevaux en nov. 1771, et mourut le 24 janv. 1775, âgé de 45 ans.

1228. — *Reglement et Status pour le corps des maitres gantiers de la ville de Grenoble (27 mai 1727). A Grenoble, de l'imp. de Joseph Cuchet, libraire, rue du Palais, vis-à-vis la Chambre des Comptes. S. d. (1766.) In-8^o, 58 pp.*

De la p. 8 à 36 : Délibérations du corps des marchands gantiers de la ville de Grenoble.

1229. — *Comptes faits des retenues sur le paiement des intérêts avec les époques de l'établissement, de la*

durée et de la suppression des dixième, cinquantième, vingtièmes et sous pour livre, qui sont l'objet de ces retenues... par M. Grand-Thoranne. (1^{re} édition.) A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roy, rue du Palais. 1766. Pet. in-8°, 44 pp., la dern. n. chiff. — La 2^e édition est de 1769 et la 3^e de 1777. Voyez à ces dates.

1230. — *Nouveau laboratoire de Physique expérimentale.* A Grenoble, de l'imprimerie de Joseph Cuchet, imprimeur libraire, rue du Palais. 1766. In-12, 10 pp.

1231. — *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble (J. de Caulet), dans l'église cathédrale, au milieu du Service solennel célébré pour le repos de l'âme de Mgr le Dauphin, le 30 janvier 1766, avec lettre du Roi du 24 déc. 1765.* A Grenoble, de l'impr. d'André Giroud, imp. lib., à la salle du Palais. 1766. In-4°, 29 pp.

1232. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet), au sujet des fêtes qui doivent être célébrées dans son diocèse (janv. 1766).* A Grenoble, de l'imprimerie d'André Giroud, imp. lib. de Mgr l'Evêque et du clergé. 1766. In-4°, 33 pp.

1233. — *Jugement de Monseigneur l'Intendant de Dauphiné, contre le S^r Barnave, maire de Saillans, portant interdiction de toutes les fonctions de sa charge pendant six mois (du 29 octobre 1766).* (Grenoble), de l'imprimerie de Joseph Cuchet, imprimeur libraire. S. d. (1766.) In-4°, 4 pp.

1767

1234. — *Almanach diocésain pour l'année de grace MDCCLXVII. A Grenoble, chez André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais.* 1767. In-12, 20 ff. n. chiff.

On y trouve la relation du service célébré dans l'église cathédrale en l'honneur du Dauphin, le 30 janv. 1766.

1235. — *Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences et dans les arts, par M. Vallet, lieutenant général de police. A Grenoble, chez la v^e d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais.* 1767. Avec privilège du Roi. In-12, 4 ff. n. chiff. + vi + 156 pp. + 2 ff. n. chiff. corrections et privilège.

La dédicace de l'auteur, signée : V. L. G. D. P. (Vallet, licut. général de police), est adressée « *A ma femme et à mes enfants.* » Le privilège est du 31 déc. 1766.

1236. — *L'Office du très auguste et très saint Sacrement de l'autel pour dire ès compagnies des pénitents-blancs, et très utile et nécessaire à tous ceux et celles qui sont de la confrairie. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur du Roi, rue du Palais.* 1767. Avec privilège du Roi. In-8°, 336 pp.

1237. — *Discours de M^r Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, dans la cause d'une femme protestante. A Genève, et se trouve à Grenoble, chez J.-S. Grabit, libraire.* 1767. In-12, 112 pp.

1238. — *Memoire ou Manuel sur l'Education des vers a soie, par M. Rigaud de l'Isle, de Crest, en Dauphiné. A Grenoble, chez Grabit, libraire. 1767. Avec permission.* In-8°, 52 pp. + 1 f. n. chiff. table.

1239. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abregé de la Doctrine chretienne pour les enfants..... Avec un abregé de l'Histoire sainte. A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, au Palais. 1767. Avec privilège du Roi.* In-12, xi pp. + 2 pp. n. chiff. privilège + 60 + 199 pp. ? (Exempl. incomplet.)

1768

1240. — *Almanach Dauphin pour l'année de grace 1768. A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud.* In-24, 142 pp. et 1 f. n. chiff. Texte encadré.

Elle a imprimé l'*Almanach-Dauphin* depuis cette époque jusqu'en 1786.

En voici la description sommaire au point de vue de la pagination :

1769. — 134 pp.

1770. — 142 pp. + 1 f. table.

1771. — Id.

1772. — Id.

1773. — 145 pp. + 2 pp. n. chiff.

1774. — (Il n'y a point d'*Almanach-Dauphin*. Voy. à cette date.)

1775. — 130 pp. et 1 f. n. chiff. pour la table.
1776. — 187 pp. + 5 pp. n. chiff.
1777. — 189 pp. + 11 pp. n. chiff.
1778. — 185 pp. + 7 pp. n. chiff.
1779. — 193 pp. + 3 ff. n. chiff. *errata*.
1780. — 200 pp. + 2 ff. n. chiff. table.
1781. — 204 pp. la dern. n. chiff. + 2 ff. n. chiff.
1782. — 208 pp. + 3 ff. n. chiff.
1783. — 212 pp. + 2 ff. n. chiff. table.
1784. — 216 pp. + 2 ff. n. chiff.
1785. — 191 pp. (A partir de cette année, à l'exception du titre, les pages ne sont plus entourées d'un double filet.)
1786. — 204 pp.

L'Almanach de 1776 contient (pp. 18-27) un Mémoire historique sur les Tribunaux de la province, et (pp. 90-100) le Rôle alphabétique des anciens notaires, dont les minutes et les protocoles sont au pouvoir de la communauté des notaires de Grenoble.

1241. — *Ordonnance du Roi portant reglement sur les voitures qui doivent être fournies aux troupes pendant leurs marches. Du 1^{er} juillet 1768. A Grenoble, chez la veuve d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1768. Petit in-8°, 1 f. n. chiff., 24 pp. + 1 f. n. chiff.*

1242. — *Prières composées par Monseigneur Ennemond Allemand de Montmartin, pour l'usage de son seminaire et l'utilité de son diocèse. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monsei-*

gneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1768.
In-12, 32 pp.

Autre édition. Même date. 37 pp.

1243. — *Projet de canal pour la ville de Gap. (1764.)*
A Grenoble, de l'imprimerie de J. Cuchet, imprimeur
libraire. 1768. In-4°, 17 pp.

1244. — *Epidémie observée par M. Clappier, docteur*
du Ludovicée de médecine, agrégé du collège de Gre-
noble. A Grenoble, chez la v^e d'André Faure, imp. ordi-
naire du Roi, rue du Palais. 1768. In-8°, 15 pp.

La famille Clapier était originaire de Vif : Jean Clapier, maître chirurgien de ce lieu, laissa François Clapier, qui fut aussi chirurgien.

Pierre Clapier, maître chirurgien à Grenoble, mourut le 9 février 1778.

1245. — *Dissertation à l'occasion des actes de l'assem-*
blée générale du clergé de France de 1765 sur la religion
(par Jean de Caulet, év. de Grenoble). (Grenoble, v^e Gi-
roud.) 1768. In-4°, 3 parties : 1^{re} part. xxviii + 295 +
3 pp. n. chiff. — 2^e part. xi + 454 + 2 pp. n. chiff. —
3^e part. xii + 2 ff. n. chiff. + 176 + 2 pp. n. chiff.

1246. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et*
Prince de Grenoble, qui ordonne des prières publiques
pour le repos de l'âme de la Reine, du 3 août 1768, suivi
de la lettre du Roi à M. l'Evêque de Grenoble, du 25 juin
1768. A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Giroud, imp.
lib. de Monseigneur l'Evêque et du clergé. (1768.) In-4°,
7 pp.

(Bibl. de M. E. Chaper.)

1247. — *Très humbles et très respectueuses remontrances que presentent au Roi, notre très honoré et souverain Seigneur, les gens tenant sa Cour de Parlement en Dauphiné, au sujet de l'edit portant reglement pour la police et discipline du grand Conseil.* (Du 4 août 1768.) S. l. n. n. (Grenoble, de l'imp. de la v^o de A. Giroud.) 1768. In-12. Faux titre et titre, 2 ff. n. chiff. + l'arrêt du Parlement concernant le grand Conseil (du 30 avril 1768), 11 pp. + les Remontrances, 109 pp.

1248. — *Lettre écrite au Roi par les gens tenant le Parlement en Dauphiné, au sujet de l'administration municipale de la ville de Grenoble, en exécution de l'arrêt d'enregistrement de l'Edit et de la déclaration du mois de mai 1766.* A la fin : *A Grenoble, en Parlement, le 9 decembre 1768.* S. l. n. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. de la v^o de A. Giroud. 1768.) In-8^o, 60 pp.

1769

1249. — *Calendrier ecclesiastique, militaire et civil de la province de Dauphiné, pour l'année 1769.* A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs ordinaires du Roi. 1769. Avec approbation et privilège du Roi. In-12, XLIV + 179 + 5 ff. n. chiff.

Ce Calendrier contient une notice générale sur le Dauphiné.

1250. — *Almanach diocésain pour l'année de grâce MDCCLXIX.* A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud,

imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. 1769. Avec privilège du Roi. Pet. in-12, 2 ff. n. chiff.

Au dernier feuillet, parmi les morts de l'année 1768, on trouve : MM. Baratier, curé de S. Laurent, Ducrest de la Tour et Barrin, chanoines de la cathédrale.

1251. — *Ordo divini officii recitandi... Pro anno 1769. De Mando D. J. de Caulet, episcopi Gratianopoli. Direxit P. Pacard presb. incorporatus eccl. cathedr. Grat. (Armes de J. de Caulet.) Gratianopoli, apud viduam Andreæ Giroud, typ. et bibliop. D. D. Episcopi et Principis, in aulâ Palatii. 1769. Cum privilegio Regis. In-12, 66 pp.*

1252. — *Comptes faits des retenues sur le paiement des interets... Seconde édition... Par M. Grand Thoranne. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, rue du Palais. 1769. In-8°, 50 pp.*

1253. — *Ecole publique de Dessein établie à Grenoble. (Prospectus.) A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Faure et fils, imp. du Roy, rue du Palais. 1769. In-4°, 7 pp.*

1254. — *Règlement pour le professeur et sous-professeur de l'Ecole publique de dessein établie à Grenoble (20 août 1769). A Grenoble, de l'imp. de la v^e Faure et fils, imp. du Roi, rue du Palais. 1769. In-4°, 4 pp.*

1255. — *Reglement qui sera observé dans l'Ecole publique de desscin établie à Grenoble. (Fait et arrêté le*

20 août 1769.) A Grenoble, de l'imp. de la v^e Faure et fils, imprimeurs ordinaires du Roi, rue du Palais. 1769. In-4^o, 4 pp.

1256. — *Mémoire pour la Chambre des Comptes de Dauphiné contre le Parlement de la même province* (par Bozonier de Lespinasse). A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi et de la Chambre des Comptes. 1769. In-4^o, 1 f. n. chiff. + 150 pp.

1257. — *Prospectus de treize des plus belles vues de la province de Dauphiné, dessinées par le sieur Treilliard et gravées par le sieur Dasloy*. Grenoble, imp. v^e Faure et fils. 1769. In-8^o, 8 pp.

Jacques-André Treillard, fils de noble Ennemond Treillard et de Claudine Jourdan, peintre du roi et ancien maire de la ville de Valence, épousa, à Grenoble, le 1^{er} mai 1769, Marie Manecy. Il était maître de dessin et pensionné de cette ville en 1779. Il publia le Recueil de gravures annoncé par ce prospectus : elles ne sont pas sans valeur.

1258. — *Abrégé de la Vie de Sainte Angèle Merici, fondatrice de l'ordre de Sainte-Ursule*. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1769. In-12, 52 pp.

1259. — *La Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions. Avec plusieurs Remarques importantes, dans lesquelles sont entr'autres employés plus de mille arrêts du Parlement*

de Grenoble, par M^e Nicolas Chorier, avocat au Parlement. Seconde édition. (Armes de France et de Dauph.) A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais, et se vend à Paris, chez Saillant et Nyon, libraires, rue St Jean de Beauvais. Avec privilège du Roi. 1769. In-4^o, Lij + 406 + 1 f. n. chiff. Privilège du 16 mars 1768, accordé à Joseph Cuchet qui le cède à la v^e Giroud le 6 déc. 1768.

La dédicace « *A Nosseigneurs du Parlement, Aides et Finances de Dauphiné,* » est signée : *Veuve d'André Giroud, et ses trois fils.* Les pp. XIII à XXXVII contiennent la vie de Guy Pape, et des notes biographiques sur ses annotateurs : Antoine Rambaud, Bertrand de Rabot, Nicolas Bonneton, N. Pisard, Jean de la Croix de Chevières, Gaspard Baro, etc.

1260. — *Arrêts et Remontrances du Parlement de Dauphiné des 21, 23 et 31 août 1769.* S. l. n. n. (Grenoble, de l'imp. de la v^e de A. Giroud.) 1769. In-8^o, 30 pp.

Au sujet de l'Edit du mois de décembre portant prorogation de la levée du second vingtième, etc. Fait en Parlement le 31 août 1769.

1770

1261. — *Calendrier ecclésiastique, militaire et civil de la province de Dauphiné pour l'année 1770. A Grenoble, chez la v^e Faure et fils, imprimeurs ordinaires du Roi. 1770. Avec approbation et privilège. In-12, xxxiv + 141 + 1 f. n. chiff. pour un catalogue de livres nouveaux.*

1262. — *Almanach diocésain pour l'année de grace 1770. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, au Palais. 1770. Avec privilège du Roi. In-12, 26 ff. n. chiff.*

On y trouve une relation, faite par M. Vialet, aumônier de Sainte-Marie-d'en-Haut, de ce qui s'est passé dans ce monastère le 26 août 1770, au sujet de la canonisation de sainte de Chantal.

1263. — *Essais anti-hydrophobiques, par M. Baudot, docteur en médecine à la Charité sur Loire. A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, rue du Palais. 1770. In-4^o, 23 pp.*

1264. — *La Murio-Métrie. Instruction nouvelle sur le ver à soie, sur les plantations des mûriers blancs, les filatures et le moulinage des soies. Par M. A. Duret, écuyer, de la ville de Château-Roux en Berry. A Lausanne, et se trouve à Grenoble, chez J. Cuchet, imprimeur-libraire. 25^e mai 1770. In-8^o, ix + 272 pp.*

A la pag. 62, un tableau.

A la pag. 60, notre auteur fait l'éloge des découvertes de Vaucanson : « Il a paru, dit-il, en Languedoc, des changements très avantageux dans les proportions et dans la construction du tour; et l'ingénieur M. de Vaucanson, de la main duquel il n'est sorti que des chefs-d'œuvre, a ajouté à cette machine une perfection unique, et sans laquelle je regarde comme impossible d'atteindre le dernier degré de perfection de la soie; c'est la double croisade, à l'opération de laquelle il a su joindre une

legerté et une précision étonnante. » Et dans le chapitre relatif au second apprêt, pag. 217 : « Les anciens moulins étaient remplis de défauts. M. de Vaucanson, dont le génie est d'une fertilité inépuisable, a imaginé de substituer à la courroie qui agissait par simple frottement, une chaîne dentée qui engraine de petites roues ajoutées à la panse unie des fuseaux. Il a encore trouvé le moyen de proportionner la vitesse du mouvement des bobines. Ce sont de ces coups de maître qui honorent l'auteur et donnent à nos fabriques le plus haut point de perfection et de supériorité sur l'Étranger. »

1265. — *M. Tullii Ciceronis ad Marcum Brutum orator. Gratianopoli, apud viduam Andreæ Faure, typ. ordinarium Regis, et collegii Regio-Delphin. et bibliop., in vico Palatii. S. d. (1770.) Cum permissu. In-12, 106 pp.*

1266. — *Rhetorica juxta Aristotelis, doctrinam dialogis explanata, Auctore Gibert, eloquentiæ professore in Mazarinæo. Gratianopoli, apud viduam Andreæ Faure, typ. ordinarium Regis et collegii Regio-Delphin. et bibliop., in vico Palatii. S. d. (1770.) Cum permissu. In-12, 3 ff. n. chiff. + 121 pp.*

1267. — *Quinti Horatii Flacci de arte poetica liber. Gratianopoli, apud viduam Andreæ Faure, typographum ordinarium Regis et bibliopolam, in vico Palatii. S. d. (1770?) Cum permissu. In-8°, 16 pp.*

1268. — *L'Art poétique de Monsieur Boileau Despreaux, avec des notes. Grenoble, chez la veuve d'André*

Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais.
S. d. (1770.) Avec permission. 2 ff. n. chiff. + 40 pp.

1269. — *Alphabetica series rubricarum omnium juris utriusque, civilis et canonici. In duas tabulas distributa. Editio nova. Gratianopoli, apud vid. A. Giroud, typ. et bibliop., in aulâ Palatii. 1770. Cum privilegio Regis.* In-12, 135 pp.

Dédicace de l'auteur (J.-B. d'Antoine, avocat et professeur de droit à Lyon) à Jean Vaginay, conseiller du Roi à Lyon. Le privilège est du 30 nov. 1768.

1270. — *Jubilé universel accordé par N. S. P. le Pape Clement XIV, avec le Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (J. de Caulet, du 25 avril 1770), les instructions en forme de catéchisme et les prières pour les stations, en françois et en latin, publiées par son ordre. (Armes de J. de Caulet.) A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, à la salle du Palais. 1770. Avec privilège du Roi.* In-12, xviii + 75 pp. Entre les pp. 72 et 73, 1 f. blanc ; au verso du titre, armes du Pape. Titre encadré.

1771

1271. — *Traité de Mathématiques de Monsieur Benjamin Robins, traduit de l'anglais par M. Dupuy fils, aide professeur aux ecoles royales d'artillerie de Grenoble. A Grenoble, chez Joseph Sulpice Grabit, libraire, rue du Palais. 1771.* In-8°, 16 + 575 pp. et 2 pl.

Sébastien Dupuy de Bordes, professeur de mathématiques, était fils de Sébastien-Henri Dupuy de Bordes, aide-professeur de mathématiques, qui mourut à Grenoble le 10 juin 1776; lui-même mourut en cette ville le 27 mai 1815.

1272. — *Jubilé universel accordé par N. S. P. le Pape Clément XIV* (Armes de l'Evêque de Die), avec le Mandement de G.-A. de Plan des Augiers, évêque de Die, du 17 sept. 1770. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi et de Monseigneur l'Evêque et comte de Die. 1771. In-12, 76 pp. (Armes de Clément XIV au verso du titre.)

1273. — *Méthode pour rappeler les noyés à la vie, recueillie des meilleurs auteurs, par M. de Villiers, docteur en médecine, ancien médecin des armées du Roi de France en Allemagne, et médecin de la Faculté de Paris.* A Grenoble, chez la veuve d'André Faure et fils, imprimeurs du Roi, place St André. 1771. In-12, 87 pp.

1274. — *Missale sacri ordinis cartusiensis. Gratianopoli, typis Andreæ Faure, Regis ac ordinis cartusiensis typographi.* 1771. *Sumptibus majoris cartusie.* In-f°, 16 ff. n. chiff. + 436 + cxix pp. pour le *Commune sanctorum.*

Impr. rouge et noire. Frontisp. grav. et 3 gravures : 1° l'Annonciation (*Leclerc fecit*); 2° (p. 16) la Nativité (Giffart, sculp.); 3° (p. 218) le Christ en croix (Caussin, sculp.). Texte encadré. A la fin du volume, on lit : *Gratianopoli, typis Andreæ Faure. 1772.*

Voici les conventions passées entre les Chartreux et

André Faure, pour l'impression de ce beau Missel :

« Il a été convenu entre la Grande-Chartreuse et
« M. Faure, imprimeur du Roy à Grenoble, que le dit
« M. Faure se charge d'imprimer le Missel de l'ordre des
« Chartreux en rouge et noir, en mêmes caractères et
« format que celui imprimé à Lyon chez M. Valfray en
« 1713. Il se charge :

« 1^o De faire regraver les quatre planches ;

« 2^o D'employer une fonte toute neuve de la fabrique
« de M. Fournier le jeune ;

« 3^o D'y employer du bon papier dont le modèle sera
« signé des deux parties ;

« 4^o D'en faire quatre mille exemplaires complets dans
« l'espace de deux ans, à raison de dix livres dix sols
« pour chaque exemplaire ; moiennant lequel prix il fera
« en sus deux mille exemplaires du Canon, mille des
« Messes votives, et quinze cent des Messes de morts,
« ce qui fait en tout 36 pages ;

« 5^o Les cayers seront de trois feuilles ;

« 6^o La marge, près du pli, sera un peu plus large
« qu'au Missel de M. Valfray ;

« 7^o Ledit M. Faure se charge de la correction, et
« néanmoins promet d'envoyer la dernière épreuve de
« chaque cahier pour y corriger ce qu'on lui indiquera ;

« 8^o Il promet aussi de n'en vendre ni donner ailleurs
« aucun exemplaire.

« Fait à double à la Grande-Chartreuse, le 4 de no-
« vembre 1768. »

(Conventions manuscrites, Bibl. de Grenoble.)

1275. — *Arrondissement des vingt huit brigades de
marchaussée de la province de Dauphiné, distribuées*

sous les trois lieutenances de Grenoble, Valence et Gap. A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1771. In-4^o, 44 ff. n. chiff.

1276. — *Observations pour servir à former le nouveau règlement concernant le poids, la qualité et le prix du pain chez les boulangers. (Nov. 1739.) Grenoble, de l'imprimerie de la v^e d'André Giroud, imp. libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1771. In-4^o, 55 pp.*

1772

1277. — *Almanach diocésain pour l'année bissextile 1772. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire du Chapitre et du clergé, à la salle du Palais. 1772. Avec privilège du Roi. In-12, 19 ff. n. chiff.*

Il contient quelques lignes sur le décès de l'évêque Jean de Caulet, mort le 27 septembre 1771.

1278. — *Prospectus d'une souscription pour l'acquisition d'une bibliothèque publique (janv. 1772). A Grenoble, de l'imprimerie de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint-André. 1772. In-4^o, 6 pp.*

Prospectus rédigé par André Faure, imprimeur du roi et avocat, que l'on peut considérer comme le fondateur de la Bibliothèque publique de Grenoble. Il eut l'heureuse idée de faire acquérir par souscription, pour notre ville, la bibliothèque de l'évêque Jean de Caulet.

1279. — *Présoir portatif inventé en 1771 par Jean Vallet, curé de Collombe, au diocèse de Vienne. Grenoble, v^e Faure, 1772. In-12, 60 pp. + 3 planches.*

(Rochas donne par erreur cet opuscule à Paul-Joseph Vallet, lieutenant de police à Grenoble.)

1280. — *Ordonnance de Mgr l'Intendant de la province de Dauphiné (Pajot de Marcheval), concernant le service de la corvée, du 10 avril 1772. A Grenoble, de l'imp. de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1772. In-f^o, 3 ff. non chiff.*

1281. — *Ateliers publics pour l'année 1773. A Grenoble, de l'imp. de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1772. In-4^o, 2 ff. n. chiff.*

1773

1282. — *Almanach diocésain pour l'année de grace 1773. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1773. Avec privilège du Roi. In-12. 22 ff. n. chiff.*

Notices sur l'évêque de Cairol de Madaillan, nouvellement nommé à l'évêché de Grenoble, sur A. René de Bardonnenche, nommé à l'évêché de Vence, sur M^{me} de Monteynard, nommée abbesse de Saint-Pierre de Lyon, sur la mort de A. Dumas de Félizat, abbesse de Sainte-Claire, morte le 14 septembre 1772.

1283. — *Inscriptions mises dans le cloître de l'insigne église collegiale et chapelle royale Saint-André de Grenoble, au-dessous des portraits de quelques-uns d'entre les plus illustres des anciens prevots et chanoines de cette église..., avec une lettre touchante de Jean de Sassenage....* (Par Pierre Gras Duillard.) *Première partie* (unique). A Grenoble, chez François Brette, libraire, place Saint-André. S. d. (1773.) In-4°, 1 f. n. chiff. pour le titre + 32 pp., la dern. n. chiff. Voyez 1774.

1284. — *Prospectus d'une souscription pour la lecture des gazettes et journaux.* A Grenoble, de l'imp. de la v° Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint-André. 1773. In-4°, 4 pp.

1285. — *Supplément du pressoir portatif, contenant les expériences faites en 1772, avec les additions à la machine à casser les noix, noisettes, amandes, et à broyer toute espèce de noyaux.* (Par Jean Vallet, curé de Colombe.) A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint-André. 1773. Avec permission. In-12, 64 pp. Le permis d'imprimer est du 21 sept. 1773.

Jean Vallet fit ses expériences publiques à Grenoble, dans une salle du couvent des Jacobins, en présence de M. de Marcheval, intendant de la province, et de M. de la Rochefoucault.

1286. — *Ordonnance du Roi concernant les regiments provinciaux du 19 octobre 1773.* A Grenoble, chez la v° Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1773. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 92 pp. + 9 tableaux.

1287. — *Manière sûre et facile de traiter les maladies veneriennes, par J.-J. Gardane, docteur regent de la Faculté de médecine de Paris... A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1773. In-12, xiv + 102 pp.*

1288. — *Histoire de la maladie epidemique qui regnoit, pendant l'été de 1772, au Grand Lemps, bourg de Dauphiné, distant de Grenoble de six lieues, par M. Rivière, docteur médecin. A Grenoble, chez la v^o Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1773. In-8°, 50 pp.*

Dédicace de l'auteur à M. Pajot de Marcheval, intendant du Dauphiné.

1289. — *Lettre d'un chanoine de Grenoble (Pierre Gras Duvillard) à un de ses amis, sur la comète. S. 1. (Grenoble). 1773. In-8°, 54 pp. — Sign. à la fin : G° D***.*

Il nous apprend (pp. 11 et suiv.) quelques particularités de sa vie. — Voyez *Bibliog. du Dauphiné*, de M. Rochas, t. II, p. 47.

Il termine sa lettre ainsi :

« Des nouvelles de notre ville dont vous seriez curieux,
« je n'en sais qu'une intéressante, qui est que, suivant
« toute apparence, nous y verrons bientôt la Bibliothèque
« publique. Il n'étoit plus question que du choix d'un
« bon bibliothécaire : le sort est tombé sur un homme à
« talents, M. l'abbé Davau, qui professoit avec distinction
« la rhétorique au collège ; il y fit, il y a quelques jours,
« un discours sur l'utilité des bibliothèques, qui fut fort
« goûté. On doit cet établissement particulièrement au
« zèle d'un magistrat de la Chambre des Comptes (M. de

« la Grée), qui y exerce avec un parfait applaudissement
« les fonctions de procureur général. »

1290. — *Abregé de l'antiphonaire de l'Eglise de Gap, ou vesperal pour les dimanches et fêtes principales de l'année, suivant le biéviaire du diocèse. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque de Gap, à la salle du Palais. 1773. Avec approbation et privilège du Roi. In-12, 600 pp. + 150 pp. chiff. seulement jusqu'à la p. cxx. Au verso du titre, les armes de François de Narbonne, év. de Gap.*

1774

1291. — *Almanach diocésain pour l'année de grace 1774. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1774. Avec privilège du Roi. In-12, 23 ff. n. chiff.*

On y remarque une notice générale du diocèse, une notice sur la Bibliothèque publique de Grenoble, de laquelle nous extrayons ces quelques lignes :

« Cette Bibliothèque est placée au Collège Royal-Dauphin ; elle y occupe deux salles superbes et contiguës,
« qui ont été construites à cet effet sous la direction de
« M. Renaudon, architecte, et par les soins de M. de
« Cormond. »

Il nous apprend, en outre, que la souscription pour l'achat de la bibliothèque Caulet atteignit le chiffre de 66,000 livres.

1292. — *Almanach du Palais pour l'année de grace 1774. A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imp.-lib. du Parlement, à la salle du Palais. 1774. In-24, 146 pp. + 1 f. n. chiff. pour la table.*

Cet almanach remplace cette année l'*Almanach-Dauphin*.

1293. — *Cathechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abregé de la doctrine chretienne pour les enfants... imprimé par ordre de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble (Jean de Cairol de Madaillan). (Armes de l'Evêque.) A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1774. Avec privilège du Roi. In-12, 60 + 454 pp. (Bibl. E. M.)*

1294. — *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné. (Grenoble), de l'imprimerie de la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire du Parlement. Avec privilège et permission.*

Le premier numéro de ce journal est du 6 mai 1774, et le dernier, du 17 juillet 1792, jour de la suspension de cette feuille. Les colonnes de ce journal, jusque vers 1788, renferment un assez grand nombre d'articles relatifs à l'histoire du Dauphiné, par J. Vallet, D. Villar, Virard, J. Nicolas, Bilon père, J.-J. Menuret, etc.

1295. — *Mandement et ordonnance de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (Jean de Cairol de Madaillan), portant reglement pour les clercs de son diocèse et aspirans aux ordres. Grenoble, impr. de v^e d'André Giroud. 1774. In-4^o, 7 pp.*

1296. — *Mandement de Mgr l'Evêque et Prince de Grenoble* (Jean de Cairol de Madaillan), du 16 mai 1774, pour ordonner des prières pour le repos de l'âme du feu Roi. Grenoble. (Armes.) A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1774. In-4°, 7 pp.

1297. — *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent Prince Louis XV, roi de France et de Navarre, prononcée au service solennel qui a été fait dans l'église cathédrale, le 28 juin 1774, par M. Barthélemy, chanoine théologal de la même église. Se vend à Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, libraire, à la salle du Palais.* (1774.) In-8°, 52 pp.

François-Régis Barthélemy naquit à Grenoble, le 18 avril 1739 ; il était fils de Pierre Barthélemy, avocat, et de Françoise Du Boys. Il mourut le 14 nov. 1812.

1298. — *Elements de géometrie, par M. Dupuy fils, aide-professeur aux écoles royales de l'artillerie de Grenoble, et professeur royal en survivance. A Grenoble, chez François Brette, libraire, place S. André.* 1774. 2 vol. in-8° : T. I^{er}, 4 ff. n. chiff., VIII + 198 pp. et 3 pl. ; t. II, 2 ff. n. chiff. + 534 pp. et 13 pl.

Dans la dédicace : « Au Corps royal de l'artillerie de France », Dupuy fils nous apprend que cet ouvrage est le fruit des observations de son père. Le privilège est du 25 mai 1774.

1299. — *Inscriptions en style lapidaire, mises dans le cloître de l'église de Saint André de Grenoble, au-dessous*

des portraits de quelques-uns d'entre les plus illustres chanoines de cette insigne collégiale chapelle Delphinale ; plusieurs desquels ont gouverné le Dauphiné, sous les titres de chancelier et de secrétaire d'Etat ; quantité se sont rendus célèbres dans les premières charges du Parlement... Avec des notes, entre lesquelles est une lettre touchante de Jean de Sassenage, évêque de Grenoble, sur la perte de plus des trois quarts de ses habitants, dans une inondation arrivée de son temps en cette ville. Ces inscriptions seront suivies, par articles séparés, en forme de paragraphes, de diverses œuvres mêlées, sous le nom de Grassiana. (Par Gras Duvillard, chanoine de S. André.) Seconde édition. A Grenoble, chez François Brette, libraire, place S. André. Avec permission. S. d. (1774.) In-4°, 1 f. n. chiff. titre + 31 pp. + 1 p. n. chiff.

La dédicace, signée : Gras Duvillard, est adressée au Chapitre de Saint-André de Grenoble (29 nov. 1774).

A la p. 13, quelques notes historiques et le compliment du Chapitre de Saint-André pour M. le comte de Brion, marquis de Sassenage, prononcé par le plus cadet du Chapitre (Gras Duvillard).

P. 17, lettre de Jean de Sassenage, au sujet de l'inondation arrivée en 1219.

Pp. 21 et 22, lettres de M. de Bally, premier président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, et de M. de Montcarra, premier président de la Chambre des Comptes, à M. l'abbé Gras Duvillard.

A la p. 25, les inscriptions mises au-dessous des portraits peints en fresque dans le cloître de l'église de S. André (au nombre de xv).

Brochure fort rare. Première partie (la seule parue).
Cet opuscule n'a de remarquable que l'ampleur monumentale de son titre.

1300. — *Pratique de la Dévotion du Calvaire érigé par les RR. PP. Capucins, dans la montée du premier monastère des religieuses de la Visitation de Sainte Marie, par ordre de Mgr l'Evêque de Grenoble. A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. Avec approbation et permission. 1774. In-12, 50 pp.*

1301. — *Le nouveau règne. Ode à la Nation, par M. Dorat. A Genève, et se trouve à Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imprimeur libraire, à la salle du Palais. 1774. In-12, 8 pp.*

1775

1302. — *Traité des manœuvres de l'artillerie, dédié à Messieurs du Corps Royal, par M. Demeure de Villeparc, professeur de dessein. A Grenoble, de l'imp. de la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, et se vend chez Fr. Brette, libraire, place S. André. 1775. In-8°, 77 pp. et 7 pl. de fig.*

Jacques Demeure de Villeparc, dessinateur et graveur, de Grenoble, épousa, le 22 septembre 1756, Marguerite Thomas.

1303. — *Prospectus pour l'établissement d'un cabinet d'histoire naturelle. A Grenoble, de l'imprimerie de la*

v° Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André.
1775. In-4°, 4 pp.

1304. — *Humbert Second ou la reunion du Dauphiné à la couronne, tragedie nouvelle en cinq actes et en vers, par M. Sabatier, de Cavaillon. A Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire, au Palais. Elle se vend aussi chez les libraires de la province* MLCCLXXV (sic).
1775. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 52 pp.

Dédicace de l'auteur au M^{al} de Clermont de Tonnerre.

Cette pièce fut jouée pour la première fois à Grenoble, le 5 avril 1775, et fut sifflée dans toutes les formes.

1305. — *Le Cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés..., par M. Nicolas, docteur en philosophie et en medecine..., et medecin pensionnaire de la ville du Buis, en Dauphiné. A Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais.*
1775. In-8°, xii + 216 pp.

Dédicace de l'auteur à Madame de Marcheval, intendante du Dauphiné (en caractères de civilité). L'approbation du censeur royal est du 9 avril 1772.

Il y a une autre édition publiée chez v° Giroud en 1790.

Jean François Nicolas, docteur en médecine, médecin de Monsieur, frère du roi, et de Mgr le duc d'Orléans, membre des académies des sciences de Dijon, de Nîmes, associé des Arcades de Rome, de la société académique de Savoie, et de la société royale de médecine de Paris, avait épousé Marie Coanier. De cette union naquirent à Grenoble, le 5 décembre 1778 : Pascal-Jean-Louis-Marie, et, le 25 janvier 1781, Alexandre-Henri-François-Paul.

1306. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la doctrine chrétienne pour les enfants, les prières du matin et du soir, avec un abrégé de l'Histoire Sainte et des fêtes de Notre Seigneur Jesus-Christ et de tous les saints. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque, pour être enseigné seul dans son diocèse. Réimprimé à Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imp. lib., à la salle du Palais. 1775. In-12, XI + 60 + 454 + 51 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)*

1307. — *Pseautier à l'honneur du Sacré Cœur de Jesus, pour tous les jours de la semaine, à l'imitation de celui de S. Bonaventure, tiré en partie des psaumes de David et du pseautier de la Sainte Vierge. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Arnaud, imprimeur-libraire, place Saint-André. 1775. Avec permission. In-12, 2 ff. n. chiff. + 152 pp.*

1308. — *Les exercices de la dévotion aux sacrés cœurs de Jesus et de Marie. A Grenoble, chez la v^e d'André Giroud, imprimeur-libraire, à la salle du Palais. 1775. Avec approbation et permission. Pet. in-12, 70 pp. (Bibl. E. M.)*

1309. — *Prières que l'on récite tous les dimanches à la chapelle du Sacré Cœur de Jesus, avec les cantiques que l'on y chante, augmentés de plusieurs autres qui n'ont pas encore été imprimés. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé. 1775. Avec approbation et permission. In-12, 67 pp. + 3 pp. n. chiff. table. A la p. 20, une petite gravure représentant le cœur de Jésus.*

1310. — *Procès verbal de la séance tenue au Parlement de Grenoble, le 2 mai 1775, par M. le C^o de Clermont-Tonnerre..., pour l'exécution des ordres de S. M. dans la dite province.* (Armes de Dauphiné souten. par 2 dauphins.) *A Grenoble, chez la v^e Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais.* 1775. In-4^o, 16 pp.

1311. — *Parlement de Grenoble* (Lettre de cachet du roi, du 11 avril 1775, adressée aux conseillers du Parlement de Dauphiné, pour le rétablissement du Parlement). *A Grenoble, chez la v^e Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais.* 1775. In-4^o, 25 pp.

1312. — *Procès verbal de la séance de M. le comte de Clermont-Tonnerre au Parlement de Dauphiné, assisté de M. Pajot de Marcheval, du mardi deux mai 1775. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André.* 1775. In-4^o, 35 pp.

(Rétablissement du Parlement dans l'état actuel où il était avant les ordonnances d'octobre 1771.)

1776

1313. — *Ordonnance du Roi portant amnistie générale en faveur des soldats, cavaliers, dragons et hussards, qui ont déserté des troupes de Sa Majesté, avant le 1^{er} janvier 1776, et qui établit de nouvelles peines contre les déserteurs, du 12 décembre 1775. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André.* 1776. Pet. in-8^o, 24 + 15 pp.

1314. — *Ordonnance du Roi pour supprimer les regiments provinciaux, du 15 decembre 1775. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1776. Grand in-8°, 46 pp.*

1315. — *Avis important sur les moyens pratiqués avec succès pour secourir : 1° les personnes noyées ; 2° celles qui ont été suffoquées par des vapeurs méphétiques, telles que celles du charbon, du vin, des mines, etc.; 3° les enfants qui paraissent morts en naissant, et qu'il est facile d'appeller (sic) à la vie. (Extrait des mémoires de M. Portal.) A Grenoble, chez la v^e Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1776. In-12, 41 pp.*

1316. — *Ordonnance du Roi concernant les Deserteurs, du 25 mars 1776. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1776. In-8°, 12 pp.*

1317. — *Ordonnance du Roi portant reglement sur l'administration de tous les corps, tant d'infanterie que cavalerie, du 25 mars 1776. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1776. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 123 pp.*

1318. — *Ordonnance du Roi concernant les embaucheurs et fauteurs de desertion, du 12 sept. 1776. (Armes.) A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1776. In-8°, 15 pp.*

1319. — *Methode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du Gouvernement (par J.-M.-F.*

de Lassone). A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1776. In-8°, 42 pp.

1320. — *Memoire, ordonnance et reglement concernant les nouvelles écoles royales militaires.* A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1776. Pet. in-8°, 60 pp.

1321. — *Jubilé universel de l'année sainte, accordé par N. S. P. le Pape Pie VI, avec le mandement de Monseigneur l'Evêque de Gap* (Fr.-Gasp. de Jouffroy Gonsans), *les instructions en forme de catechisme et les prières pour les stations en françois et en latin, publiées par son ordre.* A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud. 1776. Avec privilège du Roi. In-16, xxxii + 68 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

1322. — *Jubilé universel de l'année Sainte, accordé par N. S. P. le Pape Pie VI, avec le mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble* (Jean de Cairol de Madaillan, du 3 mai 1776). (Armes.) Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de mondit Seigneur et du clergé, à la salle du Palais. 1776. Avec privilège du Roi. In-12, xxxix pp. + 1 p. n. chiff. + 71 pp. (Armes de Pie VI au verso du titre.)

1323. — *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles, trouvés en creusant un puits, dans les environs de Montelimar en Dauphiné, à 14 pieds 2 pouces de profondeur, le 28 du mois d'août dernier (1775).* (Par M. Faujas Saint-Fond.) A Grenoble, chez J. Cuchet, imprimeur libraire,

et se trouve à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe. 1776. In-4°, VIII + 24 pp. et 1 pl.

Sur le titre, 1 grav. repr. un papillon; reproduit à la p. VIII.

Page I, grav. repr. l'argent natif d'Allevard.

P. 24, un papillon (gravure) et une pl. à la fin.

Les figures en couleur ont été exécutées par M. Gauthier Dagoly, dont le père inventa ce genre de gravure.

1324. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné (sur la forme et sur le fond des lettres patentes, des 8 mars et 15 avril 1776). Fait à Grenoble, le 11 mai 1776. S. l. n. n. d. (Grenoble, de l'imp. de la v^e d'André Giroud, 1776.) In-8°, 63 pp.*

1777

1325. — *Eloge historique de M. Venel, professeur en médecine dans l'Université de Montpellier..., qui sera suivi d'un recueil ou précis de ses différents ouvrages, par J.-J. M. (Jean-Jacques Menuret de Chambaud). Se trouve à Grenoble, chez J. Cuchet. 1777. In-8°, 78 pp.*

1326. — *Ordonnance du Roi, portant établissement d'un corps de cadets et d'un cours d'instruction à l'Hôtel de l'Ecole Royale militaire, du 17 juillet 1777. (Armes de France.) A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, imprimeur du Roi, place Saint-André. 1777. In-8°, 11 pp.*

1327. — *Etat des paroisses, annexes et succursales de la province de Dauphiné et principauté d'Orange, avec le nom des communautés, diocèses, élections, juridiction et subdélégations dont elles dependent, et des routes d'étapes, telles qu'elles sont établies dans la dite province, le 1^{er} janvier 1771. A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place Saint André. 1777. In-f^o, 1 f. n. chiff. titre + 61 pp.*

Texte encadré. Bonne impression sur papier fort.

1328. — *Comptes faits des retenues sur le paiement des intérêts, avec les époques de l'établissement et de la suppression des dixième, cinquantième...., précédés du calcul des intérêts... 3^e édition..., par M. Grand Thorane. A Grenoble, chez la veuve Faure et fils, imprimeurs du Roi, place S. André. 1777. In-12, 52 pp. + 2 ff. n. chiff. + 1 tableau. Texte encadré.*

1329. — *Dissertation sur l'usure, tirée d'un auteur nouveau, dans laquelle on satisfait aux arguments qu'on oppose en sa faveur (par le P. Jean-Baptiste Molard, dominicain du couvent de Grenoble). S. l. n. n. (Grenoble, imp. Giroud.) 1777. In-8^o, 112 pp.*

Un « Avis littéraire » a été publié sur cet ouvrage et le suivant, dans les *Affiches du Dauphiné*, n^{os} 26 et 32, 24 oct., 5 déc. 1777.

1330. — *Dissertation sur les spectacles (par le P. Jean-Baptiste Molard, dominicain du couvent de Grenoble). S. l. n. n. (Grenoble, imp. veuve André Giroud.) 1777. In-8^o, 3 pp. + 68 pp.*

1778

1331. — *Ordonnance et règlement concernant les troupes provinciales, des 30 janvier et 1^{er} mars 1778.* (Armes de France.) *A Grenoble, de l'imprimerie Royale [André Faure]. 1778. In-8°, 6 + 50 pp.*

1332. — *Mémoire instructif sur les demandes d'admission à l'Ecole du Corps-Royal du Génie (Septembre 1777.)* A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie Royale (A. Faure). 1778. In-8°, 6 pp.*

1333. — *Ordonnance du Roi concernant les invalides pensionnés, soldes, demi-soldes et recompenses militaires, retirés dans les provinces, du 9 mars 1778.* (Armes de France.) *A Grenoble, de l'imprimerie Royale (A. Faure). 1778. In-8°, 20 pp., 8 tabl.*

1334. — *Ordonnance du Roi concernant la marenchaussée, du 28 avril 1778.* (Armes de France.) *A Grenoble, de l'imprimerie Royale (A. Faure). 1778. In-8°, xxii + 136 pp.*

1335. — *Instruction pour les revues de la marenchaussée, du 28 avril 1778.* (Armes de France.) *A Grenoble, de l'imprimerie Royale (A. Faure). 1778. In-8°, 52 pp.*

1336. — *Ordonnance du Roi pour faire quelques changements dans la répartition des régiments provinciaux ou bataillons de garnison, du 7 mai 1778.* A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie Royale. 1778. In-8°, 7 pp.*

1337. — *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Charles Aimard, ancien curé du diocèse de Grenoble, inventoriée par le sieur de Los-Rios, libraire à Lyon. A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure, du 1^{er} août 1778. In-8°, 30 pp.*

1338. — *Le Siège de Rome, tragédie en trois actes et en vers, par Bomy (professeur de rhétorique dans une pension de Grenoble). Grenoble, v° Giroud. 1778. In-12, 48 pp.*

C'est le siège de Rome, par Aynard de Clermont, représenté en 1777 dans une des salles du collège de Grenoble.

1339. — *Cantiques spirituels à l'usage des RR. PP. Capucins, la prière du matin et du soir..... A Grenoble, de l'imprimerie d'André Arnaud, imprimeur libraire, place Saint André. 1778. Avec permission. In-12, 96 pp. Front. grav.*

1340. — *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brûlans, des mémoires analytiques sur les schorls, la Zéolite, le Basalte, la Pouzzolane, les Laves et les différentes Substances qui s'y trouvent engagées, par M. Faujas de Saint-Fond. (Charmante vignette représentant le Mont-Etna avec la ville de Catane, dess. et grav. par Savart.) A Grenoble, chez Joseph Cuchet, imprimeur libraire de Monseigneur le duc d'Orléans. A Paris, chez Nyon. 1778. Avec approbation et privilège du Roi. Grand in-f°, 4 ff. n. chiff. (titre, dédicace au cardinal de Bernis, et liste des souscripteurs) + XVIII pp. préface, 1 f. n. chiff.*

approbation et privilège donnés les 22 août et 30 sept. 1778 + 460 pp. Vignettes et lettres ornées, dess. par Le Bas, 20 pl. aux pp. : 188, 271, 276, 278, 280, 282, 286, 292, 294, 298, 300, 312, 318, 328, 342, 352, 357, 358, 365, 428. A.-E. Gautier Dagoty Del, P. C. Le Bas, sculp., de Veyrenc et Cl. Fessard, Boulland, Lepine, Magne, sculp.

1341. — *Recherches sur la pouzzolane, sur la théorie de la chaux et sur la cause de la dureté du mortier, avec la composition de differens cimens en pouzzolane, et la manière de les employer, tant pour les bassins, aqueducs, reservoirs, citernes et autres ouvrages dans l'eau, que pour les terrasses, Bétons et autres Constructions en plein air, par M. Faujas de Saint-Fond. A Grenoble, chez J. Cuchet, imp. lib. de Mgr le duc d'Orléans. A Paris, chez Nyon. 1778. In-8°, 4 ff. n. chiff. + 125 pp. + x pp. table des matières.*

Dédicace de l'auteur à M. de Sartine, ministre de la marine.

C'est un extrait du grand ouvrage de Faujas, intitulé : *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais.*

On trouve dans cet ouvrage la relation de diverses épreuves faites sur la pouzzolane, au château de M. le M^{re} de Geoffre de Chalvignac, près Montélimar, et dans la maison de Faujas de Saint-Fond, située à Montélimar.

1779

1342. — *Découverte particulière et universelle, sur les maladies epidemiques dans leurs causes, réepidemiques dans leurs effets, sur les hommes et sur les animaux ;*

epidemies qui existent depuis près de 1740. Par M. J.-J. Gondrand, archiprêtre et curé de la paroisse d'Oz en Oisans, diocèse de Grenoble en Dauphiné. S. l. n. n. (Grenoble, Giroud.) 1779. In-8°, 8 pp. n. chiff. + 74 pp., tiré à 500 exempl. — Seconde édition. S. l. n. n. (Grenoble, Giroud.) 1785. In-8°, 8 pp. n. chiff. + 88 pp.

L'auteur de ce petit ouvrage, J.-J. Gondrand, naquit à Cholonges en 1717, fut curé du Freynet en Oisans en 1741, et d'Oz en fév. 1743.

1343. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (Jean de Cairol de Madaillan), pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces des succès des armes du Roi, en Afrique et en Amérique (du 28 sept. 1779), et lettre du Roi du 17 septembre 1779. A la fin : De l'imprimerie de la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1779. In-4°, 5 pp.*

1344. — *Compendium sur l'art d'accoucher, pour les sages femmes de la campagne, par M. Héraud D. M., lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi. A Grenoble, de l'imprimerie Royale. 1779. In-8°, 3 ff. n. chiff. + 99 pp.*

Jean-Baptiste Héraud, chirurgien à Grenoble, fils de Pierre Héraud et de Jeanne Ranabon, épousa, le 13 fév. 1764, Marie-Françoise-Angélique de Wincener de Courtille, fille de noble de Wincener de Courtille, officier suisse, et de Catherine de la Motte, dont il eut deux enfants : Christine-Elisabeth-Sophie, née le 9 juin 1769, et Alexandre-Benjamin-Abel-Jean-Baptiste-Marcel, né le 9 déc. 1771.

1345. — *Bail des octrois de la ville de Grenoble. Grenoble, J. Cuchet. 1779.*

D'après les comptes de la ville de Grenoble, du 21 janvier 1779, tiré à 50 exemplaires (24 liv.).

1346. — *Prospectus de l'histoire des plantes de Dauphiné et d'une nouvelle méthode de botanique, suivi d'un catalogue des plantes qui y ont été nouvellement découvertes, et de celles qui sont les plus rares, ou qui sont particulières à cette province, avec leurs caractères spécifiques, et l'établissement d'un nouveau genre, appelé Berardia. (Par Faujas de Saint-Fond.) Grenoble, imprimerie Royale. 1779. In-8°, 49 pp.*

1347. — *Diurnale Cartusiense cum parvo officio B. V. Mariæ septem psalmis pœnitentialibus, et officio defunctorum. Gratianopoli, typis Andreæ Faure, Regis ac ordinis Cartusiensis typographi. 1779. In-12, 48 pp. n. chiff. 520 + cxviii pp.*

1780

1348. — *Provisions de premier président du Parlement de Dauphiné en survivance pour le sieur de Berulle fils. (24 nov. 1779.) De l'imp. de la veuve d'André Giroud, imprimeur du Parlement, à la salle du Palais. 1780. In-4°, 4 pp.*

Amable-Pierre-Albert de Berulle, fils d'Amable-Pierre-Thomas, marquis de Berulle, premier président au Parlement de Dauphiné, naquit à Paris le 16 octobre 1755.

Il se retira à Sens. Arrêté pendant la Révolution, il fut condamné à mort le 6 thermidor an II (24 juillet 1794), par le Tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare où il était détenu.

1349. — *L'Officier françois à l'armée. Opera comique en deux actes et en prose mêlée d'ariettes, par M. C^o* (Jean-François-Henri Collot); *mis en musique par le sieur Guillemillot. Représenté pour la première fois sur le théâtre de Grenoble, le 11 mai 1780. Grenoble, Brette, libraire, place S. André. 1780. In-8^o, 35 pp.*

1350. — *Histoire Naturelle de la province de Dauphiné. Quatre volumes in-8^o avec cartes et des gravures. (Prospectus par Faujas de St-Fond.) A Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1780. In-8^o, 27 pp.*

1351. — *Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans la Province de Dauphiné, depuis l'année 1775, par M. Nicolas, docteur en philosophie et en médecine, conseiller-médecin du Roi pour le traitement des épidémies dans la province de Dauphiné..., médecin à Grenoble. A Grenoble, de l'imprimerie Royale (A. Faure). 1780. In-8^o, xx pp., 1 f. n. chiff. errata + 110 pp.*

Dédicace de l'auteur à M. Pajot de Marcheval, intendant de Dauphiné. L'approbation est du 25 juillet 1780.

Ce volume contient des notices intéressantes sur les épidémies qui régnèrent à Voreppe en déc. 1775 et janv. 1776, à la Motte-d'Aveillans en 1777, au fort Barraux en 1778, au Villard-de-Lans en 1779, à la fabrique de blondes

à Sassenage en 1779, au village d'Ourres, à Cholonge en 1780, à Barret-le-Haut et Barret-le-Bas. Enfin, on trouve, de la page 25 à 32, un précis de l'analyse des eaux thermales de la Motte. — Voyez, à l'année 1786, la suite de ces Mémoires.

1781

1352. — *Observations de médecine sur une fièvre épidémique qui a régné dans le Champsaur et le Valgaudemar en Dauphiné, pendant les années 1779 et 1780. Contenant la description topographique de ces pays, leurs maladies endémiques, etc..., par M. D. Villar, médecin. A Grenoble, de l'imp. Royale (A. Faure). 1781. In-8°, x pp. + 182 pp.*

Dédicace à M. de Lassone (en caractères de civilité).

Les chapitres 1 et 2 contiennent une intéressante description du Valgaudemar et du Champsaur.

1353. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions des ecclésiastiques du diocèse d'Embrun. Avec les prières du matin et du soir, etc. A Grenoble, chez André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais. 1781. In-8°, 69 pp. + 2 pp. n. chiff.*

1354. — *Breviaire à l'usage de la confrairie des Pénitents blancs de S. Laurent-lès-Grenoble, et autres confrairies de la province de Dauphiné, érigées sous le vocable du très-auguste et très-saint Sacrement de l'autel; contenant l'office du très-saint Sacrement, etc. (Un bois repré. deux anges souten. le S. Sacrement; au-dessus,*

cette devise : HIC EST PANIS QUI DE CÆLO DESCENDIT.) A Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais. 1781. Avec approbation et privilège du Roi. In-8°, 1 f. titre, 3 pp. n. chiff., puis chiff. de la p. VIII à LXXXVIII + 696 + 8 ff. n. chiff. table et privilège. — Frontispice gravé. Gravures sur bois à la p. 18 et à la p. 390.

1355. — *Histoire naturelle de la province de Dauphiné: quatre volumes in-octavo avec des gravures, et une carte géographique et minéralogique de cette province, par M. Faujas de Saint-Fonds. Tome premier. Imprimé et se vend à Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire du Parlement, à la salle du Palais, et se vend à Paris, chez Nyon... 1781. In-8°, LXVIII + 1 errata n. chiff. + 464 pp. 5 pl. aux pp. 128, 300, 302, 304, 312, dess. par Gautier Dagoly et grav. par J.-P. Magne.*

L'auteur n'a jamais publié que le premier tome de cet ouvrage. A la p. 403, Faujas a donné une notice bibliographique des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle, la physique, la médecine et l'agriculture de Dauphiné. La correspondance de Faujas Saint-Fond avec le Père Ducros, bibliothécaire de la ville de Grenoble, que nous avons découverte récemment, relate quelques faits intéressant la publication de cette histoire.

Dans une de ses lettres, écrite de Montélimar, le 16 mars 1782, nous lisons :

« Il y a grande apparence que je publierai le second et troisième volume de l'*Histoire naturelle de Dauphiné*, à la fois ; il faut bien faire mentir ceux qui prétendent (et c'est M. Giroud, mon imprimeur, le premier) que l'ouvrage ne se continuera pas ; je lui ferai voir, certainement, qu'il ne sait ce qu'il dit, car, dans ce moment, un libraire de Paris me fait une offre bien raisonnable, si je veux publier

les deux volumes suivants à la fois ; mais n'en dites mot, je vous prie, parce que, dès le moment que M. Giroud sera remboursé de ses frais, je retirerai le reste de l'édition de chez lui ; c'est un homme, d'ailleurs, qui est vendu à l'intendant, à qui il a livré ma correspondance parce qu'il a vu ce que je pense sur son compte, et que j'aime mieux faire les plus grands sacrifices et travailler à crever sur l'*Histoire naturelle de Dauphiné*, que d'avoir les plus légères obligations à un homme léger qui ne cherche et ne voit que lui dans tout ce qu'il fait ; d'ailleurs, une fois à Paris, j'ai mes entrées aussi bien que lui chez les ministres, et j'ai de bonnes raisons dans mon sac. »

1356. — *Méthode pour apprendre à lire, mise dans un nouvel ordre, suivant les principes de la grammaire et de la prosodie française. A Grenoble, chez la veuve Giroud, imprimeur libraire, à la salle du Palais. 1781. Avec permission. In-12, 120 pp. (Bibl. E. Chaper.)*

1357. — *Poésies sacrées. Poème de la Passion de J.-C... auxquelles on a joint le Nouveau Recueil des cantiques, par M^{re}, curé du diocèse de Grenoble (l'abbé Allemand, curé de Claix). A Grenoble, de l'imp. de la v^e Giroud. 1781. In-12, de xv + 129 + 6 pp. n. chiff., et pour le Nouveau Recueil, 91 pp.*

1358. — *Mémoire à consulter (concernant la terre de la Côte-St-André). A Grenoble, de l'imprimerie d'André Arnaud. 1781. In-8°, 96 pp.*

1359. — *Observations de médecine sur une fièvre épidémique qui a régné dans le Champsaur et le Valgaudemar en Dauphiné, pendant les années 1779 et 1780, contenant la description topographique de ces pays, leurs*

maladies endémiques, celles des animaux, etc..., par Villars. Grenoble, imprimerie Royale (A. Faure). 1781. In-8°, x + 182 pp.

1360. — *Les Etrences ou l'Apollon de Grenoble, piece à spectacle en un acte, en prose, mêlée de chants et de danses, par un amateur (Grenier)', pour l'année 1781. A Grenoble, chez J. Cuchet, imprimeur libraire de Mgr le duc d'Orléans, place S. André.* 1781. In-8°, 21 pp.

La dédicace, à M^{me} la Marquise de Sassenage, est signée : GRENIER.

A la fin, p. 21 : permis d'imprimer. A Grenoble, le 18 décembre 1780. (G. L. Faure.) Fombelle, premier consul, exerçant la police.

1361. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble (Hay de Bonteville), qui ordonne que le Te Deum sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces des avantages remportés sur les Anglois par les troupes de Sa Majesté, combinées avec celles des Etats-Unis de l'Amérique. (Armes.)* 1781. A la fin : *A Grenoble, de l'imprimerie de la veuve Giroud, imprimeur de Monseigneur l'Evêque et du clergé.* (1781.) In-4°, 12 pp.

La lettre du roi (en caractères de civilité) est du 26 nov. 1781, et le mandement du 4 déc. 1781.

1782

1362. — *Traitement de la fièvre militaire épidémique à Toulouse, sur la fin du mois de mai 1782. Sur la copie imprimée à Toulouse, chez la veuve Guillemette, imp.*

de la ville, et à Paris, de l'imprimerie de Valade, rue des Roysers. A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1782. In-8^o, 6 pp.

1363. — *Reglement de police et de discipline, du 2 janvier 1782, concernant les élèves entretenus à l'ecole de chirurgie etablie à l'hôpital Royal militaire de Grenoble, A Grenoble, de l'imprimerie Royale.* 1782. In-8^o, 13 pp.

1364. — *Tarifs nouveaux : 1^o pour les remboursements des tailles...; 2^o pour trouver l'interêt..., par Claude Rambaud, de Buissard, arithméticien. Imprimé et se vend à Grenoble, chez la veuve Giroud, imp. lib. du Parlement, au Palais.* 1782. Avec permission. In-8^o, 156 pp. + 1 tabl. après la p. 152. (Texte encadré.)

1365. — *Mélanges de poesies tirées du portefeuille de M. le B. de St^{te}, cap^e au Reg^t de Dauph^{ie} Londres.* A la fin : *Gratian., ex typis Josephi Allier, in vico S. Andreæ.* 1782. Pet. in-16, carré, 239 pp. Front. grav.

L'auteur de ce recueil est le marquis de Sy, qui l'a imprimé lui-même à Grenoble, avec les caractères de l'imprimeur Joseph Allier. Il n'en a été tiré que 60 exempl. Les initiales qui se lisent sur le titre désignent : Alex.-César-Firmin, baron de Stone, marquis de Sy.

Volume de toute rareté.

1366. — *Epitre sur la peinture en cheveux, par un amateur (le Baron de Stone). A Grenoble (imp. J. Allier).* 1782. In-12, 6 pp. (Tirage à part de ses *Mélanges de poesies.*) (Rarissime.)

1783

1367. — *Instructions relatives aux fièvres intermittentes qui règnent dans la vallée du Graisivaudan et à Vaunavey.* (Signé à la fin : *Nicolus, medecin du Roi pour les épidémies.*) Grenoble, le 20 sept. 1783. A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1783. In-4°, 4 pp.

1368. — *Instructions concernant la juridiction de la maîtrise des eaux et forêts de Dauphiné, au département de Grenoble.* A Grenoble, chez v° Giroud et fils, imprimeurs libraires, à la salle du Palais. 1783. In-12, 1 f. n. chiff. titre + 82 pp.

1369. — *Breviarium ad usum Provinciæ Viennensis.* (Armes de l'archevêché de Vienne.) *Gratianopoli, ex typis viduæ Giroud et filii, typographorum et bibliopolarum, in aulâ Palatii.* 1783. 4 vol. in-12 :

T. I^{er}, *pars Hiemalis*, 9 + 23 pp. n. chiff. + 532 + CCXXXVI + 4 pp. n. chiff. + XXXII pp.

T. II, *pars Verna*, 9 + 23 pp. n. chiff. + XXII + 526 + CXCII + XXXII pp.

T. III, *pars Æstiva*, 9 + 23 pp. n. chiff. + 580 + CCXXXVIII + 5 pp. n. chiff. + XXXII pp.

T. IV, *pars Autumnalis*, 9 + 23 pp. n. chiff. + 576 + CCXLVIII + 4 pp. n. chiff. + XXXII pp.

Autre édition. Même titre, même date. 4 vol. in-4° :

T. I^{er}, *pars Hiemalis*, 12 ff. n. chiff. dont 1 blanc + 396 + CLXXXIV + XXI pp.

T. II, *pars Verna*, 12 ff. dont 1 bl. + xvii + 392 + cXLVI + XXI pp.

T. III, *pars Æstiva*, 12 ff. + 428 + CLXXXIV + XXI pp.

T. IV, *pars Autumnalis*, 12 ff. n. chiff. + 422 + CXCv + XXI pp.

Après le titre, la lettre pastorale de Le Franc de Pompiignan, archevêque de Vienne, relative à ce bréviaire, est datée du 18 août 1782, pp. 3 à 9.

1370. — *Breviaire à l'usage des Penitents blancs de Grenoble, selon la reformation ordonnée par N. S. P. le Pape Pie V et, depuis, par les papes Gregoire XIII, Clement VIII et Urbain VIII, contenant l'office de la Sainte Vierge, celui du S. Sacrement et autres offices des principales fêtes... Nouvelle édition. Imprimé et se vend à Grenoble, chez la v^e Giroud et fils, imprimeurs libraires, place S. André, à la première salle du Palais. 1783. In-4^o, 3 ff. n. chiff. + 8 pp. + XLVIII + 896 + cv + 2 pp. n. chiff. p. la table + 42 pp. pour l'office de la Passion.*

1371. — *Canones et lectiones quæ per cursum anni dicuntur et primam et completarium in Provincia Vienne[n]si, ad usum ecclesiæ collegialis Gratianopolis. Gratianopoli, ex typis viduæ Andree Giroud et filii in aula Palatii. 1783. In-4^o, en 4 parties : la première, *Canones partis Hiemalis*, est chiffrée : CXXXIX à CLVIII + 1 f. n. chiff.; la numération reprend comme si le feuillet avait les n^{os} CLIX et CLX, et les *Lectiones* sont chiffrées de CLXI à CLXXXVIII.*

La deuxième, *Canones partis Vernæ*, chiff. de cv à CXL.

La troisième, *Pars Æstiva*, est chiff. de CXXXI à CLXXVIII.

La quatrième, *Pars Autumnalis*, de CXXXIX à CLXXXVIII.

1372. — *Recherches historiques sur la taille en Dauphiné* (par Dochier). A Grenoble, chez Joseph Allier, imprimeur libraire, place S. André. 1783. In-8°, 75 pp.

1373. — *Mandement de Monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble* (Hay de Bonteville, du 6 déc. 1783), qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces du rétablissement de la Paix. (Armes.) A Grenoble, de l'imprimerie de v^e Giroud et fils, imprimeurs libraires de Monseigneur l'Evêque et du clergé. 1783. In-4°, 5 pp.

La lettre du roi est imprimée en caractères de civilité.

1784

1374. — *Ordo divini officii recitandi, juxta liturgiam Provinciæ Viennensis, ad usum Ecclesiæ et Diœcesis Gratianopolitanæ... a Dominica prima adventûs anni 1784... et pro anno 1785. De mandato DD. Mariæ-Annæ-Hipolyti-Hai de Bonteville, episcop. Gratianopolitani, et consensu capituli editus.* (Armes d'Hay de Bonteville.) Gratianopoli, apud viduam Giroud et filium, typ. et bibl. DD. Episcopi et Principis, in aulâ Palatii. 1784. Cum privilegio Regis. Pet. in-12, 98 pp. + 26 pp. con-

tenant le *Catalogue des livres nouveaux et autres, qui se vendent à Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire.*

1375. — *Liber Psalmorum, cum responsoriis pro sepulturâ defunctorum, ad usum ordinis cartusiensis. Gratianopoli, typis Josephi Allier, regis urbisque typographi, sumptibus majoris cartusiæ. 1784. In-12, 317 pp. + 6 pp. n. chiff. pour la table et XII pp. pl.-chant.*

1376. — *Rolle des Frères Penitens blancs de Grenoble, sous le vocable de Notre Dame du Confalon et de la Misericorde, de l'année 1784. A Grenoble, chez la veuve de Joseph Cuchet, imprimeur libraire, place Saint André. 1784. In-8°, 8 pp.*

Sur le titre, une gravure représentant l'Assomption de la Vierge, au-dessous, les armes de la Société du Confalon et celles de la Miséricorde de Grenoble, avec cette légende : *Societas Gratianopolitanæ Confalonis et Misericordiæ.*

1377. — *Recueil des pièces portant suppression de l'Ordre de Saint Antoine de Viennois, et union dudit Ordre et de ses biens et revenus à celui de Malthe, et portant erection d'un Chapitre de chanoinesses de l'Ordre de Malthe dans l'église de S. Antoine en Dauphiné, et union à ce Chapitre de la maison de Notre-Dame de Grace à Tulins. A Grenoble, chez veuve Giroud et fils, imprimeurs-libraires du Parlement, au Palais. 1784. In-4°, 108 pp.*

1378. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné au sujet de la lettre de cachet decernée contre le sieur de*

Meyrieu, le 23 janvier 1784 (par Savoye de Rollin). S. l. n. d. (Grenoble, Giroud.) In-8°, 16 pp.

1379. — *Abregé de l'Antiphonaire à l'usage de la province de Vienne.* (Armes de l'archevêché de Vienne.) A Grenoble, de l'imprimerie de v° Giroud et fils, imprimeurs et libraires, au Palais. 1784. Avec permission. Grand in-4°, 1 f. n. chiff. titre + 473 pp., la dern. n. chiff. + cxi + 3 ff. n. chiff. table.

1380. — *Discours prononcé à l'Academie des sciences de Lyon, par Joseph de Montgolfier, en octobre 1783.* Grenoble, Giroud. 1784. In-4°, 11 pp. (Cat. Coste, t. I^{er}, p. 273.)

1381. — *Breve Vapincense, pro anno domini 1784, bissextili paschá occurante 11 aprilis, illustrissimi ac reverendissimi DD. Joannis Baptistæ Mariæ de Maille de la Tour Landry, episcopi comitis et domini Vapincensis... Gratianopoli, apud vid. Giroud. S. d. (1784.)* In-8°, 66 pp. (Bibl. de M. E. Chaper.)

1382. — *Abregé du Graduel à l'usage de la province de Vienne.* A Grenoble, de l'imprimerie de v° Giroud et fils, imprimeurs et libraires, au Palais. 1784. Avec permission. In-4°, 402 + cc pp. + 4 ff. n. chiff. p. la table.

1383. — *Missale ad usum provinciæ Viennensis. Gratianopoli, ex typis viduæ Giroud et filii, typographorum et bibliopolarum, in aulâ Palatii.* 1784. In-f° à 2 col. 10 ff. n. chiff. + LX pp. + 710 + CLXXV pp. pour le *Commune Sanctorum*. Texte encadré. A la p. 312, le Christ en croix; Le Brun, pinxit Audran, sculp.

1384. — *Missæ pro defunctis ad usum Provinciæ Viennensis. Gratianopoli, ex typis viduæ Giroud et filii, in aulâ Palatii.* 1784. In-8°, 30 pp. + xxvii pp. (Bibl. M. E. Chaper.)

1385. — *Processionale ad usum provinciæ Viennensis. Additis quæ propria sunt ecclesiæ. Gratianopolitanæ.* (Armes de la province de Vienne.) *Gratianopoli, ex typis viduæ Giroud et filii, typographorum et bibliopolarum, in aulâ Palatii.* 1784. *Cum privilegio.* 399 pp. (Bibl. de M. E. M.)

1386. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abregé de la Doctrine chretienne pour les enfants, les prières du matin et du soir. A Grenoble, chez v° Giroud et fils, imp. libraire de Mgr l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais.* 1784. In-12, 454 pp. (Bibl. de M. E. Pilot.)

1785

1387. — *Almanach diocésain pour l'année de grace 1785. A Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais.* 1785. *Avec privilège du Roi.* In-12, 23 ff. n. chiff.

Cet almanach a été publié dans le même format, par la v° Giroud et fils, jusqu'en 1787.

1388. — *Comptes faits des retenues sur le paiement des interets. 3^e édition. Par M. Grand Thorane. A Gre-*

noble, de l'imprimerie de v^o Giroud et fils, imprimeurs du Parlement, au Palais. 1785. In-12, 56 pp. + 1 tableau. Texte encadré.

1389. — *Abregé du Graduel à l'usage de la province de Vienne, contenant les messes des dimanches et principales fetes de l'année. A Grenoble, de l'imprimerie de v^o Giroud et fils. 1785. Grand in-12, 623 pp. (Bibl. de M. Eug. Chaper.)*

1390. — *Statuta Capituli ecclesie cathedralis Beatæ Mariæ. Gratianopolis (3 février 1672). A la fin : Gratianopoli, apud V. Giroud et filium, typ. ejusdem Capituli. 1785. In-4^o, 30 pp.*

1391. — *Recueil des chartes, hommages, déclarations, édits, lettres patentes et dispositifs d'arrêts, de reglements et autres actes etablissant la juridiction territoriale de la sénéchaussée de Valence, sur les terres de cet eveché et de celui de Die, en police, droits, lettres... A Grenoble, de l'imp. de v^o Giroud et fils, imprimeurs libraires, au Palais. 1785. In-4^o, 148 pp.*

1392. — *Office de la quinzaine de Paques, latin-françois, extrait du Breviaire et du Missel à l'usage de la province de Vienne. A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire, place S. André, au Palais. 1785. In-12, 605 pp.*

1393. — *Office de la quinzaine de Pâques, latin-françois, extrait du Breviaire et du Missel à l'usage de la province de Vienne. A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire, place Saint André, au Palais, et à*

Vienne, Valence, Die et Viviers, chez les libraires de ces villes. 1785. In-12, 2 ff. n. chiff. + 627 pp.

1394. — *Heures nouvelles selon la liturgie de la province de Vienne, qui contiennent, outre les prières ordinaires, les messes, les vêpres et les complies de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année en latin.* A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire, place S. André, au Palais, et à Vienne, Valence, Die et Viviers, chez les libraires de ces villes. 1785. Pet. in-12, 8 ff. n. chiff. + 797 pp.

1395. — *Observations sur les rapports d'experts... par M. Grand Thorane, avocat au Parlement de Dauphiné.* A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire du Parlement. 1785. In-8°, 2 ff. n. chiff. + iv + 176 pp.

Dédicace à M. de Berulle fils, 1^{er} prés. au Parlement de Dauphiné.

On trouve, à la p. 171, « l'Etat du prix du vin de la vallée de Graisivodan, située entre Grenoble et Montmeillan, depuis 1730 jusqu'à 1785 ».

1396. — *Vesperal ou abrégé de l'Antiphonaire, à l'usage de la province de Vienne, contenant none, vêpres et complies de tous les dimanches et fêtes.* A Grenoble, de l'imprimerie de v^o Giroud et fils, imprimeurs libraires, au Palais. 1785. Avec privilège. In-8°, 640 pp.

1397. — *Diurnal à l'usage de la province de Vienne.* A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire,

au Palais. 1785. Avec permission. In-12, 4 parties :

Partie d'hiver : 10 ff. n. chiff. + 382 pp. + ccvii pp.
Après la p. 128, il faut p. 128 bis et 128 ter.

Partie d'été : 10 ff. n. chiff. + 332 pp. + ccxv pp.

Au verso du titre de chaque volume, les armes de la province ecclésiastique de Vienne, puis l'ordonnance de Jean-Georges Le Franc de Pompignan au sujet de ce bréviaire, du 18 août 1782, puis la table du temps des fêtes mobiles, enfin, le calendrier.

1398. — *Catéchisme sur les sacrements de la Confirmation, de la Penitence et de l'Eucharistie. A Grenoble, chez ve Giroud et fils, imprimeurs de Monseigneur l'Evêque, au Palais. S. d. (1785?) In-12.*

1786

1399. — *Histoire des plantes de Dauphiné, contenant une préface historique, un dictionnaire des termes de botanique, les classes, les familles, les genres, et les herborisations des environs de Grenoble, de la Grande-Chartreuse, de Briançon, de Gap et de Montélimar, par M. Villars, medecin de l'hopital militaire de Grenoble... A Grenoble, chez l'auteur et chez les libraires ; à Lyon, chez les frères Perisse, et chez Piestre et de la Molière ; à Paris, chez Prevost, quai des Augustins, etc. 1786. Sous le privilège de la Société royale de médecine. In-8°, 4 vol. A la fin : A Grenoble, de l'imp. d'Allier. 1786-1789.*

La dédicace de Villars, du 10 janvier 1786, est adressée
« A mes compatriotes ».

T. Ier, 6 ff. n. chiff. + LXXX pp. préface + 468, la dernière non chiff.

T. II, xxv + 674 pp.

T. III, xxxii + 580 pp. + 16 pp. chiff. 673 à 690, contenant le Catalogue des livres cités dans cet ouvrage.

T. IV, commence à la p. 581 jusqu'à 1091 + 55 planches.

1400. — *Memoires sur les maladies epidémiques qui ont régné dans la province de Dauphiné depuis l'année 1780, avec des observations sur les eaux minérales, sur l'histoire naturelle de cette province, et quelques consultations de medecine, par M. Nicolas, docteur en philosophie et en medecine, conseiller medecin du Roi pour le traitement des epidemies... A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1787. In-8°, 225 pp. + 3 pp. n. chiff.*

Ce volume contient des études curieuses sur les épidémies de Saint-Quentin, 1781 ; de la Buisserate, de Valdrôme, 1782 ; une analyse des eaux d'Uriage, p. 49 ; des observations faites dans le Royannais, en 1783, sur les épidémies de Vaulnaveys, de Messenas et Saint-Marcel. Enfin, après l'approb., p. 208 (du 7 juin 1786), on trouve, p. 216, le *Diluvium et destructio Gratianopolis*, de 1219.

1401. — *Instruction sur la culture, l'usage et les avantages de la betterave champêtre principalement, extraite d'un mémoire de M. l'abbé de Commerell, correspondant de la Société Royale des sciences et des arts de Metz. (Armes de Dauphiné.) A Grenoble, de l'imprimerie Royale. 1786. In-4°, 15 pp.*

1402. — *Règlement concernant les ateliers de charité* (Grenoble, 15 déc. 1785, signé : Caze de la Bove). A Grenoble, de l'imp. Royale. 1786. In-8°, 12 pp.

1403. — *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis-Philippe, duc d'Orléans, prononcée au service solennel qu'a fait faire la ville de Grenoble dans l'église collegiale et chapelle Royale de Saint-André, le 22 février 1786, par M. Hélie, curé de la paroisse de Saint-Hugues de cette ville. A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprim. libraire, au Palais. 1786. In-8°, 34 pp.*

Jean-Baptiste-Pierre-Amédée Hélie, fils d'Ennemond Hélie, avocat au Parlement, juge épiscopal, et de Jeanne Bozonier, naquit à Grenoble, le 24 juin 1747. Il fut nommé curé de Saint-Hugues en 1773, et vicaire épiscopal en 1791. Il avait été chargé par le conseil de la ville de prononcer cette Oraison funèbre. « Et pour donner une marque de reconnaissance au curé Hélie, il lui fut envoyé un présent en argenterie aux armes de la ville, de la valeur de 600 livres. » (Délib. consul. 30 juin 1786.)

1404. — *Catechisme du diocèse de Grenoble, contenant l'abrégé de la Doctrine chrétienne pour les enfants, etc...* (Armes de l'Ev. Cairol de Madaillan.) A Grenoble, chez v° Giroud, imprimeur libraire de Monseigneur l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1786. In-12, 60 pp.

On trouve presque toujours à la suite de ce volume l'abrégé de la *Doctrine chrétienne* et l'*Histoire Sainte*. 454 et 48 pp.

1405. — *Instructions faciles de géométrie-pratique, par Grand Thorane, avocat au Parlement de Dauphiné. A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur libraire, à la salle du Palais. 1786. In-8°, 2 ff. n. chiff. + 117 pp. 1 table chiff. v à xi.*

1787

1406. — *Almanach général et historique de la province de Dauphiné pour l'année 1787, comprenant son état ecclésiastique, son état militaire, son état civil... A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, impr. libr., à la salle du Palais. Pet. in-12, vii pp. + 4 ff. n. chiff. + 330 pp. et 1 f. n. chiff. errata.*

Remplace l'*Almanach-Dauphin*.

Quelques mois avant son apparition, un *Prospectus* d'un feuillet in-8° apprenait qu'un *Almanach nouveau projeté pour le Dauphiné* paraîtrait cette année, qu'il contiendrait l'état ecclésiastique et l'état politique, et qu'il serait du même format et du même caractère que l'*Almanach-Dauphin* (ou du Palais).

1407. — *Calendrier et état civil de Dauphiné ou Almanach du Palais, comprenant les Cours souveraines de cette province... pour l'année de grace 1787. Prix : quinze sols. A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imp. libraire de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1787. In-24, 222 pp.*

1408. — *Breve Vapincense, pro anno domini 1787, paschá occurente 8aprilis, illustrissimi ac reverendissimi*

DD. Francisci Henrici de la Broue de Vareilles, episcopi, comitis et Domini Vapincensis... (Armes.) Gratianopoli, apud vid. Giroud et filium, typ. et bibliop. DD. episcopi et comitis Vapincensis, in aulâ Palatii. Cum permissu. (1787.) In-8°, 81 pp. (Bibl. E. M.)

1409. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné concernant les corvées (10 mars 1787). S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. Giroud. 1787.) In-8°, 22 pp.*

1410. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné au sujet de plusieurs arrêts du Conseil, concernant l'établissement d'un Chapitre de chanoinesses de l'Ordre de Malte (11 avril 1787). S. l. n. n. d. (Grenoble, imp. Giroud. 1787.) In-8°, 22 pp.*

1411. — *Vesperal, ou abrégé de l'Antiphonaire, à l'usage de la province de Vienne, contenant vêpres et complies de tous les dimanches ou fêtes. Nouvelle édition corrigée et augmentée. (Armes de la province Viennoise.) A Grenoble, de l'imprimerie de v° Giroud et fils, imprimeurs-libraires, au Palais. 1787. Avec privilège. In-8°, 658 pp.*

Autre édition : in-12, 672 pp.

1412. — *Code des eaux et forêts à l'usage de la province de Dauphiné, contenant les ordonnances de 1601 et 1607, sur le fait de la chasse et de la pêche... A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur-libraire de Nosseigneurs du Parlement, au Palais. 1787. In-12, xvi + 483 pp.*

1413. — *Recherches sur la question : si la particule ou conserve son sens disjonctif dans le cas d'un fidei commiss*

auquel le testateur a appelé son frère ou les siens (Signé : Barnave fils). *Ex. typ. vidiuæ A. Giroud et filii*. 1787. In-4°, 7 pp.

1414. — *Recueil des édits, déclarations, arrêts du conseil et lettres patentes, concernant les trésoriers de France aux bureaux des finances. A Grenoble, chez J. Allier, imprimeur du Bureau des finances*. 1787. In-4°, 1 f. n. chiff. titre + ix + 384 pp.

Entre les pp. 366 et 367 on a placé un arrêt chiffré pag. 377 bis à 384.

1415. — *Memoires de la Société littéraire de Grenoble. A Grenoble, chez J. Allier, imprimeur libraire de la Société*. 1787-1789. In-4° : 1^{re} partie, 176 pp.; 2^e partie, 171 + 48 pp.; 3^e partie, xxiv + 185 pp.

Autre édition in-8°. *A Grenoble, chez J. Allier, imprimeur libraire de la Société, et à Lyon, chez les frères Perisse*. 1787. Avec privilège. 1^{re} partie, 244 pp. — 2^e partie, 225 pp. + 69 pp. — 3^e partie, 2 ff. n. chiff. + 102 + 76 + 78 pp.

1416. — *Abregé de la dévotion du Saint Rosaire, qui renferme l'origine, l'exercice, l'excellence, l'utilité et les indulgences accordées à cette Confrairie... Nouvelle édition revue et augmentée*. (Monogramme des Jésuites.) *A Grenoble, chez Joseph Cuchet, imprimeur libraire, rue du Palais*. S. d. (1787 ?) In-12, 84 pp.

1417. — *Mémoire sur les maladies les plus fréquentes à Grenoble, suivi d'un Essai sur la topographie* (médicale) *de cette ville, par M. Villars, médecin de l'Hôpital mili-*

taire et de celui de la Charité. A Grenoble, chez J. Allier, imprimeur libraire, cour de Chaubnes. 1787. Sous le privilège de la Société Royale de médecine. In-8°, 77 pp.

L'*Essai topographique de Grenoble* avait déjà paru dans le *Journal de Médecine militaire* (juillet 1786).

Villars, dans le tableau qu'il nous présente des ravages de l'Isère et de son influence sur l'atmosphère de Grenoble, pense qu'il faudrait rendre direct le cours tortueux de l'Isère.

Dans sa *Topographie médicale*, p. 49, il peint ainsi les Grenoblois :

▪ Les Grenoblois, dit-il, en général, sont honnêtes et polis ; il y a peut-être peu de villes de province où l'on remarque autant de politesse, de complaisance, même parmi le peuple, les enfants et les domestiques ; les étrangers, les plaideurs et les paysans qui fréquentent cette ville, en font journellement l'épreuve. Les hommes y sont assez bien, d'une taille ordinaire ; ils sont industriels, ils aiment le travail et le service militaire. Leur teint est frais, plus souvent pâle que coloré. Les vieillards y sont en petit nombre, et la durée de la vie ordinaire est au-dessous du terme moyen connu. Les Grenoblois ne sont ni robustes ni trop délicats ; il y a parmi eux peu de bossus, peu de boiteux, quoiqu'en général l'enfance ait de la peine à se soustraire aux vices rachitiques et écrouelleux. A Grenoble, on distingue le sexe par sa douceur et son aménité ; les femmes y sont très aimables, sans être de la première beauté ; l'esprit naturel, l'amour des sciences réunis aux grâces, soutiennent la bonne opinion qu'on en a. »

1418. — *Instruction sur les secours que le Gouvernement offre aux habitants des campagnes contre les épidémies de la petite vérole. A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1787. In-4°, 6 pp.*

1419. — *Reglement de la maitrise des eaux et forets au département de Grenoble, du 24 fév. 1787, concernant la chasse, la conservation du gibier, etc..., sur le requisitoire de M. Hilaire, ancien conseil au Parlement.* (Grenoble) de l'imprimerie de v^e Giroud et fils, au Palais. In-4^e, 8 pp.

1420. — *De par le Roi. Ordonnance de police du 3 avril 1787, concernant la matterie et les bouchers. A Grenoble, de l'imprimerie de J.-M. Cuchet, imprimeur de Mgr le duc d'Orléans, place Saint-André.* 1787. In-4^e, 4 pp.

1421. — *Discours du Roi (Louis XVI), prononcé à l'assemblée de notables, du lundi 23 avril 1787.* (Armes de France.) A Grenoble, de l'imprimerie de J.-L.-A. Giroud, imprimeur-libraire, au Palais. 1787. In-8^e, 8 pp.

1422. — *Tableau des revenus et des depenses de la ville de Grenoble, au premier mai 1787. Grenoble, de l'imp. de v^e Giroud et fils. S. d. (1787.)* In-4^e, 12 pp.

La récapitulation de la recette donne :

Revenus .. 117,287 l. 10 s. 00 d.

Dépenses .. 121,439 l. 10 s. 10 d.

1423. — *Reglement fait par le Roi (Louis XVI) sur la formation et la composition des assemblées qui auront lieu dans la province de Dauphiné, en vertu de l'édit du mois de juillet 1787 (du 4 septembre 1787).* Grenoble, imp. Royale (J. Allier). 1787. In-4^e, 12 pp.

1424. — *Extrait des registres de la Cour de Parlement, Aides et Finances du Dauphiné, du 6 octobre 1787. De*

l'imp. de la v^e Giroud et fils, impr. du Parlement. In-8^o, 8 pp.

(Arrêt concernant le règlement sur la formation et la composition des assemblées dans la province de Dauphiné.)

1425. — *Procès verbal des séances de l'Assemblée provinciale de Dauphiné, tenue à Grenoble, par ordre du Roi, le 1^{er} octobre 1787 et les jours suivants. (Armes de France et de Dauphiné.) A Grenoble, de l'imprimerie de J.-M. Cuchet, imprimeur de Mgr le duc d'Orléans et de l'Assemblée provinciale de Dauphiné. 1787. In-4^o, 63 pp.*

1426. — *Cantiques spirituels à l'usage des missions des RR. PP. Capucins. (Petite gravure représentant l'adoration des mages.) A Grenoble, de l'imprimerie de J. Allier, imprimeur libraire, cour de Chaulnes. 1787. In-12, 96 pp. Front. grav. représ. deux capucins agenouillés devant une croix de la mission. (Bibl. E. M.)*

C'est la reproduction textuelle de l'édition donnée par A. Arnaud, en 1778.

1427. — *Arrêté du Parlement de Dauphiné, du 15 déc. 1787, concernant les assemblées provinciales. A Grenoble, de l'imp. de v^e Giroud et fils. 1787. In-8^o, 6 pp. et 1 f. n. chiff.*

1428. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné du 20 décembre 1787. S. l. n. n. (imp. v^e Giroud). In-8^o, 9 pp.*

Autres éditions. In-8^o, 23 pp. In-8^o, 19 pp.

(Au sujet de l'exil du duc d'Orléans, de l'enlèvement

de MM. Freteau et Sabatier, conseillers au Parlement de Paris, etc.)

1429. — *Sur la culture du mûrier, tirée des différents mémoires présentés à la Société académique et patriotique de Valence, pour le concours du prix qu'elle a décerné en 1786.* (Par M. Dupuy de Bordes.) Grenoble, imp. Royale (J. Allier). 1787. In-4°, 24 pp.

1430. — *Instructions et pratiques de l'Archiconfrérie du Saint Scapulaire, où l'on explique le caractère qui distingue ce saint habit, son origine..., avec quelques courtes prières propres aux confrères, par un religieux de l'Ordre.* A Grenoble, chez v° Giroud et fils, imprimeurs-libraires du Parlement, à la salle du Palais. S. d. (1787?) Avec permission. In-12, 45 pp. + 2 pp. n. chiff.

1788

1431. — *Almanach général et historique de la province de Dauphiné pour l'année 1788.* A Grenoble, J.-L.-A. Giroud, imp. lib., à la salle du Palais. In-12, xii + 423 pp.

On y trouve une Notice sur le Dauphiné, extraite de la *Description générale et particulière de la France.*

1432. — *Calendrier et état civil de Dauphiné, ou Almanach du Palais, augmenté considérablement pour l'année bissextile 1788.* A Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imp. lib. de Nosseigneurs du Parlement, à la salle du Palais. 1788. In-12, 242 pp.

1433. — *Ordo divini officii recitandi missasque celebrandi, juxta liturgiam provincie Viennensis ad usum ecclesie Gratianopolitanæ et diocesis pro anno bissextili 1788. De mandato DD. M. A. H. Hay de Bonterville...* (Armes de l'Evêque.) *Gratianopoli, apud viduam Giroud et filium, typ. et bibl. DD. Episcopi et Principis, in aula Palatii.* 1788. *Cum privilegio Regis.* Pet. in-12, 100 pp. + 2 pp. contenant un Catalogue de la librairie J.-L.-A. Giroud.

1434. — *Les rudiments de la langue latine avec les règles de la syntaxe et le traité en entier des particules, pour servir aux commençants. A Avignon, et se vend à Grenoble, chez J.-L.-A. Giroud, imprimeur-libraire, place Saint-André, au Palais.* 1788. In-8°, 224 pp.

1435. — *Tarif pour la réduction des bois équarris en pieds cubes. A Grenoble, de l'imprimerie de veuve Giroud et fils, imprimeur-libraire, au Palais.* 1788. In-12, 48 pp. Texte encadré.

1436. — *Transactions d'Humbert, Dauphin de Viennois, prince de Briançonnais et marquis de Sezanne, avec les syndics et procureurs des communautés de la principauté du Briançonnais en Dauphiné, tant au nom desdites communautés que des particuliers et habitants d'icelles, portant cession et transport à perpétuité auxdites communautés, de tous les droits et devoirs féodaux, seigneuriaux, tailles, offices politiques et autres, qui appartenoient audit Dauphin, en ladite Principauté, moyennant une rente annuelle et les sommes en deniers, payées lors desdites transactions, contenant les franchises,*

libertés et privilèges dudit Briançonnois, le transport dudit Dauphiné aux rois de France... (Armes de Briançon.) A Grenoble, de l'imp. de J.-M. Cuchet, imp. lib. de Mgr le duc d'Orléans et de l'Assemblée provinciale de Dauphiné. 1788. In-f°, 120 pp. A la p. 118, un glossaire des mots latins difficiles à traduire.

1437. — *Instructions familières sur le traitement de la petite vérole et sur l'inoculation. Ouvrage fondé sur l'expérience et rédigé par demandes et par réponses... en faveur des habitants des campagnes, par M. Nicolas, médecin du Roi, inspecteur des épidémies dans la province de Dauphiné...* A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1788. In-8°, 6 pp. + 77 pp.

1438. — *Abrégé de la Dévotion au Saint Rosaire. Nouvelle édition.* A Grenoble, de l'imp. de v° Giroud et fils, imp. lib. de Mgr l'Evêque et du clergé, à la salle du Palais. 1788. In-8°, 60 pp.

1439. — *Observations sur le spectacle actuel de Grenoble, sur les inconvénients qui y existent, sur le genre à saisir pour faire une bonne salle de comédie, etc.* (Par M. Courtereaux.) 1788. A Grenoble, de l'imp. de v° Giroud et fils, au Palais. 1788. In-8°, 23 pp.

1440. — *Remontrances du Parlement de Dauphiné, concernant les lettres de cachet et l'arrêt du conseil du 5 janvier 1788 (du 23 fév. 1788).* S. l. n. d. (Grenoble, Giroud, 1788.) In-8°, 15 pp.

Autre édition. In-8°, 12 pp.

1441. — *Lettre du Parlement de Dauphiné au Roi, du 26 avril 1788.* S. l. n. d. (Grenoble, Giroud.) In-8°, 7 pp.

(Au sujet de M. de Catellan, avocat général au Parlement de Toulouse.)

1442. — *Declaration du Roi concernant la procedure criminelle. Ordonnance du Roi sur l'administration de la justice... Edit du Roi portant reduction d'offices dans sa Cour de Parlement de Dauphiné, etc., etc. Grenoble, imp. Royale (Imp. J. Allier). 1788. Pet. in-8°, 96 pp.*

A la fin de chacune de ces dix pièces réunies sous la même pagination (1-96), se trouve l'indication de l'imprimerie officielle.

Ce Recueil de dix édits, déclarations, etc., enregistrés militairement, furent la cause la plus immédiate de la journée du 7 juin, de l'assemblée de Vizille, etc.

1443. — *Procès-verbaux et arrêts du Parlement de Dauphiné, des 10, 11 et 20 mai 1788. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, imp. Giroud, 1788.) In-8°, 37 + 1 f. n. chiff. contenant l'état des routes à construire et à entretenir dans la province de Dauphiné.*

Les pp. 17 à 37 contiennent trois pièces justificatives.

1444. — *Recueil d'arrêtés et autres pièces des divers Parlements et autres Cours, du mois de mai 1788. S. l. n. n. n. d. (Grenoble, Giroud?) 1788. 53 pp.*

Ce Recueil, imprimé à Grenoble, a été répandu dans la province de Dauphiné.

1445. — *Lettres d'un avocat au Parlement du Dauphiné (Alex. Achard de Germane), à un milord anglais. S. l. n. d. [Grenoble, 1788.] In-8°, 45 pp.*

Curieux pamphlet destiné à établir historiquement les droits du Parlement de Dauphiné à la résistance.

1446. — *Memoire pour la ville de Grenoble, capitale du Dauphiné.* (Par Joseph-Antoine Le Maître, avocat consistorial.) S. l. n. d. (Grenoble, mai 1788.) In-8°. (Plaintes relatives à la suppression du Parlement.)

Joseph-Antoine Le Maître naquit à Grenoble, le 2 mars 1727 ; il était fils d'Henri Le Maître, procureur au Parlement, et de Marie-Françoise Vulpian ; il mourut le 28 fév. 1800, étant président du Tribunal criminel du département de l'Isère.

●
1447. — *Les droits nationaux et les privilèges du Dauphiné, mis en parallèle avec les nouveaux actes transcrits militairement sur les registres des Cours souveraines du Royaume, le mois de mai dernier (1788).* S. l. n. n. d. (Grenoble, 1788.) In-8°, 32 pp.

1448. — *Délibération de la ville de Grenoble, relative à l'arrêt du Conseil d'Etat, du 20 juin 1788.* S. l. n. d. (Grenoble, juillet 1788.) In-8°, 3 f. n. chiff.

1449. — *Lettre de M. le premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné au Roi* (Jean Pierre de Bally de Bourchem) (9 juillet 1788). S. l. n. n. d. (Grenoble, 1788.) In-8°, 24 pp.

1450. — *Assemblée des Trois Ordres de la province de Dauphiné* (21-22 juillet 1788). S. l. n. n. d. (Grenoble, 1788.) In-8°, 51 pp.

Cette brochure contient (pp. 3 à 26), les noms des personnes qui se rendirent, le 21 juillet 1788, dans une des salles du château de Vizille, où l'Assemblée avait été indiquée, par l'impossibilité de la tenir à Grenoble.

1451. — *Examen impartial de l'Assemblée tenue à Vizille en Dauphiné, le 21 juillet 1788.* S. l. n. n. d. (Grenoble, 1788.) In-8°, 40 pp.

1452. — *Reflexions d'un patriote dauphinois sur le nouveau plan d'administration du Gouvernement, et sur le dernier arrêté du Parlement de Grenoble, du 20 mai, suivi de l'adhésion de la noblesse du Dauphiné.* S. l. n. d. (Grenoble, juillet 1788.) In-8°, 35 pp.

(Par l'intendant Caze de la Bove, suivant M. Champollion-Figeac, *Chroniques Dauphinoises*, 1884, p. 299.)

1453. — *Le Cri de la raison, ou entretien entre un Parisien, un Provincial et un Abbé.* S. l. n. d. (Grenoble, 1788.) In-8°, 40 pp.

1454. — *Examen impartial des reflexions d'un patriote Dauphinois, et du Cri de la raison.* (Par Alex. Achard de Germane, avocat au Parlement.) S. l. n. n. d. (Grenoble, Giroud ? 1788.) In-8°, 58 pp.

Curieux pamphlet divisé en XXIII chapitres, dont voici quelques titres : *Sur l'ancien procès des tailles.* — *Sur l'accusation intentée contre Claude Brosse.* — *Sur les administrations provinciales, — concernant la ville de Grenoble.*

1455. — *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui casse et annule toutes les délibérations prises par le corps de la ville de Grenoble, et par les autres communes de la province, depuis le 7 du mois de juin dernier jusqu'à ce jour...* (10 juillet 1788). A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1788. In-4°, 4 pp.

1456. — *Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, concernant la convocation des Etats-Généraux da (sic) Royaume* (5 juillet 1788). A Grenoble, de l'imprimerie Royale (J. Allier). 1788. In-4^o, 7 pp.

1457. — *Memoire présenté à MM. les Députés aux Etats de Dauphiné, par les consuls et communauté de Roybon.* (Signé : Nievollet et Trebollier.) A Grenoble, de l'imprimerie de J.-M. Cuchet, impr. lib. de Mgr le duc d'Orléans et des Etats de la province de Dauphiné, place Saint-André. 1788. In-8^o, 8 pp.

1458. — *Procès-verbal de l'Assemblée générale des Trois Ordres de la province de Dauphiné, tenue à Romans, le 10 septembre 1788.* (Signé : Mounier.) A Grenoble, de l'imp. de J.-M. Cuchet, imp. lib. de Mgr le duc d'Orléans. 1788. In-8^o, 163 pp.

Autre édition. 1788. In-4^o, 139 pp.

1459. — *Déclaration du Roi donnée à Versailles, le 23 septembre 1788, qui ordonne que l'Assemblée des Etats-Généraux aura lieu dans le courant de janvier 1789.* A Grenoble, de l'imp. de Nosseigneurs du Parlement (V^e Giroud et fils). In-8^o, 8 pp.

1460. — *Discours de M. Savoye de Rollin, avocat général au Parlement de Dauphiné, prononcé lors de la séance de cette Cour, du 21 octobre 1788, pour l'enregistrement et la publication de la déclaration du Roi, du 23 septembre 1788, avec cette déclaration du Roi et l'arrêt d'enregistrement de ladite Cour.* A la fin : A Grenoble, de l'imprimerie de Nosseigneurs du Parlement. (Veuve André Giroud.) S. d. (1788.) In-8^o, 18 et 8 pp.

1461. — *Procès-verbal de l'Assemblée des Trois-Ordres de la province de Dauphiné, tenue dans la ville de Romans, le 2 novembre 1788.* (Signé : Mounier.) (Armes du Dauphiné dans un écusson ovale.) *A Grenoble, de l'imp. J.-M. Cuchet, imp. lib. de Mgr le duc d'Orléans et des Trois Ordres de la province de Dauphiné.* 1788. In-4°, 102 pp.

1462. — *Second procès verbal de l'Assemblée générale des Trois Ordres de la province de Dauphiné, tenue dans la ville de Romans, le 2 novembre 1788.* (Signé : Mounier.) *A Grenoble, de l'imprimerie de J.-M. Cuchet, imprim. libraire de Mgr le duc d'Orléans et des Trois Ordres de la province de Dauphiné.* 1788. In-8°, 120 pp.

1463. — *Instructions élémentaires de météorologie, par M. Villars, Médecin du Roi à l'Hôpital militaire. A Grenoble, chez l'auteur et chez les libraires, et à Lyon, chez MM. Piestre et de la Molière.* 1788. *Sous le privilège de la Société littéraire. (Grenoble, imp. de J. Allier.)* In-8°, 3 ff. n. chiff. + xvi + 80 pp. + 1 f. n. chiff. pour le privilège de la Société littéraire de Grenoble, du 28 novembre 1788. On a ajouté de plus, 2 ff. n. chiff. entre les pp. 76 et 77, contenant la « liste des endroits du Dauphiné dont l'élévation, au-dessus du niveau de la mer, a été déterminée par le baromètre. »

Dédicace de l'auteur à MM. les Curés des campagnes de la province de Dauphiné.

La seconde édition est de l'an V, chez J. Allier.

1464. — *Procès verbal des Etats de Dauphiné, assemblés à Romans, dans le mois de décembre 1788.*

(Signé : Mounier.) (Armes du Dauphiné, entourées des colliers des ordres de S. Michel et du S. Esprit.) *A Grenoble, de l'imp. de J.-M. Cuchet, imp. lib. de Mgr le duc d'Orléans et de Nosseigneurs des Etats de Dauphiné.* 1788. In-4^o, 195 pp. + 1 p. table n. chiff.



DOCUMENTS

I

30 janvier 1619.

Nomination d'Imprimeur de la Cour de Parlement en faveur de Pierre Verdier.

Louis de Bourbon, comte de Soissons, grand M^e de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Dauphiné, au premier des huissiers de la Cour de Parlement dudit pais ou sergent royal Dalph., sur ce requis, salut. Suivant le décret de la Cour mis au bas de la requête y soubz contrescel royal attaché, présentée à la *Cour de Parlement*, par Verdier, fils de Guillaume, par lequel ladite Cour, de l'avis des trois Chambres, a subrogé le S^r Pierre Verdier, impétrant, comme par ces présentes nous le subrogeons ès l'art et exercice d'imprimeur de

ladite Cour de la présente ville de Grenoble, au lieu et place de Guillaume Verdier, son père, pour en jouir iceluy à la forme des décrets de ladite Cour, des 20^e aoust 1592, 13 nov. 1607 et 13 nov. 1618, suyvant les inhibitions y mentionnées, à la charge qu'il fournira à lesdites impresses es bon papiers et es bons caractères, à ces fins et conformément ausdits décrets. Ce mandé et commandé par ces présentes, faite à la requête dudit Verdier impétrant, inhibition et déffence de par le Roy, la dite Cour et nous à tous libraires et imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer les arrests et réglemens de la dite Cour qu'elle ordonnera audit impétrant d'imprimer à peine de confiscation des impresses et de deux mil livres d'admande, et faire au surplus pour l'entière exécution de lesdites présentes tous actes et exploits à ce requis et nécessaire de ce faire, ce donnons plein pouvoyr. Donné à Grenoble, en Parlement, le 30^e jour du mois de janvier 1619. — Par la Cour :

MAXIMY.

(Archives de la Ville de Grenoble. Comptes de 1619.)

II

6 avril 1628.

**Nomination d'Imprimeur de la Ville en
faveur de Marniolles.**

A Messieurs les Consuls et Conseil ordinaire ou de quarante de la présente cité de Grenoble.

Supplie humblement Pierre Marniolles et Guillaume Marniolles, son fils, imprimeurs, natifs de la ville de Lion, à présent habitant dans la présente cité.

Que sont environ sept années que les suppliants se sont habitués en la présente ville y ayant depuis exercé l'art d'imprimerie pour le service de la Cour et du peuple et d'autant qu'ils désirent recourir à Sa Majesté pour avoyr lettres et patantes nécessaire qu'on concède aux imprimeurs du royaulme. Ils ne veulent icelles impétrer que ce ne soyt du consentement de vous, Messieurs, avecque déclaration qu'ils font de ne prétandre de ce servir de l'exemption que par lesdittes lettres leurs pourroyent estre concédées au préjudice de la dite ville, offrant, au contraire, entré les charges ordinaires et extraordinaires de la dite ville de présent ou à l'advenir, tous ainsi que les aultres habitants taillables de la ville.

C'est pourquoy, attendu ledit offre et le désir que les suppliants ont de continuer pour bons et vrais habitans de la présente cité, vostre bon plaisir sera, Messieurs, leur concéder lettres d'habitation, et en conséquence les déclarer imprimeurs de la dite ville, et ce faisant, consentir à ce qu'il se pourvoye à Sa dite Majesté pour obtenir les lettres et patentes nécessaire pour l'exercice dudit art d'imprimerie eulx et les leurs, et ce faisant les suppliants prieront Dieu pour voz prospérités et sanctés.

P. MARNIOLLES, supp^t; G. MARNIOLLES fils.

Du jeudi sixiesme apvril mil six cents vingt huit, dans la salle basse de Monsieur le con^or de Brigondières, a esté tenu le conseil des quarante notables de la ville de Grenoble...

Sur la requeste présentée audit conseil par Pierre Marniolles et Guillaume Marniolles, son fils, imprimeurs, natifs de la ville de Lyon, à présants habitans en la présente cité, tandant à ce que, pour les raisons représentées en la dite requeste: qu'il plaise à Messieurs de ce conseil leur concéder lettres d'habitation, et en conséquence les déclarer imprimeurs de ceste ville, et ce faisant consentir à ce qu'ils se pourvoye à Sa Majesté pour obtenir les lettres de provision nécessaire pour l'exercice dudit art d'imprimerie eux et les leurs, sous l'offre qu'ils font d'entrer en toutes charge ordinaire et extraordinaire de ceste ville, le présent et advenir, tous ainsi que les autres habitans taillables de la ville, nonobstant les provisions de Sa dite Majesté; et lectures ayant esté faicte de sa dite requeste, a esté deslibéré, oppiné puis conclu qu'il sera expédié ausdits Marniolles père et fils

lettres d'habitants de la présente ville, contenant qu'il est reçu et admis comme pour le présent conseil on le reçoit pour imprimeur en icelle, consentant à ses fins qu'ils se provoye à Sa Majesté pour leur estre concédés lettres et patantes nécessaire pour l'exercice dudit art d'imprimerie, à la charge de contribuer suyvant son offre aux charges ordinaires et extraordinaires de la dite ville le présent et à l'advenir, tous ainsi que les autres habitants taillables de la dite ville, et ce nonobstant toutes provisions qu'il pourroy obtenir au contraire, et la dite requeste sera enregistrée au registre de séans.

III

1^{or} janvier 1672.

Nomination d'Imprimeur de l'Evêché en faveur de Robert Philippes.

Etienne, par la patience divine, évesque et prince de Grenoble, abbé de St-Martin de Miséré, doyen du Doyenné de Savoye, uni à perpétuité à nostre Evesché, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, président perpétuel des Etats de la province de Dauphiné, à tous ceux qui ces présentes verront, salut et bénédiction.

Scavoir faisons qu'ayant considéré qu'il estoit nécessaire d'avoir un imprimeur particulier qui soit tousjours prest et disposé à obéir à nos mandemens comme officier de notre Evesché, et aussi pour éviter les abus qui pour-

roient arriver si les autres imprimeurs de cette ville s'ingeroient d'imprimer (et ce qui ne pourroit que causer du désordre). A ces causes, désirant pourvoir au susdit inconvénient, nous avons créé et établi, créons et établissons Robert Philippes, imprimeur de cette ville, nostre imprimeur ordinaire, comme l'ayant déjà reconnu expert et habille en imprimerie, et, à cet effet, avons donné pouvoir et faculté audit Robert Philippes d'imprimer, pour autant de temps qu'il nous plaira, lui seul, tous jubilés, indulgences, monitoires, ordonnances, lettres circulaires, ou pour conférer les ordres et généralement tout ce qui se doit mettre en lumière par nostre ordre dans nostre dit Evesché et dans l'estendue de nostre diocèze, tant pour nostre Evesché que pour nostre Séminaire, avec déffense expresses que nous faisons à tous imprimeurs et libraires de la dite ville, de prendre la dite qualité ny soubz ce prétexte ou autre quelconque, imprimer ou faire imprimer, vendre ou débiter les susdites pièces, ny d'anticiper en aucune façon sur le dit privilège, à peine de cent livres d'amende applicables aux pauvres de l'Hostel Dieu de Grenoble, et confiscation des exemplaires, le tout à condition que le dit Philippes n'imprimera rien qui concerne la religion sans en avoir préalablement nostre permission, ce que nous luy déffendons très expressément, à peine de privation de sa charge et de la nullité des présentes.

Donné à Grenoble, en nostre Palais Episcopal, le premier janvier de l'an mil six cents soixante et douze (1).

(1) Extrait du registre intitulé : *Liber officiorum episcopatus Gronop.* (Archives de l'Isère.)

IV

30 avril 1674.

**Provisions de Libraire et Imprimeur du sieur
Evesque de Grenoble en faveur de François
Provensal.**

Estienne, par la patience divine, Evesque et Prince de Grenoble, doyen du Doyenné de Savoye, etc., à tous ceux qui ces présentent lettres verront, salut ; estant plainement informé des bonnes vie, mœurs et religion catholique de M. François Provensal, marchand libraire et imprimeur de nostre ville de Grenoble, nous l'avons établi et nous l'establissons par ces présentes, valables autant de temps qu'il nous plaira, nostre imprimeur libraire. A cet effet, nous donnons pouvoir au dit Provensal d'imprimer lui seul tous jubilés, ordonnances, statuts synodaux, indulgences, monitoires et autres choses qui regardent nostre Evesché ou nostre officialité dans l'estendue de nostre diocèze, faisons déffiance à tous autres d'imprimer ou faire imprimer, soubz quelque prétexte que ce soit, aucune des choses susdits. C'est pourquoi nous révoquons toutes permissions ou provisions d'imprimeur que nous pourrions avoir donné cy devant. Mandons à tous nos officiers de faire jouir plainement le dit Provensal du droit et privilège appartenant à la dite charge.

Donné dans nostre ville de Grenoble, dans nostre Palais Episcopal, le 30 d'avril de l'année 1674, en présence de Messire George-Isoard, prestre, et de M^r Mathieu Callié, habitué dans Nostre Dame, demeurant à Grenoble, témoins requis et signé : † ESTIENNE, E. de Grenoble.

Par Monseigneur, LIONS.

ISOARD, présent.

CALLIÉ, présent.

Archives de l'Isère. (B. 2358, p. 283)

V

1685.

**Contrôle des habitants de la ville de Grenoble
qui font profession de la Religion préten-
due réformée.**

Vachier, avocat, rue du Palais.

Nicollas, avocat, rue du Palais.

Place Mauconseil :

Jean Verdier et la veuve.

La D^{lle} Verdier et famille.

D^{lle} des Esgauts, femme de sieur Louis Nicolas.

S^r Nicolas, avocat, et D^{lle} Isabeau Clavière, sa femme.

M^{re} Pierre Clavière, ci-devant procureur.

S^r Nicollas l'aisné.

D^{lle} Boniface, ci-devant libraire, et sa fille.

D^{lles} Vacher, marchandes, filles de l'huissier.

François Chaix la Place, libraire.

(Dit que Daniel Chaix dit la Place, son père, prit un fusil disant aller à la chasse, et que depuis il ne l'a pas veu.)

Sa femme.

Pierre Chaix la Place, libraire.

Sa femme.

Daniel Féronce et son frère.

Guilhebaud, peintre, gendre d'Engoumois.

Isaye Engoumois, arquebuzier.

Ozias Guilhebaud, architecte.

Laval, lecteur du Presche.

S^r La Place, concierge du Presche.

Segaud, médecin.

D^{lle} Segaud, femme du s^r Gautier, ministre.

La D^{lle} . . . , femme du s^r Charvis, libraire, rue du Palais.

La D^{lle} Charvis, femme du s^r Heurard (catholique), procureur, en Très-Cloîtres.

La femme du s^r Dumont, imprimeur, en Très-Cloîtres.

Le médecin Monin, protestant.

(Archives municipales de Grenoble.)

VI

1^{er} juillet 1682.

**Arrêt de la Cour de Parlement de Dauphiné
du 1^{er} juillet 1682**

Portant que les livres intitulés : Entretiens d'un père et de son fils et Préservatif contre le changement de religion, seront lacérés et brûlés en la place du Brüeil par l'exécuteur de la Haute-Justice ; et que le livre intitulé : Traité de la Vérité, sera supprimé pour toujours : inhibitions et défenses à tous libraires, imprimeurs et autres de débiter lesdits livres, à peine de punition exemplaire ; et à toutes sortes de personnes d'imprimer, ou faire imprimer aucuns livres dans la ville de Grenoble sans la permission de la Cour, et dans les autres villes de la Province sans la permission des magistrats royaux desdites villes : et à tous libraires de débiter aucuns livres imprimez, sans qu'il apparaisse qu'ils ont esté imprimez avec permission.

Entre Jean Garcin (¹), cy-devant ministre des habitans de la Religion Prétendue Réformée de la ville d'Embrun,

(¹) M. Arnaud, *Histoire des Protestants*, t. II, p. 105, lui donne à tort la qualité de libraire de Grenoble.

et François Chaix, dit Laplace, libraire de la présente ville de Grenoble, appellans de la sentence rendue par le juge de la dite ville de Grenoble, le 15^e juin 1682, portant condamnation au feu des livres intitulés : *Entretiens d'un père et de son fils*, et *Préservatif contre le changement de religion*, à suppression du livre intitulé : *le Traité de la Vérité*, et en des amandes, d'une part ; et le procureur général du roy, intimé, d'autre ;

Veu par la Cour, etc.

La Cour a mis lesdites appellations, et ce dont a été appelé au néant, et par nouveau jugement déclare lesdits livres intitulés : *Entretiens d'un père et de son fils* et *Préservatif contre le changement de religion*, contenir des propositions séditieuses, scandaleuses, pleines d'impostures et de calomnies contre l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et contre le S. Siège, ordonne qu'ils seront lacérez et brûlez par l'exécuteur de la haute justice en la place du Brûeil, et que le livre intitulé : *Traité de la Vérité*, sera supprimé pour toujours ; enjoint à tous libraires, imprimeurs et autres de remettre au greffe de la Cour les exemplaires desdits livres dont ils se trouveront saisis, leur fait inhibitions et défenses de les débiter ny vendre, à peine de punition exemplaire, et a condamné lesdits Garcin et Chaix chacun en cinquante livres d'amande envers le Roy, a interdit ledit Chaix des fonctions de libraire durant six mois, pendant lesquels luy fait inhibitions et défenses d'ouvrir sa boutique sous les mesmes peines ; et, en outre, a condamné lesdits Garcin et Chaix aux dépens les concernans, et chacun d'eux en la moitié de ceux faits contre Edouard Raliane, dit Dumont, Antoine Fremont, Laurent Gilibert, Hugues

Pontet et Pierre Hugot, imprimeurs de la présente ville. Fait inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes d'imprimer ou de faire imprimer aucuns livres dans la présente ville sans permission de la Cour, et, dans les autres villes de la province, sans celle des magistrats royaux desdites villes : comme aussi à tous libraires de débiter aucuns livres imprimez dans le royaume, sans qu'il apparoiſſe qu'ils ont esté imprimez avec permission. Fait à Grenoble, en Parlement, le premier juillet 1682.

Signé : DENICOURT.

(Bibliothèque de Grenoble. U. 4393.)

VII

8 octobre 1754.

Provisions de la charge d'Imprimeur du Roy à Grenoble pour André Faure fils.

Louis, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, Dauphin de Viennois, comte de Valentinois et Dyois, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Par notre brevet du dix-huit septembre 1750, nous voulûmes bien assurer au fils d'André Faure, notre imprimeur ordinaire en notre ville de Grenoble, la sur-

vivance de cette charge ; et en cela nous nous proposons de témoigner au père la satisfaction que nous avons de la manière distinguée dont il s'étoit acquitté de ses fonctions, et de conserver une imprimerie que nous avons jugé nécessaire au bien de notre service et à l'utilité publique. Le décès du père arrivé depuis, nous met actuellement à portée d'effectuer en faveur d'un fils la grâce que nous lui avons destinée, et nous nous y portons d'autant plus volontiers que nous nous promettons, d'après les bons témoignages qui nous ont été rendus de lui, qu'il marchera dignement sur les traces de son père. A ces causes et autres à ce nous mouvantes de l'avis de notre conseil, nous avons donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main, donnons et octroyons à André Faure l'état et charge de notre imprimeur ordinaire en notre ville de Grenoble, vacante par le décès d'André Faure, son père, dernier titulaire ; pour l'avoir tenu d'ores en avant exercer, en jouir et user conjointement avec Catherine Servant, sa mère, sans division d'imprimerie aux mêmes honneur, fonctions, privilèges, franchises et libertés telles qu'en a joui ou dû jouir le d. feu André Faure, et dont jouissent et usent nos imprimeurs ordinaires de notre bonne ville de Paris et des autres villes de notre Royaume, avec pouvoir d'imprimer, vendre et débiter tous nos édits, déclarations et arrests de nos conseils et Cours de Parlement, et autres juges concernant nos droits et affaires, et le public, et généralement tout ce qui se devra imprimer à Grenoble. Faisant à cette fin très expresse inhibitions et défenses à tous libraires et imprimeurs de notre d. ville de prendre la qualité de notre imprimeur ni d'imprimer les d. pièces et apporter aucun trouble ni empêchement au d. André

Faure fils et à la d. Catherine Servant, en quelque sorte et manière que ce soit, à peine de confiscation et de tous dépens, dommages et intérêts, à la charge toutefois par le d. André Faure d'observer les ordonnances et règlements rendus sur l'art de l'imprimerie.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre Cour de Parlement à Grenoble et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il apartiendra que, leur étant a paru des bonnes vie et mœurs, conversation et religion catholique, apostolique et Romaine dud. André Faure et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils fassent registrer ces présentes, et du contenu en icelles jouir et user le d. André Faure, cessant et fesant cesser tous troubles et empêchements à ce contraires. Car tel est notre plaisir, en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Fontainebleau, le 8^e jour d'octobre l'an de grâce 1754, et de notre règne le quarantième.

Louis.

Par le Roy Dauphin :

R. DE VOYER.

(Parchemin. Archives de la famille Allier.)

VIII

1764.

Etat des droits de toute nature, perçus par la Communauté des Imprimeurs-Libraires, établie dans la ville de Grenoble; des titres qui autorisent cette perception et des charges auxquelles ils sont affectés, dressé en exécution et pour satisfaire à la déclaration du 11 février 1764.

Communauté des Imprimeurs-Libraires.

Elle est composée de quatre maîtres imprimeurs, nombre fixé par l'arrêt du conseil du 31 mars 1739.

Ils exercent tous quatre l'art de l'imprimerie, et, de ce nombre, il y en a deux qui sont libraires.

Cette communauté a pris sa consistance en 1744, époque où le règlement du 28 février 1723 a été rendu commun et exécutoire dans tout le royaume.

C'est à M. le lieutenant général de police de cette ville que l'exécution de ce règlement sur la librairie et imprimerie a été confiée.

On envoie à Monseigneur le contrôleur général des finances un extrait collationné de la réception de chaque maître et le détail des titres en vertu desquels on y a procédé, on a formé un dossier de toutes les pièces, elles sont coté de leurs numéros.

Noms des imprimeurs et libraires qui composent la communauté.

1^o André Giroud, doyen et syndic de la communauté, est maître imprimeur libraire du Parlement depuis quatre générations ; il occupe le titre de son père et ce dernier celui de son ayeul. Cette famille a donné un recueil des édits, déclarations, règlements et arrêts du Parlement en vingt-trois volumes in-quarto (1).

L'époque de cet ouvrage commence en 1690, qui est celle à peu près où le Parlement les a choisis pour imprimeurs-libraires de cette Cour.

Sa librairie et son imprimerie sont au Palais, pour être plus à portée de faire le service de cette Cour, qui consiste à fournir dans chaque bureau du Parlement, lorsqu'il est assemblé, des livres pour son usage, et à imprimer les édits et déclarations qu'elle enregistre, avec les arrêts généraux et particuliers ;

2^o André Arnaud est maître imprimeur ; il occupe le titre de Pierre Faure ;

3^o Joseph Cuchet est maître imprimeur ; il occupe le titre de Mathieu Petit ;

4^o La veuve d'André Faure est maître imprimeur-libraire ; elle occupe le titre de son mari, qui était pourvu de celui d'imprimeur du Roi pour la ville de Grenoble, qu'elle exerce aussi, et, en conséquence, elle imprime

(1) Voyez les nos 789 et 939.

pour l'intendance à l'exclusion de tous les autres ; mais cette exclusion est limitée à cette partie par arrêt rendu contradictoirement au conseil, le 30 juin 1727, entre Gaspard Giroud, imprimeur du Parlement, et André Faure. Ce dernier voulait, en vertu de son titre d'imprimeur du Roi, ôter à Giroud les impressions du Parlement ; mais cet arrêt limita les prétentions de l'imprimeur du Roi aux impressions de l'intendance et conserva à Giroud celles du Parlement.

Produit des droits de toute nature.

Cette communauté ne jouit d'aucuns droits ni par son titre d'établissement, ni par aucun usage.

Le règlement du 28^e février 1723 l'autorise à prendre des droits sur les réceptions, art. 45, tit. VI, aussi bien que sur les brevets d'apprentissage, art. 21, tit. IV ; mais elle en a pris aucuns jusqu'à présent.

Dans la suite elle ne pourra se dispenser de les exiger, à cause des dettes qu'elle a contractées ; elle en proportionnera le montant à la faculté et aux moyens de chaque aspirant.

Observations.

Monsieur le lieutenant général de police actuel, à qui l'exécution du règlement du 28 février 1723 a été confiée, en a pris une idée toute opposée à son contenu. La communauté en ressent les effets toutes les fois qu'elle s'adresse à lui pour lui demander justice sur les contraventions ; il lui répond, lorsqu'il veut les étayer, que la

librairie est dans le cas d'un commerce libre, en vertu de la déclaration du Roi du 24 décembre 1762, concernant les privilèges accordés en fait de commerce ; le syndic de la communauté a entre les mains une carte qu'il lui a écrite, qui prouve ce fait.

D'autre fois il ose dire aux libraires qui lui demandent avec zèle l'exécution du règlement contre tels et tels abus, que ce règlement n'est qu'une fable et que, n'étant pas enregistré au Parlement, il ne sauroit avoir de vigueur, comme s'il ignorait que la dernière prononciation du règlement y a pourvu et que ce seroit une témérité aux libraires et imprimeurs d'avoir une pareille prétention.

Il y a dans la ville trois relieurs établis, qui ont boutique ouverte et qui, sous prétexte de relire, font le commerce des livres vieux et neufs ; ils le font avec d'autant plus de hardiesse qu'ils sont assurés de l'impunité. Les libraires ont réclamé souvent, mais toujours infructueusement, l'exécution du règlement à cet égard. Cette réclamation n'a tournée que contre eux et leurs intérêts, car voici ce qu'elle a opéré : on a imaginé de recevoir à la police un de ces relieurs bouquinistes, avec permission de vendre et d'acheter toutes sortes de vieux livres.

Cette réception de bouquiniste fut donc faite en faveur du nommé Goujon, le 24 mars 1763, titre imaginé pour le soustraire aux règles et à ce qui est prescrit dans le règlement, art. 69, tit. 10, où il est dit : *que personne ne pourra faire le métier de colporteur qu'après avoir été présenté par les syndics et adjoints des libraires et imprimeurs au lieutenant général de police, etc.*

Cet homme, parvenu à ces fins par une réception si singulière, ne fut plus arrêté par aucune considération ; sa cupidité lui fit entreprendre la librairie en entier ; il cacha hors de sa boutique tous les livres neufs ; mais cependant il les répandoit avec si peu de ménagement et principalement les mauvais livres, que la communauté des libraires et imprimeurs se vit contrainte de s'élever contre tant d'abus. Elle s'assembla le 16 aoust 1763, et, dans cette assemblée, il fut délibéré que le syndic feroit signifier un acte d'opposition et de protestation en la personne du greffier du siège de police contre ce qui peut y avoir été fait sur la prétendue réception dudit Goujon, comme contraire en tout aux règlements sur la librairie et imprimerie et notamment à celui du 28^e février 1723.

La communauté, après cette signification, s'attendoit que M. le lieutenant général de police y auroit égard et arrêteroit le cours d'un pareil abus ; mais il avoit dessein d'étayer sa réception et de donner cours à son projet, car il a gardé un silence parfait sur cet acte d'opposition, de sorte que Goujon continue de faire son commerce et brave toutes les plaintes des libraires à cet égard.

Cette témérité est poussée si loin que cet homme vient de faire une enchère pour l'achat de la bibliothèque de feu M. de Prouse, ancien évêque de Gap, de la somme de onze mille cinq cents livres ; il a resté le dernier enchérisseur et si son enchère a son effet, voilà Goujon libraire pour tous temps avenir, car il est bon de faire connoître que cette bibliothèque a été formée par feu M. l'Evêque, et qu'elle est composée de très bons livres, tous nouveaux, qui serviront à Goujon de prétexte pour faire entendre que s'il vend tels et tels livres, ils proviendront toujours de cette bibliothèque. Quel abus ! et quel

préjudice de pareilles contraventions ne font-elles pas aux libraires établis dans cette ville; dont les fortunes et la librairie sont si bornées ! Passons à d'autres objets qui tendront également à faire connaître les maux qui accablent cette communauté dans ce qu'elle a de plus chère pour elle, qui est la ruine de son état.

Il se commet encore un autre abus bien autrement préjudiciable aux intérêts de la communauté et beaucoup plus contraire aux dispositions du règlement de 1723. Un voiturier d'Avignon en habitude de tenir depuis longtemps la route de cette ville par des voitures et charrettes qui arrivent tous les quinze jours, fait le commerce de la librairie. Il apporte à ces trois relieurs autorisés toutes sortes de mauvais livres qu'ils répandent avec profusion; il fait lui-même de la librairie un objet de commerce qui ruine la communauté. Cet homme, qui a des habitudes dans la ville et qui connaît presque tous les citoyens, prend des commissions d'eux et les remplit, en leur apportant des éditions contrefaites qu'il leur donne à grand marché.

Les libraires savent même certainement que ce voiturier passe sous leurs noms ses ballots ou paquets de librairie. Quelle conséquence dans une pareille hardiesse !

Ce commerce illicite, aussi bien que celui de relieurs, est favorisé de gens de tous états; les amateurs, qui sont ordinairement des personnes de distinction, s'y portent avec plus de zèle. Tous sont persuadés qu'ils y trouvent leur compte sur le bon marché; peu leur importe que les éditions soient bonnes ou mauvaises, ils ont les livres, cela leur suffit. Ce faux préjugé est la source de tous nos maux et de tous ces abus; les contraventions sont pro-

tégées et le juge qui a le grand nombre des suffrages fait tous ses efforts pour les étayer. En voici une preuve récente :

La communauté, accablée sous tant de maux, lui présenta requête le 21 juillet de cette année, dans laquelle elle exposa le tort que ce voiturier d'Avignon fait à son commerce. Elle y demanda, en vertu du règlement, qu'il lui fût permis d'en arrêter le cours par tous les moyens autorisés. Cette requête fut signée de tous les membres de la communauté qui chargea son procureur d'en suivre et d'en obtenir le décret.

Monsieur le lieutenant général de police garda en poche cette requête pendant quinze jours, malgré la vigilance du procureur qui l'obsédait pour en obtenir le décret. Cependant le voiturier dont il est question eut le temps d'évader et de mettre à couvert toute la librairie qu'il avoit apportée à cette époque; alors le juge rendit son décret dans lequel il prend toutes les précautions nécessaires pour rendre les perquisitions des libraires inutiles et leurs moyens impraticables pour éviter les abus.

Ils vous supplient très humblement, Monseigneur, de jeter un coup d'œil sur cette requête et sur ce décret.

Les deux libraires qui sont établis dans la ville se sont fournis et se fournissent d'un assortiment considérable de livres de tous genres; ils ont fait de grands fonds pour y parvenir, dans l'espérance que les abus cesseroient et qu'ils pourroient donner cours à leurs fonds, mais ils voyent avec le plus grand chagrin qu'ils restent entre leurs mains, sans débouché. Ils ont cependant tous une famille à élever et le soussigné, qui a la plus nombreuse, élève trois garçons avec regret pour un état que sa petite

fortune ne leur permettra pas de quitter; cette éducation est très dispendieuse, car tout le monde scait que, pour former un libraire capable d'exercer cet état comme il le doit, il faut acquérir des connoissances très étendues.

Il est donc aisé d'appercevoir, par le détail de tous ces faits, que les maux de la communauté des imprimeurs-libraires sont sans remède dans la ville de Grenoble, et qu'ils ne doivent rien espérer icy de favorable pour le rétablissement de leur état, qui est anéanti et livré à la cupidité de tous ceux qui veulent le faire. Leur espérance n'est pas sans ressource, lorsque vous daignerez, Monseigneur, jeter un coup d'œil sur leurs misères; ils ne doivent plus attendre cet ouvrage que de votre justice et de l'autorité....

Je certifie le présent état véritable. Fait à Grenoble, le 26 novembre 1764.

GIROUD, syndic.

Tableau in-f^o, à 6 colonnes. (*Archives de l'Isère, fonds de l'intendance*)

IX

Octobre 1766.

Examen et réception de J.-S. Grabit, libraire à Grenoble.

Nous, lieutenant général de police et commissaire député par ordonnance de nos seigneurs de la Chambre

des vacations, du onze octobre 1766, avons procédé à l'examen du S^r Grabit ainsy que cy-après :

Nous avons demandé au S^r Grabit s'il savoit lire de grec, et en conséquence nous avons écrit quelques mots grecs sur un papier ; nous l'avons interpellé de les lire tout haut et à l'audiance publique que nous avons tenus au sujet dudit examen. Le dit S^r Grabit les a lu et a remis la carte au procureur du Roy.

Nous avons fait apporter sur le bureau un des livres qui sont en dépôt au greffe, intitulé : *Antiquitatum Romanarum corpus absolutissimum, in quo præter ea quæ J. Rosinus delineavit*. Nous avons ouvert le susdit livre et nous avons interpellé le dit S^r Grabit d'y lire quelques mots grecs que nous lui avons indiqués, il les a lu publiquement et nous a remis le susdit livre pour vérifier s'ils les avoit lu exactement ; nous l'avons de suite interpellé de traduire en français le titre du susdit livre et il l'a traduit exactement à haute et intelligible voix.

Nous luy avons demandé qu'elle estoit la manière de tenir les livres de crédit et de débit pour la surété du marchand et de ses créanciers. Il a répondu : « qu'il faudroit en bonne règle que lesdits livres fussent paraphés et numérotés par nous, pour pouvoir faire foy en justice, qu'il se propose de le faire s'il est admis, quoiqu'aucun libraire ne soit en usage de les faire parapher. Il a ajouté que lesdits livres doivent être écrits jour par jour sans rature et interlignes.

Nous luy avons demandé s'il estoit permis de vendre des livres des pays étrangers ; il a répondu qu'il étoit uniquement défendu de vendre des livres imprimés dans les pays étrangers qui étoient contre la religion, les mœurs, les libelles diffamatoires, les éditions contre-

faites des livres imprimés à Paris avec privilège. Nous lui avons demandé quel estoit le moyen de connoître les éditions contrefaites de Paris, ou des autres villes ; il a répondu qu'on les connoissoit au papier, aux caractères et surtout à la correction, observant que dans les éditions souvent on y obmet des phrases et même des cahiers entiers. Nous luy avons demandé s'il est permis de vendre *l'Encyclopédie nouvelle de Paris* ; il a répondu que actuellement il est défendu de la vendre, mais que cy devant il estoit permis de la débiter.

Enfin, par plusieurs autres questions que nous luy avons faites, nous ayant apparu qu'il estoit congru en langue latine, qu'il savoit lire le grec et qu'il connoissoit les réglemens concernant la librairie, nous avons ordonné ouy et ce requérant le procureur du Roy qu'à sa diligence il sera procédé à l'enquête des vie, mœurs, religion et conversation dudit S^r Grabit aux formes ordinaires pour la dite enquête faite aux formes ordinaires par le substitut du greffier à ces fins commis être pourvu, ce qu'il appartiendra conformément à la dite ordonnance de nos seigneurs de la Chambre des vacations et avons signé avec le procureur du Roy et le substitut du greffier.

VALLET.

GUINIER, substitut.

Réception de S. Grabit, libraire.

Nous, lieutenant de police, avons reçu le dit sieur Sulpice Grabit maître libraire de cette ville faux bourg et banlieue, ordonnons qu'il jouira des droits, privilèges et prérogatives attachés à l'art libéral de la librairie; qu'il sera inscrit dans la huitaine sur le catalogue des maîtres libraires de cette ville avec défenses aux imprimeurs libraires et à tous autres de le troubler en son état, à peine d'en être par devant nous informé. Ordonnons en outre qu'il aura, dans la quinzaine, boutique ouverte en cette ville avec inscription en gros caractères au-dessus de la porte; et qu'il prêtera préalablement serment en tel cas requis. A quoi satisfaisant ledit S^r Joseph Sulpice Grabit, en présence du procureur du Roy, levant la main à la manière accoutumée, a promis et juré de faire exactement et fidèlement les fonctions de libraire, de se conformer aux édits, déclarations et arrêts concernant l'art de la librairie et aux règlements de police. De tout quoi le dit S^r Grabit a requis acte que nous lui avons accordé et a signé avec le procureur du Roy, nous et le greffier. Ce quinze octobre 1766.

J. S. GRABIT.
VALLET, lieut^d de pol.

TOSCAN, pr^r du Roy.
GUINIER, sub^t.

X

30 décembre 1768.

**Réception d'André Faure pour l'emploi
d'Imprimeur-Libraire à Grenoble.**

Nous soussignés, maîtres imprimeurs et libraires à Grenoble, ensuite de la requête présentée par sieur André Faure à Messieurs les Consuls et Echevins de cette ville exerçant la police, répondue par M. le premier Consul et ensuite de représentations qui nous a été fait par le dit S^r Faure de la susdite requête de ses provisions de la charge d'imprimeur du Roy à Grenoble, du 8 octobre 1754, et de l'arrêt de la Cour du 19 juillet 1755, et de l'arrêt du conseil du 12 mai 1759 qui dispense le dit S^r Faure d'un nouvel arrêt du conseil pour la réception. Nous lui avons fait faire sur le champ l'épreuve sur l'art de l'imprimerie, de laquelle il s'est très bien acquitté et a été par lui faite suivant l'art, et attendu qu'il est de notre connaissance que le dit sieur Faure ait les titres et capacité qu'exigent les règlements pour le fait de l'imprimerie et librairie, et qu'il y a une imprimerie très considérable suivant que l'exigent les règlements, et qu'il est de notre connaissance qu'il est de la religion catholique, apostolique et romaine et qu'il la professe, et que nous connaissons son enquête de vie et de mœurs, visée dans le susdit arrêt du 19 juillet 1755. Nous consentons que sans

autre formalité il soit reçu par Monsieur le premier Consul, imprimeur et libraire comme nous le recevons imprimeur et libraire en cette ville, conjointement avec demoiselle Catherine Servant, sa mère, et sans divisions d'imprimerie, pour jouir dudit état et charge comme feu sieur André Faure, son père, a joui ou dû jouir, et comme les pourvus en pareil état et office ; à la charge par ledit sieur Faure de se conformer aux édits, déclarations et règlement concernant l'imprimerie, et de prêter le serment en tel cas requis et accoutumé par devant Monsieur le premier Consul, et que toutes les pièces, requettes et la présente soient enregistrées au greffe du siège, et avons signés, à Grenoble, le 30 décembre 1768.

CUCHET, imp. lib.

ARNAUD, imp. lib.

Archives munic. de Grenoble. (Réceptions, provisions, etc. 1762, 1770, n^{os} 177-178.)

XI

6 août 1781.

**Brevet d'Imprimeur en faveur de Jean-Louis
Giroud.**

Sur ce qui a été représenté au Roy en son conseil par Justine Souveran, v^e d'André Giroud, imprimeur libraire

du Parlement de Grenoble, et par Jean-Louis Giroud, fils dud. S^r Giroud, que de père en fils les ancêtres du S^r Giroud père ont été pendant quatre générations successivement reçus imprimeurs libraires du Parlement de Grenoble ; que le grand âge et les infirmités de ladite ve Giroud ne lui permettant pas de veiller seule à toutes les opérations de son imprimerie, que se proposant de faire suivre à Jean-Louis Giroud, son fils aîné, les mêmes traces que ses ancêtres, elle l'a élevé dans la connaissance de tout ce qui est relatif à l'art de l'imprimerie et au commerce de la librairie, que pour répondre à l'assiduité et au travail de son fils ladite veuve Giroud se serait déterminée à donner la démission de sa place en suppliant Sa M. de vouloir bien en pourvoir son fils, mais qu'ayant considéré que toute sa fortune consistoit dans l'exercice de cette place et dans le fond de commerce de librairie qu'elle fait, elle n'a pas cru devoir renoncer, tant pour elle que pour ses trois autres enfants, aux avantages et aux profits qui résultent de son état d'imprimeur et de son commerce de librairie ; qu'après s'être consultée elle a été conseillée de recourir aux bontés de S. M. pour la supplier de lui donner pour adjoint dans l'exercice de la place d'imprimeur et du commerce de librairie le dit S^r Jean-Louis Giroud, son fils, en subissant par lui préalablement les examens prescrits par les réglemens et notamment par l'arrêt du conseil du 30 août 1777 en prêtant le serment requis devant le lieutenant général de police de la ville de Grenoble, qu'elle ose d'autant plus se flatter que S. M. se portera à accueillir sa demande, que cette grace extraordinaire sera la récompense du travail long et consécutif des ancêtres de son fils, qui, depuis plus de cent ans, ont possédé la place

d'imprimeur du Parlement, et l'ont exercée avec honneur et probité et de la manière la plus satisfaisante pour le public, et que d'ailleurs son fils a toute la capacité requise pour aspirer à cette place ; et pour justifier de ce que dessus, le S^r Giroud a représenté son extrait baptismal qui constate qu'il est né le 20 août 1755, délivré par les vicaires de la paroisse de St-Louis de Grenoble, le 28 avril 1781 ; son certificat de catholicité délivré par le curé de ladite paroisse le 30 dud. mois d'avril ; deux certificats de bonne vie et mœurs délivrés par le procureur général de S. M. en sa Cour de Parlement de Grenoble, et par les consuls de la dite ville, le 28 du même mois d'avril ; un certificat du lieutenant général de police de la ville de Lyon délivré le 1 may dernier, qui constate que le d. S^r Giroud est congruë en langue latine et sçait le grec, un pareil certificat délivré le 5 avril dernier par le principal du collège royal de la ville de Grenoble. Requeroit à ces causes, qu'il plut à Sa M^{te} ordonner que led. Jean-Louis Giroud sera adjoint à la dite dame v^e Giroud pour, concurremment avec elle et tant qu'elle vivra, exercer l'art de l'imprimerie et faire le commerce de la librairie à Grenoble, et qu'en conséquence il sera reçu imprimeur libraire de la dite ville de Grenoble, en prêtant le serment en pareil cas requis, et se conformer à cet égard à ce que prescrivent les règlement, sans être obligé, au décès de la dame sa mère, de procéder à une nouvelle réception, ni prêter de nouveau serment. Vu le dit mémoire et les pièces y énoncées et jointes ensemble le procès-verbal de l'examen subi par le S^r Giroud, dressé par les officiers de la Chambre syndicale de Lyon les 28 avril et 2 mai 1781, qui constatent que le d. Jean-Louis Giroud est capable d'être reçu im-

primeur libraire de la ville de Grenoble. Ouy le rapport du S^r Le Camus de Neville, chevalier, con^{tr} du Roy en tous ses conseils, maitre des requêtes, ordinaire de son hotel, com^{te} député et tout considéré. Le Roi, en son conseil, de l'avis de M. le garde des sceaux, voulant traiter favorablement le sieur Jean-Louis Giroud, en égard aux longs services rendus au public par ses ancêtres dans l'art de l'imprimerie près son Parlement de Grenoble, par grâce, et sans tirer à conséquence, a ordonné et ordonne que le d. S^r Giroud sera reçu imprimeur libraire en ladite ville, pour néanmoins ne pouvoir exercer le dit art et faire le commerce de la librairie qu'en qualité d'adjoint, à la place qu'exerce la dite dame v^e Giroud et concurremment avec elle pendant la vie de la dite dame, et ne pouvoir exercer seul la dite place d'imprimeur et faire seul le commerce de libraire, qu'après le décès de la dite v^e Giroud, et ce en vertu du présent arrêt, et sans qu'il en soit besoin d'autre, à la charge par le d. Giroud de prêter le serment en pareil cas requis devant les lieutenants généraux de police des villes de Lyon et de Grenoble, et de se conformer en tout, à ce que prescrivent les règlements de la librairie et imprimerie, et notamment les arrêts du conseil du 30 août 1777, et sera le présent arrêt inscrit sur les registres de la Chambre syndicale de Lyon. Faict au conseil d'Etat privé du Roy tenu à Versailles, le 6^e août 1781. Signé : Laurent. Collationné, enregistré en la Chambre syndicale de Lyon, le 22 août 1781. Signé : Perisse du Lac, syndic.

Registre des enregistrements, procédures, provisions, 12 sept. 1780, 8 oct. 1783, pp. 161-173. (*Archives de la ville de Grenoble.*)

XII

24 septembre 1781.

Brevet d'Imprimeur pour J. Allier.

Sur la requête présentée au Roy en son conseil par Joseph Allier, prote d'imprimerie à Grenoble, contenant que depuis près de vingt années le suppliant a travaillé chez différents imprimeurs tant à Grenoble qu'à Lyon et dans la capitale, et que désirant remplir une des places d'imprimeur de la ville de Grenoble, sa patrie, le S^r André Arnaud, l'un des imprimeurs de la dite ville, aurait consenti, par acte du 12 mars de cette année, de se démettre de sa maîtrise en faveur du suppliant s'il pouvait être agréé par Sa Majesté, le suppliant rapporte les titres de capacité les plus favorables. Il a été reçu apprenti chez le S^r Joseph Cuchet, imprimeur à Grenoble, par acte passé par devant not^{es}, le 27 novembre 1762; il a rempli le tems de son apprentissage à la satisfaction dudit S^r Cuchet, qui l'a reconnu par un autre acte passé devant n^o, le 6 novembre 1766; il a depuis travaillé en qualité de compagnon, ensuite de correcteur d'épreuve et de prote, savoir: à Grenoble, chez la v^o Giroud; à Lyon, chez le sieur Périsset Dulac, et à Paris, chez le sieur de Monville, imprimeur de l'Académie Française. Ces différents maîtres lui ont délivré des certificats les plus satisfaisants, non seulement de ses talents et

exactitude au travail, mais encore de ses bonne vie et mœurs ; il joint à ces certificats ceux des premiers magistrats de la ville, de Parlement et de la Chambre des Comptes de Grenoble, celui de sa catholicité délivré par le curé de sa paroisse, et celui de sa congruité en langues latine et grecque, délivré par le principal du collège de Grenoble ; en sorte que le suppliant est parfaitement en règle. Requeroit à ces causes le d. sieur Allier qu'il plut à Sa Majesté qu'il sera reçu imprimeur libraire à la place vacante par la démission du S^r Arnaud, en prêtant par le d. S^r Allier le serment en pareil cas accoutumé devant le lieutenant de police de la d^e ville, et se conformer à ce que prescrivent les réglemens et notamment l'arrêt du conseil du 30 aoust 1777. Vu la d^e requête signée : Flusin, avocat du suppliant, son extrait baptistaire en date du 9 novembre 1749, son brevet d'apprentissage passé devant n^o, à Grenoble, le 27 novembre 1762, dument quittancé par autre acte du 6 novembre 1766 ; le certificat de la v^e Giroud, imprimeur à Grenoble ; du S^r Perisse Dulac, imprimeur à Lyon, et du sieur Demonville, imprimeur à Paris, des 5, 10 et 18 mars dernier ; le certificat de congruité en langues latine et grecque délivré au suppliant par le principal du collège de Grenoble, le six mars dernier, celui de catholicité délivré par le curé de la paroisse de S. Hugues de Grenoble, le huit dud. mois de mars, le tout dument légalisé ; le certificat du lieutenant de police de la d^e ville et autres des principaux magistrats du Parlement et Chambre des Comptes de Dauphiné, des bonne vie et mœurs du suppliant, et la démission donnée le douze mars dernier par le S^r Arnaud de sa maîtrise d'imprimeur en la d^e ville de Grenoble, ensemble les procès-verbaux du concours ouvert par les

officiers de la Chambre syndicale de Lyon des 1^{er} et 6^e aoust dernier pour la dite place d'imprimeur à Grenoble, portant que le d. S^r Allier a été unanimement reconnu capable d'être admis à la maîtrise d'imprimeur libraire. Oûi le rapport du S^r Le Camus de Neville, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, maitre des requêtes ordinaires de son hotel, commissaire à ce député, et tout considéré; le Roi, en son conseil, de l'avis de M. le garde des sceaux, a ordonné et ordonne que le dit Joseph Allier, prote d'imprimerie, sera reçu imprimeur libraire en la ville de Grenoble, à la place vacante par la démission du sieur André Arnaud, en prêtant, par le d. Joseph Allier, le serment en pareil cas accoutumé devant le lieutenant de police des villes de Lyon et Grenoble, et se conformant à ce que prescrirait les règlemens et notamment l'arrêt du conseil du 30 aoust 1777, et sera le présent arrêt inscrit sur les registres de la Chambre syndicale de Lyon. Fait au conseil d'Etat privé du Roy, tenu à Versailles le 24 septembre 1781. Signé : Laurent.

Collationné, enregistré sur le registre de la Chambre syndicale de Lyon ce 24 septembre 1781. Signé : Perisse Dulac, syndic.

(Titre en parchemin. Archives de la famille Allier.) Et registre des enregistrements, provisions, réceptions, 1780-1785, pp. 109-111. (*Arch. de la ville de Grenoble.*)



ERRATA

Page xxxix, 19^e ligne, lisez : 1658 au lieu de 1670. —

Il y a certainement eu, dans la famille Verdier, deux imprimeurs portant le prénom d'Antoine, l'un mourut vers 1658, l'autre avant 1700.

Page lxvi, *Imprimerie Royale*, lisez : 1778.

— cvi, 3^e ligne, lisez : 1710.

— cvi, 11^e ligne, ajoutez : *encore*, après *exerçait*.

N^o 82, lisez : 1619.

— 146, ajoutez : *chez P. Marniolles*.

— 436, supprimez : *La*. — Les pages 23, 125, 131, 191 du volume décrit sous ce numéro, sont cartonnées.

— 508, lisez : *Bevons*.

— 850, lisez : *Catechisme*.

— 983, lisez : *festis*.

— 1048, 9^e ligne, lisez : 1728. — Ce numéro remplace le n^o 991, dont la description est incomplète, et fait double emploi.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES

DE GRENOBLE

	Pages.
ALLIER (Joseph)	LXVII
ARNAUD (André)	LIX
AUBIN (Paul)	XXXVI
BUISSIÈRE (François)	CIII
BALSARIN (Bonin)	XXII
BELOT (Jean)	XXI
BENIT (Jean)	LXLIH
BERTHET (Jean)	LXXXV
BERTOLET (Bart.)	LXXI
BLANC (Antoine)	XXV
BON (Etienne)	LIII
BONIFACE	LXLIX
BRETTE (Fr.)	CXI
BUREAU (Claude)	XXXVIII
CHAIX (Pierre)	CI
CHAIX LA PLAGE (Fr.)	LXLVII
CHAMP (François)	C
CHAMP (J.-Fr.)	CIII
CHANUT (Grégoire)	LXXIIH
CHARVYS (Ph.)	XLH
CHARVYS (Pierre)	LXXXVI

	Pages.
COGSON (Richard)	XXXV
COURTOIS (Ph.)	CIII
CUCHET (Joseph)	LX
CUCHET (Joseph-Marie)	LXVIII
CUCHET (V^e de Jos.)	LXV
DAVID (Thomas)	LXXVII
DEYME (J.)	XLIV
DUJOUR (Jean)	LXLIV
DURAND (Jacques)	LXXXVI
DUTRUC (Michel)	CIII
DU VERDIER (Cl.)	XXXV
EYMARD (L.)	CIX
FALCON	CXII
FAURE (André)	LIII
FAURE (V^e d'André)	LXIII
FAURE (André II)	LXIII
FAURE (Claude)	LI
FAURE (V^e de Claude)	LIV
FAURE (Jacques)	CII
FAURE (Pierre)	LXXXIX
FAURE (Pierre II)	LVI
FAYS (Jean)	CI
FÉRONCE (François)	LXLIII
FLORY (Augustin)	CI
FORET (Etienne)	XXI
FRANCOZ (Pierre)	CXI
FRÉMON (Antoine)	LII
FRÉMON (François)	LIV
FRÉMON (Pierre)	XL
GALBERT (Claude)	CV
GALLE (André)	XLII
GILIBERT (Laurent)	XLVI
GIRAUD (Jean)	CVI
GIRAUD (Pierre)	LXLVI
GIROUD (Alex.)	LXVIII
GIROUD (Alex. II)	LXLIX

	Pages.
GIROUD (André)	LVIII
GIROUD (V^e d'André)	LXIV
GIROUD (Gaspard)	LVI
GIROUD (V^e de Gaspard)	LVII
GIROUD (Philippe)	LXLIV
GIROUD (J.-L.-Antoine)	LXV
GONIN	LXXXV
GORGY (Antoine)	CVI
GOUJON (J.-Benoit)	CVII
GRABIT (J.-S.)	CIX
HALLÉ (Jean-Bapt.)	LXLIV
HUGOT (Pierre)	XLIX
HUMBERT	LXXVI
HUVET (François)	LXXXVIII
IMPRIMERIE ROYALE (FAURE et ALLIER)	LXVI
JACQUEMET (Ambroise)	LXXVIII
JACQUEMET (Durand)	LXXVII
JACQUEMET (Durand II)	LXXVIII
JACQUEMET (Jacques)	LXXXV
LA COUR (André de)	LXXIV
LA GORGE (Bart. de)	LXXI
LA ROCHE (Jean)	LXXV
LAURENS	LXXVI
LEMAIRE	CXII
MARNIOLLES (Pierre)	XXXI
MARQUIAN (Cl.)	CVII
MARTIN (Jean)	LXXIV
MAZUEL	CIII
MERCADIER (Claude)	LXL
MERCADIER (Jouffrey)	LXLII
NICOLAS (Claude)	LXXVI
NICOLAS (Jean)	LXXIX
NICOLAS (Louis)	LXLI
PETIT (Jacques)	XLIV
PETIT (Mathieu)	LV

	Pages.
PEYRE (Pierre)	LXXXVII
PHILIPPES (Robert)	XLV
PICHAT (André)	LXXI
PILLION (Pierre-Martin)	LXL
PONTET (Hugues)	L
PROTÉ (Jean)	LXXXIX
PROVENSAL (François)	XLVIII
PROVENSAL (Simon)	LXXXVII
PUPIL (Jean)	CIV
RABAN (Edouard)	XXXVI
RAILLIANE DIT DUMON (Ed.)	XLVII
RICHARD (Benoît)	CV
ROGUET (Mermet)	LXLVII
ROIZÉ (Jean)	XXXV
ROUGIER (Jean)	CH
ROUGIER (Louis)	LXLV
VERDIER (Antoine)	XXXIX
VERDIER (V. d'Ant.)	XLIII
VERDIER (Flory)	LXXXIX
VERDIER (Guillaume)	XXVII
VERDIER (Jean)	LI
VERDIER (Louis)	XLI
VERDIER (Pierre)	XXVIII
VOISIN (Etienne)	XXXIX
VOISIN (V. d'Etienne)	XXXIX
VOSAY (Cl.)	LXLII



TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

COMPRIS DANS LA

BIBLIOGRAPHIE GRENOBLOISE

LE CHIFFRE INDIQUE LE NUMÉRO DU CATALOGUE

A

- | | |
|---|--|
| Achard de Germane (Alex.), 1445, 1454. | Allemand , (J.-B.), 1357. |
| Alby (Henri), 350. | Alluis (J.), 490, 504, 516, 535, 558, 608, 637. |
| Alemand (J.-T.), 788. | Amblérieu (Pierre de Portes d') 330. |
| Alemand (L.-A.), 577, 869, 891, 892, 893. | Amelot (Nic.), 927. |
| Alexandre VII , 366. | Anthon (Le P. d'), 906. |
| Allard (Guy), 421, 531, 579, 580, 591, 592, 593, 601, 612, 613, 630, 653, 663, 666, 691, 695, 696, 714, 715, 716, 720, 754, 774, 784, 785, 790, 791, 812, 843, 848, 859, 860, 865, 884, 890. | Antoine (J.-B. d'), 1269. |
| Alleman (Alexandre), 242. | Aquin (Jean), 18. |
| Alleman (Laurent II), 15. | Arbaleste (Jacques), 365. |
| Alleman de Montmartin (E.), 914, 936, 1242. | Argenson (Le Cte d'), 1143. |
| | Arnaud d'Andilly (Fr.), 483. |
| | Audeyer (Jean), 204. |
| | Augustin (S), 1147. |
| | Auric (Jean d'), 160. |
| | Avond (Jacques), 327. |

B

- Balde** (H.), 156.
Balme (Cl.), 144.
Bally (M.-J.), 1227.
Bally de Bourchenu (J.-P.),
 1449.
Bally de Clairivaux (F.-S.),
 1065.
Bally du Perce (F.-L.), 1065.
Balzac (J.-L. Guez, seigr de), 485.
Bandoly (Antoine), 97.
Baratier (Louis de), 1132.
Barnave (A.-P.-J.-M.), 1413.
Barnuel (Didier), 165, 166.
Barry (Le R. P. de), 910.
Barthélemy (Fr.-R.), 1297.
Basset (Félix), 209.
Basset (J.-Guy), 298 bis, 329, 333,
 384, 534, 641, 698, 727, 767.
Baudet (Louis), 121.
Baudoin (J.), 479, 532.
Baudot (M.-A.), 1263.
Beauville (C^{tesse} de), 154.
Begat (Jean), 56.
Belleau (R.), 376.
Belloy (Pierre de), 494.
Belzunce (F. de), 940.
Benoit XIII, 955, 977.
Benoit XIV, 1092, 1093, 1123.
Beraud (André), 651.
Berger de Malissolles (Fr.), 87,
 917, 966, 992.
Bergeron (Melchior), 354.
Bernard (Claude), 340.
Bernard (Saint), 606, 810.
Berthau (René), 597.
Bertrand (Ant.), 583.
Bertrand (François), 355.
Berulle (P.-Marc de), 563, 669,
 692, 693.
Beylié (J.), 945, 1076.
Bilain (Antoine), 521.
Binet (Etienne), 208.
Bistrac (Franç.), 1116.
Bouteroue (Denys), 141, 161.
Blanc (Antoine), 28, 41, 76.
Blanc dit la Goutte, 1000, 1027,
 1062, 1069.
Boerius (I.-F.), 320.
Boileau (Nic.), 1268.
Bomy, 1338.
Boniol (Franç.), 644.
Boniol de Catilhon (Ant.), 412,
 487.
Boniface (Hyacinthe), 880.
Bonnet (Christ.), 607.
Borel (Pierre), 445, 446.
Bouchet (F.), 157.
Bouquin (Charles), 775.
Bourbon (Louis de), 86.
Bozonnat, 986.
Bozonnier de Lespinasse, 1256.
Brenier (Le P.), 702.
Bressac (Laurent de), 438, 538,
 647, 674.
Brosse (Claude), 36, 44, 72, 85.
Brunet (Jean), 1150.
Buons (La M^{re} de), 952.
Burle de Champclos (P. de), 949.
Burtio (Etienne de), 343.
Bus (P.-B. de), 410, 411.

C

- Cabiac** (De), 350.
Cabrières (Le Prieur de), 894.
Caille (André), 2.
Cairol de Madaillan (J.), 1295, 1296, 1322, 1343.
Calermard (M.-A.), 417.
Camus (Guill.), 200.
Canaples (M. de), 167.
Canisius (Pierre), 1075.
Capella (J.), 246.
Carcano (Ch.-P.), 311.
Caritat de Condorcet, 1081.
Caulet (J. de), 963, 988, 993, 1001, 1023, 1028, 1029, 1046, 1055, 1066, 1067, 1077, 1080, 1082, 1083, 1084, 1091, 1092, 1094, 1099, 1106, 1114, 1126, 1153, 1160, 1161, 1166, 1170, 1174, 1175, 1177, 1195, 1200, 1201, 1222, 1231, 1232, 1245, 1246, 1270.
Gaze de la Bove (G.-L.), 1452.
César (J.), 465, 502, 584, 841.
Chabert (J.), 1223.
Chalier (Jacob), 269.
Chambeau (Ant.), 730.
Charency (G.), 221, 393.
Charmes (Le Prieur de), 469.
Charpentier (Fr.), 464.
Chastelain (Jean), 832.
Chaunais (Guill.), 274.
Chavigny (De), 681.
Chemin (Pierre), 319.
Chenois (Ant.), 786.
Chevalet (Abel), 6.
Chevalier (Pierre de), 252.
Chorier (Nic.), 423, 435, 449, 554, 582, 596, 614, 629, 687, 688, 689, 737, 854, 875, 1259.
Chrysostôme (Le R. P. Jean), 913.
Cicéron (M. T.), 701, 1038, 1096, 1097, 1104, 1105, 1265.
Clappier, 1244.
Clément XI, 921.
Clément XIII, 1177 à 1180.
Clérier (Françoise de), 777.
Coeffeteau (N.), 193.
Coligny (Gaspard de), 548, 574.
Collet (J. F.-H.), 1349.
Combebrune (De), 715.
Commerell (L'abbé de), 1401.
Corneille (P.), 529, 610.
Cornuty (Amat), 858.
Cosnac (G. de), 941, 947, 959.
Cotton (P.), 19.
Courtereaux, 1439.
Crozat (Laurent), 356.

D

- Davila** (H.-C.), 479, 532.
Dégeant, 537.
Demeure de Villeparc (J.), 1302.
Despeisses (Ant.), 375.
Despots (Claude), 289.
Deyron (Jacques), 345, 367.
Dochier (J.-B.), 1372.
Dony (Jacques), 815.

- Dorat** (Cl.-J.), 1301.
Doublet (Louis), 326, 1336 *bis*.
Doucet (Charles), 567.
Dreincourt (Charles), 349, 549.
Drouin (Le S^r), 924.
Dubet (A.), 1264.
Du Boys (Antoine), 293, 296, 297, 371, 372, 373, 374, 401.
Duchenev (Pierre), 291.
Du Faur de Saintcaraille, 415.
Du Ferrier, 153.
Dufeu (Le R. P.), 240.
Du Fornel, 382.
- Du Meleset** (Jean), 145.
Dumont (H.), 1144.
Du Ferrier (Scip.), 541.
Dupille (Jean), 691.
Dupuy (Ferdinand), 336.
Dupuy de Bordes (Séb.), 1271, 1298, 1429.
Durand (David), 146.
Durand (Nicolas), 503.
Du-Ryer (P.), 459, 486, 530.
Du Teil, 870.
Du Vache (J.-Bernard), 290.

E

- Emery** (Le S^r d'), 830.
Etienne (Fr.), 517.
- Expilly** (Claude), 90, 142, 178, 324.
Expilly (François), 889.

F

- Fabre** (Antoine), 207, 347, 466.
Falconi (J.), 744.
Farconnet (François), 316.
Faujas de St-Fond (B.), 1323, 1340, 1341, 1346, 1350, 1355.
Faure (André), 1278.
Faverot, 572.
Fayolle (André), 325.
Féiac (Le R. P.), 765.
Félix (François), 358, 518.
Fenolliet (Pierre de), 132.
- Féronce** (Ozias), 331.
Ferry (Denys), 439.
Feydau (Math.), 624.
Fichet (Alex.), 258.
Filesac (Jean), 397.
Fine de Brianville (O.), 581.
Fontanieu (M. de), 1005.
Fouquet (Fr.), 1179.
Frère (Claude), 101.
Frère (Pierre), 218.
Froment (Antoine), 247.

G

- Gaillard** (Pierre), 652.
Gardane (J.-J.), 1287.
Garnier (François), 353.
Garnier, 1208.
- Gassendi** (Pierre), 143.
Gaude (Ant.), 933.
Gault (J.-Bapt.), 292.
Gerard (André), 431.

Gerson (Fr.), 203.
Gibert (J.), 1266.
Gigard (A.), 632.
Gilbert (De), 527.
Gilbert (Louis de), 783.
Girard (Jean de), 1108.
Girard (Esp. de), 578.
Giroud (*Recueil*), 799, 939.
Godeau (Ant.), 407.
Golat de la Garenne - (H.),
380.
Gondrand (J.-J.), 1342.
Grand-Thoranne (Alexandre),
1229, 1252, 1328, 1388, 1395,
1405.

Gras du Villard (P.), 916, 1004,
1024, 1058, 1110, 1135, 1211,
1216, 1283, 1289, 1299.
Grenier, 1360.
Grimaldy (J.), 616.
Guerin de Tencin (P.), 961, 970,
972, 973, 974, 975, 987, 990,
998, 999, 1007, 1008, 1009,
1010, 1015, 1049.
Guichard S' d'Hérapine (Henri),
852.
Guilliet (Sc.), 151, 192, 214, 231,
245.
Guilliet (Sébastien), 885, 1154.
Guyon (M^{me} J.-M. Bouvières de la
Mothe), 762.

H

Hardesius des Clozeaux (F. de),
346.
Hay de Bonteville (M.-A.-H.),
1361, 1373.
Hébert (Artigues), 1059.
Hélie (J.-B.-P.-A.), 1403.
Helvetius (J.-A.), 1078.
Henri IV, 30, 35, 54.
Héraud (J.-B.), 1344.

Hérodote, 486.
Hervé (Ch.-B. d'), 874.
Hilaire, 1419.
Hilarion de Ste-Ursule, 714.
Horace (Q.-H.-F.), 1267.
Huguet (Félix), 19.
Hyacinthe de l'Assomption, 664,
722.

I

Icard (Charles), 570.
I.-D.-L. dit Campeyz, 498.
Innocent X, 341.
Isnard (A.), 321.

Isnard (J.), 183.
Isocrate, 1107.
Ize (Alex. d'), 413.

J

Jacquinet (Barthélemy), 135.
Jammy (Pierre), 398.
Javersac (Bernard, sieur de),
283.

Joly (Claude), 770, 886.
Joubert, 946.
Jouffroy (F.-G. de), 1321.
Joux (Philibert de), 564.

L

- La Barre** (Le chev^r de), 912.
La Bastide (M.-A. de), 603, 611.
Labbé (Pierre), 241, 304 *bis*, 306, 344, 433, 434, 442, 443, 447, 472, 475, 493, 712.
Labbé (Philippe), 386.
La Combe (Le P. de), 772.
La Croix de Chevières (Barbe de), 511.
La Fayette (Mad. de), 451.
La Martellière (Michel de), 381.
Lambert (M.-A.), 158.
Lami (Bernard), 717, 761, 778.
La Monnoye (Bernard de), 1012.
Lamotte (Enn.), 1134.
Lancelle de la Grancour (De), 460.
Lange (J. de), 571.
La Roché (Alex. de), 540.
La Rochefoucauld (Fr., duc de), 450, 478.
La Rolandière (De), 618.
La Rose (J.-B. de), 528.
Lassone (J.-M.-F. de), 1319.
Laurent, de Briançon, 444, 643.
Le Bonthillier de Rancé (A.-J.), 668.
Leboys (H.-E.), 273.
Le Brun de la Rochette (Cl.), 199.
Le Camus (Le cardinal Etienne), 589, 590, 633, 634, 649, 658, 659, 660, 661, 662, 670, 672, 707, 708, 709, 732, 780, 800, 808.
Le Féron (Giles), 312, 392, 760.
Lefèvre (Rod.), 206, 244.
Le Franc de Pompignan (J.-J.), 1045.
Le Goux de la Berchère (D.), 458, 471.
Le Lorrain de Vallemont, 747.
Lemaistre (C.-B.), 734.
Lemaistre (J.-A.), 1446.
Le Masson (Innocent), 795, 863, 866.
Léon (Fr.), 491.
Léotaud (Vinc.), 480.
Le Pays (René), 476, 477, 492, 585, 586.
Lercari (Le cardinal), 969.
Lerisse (Guillaume de), 33.
Lesdiquières (Fr. de Bonne, duc de), 94.
Libanius, 10.
Lionne (Artus), 139.
Lipsin (Louis), 957.
Lisle (Branc. de), 560.
Loras (A. de), 1157.
Los Rios (J.-Fr.), 1337.
Louis XIII. Arrêts, Décl., Lettres. 42, 48, 50, 53, 57, 59, 62, 68, 70, 74, 103, 131, 187, 196, 219, 283.
Louis XIV Arrêts, Edits... 276, 287, 313, 318, 360, 406, 440, 470, 566, 841, 968, 1020, 1021, 1198.
Louis XV. Décl., Ordres. 925, 968, 1035, 1188, 1202, 1241, 1286.
Louis XVI. Ordres, Règles... 1313, 1314, 1316, 1317, 1318, 1326, 1331, 1333, 1334, 1336, 1421, 1423, 1442, 1459.

Lowendal (Le C^e de), 1100.
Lubac (Séverin de), 746.
Lucien, 1117.

Luxembourg (Le duc de), 816.
Lyonnard (Claude), 432.

M

Macé (Jean), 491.
Maniquet (Le R. P.), 923, 984.
Marc (François), 11.
Marcellin (Le P.), 66.
Marin (Benjamin), 648.
Martin (Gabriel), 257.
Martin (Louis), 376.
Martin (Michel), 348.
Martin (De St-), 252.
Mascaron (P.-Ant.), 253.
Massard (Jacques), 679, 680.
Mauduict (Fr.), 456.
Meney Etienne, 436, 499, 512,
526, 542, 557, 587, 673, 682,
769, 793, 809.
Menestrier (Le P. Cl.-Fr.), 496,
500, 501, 505, 506, 507, 514,
876, 877.
Menuret de Chambaud (J.-J.),
1325.

Millet (Jean), 220, 225, 229, 268,
310, 405, 414, 489, 639, 872.
Mollard (J.-B.), 1329, 1330.
Monin (Louis), 628.
Montalègre (Le Sr de), 484.
Montgoldier (Joseph de), 1380.
Monvel fils (Boutet de), 1220.
Moquot (Etienne), 1117.
Morel (Andoche), 243, 424, 481,
482, 494.
Morel (Etienne), 763.
Moret (François), 264.
Morges (Franç. de), 291 bis.
Morin (Fr.-Cl.), 1205, 1213, 1214.
Morville (M^{re} de), 562.
Mounier (J.-J.), 1458, 1461, 1462,
1464.
Mourand (Etienne), 352.
Murat (François), 83, 387.
Musy (Ennemond), 697.

N

Nantes (Marc-Jean de), 474.
Nievollet, 1457.
Nicolas (Jean), 684.
Nicolas fils (Jean), 683.
Nicolas (J.-Fr.), 1305, 1351,
1367, 1400, 1436.

Nicolas (Le P.) de Dijon, 539.
Nicolas (Le P.) de Grenoble,
938.
Nivers (Guill.-Gab.), 235.
Nolanus (Jean), 452.

O

Ohalon, 1085.
Olive (Simon d'), 323.

Ovide (P.-O.-N.), 710, 721.

P

- | | |
|---|--|
| Pacard (P.), 1251. | Philippe V. Lettre. 951. |
| Pajot de Marcheval (Christ.), 1280. | Pie VI , 1321, 1322. |
| Pajot du Plouy (Séraph.), 861. | Piffard (Sal.), 588. |
| Pape (Guy), 1. | Pillion (Fr.), 605. |
| Paris (Pierre), 308. | Pina (Cl. de), 763. |
| Patin (Jean-Ant.), 403. | Plan des Augiers (G.-G.-A. de), 1093, 1178, 1272. |
| Paul V , 39. | Poncet (Rom.), 1134. |
| Paulin (F.), 1111. | Porchères d'Arbaud (De), 335. |
| Pelletier , 129. | Portal (Antoine), 1315. |
| Perouse (Annet de), 1167, 1176, 1180. | Prat (Jean), 289. |
| Perrin (Jean-Paul), 23 | Préaud (G.), 298. |
| Ferrot d'Ablandcourt (Nic.), 465, 502. | Prestot (Claude), 575. |
| Pescheur (D.), 288. | Prunet (Pierre), 388. |
| | Puch (Louis), 457, 508, 517, 524. |

R

- | | |
|---|---|
| Rabot (Jean de), 419, 426. | Rigo (Jacques), 1011. |
| Rambaud (Ant.), 43, 110. | Rivières , 1288. |
| Rambaud (Claude), 1364. | Rivière du Fresny (Ch.), 851. |
| Rampalle (De), 248. | Robins (Benj.), 1271. |
| Raynaud (Théophile), 261, 272, 294, 303, 307, 315. | Rochechouard (Guy de), 636. |
| Regnard (Jean-Fr.), 851. | Rodolphe (Le P.), 587. |
| Reinier-Pieraud (A.), 1063. | Romagnon (Jean), 134. |
| Reviglias (J.-Pierre), 302. | Rosimond (S ^r de), 528. |
| Rey (Charles), 453, 462, 625. | Rossignol (J.-Etienne), 289. |
| Richelieu (Le cardinal de). <i>Testament.</i> 281. | Rostolan (Jean), 359. |
| Rigaud de l'Isle (M.), 1238. | Roux de Morges (Ad. de), 537. |
| | Rubat (Cl.-Ant.), 484. |
| | Rulier (Cl.), 600. |

S

- | | |
|---|---|
| Sabatier (André-Hyac.), de Ca-
vaillon, 1304. | Savoie de Rollin (J.-F.), 1378,
1460. |
| Saint-Pierre (Le Prieur de),
540. | Scarron (Pierre), 119, 163, 201,
265. |
| Saint-Surin , 168. | Schomberg (De), 175. |
| Sainte-Irenée (Le Sr de), 424. | Serres (Jean de), 518, 574. |
| Sainte-Sabine (Michel de), 286. | Serry (Le R. P.), 896. |
| Selvaing de Boissieu (D. de),
159, 217, 222, 226, 337, 368,
473, 544, 554, 731, 690, 1016. | Servan (A.-M.-J.), 1237. |
| Sanguin (André), 656, 657. | Servin (Denys), 82, 195. |
| Sanson d'Abbeville (Nic.), 584. | Simon (Ed.-Th.), 1224. |
| Santerre , 986. | Sirmond , 153. |
| Sault (Le comte de), 237. | Soissons (Le comte de), 86. |
| Sausin (L. de), 1217. | Solmin hac (A.), 531. |
| Savonarole (J.), 499, 512, 526,
542, 557. | Stone (Le baron de), 1365, 1366. |
| | Strada (Flaminus), 459, 530. |
| | Sy (M ^{re} de), 1365, 1366. |

T

- | | |
|---------------------------------------|---|
| Talon (Nic.), 602. | Thomé (François), 389. |
| Taylor (Lord), 1085. | Trébollier , 1457. |
| Terrasson (P.), 598. | Treillard (J.-A.), 1257. |
| Théophile , 194. | Troya d'Assigny (L'abbé), 1147,
1168. |
| Thierry (Franç. de), 576, 609. | Tychobraé , 216. |
| Thiers (J.-B.), 845. | |
| Thomas (Ant.-Léonard), 1185. | |

V

- | | |
|--|--|
| Vallet (Jean), 1279, 1285. | Vergnes (De), 152. |
| Vallet (P.-J.), 1210, 1235, 1186. | Veycilieu (De Rabot de), 419,
426. |
| Valois (Charles de), 172. | Vial (André), 631. |
| Vège (Pierre de), 646. | |

- | | |
|---|--|
| Victor (Sextus-Aurelius), 686. | Ville (Dominique), 351. |
| Vidal , 758. | Villiers (M.-Ant. de), 569, 1273. |
| Videl (Alex.), 565. | Vinay (François de), 550, 604. |
| Videl (Hyac.), 351. | Virgile (P.), 1036, 1037. |
| Videl (Louis), 78, 314, 322, 328,
332, 427. | Visconti (J.-Fr.), 133. |
| Vigne (Alex.), 748, 749, 781, 782. | Voyer (Marc-Pierre de), 1143. |
| Villars (D.), 1352, 1359, 1399,
1417, 1463. | Vulson (Marc de), 138, 255. |
| | Vulson (Pierre de), 169, 249. |

TABLE

DES

OUVRAGES PARUS SANS NOM D'AUTEUR

A

- | | |
|--|---|
| <i>Abrégé de la Doctrine chrétienne</i> ,
745, 766, 899, 909. | <i>Abrégé de l'Antiphonaire de la</i>
<i>prov. de Vienne</i> , 1379. |
| <i>Abrégé de la Déc. du S. Rosaire</i> ,
934, 1416, 1438. | <i>Abrégé des Particules</i> , 1060. |
| <i>Abrégé de la vie de Pascal Baylon</i> ,
822. | <i>Abrégé des règles... du Rosaire</i> ,
807. |
| <i>Abrégé de la vie de S. François de</i>
<i>Borgia</i> , 602. | <i>Abrégé du Graduel</i> , 1382, 1389. |
| <i>Abrégé de la vie de S. François de</i>
<i>Sales</i> , 491. | <i>Absalon</i> , tragédie, 1152. |
| <i>Abrégé de la vie de S. Jean de Ca-</i>
<i>pistran</i> , 821. | <i>Académie des Dames</i> , 683. |
| <i>Abrégé de la vie de S. Oursime</i> ,
920. | <i>Accommodement (L) de l'Esprit</i> ,
535, 608. |
| <i>Abrégé de la vie de Ste Angèle Mé-</i>
<i>rici</i> , 1258. | <i>Addition aux Instructions</i> , 595. |
| <i>Abrégé de la vie de Ste Rose de</i>
<i>Lima</i> , 545. | <i>Adieu (L) au monde</i> , 25 5. |
| <i>Abrégé de l'Antiphonaire de Gap</i> ,
1290. | <i>Adoration (L) de la chambre de</i>
<i>Jésus-Christ</i> , 546. |
| | <i>Advertisement modeste</i> , 22. |
| | <i>Advis certain de la reprise des Sa-</i>
<i>bles d'Olonne</i> , 126. |
| | <i>Advis donnez aux confesseurs</i> , 594. |
| | <i>Advis salutaire à MM. de la R.</i>
<i>P. R.</i> , 112. |

- Adris rendu du siège de Montauban.* 105.
- Affiches du Dauphiné,* 1294.
- Agriculture (L'),* 846.
- Allemagne (L') au Roy,* 471.
- Almanach-Dauphin,* 1017, 1042, 1089, 1240.,
- Almanach diocésain,* 1088, 1182, 1226, 1234, 1250, 1262, 1277, 1282, 1291, 1387.
- Almanach du Palais,* 1292.
- Almanach général et historique,* 1406, 1431.
- Aloysie Sigee...*, 423.
- Alphabetica series rubricarum...*, 1269.
- Amateur (Un) (Grenier),* 1360.
- A Myr l'Intendant,* 1172.
- A M. le comte et Mme la comtesse du Bouchage,* 492.
- Amour (L') insensible,* 181.
- Amours (Les) d'Abelard,* 637.
- Amplissimis viris consulibus Gratianop. Judith, drama,* 309,
- Année (L') sainte,* 824.
- Antiphonarium Romanum,* 953.
- Apologie de l'abbé de la Trappe,* 845.
- Apologie (L') du lys des étangs,* 628.
- Apparatus ab biblia,* 778.
- Arrest de la Cour de Parl' de Dauphiné.* 52, 61, 461.
- Arrest de la Cour du Parlement de Paris,* 454.
- Arrest de Sa Majesté (Louis XIII),* 48, 64.
- Arrest donné par la Cour de Parl',* 51, 58.
- Arrest donné par le Roy (Louis XIII),* 42, 196.
- Arrest du Conseil d'Etat du Roy,* 279, 304, 726, 738, 757, 813, 967, 1022, 1051, 1455, 1456.
- Arrest du grand Conseil,* 164.
- Arrest et règlement,* 45, 46, 73.
- Arrest et réglemens (Louis XIII),* 68.
- Arrest du Roy,* 30, 35, 50, 53, 57, 62, 70.
- Arrest portant défences,* 234.
- Arrêté du Parl' de Dauph.,* 1427.
- Arrêts et remontrances du Parl',* 1173.
- Arrêtés du Parlement de Grenoble,* 1207.
- Arrêts du Parl' de Grenoble,* 1159.
- Arrests, réglemens,* 677.
- Arrests et réglemens.* 59, 84.
- Arrêts et rem. du Parl',* 1260.
- Arrivée (L') de M. de Chavigny,* 678.
- Arrondissement des 28 brigades,* 1275.
- Articles accordés...*, 17.
- Articles de la Capitulation,* 259.
- Articles (Les) de la Paix,* 14.
- Articles des Injunctions,* 40.
- Articles proposez,* 703.
- Assaut donné contre la ville de Montauban,* 96.
- Assemblée des Trois Ordres,* 1450.
- Assemblée (L') faite à St-Germain,* 275.
- Assises de la maîtrise des eaux et forêts,* 1034.
- A Son A tesse sérén. D. Ottoman,* 516, 517.

- Association du Sacré-Cœur de Jésus*, 1225.
Astronomie (L') journalière, 550.
Ateliers publics (1773), 1281.
- Au Roy*, 463.
Atis au sujet des écoles chrétiennes, 1127.
Atis pour les curez, 599.

B

- Bail des octrois*, 1345.
Balet. Dispute pour la bienséance des habillemens, 342.
Balet de la Puissance..., 425.
Ballet (Le) de Mome, 167.
Basilic (Le) de Rouen, 268.
Bataille gagnée en Flandres, 819.
Béatification (La) de Rose de Lima, 559.
Beautés (Les) de Grenoble, 305.
Boèce, tragédie, 391.
Bref contre les Turcs, 556.
- Breve Vapencense (1784)*, 1381, (1787) 1408.
Brief récit de l'horrible..., 176.
Bréviaire à l'usage des Pénitents blancs de Grenoble, 931, 932, 1032, 1163, 1354, 1370.
Breviarium ord. Cartusienis, 1165.
Breviarium Rom. ad usum diœc. Ebredunensis, 1142.
Breviarum Rom. ad usum ord. S. Antonii, 1141.
Breviarium ad us. prov. Viennoensis, 1369.

C

- C*** (Collot)*, 1349.
Calendrier ecclésiastique, 1249, 1261, 1432.
Calendrier et état civil de Dauph., 1407.
Cantiques du dioc. d'Alais, 1103.
Cantiques nouveaux, 1125.
Cantique spirituel sur la sainte Epine, 777.
Cantiques spirituels à l'usage des missions des Carmes, 1157. —
Des Capucins, 1156, 1339, 1426.
- Cantiques spirituels à l'usage des missions du dioc. d'Embrun*, 1353.
Cantiques spirituels à l'usage des missions du dioc. de Grenoble, 881, 895.
Canones et lectiones, 1371.
Cantus diversi ex Anthiphonario, 1196.
Cantus diversi et Graduali....., 1019, 1118.
Carolus Quintus, 379.

- Catalogue de la bibl. de M. Ch. Ainard*, 1337.
- Catalogue des livres de A. Giroud*, 1149.
- Chat (Le) d'Espagne*, 558.
- Chant d'allégresse*, 121.
- Catéchisme de la Confirmation*, 908.
- Catéchisme de la tonsure*, 850, 888.
- Catéchisme du dioc.*, 991, 995, 1013, 1050. — *De Die*, 1031.
- Catéchisme du dioc. de Grenoble*, 954, 980, 981, 982, 1153, 1169, 1203, 1239, 1293, 1386, 1404.
- Catéchisme (Le) en cantiques*, 773, 887.
- Catéchisme historique*, 883, 902.
- Catéchisme pour les enfants*, 935.
- Catéchisme ou les principales vérités...*, 918.
- Catéchisme sur les sacrements*, 1398.
- Cayer présenté au Roi*, 34, 65, 81, 224.
- Censure du livre...*, 631.
- Cérémonies (Les) à St-Germain*, 796.
- Code des eaux et forêts*, 1412.
- Code Louis XV*, 1115, 1148, 1218.
- Code municipal*, 1183.
- Combats donnez*, 735.
- Commencement... de la Cong. de l'Exalt. de la Ste Croix*, 399.
- Compartiment historique*, 604.
- Compendium institutionum Justiniani*, 754.
- Compliment, Récept. du Mal de Clermont Tonnerre*, 1220.
- Concilium prov. Ebreduani*, 1048.
- Conclusiones ex universa*, 264, 267.
- Conclusiones Thomasticae*, 262, 278.
- Conduite (La) du chrétien*, 1030, 1050.
- Conduite spirituelle*, 794.
- Conférences ecclésiastiques*, 649.
- Considération sur la dévotion*, 704.
- Constitutiones Urbanæ*, 645.
- Constitutiones synodales*, 15.
- Continuation des ordonnances*, 16, 37.
- Contract fait et passé entre le Roi ..*, 189.
- Contrôle des actes*, 948.
- Conversion de M. de la Trimouille*, 197.
- Conversion (La) de toute la maison de Myr d'Esdiquières*, 114.
- Copie de la lettre*, 154.
- Copie de la seconde lettre*, 25.
- Copie d'une lettre écrite...*, 24.
- Cour (La) de la Reine*, 154.
- Cours (Le) de la sainte vie*, 515.
- Courtisan (Le) parfait*, 527.
- Crayon (Le) de l'Apostasie*, 191.
- Cri (Le) de la raison*, 1453.

D

- Déclaration du Roi (Louis XIII)*, 131, 276, 287. — (Louis XIV), 313, 470, 925, 1035, 1442, 1459.
- Déclarations (Les) faites par les consuls des villes de Montauban...*, 174.

- Découverte (La) de l'île de Pines*, 533.
Décorations faites dans Grenoble, 876.
Décret général fait par la Congrégation, 840.
Decreta concilii Ebredunensis, 976.
Défaite (La) de cent Espagnols, 236.
Défaite (La) de l'armée, 818.
Défaite (La) de 3,500 h., 128.
Défaite (La) des quatre cens rebelles, 100.
Défaite (La) des troupes du C^{te} Mansfeld, 120.
Défaite (La) des troupes du duc de Rohan, 180.
Défaite du secours qui vouloit entrer dans Montauban, 106.
Défaite (La) d'un secours, 185.
Défense de la Virginité, 670.
Défenses des élections, 774.
Dernière (La) desrouté, 130.
Dernière relation de la défaite..., 834.
Dernière (La) requeste, 133 bis.
Délibération de la ville de Grenoble, 1448.
Délib. extraord. des charbonniers, 1210.
De par le Roy, amnistie, 728. — *Lettre sur la victoire*, 817. — *Ordonnée conc. les bouchers*, 1420. — *Ordonnée pour les eaux et forêts*, 812.
Descendance de la famille de Grolée, 784, 865.
Description de l'appareil, 501.
Description du cabinet, 339.
Deux marques de l'erreur du Calvinisme, 417.
Deux plaidoyez, 334.
Deuxième et troisième itératives remontr. du Parl^t, 1193.
Directoire à l'usage des confrères du St Rosaire, 793.
Directoire pour la cérémonie, 713.
Discours à mon neveu, 458.
Discours d'un fidèle sujet au Roy, 464.
Discours prononcé, 509.
Discours sur l'entrevue de Louis le Juste, 230.
Discours véritable de la prise des barric. de Suze, 202.
Dissertation en médecine, 621.
Dissertation hist. sur le traité..., 449.
Dissertation physique, 832.
Dissertation sur les commandes des abbayes, 629.
Dissertation sur les rentes, 715. — *Sur les spectacles*, 1330. — *Sur l'usure*, 1329.
Die XVI junii in festo..., 1129.
Direction pour se former à l'exercice de l'oraison, 863.
Directoire spirituel du Tiers-Ordre, 938.
Diurnal à l'us. de la prov. de Vienne, 1397.
Divins (Les) cantiques, 561.
Double du rescript, 8.
Droits (Les) nationaux, 1447.
Duel (Le) fantasque, 528.

E

- Ecole publ. de dessin*, 1253.
Edit du Roy Dauphin, 74.
Edict du Roy, 566, 723.
Eléments (Les) de géométrie, 761.
Eloge funèbre de Pierre Le Goux,
348, 357.
*Eloge funèbre de D. Claude de
Chissé*, 300.
Eloge hist. de M. Venel, 1325.
*Embarras (L') de la foire de Beau-
caire*, 926.
Encomium Gratianopolis, 320,
Entretiens sur les questions.....,
627.
Entretiens sur les sciences, 717.
Epistola de antiquo....., 472.
Epitome Antiphonarii Romani,
983, 1139, 1145.
Epitome proposit. philos., 441.
Epitome Gradualis Romani, 1184.
Epitre sur la peinture en chereux,
1366.
Escole (L') de Salerne, 376.
Escole (L') d'Amour, 490, 504.
Election (L'), 199.
Etablissement de la maitrise, 495.
Estats des conseils du Roy, 383.
Estat et dénombrement des tailles,
69.
Etablissement du Prêt charitable,
1070.
Estat des fruz, 898.
- Etat des paroisses*, 1327.
Etat (L') du siège contre Montauban,
88.
*Etats (Les) généraux assemblez en
la ville de Valence*, 71.
*Etrennes (Les) ou l'Apollon de Gre-
noble*, 1369.
Examen de conscience, 635.
Examen général pour aider...., 829.
*Examen général pour la confes-
sion*, 901.
Examen impartial de l'assemblée,
1451. — *Des réflexions*, 1454.
*Examen pour faire une bonne con-
fession*, 929.
*Exercices (Les) de la dev. aux S.
Cœurs*, 1308.
Exercice que le Roy a réglé, 804.
*Exercices très utiles pour se pré-
parer à la mort*, 718.
*Exordia et instituta congrégatio-
nis*, 390.
*Extrait des actes du concile d'Em-
brun*, 971.
*Extrait des archives de l'église ca-
thédrale de Grenoble*, 113.
Extrait du coyer présenté au Roy,
49, 60, 63.
Extrait des reg. du Parl^l, 1424.
*Extrait des registres du greffe de
la chambre ecclésiastique*, 978.

F

- | | |
|---|--|
| <i>Faict (Le) d'armes</i> , 149. | <i>Flora Basilica</i> , 240. |
| <i>Fantastique (Le) repentir</i> , 136. | <i>Formulaire des exercices...</i> , 422. |
| <i>Faye (La) de Sassenage</i> , 220. | <i>Francisci Bonneti elogium</i> , 158. |
| <i>Fée (La) bienfaisante</i> , 903. | <i>Franche-Comté (La) conquise</i> , 536. |
| <i>Fidèle (Le) François des Eglises Réformées</i> , 97. | <i>Fuite (La) du C^e Mansfeld</i> , 115. |

G

- | | |
|--|--|
| <i>Gazette, balet</i> , 230. | <i>Grâce (La) et la Paix</i> , 564. |
| <i>Gazette de Grenoble</i> , 857. | <i>Grâces (Les) pleurantes</i> , 505. |
| <i>Généalogie (La) de La Bruyère</i> , 860. | <i>Grande (La) et signalée bataille</i> ,
121. |
| <i>Généalogie de la maison de Salvaing</i> , 731. | <i>Gratian</i> , tragédie, 363. |
| <i>Générale (La) et fidèle relation</i> , 172,
179. | <i>Grenoblois (Les) au duc de Lafeuillade</i> , 890. |
| <i>Gouverneurs (Les) de Dauphiné</i> ,
884. | <i>Guerre (La) littéraire</i> , 907. |

H

- | | |
|--|---|
| <i>Harangue faite au Roy</i> , 756. | <i>Histoire de la vie de Ch. de Créqui</i> ,
737. |
| <i>Hermaphrodite (L')</i> , 248. | <i>Histoire des Amours de Zizimi</i> ,
613. |
| <i>Héroïne incomparable</i> , 684. | <i>Histoire du Dauphiné</i> , 614. |
| <i>Heures nouvelles</i> , 1394. | <i>Histoire gⁿ. de la famille de
Grolée</i> , 785. |
| <i>Heureux (L') et favorable succèz</i> ,
127. | <i>Histoire mémorable</i> , 118. |
| <i>Heureux succèz des armées</i> , 92. | <i>Histoire naturelle du Dauph.</i> ,
1350. |
| <i>Histoire de la conversion..... de
F. de Bonne</i> , 111. | <i>Hommage fait en la Chambre des
Comptes</i> , 301. |
| <i>Histoire (L') de la Cour du Roy de
Chine</i> , 869. | <i>Hungaria ad principes</i> , 493. |
| <i>Histoire de la pieuse bergère du
mont de Parménie</i> , 1135. | |

I

- Illustrissimo nobilissimoque D. D. Le Goux de la Berchère*, 344.
Illust. D. Le Goux, Seneca, 443.
Imitatione Christi (De), 1131.
Indulgence plénière, 137.
In præmaturam mortem, 433.
Inscriptions en style lapidaire, 1299.
Inscriptions mises dans le cloître de St André, 1283.
Instruction contre les ép. de la petite vérole, 1418.
Instruction en forme de catéchisme, 962.
Instruction et catéch. pour le jubilé, 1124.
Instruction nécess. pour gagner le 9^e jubilé, 878, 879.
Instruction pour la confection, 671.
Instruction pour la confrérie du S. Cœur, 1109.
Instruction pour la procédure, 1155.
- Instruction pour les confrères du St Rosaire*, 682.
Instruction pour les revues, 1995.
Instruction sur le jubilé, 1087.
Instruction sur le service des places, 1219.
Instructions concernant la juridiction, 1368.
Instructions de la dév. du S. Scapulaire, 1164.
Instructions et pratiques de l'archiconfrérie du S. Scapulaire, 1430.
Instructions familières, 617.
Instructions nécessaires...., 699.
Instructions pour la confrérie du S. Cœur, 964, 965.
Instruction pour la retraite, 862.
Instructions sur les dispositions, etc., 882.
Inventaire des livres à vendre, 922.
Israël sous la tente, 588.
Itératives remontrances du Parl', 1190, 1191, 1192.

J

- Jeu (Le) de l'Hombre*. 612.
Journal de l'expédition de M. de la Feuillade, 552, 553.
Journal de tout ce qui s'est passé à la prise de Charleroy, 831.
- Journal de tout ce qui s'est passé à Rome*, 787.
Journal des conversions, 428.
Jours fériez, 437.
Jubilé accordé par Benoît XIV, 1092, 1093, 1123.

- | | |
|---|--|
| <p><i>Jubilé accordé par Clément XIII</i>, 1178, 1179, 1180.</p> <p><i>Jubilé universel</i>, 39, 520, 1177, 1270, 1272, 1321, 1322.</p> | <p><i>Jugement de l'intendant contre le Sr Barnave</i>, 1233.</p> <p><i>Jugement portant commission</i>, 1120.</p> |
|---|--|

L

- | | |
|---|--|
| <p><i>Larmes (Les) et soupirs de la France</i>, 280.</p> <p><i>Lettre. A Gènes</i>, 1102.</p> <p><i>Lettre à l'auteur du Mercure galand</i>, 740, 754.</p> <p><i>Lettre à NN. SS. les archevêques</i>, 705.</p> <p><i>Lettre à M. des Diguères</i>, 87.</p> <p><i>Lettre à son amy</i>, 950.</p> <p><i>Lettre à un nouveau converti</i>, 782.</p> <p><i>Lettre contenant la relation du supplice de Damiens</i>, 1162.</p> <p><i>Lettre d'Agathange à Philarque</i>, 364.</p> <p><i>Lettre de... à M^{me}...</i>, 1002.</p> <p><i>Lettre de congratulation</i>, 129.</p> <p><i>Lettre de M. de ***</i>, 844.</p> <p><i>Lettre de Sa Majesté</i>, 706.</p> <p><i>Lettre des Evêques qui ont assisté au concile d'Embrun</i>, 985.</p> <p><i>Lettre d'Eusèbe</i>, 864.</p> <p><i>Lettre d'un avocat au Par^l</i>, 1445.</p> <p><i>Lettre d'un chanoine... sur la comète</i>, 1289.</p> <p><i>Lettre d'un docteur en théologie</i>, 747.</p> <p><i>Lettre d'un Français à un seig^r flaman</i>, 823.</p> <p><i>Lettre d'un serviteur de Dieu</i>, 772.</p> | <p><i>Lettre du Par^l au Roy</i>, 395, 400, 1441.</p> <p><i>Lettre du Roy à Mgr le duc de Lesdiguières</i>, 360.</p> <p><i>Lettre du Roy à M. Frère</i>, 93, 103.</p> <p><i>Lettre du Roy aux consuls</i>, 440.</p> <p><i>Lettre du Roy envoyée au Parlement</i>, 318.</p> <p><i>Lettre du Roy écrite à NN. SS. de la Cour</i>, 282.</p> <p><i>Lettre écrite à une religieuse</i>, 1053.</p> <p><i>Lettre écrite au Roi par le Par^l</i>, 1248.</p> <p><i>Lettre patente (de Louis XIII)</i>, 219.</p> <p><i>Lettre sur le Promenoir</i>, 727.</p> <p><i>Lettre circ. des vertus de Sr J.-G. Meney</i>, 409.</p> <p><i>Lettres des Evêques qui ont assisté au concile d'Embrun</i>, 989.</p> <p><i>Lettres (Les) de tous les princes chrétiens</i>, 210.</p> <p><i>Lettres des magistrats de Puy-laurens</i>, 205.</p> <p><i>Lettres pat. du Roy</i>, 406.</p> <p><i>Lettres patentes de Jussion</i>, 54.</p> <p><i>Liber Psalmorum</i>, 1375.</p> <p><i>Libertates per illustrissimos</i>, 4.</p> <p><i>Liquidation d'intérêts</i>, 228.</p> <p><i>Litanies de J. Christ</i>, 1204.</p> <p><i>Livre (Le) des enfants</i>, 1215.</p> <p><i>Lys (Le) d'allégresse</i>, 133.</p> |
|---|--|

M

- Malheurs (Les) de Grenoble*, 1061.
Manifeste sur les sujets de rupture, 937.
Mardikum captum, 301 bis.
Mariage (Le) de l'Amour, 586.
Mélanges de Poésies, 1365.
Mémoire à consulter, 1358.
Mémoires de la Soc. littéraire, 1115.
Mémoire du procès extraord., 640.
Mémoire, ordce pour les écoles militaires, 1320.
Mémoire pour la conserv. des grains, 11:6.
Mémoire pour la ville de Grenoble, 1446.
Mémoire présenté à MM. les députés, 1437.
Mémoire sur des bois fossiles, 1323.
Mémoire sur le concile d'Embrun, 984.
Mémoires (Les) au vray, 116.
Mémoires de M. D. L. R. (de la Rochefoucauld), 450.
Mémoires pour examiner..., 519.
- Mendicité (La) abolie dans Grenoble*, 919.
Menippée de Francion, 177.
Mespris (Le) du monde, 549.
Méthode facile et certaine, 741.
Méthode pour apprendre à lire, 1356.
Méthode pour dire le Rosaire, 809.
Méthode pour le traitement de la rage, 1319.
Méthode pour réciter, 769.
Missæ pro defunctis, 1381.
Missale ad us. prov. Vienn., 1383.
Missale Gratianop., 3.
Missale ord. Cartus., 1274.
Missale secundam usum Gratianop., 12, 13.
Motifs de l'abjuration de J. Arnaud, 1113.
Motifs de la conversion, 750.
Motifs des résolutions du Roy, 1025.
Moyen court et très facile, 762.
Myrthes (Les) funestes, 145.

N

- Naissance (La) du héros*, 505.
Nazarus et Celsus tragedia, 467.
Noëls nouveaux, 1052, 1057, 1126, 1128.
- Nouveau laboratoire de physique*, 1230.
Nouveau recueil des édits..., 1136.
Nouveau tarif pour toutes sortes de comptes, 743.

- | | |
|---|---|
| <p><i>Nouvel Abrégé de l'Arithmétique</i>,
742.</p> <p><i>Nouvel (Le) Adam</i>, 776.</p> <p><i>Nouvel (Le) astre du Ciel</i>, 496.</p> <p><i>Nouvelle (La) carrière d'honneur</i>,
488.</p> | <p><i>Nouvelle (La) deffaicte</i>, 232.</p> <p><i>Nouvelle (La) naissance du Phénix</i>,
510.</p> <p><i>Nouvelle relation</i>, 681.</p> <p><i>Nouvelles de la Catalogne</i>, 839.</p> |
|---|---|

O

- | | |
|---|--|
| <p><i>Objets de rem. du Parl^t (1764)</i>,
1212.</p> <p><i>Objets des remontrances du Parl^t
(1765)</i>, 1221.</p> <p><i>Observations sur l'arrest du conseil</i>,
716.</p> <p><i>Observations sur le prix du pain</i>,
1276.</p> <p><i>Observations sur le spectacle</i>,
1439.</p> <p><i>Observations sur les effets du port
de la vaisselle</i>, 1181.</p> <p><i>Ode à Myr le duc de Berwick</i>, 906.</p> <p><i>OEuvres diverses</i>, 585.</p> <p><i>OEuvres poétiques</i>, 355.</p> <p><i>Office de la Miséricorde</i>, 1079.</p> <p><i>Office de la quinzaine de Pâques</i>,
1392, 1393.</p> <p><i>Office de la Semaine sainte</i>, 996,
1026.</p> <p><i>Office de la Vierge</i>, 847.</p> <p><i>Office (L') du très S. Sacrement</i>,
256, 1033, 1236.</p> <p><i>Offices à l'usage des relig^x de N.-D.
de la Charité</i>, 805.</p> <p><i>Offices solennels de l'année</i>, 806.</p> <p><i>Officia propria Sanctorum Ebre-
dunensis</i>, 1130.</p> | <p><i>Officia propria sanctorum Gra-
tianop.</i>, 916.</p> <p><i>Officium hebdomade</i>, 1072.</p> <p><i>Officium in honorem S. Andreae</i>,
1211.</p> <p><i>Officium S. Theuderii</i>, 523.</p> <p><i>Opusculum de vero sensu...</i>, 455.</p> <p><i>Oraisons devant et après la com-
munion</i>, 673.</p> <p><i>Oraisons et litanies de S. Hyacin-
the</i>, 685.</p> <p><i>Ordo divini officii ecl. Gratia-
nop.</i>, 1111, 1251, 1374, 1433.</p> <p><i>Ordee concerrant les dispenses du
carême (1709)</i>; 905, (4711), 915.</p> <p><i>Ordonnance de paix</i>, 107.</p> <p><i>Ordee du bureau des finances</i>,
724, 725, 736.</p> <p><i>Ordees du Roy (Louis XV)</i>, 968,
1188, 1202, 1241, 1286.</p> <p><i>Ordees du Roi (Louis XVI)</i>, 1313,
1314, 1316, 1317, 1318, 1326,
1331, 1333, 1334, 1336.</p> <p><i>Ordonnance royaur</i>, 38.</p> <p><i>Ordonnances d'Abbeville</i>, 29, 299.</p> <p><i>Ordonnances de la Cour du Parl^t</i>,
31, 67, 227.</p> <p><i>Ordees de Mgr de Grenoble</i>, 732.</p> |
|---|--|

- | | | |
|--|--|---|
| <i>Ordres du Roy</i> , 626. | | <i>Ordres synodaux dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux</i> , 600. |
| <i>Ordres synodaux du dioc. de Grenoble</i> , 808. | | <i>Ordre de la cérémonie</i> , 543. |

P

- | | | |
|--|--|---|
| <i>Parlement de Grenoble. Lettre</i> , 1311. | | <i>Pratique de la dét. du Calvaire</i> , 1137, 1199, 1300. |
| <i>Pastorale de Janin</i> , 639, 872. | | <i>Pratiques des indulgences</i> , 273. |
| <i>Passage de la rivière du Ter</i> , 836. | | <i>Première (La) et seconde Savoisienne</i> , 212. |
| <i>Pean de la Coullardière (Fr.)</i> , 369, 370. | | <i>Préparations des chefs de visite</i> , 789. |
| <i>Pensées (Les) du peuple de Grenoble</i> , 271. | | <i>Préservatif contre toutes sortes d'hérésies</i> , 788. |
| <i>Pensez-y bien</i> , 910. | | <i>Princesse (La) de Montpensier</i> , 451. |
| <i>Perfection (La) des femmes</i> , 911. | | <i>Prière pour demander à Dieu</i> , 814. |
| <i>Petit catéchisme du dioc. de Gap</i> , 930, 1041, 1044. | | <i>Prière publique</i> , 255. |
| <i>Petit traité enseignant...</i> , 7. | | <i>Prière que chaque chef</i> , 768. |
| <i>P. F. B. (Père François Bertrand)</i> , 355. | | <i>Prières à l'usage des confrères du S. Cœur de Jésus</i> , 979. |
| <i>Plaidé des Docteurs</i> , 18. | | <i>Prières en forme d'entretiens</i> , 1138. |
| <i>Plaisirs (Les) de la Tronche</i> , 912. | | <i>Prières pour l'ador. du S. Sacrement</i> , 1119. |
| <i>Plaisirs (Les) innocents</i> , 378. | | <i>Prières pour la neuvaine de la Sainte Epine de Monsteyry</i> , 1151. |
| <i>Plaisirs (Les) innocents et amoureux</i> , 826. | | <i>Prières que l'on fait tous les jours</i> , 719. |
| <i>Plan de la religion expliquée</i> , 1168. | | <i>Prières que l'on récite</i> , 1309. |
| <i>Poésies chrétiennes</i> , 648. | | <i>Principes pour apprendre le plainchant</i> , 1197. |
| <i>Poésies sacrées</i> , 1357. | | <i>Prise (La) de la ville de St-Jean-d'Angeli</i> , 91. |
| <i>Portrait de M. le duc d'Esdiquières</i> , 122. | | |
| <i>Pour les abbayes</i> , 958. | | |
| <i>Pour les chapitres</i> , 956. | | |
| <i>Pratique de la bénéd. des Vierges</i> , 867. | | |

- | | |
|---|---|
| <i>Prise (La) de la ville de Clérac</i> , 102. | <i>Profession de la foy catholique</i> , 370. 760. |
| <i>Prise (La) de Luxembourg</i> , 733. | <i>Project charitable</i> , 394. |
| <i>Prise (La) des deux villes de Thonins</i> , 125. | <i>Projet de canal pour Gap</i> , 1243. |
| <i>Prise (La) et défaite de deux vaisseaux</i> , 99. | <i>Prolusiones historice</i> , 871. |
| <i>Prise (La) et réduction des villes de Luncl. . .</i> , 123. | <i>Propositiones ex universa philosophia</i> , 263. |
| <i>Prise (La) et transport des blez</i> , 98. | <i>Proprium sanctorum ad usum, ord. S. Antonii</i> , 1140. |
| <i>Procès-verbal de l'assemblée des Trois-Ordres</i> , 1458, 1461. | <i>Proprium sanctorum ecclesie Diensis</i> , 555. |
| <i>Procès-verbal de la séance tenue au Parl^l</i> , 1310, 1312. | <i>Prospectus de l'hist. des plantes</i> , 1346. |
| <i>Procès-verbal des Etats de Dauph. à Romans</i> , 1464. | <i>Prospectus pour l'acquisition d'une bibliothèque</i> , 1278. |
| <i>Procès-verbal des séances de l'Ass. provinciale</i> , 1425. | <i>Prospectus pour la lecture</i> , 1284. |
| <i>Procès-verbaux et arr. du Parl^l</i> , 1443. | <i>Prospectus pour l'établ. d'un cabinet d'Histoire naturelle</i> , 1303. |
| <i>Processionale ad us. prov. Vienn.</i> , 1385. | <i>Province (La) de Dauphiné</i> , 653. |
| <i>Procope, martyr</i> , tragédie, 430. | <i>Provisions de 1^{er} président du Parl^l</i> , 1348. |
| | <i>Psalmodie (La) intérieure</i> , 866. |
| | <i>Pseautier à l'honneur du S. Cœur</i> , 1307. |

Q

- | | |
|---|--|
| <i>Questions notables de droit</i> , 880. | <i>Quinque propositiones damnatae</i> , 377. |
| <i>Question si un ou plusieurs</i> , 403. | |

R

- | | |
|--|---|
| <i>Raison que le roy d'Angleterre</i> , 792. | <i>Ratramne</i> , 603, 611. |
| <i>Ratio misarum</i> , 650. | <i>Recherches hist. sur la taille</i> , 1372. |

- Récit de ce qui s'est passé... à Grenoble*, 889.
- Récit des dernières heures de M. du Moulin*, 385.
- Récit véritable de ce qui s'est passé devant Montauban*, 104.
- Récit véritable de la prise de Pamies*, 198.
- Récit véritable de l'entreprise*. 184.
- Récit véritable de l'exécution du comte de Chalais*, 155.
- Récit (Le) véritable des cérémonies*, 284.
- Récit véritable du 3^e secours*, 171.
- Recueil d'Edits*, 1154.
- Recueil de diverses pièces*, 444.
- Recueil de Noël's*, 928.
- Recueil de quelques lettres*, 340.
- Recueil de tous les Traités*, 855.
- Recueil des Chartes relatif à Valence*, 1391.
- Recueil d'Edits, Décl., etc.*, 799, 885.
- Recueil des Edits conc. les trésoriers*, 1414.
- Recueil des Déclarations*, 1043.
- Recueil des Ordonnances du Roy*, 1122.
- Recueil des Ordonnances synodales*, 800.
- Recueil des pièces contre les religieuses de Montfleury*, 759.
- Recueil des pièces portant suppression de l'ordre de S. Antoine*, 1377.
- Recueil des privilèges*, 346.
- Recueil hist. des merveilles que Dieu a opérées à N.-D. du Laus*, 1039.
- Réduction (La) et triomphante entrée du Roy à Montpellier*, 117.
- Réflexions de piété*, 904.
- Réflexions d'un patriote*, 1453.
- Réflexions ou sentences morales*, 478.
- Réflexions sur les inondations*, 1064.
- Réflexions sur l'idée outrée qu'on donne de la contagion de la peste*, 946.
- Règlement concernant le fait de la police*, 20.
- Règlement concernant la police de Grenoble*, 89.
- Règlement concernant le poids du pain*, 1006.
- Règlement concern. les ateliers*, 1402.
- Règlement de la Chambre des Comptes*, 1071.
- Règlement de la Cour*, 779.
- Règlement de la maîtrise des eaux et forêts*, 1419.
- Règlement de la ville de Grenoble*, 942.
- Règlement de l'hôpital d'Embrun*, 1074.
- Règlement de police*, 1363.
- Règlement des conférences ecclésiastiques*, 615, 619.
- Règlement des maîtres gantiers*, 1228.
- Règlement des maîtres tailleurs*, 1068.
- Règlement fait par la Cour*, 75, 79, 108, 109.
- Règlement fait par le Roi entre les Trois Ordres*, 251.

- Règlement général des commissaires du Roy*, 1018.
- Règlement général du 20 août 1501*, 503.
- Règlement pour les archiprêtres*, 618.
- Règlement pour les gens de guerre*, 237.
- Règlement pour l'école de dessin*, 1254, 1255.
- Règlement pour la qualité du pain*, 1056.
- Règlement sur la formation des assemblées*, 1423.
- Règles (Les) de la sainte Confrérie des Agonizans*, 622.
- Règles et privilèges des S^{rs} de Ste Claire*, 573.
- Relation au vray de la desfaicte*, 148.
- Relation de ce qui s'est passé à la sortie de la garnison du fort de Montmeillan*, 900.
- Relation de ce qui s'est passé en la rédition du fort Réal*, 239.
- Relation de ce qui s'est passé en la vallée de Luzerne*, 361.
- Relation de la bataille gagnée*, 803.
- Relation de la mission*, 1054.
- Relation de la prise de Berg-op-Zoom*, 1101.
- Relation de l'attaque*, 150.
- Relation de la victoire*, 729.
- Relation de l'embrasement d'Alcante*, 811.
- Relation des cérémonies faites à Grenoble*, 497.
- Relation des cérémonies*, 507.
- Relation des combats faits*, 233.
- Relation des magnificences*, 254.
- Relation des réjouissances*, 1003.
- Relation du combat*, 215, 798, 801.
- Relation du combat d'Anguien*, 827.
- Relation du passage du Pô*, 1095.
- Relation (La) du siège de Gironne*, 838.
- Relation très véritable de tout ce qui s'est passé*, 95.
- Relation véritable de tout ce qui s'est passé*, 797.
- Relation véritable... bataille de Marseille*, 835.
- ... *En Catalogne*, 837.
- Relation véritable de la prise de Réulmond*, 186.
- Relation véritable de tout ce qui s'est fait en Languedoc*, 182.
- Relation de tout ce qui s'est passé à Rome*, 828.
- ... *à la prise de la ville de Barcelonnette*, 833.
- Religieux (Un) de l'Obserrance de S. François*, 357.
- Religion (La) historique de Charonton*, 429.
- Remède contre la peste*, 943.
- Remède pour la gravelle*, 1121.
- Remontrances aux désvoies*, 23.
- Remontrances du Parl^t*, 1189, 1194, 1206, 1324, 1378, 1409, 1410, 1428, 1440.
- Remontrances (Les) faites l'an 1574*, 213.
- Remontrances faites à la Cour*, 140.
- Renommée (La) sur la détention du sieur Boulon*, 317.

- Représentations à MM. les direct.
de l'hôpital, 1171.
Requête à Noss. de la Cour de
Parlement, 1112.
Requête prés. au Parl^l, 396.
Requête présentée au Roy par la
noblesse, 238.
Requêtes sur la conduite..., 667.
- Response aux objections, 27.
Response (La) des bons anges, 161.
Response d'un conseiller, 26.
Rituel pour l'office divin, 211.
Rituel romain, 873.
Rôle des frères pénitents, 1376.
Rudimens (Les) de la langue latine,
1208, 1434.

S

- Saint Marcel, généalogie, 695.
Scènes françoises, 851.
Séance du Roy Louis XIV, 277.
Second advis charitable, 456.
Second procès-verbal de l'assem-
blée des Trois-Ordres, 1462
Seconde relation de tout ce qui
s'est passé, 755.
Seconde relation..., 764.
Secours (Le) de la citadelle de Ré,
170.
Secrets (Les) de la médecine, 577.
Sentiment de St Augustin, 753.
Sept (Les) miracles de Dauphiné,
877.
Sept (Les) pseumes, 218.
S. Franç. Xavier, sa vie, 960.
Siège de Prague, 1073.
Sommaton (La) faite, 147.
Sommaire des biens, des revenus...
de l'hôpital, 944.
Sommaire des raisons, 362.
Sonnets à M. le comte d'Harcourt,
260.
Soyez toujours appareillez, 369.
Statuta capituli ecl. Gratianop.,
1300.
- Statuta Delphinalia, 9, 80.
Statuta Synodalia, 2.
Statuts de l'Egl. de Crest, 849.
Statuts de l'Egl. de Die, 853.
Statuts des Pénitents blancs, 408.
Statuts du synode tenu à Grenoble,
707.
Statuts publiés dans le synode,
638.
Statuts publiés dans les synodes,
675.
Statuts, Règlements, 223.
Statutum Delphinale, 5.
Stil et Règlement dressé par la
Cour de Parl^l de Dauph., 47,
55, 77.
Sujets de doctrine pour les confé-
rences ecclés., 623, 633, 655,
672, 739, 771, 825.
Supplementum ad breviarium,
997.
Supplice des cinq Jésuites, 676.
Sur la culture du mûrier, 1429.
Sur la promotion de M. Pucelle,
820.
Sur l'heureuse entrée de la Reyne,
825.

T

<i>Tableau des revenus de la ville de Grenoble</i> , 1422.	<i>Traité des droits de la Reyne</i> , 521.
<i>Tarif des droits de contrôle</i> , 1014.	<i>Traité des quartes légitime</i> , 746.
<i>Tarif des nouv. monnoies</i> , 802.	<i>Traité entre le Roi et le roi de Sardaigne</i> , 1187.
<i>Tarif pour la réduction des bois</i> , 1435.	<i>Traité fait entre Mme Royale de Savoye</i> , 270.
<i>Tarif sur lequel doit être pris</i> , 416.	<i>Traitement de la fièvre militaire</i> , 1362.
<i>Tarifs des droits de contrôle</i> , 1086.	<i>Transactions (Les) d'Imbert avec les syndics du Briançonnois</i> , 295, 1436.
<i>Taux (Les) que prendront...</i> , 32.	<i>Transfigurations (Les) sacrées</i> , 514.
<i>Thea carmen</i> , 949.	<i>Travail (Le)</i> , 468.
<i>Théorique (La) et pratique des notaires</i> , 522.	<i>Très humbles remontrances au Roi (1768)</i> , 1247.
<i>Traité de la légitime</i> , 791.	<i>Triomphe du bienheureux F. de Sales</i> , 448.
<i>Traité de paix entre...</i> , 402, 665; 856.	<i>Totius Doctrinæ philosophicæ</i> , 518.
<i>Traité de paix entre les couronnes</i> , 418.	
<i>Traité de la comédie</i> , 700.	

V

<i>Véritables (Les) et principales circonstances</i> , 513.	<i>Véritable relation de la défaite</i> , 173.
<i>Véritable relation de la retraite des Anglais</i> , 188.	<i>Victoire (La) de la paix</i> , 420.
<i>Véritable relation du siège de la Rochelle</i> , 190.	<i>Vie (La) d'Eynard de Clermont</i> , 338.
	<i>Vie (La) de Marguerite de Bourgogne</i> , 568.

Vie (La) de St Etienne, 783.

Vie (La) de Ste Thérèse, 664.

Vieille (La) lavandière, 643.

*Ville (La) de Grenoble à Mgr le
comte de Sault*, 487.

*Vespéral à l'us. de la prov. de
Vienne*, 1396, 1441.

Z

Zizimi, 612.



Achévé d'imprimer
le sept août mil huit cent quatre-vingt-cinq

4069. — Grenoble, impr. G. Dupont, rue des Prêtres, 1.